



LISTE DES BILANS

- | | | |
|-----------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| ■ 1 ALSACE | ■ 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON | ■ 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR |
| ■ 2 AQUITAINE | ■ 12 LIMOUSIN | ■ 22 RHÔNE-ALPES |
| ■ 3 AUVERGNE | ■ 13 LORRAINE | ■ 23 GUADELOUPE |
| ■ 4 BOURGOGNE | ■ 14 MIDI-PYRÉNÉES | ■ 24 MARTINIQUE |
| ■ 5 BRETAGNE | ■ 15 NORD-PAS-DE-CALAIS | ■ 25 GUYANE |
| ■ 6 CENTRE | ■ 16 BASSE-NORMANDIE | ■ 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES |
| ■ 7 CHAMPAGNE-ARDENNE | ■ 17 HAUTE-NORMANDIE | ■ 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE |
| ■ 8 CORSE | ■ 18 PAYS-DE-LA-LOIRE | |
| ■ 9 FRANCHE-COMTÉ | ■ 19 PICARDIE | |
| ■ 10 ÎLE-DE-FRANCE | ■ 20 POITOU-CHARENTES | |

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

L O R R A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 9 2 0 1 0 2 0 1 1

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
LORRAINE**

2009

2010

2011

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

**DIRECTION DES PATRIMOINES
SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

2017

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
L O R R A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

6 place de Chambre
57045 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 56 41 10 - Fax : 03 87 56 41 71

Le bilan scientifique vise
à diffuser rapidement les résultats
des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse aux archéologues, aux aménageurs,
aux élus et à toute personne concernée par les
recherches archéologiques menées dans la région.
Il permet en outre aux membres des instances
chargées du contrôle scientifique des opérations,
comme à l'administration centrale, d'être tenus
informés des opérations réalisées en région,
dans le cadre de la déconcentration.

Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.

Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.

Illustration de couverture :
METZ (Moselle), petit Bois l'Eau, sur le Pré Gondé, le Nire, pont le Sot,
ZAC du Parc du Technopôle, sites D et F
Vue aérienne des bains et de la cave de la résidence de la *villa* gallo-romaine
Responsable d'opération : Gaël BRKOJEWITSCH (Pôle archéologie préventive de Metz Métropole)
Cliché : Metz Métropole

Coordination et réalisation : Marielle DORIDAT-MOREL et Stéphanie VINCENT PÉREZ
Impression : PRINTOT&IXO imprimeurs, 3 rue James Joule,
zone Technopole Forbach Sud, 57460 Béhen-lès-Forbach.

ISSN : 1240-8573
ISBN : 2-915961-05-0 © 2017
EAN : 9782915961050

MINISTÈRE DE LA CULTURE

L O R R A I N E

Sommaire général

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 9 2 0 1 0 2 0 1 1

Bilan scientifique régional 2009

5

Bilan scientifique régional 2010

167

Bilan scientifique régional 2011

331

Bibliographie régionale

487

Liste des abréviations

495

Liste des programmes de recherche nationaux

496

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

L O R R A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 9

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
LORRAINE**

2009

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
DIRECTION DES PATRIMOINES
SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

L O R R A I N E

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

7

Travaux et recherches archéologiques de terrain

15

MEURTHE-ET-MOSELLE

17

Tableau des opérations autorisées

17

Carte des opérations autorisées

19

ATTON, rue de Morville, Armoiselle

21

AUDUN-LE-TICHE - RUSSANGE - VILLERUPT, R.D. 16, liaison A 30 -
Belval, déviation d'Audun-le-Tiche

21

BAINVILLE-SUR-MADON, la Corvée du Village

22

BLÂMONT, château

22

BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON, les Longues Rayes, rue de Maidières,
ZAC les Longues Rayes

22

BRIEY, place Poincaré

26

BRIEY, rue des tilleuls, lotissement Les Petits Hauts II

26

BUISSONCOURT - LENONCOURT, mines de sel de Cerville-Buissoncourt, tranche 1

26

CHALIGNY, Courberaie

27

CUTRY, prés de Vaux

27

**DAMPVITOUX - DOMMARTIN-LA-CHAUSSÉE - HAGÉVILLE -
SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE**, aérodrome, Chambley Planet'Air

27

DIEULOUARD, 9 rue du Stade

28

DIEULOUARD, chemin Enfoncé

28

ÉCROUVES, rue du Mémorial du Génie, ZAC Thouvenot-Bautzen-Polygone

28

ÉCROUVES , ZAC Thouvenot-Bautzen-Polygone, site 1	29
HATRIZE , poirier le Loup	31
JAILLON , au Coin Bigarré, les Grandes Haies, le Pâtis de Haine, carrière COGESUD	31
LAY-SAINT-CHRISTOPHE , au Moulin Noir	32
LIVERDUN , côte Chatillon	32
LUNÉVILLE , jardin du château ducal	32
LUNÉVILLE , rue du Pont Rouge, restauration de la chapelle et des espaces adjacents	37
MARS-LA-TOUR , clos Vigel	40
MARS-LA-TOUR , la Passée, station de traitement des eaux usées	40
MEXY , les Racrutes, ZAC les Racrutes, site 1	41
NEUVES-MAISONS , rue Gambetta, les Terrasses de Saint-Vincent	43
PIERREVILLÉ - XEUILLEY , carrière Vicat	43
PONT-À-MOUSSON , la Vitrée, ZAC de l'Embise	43
ROSIÈRES-AUX-SALINES , grand Bois de Xarthe, ZAC industrielle de Dombasle - Rosières-aux-Salines, sites 11 et 13	44
SAINT-CLÉMENT , les Avrots, carrière Thiriet	47
SAXON-SION , 6 rue Notre-Dame	47
TOMBLAINE , Batlinchamp, les Plaines de Batlinchamp, phase 3	47
TOUL , 780 rue Georges Clémenceau, chemin de la faïencerie, phase 1	48
TOUL , 870 avenue Georges Clémenceau, faïencerie Bellevue, phase 2	48
TOUL , ancienne cathédrale Saint-Étienne, place Charles de Gaulle, travaux d'assainissement, tranche 1	48
TOUL , rue Gabriel Mouilleron	51
TOUL , ZAC Toul Taconnet Est, phases 1 et 2	51
VANDIÈRES , sur la route de Pagny, gare d'interconnexion LGV-TER	52
VELAINE-EN-HAYE , ZAC Herbue Chalin	53

MEUSE

55

Tableau des opérations autorisées	55
Carte des opérations autorisées	57

ABAINVILLE , chemin du Granit, lotissement Muaux	59
BAR-LE-DUC , parking et parvis de la cathédrale	59
BELLEVILLE-SUR-MEUSE , la Pièce des Vingt Jours	60
CHAILLON , aux Quartiers	60
CHAUVONCOURT , au Champ Thumaux, lotissement industriel Champ Thumaux	60
COUSANCES-LÈS-FORGES , lotissement Les Confins	61

DEMANGE-AUX-EAUX , la Voie des Potiers	62
DUGNY-SUR-MEUSE , travaux sur l'intérieur de l'église	64
DUN-SUR-MEUSE , citadelle	64
ÉTAIN , face du Rond Poirier, carrière Eurovia, tranche 2	65
MÉNIL-LA-HORGNE , la Petite Fin, derrière la Fin, carrière Chardot	65
MOUZAY , carrière Christiaens, phase d'exploitation 7b	65
NAIVES-ROSIÈRES , sous Rougeottes, lotissement communal	66
PAGNY-SUR-MEUSE , lotissement Chemin de la Trace	66
SAINT-JEAN-LÈS-BUZY , le Sillon	66
SAINT-MIHIEL , la Fontaine Rouge	67
VAUCOULEURS , château de Gombervaux	67
VERDUN , 2 rue Anthouard, centre hospitalier Désandrouins	67
VIGNOT , lotissement Les Tranchons, tranche 3	68

MOSELLE

69

Tableau des opérations autorisées	69
Carte des opérations autorisées	75
AMANVILLERS , lotissement Les Jardins de la Justice	77
AMNÉVILLE - MALANCOURT-LA-MONTAGNE , les Rapailles, solde phase 1	77
ARGANCY , Corgibœuf, bassin multifonctions	78
AUDUN-LE-TICHE - RUSSANGE - VILLERUPT , R.D. 16, liaison A 30-Belval, déviation de Audun-le-Tiche	78
BÉHREN-LÈS-FORBACH , Hinterste, Vorderste et Kurz Heckersbuesch, ZAC de Forbach Sud, extension 3	79
BLIES-ÉBERSING , Stockallmend, lotissement Stockallmend, tranches 1 et 2	79
BLIESBRUCK , in der Au, rue de l'Abbé Schultz, lotissement Les Champs, tranche 2	79
BLIESBRUCK , parc archéologique européen, centre public de l'agglomération	80
COINCY , haut de l'Hôpital, les Terres de Fer, petit Bois de Sapin	80
COLLIGNY , les Verts Prés, lotissement Le Domaine de Pange	81
DISTROFF - METZERVISSE , route de Distroff, côte d'Or, zone communautaire d'équipements publics et d'activités	82
ETZLING , Loehberg, AFUA du Coteau	82
FARÉBERSVILLER , Bruskirhof, lotissement La Ferme du Bruskir II	82
FARÉBERSVILLER , ferme du Bruskir, lotissement La Ferme Champêtre du Bruskir III	83
FLORANGE , la Grande Fin, lotissement La Grande Fin	83
FLORANGE , rue Pilâtre de Rozier, ZAC Sainte-Agathe, entreprise Griselle	83
GROSTENQUIN , Tanzgarten, lotissement Le Clos de Saint-Fiacre	84

HESSE , pré Vincent, fontaine des Sablons, pré Colson, carrière Baumgarten	84
HETTANGE-GRANDE , rue Victor Hugo, camp Guyon Gellin	84
HUNTING - MALLING , R.D. 855, déviation de Petite-Hettange	85
KUNTZIG , Bedel, ZAC des Passereaux, tranche 2	85
LANEUVEVILLE-EN-SAULNOIS , Renglemar	85
LANING , Aht, rue des Labours, lotissement La Source	86
LONGEVILLE-LÈS-METZ , rue des Pépinières	86
MARANGE-SILVANGE - RONCOURT - SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE , bois de Jaumont, bois Lemoine, carrière Vaglio, tranche 1	86
MARLY , la Papeterie, lotissement Les Hameaux de la Papeterie	87
MARSAL , la Digue, le fort d'Orléans, briquetage de la Seille	89
METZ , 9-15 rue Saint-Gengoulf, 50-58 rue Dupont-des-Loges, Sainte-Chrétienne	89
METZ , 33 rue des Allemands	91
METZ , 59 place Saint-Louis	92
METZ , boulevard de la Défense, CFA hôtelier	93
METZ , boulevard de la Défense, chambre des Métiers, extension	93
METZ , petit boit l'Eau, Coincy, la Seulhotte, corvée du Roi, ZAC du Parc du Technopôle	93
METZ , place Mazelle, bassin de retenue de pollution	94
METZ , rue du Juge Michel	97
METZ , rue Georges Ducrocq, rue de Peltre, ZAC des Coteaux de la Seille, tranche 1	97
METZ , Sablon, quartier de l'Amphithéâtre, zone n° 9	98
METZ , square Dornès	98
MONTOIS-LA-MONTAGNE , la Forêt devant le Pont, carrière Socoman-Procatra, tranche 2009	98
MONTOIS-LA-MONTAGNE , Répétant, lotissement Le Clos des Mirabelles, tranche 2	99
MOYEUUVRE-GRANDE , côte de Malancourt, carrière des Anges, extension 2005, phase 1	99
NOUILLY - VANTOUX , ZAC de Lauvallières, hôpital Robert Schumann, tranche 2	99
OTTANGE , bois Billert, carrière Billert, extension, phase 2	100
OTTANGE , bois Billert, carrière Billert, extension, phase 2	100
PELTRE , au Bras	101
RETTEL , Putschweiden, R.D. 64, suppression du passage à niveau	101
ROHRBACH-LÈS-BITCHE , Trinkwiese, lotissement d'activités intercommunales Trinkwiese	101
SAINTE-BARBE , lotissement Derrière le Couvent	102
SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES , le Breuil, Ferré, Trésauville, lotissement Le Breuil, tranche 1, phase 1	102
SARREBOURG , rue des Cordeliers, complexe cinématographique	103
SARREGUEMINES , rue du Champ de Mars	103
TARQUIMPOL , village	103
TERVILLE , 18 rue de Verdun, phase 2	104
THIONVILLE , boucle de la Milliaire	104
TINCRY , le Haut du Mont	108
UCKANGE , rue Jean Moulin, lotissement Le Champ du Roy	109

VALMONT , Herrenwald	110
VERNY , lotissement Les Bagrasses	110
VOLSTROFF , les Peupliers, lotissement Les Résidences de Volstroff, tranche 2	111
XOUAXANGE , la Tuilerie, haut de Landange, carrière Barlot, tranche 2009, phase 2	111
YUTZ , 26 rue du Chemin de Fer	112

LIGNE À GRANDE VITESSE (LGV), EST EUROPÉENNE, PHASE 2

113

De MATHILLE à MORVILLE-SUR-NIED et de ROHRBACH-LÈS-DIEUZE à DOLVING, Indices de sites de la trace	113
ACHAIN , Hinquelbille, zone de dépôt	114
ACHAIN , la Grande Route, zone de dépôt	115
BASSING , la Louvière, zone de dépôt	115
BELLES-FORÊTS , haut de Chauffour, zone de dépôt	116
BELLES-FORÊTS , le Chemin de la Trappe, zone de dépôt	117
BOURGALTROFF , le Steinbourg, zone de dépôt	117
BOURGALTROFF , le Ziterche, zone de dépôt	118
BOURSCHEID , Schellmatt, zone de dépôt	118
BOURSCHEID , Trischmatt, trace, site 3	118
BOURSCHEID - HÉRANGE , Schinderwasen, klein Eicholtz, zone de dépôt	119
CONTHIL , le Guéren, trace, site 10	119
CUTTING - RORBACH-LÈS-DIEUZE , le Bois de la Commune, zone de dépôt	120
DANNE-ET-QUATRE-VENTS , gross Diffrisch, zone de dépôt	120
DOLVING - HAUT-CLOCHER , Lohmatt, Petersmatt, zone de dépôt	121
DOMNOM-LÈS-DIEUZE , blanches Terres, zone de dépôt	121
FRIBOURG , Albeschaux, zone de dépôt	121
GOSELMING , Ostermatt, zone de dépôt	122
HAUT-CLOCHER , Ersterbach, site 22	122
HÉRANGE , Weihermattfeld, trace, site 4	123
LIDREZING , Feriendal, zone de dépôt	123
LOUDREFING , tranchée de Rohrbach, trace	124
LUCY , l'Évangile, zone de dépôt	124
LUCY , la Grouyotte, site 17	124
LUCY , le haut des Carrières, site 18	125
LUCY , le Giron, site 19	125
LUCY , les Francs Alophes, zone de dépôt	125
MARTHILLE , les Viviers, zone de dépôt	126
MITTELBRONN , Kisseln, Furmatt, Zillinger Hoehe, trace, site 1	126
PÉVANGE , sur le Grand Chemin, zone de dépôt	127

RÉDING , Rivingermatt, zone de dépôt n° 10	127
SARRALTROFF , Hohlgasse, trace, site 7	128
SARRALTROFF , Jockersberg, trace, site 8	129
SARRALTROFF , les Murs des Païens, zone de dépôt	129
VIEUX-LIXHEIM , Neumatt, zone de dépôt	130

VOSGES	131
---------------	------------

Tableau des opérations autorisées	131
Carte des opérations autorisées	133
BLÉVAINCOURT - DAMBLAIN - ROBÉCOURT , liaison A 31 - ZAC Cap Vosges Damblain, phases 2 et 3	135
BULGNÉVILLE , rue du Pont de l'Épêche, le Retrompchamp	135
CHÂTEL-SUR-MOSELLE , le Grand Pré, le Haut Laxis, tranche 1	136
CONTREXÉVILLE , la Haie des Étalons	136
CONTREXÉVILLE , la Haie des Étalons	136
CONTREXÉVILLE , route des Lacs, Diabeticom	136
CONTREXÉVILLE , rue de l'Église, ancien cimetière paroissial	137
CORCIEUX , les Grandes Fourrières, Grand-Pré, petit Hapon, pré Gros Chien et ferme des Échirés	137
DAMAS-ET-BETTEGNEY , les Moinches	137
DAMBLAIN , base aérienne 133, parc d'activité de la base aérienne 133, ZAC Cap Vosges, tranche 2	138
DINOZÉ , R.D. 157, rue de la Haute Roche, la Roche Guérin, au Pré Pâturage	138
DOMPAIRE , rue de la Corvée, la Croisette, voie communale n° 2	138
FERDRUPT , Remanvillers	139
GRAND , 15 rue des Roises, garage Ménétret	139
ISCHES , église Saint-Brice	141
JEUXEY , 33 rue du Saut le Cerf, les Fourrières, zone d'activité commerciale	141
JEUXEY , R.D. 46, à Salet, Promo-Brico	141
JEUXEY , R.D. 46, au-dessus de Salet	142
LANDAVILLE , carrefour routier R.D. 164, surveillance de travaux	142
LE THILLOT , les mines de cuivre	142
MANDRES-SUR-VAIR , le Framont, tamisage de déblais issus de fouilles clandestines des tumuli	143
RAON-L'ÉTAPE , la Trouche, extension de la carrière de Trapp, tranche 1	143
RÉHAINCOURT , le Chenot, R.D. 12, chemin des Tilles	144
RUGNEY , commanderie des Templiers de Xugney	144
RUPT-SUR-MOSELLE , rue Napoléon Forel et rue de Parier	145

THAON-LÈS-VOSGES, rue Jean-Marie Compas	146
VALLEROY-LE-SEC, Conraux, le Retaupré	146
VILLONCOURT, la Campagne	146

PROSPECTIONS INVENTAIRES, PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE ET PROSPECTIONS THÉMATIQUES

147

La Lorraine et la frange orientale de la Champagne-Ardenne de la fin du Néolithique au Bronze ancien (PCR)	149
Les enduits peints gallo-romains sur les territoires des Leuques et des Médiomatriques (PCR)	150
La pierre aux périodes historiques en Lorraine : de l'extraction à la mise en œuvre (Lorraine) (PCR)	151
La céramique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (du V ^e -VI ^e s. aux X ^e -XI ^e s.) entre Meuse et Rhin (PCR)	153
Les formes d'organisation de la production du fer en métallurgie ancienne. Systèmes de production et chaîne opératoire dans les ateliers de l'est du Bassin parisien, de l'âge du Fer au haut Moyen Âge en Lorraine, Bourgogne, Île-de-France et Champagne-Ardenne (PCR)	154
De l' <i>oppidum</i> gaulois de Boviolles à l'agglomération antique de <i>Nasium</i> (Meuse) (PCR)	154
BLIESBRUCK - REINHEIM (Moselle), recherches archéologiques sur un site transfrontalier (PCR)	156
L'agglomération antique de Grand (Vosges) (PCR)	157
Les occupations du Paléolithique au Mésolithique de la vallée de l'Orne à la moyenne vallée de la Moselle entre Metz et Thionville (PT)	158
Prospection subaquatique vallée de la Moselle : Dieulouard, <i>sur le Vieux Pont</i> et <i>le Spitz</i> (Meurthe-et-Moselle), et Lunéville, <i>le Haut Rivage</i> (Meurthe-et-Moselle) (PT)	159
Parcelles et habitats fossiles du piedmont vosgien (Moselle) (PT)	160
NIEDERSTINZEL, maison forte de <i>Géroldeck</i> (Moselle) (PT)	161
Les nécropoles tumulaires protohistoriques du département des Vosges - secteur de Contrexéville	162
BEAUFREMONT, château de Beaufremont (Vosges), chantier d'étude du bâti (PT)	162
FONTENOY-LE-CHÂTEAU, tour des Lombards (Vosges) (PT)	163

PERSONNEL DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

165

L O R R A I N E

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

	MEUTHE-ET- MOSELLE (54)	MEUSE (55)	MOSELLE (57)	VOSGES (88)	NON RELIÉ À UN DÉPAR- TEMENT	TOTAL
OPÉRATION PRÉVENTIVE DE DIAGNOSTIC (OPD)	28	15	74	18	/	135
FOUILLES D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (FPREV)	7	2	15	1	/	25
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	1	/	3	2	/	6
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)	/	1	2	1	5	9
SONDAGES AUTORISÉS (SD)	2	2	1	8	/	13
PROSPECTIONS THÉMATIQUES ET AVEC MATÉRIEL SPÉCIALISÉ (PT-PRM)	/	/	4	5	3	12
PROSPECTIONS INVENTAIRES (PI-PDR)	3	8	21	5	6	43
TOTAL	41	28	120	40	14	243

MEURTHE-ET-MOSELLE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
7536	ATTON, rue de Morville, Armoiselle	André GLAD (Inrap)	OPD			1
7886	AUDUN-LE-TICHE - RUSSANGE - VILLERUPT, R.D. 16, liaison A 30 - Belval, déviation d'Audun-le-Tiche	Vianney RASSART (COL)	OPD	14-20-25	PRO-GAL-MA- MOD	2
7975	BAINVILLE-SUR-MADON, la Corvée du Village	Philippe KLAG (Inrap)	OPD			3
7648	BLÂMONT, château	Jimmy COSTER (Inrap)	SD	24	MA-CON	4
7846	BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON, les Longues Rayes, rue de Maidières, ZAC les Longues Rayes	Virgile RACHET (Inrap)	FPREV	12-14-15- 18-20	NEO-BRO-FER- GAL	5
8000	BRIEY, place Poincaré	Patrice PERNOT (Inrap)	OPD			6
7571	BRIEY, rue des tilleuls, lotissement Les Petits Hauts II	Xavier ANTOINE (Inrap)	OPD			7
7923	BUISSONCOURT - LENONCOURT, mines de sel de Cerville-Buissoncourt, tranche 1	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	20	GAL-IND	8
7541	CHALIGNY, Courberaie	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			9
7539	CUTRY, près de Vaux	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD	20	CON	10
7917	DAMPVITOUX - DOMMARTIN-LA- CHAUSSÉE - HAGÉVILLE - SAINT- JULIEN-LÈS-GORZE, aérodrome, Chambley Planet'Air	Sébastien VILLER (Inrap)	OPD	20	CON	11
8031	DIEULOUARD, 9 rue du Stade	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			12
7572	DIEULOUARD, chemin Enfoncé	Xavier ANTOINE (Inrap)	OPD			13
7626	ÉCROUVES, rue du Mémorial du Génie, ZAC Thouvenot-Bautzen-Polygone	Jean-Marie BLAISING (Inrap)	OPD	20	CON	14
7562	ÉCROUVES, ZAC Thouvenot-Bautzen- Polygone, site 1	Rachel BERNARD (Inrap)	FPREV	5-7-11-12- 13-15-20	PAL-NEO-FER- GAL-CON	15

7627	HATRIZE, poirier le Loup	Renée LANSIVAL (Inrap)	FPREV	20	GAL-HMA-MA	16
7538	JAILLON, au Coin Bigarré, les Grandes Haies, le Pâtis de Haine, carrière COGESUD	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			17
8010	LAY-SAINT-CHRISTOPHE, au Moulin Noir	Murielle GEORGES-LEROY (SDA)	SD			18
7537	LIVERDUN, côte Chatillon	Virgile RACHET (Inrap)	OPD	14-25	PRO-CON	19
7958	LUNÉVILLE, jardin du château ducal	Cécile TRAVERS (AUT)	FP	25-26	GAL-MA-MOD	20
7922	LUNÉVILLE, rue du Pont Rouge, restauration de la chapelle et des espaces adjacents	Sébastien JEANDEMANGE (Inrap)	FPREV	25-27	GAL-MA-MOD	21
7535	MARS-LA-TOUR, clos Vigel	Xavier ANTOINE (Inrap)	OPD			22
7921	MARS-LA-TOUR, la Passée, station de traitement des eaux usées	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	20	GAL	23
7573	MEXY, les Racrutes, ZAC les Racrutes, site 1	Franck GÉRARD (Inrap)	FPREV	13-20	NEO-HMA	24
7633	NEUVES-MAISONS, rue Gambetta, les Terrasses de Saint-Vincent	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			25
7959	PIERREVILLÉ - XEUILLEY, carrière Vicat	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			26
7957	PONT-À-MOUSSON, la Vitree, ZAC de l'Embise	Philippe KLAG (Inrap)	OPD	14-20-22-27	PRO-HMA-MA	27
7549	ROSIÈRES-AUX-SALINES, grand Bois de Xarthe, ZAC industrielle de Dombasle - Rosières-aux-Salines, sites 11 et 13	Nicolas TIKONOFF (Inrap)	FPREV	16-20-22	FER-GAL	28
7999	SAINT-CLÉMENT, les Avrots, carrière Thiriet	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			29
7629	SAXON-SION, 6 rue Notre-Dame	Patrice PERNOT (Inrap)	OPD	25	CON	30
7966	TOMBLAINE, Batlinchamp, les Plaines de Batlinchamp, phase 3	Nicolas TIKONOFF (Inrap)	OPD			31
8034	TOUL, 780 rue Georges Clémenceau, chemin de la faïencerie, phase 1	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			32
8033	TOUL, 870 avenue Georges Clémenceau, faïencerie Bellevue, phase 2	Rémy JUDE (Inrap)	OPD	25	CON	33
7649	TOUL, ancienne cathédrale Saint-Étienne, place Charles de Gaulle, travaux d'assainissement, tranche 1	Rémy JUDE (Inrap)	OPD	23	CON	34
7838	TOUL, rue Gabriel Mouilleron	Virgile RACHET (Inrap)	OPD	14	PRO	35
7574	TOUL, ZAC Toul Tacconnet Est, phases 1 et 2	Rémy JUDE (Inrap)	OPD	14-18-20	BRO-FER-GAL-MOD-IND	36
7984	VANDIÈRES, sur la route de Pagny, gare d'interconnexion LGV-TER	Sophie GALLAND (Inrap)	OPD		IND	37
7548	VELAINE-EN-HAYE, ZAC Herbue Chalin	Simon COUBEL (AUT)	FPREV	15-25	FER	38

* : cf. carte de répartition des sites.

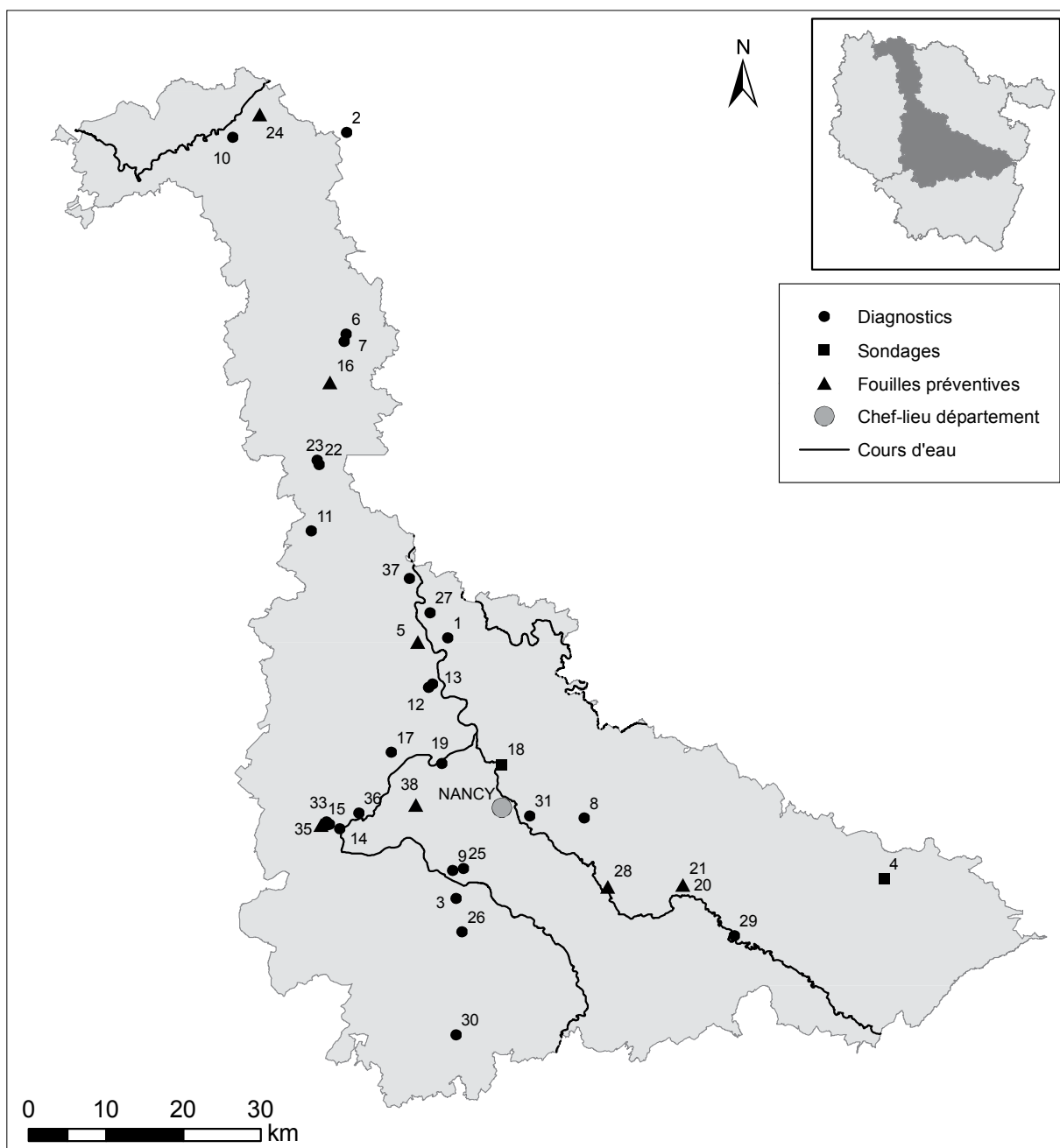
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEURTHE-ET-MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9



MEURTHE-ET-MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

ATTON

Rue de Morville, Armoiselle

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine sur la commune d'Atton dans le cadre du projet de réalisation d'un lotissement, au lieu-dit *Armoiselle*, sur une superficie de 64 338 m².

Le projet est localisé en bordure du tracé de la voie romaine Lyon-Trêves.

Le substrat est constitué d'alluvions anciennes des bords de la vallée de la Moselle formant une terrasse.

Malgré la proximité d'une voie antique, les sondages n'ont pas révélé la présence de vestige ou site archéologique.

André GLAD

AUDUN-LE-TICHE - RUSSANGE - VILLERUPT

R.D. 16, liaison A 30 - Belval,
déviation d'Audun-le-Tiche

Protohistoire -
Gallo-romain -
Moyen Âge - Moderne

Le diagnostic réalisé sur la liaison A 30 - Belval a permis de mettre en évidence une présence humaine à partir de la Protohistoire à travers la présence de céramique en position secondaire. Pour la période romaine, une structure pourrait correspondre à un four domestique ou artisanal, mais aucun matériel datant n'a pu confirmer cette analyse. En tout état de cause, la structure de combustion est antérieure au XIX^e s. Elle ressemble assez aux autres structures de combustion

connues dans la région et attribuables à des habitats. La céramique romaine est présente, mais n'est liée à aucune structure en particulier. Les structures attribuables aux périodes médiévale et moderne (mares et fossés parcellaires), suggèrent que l'on est dans des pâtures éloignées de l'habitat. La trop grande dispersion des structures et du matériel ne permet pas d'offrir d'analyses plus précises.

Vianney RASSART

BAINVILLE-SUR-MADON

La Corvée du Village

Préalablement à la réalisation d'un lotissement, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à Bainville-sur-Madon, au lieu-dit *la Corvée du Village*, au nord-est d'un établissement hospitalier. Réalisés sur une surface de 28 665 m², les sondages n'ont pas permis de mettre en évidence des vestiges archéologiques hormis des drains empierrés présents

sur la moitié nord-ouest de l'emprise. Aucun vestige d'origine anthropique, à l'exception de quelques fragments de tuiles « canal », n'a été découvert dans les limons traversés par les sondages. Les deux tiers de l'emprise sont recouverts par des remblais récents, dont la mise en place a détruit partiellement les couches représentant un potentiel archéologique.

Philippe KLAG

BLÂMONT

Château

Moyen Âge - Contemporain

Cette opération de diagnostic a été réalisée sur 50 m². Elle a permis de détecter la présence le long d'un mur du XIX^e s. d'une construction plus ancienne. Le diagnostic

a en partie permis de découvrir ce qui semble être une des courtines originelles du château.

Jimmy COSTER

BLÉNOD-LÈS- PONT-À-MOUSSON

Les Longues Rayes, rue de Maidières, ZAC les Longues Rayes

Néolithique - Âge du
Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain

En mars 2008, un vaste diagnostic archéologique a été réalisé sur près de 10 ha à l'emplacement de la future ZAC les Longues Rayes à Blénod-lès-Pont-à-Mousson (cf. *Bilan scientifique régional 2008*, p. 287). Ce diagnostic a permis de mettre en évidence une occupation relativement lâche et couvrant une très longue plage chronologique qui va du Campaniforme moyen à la période gallo-romaine. Une fouille a donc été prescrite, sur une surface d'environ 10 000 m², sur la zone la plus dense et la moins hétérogène chronologiquement, puisque la plupart des structures semblait appartenir à l'âge du Bronze final ou au premier âge du Fer.

La fouille a confirmé la présence d'un habitat protohistorique, caractérisé par l'existence d'installations domestiques (bâtiments, foyers) et peut-être artisanales (four et fosse d'extraction) et surtout de nombreuses structures agricoles et plus précisément de stockage (silos, vases-silos, greniers). Un parcellaire fossoyé, peut-être gallo-romain, a également été mis en évidence lors du décapage exhaustif des parcelles intéressées. Globalement, les vestiges sont répartis sur l'ensemble de la zone décapée ; ils sont cependant relativement groupés, dessinant trois secteurs de plus forte densité archéologique, l'un au nord, l'autre à l'est et le dernier au sud. Ces secteurs n'ont pas nécessairement de

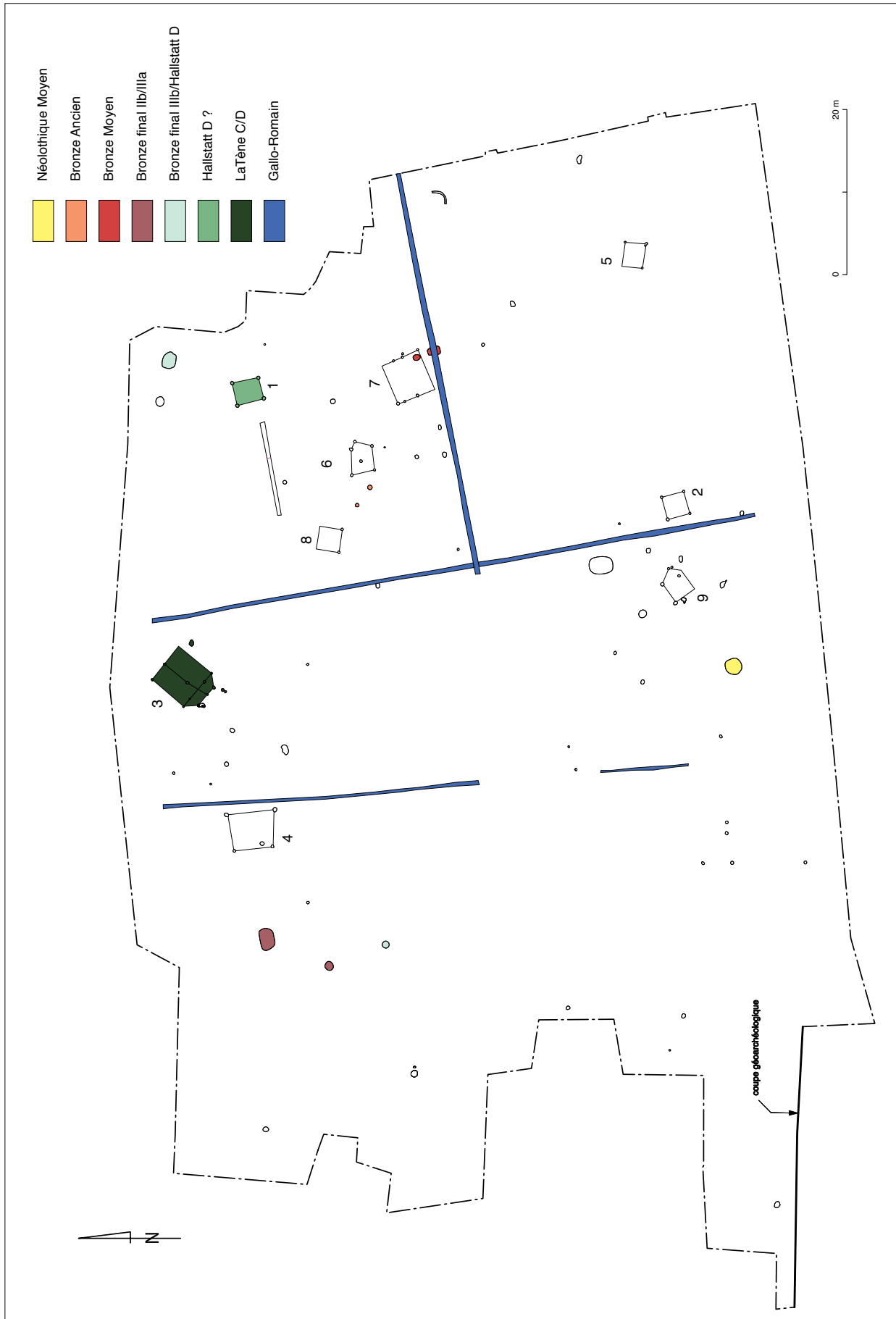
signification chronologique ni même structurelle. En effet, les différents éléments pré- et protohistoriques mis au jour (bâtiments, silos, foyers, etc.) présentent un caractère diachronique certain puisqu'ils concernent le Néolithique moyen, le Bronze ancien et le Bronze moyen, le Bronze final IIIb/Hallstatt C et le Hallstatt D, La Tène C/D et vraisemblablement la période gallo-romaine. Cependant, un grand nombre de structures reste sans attribution chronologique certaine, faute d'élément de datation pertinent.

Ce site participe à la documentation de l'occupation de la vallée de la Moselle aux périodes pré- et protohistoriques. La longueur des plages chronologiques mises en évidence démontre, une fois de plus, la pérennité de l'occupation de certains terroirs, pérennité vraisemblablement guidée avant tout par un déterminisme environnemental (richesse des terroirs, proximité de cours d'eau etc.).

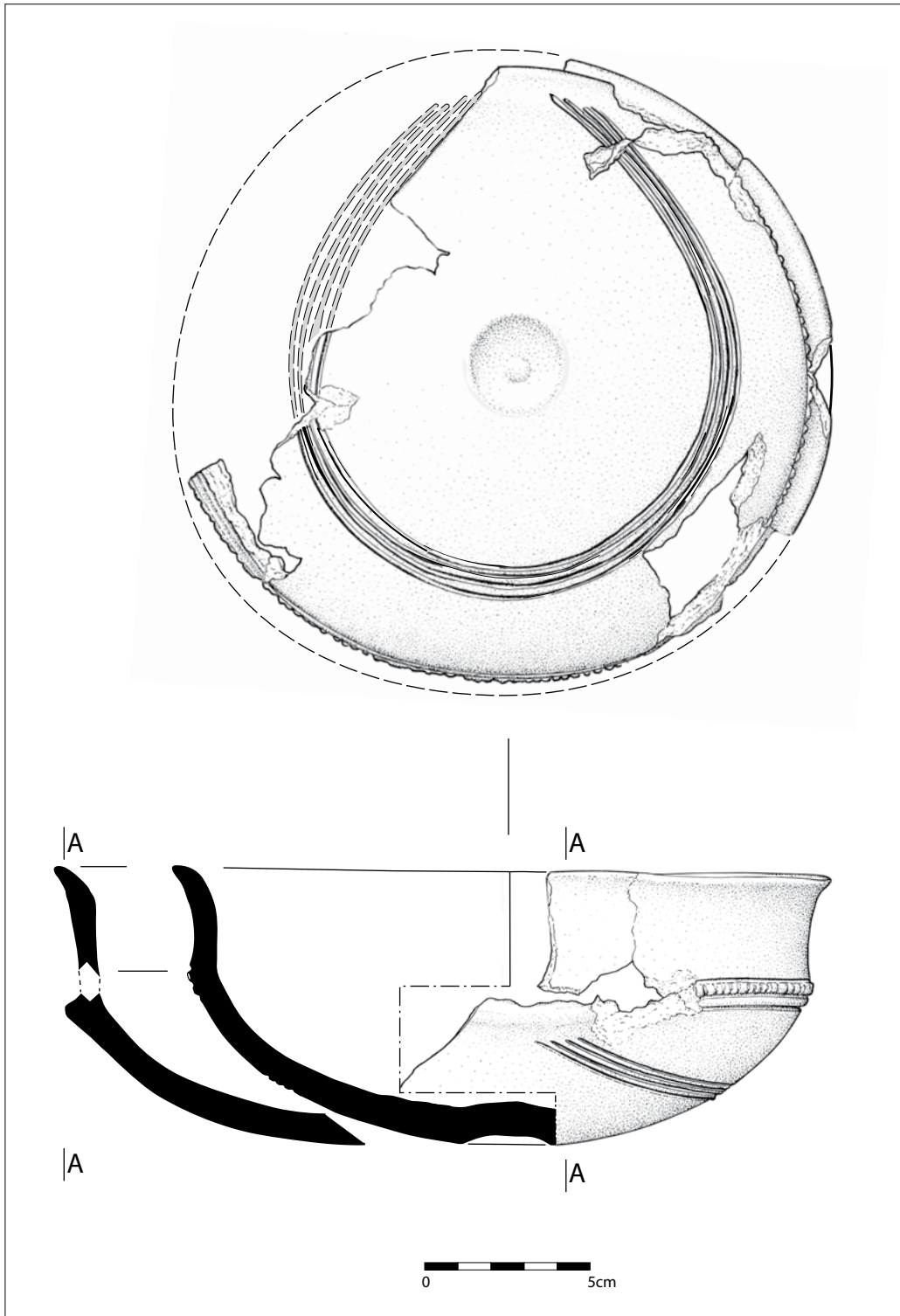
Virgile RACHET



BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON,
les Longues Rayes, rue de Maidières,
ZAC les Longues Rayes
La structure 252 en cours de fouille au laboratoire (cliché : V. RACHET).



BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON,
 les Longues Rayes, rue de Maldières, ZAC les Longues Rayes
 Plan général phasé du site (DAO : F. VERDELET).



BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON,
les Longues Rayes, rue de Maidières, ZAC les Longues Rayes
Tasse hémisphérique à ressaut provenant du dépôt 252, caractéristique du Bronze C2
(DAO : F. PETITNICOLAS)

BRIEY

Place Poincaré

Les sondages archéologiques prévus dans le cœur historique de Briey offraient pour la première fois l'opportunité d'avoir accès, sur une surface très conséquente (environ 2 800 m²), aux archives du sous-sol de la ville. L'espace concerné est situé dans l'emprise du premier noyau spécifiquement urbain développé à l'extérieur du château primitif daté du X^e s., à l'emplacement du cimetière rattaché à l'église Saint-Gengoulf et à proximité des fortifications de l'enceinte urbaine du bourg Saint-Gengoulf. Suite apparemment à une incompréhension de la municipalité, les travaux d'aménagement de la place ont été entrepris et étaient en cours de réalisation lors de l'intervention archéologique. Seul un creusement subcirculaire d'environ 6 m de diamètre et de 1,20 m de profondeur était accessible à l'emplacement d'un futur bassin. Un sondage manuel d'1 m² a permis de reconnaître ponctuellement la séquence stratigraphique jusqu'à

2,10 m de profondeur. Une seule autre couche, dont la base n'a pas été atteinte, a été mise en évidence sous 0,80 m de remblais hétérogènes récents (XX^e s.), communs à l'ensemble du périmètre du bassin. Ce gros remblai homogène de haut en bas était composé d'une argile compacte, de couleur brun clair à brun gris selon les endroits, mêlée à de nombreuses plaquettes calcaires de tout calibre. Notons la présence récurrente d'ossements humains, qui confirment la présence d'anciennes inhumations perturbées rattachables au cimetière paroissial de l'église Saint-Gengoulf adjacente. Faute de mobilier archéologique datant, il n'est pas possible de préciser l'époque de la démolition (partielle ?) de l'ancien cimetière et la mise en place de cette puissante couche. Aucun élément structuré particulier n'a été reconnu.

Patrice PERNOT

BRIEY

Rue des tilleuls, lotissement Les Petits Hauts II

Un diagnostic archéologique a été réalisé au nord de la commune. Le terrain concerné par le projet d'habitation couvre une surface de 43 200 m². Aucun élément archéologique n'a été repéré. Le substrat a pu être observé à une profondeur de 0,30 m à 0,80 m. Il

est composé de calcaire oolithique et coquillier de la formation géologique du Bajocien. Toute la parcelle a pu être sondée.

Xavier ANTOINE

BUISSONCOURT - LENONCOURT

Mines de sel de Cerville-Buissoncourt, tranche 1

Gallo-romain - Indéterminé

Le projet d'exploitation de mines de sel, phase I, situé sur les bans communaux des communes de

Buissoncourt et Lenoncourt, aux lieux-dits *la Tuilerie* et *Houssémont*, a fait l'objet d'une campagne de diagnostic

préventif concernant un secteur relativement sensible archéologiquement. Il a été possible d'observer que le terrain contenait une faible couverture sédimentaire de 0,05 m à 0,35 m d'épaisseur, terre végétale comprise. Les 55 800 m² de la surface diagnostiquée n'ont révélé aucun vestige archéologique. Seuls quelques artefacts

de l'époque gallo-romaine (tuiles) ainsi que des drains en pierre de période indéterminée ont été retrouvés dans les sondages de la moitié est de la parcelle sondée.

Gilles MANGIN

CHALIGNY

Courberaie

Suite à l'aménagement d'un lotissement sur la commune de Chaligny, un diagnostic archéologique

préventif a été réalisé sur une surface de 12 400 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Virgile RACHET

CUTRY

Prés de Vaux

Contemporain

Le projet de création d'un lotissement de 22 190 m², au lieu-dit *prés de Vaux*, a justifié la réalisation d'un diagnostic archéologique. Malgré un fort potentiel archéologique, les 68 sondages réalisés sur l'emprise

du futur aménagement n'ont pas livré d'autres structures que des drains empierrés appartenant probablement à la période contemporaine.

Lonny BOURADA

DAMPVITOUX - DOMMARTIN-LA-CHAUSSÉE - HAGÉVILLE - SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE

Aérodrome, Chambley Planet'Air

Gallo-romain

La première tranche des sondages archéologiques réalisés à l'emplacement de la base de Chambley-Bussièrès se sont déroulés entre les 16 et 30 septembre 2009. Cette ancienne base militaire de l'OTAN est aujourd'hui propriété du Conseil Régional de Lorraine. Le diagnostic effectué s'inscrit dans le cadre d'une opération phasée sur 2009 et 2010.

Elle vise à évaluer le potentiel archéologique d'une quarantaine d'hectares de terrains faisant partie du futur projet Chambley Air Base. Sur ce site s'établiront des entreprises, une ZAC et seront aménagées de nouvelles infrastructures dont une piste pour planeurs et des aires de stationnement.

Le site 1 a été mis au jour au niveau de l'implantation de la future piste à planeurs, dans des terrains plats et faiblement remaniés. Il s'agit d'une occupation antique ayant livré quelques éléments céramiques attribuables au III^e s. de n. è. Celle-ci est matérialisée par une quinzaine de structures, négatifs de poteaux, fossé et aire aménagée en dur. Ces vestiges traduisent

la présence d'un site probablement structuré, pouvant livrer, à terme, les plans de plusieurs édifices. Ils feraient partie d'une petite unité d'exploitation rurale en matériaux périssables, voire d'un site plus vaste qui s'étendrait dans les parcelles mitoyennes.

Sébastien VILLER

DIEULOUARD

9 rue du Stade

Suite à un projet de construction d'un pavillon sur la commune de Dieulouard, un diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur une surface de 500 m²

environ. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Virgile RACHET

DIEULOUARD

Chemin Enfoncé

Un diagnostic archéologique a été réalisé au sud-ouest du centre historique de Dieulouard. Le terrain concerné par le projet de création d'un lotissement d'une surface de 13 700 m² présente un pendage nord-sud de 10 à

15 %. Aucun élément archéologique n'a été repéré. Le substrat a pu être observé à une profondeur de 0,30 m à 2 m. Il est composé de marne et de calcaire du Bajocien. Toutes les parcelles ont pu être sondées.

Xavier ANTOINE

ÉCROUVES

Rue du Mémorial du Génie,
ZAC Thouvenot-Bautzen-
Polygone

Contemporain

Un projet d'aménagement sur 15 417 m² visant à étendre la zone industrielle a motivé une prescription de diagnostic archéologique. Sur la partie centrale de la zone, les remblais avaient jusqu'à 3 m d'épaisseur.

De ce fait, les sondages y ont été immédiatement remblayés, d'autant plus que le terrain était fréquenté par des promeneurs.

Les sondages ont été densifiés autour des vestiges

d'un chemin afin d'en restituer au mieux le tracé.

Les sondages positifs, les structures archéologiques découvertes dans ceux-ci ainsi que les sondages négatifs proches ont fait l'objet d'un relevé précis par un

topographe. L'ensemble des sondages a été rebouché à l'issue de l'opération.

Jean-Marie BLAISING

ÉCROUVES

ZAC Thouvenot-Bautzen-Polygone, site 1

Paléolithique -
Néolithique - Âge du
Fer - Gallo-romain

À proximité de Toul, l'étude du site d'Écrouves, ZAC Bautzen-Thouvenot-Polygone, a permis d'appréhender différentes phases d'occupations humaines entre la période préhistorique et le début du V^e s. de n. è. Les premiers indices de fréquentation de l'homme, caractérisés par la présence d'un petit corpus d'artéfacts ayant trait à la vie quotidienne (hache polie, lame à encoche, armature de scalène, lame de hache polie, lame à trois pans et divers éclats de silex ou de chaille) remontent à la Préhistoire, du Paléolithique supérieur au Néolithique final.

Localisé à moins de 500 m, le cours d'eau de l'Ingressin fut l'ancien lit de la Moselle avant sa capture par la Meurthe au début de l'ère quaternaire. Le facteur environnemental a donc potentiellement favorisé l'implantation de l'homme dans ce secteur, comme ce fut le cas notamment pour le bassin de la Moselle au Néolithique ancien.

Les traces d'implantation humaine les plus anciennes résident dans un petit établissement à vocation agropastorale datant de la fin du premier et du deuxième âge du Fer (Ha D2/D3 jusqu'à La Tène C). Dans un premier temps, il s'organise autour d'une zone d'habitat ceint par un double système de fossés et renforcé au nord par une palissade extérieure. La faible profondeur d'ancrage des fossés permet de favoriser l'hypothèse d'un système non seulement constitutif de la limite du parcellaire, en matérialisant un marquage ostentatoire et symbolique du territoire, mais également d'un moyen efficace de drainage des eaux de ruissellement dans un contexte topographique pentu. Même si son extension n'a pu être cernée dans sa globalité, l'opération de diagnostic archéologique menée en 2007 sur une superficie de 45 ha a permis de circonscrire la zone de vestiges conservés (cf. *Bilan scientifique régional 2007*, p. 152-153). Cette absence de vestiges autour du site 1 traduit le fait que les fermes sont généralement implantées au cœur d'un terroir. Au cœur de la zone enclose d'une superficie minimale de 2 000 m², seuls deux bâtiments sur poteaux de bois ont pu être clairement identifiés. Occupant la partie nord

de l'enclos, ces derniers couvrent des surfaces au sol comprises entre 15 m² (un aménagement extérieur de 9 m² y est additionnable) et 25 m². À quelques 10 mètres au nord de ces deux derniers, toujours compris dans l'espace enclos, une concentration de poteaux semble indiquer la possibilité d'un troisième bâtiment à vocation indéterminée. Sur le site d'Écrouves, les activités artisanales sont illustrées à travers des rejets de scories de fer et un galet chauffé contenus dans un des trous de poteau d'un des bâtiments, pouvant attester de la pratique ponctuelle de réfection d'objets. La partie sud de la zone enclose pouvait être dédiée aux activités agropastorales. Le pacage des animaux, quoique représenté sur le site à travers la faible présence de restes de consommation de bœuf et de caprinés, pouvait se dérouler dans l'*outfield*, en dehors de l'exploitation proprement dite. Notons que, d'un point de vue régional, le système d'enclos fossoyé est connu au moins depuis la période du Hallstatt C. D'autres concentrations de trous de poteau ont été repérées au sein de l'enclos sans qu'aucun plan de bâtiment n'ait clairement été dégagé. Même si, souvent, la lisibilité du plan au sol des bâtiments de l'âge du Fer est improbable, surtout en milieu rural, la charpente s'appuie généralement autant sur les parois que sur des poteaux axiaux.

Dans un second temps, à l'est du site, se développe une batterie de bâtiments sur poteaux de petite surface (de 2,50 m² à 15 m²) potentiellement dédiés au stockage des denrées agricoles tels que l'illustrent les macro-restes carbonisés contenus notamment au sein d'un bâtiment sur quatre poteaux (blé et céréales indéterminées). Même s'il est difficile d'établir clairement l'articulation chronologique de l'occupation humaine du site, cette zone de stockage semble tout au moins s'organiser autour de deux pôles de regroupements dont le premier répond à un alignement (avec une série de cinq bâtiments pour le groupe A) et d'un bâtiment unique et d'une fosse-dépotoir (pour le groupe B). Des graines carbonisées de céréales (orge vêtue, blé et indéterminées) et de légumineuses (ers) issues des bâtiments 2 et 3 ont pu être datées par radiocarbone,

révélant respectivement leur attribution au Hallstatt D2-D3/La Tène A/B et La Tène B/C. Ces résultats permettent d'envisager le panel des espèces végétales stockées, consommées et probablement cultivées *in situ* par les habitants de la ferme. Les greniers sont généralement représentatifs d'un site de production parce que ce schéma induit que les semences nécessaires pour les semailles / récoltes pour l'année suivante soient produites sur place. Même si la présence de matériel de mouture témoigne de gestes de consommation au sein du groupe producteur, à travers la transformation et la consommation des produits agricoles sur place (légumineuses dont l'ers et céréales dont l'orge vêtue), cela n'exclut nullement la possibilité d'échanges commerciaux avec un autre groupe. En effet, du point de vue du contexte géographique, le site est localisé à quelques 4,5 km des portes de la ville de Toul. La probabilité que cette dernière ait été un *oppidum* ou qu'il y ait eu un site de hauteur fortifié dans ses environs immédiats, notamment sur le mont Saint-Michel, situé à quelques centaines de mètres du site, a été envisagée par plusieurs auteurs.

Quelques rares indices matériels témoignent de la perdurance de l'homme dans ce secteur d'Écrouves à La Tène finale notamment à travers le mobilier céramique collecté au sein de fosses de rejets.

Le site d'Écrouves met en lumière l'évolution des installations rurales entre l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine puisqu'il ne s'agit pas une création *ex nihilo*. Comme cela a été vérifié en Picardie, les phénomènes de diversification, de spécialisation et d'accroissement de la taille des bâtiments témoignant d'une plus grande ouverture économique des campagnes vers les centres consommateurs à cette période de mutation. L'occupation antique du site est donc caractérisée par l'établissement d'une petite exploitation agro-pastorale depuis le Haut-Empire jusqu'au début du V^e s. sans discontinuité, localisée à l'emplacement de la ferme de l'âge du Fer. L'habitat se répartit, d'une part, à travers un premier noyau de bâtiments en bois regroupés au nord-est du site (bâtiments d'habitation, resserres et un grenier surélevé sur six poteaux) autour d'un puits (bois de cuvelage datés de la deuxième moitié du I^{er} s. de n. è.) et, d'autre part, par un bâtiment d'architecture mixte associant bois et pierre, de superficie plus importante (soit 88 m²). Ce dernier donnait sur un espace ouvert, lequel desservait également deux bâtiments d'habitation ou annexes. La façade du bâtiment principal maçonné semble respecter la limite physique du parcellaire laténien, puisque sa façade est répond, selon toutes vraisemblances, à la limite orientale du fossé d'enclos. Ce bâtiment abritait alors une petite forge artisanale, en fonction après un épisode d'incendie intervenu entre le milieu du III^e s. et le début du V^e s. (fait souligné par la présence de battitures et de nombreux objets en métal). Mais ces indices n'indiquent pas forcément le travail d'un artisan spécialisé, mais peut être le produit d'actions d'entretien et réparation du matériel et des bâtiments. Cet établissement rural était également doté

d'une mare, d'une superficie d'environ 234 m², aux berges ponctuellement aménagées à l'ouest pour en faciliter l'accès depuis la zone d'habitat. Ses couches d'abandon ont livré de nombreux témoignages des activités humaines à travers notamment le travail de boucherie et/ou de l'artisanat, l'abattage d'animaux d'élevage portant essentiellement sur le bœuf avec prédominance des restes de tête dans la mare, mais également des activités agricoles et domestiques à travers une forte densité de macro-restes carbonisés de céréales, issus probablement de la purge de foyers domestiques. Une quarantaine de monnaies réparties sur l'ensemble de sa surface induit la question de la mise en place d'un rituel de jet de pièces de monnaies à cette période. L'implantation d'un grenier surélevé sur six poteaux, situé au sein de l'habitat en matériaux périssables, atteste de l'action de conservation des denrées agricoles ou bien la conservation des semences pour l'année suivante à l'échelle familiale durant la période du Haut-Empire. Par la suite, les denrées agricoles (majoritairement des céréales) semblent être principalement conservées dans le grenier de l'habitation maçonnée aux III^e-IV^e s. (graines piégées dans les trous de poteaux lors d'un épisode d'incendie). En effet, l'agriculture de cette époque est basée sur la céréaliculture (blé indéterminé, épeautre, amidonnier, orge vêtue polystique et millet commun). La polyculture des céréales d'hiver (blé nu, épeautre, engrain) et d'été (orge vêtue polystique, amidonnier, millet commun) garantissait un choix adapté au sol et aux conditions climatiques, ce spectre de céréales étant typique pour l'Antiquité. La culture du blé nu et de l'épeautre était alors particulièrement importante car ces deux blés sont bien panifiables et ont principalement servi à la préparation du pain et des pâtisseries. L'engrain, l'amidonnier et le millet commun représentent des cultures céréalières secondaires. Les légumineuses ont été principalement consommées cuites et préparées en forme de bouillies et purées. Comme énoncé précédemment, cet établissement rural a pu de surcroît s'être tourné vers le secteur de l'élevage de caprinés et, de manière certaine, il se spécialise dans l'abattage de bœuf, de porc et de cheval pour la viande, parallèlement à sa vocation agricole. En effet, une zone de parage d'animaux d'élevage a été cernée à proximité immédiate du plan d'eau, source d'eau potable pour le bétail, dont un petit chemin empierré en assurait le lien. Cette zone d'habitat a pu donc être le théâtre d'une activité artisanale de boucherie située aux portes de la *civitas* de Toul (*Tullum Leucorum*) - (chef-lieu de cité des Leuques durant le Bas-Empire ?). Située ainsi à l'écart de l'agglomération antique, ce site répondait de fait à des conditions sanitaires et de gestion des nuisances inhérentes à ce type d'activité. L'approvisionnement des villes en denrées alimentaires constituait alors un débouché majeur pour les établissements ruraux comme Écrouves en adaptant leur production aux demandes spécifiques des agglomérations. Même si la ferme d'Écrouves se différencie des autres petits

établissements à vocation agro-pastorale lorraine par son organisation propre, elle s'apparente néanmoins par la taille de son exploitation agricole et par son isolement potentiel aux fermes antiques de la région. Même si le site d'Écrouves n'est pas réoccupé à travers l'époque médiévale, ces informations offrent la possibilité d'un paysage ouvert de terres cultivées ou

encore de friches. Il faudra attendre le milieu du XX^e s. pour que les lieux soient à nouveau le théâtre d'une implantation humaine avec la création du 15^e Régiment du Génie de l'Air (casernement Thouvenot).

Rachel BERNARD

HATRIZE

Poirier le Loup

Gallo-romain - Haut
Moyen Âge - Moyen Âge

Localisé dans le nord du département de la Meurthe-et-Moselle, à quelques kilomètres au nord de Conflans-Jarny, Hatrize est un village de la vallée de l'Orne, affluent de la rive gauche de la Moselle.

La fouille préventive, préalable à un projet de lotissement, s'est déroulée au lieu-dit *poirier le Loup*, situé en périphérie immédiate du village.

Deux grandes phases chronologiques ont été observées : la première est attribuée à la période mérovingienne (fin V^e/VI^e-VII^e s.) et la seconde se développe de la période carolingienne (XI^e-XII^e s.). Toutefois, quelques éléments antiques, recueillis au sein du secteur mérovingien, nous signalent la présence d'une occupation du Haut-Empire dans les environs proches. Quelques tessons du bas Moyen Âge ont également été prélevés.

L'occupation la plus importante, du IX^e s. au XII^e s., présente deux séquences révélées par la stratigraphie relative. La première séquence, matérialisée par des excavations (poteaux avec ou sans calage, fosses, tracés linéaires, sablières basses, un bâtiment sur poteaux, deux cabanes excavées, un four domestique avec fosse d'accès, un silo ou four de torréfaction, est sous-jacente à une installation plus récente (séquence 2) à laquelle appartiennent les vestiges de bâtiments sur murs de pierre, dont l'intérêt repose sur le mode de construction innovant et le système de drainage mis au point.

Le type de bâtiment, le mobilier et les macro-restes témoignent de la vocation agropastorale de cet établissement rural.

Renée LANSIVAL

JAILLON

Au Coin Bigarré, les Grandes Haies,
le Pâtis de Haine, carrière COGESUD

Suite à l'extension d'une carrière à ciel ouvert de calcaire sur la commune de Jaillon, un diagnostic archéologique préventif a été réalisé, sur une surface

de 33 000 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Virgile RACHET

LAY-SAINT-CHRISTOPHE

Au Moulin Noir

Un diagnostic a été réalisé sur 6 000 m² à Lay-Saint-Christophe, à l'emplacement de la future station d'épuration, au lieu-dit *au Moulin Noir*. Il n'a pas révélé la présence de vestige archéologique hormis quelques

tuiles gallo-romaines dans les niveaux de terre arable et un creusement non daté dans l'angle sud-est des terrains.

Murielle GEORGES-LEROY

LIVERDUN

Côte Chatillon

Protohistoire - Contemporain

Le diagnostic (11 000 m²) a permis de mettre au jour des « pollutions » liées à cette ère industrielle (cendre et charbon avec scories et matériaux de construction). Il a également permis de mettre en évidence l'existence

d'une occupation protohistorique, soit à proximité immédiate, soit totalement érodée aujourd'hui.

Virgile RACHET

LUNÉVILLE

Jardin du château ducal

Moyen Âge - Moderne - Contemporain

Les éléments de terrain mis au jour lors de l'intervention archéologique d'octobre-décembre 2009, qui a porté sur environ 500 m², croisés avec les informations historiques, ont permis de répondre au principal objectif qui était fixé, à savoir, confirmer la présence et préciser la localisation des structures paysagères du XVIII^e s. Ils ont en outre permis de mieux cerner la chronologie des différentes étapes de constitution du site, du Moyen Âge à nos jours.

Le site avant 1620

Près du château : un jardin clos de plan régulier, implanté sur la plateforme de l'ancienne forteresse médiévale, au niveau de l'actuelle esplanade, limité à l'est par le rempart du XII^e s. et surplombant la Vezouze au nord.

Entre l'enceinte du XII^e s., passant au niveau de l'actuelle rue du Général Leclerc, et l'enceinte du XVI^e s., passant

au niveau de l'actuelle rue des Bosquets : des jardins privés situés à l'arrière des maisons du faubourg d'Allemagne et des terrains vagues plus ou moins cultivés.

Au-delà de l'enceinte du XVI^e s. : des terres cultivées situées aux abords de la rivière et des terrains incultes exploités ponctuellement comme sablières ou comme gravières sur le plateau qui s'étire vers l'est.

L'aménagement paysager des abords du château d'Henri II par Hector Parent en 1620

Création d'un parterre implanté au niveau de l'ancien jardin clos, auquel on accède par un escalier en fer à cheval situé dans l'axe du corps de logis du nouveau château.

Création d'un potager clos de murs au sud du château,

auquel on accède par un escalier depuis l'aile sud de la cour d'honneur.

Création d'une terrasse paysagée, dite *terrasse verte* ou *jardin vert* ou encore *jardin du côté du moulin* au nord du château.

Le remaniement des structures paysagères existantes par Yves des Hours, jardinier de Léopold, de 1700 à 1702

Modification de la composition du parterre situé à l'arrière du château : mention de parterres de gazon, d'allées sablées, de quatre bassins dont deux grands bassins octogonaux ornés de naïades en pierre.

Ouverture du potager dit *potager de Madame* ou encore *petit jardin de Madame*, sur l'extérieur - celui-ci semble communiquer avec la ville, au sud, le jardin des Sœurs Grises, à l'est, et le parterre, au nord - et ajout d'éléments décoratifs : mention d'un cadran solaire, de pilastres ornés de corbeilles de fleurs en pierre, de treillages en chêne peints en vert, et d'un bassin circulaire.

Modification de la composition de la *terrasse verte* : mention d'allées sablées et d'un bassin rectangulaire bilobé. En 1707, on cite également un boulingrin, des parterres de gazon et des bordures de buis.

Création d'un premier canal alimentant le moulin situé au nord du château. Sa berge sud, côté château, est revêtue de pierres de taille et surmontée d'un parapet en briques couronné d'une tablette bicolore en briques et en pierres. Sa berge nord, côté prairie, sera aménagée à l'identique en 1706.

Un projet d'agrandissement du jardin encore tâtonnant de 1706 à 1710

Construction d'une nouvelle orangerie et d'un nouveau potager sur des terrains situés au-delà de l'enceinte du XVI^e s., du côté du faubourg d'Allemagne.

Destruction du tronçon de l'enceinte médiévale limitant l'ancien parterre, nivèlement des terrains vagues situés à l'est de la plateforme du château.

Remblaiement de la zone du parterre et création de l'esplanade, surélevée d'environ 1,40 m par rapport à l'ancien jardin d'agrément, et située de plain-pied avec le rez-de-chaussée du nouveau château. Cet espace autrefois végétalisé et intime, devient un espace de circulation et de représentation entièrement minéral, par lequel on transite pour aller de la cour d'honneur au jardin.

Un nouveau plan de jardin dessiné par Jean Richard est mis en œuvre au cours des années 1710, parallèlement à l'agrandissement du château

Amélioration des abords du site : comblement de l'ancien lit de la Vezouze passant au nord du château, aménagement d'un nouveau canal dont a été retrouvé le mur de berge en moellons calcaires, peut-être hérité du canal du moulin aménagé au début du XVIII^e s. et le corroi d'argile, création d'une avenue plantée de tilleuls partant de l'extrémité est du nouveau jardin et se prolongeant jusqu'à Hodonvillé (future avenue de Chanteheux), assainissement et embellissement de la prairie située au nord du canal (plantation d'alignements de peupliers et de tilleuls).

Agrandissement de l'esplanade, probablement vers l'est.

Acquisition de terrains : jardins des maisons du faubourg d'Allemagne, jardin du couvent des Sœurs Grises, terres situées à l'est du château.

Formation de la plateforme du jardin à l'aide de remblais constitués des alluvions anciennes du sous-sol géologique local et apport de bonne terre prélevée dans les jardins environnants (jardins de particuliers lunévillois, jardin du couvent des Sœurs Grises, jardins des maisons du faubourg d'Allemagne) pour constituer le substrat du nouveau jardin.

Creusement du fossé de clôture oriental, situé hors de l'emprise actuelle du jardin, agrémenté d'un revêtement maçonné, peut-être en briques, et d'un pont en bois situé dans l'axe de la grande avenue plantée de tilleuls menant à Hodonvillé (actuel Croismare).

Formation de deux terrasses talutées (talus nord) opérant la transition topographique entre le niveau de la plateforme du jardin et celui du canal. L'emprise au sol du talus haut devait faire autour de 7,80 m de large. Les limites actuelles de ces talus sont relativement conformes à celles du XVIII^e s. En revanche, l'alignement d'arbres qui borde la limite inférieure du talus haut est mal positionné.

Construction de la clôture est de l'esplanade : une grille supportée par un mur en forme d'accolade interrompue en son centre pour donner accès au jardin, une rampe douce permettant vraisemblablement de passer d'un espace à l'autre.

Implantation des structures végétales : un parterre central constitué de parterres de broderies et de parterres de gazon bordés de platebandes, trois grands bosquets compartimentés de palissades de charmilles et plantés de divers arbres et arbustes, des tapis de gazon longeant la clôture est du jardin, des talus engazonnés, au nord, et au sud, le jardin dépendant de

l'hôtel de Craon, clôturé par une palissade de treillage et agrémenté de parterres de gazon, de parterres de broderies, de trois bassins et d'un berceau de treillage. D'après les données de fouille, les arbres et arbustes des bosquets ainsi que les hautes palissades de charmille entourant les compartiments des bosquets ont été plantés en tranchée. Comme le préconise Dezallier d'Argenville, un espace vide de 2 m a été ménagé à l'arrière des palissades pour faciliter leur entretien et laisser respirer les jeunes plants de charmille.

Implantation des allées : d'après les sources, toutes les allées du jardin, hormis l'allée du milieu des talus qui faisait 8,50 m de large et qui était engazonnée, étaient revêtues de sable rouge provenant de Chanteheux. Les quelques traces fugaces observées en fouille permettent d'affirmer que la plupart d'entre elles étaient revêtues de sable rouille et étaient fondées sur une sous-couche de terre battue. Nous avons quelques informations concernant la nature des alignements qui bordaient ces allées. Ainsi, la grande allée est-ouest passant entre les bosquets n° 1 et n° 2 était plantée de marronniers d'Inde, les deux allées latérales situées de part et d'autre du parterre central étaient plantées de tilleuls et de banquettes de charmille, puis d'ifs, la grande demi-lune de l'extrémité est du parterre central comportait des chênes, les talus étaient bordés d'alignements de tilleuls et l'allée basse bordant le canal, qui faisait 14 m de large, était encadrée par des alignements d'orangers en caisses. Bien qu'ayant retrouvé les tranchées de plantation des alignements et banquettes de verdure de l'extrémité est du jardin, nous ignorons les essences qui ont été utilisées pour leur peuplement.

Implantation des structures hydrauliques : 19 bassins en tout, la plupart agrémentés de jets d'eau. Les vestiges des trois bassins du bosquet n° 1, du grand bassin circulaire situé au centre du bosquet n° 2, du bassin du Labyrinthe et du bassin rectangulaire bilobé situé au centre du bosquet n° 3, ont tous été retrouvés aux emplacements figurés sur les plans de la seconde moitié du XVIII^e s. D'après les données de fouille, il s'agissait de bassins étançonnés à l'argile constitués d'un contremur et d'un mur de douve en maçonnerie. Leur profondeur et l'épaisseur de leur corroi ne correspondent pas toujours aux informations fournies par les sources. Il semble que les grands bassins circulaires des bosquets n° 1 et n° 2 et le bassin rectangulaire bilobé du bosquet n° 3, faisant environ 0,65 m de profondeur, étaient de véritables miroirs d'eau, alors que les bassins de la salle des Marronniers, de la salle des Tilleuls, dont les profondeurs estimées font au moins 1,50 m, et celui du Labyrinthe, pour lequel les sources évoquent une profondeur d'environ 1 m, s'apparenteraient plutôt à des réservoirs ou à des viviers, selon la nomenclature de Dezallier d'Argenville. Par ailleurs, le bassin du Labyrinthe, seul bassin à avoir été recoupé de part en part, avait visiblement un diamètre inférieur à celui énoncé par les sources

(environ 4,70 au lieu de 6,50 m). De manière générale, il semble que les matériaux employés dans la construction de ces bassins étaient : des moellons calcaires liés au mortier de chaux et sable pour le contremur, des dalles de grès rouge pour le fond, des pierres de taille en grès pour le mur de douve, du mortier de tuileau pour les maçonneries immergées et éventuellement pour le revêtement intérieur de certains bassins (bassins de la salle des Marronniers et de la salle des Tilleuls). A également été retrouvé un fragment de margelle galbée en grès pouvant provenir du bassin du Labyrinthe. Par ailleurs, la fouille a permis de mettre au jour les vestiges d'un aqueduc maçonné enterré sous les remblais de formation du talus bas, longeant l'allée basse bordant le canal. Celui-ci conduisait l'eau d'une source située dans l'angle rentrant des talus jusqu'aux parties basses du château.

Les améliorations esthétiques opérées par Stanislas à partir de 1737

Construction d'éléments architecturaux fantaisistes censés apporter une touche un peu plus contemporaine à l'ordonnancement d'origine, dont l'aspect très régulier et classique commençait à passer de mode en ce milieu de XVIII^e s. : le pavillon de la Cascade, le Trèfle, les Chartreuses et le Kiosque, pavillon « moitié turc moitié chinois » réalisé en bois vernissé. La fouille a permis de retrouver l'emplacement des fondations maçonnées de ce dernier, ainsi que l'aqueduc alimentant la fontaine située au centre de la galerie adossée au mur de clôture du jardin.

Construction d'éléments hydrauliques à vocation décorative : celui de la cascade monumentale et le bassin de l'esplanade, qui a pu être localisé de façon précise. Ce dernier faisait manifestement 0,65 m de profondeur et intégrait du calcaire, du grès rouge, du mortier de tuileau, du sable rouille et peut-être des briques. Sa technique de construction, décrite dans Dezallier d'Argenville, diffère quelque peu de celle employée à l'époque de Léopold.

Aménagement du jardin du Kiosque à l'emplacement du jardin de l'hôtel de Craon : d'après l'analyse des données historiques, la composition de ce jardin a connu deux états. Un premier état correspondant à ce que figure le plan de Héré et le plan à l'encre et au lavis du milieu du XVIII^e s., qui représentent un théâtre de verdure à son extrémité est, dont l'existence est corroborée par les sources, et un second état correspondant à ce que figure la Carte topographique de Joly réalisée en 1767 et plusieurs autres plans de la seconde moitié du XVIII^e s., qui représentent un grand bassin rectangulaire bilobé entouré d'un berceau de treillage à la place de l'ancien théâtre de verdure. 1962 pourrait être la date charnière entre ces deux états. En effet, c'est la date à laquelle Richard Mique intervient pour construire un nouveau Kiosque à l'emplacement de celui conçu par Héré détruit par le feu. La fouille a permis de retrouver

les vestiges du petit bassin carré qui ornait le parterre de l'extrémité ouest de ce jardin, la tranchée de plantation de la palissade qui bordait le côté nord du quinconce aménagé à l'ouest du pavillon du Kiosque, et un trou de plantation attribuable à l'un des arbres de ce quinconce. Les vestiges d'un petit bassin circulaire, de dimensions identiques à ceux qui ornent les petits parterres qui entourent le pavillon du Kiosque, ont été observés avec un décalage d'environ 9 m vers l'ouest par rapport à leurs homologues papier. Manifestement, ce bassin a été détruit avant même l'achèvement du jardin. Il pourrait s'agir d'un repentir de l'architecte. Le fragment de margelle galbée en calcaire retrouvé hors stratigraphie pourrait provenir d'un des bassins de ce jardin. D'après les données de fouille, la nature de la clôture nord de ce jardin ne semble pas avoir varié entre l'époque de Léopold et celle de Stanislas. Il s'agissait probablement d'une structure légère de type palissade de treillage.

Aménagement de la terrasse du Quinconce : les données de fouille ont confirmé la présence d'un bassin carré décentré vers le sud et l'existence de parterres de gazon agrémentant le sol du quinconce, tels que les figurent le plan à l'encre et au lavis de la seconde moitié du XVIII^e s. et la Carte topographique dressée par Joly en 1767.

Création d'un emmarchement à l'emplacement de l'ancienne clôture est de l'esplanade : d'après les données de fouille, cet emmarchement était constitué de trois degrés ayant chacun 0,80 m de giron. D'après les données historiques, cette clôture était ornée alternativement de statues couchées et debout. A été retrouvée la fondation maçonnée d'un des piédestaux de statue couchée, à cheval sur la limite est du massif maçonné repéré en fouille.

Création du Rocher : ce théâtre d'automates, figurant des scènes de la vie rurale intégrées dans des enrochements artificiels, a été aménagé sur les terrains insalubres où coulait anciennement la Vezouze, laissés vacants par Léopold. D'après les données de fouille, la zone du Rocher a préalablement été remblayée sur 1,80 m de hauteur. Une maçonnerie de blocs calcaires, haute d'environ 1 m, large de 2 m et fondée sur deux lignes de pilotis en chêne, a ensuite été établie contre les murs de soutènement de l'esplanade et de la terrasse du Quinconce pour servir de fondation aux enrochements artificiels. D'après l'analyse de la documentation historique, il s'est avéré que la partie ouest du Rocher, figurée sur les représentations de l'époque comme une galerie architecture dans laquelle déambulent des personnages, était en fait un trompe l'œil peint sur un mur. En revanche, d'après l'analyse palynologique, il se pourrait que la treille de vigne figurée sur l'entrée d'une des grottes de ce Rocher, était bien réelle. Nous avons également retrouvé certains éléments de la balustrade en grès qui surplombait ce Rocher et couronnait les murs de soutènement de l'esplanade et de la terrasse du quinconce.

Aménagement de la croix du canal : contrairement à la branche principale du canal dont les berges étaient maçonnées, cette partie du canal était bordée d'un talus surmonté d'une balustrade en bois peinte en blanc. Les données de fouille ont révélé que cette dernière était fondée sur une ligne de pilotis en chêne datés par dendrochronologie de 1739-1759. L'emplacement de cette balustrade, et donc du bord du canal, se situait à 9,80 m du mur de soutènement de la terrasse du Quinconce. Nous avons retrouvé le corroi d'étanchéité en argile ayant été appliqué sur le fond et le talus de cette partie du canal. D'après les données de fouille, ce dernier était immergé à 50 %, sous une hauteur d'eau d'environ 1 m. Sa partie émergée était vraisemblablement tapissée de végétation semi-aquatique. L'analyse palynologique a démontré qu'il pouvait s'agir de *Caltha palustris* (populage des marais). Nous avons également repéré un reliquat de l'allée qui bordait cette partie du canal. Il s'agissait apparemment d'une allée de sable rouille fondée sur une couche de consolidation en graviers de rivière hétérométriques.

Création d'un parterre de gazon découpé destiné à ouvrir la perspective derrière le pavillon de la Cascade : l'aménagement de ce parterre a occasionné la destruction d'une partie du bosquet n° 1 et la suppression des alignements de l'extrémité est du jardin situés dans le champ de visibilité du pavillon de la Cascade. D'après les plans de la seconde moitié du XVIII^e s., ce parterre était orné d'un grand bassin carré quadrilobé. Les données de fouille ont montré qu'il n'en était rien. Il s'agissait, selon toute vraisemblance, d'un bassin circulaire, similaire par ses dimensions aux bassins implantés au centre des bosquets n° 1 et n° 2. D'après nos observations, ce bassin était entouré d'un espace de circulation d'environ 6 m de large, soit trois toises, et la platebande qui cernait le parterre de gazon faisait autour de 1,60 m de large, soit cinq pieds, ce qui correspond aux préconisations de Dezallier d'Argenville en matière de composition.

L'évolution du jardin de 1766 à la Révolution

Démantèlement des bassins, du Kiosque et du théâtre d'automates : les données de fouille ont confirmé que l'ensemble des matériaux qui composaient ces éléments ont été récupérés en 1766.

Création d'un quinconce d'arbres et d'un petit jardin privatif à la place du jardin du Kiosque : ont été retrouvés quelques fosses de plantation en rapport avec l'implantation de ce quinconce. Celui-ci se composait de six rangées d'arbres implantées parallèlement au mur de clôture sud du jardin et distantes d'environ 5 m les unes des autres. L'extrémité ouest de l'ancien jardin a, quant à elle, été isolée du parc par la construction d'un mur implanté dans l'alignement de la terrasse située à l'extrémité de l'aile ducale. Ce petit jardin privatif, destiné aux commandants de Gendarmerie ayant élu domicile dans les anciens appartements ducaux, était

alors orné d'un petit bassin circulaire, qui a été mis au jour et décapé en totalité. Il s'agissait d'un bassin étanchéifié à l'argile d'un diamètre intérieur de 3,50 m et profond d'au moins 0,90 m, avec un contremur en petits moellons calcaires liés au mortier de chaux et sable et un mur de douve en pierre de taille de grès rouge. Son fond, encore en place, était agrémenté d'un dallage bicolore réalisé à l'aide de grandes dalles de grès rouge et de calcaire liées au mortier de tuileau.

L'évolution du jardin au XIX^e s.

Nivèlement de la partie centrale du jardin et suppression de l'embranchement de l'esplanade par le général Clarke en 1800.

Restauration du jardin par le prince de Hohenlohe en 1817-1818 : d'après les données historiques, celui-ci aurait entrepris de modifier le dessin des parterres et des bosquets. Il aurait également fait enlever plusieurs statues qui ornaient encore le parterre central et les pilastres de l'entrée est. Les données de fouille semblent effectivement confirmer la reprise en main du jardin dès le premier quart du XIX^e s. D'après nos observations, la plupart des structures végétales, dépérissantes ou indésirables, héritées du XVIII^e s., ont été arrachées et le sol des anciens bosquets a été renouvelé pour planter ponctuellement de nouveaux sujets. L'ancien parterre du pavillon de la Cascade a, quant à lui, été transformé en un grand tapis de gazon. La surface des talus nord, dont l'état était déclaré comme très dégradé en 1788, a été remaniée. Certains tilleuls d'alignement qui les bordaient ont été supprimés ou remplacés. On a aussi réduit l'allée nord-sud traversant les bosquets n° 1 et n° 2 au tiers de sa largeur initiale. Les limites actuelles de cette allée et l'implantation des arbres d'alignement qui la bordent ont manifestement été fixées à cette époque. L'allée de l'extrémité est du jardin parallèle à l'ancien fossé de clôture a elle aussi été renouvelée. Ces nouvelles surfaces de circulation ont été revêtues avec du sable jaune-rouille, plus clair que celui utilisé au XVIII^e s. La présence d'une conduite en ciment remplaçant l'ancien aqueduc venant de Chanteheux et d'une conduite en fonte passant dans le sous-sol de la terrasse du Quinconce, atteste également d'une reprise en main du réseau hydraulique. Le lit du canal, qui s'était progressivement envasé suite à l'abandon de l'entretien des structures hydrauliques, a été réduit à une largeur de 8 m. Son mur sud a, quant à lui, été arasé et remplacé par un talus prolongé d'une berge gazonnée en pente douce. De son côté, la branche sud de la croix du canal, dont l'envasement était encore plus avancé, a été complètement remblayée. La construction du muret de clôture de l'extrémité est du jardin pourrait également être attribuée au prince de Hohenlohe.

Interventions de la ville de Lunéville à partir de 1831 : réfections successives des surfaces de circulation à l'aide de sable rouille dans la tradition du XVIII^e s.,

replantations ponctuelles dans les anciens bosquets, création du Tivoli en 1839, augmenté d'une annexe en bois dans les années 1880, démantèlement progressif des enrochements du Rocher et nivèlement de la cour du Rocher, mise en place d'une nouvelle balustrade en ciment de Vassy au sommet du mur de soutènement de l'esplanade en 1852-1853, réaménagement du petit jardin privatif en 1856 avec la création d'une rampe permettant d'accéder à la rue, projet de réaménagement de ce même jardin (non réalisé) en 1863, suivi d'une période d'abandon, implantation d'une écurie, dont un fragment de sol a été retrouvé, et de magasins à fourrage dans la cour du Rocher en 1870-1871, création d'un kiosque à musique et d'une cascade de style rustique au début des années 1880, plantation de parterres de gazon délimités par des allées en patte d'oie au niveau de l'esplanade (entre 1866 et 1887).

L'évolution du jardin du XX^e s. à nos jours

Construction du Monument aux Morts précédé d'un parterre en 1927 : les surfaces de circulation de ce parterre ont été réalisées en sable rouille.

Restauration de la surface du jardin en 1946 : les sources évoquent la suppression des plantations effectuées sur les pelouses du parterre central, la reconstruction des bassins du parterre central, la restauration des statues héritées du XVIII^e s. (la Nuit, Flore, Diane, Apollon et Minerve et Hercule) et la réhabilitation de l'esplanade en tant que surface entièrement minérale. D'après les données de fouille, le sol des surfaces plantées du jardin (talus compris) a été complètement renouvelé à l'aide d'une couche de bonne terre très humifère que l'on retrouve dans quasiment tous les sondages. Les surfaces de circulation ont été refaçonnées à l'aide d'un revêtement de petits graviers de rivière tranchant de façon radicale avec les revêtements sableux antérieurs. La création du talus gazonné formant actuellement la limite est de l'esplanade date également de cette période.

Destruction du Tivoli en 1952 et suppression des surfaces de circulation qui l'entouraient.

Dans les années 1960-1970 : création d'un parc à daims au niveau de l'ancien bosquet n° 2, comblement du fossé de clôture oriental lors de l'aménagement de l'avenue de Lattre de Tassigny, destruction des magasins à fourrage construits dans la cour du Rocher.

Dans les années 1970-1980 : destruction de l'écurie adossée au mur de soutènement de la terrasse du Quinconce suivie de l'apport d'un épais remblai de terre en prévision de l'aménagement d'un théâtre de verdure.

Remplacement des piédestaux des statues d'Hercule et de Minerve implantées aux angles sud-est et nord-est de l'esplanade en 1986.

Création d'une aire de jeux pour enfants au niveau de l'ancien parterre du pavillon de la Cascade en 1990.

Restauration du mur de soutènement nord de la terrasse du Quinconce par T. Algrin (architecte en chef des Monuments Historiques) en 2001 et suivi archéologique des travaux par M. Leroy (SRA).

Création de deux massifs de pelouse talutés dans la cour du Rocher en 2005 : apport d'un remblai de terre épais de 3 m.

Suite à une étude phytosanitaire, 11 arbres du jardin ont été abattus en 2007 : deux fosses repérées au niveau de l'ancien bosquet n° 1 sont attribuables à cette intervention.

Cécile TRAVERS

LUNÉVILLE

Rue du Pont Rouge, restauration de la chapelle et des espaces adjacents

Gallo-romain -
Moyen Âge - Moderne

La surveillance archéologique d'une partie des intérieurs du château de Lunéville a permis des découvertes inédites sur l'évolution architecturale de l'édifice ducal, des origines à nos jours.

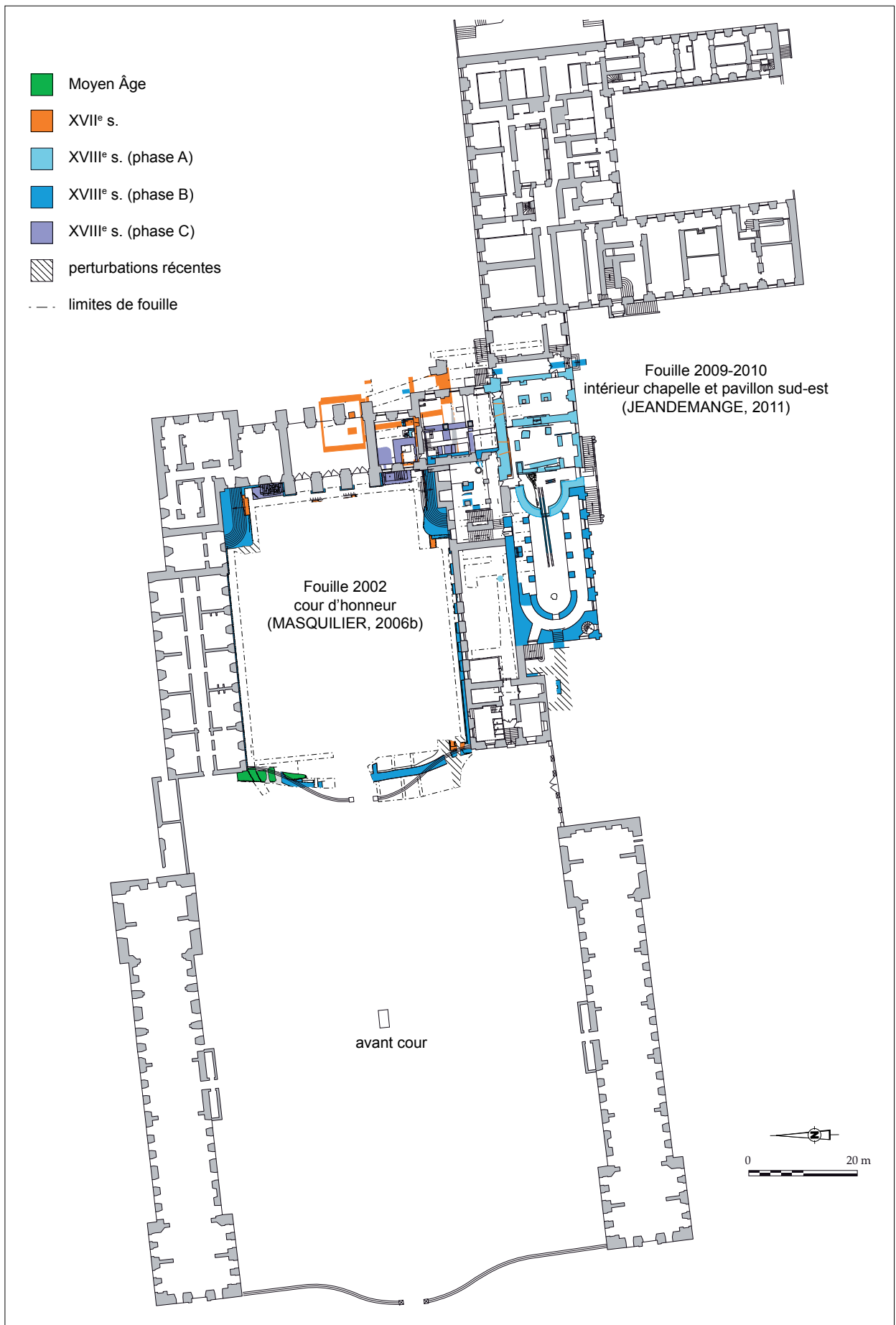
Les indices d'occupations les plus anciens concernent les périodes gallo-romaine et médiévale (période 1), sous forme de fragments de tuiles plates à rebord, de tuiles canal à crochet et de quelques céramiques médiévales, exhumés dans les remblais de l'Époque moderne. Les découvertes les plus nombreuses concernent les fondations du château du XVII^e s. et les grands chantiers de construction du XVIII^e s.

Pour le château du XVII^e s. (période 2), édifié par le duc Henri II entre 1612 et 1623, l'emprise en plan et la partition interne du pavillon sud-est sont désormais parfaitement connues. L'étude des élévations, motivée par des travaux de décrépiage, a permis notamment une meilleure connaissance des techniques de construction du pavillon et des matériaux employés : profil taluté, assises de grès en moyen et grand appareil réglé, fondation en pierres calcaires non équarries, traces d'outils, baies moulurées, etc. Les coupes étudiées dans les tranchées liées aux travaux d'aménagement de chauffage révèlent d'importantes couches de remblais liées aux constructions successives, exception faite des abords extérieurs du pavillon où les remblais sont peu nombreux. En effet, la faible profondeur d'apparition du terrain naturel, à

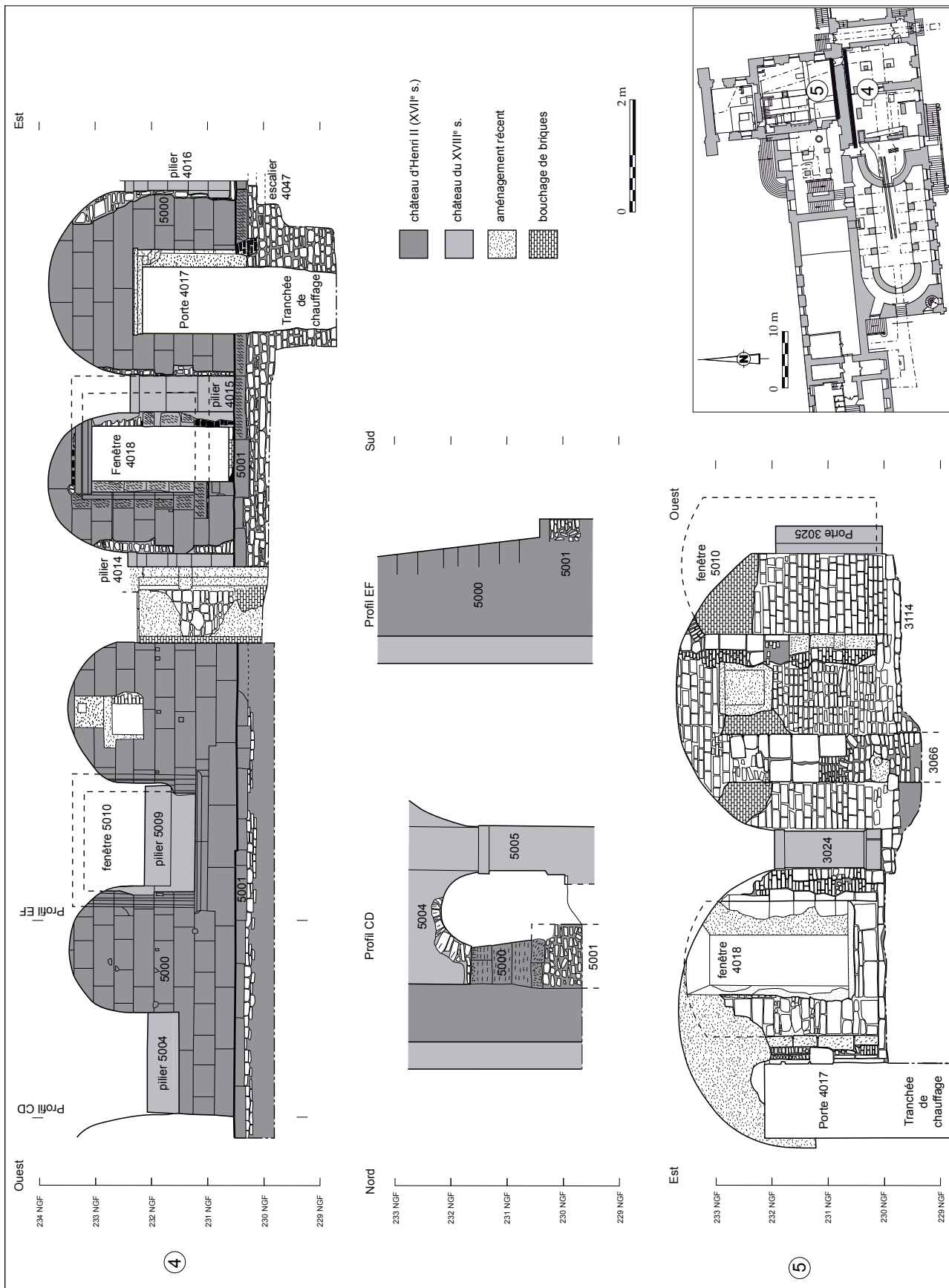
cet endroit, atteste de l'absence de fossé défendant la partie sud du château, côté ville.

Pour les constructions du XVIII^e s. (période 3), trois phases ont été distinguées : phase A avant l'incendie de 1719, phase B après 1719 et phase C pour les aménagements tardifs. Les fondations des chapelles d'avant et après le grand incendie ont été décrites, grâce à la découverte de maçonneries inédites attribuables à la première chapelle (phase A). En outre, des aménagements liés à l'eau ont été régulièrement observés dans les tranchées, à savoir notamment des collecteurs d'eau pluviale maçonnés et des canalisations en bois servant à l'acheminement d'eau claire. D'après la combinaison des données archéologiques, dendrochronologiques et archivistiques, les vestiges des cuisines, situées sous la partie méridionale du Corps central, sont attribuables aux trois phases : cheminée (phase A), cuisines de la bouche reconstruites (phase B) et fours de boulangerie à partir du milieu du XVIII^e s. (phase C). Les fours de boulangerie existent encore sur un plan militaire de 1853 mais leur date de disparition n'est pas connue. Enfin, les caves situées sous l'actuelle chapelle semblent avoir une fonction d'échansonnerie au moins à partir du milieu du XVIII^e s., à en croire la découverte de nombreux fragments de bouteilles, dont certaines sont encore cachetées, portant la mention *Verrerie Royale*.

Sébastien JEANDEMANGE



LUNÉVILLE,
 rue du Pont Rouge, restauration de la chapelle et des espaces adjacents
 Recalage des deux fouilles et phasage chronologique
 (DAO : S. VILLER)



LUNÉVILLE,
 rue du Pont Rouge, restauration de la chapelle et des espaces adjacents

Relevés de bâti de la façade méridionale du pavillon sud-est : l'intérieur correspond à la coupe 5, l'extérieur à la coupe 4.
 Les vestiges du pavillon du XVII^e s. ont servi de fondations aux départs de voûte et piliers du XVIII^e s. (DAO : S. VILLER)

MARS-LA-TOUR

Clos Vigel

Des sondages archéologiques préventifs ont été réalisés au nord de la commune de Mars-la-Tour. Le terrain concerné par le projet d'habitation couvre une surface de 900 m². Aucun élément archéologique

n'a été repéré. Le substrat a pu être observé à une profondeur de 1,10 m à 1,20 m. Il est composé de marne et de calcaire. Toutes les parcelles ont pu être sondées.

Xavier ANTOINE

MARS-LA-TOUR

La Passée, station de traitement des eaux usées

Gallo-romain

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Mars-la-Tour, au lieu-dit *la Passée*, dans le cadre du remplacement de cinq bassins de la future station d'épuration. Le projet se positionne dans un talweg orienté nord-sud, sur une pente exposée côté est. Sur la partie haute de la parcelle, il a été possible de constater une relative érosion. Par contre, dans les parties basses du terrain, a été observée

une couverture sédimentaire plus importante et très complexe comprise entre 0,40 m et 2 m. L'opération s'est révélée négative. Seuls quelques petits artefacts (tuiles, céramiques) de la période gallo-romaine ont été retrouvés dans un sondage situé au milieu de la zone sondée.

Gilles MANGIN

MEXY

Les Racrutes, ZAC les Racrutes, site 1

Néolithique - Haut Moyen Âge

Cette opération, d'une superficie totale de plus de 15 000 m², a permis de mettre au jour un ensemble de structures attribuables essentiellement au haut Moyen Âge (VII^e-VIII^e s.). Un silo attribuable à la fin du Néolithique atteste, par ailleurs, d'une occupation très précoce du plateau tandis que de nombreux vestiges témoignent d'une importante phase de déforestation entreprise entre la fin du Néolithique et le VIII^e s.

L'occupation primitive n'est matérialisée que par une structure d'ensilage renfermant une meule dormante complète.

Jusqu'à ce jour, le Pays-Haut lorrain n'a fourni qu'une seule structure de ce type. Elle est localisée à Gorcy,

devant le Plaissard, et est datée du Néolithique final ou du Bronze ancien.

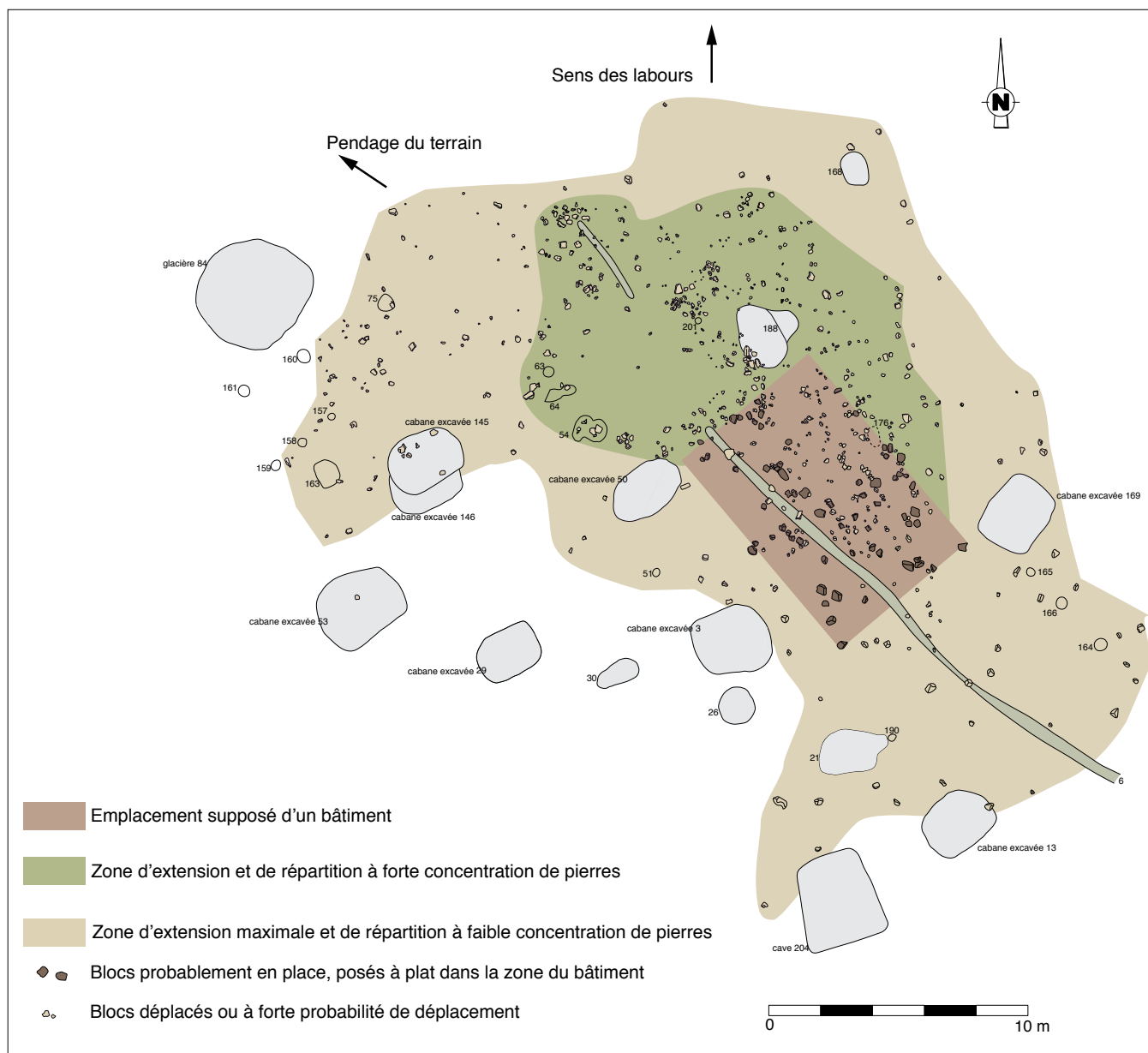
Près de 90 structures liées à un phénomène de chablis ou de déforestation ont été identifiées sur le site de Mexy. L'analyse stratigraphique des souches a permis d'émettre des hypothèses relatives à l'enracinement des arbres et, par conséquent, aux espèces forestières présentes. L'étude de chaque arbre dessouché a, par ailleurs, confirmé qu'aucun sens de chute n'avait été privilégié comme l'aurait impacté une tempête. Cette anthropisation du milieu est calée entre la fin du Néolithique et les VII^e-VIII^e s. Il n'est pas impossible qu'elle soit contemporaine de la fondation de la *villa* antique située à moins de 200 m au sud-est du site.

L'occupation médiévale, datée par radiocarbone des VII^e-VIII^e s. a fait l'objet d'un décapage intégral. Elle se développe selon un axe nord-ouest/sud-est sur une superficie d'environ 6 000 m² (120 m de long et 50 m de large environ).

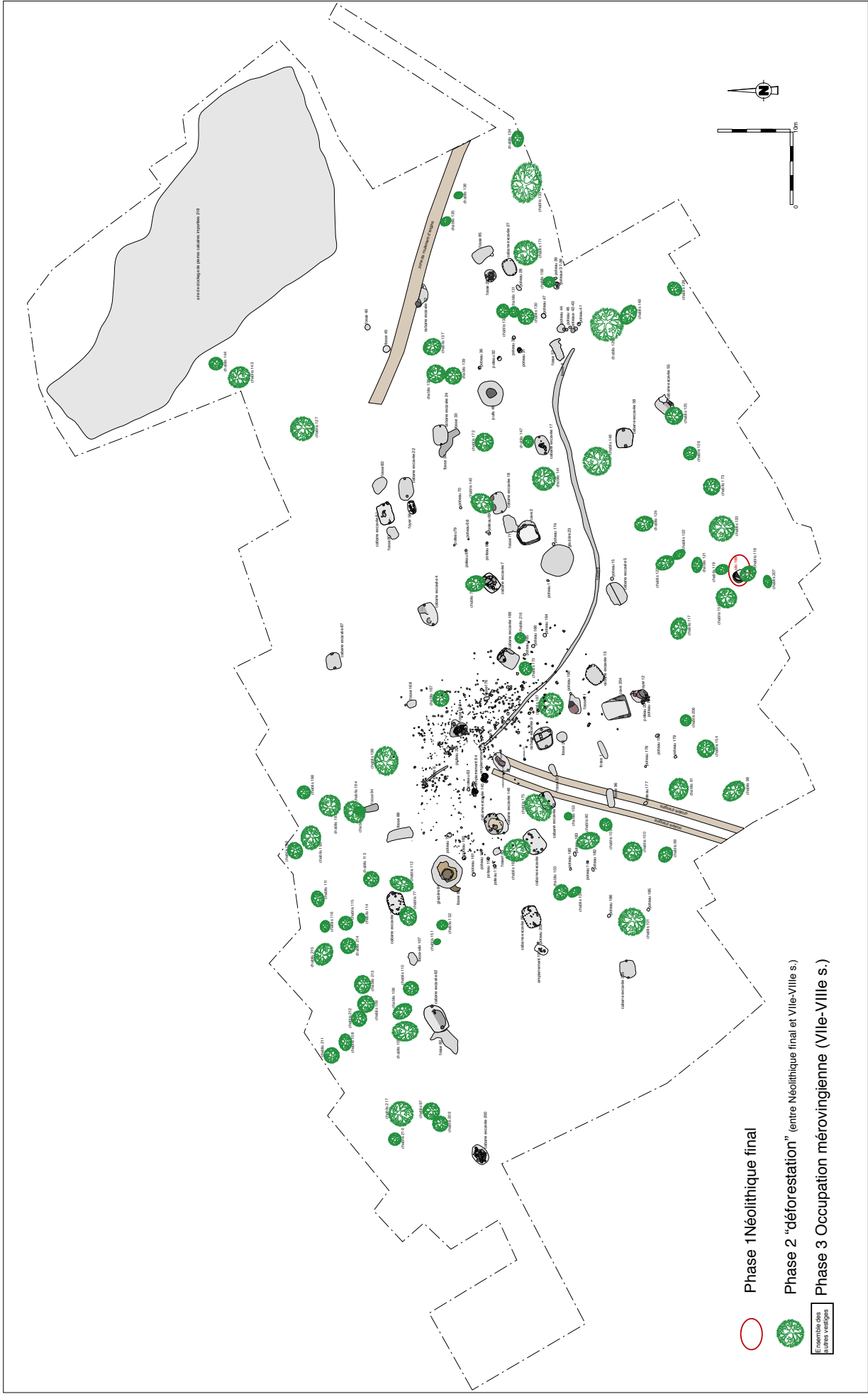
Le site s'organise autour d'une vaste zone empierrée correspondant à l'emplacement supposé d'un bâtiment. C'est de part et d'autre de cet élément structurant

que sont implantées, dans le secteur ouest, douze cabanes excavées, une cave et une glacière et, dans le secteur est, quatorze cabanes excavées, un cave et une glacière. Un puits, aménagé dans l'extrême partie orientale du site, permet l'approvisionnement en eau. Plusieurs fosses et aménagements divers occupent également l'espace, sans organisation particulière notable.

Franck GÉRARD



MEXY,
les Racrutes, ZAC les Racrutes, site 1
Empierrement (DAO : Inrap)



NEUVES-MAISONS

Rue Gambetta, les Terrasses
de Saint-Vincent

La construction d'un lotissement d'habitations au débouché du Val de Fer (23 563 m²), connu pour l'exploitation du minerai au Moyen Âge, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Aucun

indice d'occupation ou d'activité humaine n'a été mis en évidence.

Rémy JUDE

PIERREVILLÉ - XEUILLEY

Carrière Vicat

L'extension d'une carrière de calcaire sur une surface de 92 000 m² a motivé une campagne de diagnostic archéologique dans un secteur ayant révélé des indices

d'occupation protohistorique et gallo-romaine. Aucun vestige n'a cependant été mis au jour.

Rémy JUDE

PONT-À-MOUSSON

La Vitrée, ZAC de l'Embise

Protohistoire - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge

L'opération de diagnostic, réalisée sur le territoire de Pont-à-Mousson, a été motivée par le projet de création d'une ZAC et d'un lotissement, au lieu-dit *l'Embise*. Cette opération s'est déroulée en deux phases. Ce sont en tout 103 776 m² de terrains qui ont été investigués, soit un total de 293 tranchées pratiquées.

Quelques traces d'une occupation protohistorique ont été identifiées à l'extrémité est du projet. Elles se résument à une petite quantité de tessons roulés présents dans les limons, ainsi qu'à trois structures. Des éléments mobiliers résiduels sont à associer avec les vestiges d'un établissement situé plus au nord.

Sur le replat d'une terrasse alluvionnaire de la Moselle, 344 structures relatives à une occupation médiévale (haut et bas Moyen Âge) ont été découvertes à l'ouest du projet. Ces vestiges renvoient à des fosses, à des fours domestiques, à d'éventuels fonds de cabanes et à des puits. Les très nombreux négatifs de poteaux sont à

mettre en relation avec de multiples constructions, soit sous la forme d'habitations, soit sous celle de bâtiments de stockage et de structures annexes (palissades, clôtures, meules à foin, etc.). Leur densité, ainsi que leur implantation le long d'un axe de circulation, permet sans aucun doute de qualifier ce site de village ou de hameau. Parmi les trois axes de circulation identifiés, l'axe principal est matérialisé par un empièchement de près de 8 m de large environ. D'orientation nord-sud, il a été reconnu sur plus de 200 m et pourrait reprendre le tracé d'un axe bien plus ancien. Au centre du projet, un espace funéraire est implanté le long de cet axe. Cette nécropole, identifiée à partir de neuf inhumations en pleine terre, pourrait être associée à un édifice cultuel.

Entre 1981 et 1987, Pierre Cuvelier mena une série de campagnes de fouilles de sauvetage au lieu-dit *la Vitrée*, environ 400 m au nord du projet. Celles-ci portèrent essentiellement sur l'emplacement d'une nécropole et d'une église. Dans son rapport de

synthèse, l'archéologue identifie l'édifice découvert lors de ces fouilles comme étant l'église Saint-Martin du village de Thirey.

Les résultats de ce diagnostic confirment la présence d'un ensemble remarquable de vestiges de la période

médiévale. Ils attestent de l'existence d'un hameau à cet emplacement, les documents d'archives permettant d'identifier cette occupation comme étant la paroisse Saint-Fient du village de Thirey.

Philippe KLAG

ROSIÈRES-AUX-SALINES

Grand Bois de Xarthe, ZAC industrielle de Dombasle - Rosières-aux-Salines, sites 11 et 13

Âge du Fer - Gallo-romain

La nécropole gallo-romaine de Rosières-aux-Salines est localisée sur le projet d'aménagement d'une zone industrielle. Ce projet de 680 000 m² a été diagnostiqué en 1997 (cf. *Bilan scientifique régional 1997*, p. 34). Quatorze secteurs archéologiques avaient été définis. Depuis, deux campagnes de fouilles ont été réalisées (cf. *Bilans scientifiques régionaux 1998 et 1999*, p. 28-30 et p. 24-25). Ces fouilles, d'une superficie de 27 000 m² et 42 000 m², ont permis la découverte de nombreux témoins d'habitats situés dans une fourchette chronologique comprise entre la fin de l'âge du Bronze et l'époque augustéenne.

La dernière campagne de fouille du projet a débuté en octobre 2008 (cf. *Bilan scientifique régional 2008*, p. 302-303) avant d'être interrompue en décembre de la même année. Elle a concerné le décapage des secteurs 12 et 14 et a permis de dégager l'extension du site de 1999 ainsi que de nouveaux habitats protohistoriques.

La fouille a repris en mars 2009 avec le décapage du secteur 11 (site protohistorique, 10 000 m²) et du secteur 13 (8 000 m²) décrit comme « une zone d'habitat gallo-romain » recouverte par un niveau de démolition, dans lequel des sépultures du Haut Moyen Âge ont été installées.

En fait, le décapage n'a pas décelé la moindre trace d'habitat sur le secteur mais, en revanche, il a révélé une importante nécropole à incinérations gallo-romaine (interprétées aux sondages comme des poteaux). Des inhumations, mal datées à ce jour, occupent également l'espace. Le niveau de démolition, quant à lui, semble plutôt correspondre à une occupation funéraire précoce du terrain avant l'installation de la nécropole des II^e et III^e s. Il s'agit d'un épandage de terre mêlée à de la pierre qui a livré, au décapage, une trentaine de monnaies et six fibules. Ce mobilier métallique est daté de La Tène D2 et du I^{er} s. de n. è.

À la fin du décapage général, le nombre de structures funéraires s'élève à 361. Il se répartit en 55 inhumations, 275 incinérations ou structures assimilées (fosses charbonneuses, rejets de bûchers, dépôts, etc.) et en une trentaine de trous de poteau. D'autre part, l'exploration des premières sépultures a entraîné la découverte d'une vingtaine de structures supplémentaires installées en dessous (onze inhumations et huit incinérations). Enfin, l'extrémité de la nécropole fouillée fin 2008 (20 structures funéraires) a montré qu'on a affaire à une stratigraphie complexe, avec au moins trois niveaux d'apparition des tombes.

Ainsi, l'ensemble des observations permet d'estimer le nombre des inhumations à environ une centaine et le potentiel des structures à incinération et autres dépôts entre 350 et 500.

Problématique de la nécropole

La découverte inattendue d'une nécropole d'une telle ampleur est une occasion privilégiée de renouveler notre appréhension de l'Est de la Gaule à une période charnière marquant la transition entre la fin de l'indépendance gauloise et le Haut-Empire. L'intérêt scientifique porté par ce site, qui apparaît d'ores et déjà majeur, renvoie à trois problématiques distinctes mais complémentaires : connaissance des mobiliers, compréhension du territoire et restitution des pratiques funéraires.

La connaissance des mobiliers est un des piliers de la démarche archéologique, tour à tour outils chronologiques et moyen d'accéder à la société qui les a produits et utilisés. Les sépultures, témoignant généralement d'un acte de déposition unique pendant un laps de temps court, restent un des contextes les plus fiables pour acquérir cette connaissance fine des mobiliers. Là où la plupart des nécropoles lorraines ont livré quelques dizaines ou au mieux une petite



ROSIÈRES-AUX-SALINES,
grand Bois de Xarthe, ZAC industrielle de Dombasle - Rosières-aux-Salines, sites 11 et 13
Vue en plan de l'inhumation 13309 (cliché : Inrap)

centaine de structures, Rosières-aux-Salines mettra à la disposition de la communauté scientifique les corpus mobiliers issus de la fouille de près de 500 structures funéraires, compris *a priori* entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le II^e s. de n. è. Les référentiels céramiques pourront être complétés. Les séries de mobiliers en verre et en métal pourront faire l'objet de développements inédits pour cette région à cette période. La mise en place de ces référentiels produira des outils typo-chronologiques utilisables pour les autres sites de la région, qui pour l'instant font défaut, notamment pour les mobiliers en verre et en métal. Ces référentiels autoriseront des comparaisons avec les territoires limitrophes, notamment ceux des Rèmes, des Médiomatriques et des Trévires, permettant ainsi de cerner les spécificités de la culture matérielle leuque, à laquelle se rattache la nécropole de Rosières-aux-Salines. Ils rendront possible des comparaisons à plus grande échelle, en particulier avec la péninsule italique, permettant ainsi de mesurer le rythme et la densité des importations de mobiliers produits dans le reste du monde romain.

La fouille et l'étude de la nécropole de Rosières-aux-Salines permettront également d'accéder à une meilleure compréhension du territoire. Sa découverte s'inscrit dans la continuité de plusieurs fouilles de nécropoles qui permettront de redessiner le paysage funéraire de cette région entre la fin de l'époque gauloise et le Haut-Empire. Des comparaisons seront alors possibles avec les régions voisines (Champagne, Hunsrück) bien documentées. La densité de l'occupation laisse penser qu'il s'agit de la nécropole d'une agglomération, inconnue jusqu'à présent. La mise en œuvre, ultérieurement, d'une campagne de

prospection pourrait cerner l'extension exacte de la nécropole. Le faciès mobilier livré par le matériel issu de l'opération confirme cette interprétation. Ainsi, l'analyse des sépultures selon une perspective sociologique donnera des indications permettant d'appréhender cette agglomération. Par comparaison avec ce qui a été observé sur d'autres territoires, notamment dans la cité trévire, l'organisation du site et le mobilier, en particulier la forte proportion de monnaies, nous renvoie une image analogue à celle des nécropoles d'agglomération comme *Wederath-Belginum*. Les différents types d'objets métalliques, très riches et particulièrement discriminants, confirment l'analogie avec le territoire trévire et soulèvent de nombreuses questions. En effet, en l'état de la documentation disponible, il semble que Rosières-aux-Salines soit une nécropole de même type que celle de Wederath, dont la fouille exhaustive a livré plus de 2 500 structures. Une comparaison terme à terme entre Rosières-aux-Salines et les nécropoles trévires d'une part, et les sites contemporains des autres territoires limitrophes (rèmes, médiomatriques, lingons) d'autre part, permettra de comprendre la dynamique socio-culturelle dans laquelle s'inscrit le territoire leuque.

La compréhension des pratiques funéraires et la restitution des séquences rituelles afférentes sur une série aussi importante de sépultures constituent la problématique centrale de la fouille et l'étude de la nécropole de Rosières-aux-Salines. Le site bénéficie d'un état de conservation remarquable, qui permet la mise en œuvre de ce type de questionnement. Cet exercice est totalement inédit en Lorraine. À notre connaissance, il l'est également pour le reste



ROSIÈRES-AUX-SALINES,
 grand Bois de Xarthe, ZAC industrielle de Dombasle - Rosières-aux-Salines, sites 11 et 13
 Urnes cinéraires en verre
 (cliché : L. DE CARGOUËT)

de la Gaule à une telle échelle - plusieurs centaines de structures funéraires - et pour cette période chronologique charnière. La fouille des premières structures révèle qu'à côté des sépultures à inhumation et à incinération en urne se trouvent d'autres types de structures moins bien appréhendées comme les dépôts de mobiliers sans reste humain ou encore les fosses s'apparentant à des rejets de bûchers. Ces différentes structures ont été reconnues de longues dates mais ont été généralement abordées sous l'angle typologique. Ainsi, à côté de la réflexion sur la notion même de sépulture, l'étude de la nécropole de Rosières-aux-Salines pourrait permettre de dépasser ce constat pour comprendre comment ces différentes structures entrent en interaction. Les riches référentiels de données anthropologiques fournis par les nécropoles trévires ainsi que la mise en œuvre de protocoles analytiques communs (pour les restes humains, végétaux, de faune et pour toutes les autres catégories de vestiges) permettront d'obtenir des données comparables avec les autres nécropoles des régions limitrophes. La longue séquence chronologique couverte par ce site nous invite à une restitution dynamique des pratiques

funéraires entre la fin de la période gauloise et la période romaine. Il sera alors possible de discuter la romanisation des pratiques funéraires leuques à partir d'un site emblématique. En restituant les relations qui existent entre le traitement du cadavre, du mobilier qui l'accompagne et des structures qui les accueillent, et en modélisant leur évolution dans le temps, nous pourrions nous interroger sur l'apparition de pratiques nouvelles. Le cas échéant, nous rechercherons les vecteurs de l'évolution du rituel funéraire gaulois.

La nécropole de Rosières-aux-Salines est une découverte exceptionnelle qui intervient à un moment clé de la production scientifique concernant les pratiques funéraires et, au-delà, la romanisation des peuples de l'Est de la Gaule. L'importance numérique de la nécropole et des moyens mis en œuvre pour sa fouille et son étude sont les conditions *sine qua non* du développement attendu des outils typo-chronologiques, de la proposition de synthèse des pratiques funéraires et du renouvellement espéré des problématiques liées à l'appréhension de ce territoire.

Nicolas TIKONOFF et Jenny KAURIN

SAINT-CLÉMENT

Les Avrots, carrière Thiriet

L'extension d'une gravière sur une surface de 96 375 m² a motivé une campagne de diagnostic archéologique

dans un secteur ayant révélé des indices d'activité humaine. Aucun vestige n'a cependant été mis au jour.

Rémy JUDE

SAXON-SION

6 rue Notre-Dame

Contemporain

Le site de Sion est un des principaux sites de hauteur de Lorraine, avec une occupation presque continue depuis l'âge du Bronze final. Au regard des fouilles récentes et des résultats probants d'une campagne de prospection géophysique, l'opération devait vérifier le degré de conservation des niveaux archéologiques menacés par les trois aménagements ponctuels réalisés dans le cadre d'une rénovation de bâtiment. Les trois sondages réalisés sur la superficie concernée (200 m²), limités

stratigraphiquement par une cote de fond d'intervention (0,80 m), n'ont principalement rencontré que des niveaux contemporains. Un niveau de sol en mortier de chaux blanc (sondage 1), trois autres niveaux de sol et deux fondations de murs récupérés (sondage 3) sont les seuls éléments structurants, mais non datés, mis au jour lors de cette opération.

Patrice PERNOT

TOMBLAINE

Batlinchamp, les Plaines de Batlinchamp, phase 3

La commune de Tomblaine et ses environs ont déjà fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques qui ont permis de révéler une importante occupation de l'âge du Fer dans ce secteur, situé à proximité de la butte Sainte-Geneviève et des bords de Meurthe. Des indices d'une occupation plus ancienne ont également été repérés, en prospection, sur l'emprise du futur lotissement de Batlinchamp. Aussi, et afin de compléter les connaissances sur l'aménagement de

ce territoire aux périodes anciennes, des sondages archéologiques ont été prescrits sur l'emplacement du projet. Cette campagne de diagnostics correspond à la troisième phase du projet. Contrairement à la phase 2 qui avait révélé des indices archéologiques sur plus de 60 000 m², les sondages d'octobre 2009 se sont avérés stériles.

Nicolas TIKONOFF

TOUL

780 avenue Georges Clémenceau,
faïencerie Bellevue, phase 1

La construction d'une maison individuelle non loin de l'ancienne faïencerie Bellevue a motivé la prescription

d'un diagnostic archéologique sur une surface de 4 558 m². Aucun vestige n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

TOUL

870 rue Georges Clémenceau,
chemin de la faïencerie, phase 2

Le projet de lotissement, d'une surface totale de 14 357 m², a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en deux phases distinctes, couvrant respectivement 4 558 m² (*cf. supra*) et 9 417 m².

La deuxième intervention concerne essentiellement des terrains situés dans l'enceinte de la faïencerie Bellevue. Seule la parcelle 227 de la section BL se trouve à l'extérieur avec une surface d'environ 2 960 m² (secteur 3). Celle-ci n'a révélé aucune structure ni aucun mobilier archéologique.

Les sondages pratiqués *intra muros* se répartissent en deux secteurs, situés de part et d'autre d'un bâtiment de la manufacture encore en élévation et abritant notamment trois grands fours. Les vestiges encore présents sur le site ont été pris en compte dans les observations.

Au sud, dans le secteur 1, la façade occidentale des ateliers est conservée en élévation sur 2 m de haut et recèle de nombreuses indications complémentaires aux sondages, relatives à la chronologie des constructions, l'agencement des espaces et leur fonction. En effet, sous les enduits abîmés apparaissent des modifications, des reprises de maçonnerie ou des bouchages de porte.

Les fondations et niveaux de circulation des ateliers sont conservés sous un remblai de démolition. Les infrastructures des bâtiments sont fossilisées à quelques centimètres sous la surface du sol. Le mobilier recueilli n'est pas particulièrement dense mais une étude approfondie permettrait de préciser la datation et la fonction des différentes parties de l'établissement et d'en préciser au moins les dernières productions.

Dans le secteur 2, situé au nord, les vestiges rencontrés dans les sondages semblent corroborer les indications fournies par la documentation graphique. La fondation de mur exhumée dans un sondage semble correspondre à un bâtiment figurant sur le cadastre de 1816. Le massif de fondation observé dans un autre sondage pourrait fonctionner avec l'appentis situé à l'extrémité nord-ouest, visible sur la gravure postérieure à 1860. Un niveau de circulation coïncide avec l'extension du bâtiment des grands fours en élévation. Enfin, au moins deux fosses de rejets ont pu être observées. L'une d'elles comporte des éléments de montage de laboratoire (colombins, plaques de cuisson, piletts, pâtons), ainsi que du mobilier abandonné pour défauts techniques (cassures, rétraction de la glaçure, effet de peau d'orange, apparition de bulles, effondrement, etc.). Cette fosse est datée entre 1816 et 1860. La destruction du bâtiment qui lui est associé pourrait s'expliquer par l'arrivée de Jules Aubry à la tête de l'entreprise. Les remaniements et transformations qu'il opère de 1861 à 1887 marqueraient les débuts d'une des périodes les plus florissantes de la faïencerie Bellevue. La deuxième fosse de rejets comprend un important lot de tuiles creuses. Cette production, jusque-là inconnue, est attribuable à la faïencerie grâce à un moulin à huit pièces.

Quelques exemples du mobilier mis au jour ont été recueillis pour les besoins du diagnostic. De nombreux objets ont toutefois été laissés en place.

Entre les secteurs 1 et 2 subsiste, en élévation, le bâtiment des grands fours, déjà cité à plusieurs reprises. Celui-ci semble être apparu dès les origines de la faïencerie et a survécu au démantèlement du

site vers 1986. Au moins deux laboratoires sont restés intacts. De plan circulaire et au plafond voûté, ils ont un volume approximatif de 45 m³ (environ 3,90 m de diamètre intérieur pour 3,70 m de hauteur maximale). Ils sont installés sur une chambre de combustion à trois bouches pour l'un et quatre pour l'autre. Ces dernières sont accessibles à l'extérieur par un déambulatoire qui épouse des formes polygonales (six et huit côtés), renforcées aux angles par des pierres taillées. Plusieurs fours annexes, de taille modeste, ainsi que plusieurs installations (postes de travail, étuves, étagères) ont été conservés dans ces locaux plusieurs fois remaniés.

Le service régional de l'Inventaire a réalisé une couverture photographique et des relevés dans le cadre d'un dossier de repérage du patrimoine industriel

en 1996 et 1997, sous la direction de Jacques Guillaume et Pascal Thiébaud. Cette documentation, bien que précieuse, ne répond pas aux problématiques liées à la manufacture. La chronologie des constructions, les remaniements et la fonction précise des différents corps de bâtiments reste inconnue. Le fonctionnement général et les adaptations que les différentes directions ont mis en place selon les conjonctures économiques, politiques ou sociales, restent des questions en suspens.

Les investigations sommaires réalisées dans le cadre de ce diagnostic ont déjà permis la réinterprétation de certaines informations (calages chronologiques, nature des productions).

Rémy JUDE

TOUL

Ancienne cathédrale Saint-Étienne, place Charles de Gaulle, travaux d'assainissement, tranche 1

Contemporain

La première campagne de réfection du système d'évacuation des eaux de ruissellement de l'ancienne cathédrale Saint-Étienne (360 m²) a été l'occasion d'observer la présence et l'état de conservation de vestiges archéologiques. L'opération est localisée à l'extérieur de l'édifice, entre le collatéral nord et le mur, encore en élévation, qui séparait le domaine de l'évêque de celui du chapitre. Quatre sondages et le curage partiel d'un puits d'évacuation ont été pratiqués respectivement à l'aide d'une micro pelle et d'une hydrocureuse. Le taux d'ouverture théorique, calculé à partir de la surface totale du système d'évacuation, est de 5,5 %.

Les sondages ont permis de mettre au jour un bâtiment construit parallèlement à la cathédrale. Il est constitué d'une maçonnerie associée à un sol en mortier de chaux. La largeur à l'intérieur du bâtiment est de 5,80 m et sa longueur atteint au moins 21,50 m. Un relevé de la façade extérieure du collatéral nord devrait pouvoir nous renseigner sur d'éventuelles traces d'accrochage d'une couverture.

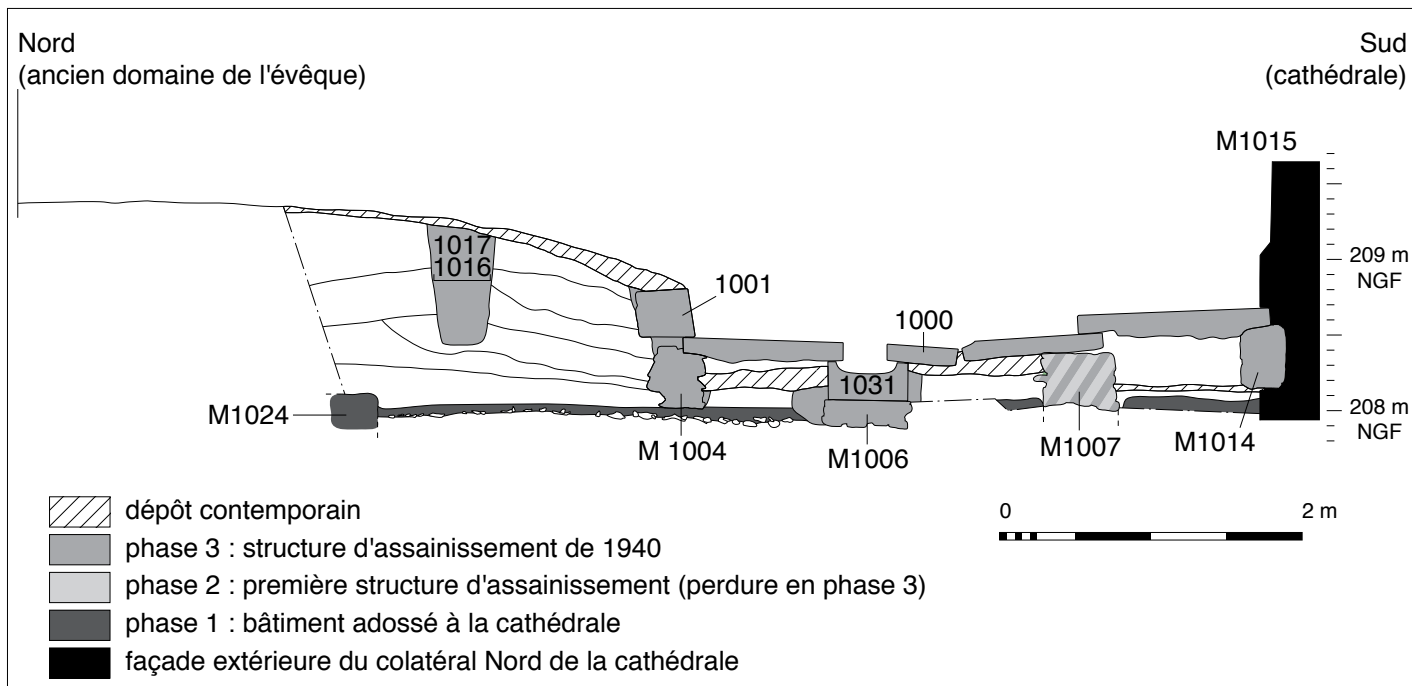
La stratigraphie observée dans le sondage 1 témoigne d'une activité soutenue en rapport avec la cathédrale. Les phases de démolition, d'incendie et de réfection se succèdent jusqu'à l'aménagement, en 1940, du réseau d'évacuation actuel. Celui-ci est constitué de larges dalles taillées dans un calcaire blanc et liées par un ciment gris moderne. Les eaux sont collectées dans

une rigole centrale qui se déverse dans un puits situé à l'extrémité sud-est de la parcelle diagnostiquée.

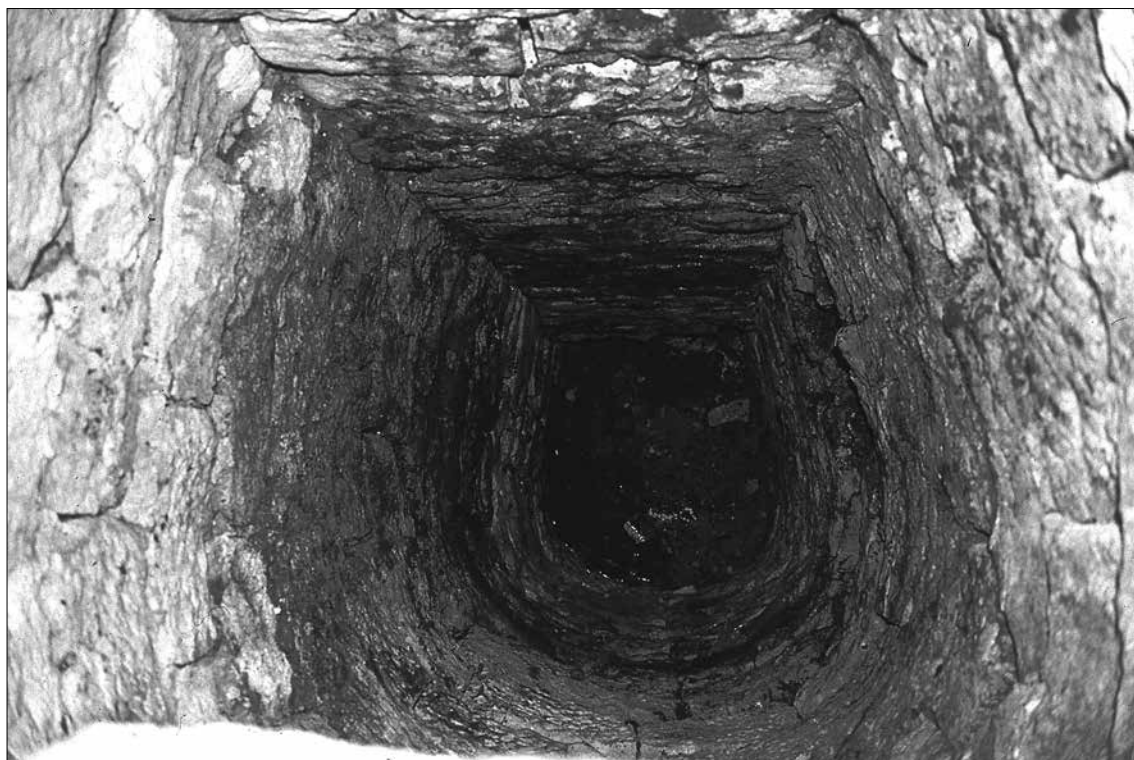
Ce puits communique à plus de 3,70 m de profondeur avec un *locus* quadrangulaire situé au droit de la sacristie. La cavité maçonnée mesure environ 3 m de côtés. Le plafond est maçonné à plat et comporte des traces de coffrage dans le liant de mortier. Pour des questions de sécurité et d'accès, la pièce étant partiellement comblée, il n'a pas été possible d'établir des observations plus précises. Le mobilier présent dans les remblais est datable de la fin du XIX^e s. ou du début du XX^e s. pour le fond, jusqu'à aujourd'hui pour la partie supérieure du puits. Cela laisse supposer que des indices archéologiques plus anciens soient piégés au fond des remblais.

Les travaux projetés consistent en la pose de bacs de récupération des eaux de pluies aux pieds des gouttières existantes, avec un raccordement sur une évacuation allégeant le débit de la canalisation actuelle. Dans cette configuration et dans la mesure où la cote d'intervention ne dépasse pas les 0,50 m sous la rigole principale, l'impact des travaux reste limité. En effet, seuls les aménagements modernes sont affectés et de manière ponctuelle. Cependant, si le projet devait s'étendre par un curage du puits, les indices archéologiques mobiliers ou architecturaux éventuellement conservés seraient menacés de disparaître.

Rémy JUDE



TOUL,
 ancienne cathédrale Saint-Étienne, place Charles de Gaulle, travaux d'assainissement, tranche 1
 Coupe stratigraphique du sondage 1 : un bâtiment de 5,80 m de largeur a été mis en évidence contre la cathédrale
 (phase 1). Sa datation n'a pas pu être déterminée
 (DAO : R. JUDE)



TOUL,
 ancienne cathédrale Saint-Étienne, place Charles de Gaulle,
 travaux d'assainissement, tranche 1
 Vue plongeante du puits d'évacuation des eaux usées
 (cliché : R. JUDE)

Suite à un projet d'aménagement d'un lotissement, sur la commune de Toul, rue Gabriel Moulleron, un diagnostic archéologique préventif a été réalisé, sur une surface de 10 000 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour. Seule la présence d'un petit fossé,

probablement parcellaire, ainsi que trois ou quatre petits tessons de céramique de type protohistorique sont à signaler.

Virgile RACHET

Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain - Moderne - Indéterminé

TOUL

ZAC Toul Taconet Est, phases 1 et 2

Ce diagnostic archéologique s'inscrit dans le projet d'aménagement d'une ZAC d'une superficie totale de 371 823 m². Les cultures et prairies concernées se développent sur le versant occidental de la Moselle, entre les communes de Toul et Gondreville. Il s'agit ici de la première phase de diagnostic qui a couvert une surface de 202 569 m² pour laquelle trois secteurs ont été définis.

Le secteur 1, d'une superficie de 26 112 m², présente deux structures isolées. La première est un foyer de fonction indéterminée datable entre le Bronze final IIIa et le Halstatt D2-D3 et la seconde est un trou de poteau probablement moderne.

Le secteur 2, d'une superficie de 54 556 m², a révélé la présence de deux groupements d'habitat et d'un foyer isolé.

D'une part, au moins deux bâtiments apparaissent dans deux sondages distants de 23 m, avec trois trous de poteau dans le premier et cinq dans le second. En dehors d'un drain de facture attribuable à la période gallo-romaine dans ce dernier sondage, aucune structure n'a pu être datée.

D'autre part, un deuxième groupement de structures d'habitat se développe à 70 m au nord avec un potentiel de deux à quatre bâtiments. Six sondages positifs se concentrent dans cette zone, totalisant neuf trous de poteau, un fossé et un drain. Le mobilier recueilli ici est datable de la période de La Tène au Bas-Empire.

Enfin, deux structures isolées ont été découvertes à 70 m à l'est/nord-est de cet habitat. Il s'agit d'un foyer,

probablement à aménagement de galets, protégé en amont par un fossé qui le contourne sur un côté et se décharge en contrebas. La fouille des structures a dû être interrompue pour cause d'intempérie mais il a été possible de prélever des fragments de céramique fine, dont certains carbonisés, attribuables à la Protohistoire sans plus de précision.

Le secteur 3, d'une superficie de 121 901 m², comporte deux groupements d'habitat à ses extrémités, constitués de bâtiments associés à des niveaux d'occupation et/ou des fosses. Une zone intermédiaire révèle des constructions sur poteaux, plus distantes les unes des autres. L'extrémité ouest du secteur est matérialisée par un paléochenal orienté nord-sud et deux structures atypiques probablement gallo-romaines ont été aménagées à proximité, en bordure du vallon.

Une première zone d'habitat d'un potentiel d'au moins quatre bâtiments a donc été détectée dans neuf sondages situés à l'ouest du secteur, totalisant neuf trous de poteau, trois niveaux d'occupation et une fosse de rejets. Les éléments datant situent cette occupation entre le Bronze final I et le Bronze final IIIa.

Une seconde zone d'habitat a été mise au jour à l'est du secteur, dans un groupement de onze sondages. Elle se caractérise par un potentiel de sept bâtiments sur un total de quatorze trous de poteau. À ceux-ci s'ajoutent six fosses dont une polylobée d'environ 4,20 m sur 6 m. Celle-ci contient de nombreux fragments de céramique qui ont permis d'établir la datation la plus précise de cette occupation entre le Bronze final IIIb et le Halstatt C-D1.

Une zone intermédiaire comporte onze trous de poteau et deux fossés répartis dans dix sondages. La dispersion d'un maximum de huit bâtiments possibles sur une surface d'environ 230 m sur 70 m et l'absence d'autres indices d'occupation permet à interpréter ici une zone de stockage avec de petites structures comme des greniers. Cet ensemble n'a pas pu être daté.

Un paléochenal se déversant dans la Moselle est situé en limite ouest de l'emprise. Des fragments de céramique du Bronze final IIb au Halstatt C-D1 ont été prélevés dans le contexte mais dans des sédiments remaniés et deux structures isolées attribuables à la période gallo-romaine ont été implantées à proximité.

Cette première phase de diagnostic archéologique a donc révélé trois sites d'habitat qui se développent sur plus d'un kilomètre de long. Les indices chronologiques semblent montrer un déplacement progressif de

l'occupation le long de ce versant de la Moselle, de l'ouest vers l'est, entre le début de l'âge du Bronze final et la période gallo-romaine.

Ces découvertes s'inscrivent dans un contexte archéologique très dense avec en premier lieu des vestiges d'occupation de l'âge du Bronze situés sur la rive opposée, entre les communes de Gondreville et Fontenoy-sur-Moselle. L'activité humaine y est continue jusqu'à la période gallo-romaine. Les populations se déplacent et se dispersent au fil du temps mais la majeure partie des indices d'habitat n'a pu être étudiée que sur le versant oriental de la vallée. Par leur caractère inédit à cet endroit, les découvertes faites dans le cadre de ce diagnostic pourraient donc apporter des éléments de réponse sur l'organisation spatiale de l'ensemble de ce secteur de la vallée de la Moselle.

Rémy JUDE

VANDIÈRES

Sur la route de Pagny, gare
d'interconnexion LGV-TER

Indéterminé

Suite à une demande anticipée déposée par la Région Lorraine pour la première tranche du projet de la future gare d'interconnexion TGV-TER, au lieu-dit *sur la Route de Pagny*, à Vandières, il a été procédé à une opération de diagnostic archéologique préventif.

L'emprise du diagnostic se situe sur la rive gauche de la Moselle, entre Nancy et Metz, à la sortie de Vandières, en allant vers Pagny-sur-Moselle.

Les parcelles sondées, d'une superficie de 16 675 m², se situent à proximité d'ensembles exceptionnels de vestiges allant de la période protohistorique à l'époque médiévale. Sur l'emprise diagnostiquée, on observe une accumulation de formations superficielles d'origine fluviatile : des dépôts alluvionnaires modernes formés de

sédiments limono-argileux fins mêlés à des fragments ou micro-fragments de terre cuite architecturale, de céramique tournée ou non tournée ainsi qu'à des charbons de bois. Le niveau supérieur du substrat a été atteint à chaque sondage à des profondeurs variant de 1,10 m à 2,50 m. Il est constitué de formations de graviers et de galets à matrice limoneuse. Sur ce niveau a été détectée l'empreinte de deux structures d'essartage de 0,40 m à 0,50 m de diamètre situées à 1,20 m et 1,40 m de profondeur. Elles apparaissent environ 0,10 m au dessus des formations graveleuses. À ces cotes de profondeur, la présence associée de fragments de tuile (période historique) et de céramique non tournée de facture protohistorique, ne permet pas de dater la ou les phases d'essartage.

Sophie GALLAND

L'occupation du site de la ZAC Herbue Chalin, à Velaine-en-Haye, au Hallstatt D3, débordant sans doute sur La Tène A, est marquée par la présence d'une aire d'ensilage relativement importante. En prenant en compte les silos découverts lors de l'opération de diagnostic, il est possible d'estimer à une quarantaine le nombre minimum de structures de stockage enterrées. Cet ensemble semble s'étendre vers le sud et l'est. L'étude de la zone d'ensilage de Velaine-en-Haye a permis de relever plusieurs similarités avec celle du site de Gondreville - Fontenoy-sur-Moselle, distant de 4 km à vol d'oiseau. La répartition des silos en ellipse orientée nord-est/sud-ouest est à relever mais ne permet pas d'avancer de conclusion du fait de la vision incomplète du site. Le phénomène d'association des silos en binômes a été observé sur le site de Gondreville et a pu être démontré ici. Le caractère morphologique et spatial de ces associations soulève la question de leur utilité. L'idée qu'un type de silo permet de stocker un type de denrée spécifique est séduisante mais ne peut pas être prouvée ici. La morphologie générale des silos de Velaine-en-Haye et Gondreville est similaire et se traduit par une prédominance du profil tronconique avec ou sans goulot. Cela n'est, en fait, pas révélateur étant donné le caractère majoritaire de ce type de profil à la Protohistoire. En interprétant de manière stricte les données archéologiques recueillies sur le site, on constate la présence de plusieurs types d'activités exercées ou supposées exercées sur place. Il s'agit de l'exploitation de la terre et du stockage des denrées en silo, de l'élevage du mouton (pour la viande, le lait ?, la laine ?), du bovin (pour le trait ?, la viande, le lait ?), du porc (pour la viande), de la chèvre (pour la viande, le lait ?, la peau ?), du cheval (pour le transport ?, la viande ?), du coq (pour la viande) et du chien (pour la surveillance des bêtes-moutons ?, la viande ?), de la chasse, des activités de boucherie et de préparation culinaire des animaux, de la fabrication de farine et de la transformation du fer. Ce catalogue d'activités du quotidien s'avère relativement complet et traduit la présence, à proximité, d'une zone d'habitat rural. La présence de torchis provenant vraisemblablement d'un ou plusieurs bâtiments conforte cette idée et permet, par observation de sa concentration, de localiser de manière hypothétique, une partie de l'habitat au sud-ouest de la zone de stockage. Les deux concentrations de trous de poteaux, l'une au sud-ouest et l'autre à l'est, mal datées et de ce fait ne pouvant être directement mises en relation avec l'occupation hallstattiennne, doivent tout de même être prises en compte. On peut donc proposer la présence éventuelle de structures

d'habitat au sud-ouest ainsi qu'à l'est de la zone d'ensilage. Les bâtiments semblent par conséquent se situer, à l'instar du site de Gondreville, en périphérie sud de la zone de stockage. La contemporanéité de l'occupation avec celle du site de Gondreville et celle de Messein *Cité d'Afrique* a été confortée par l'étude du mobilier céramique. La durée de l'occupation de Velaine-en-Haye, identique à celle de Gondreville, a pu être estimée à partir de cette même étude, à savoir une fourchette chronologique large correspondant à 550-450 av. n. è. Au delà des similitudes chronologiques de ces deux sites, ce sont les caractéristiques même de ces occupations qui retiennent notre attention. L'étude du site de Velaine-en-Haye n'est que partielle mais permet néanmoins, si l'on s'en tient à la quantité des rejets ainsi qu'à leur caractère, de relever une distorsion entre le nombre de structures de stockage et les témoins de la vie quotidienne. Cette distorsion, déjà relevée sur le site de Gondreville, soulève la question du statut du site. La notion de « ferme-grenier » semble appropriée. En effet, au regard des activités mises en lumière, aussi bien par les structures que par le mobilier, la terminologie de ferme semble adéquat et la fonction de grenier ne peut être niée du fait de la découverte d'une quarantaine de silos représentant un potentiel de stockage d'environ 100 m². Cependant, l'association des mots ferme-grenier fait naître une connotation de spécificité à cet habitat. Elle sous-entend que la présence de ces silos ne correspond pas uniquement à l'alimentation de la population présente *in situ*. L'argumentaire, avancé lors de l'étude du site de Gondreville, ayant, entre autres, pour objectif de démontrer le rapport entre la maîtrise des surplus agricoles et la richesse du pouvoir aristocratique de l'époque, ne peut être entièrement repris ici car plusieurs éléments nous échappent, notamment ceux qui ont trait à la zone d'habitat. Le site semble donc s'inscrire dans un « mouvement » lié au contexte économique et social de l'époque. C'est durant cette période que l'on observe la montée en puissance d'une certaine caste et la formation de sites « princiers ». Cette situation politique et économique ne surgit sans doute pas spontanément. Il faudrait pouvoir apprécier les lourdes modifications économiques sans doute dues à une voire à plusieurs mutations technologiques pour les comprendre. L'exploitation et la transformation du fer mais aussi du sel sont généralement admis comme faisant partie des facteurs déterminants. Un besoin en main-d'œuvre a vraisemblablement été engendré par leur développement. La population occupée auparavant par une activité rurale et par l'exploitation du sol pour ses propres besoins, se voit

sans doute en partie accaparée par d'autres tâches. Dès lors, l'acquisition d'un savoir-faire permet à l'homme de se spécialiser dans d'autres tâches que celle de produire sa nourriture. On comprend alors l'intérêt qu'il peut y avoir à concentrer le stockage alimentaire, et ce par une population qui, par voie de conséquence, elle aussi se spécialise inévitablement dans l'agriculture. Deux hypothèses ressortent de ce postulat. La première est que les stocks conservés à Velaine-en-Haye aient été destinés à nourrir une population occupée à d'autres activités. La seconde, qui n'est pas en contradiction avec la première, est que les denrées stockées auraient servi à assurer l'alimentation d'un site de hauteur fortifié à proximité. Dans le cas qui nous intéresse, le seul habitat de hauteur reconnu par les fouilles archéologiques, contemporain de l'habitat de Velaine-en-Haye, est celui de Messein *Cité d'Afrique*, même si l'éventualité d'une occupation de ce type sur les collines de Toul n'est pas à écarter. La centralisation des stocks alimentaires telle qu'on peut la concevoir sur le gisement de Velaine-en-Haye, sans pour autant en démontrer le fonctionnement, semble être favorisée par le contexte économique et social. L'activité de cette « ferme-grenier » semble donc pouvoir s'intégrer dans le système économique de la fin du premier âge du Fer. Reste à savoir quelle peut être la place d'un habitat comme Velaine-en-Haye dans le contexte territorial, social et économique de l'époque. À l'instar de l'habitat de Gondreville, une faible distance sépare le site de Velaine-en-Haye de celui de la *Cité d'Afrique*. Cette proximité les met tous les trois en relation directe et ce voisinage soulève le problème des modalités de leur éventuel rattachement en termes aussi bien politiques qu'économiques. Cette délicate question ne peut être résolue au cours de cette étude mais il est possible de tenter une approche sur la nature des échanges économiques et leur fonctionnement. Cette approche passe par un marqueur de production et sa diffusion. En nous basant sur les témoins de la vie quotidienne, une tâche entrant dans le cadre artisanal plus que domestique ressort : la métallurgie. Le travail de réduction du fer est attesté par la présence de scories, de blocs de minerai de fer et de parois de four. Ces éléments font de la production de fer à Velaine-en-Haye une réalité plus qu'un concept même si ses manifestations sont ténues. La production du fer intéresse plusieurs secteurs dont l'outillage, qui a son importance dans le développement agricole et économique de l'époque, et l'armement. L'armement est l'apanage, d'après les découvertes des riches tombes de cette époque, d'une aristocratie guerrière. La possession du fer et la maîtrise de sa technique

deviennent donc des éléments clefs dans l'assise du pouvoir des « princes » pour cette fin du premier âge du Fer. C'est par elle, entre autres, que s'effectue le contrôle économique. La *Cité d'Afrique* à Messein est considérée comme un centre de transformation du fer, plus exactement de produits manufacturés puisque seules des scories de forge ont été découvertes lors des fouilles. L'outillage en fer est également présent sur le site dont la datation au Hallstatt D3 ne fait aucun doute. La découverte du four de réduction de fer à Gondreville et des éléments scoriacés de Velaine-en-Haye attestent la transformation de minerai provenant des environs, en métal prêt à être forgé. Ces découvertes n'établissent pas l'hégémonie des « princes » et leur contrôle de la métallurgie mais confirment la fabrication du fer, son utilisation quotidienne (parures, armes, outils) au Hallstatt D3 pour des sites d'habitat. En même temps, elles mettent l'accent sur la complexité des rapports entre un site fortifié de hauteur, considéré comme un centre de production, et deux habitats de caractère rural que l'on peut interpréter comme étant des « fermes-greniers ». Ici, la production n'est pas réservée uniquement à la « place centrale » au sens de *Fürtensitze*, mais il est envisageable qu'elle en ait effectué le contrôle. La présence, dans une couche de rejet, d'un fer de javelot, objet manufacturé ne faisant, *a priori*, pas partie de l'apanage d'une population exploitant la terre, peut aller dans ce sens. Néanmoins, pour le cas de Gondreville, M. Leroy estime la production de fer comme limitée au besoin de la communauté au regard du faible volume de déchets de production retrouvé. Ce constat peut s'appliquer aussi au site de Velaine-en-Haye. Ce point de vue confère à ces implantations humaines une certaine autonomie par rapport à la place centrale. Enfin, la présence sur le site de la *Cité d'Afrique* d'activités spécialisées (métallurgie, production de fibules en bronze, etc.) ainsi que la présence d'un rempart avec un noyau de chaux aux dimensions exceptionnelles, indiquent l'existence d'une population non productive en termes agricoles, et donc susceptible d'être, au moins en partie, dépendante d'une production céréalière extérieure. Le site de Velaine-en-Haye et celui de Gondreville ont peut-être eu pour fonction de ravitailler cette population, tout en conférant à ses habitants un statut dont il faudrait pouvoir mieux apprécier la qualité. Les découvertes faites à Velaine-en-Haye viennent donc compléter celles de Gondreville et alimentent ainsi la réflexion sur le lien pouvant exister entre la richesse du pouvoir aristocratique et la maîtrise des surplus agricoles en cette fin du premier âge du Fer.

Simon COUBEL

MEUSE**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau des opérations autorisées****2 0 0 9**

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
7225	ABAINVILLE, chemin du Granit, lotissement Muaux	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			1
7897	BAR-LE-DUC, parking et parvis de la cathédrale	Rachel BERNARD (Inrap)	OPD	20-23	GAL-MA-MOD-CON	2
7906	BELLEVILLE-SUR-MEUSE, la Pièce des Vingt Jours	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	15	PRO	3
7586	CHAILLON, aux Quartiers	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD	20	MA	4
7952	CHAUVONCOURT, au Champ Thumaux, lotissement industriel Champ Thumaux	Laurent VERMARD (Inrap)	OPD	13-25-27	NEO-MA-MOD-CON	5
7584	COUSANCES-LÈS-FORGES, lotissement Les Confins	Philippe KLAG (Inrap)	OPD	20	GAL	6
7632	DEMANGE-AUX-EAUX, la Voie des Potiers	Franck GÉRARD (Inrap)	FPREV	20-23-25-26-27	HMA-MA	7
7677	DUGNY-SUR-MEUSE, travaux sur l'intérieur de l'église	Marie FRAUCIEL (Inrap)	OPD	20-23	GAL-HMA-MA	8
7884	DUN-SUR-MEUSE, citadelle	Stéphanie JACQUEMOT (SDA)	SD	20-25	MA-MOD	9
7951	ÉTAIN, face du Rond Poirier, carrière Eurovia, tranche 2	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD			10
7661	MÉNIL-LA-HORGNE, la Petite Fin, derrière la Fin, carrière Chardot	Rachel BERNARD (Inrap)	OPD	20-25	GAL	11
8109	MOUZAY, carrière Christiaens, phase d'exploitation 7b	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD			12
7533	NAIVES-ROSIÈRES, sous Rougeottes, lotissement communal	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD	15-20	PRO-HMA	13
7660	PAGNY-SUR-MEUSE, lotissement Chemin de la Trace	Virgile RACHET (Inrap)	OPD	15-20	PRO-GAL	14
7576	SAINT-JEAN-LÈS-BUZY, le Sillon	Justine FRANCK (Inrap)	OPD	16-20	BRO-GAL-HMA-MA-MOD	15

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
7490	SAINT-MIHIEL, la Fontaine Rouge	Virgile RACHET (Inrap)	OPD	20	CON	16
7614	VAUCOULEURS, château de Gombervaux	Cédric MOULIS (UNI)	SD	24	MOD	17
7971	VERDUN, 2 rue Anthouard, centre hospitalier Désandrouins	Laurent VERMARD (Inrap)	OPD	3	PAL	18
7630	VIGNOT, lotissement Les Tranchons, tranche 3	Sylvie DEFFRESSIGNE (Inrap)	FPREV	8-11-14-15-16-25	PAL-NEO-BRO-FER	19

* : *cf.* carte de répartition des sites.

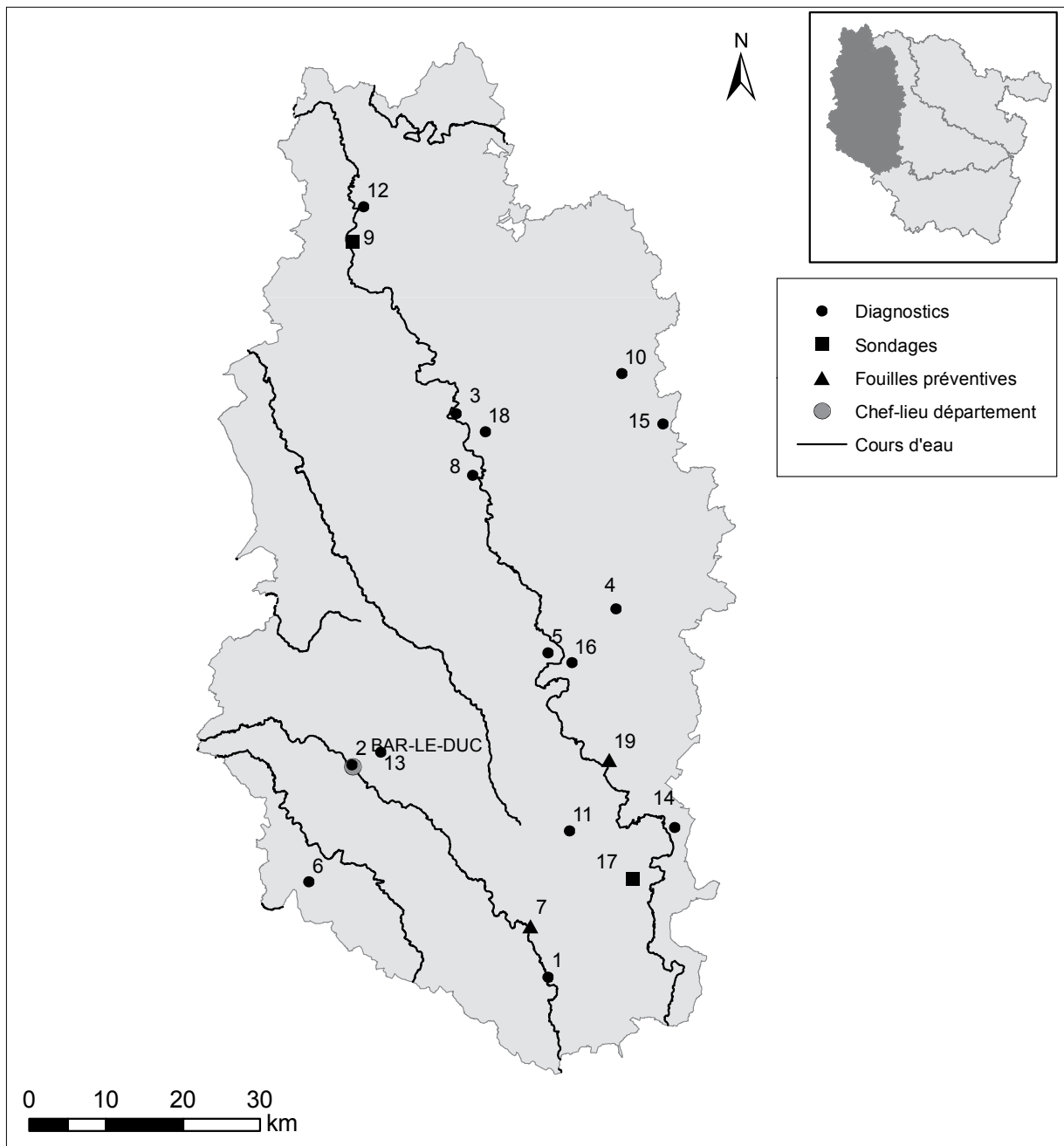
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (*cf.* liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEUSE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9



MEUSE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

ABAINVILLE

Chemin du Granit, lotissement Muaux

Contemporain

Le présent diagnostic (32 112 m²) a permis de mettre au jour de puissants remblais liés à l'ère industrielle (sédiment noir constitué de scories et de matériaux de rejets de fours et de laminoirs). Ils ont également permis de mettre en évidence deux fossés, vraisemblablement

à vocation parcellaire ou drainante, ainsi qu'une série de trous de poteau contemporains, qui composaient peut-être des clôtures.

Virgile RACHET

BAR-LE-DUC

Parking et parvis de la cathédrale

Gallo-romain -
Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique menée à Bar-le-Duc, sur le parvis de l'église Notre-Dame et le parking de l'hôpital (2 800 m²), a permis de caractériser l'occupation humaine de ce secteur de la ville depuis l'Antiquité jusqu'au début du XIX^e s. Les découvertes se traduisent, tout d'abord, par la présence d'un habitat et des niveaux d'occupation gallo-romains situés à proximité immédiate de l'antique voie Reims-Metz. En outre, ce quartier de l'antique *Caturices* (ou *Caturicis*) n'a cessé d'être fréquenté par l'homme et est attesté notamment par la découverte de murs parementés, de niveaux de circulation et d'occupation, de fosses ainsi qu'un état du Naveton, affluent de l'Ornain. Les sondages concernant le parvis de l'église ont permis en

outre de caractériser diverses phases de nécropoles attribuables du bas Moyen Âge jusqu'au début du XIX^e s., même si sa potentielle antériorité n'est pas à exclure.

Les données recueillies lors de l'opération permettent d'étayer le maigre corpus de connaissances archéologiques du sous-sol barisien. Au vu des résultats archéologiques, la ville de Bar-le-Duc a modifié le programme des travaux initial conformément à l'arrêté de prescriptions techniques limitant la cote des terrassements aux niveaux d'occupation contemporaine.

Rachel BERNARD

BELLEVILLE-SUR-MEUSE

La Pièce des Vingt Jours

Protohistoire

Une opération de diagnostic a été réalisée sur la commune de Belleville-sur-Meuse, au lieu-dit *la Pièce des Vingt Jours*, en amont de l'aménagement d'une plateforme auto-école couvrant une surface totale de 15 200 m². En limite nord-est du projet a été découverte une fosse isolée contenant de la céramique protohistorique, des galets de la Moselle chauffés et éclatés et un casson de chaille locale (indéterminé). Elle apparaît à moins 0,45 m de profondeur et se poursuit sous la berme nord du sondage. La partie visible montre une fosse en partie droite et ovale, d'une longueur de 1,90 m sur 1,50 m de large. Son remplissage est un sédiment argilo-limoneux avec inclusion de céramique et de nombreux charbons

de bois. Celle-ci n'est conservée que sur 0,25 m de profondeur et nous serions vraisemblablement sur le fond de la structure 1. Un prélèvement a été effectué pour une analyse carpologique qui s'est révélée stérile en macro-restes végétaux. Il n'a pas été possible de la décaper entièrement en raison de la proximité de la limite d'emprise et de la présence proche de réseaux souterrains. La fosse a été fouillée sur toute sa partie visible et contient des fragments de céramique protohistorique commune indéterminée mais aucun élément significatif (décor, bord) n'a été retrouvé. Cependant, elle témoigne de la présence d'indice d'habitat protohistorique.

Gilles MANGIN

CHAILLON

Aux Quartiers

Moyen Âge

En préalable à la construction de maisons individuelles sur la commune de Chaillon, le service régional de l'Archéologie a prescrit une opération de diagnostic sur les 8 700 m² du projet. Cette opération a contribué à la mise en valeur du patrimoine de Chaillon avec la découverte d'une importante occupation structurée du bas Moyen Âge. Elle a été appréhendée sur toute la moitié est de l'emprise du projet au travers de trous de poteau, murs maçonnés et fosses. Les sondages témoignent d'un site relativement dense et qui a livré

une quantité assez incroyable de mobilier céramique. Cette masse de matériel est sans rapport avec les résidus généralement associés aux sites d'habitats. La proximité d'un atelier de potier est à envisager, la zone observée au travers des sondages peut appartenir à une aire de travail et d'extraction d'argile sur laquelle ont été déversées les céramiques cassées lors de leur manipulation. L'étude du mobilier permet de situer cette production entre les X^e et XII^e s.

Lonny BOURADA

CHAUVONCOURT

Au Champ Thumaux, lotissement industriel Champ Thumaux

Néolithique - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Le projet de construction, sur une surface d'un peu plus de 110 000 m², d'un lotissement industriel à Saint-Mihiel, au lieu-dit *au Champ Thumaux*, a entraîné la réalisation

d'un diagnostic archéologique. Ce diagnostic a permis de mettre en évidence la présence de structures attribuables à au moins trois grandes périodes de l'histoire.

La première d'entre elles est une petite occupation domestique de la fin du Néolithique final. Elle est matérialisée par la présence de structures en creux (trous de poteau, fosses) et la préservation probablement du paléosol. L'extension de l'occupation couvre une surface estimée de 2 200 m². Le mobilier recueilli est assez pauvre, constitué de quelques petits tessons informes et d'éclats de silex. Seul un des tessons a pu être identifié comme appartenant à un gobelet à fond plat et profil en S. Par ailleurs, aucun des tessons ne présente de décor. Le tamisage des sédiments prélevés dans les structures en creux a permis de recueillir plusieurs taxons carpologiques. L'ensemble de ces structures apparaît à 1,45 m sous le sol actuel.

La découverte de cet habitat sur poteaux du Néolithique final présente un intérêt majeur au niveau régional et comble l'état lacunaire de la recherche en Lorraine et Champagne-Ardenne concernant les sites d'habitats qui ne semblent reconnus qu'au travers des fosses ou des aires de rejet en bordure de paléochenal. Le second intérêt de ce site Néolithique est la conservation du paléosol et la présence de céramiques écrasées à plat à la surface de celui-ci. Enfin, le troisième intérêt de ce site est la conservation de nombreux macro-restes végétaux carbonisés piégés dans les structures en creux. Outre le fait qu'elles augmentent le faible corpus carpologique existant actuellement pour cette période, elles permettent de mieux appréhender les nombreux changements dans l'agriculture et l'alimentation

humaine, entre le Néolithique final et le Bronze ancien, mutations à l'origine des influences importantes sur les sociétés préhistoriques. À la demande de la Codecom du Samiellois, le service régional de l'Archéologie a prescrit des mesures techniques interdisant les travaux de terrassement dans ce secteur sensible au-dessous de la cote IGN 224 correspondant au niveau du terrain naturel.

La deuxième grande période observée révèle des structures agraires de type fossés parcellaires et un chemin en terre. En l'absence d'artéfacts permettant une attribution chronologique précise, cette période est datée largement entre le Moyen Âge et l'Époque contemporaine.

La troisième grande période du site correspond à la découverte de nombreuses tranchées formant un véritable réseau orienté sud-ouest/nord-est et attribuable à la première Guerre Mondiale. Il s'agit d'un champ de bataille matérialisé également par la présence de nombreux trous d'obus. Il rappelle la place importante du secteur, appelé saillant de Saint-Mihiel, dans le premier conflit mondial. Dans le cadre du simple diagnostic, les vestiges de la première Guerre Mondiale repérés n'ont pas systématiquement été fouillés. L'absence de corps dans les tranchées ou dans les sondages n'est donc pas une information définitive et cette possibilité n'est pas à exclure.

Laurent VERMARD

COUSANCES-LÈS-FORGES

Lotissement Les Confins

Gallo-romain

La zone diagnostiquée (69 689 m²) a fait l'objet d'aménagements liés à la création d'une ZAC. Des voiries, des assainissements et des terrassements ont été effectués. Le socle géologique est affleurant sur une partie des parcelles. Les limons ont été décapés, ainsi qu'une partie du substrat géologique. Ces limons ne subsistent que dans des dépressions de type talweg. La zone située à l'est n'a pas été affectée par ces travaux et présente une couche de limons d'un mètre d'épaisseur.

Les sondages pratiqués sur les parcelles ont révélé plusieurs structures excavées. Trois de ces structures ont une morphologie qui permet la détermination probable de structures de stockage agraire (silo). Deux fosses foyers de forme rectangulaire et un négatif de poteau ont aussi été mis au jour. D'autre part, la

présence d'un karst fossile a pu être mis en évidence dans quatre sondages.

Aucun mobilier ne permet de rattacher les différentes structures entre elles. Toutefois, les deux foyers sont probablement contemporains. Leur forme est caractéristique des foyers rencontrés à proximité des établissements ruraux antique. Souvent en batterie mais aussi isolés, ces foyers n'ont pas fait l'objet d'études spécifiques. Leurs usages et leur datation ne sont pas caractérisés. Cependant une datation antique pour ces structures est envisageable.

Le karst fossile rencontré lors de cette opération peut avoir un intérêt archéologique. La présence d'un dépôt détritique récent est le résultat probable d'un phénomène de sous-tirage de matières. Cette

« succion » est d'origine karstique ou peut être liée à l'exploitation du minerai de fer contenu dans les poches

sédimentaires piégées dans les karsts de la région.

Philippe KLAG

Haut Moyen Âge - Moyen Âge

DEMANGE-AUX-EAUX La Voie des Potiers

Cette fouille, d'une superficie de plus de 5 000 m², a permis de mettre au jour un site d'habitat occupé depuis le VI^e s. jusqu'à la fin du XII^e ou au début du XIII^e s.

Le site s'organise de part et d'autre d'une voirie qui constituera l'élément structurant du paysage jusqu'au XIX^e s., date à laquelle le chemin se réorientera progressivement sur l'actuel Voie des Potiers.

Aux VI^e et VII^e s., se développe un site peu structuré dont les cabanes excavées constituent les uniques bâtiments identifiés. L'analyse de la faune et des macro-restes végétaux permet de caractériser cette société dont les activités semblent tournées vers une économie de type agro-pastoral. L'élevage est essentiellement axé sur les bovidés. La chasse ne semble pas pratiquée au cours de cette période. Des activités de boucherie à caractère domestique ainsi que le travail des peaux et des cornes sont attestés sur le site. L'agriculture semble, quant à elle, basée sur la céréaliculture où dominent les blés nus et l'avoine cultivée. Une activité de maréchal ferrant est attestée par la découverte d'un métier à ferrer tandis que la pratique du tissage n'est avérée que par la découverte de quelques outils de tisserand. Enfin, la découverte de nombreux objets (céramique, tabletterie et métal) caractéristiques des contextes funéraires permet d'envisager la proximité d'une nécropole contemporaine de cette première phase d'occupation.

Au IX^e s., le village subit de profondes restructurations associées à une économie agraire planifiée. Les vastes bâtiments, construits selon la technique des poteaux

plantés dans le sol, se répartissent de part et d'autre de la chaussée en sept unités d'exploitation à l'arrière desquelles se développe un parcellaire constitué de lanières regroupées en quartiers de culture. On parle d'un collectivisme agraire basé sur une pratique collective du travail et des tâches agricoles. Le site de Vitry-sur-Orne, en Moselle, a permis de mettre en évidence le même système de gestion économique d'un terroir dès le IX^e s. L'étude des macro-restes végétaux traduit une réelle volonté de préserver la fertilité des sols et d'en améliorer le rendement par une rotation des cultures et la pratique de la polyculture avec des céréales d'été, des céréales d'hiver et des légumineuses. Au cours de cette phase chronologique, la pratique de l'élevage reste globalement la même avec une domination des bovidés pour la production de lait et de viande mais également pour la traction. Les caprinés sont la cible d'une exploitation multiple tournée à la fois sur le lait et la laine mais également sur la viande. Enfin, les porcs (minoritaires) semblent uniquement élevés pour la production de viande. Tous les rejets identifiés sont caractéristiques de la boucherie (également attestée par la découverte de nombreux couteaux) et de la consommation. Jusque-là absente du paysage archéologique, la chasse réapparaît, non pas pour un quelconque apport alimentaire, mais pour les besoins familiaux en matière première artisanale. Une activité de pêche et la pratique du tissage, de la couture et de la cordonnerie ont également été reconnues au sein du village. Le village disparaît ou est déplacé aux horizons du XIII^e s.

Franck GÉRARD



DEMANGE-AUX-EAUX,
la Voie des Potiers
Plan général de la fouille, toutes phases confondues
(DAO : F. GÉRARD et F. PETITNICOLAS)

DUGNY-SUR-MEUSE

Travaux sur l'intérieur de l'église

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge

Le diagnostic réalisé à l'occasion des travaux de restauration et d'aménagement de l'église Notre-Dame de Dugny-sur-Meuse a permis de mettre au jour des niveaux d'occupation antérieurs à la construction de l'église romane. Ils attestent de l'existence d'un édifice maçonné plus ancien (période antique ou haut Moyen Âge) mais également d'une phase d'inhumation marquée par la présence d'un sarcophage en pierre qui pourrait également être attribué au haut Moyen Âge.

Il a, de plus, permis de mettre en évidence toute la séquence d'occupation de l'église romane depuis sa construction, avec notamment une succession de plusieurs niveaux de sol en terre battue, des indices d'incendie et des niveaux de démolition, une phase d'inhumation à l'intérieur de l'édifice, enfin une phase importante de remblais. Des indices d'aménagement ou de réfection à l'intérieur de l'édifice ont également

été rencontrés. Cette église fait partie, à plusieurs titres, des églises médiévales parmi les plus remarquables de Lorraine, tant au niveau de son architecture romane, que de l'état de conservation des aménagements défensifs de la fin du Moyen Âge qui en font une des églises fortifiées de la Meuse parmi les plus emblématiques. Ces aménagements sont à l'origine de nombreux remaniements de l'architecture initiale, encore bien lisibles à l'heure actuelle. Les sondages mettent, de plus, en évidence un très bon état de conservation des niveaux de sol depuis sa construction. Ce type d'observations est une opportunité qui reste rare dans la région. La reprise de la documentation met en lumière l'absence d'une réelle étude architecturale du bâti sur un édifice qui comprend de nombreux états et une évolution complexe.

Marie FRAUCIEL

DUN-SUR-MEUSE

Citadelle

Moyen Âge - Moderne

L'association Chantiers Histoire et Architecture Médiévales (CHAM) réalise, depuis plusieurs années, des opérations de restauration sur le rempart de la citadelle de Dun-sur-Meuse, dont une partie est protégée au titre des Monuments Historiques. En 2009, le chantier nécessitant le dégagement du sol au pied de la courtine est, un suivi archéologique des travaux a été effectué par un agent du service régional de l'Archéologie. Il n'y a jamais eu de fouille archéologique sur ce site fortifié dont on sait qu'il est occupé à partir de l'An Mil, avec l'édification d'un château sur la butte de Dun. C'est au XII^e s., avec l'implantation d'une puissante famille de châtelains, que le bourg se fortifie et se développe autour du château et de la chapelle castrale. Au XIV^e s., les seigneurs d'Apremont

engagent la construction d'une vaste enceinte reliant la ville basse et la ville haute. Cette forteresse fut détruite au XVII^e s. sur ordre du roi. Aujourd'hui, il ne reste du rempart que la base des murs qui sert au soutènement des terres de jardin et on ne lit plus que les fossés de l'enceinte. En 2009, le suivi archéologique des travaux de l'association CHAM a concerné la reconstitution partielle de la *porte de Milly*. Cette porte d'entrée principale au « chastel » conserve le bas des pieds droits de la porterie, la tour circulaire au sud de la porte, le départ de la deuxième tour, ainsi que le pont d'accès à cette entrée. Pour des raisons de sécurité, les travaux de terrassement se sont limités au dégagement superficiel du pied de la ruine et n'ont pas donné lieu à observation archéologique.

Stéphanie JACQUEMOT

ÉTAIN

Face du Rond Poirier, carrière
Eurovia, tranche 2

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge

Le diagnostic réalisé, au lieu-dit *face du Rond Poirier*, à Étain, sur une surface 70 000 m², n'a pas révélé de

vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

MÉNIL-LA-HORGNE

La Petite Fin, derrière la Fin,
carrière Chardot

Gallo-romain

Les parcelles diagnostiquées dans l'emprise du projet d'extension de la carrière Chardot, au lieu-dit *la Petite Fin*, à Ménil-La-Horgne, ont couvert une superficie de 220 360 m². Cette opération a permis de mettre en évidence, au-delà de la présence d'un foyer d'essartage d'époque indéterminée, une zone de rejet de cendres associées à un four à chaux artisanal parementé. Aménagé au pied d'une déclivité, ce dernier bénéficiait d'une isothermie efficace et d'un accès commode en partie basse pour le foyer et en partie haute pour le chargement et le déchargement. La datation de charbons de bois collectés au sein de la zone de rejet de cendres, obtenue à l'aide d'analyses au ¹⁴C, a offert un terminus de l'utilisation du four. Les résultats permettent de proposer une séquence d'utilisation de ce dernier comprise entre 77 et 229 de n. è. Des analyses anthracologiques ont également permis

de connaître les essences utilisées pour alimenter le foyer. Il s'agit principalement du chêne sélectionné intentionnellement pour ses propriétés de maintien du feu à une haute température (comprise entre 900° C et 1 100° C), nécessaire à l'élaboration de la chaux. Les gisements de calcaire localisés *in situ* ont permis un approvisionnement aisé en matière première. Des découvertes régionales mettent en exergue l'aspect couplé de la présence directe de fours à chaux artisanaux à proximité de sites d'habitat. Ainsi, les découvertes effectuées en limite d'emprise sud-ouest du projet constituent des indices de site antique hors emprise du projet. L'état actuel des connaissances mentionne la fondation du village de Ménil-la-Horgne entre deux localités antiques, disparues depuis longtemps, Sorbey et la Horne.

Rachel BERNARD

MOUZAY

Carrière Christiaens, phase
d'exploitation 7b

Un diagnostic archéologique, sous forme de lignes discontinues orientées plus ou moins est-ouest, a été réalisé sur les 9 506 m² en amont de l'extension de la

sablière Christiaens, au lieu-dit *le Châtelet*. Celui-ci n'a révélé aucun vestige archéologique.

Lonny BOURADA

NAIVES-ROSIÈRES

Sous Rougeottes,
lotissement communal

Protohistoire - Haut Moyen
Âge

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée en amont d'un projet de création de lotissement sur la commune de Naives-Rosières. Les 65 000 m² de cet aménagement occupent, au sud du vieux village, des parcelles agricoles qui se développent sur le versant est de la vallée du Naveton. Ce petit ruisseau est un affluent de la Meuse, rivière dont le lit principal traverse Bar-le-Duc, à environ 5 km au nord-ouest. La localité est mentionnée pour la première fois en 1292 dans les titres de l'abbaye Saint-Mihiel sous la forme *Naves devant Bar*. Le potentiel archéologique de la commune reste toutefois assez méconnu. Hormis la présence, à l'ouest, d'une voie romaine allant de Bar-le-Duc au Montsec, les rares éléments enregistrés dans la carte archéologique de Lorraine proviennent de découvertes anciennes et fortuites.

224 sondages ont pu être réalisés sur les 52 000 m² accessibles et concernés par le futur aménagement. À l'issue de cette opération, deux secteurs archéologiques ont été appréhendés dans la partie nord-est de l'emprise. Le premier occupe toute l'extrémité est. Il a été perçu au travers de onze sondages positifs et correspond à une importante occupation structurée du haut Moyen Âge. Elle est matérialisée par un grand nombre de structures en creux (fosses, trous de poteau, fossés) et un radier de fondation. Le deuxième secteur occupe une position plus médiane avec cinq sondages ayant livré des structures (trous de poteau et fossé) se rapportant à une occupation protohistorique.

Lonny BOURADA

PAGNY-SUR-MEUSE

Lotissement Chemin de la Trace

Protohistoire - Gallo-romain

Lors du diagnostic archéologique réalisé à Pagny-sur-Meuse, au lieu-dit *la Trace*, sur environ 17 000 m², a été mise en évidence une occupation diachronique, protohistorique et gallo-romaine. Celle-ci est caractérisée par 17 structures excavées comprenant : un silo, un four quadrangulaire, un niveau de démolition

gallo-romain, un fossé, deux fosses, une tranchée de récupération (ou un drain ?) et dix trous de poteau. Les structures sont réparties sur les deux tiers sud-est de la zone et apparaissent à une profondeur comprise entre 0,50 m et 1 m.

Virgile RACHET

SAINT-JEAN-LÈS-BUZY

Le Sillon

Âge du Bronze - Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne

Le projet d'aménagement d'un hameau à Saint-Jean-lès-Buzy, au lieu-dit *le Sillon*, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur les 10 121 m² concernés. Sur un total de 41 sondages, 24 se sont révélés positifs.

Au moins deux phases d'occupation du site ont pu être établies.

Dans un premier temps, celui-ci avait une vocation funéraire comme l'atteste la présence d'un enclos

funéraire circulaire attribué à l'âge du Bronze final IIIa-IIIb. Dans un second temps, le site a connu l'installation d'une zone d'habitat du haut Moyen Âge (IX^e-X^e s.) qui se traduit par la présence de trous de poteaux, de fosses et de silos de stockage.

Un important système de fossés parcelaires a été mis en évidence par le diagnostic. Ils marquent la culture de champs lanierés aux époques médiévale et moderne.

Justine FRANCK

SAINT-MIHIEL

La Fontaine Rouge

Contemporain

Suite à un projet d'aménagement d'une gendarmerie, sur la commune de Saint-Mihiel, un diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur une surface de 13 000 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis

au jour. Seule la présence de drains et de nombreuses fosses-dépotoirs de la première moitié du XX^e s. a été observée.

Virgile RACHET

VAUCOULEURS

Château de Gombervaux

Moderne

Cette intervention a permis d'affiner la compréhension de la nature des fondations de la tour-porte. Il s'avère que le système de ressaut observé à l'intérieur de la tour se retrouve à l'extérieur. Un mur de refend vient s'appuyer sur l'angle est de la tour, fermant ainsi un logis de grande taille appuyé à la courtine sud-ouest. Ce bâtiment était déjà connu par les traces de poutres laissées sur la tour-porte, mais surtout par les fenêtres à coussièges perçant la courtine. Nous en connaissons maintenant la largeur : 5,40 m.

Au vu du mobilier recueilli sous le niveau de sol, la pièce semble avoir été installée dans la première moitié du XVI^e s. L'abandon de cette salle apparaît se situer à la fin de l'Époque moderne.

La datation par radiocarbone sur les charbons de bois recueillis pourrait permettre de vérifier cette chronologie.

Cédric MOULIS

VERDUN

2 rue Anthouard, centre hospitalier Désandrouins

Paléolithique

La construction d'une maison d'accueil spécialisée par le Centre Social d'Argonne a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 4 910 m². Celui-ci a permis de mettre en évidence

la présence d'une terrasse alluviale ancienne de la Meuse et l'apport, dans la partie supérieure de cette formation, d'éléments en silex ou chaille associés au cortège minéralogique vosgien (quartzite, etc.). Ces

éléments de chaille sont connus à l'échelle régionale comme provenant de la formation des argiles à chaille de l'Oxfordien. Dans le Bassin versant de la Meuse, cette formation n'est connue, au plus près, qu'à partir de Saint-Mihiel, à environ 30 km en amont de Verdun.

Aucune occupation structurée n'a été observée mais l'étude lithique a montré l'intérêt manifeste que représente la série mise au jour sur ce site. Les

quelques vestiges taillés avec certitude confirment une exploitation au moins à l'époque préhistorique durant le Pléistocène supérieur. Parmi les huit pièces présentant des traces de taille plus ou moins certaine, une seule peut être rattachée à un complexe chrono-culturel défini, qui regroupe les caractéristiques propres aux produits Levallois du Paléolithique moyen.

Laurent VERMARD

VIGNOT

Lotissement Les Tranchons, tranche 3

Paléolithique -
Néolithique - Âge
du Bronze - Âge du
Fer - Contemporain

Le site archéologique de Vignot, aux lieux-dits *les Tranchons* et *les Montants de Rouvier*, est situé sur la rive droite de la Meuse, en pied de cuesta, au débouché d'une vallée sèche.

Les 157 structures archéologiques mises au jour se rattachent, pour l'essentiel, à l'âge du Bronze ancien. La période du Hallstatt C-D1 est également présente mais de manière anecdotique. Du mobilier lithique découvert dans le comblement d'excavations de toutes périodes est attaché aussi bien au Paléolithique qu'au Néolithique. On signale également une occupation contemporaine, sans doute un campement de l'armée américaine en 1944.

L'habitat du Bronze ancien est constitué par deux, voire trois, constructions sur poteaux de grandes dimensions,

au plan en abside. Le mobilier recueilli est très peu abondant et ce sont uniquement les analyses réalisées avec la méthode du ^{14}C qui ont permis une approche chronologique. Un foyer et quelques fosses complètent la connaissance de cet habitat. Vers la fin du Bronze ancien s'implante une structure funéraire sous la forme d'un enclos ovale, mais elle est très mal conservée. Elle comprend une chambre funéraire rectangulaire totalement arasée qui n'a livré que quelques éléments archéologiques (céramiques, ossements) piégés dans les sédiments.

Outre des études spécifiques sur la céramique et le mobilier lithique, une analyse des macro-restes (charbons et graines) et des ossements a été réalisée.

Sylvie DEFFRESSIGNE

MOSELLE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 9

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
7857	ACHAIN, Hinquelbille, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Francesca SCHEMBRI (Inrap)	OPD		IND	1
7592	ACHAIN, la Grande Route, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Laurent THOMASHAUSEN (Inrap)	OPD			2
7555	AMANVILLERS, lotissement Les Jardins de la Justice	Maud LE SAINT ALLAIN (COL)	OPD		IND	3
7620	AMNÉVILLE - MALANCOURT-LA-MONTAGNE, les Rapailles, solde phase 1	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	12-16	NEO-BRO	4
7871	ARGANCY, Corgibœuf, bassin multifonctions	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			5
7886	AUDUN-LE-TICHE - RUSSANGE - VILLERUPT, R.D. 16, liaison A 30-Belval, déviation de Audun-le-Tiche	Vianney RASSART (COL)	OPD			6
7638	BASSING, la Louvière, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Laurent THOMASHAUSEN (Inrap)	OPD	13-14-18-20-23-27	NEO-BRO-FER-GAL-HMA	7
7681	BAUDRECOURT - CHÉNOIS - MORVILLE-SUR-NIED, LGV-Est européenne, phase 2, trace	Michiel GAZENBEEK (Inrap)	OPD	12-16-20	PRO-NEO-BRO-GAL	8
8030	BÉHREN-LÈS-FORBACH, Hinterste, Vorderste et Kurz Heckersbuesch, ZAC de Forbach Sud, extension 3	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			9
7680	BELLES-FORÊTS - DOLVING - HAUT-CLOCHER - LANGATTE, Angviller-lès-Bisping, Bisping, Esterbach, LGV-Est européenne, phase 2, trace	André GLAD (Inrap)	OPD	20-22	GAL	10
7640	BELLES-FORÊTS, haut de Chauffour, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Laurent THOMASHAUSEN (Inrap)	OPD	20	GAL	11
7641	BELLES-FORÊTS, le Chemin de la Trappe, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Laurent THOMASHAUSEN (Inrap)	OPD			12
7936	BLIES-ÉBERSING, Stockallmend, lotissement Stockallmend, tranches 1 et 2	Jean-Denis LAFFITE (Inrap)	OPD	14	PRO	13
7600	BLIESBRUCK, in der Au, rue de l'Abbé Schaultz, lotissement Les Champs, tranche 2	Sophie CASADEBAIG (COL)	FPREV	19	GAL	14
7708	BLIESBRUCK, parc archéologique européen, centre public de l'agglomération	Jean-Paul PETIT (COL)	FP	19	GAL-IND	15

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
7908	BOURGALTROFF, le Steinbourg, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Olivier FAYE (Inrap)	OPD	20	GAL-IND	16
7969	BOURGALTROFF, le Ziterche, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD	20	GAL-MOD	17
7623	BOURSCHEID, Schellmatt, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Laurent THOMASHAUSEN (Inrap)	OPD			18
7645	BOURSCHEID, Trischmatt, LGV-Est européenne, phase 2, trace, site 3	Hélène DELNEF (Inrap)	FPREV	14-15-18	PRO-FER	19
7624	BOURSCHEID - HÉRANGE, Schinderwasen, Klein Eicholtz, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD	14-20	PRO-GAL	20
7682	BRULANGE - LESSE - LUCY - MARTHILLE, le haut des Carrières, la Gouyotte, le Giron, LGV-Est européenne, phase 2, trace	Agnès CHARIGNON (Inrap)	OPD	13-14-18-20-23-27	PRO-BRO-FER-GAL-HMA-IND	21
7882	COINCY, haut de l'Hôpital, les Terres de Fer, petit Bois de Sapin	Rachel BERNARD (Inrap)	OPD	11-12-14-20-25	NEO-PRO-BRO-GAL-CON	22
7597	COLLIGNY, les Verts Prés, lotissement Le Domaine de Pange	Annaïg LE MARTRET (AUT)	FPREV	10-20	MES-GAL	23
7673	CONTHIL, le Guéren, LGV-Est européenne, phase 2, trace, site 10	Magali MONDY (Inrap)	FPREV	20-23	GAL-HMA	24
7667	CUTTING - RORBACH-LÈS-DIEUZE, le Bois de la Commune, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	André GLAD (Inrap)	OPD			25
7622	DANNE-ET-QUATRE-VENTS, gross Diffrisch, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD			26
7671	DISTROFF - METZERVISSE, route de Distroff, côte d'Or, zone communautaire d'équipements publics et d'activités	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	12-15-20	NEO-BRO-GAL	27
7642	DOLVING - HAUT-CLOCHER, Lohmatt, Petersmatt, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD	12-13-16-20-25-27	PRO-NEO-BRO-GAL-HMA-MA-MOD	28
7866	DOLVING - SARRALTROFF, Jockersberg, Hohlgasse, Ruttermatt, Gebenhez, LGV-Est européenne, phase 2, trace, sites 7-8-9	Sophie CASADEBAIG (COL)	FPREV	15-20-23-25-26	FER-HMA	29
7668	DOMNOM-LÈS-DIEUZE, blanches Terres, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD	20-25	GAL	30
7551	ETZLING, Loehberg, AFUA du Coteau	Franck THIÉRIOT (Inrap)	OPD			31
7683	FARÉBERSVILLER, Bruskirhof, lotissement La Ferme du Bruskir II	Arnaud LEFEBVRE (Inrap)	FPREV	15-20-25	FER-GAL-MOD-CON	32
7967	FARÉBERSVILLER, ferme du Bruskir, lotissement La Ferme Champêtre du Bruskir III	Justine FRANCK (Inrap)	OPD	25	CON	33
7934	FLORANGE, la Grande Fin, lotissement La Grande Fin	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	20	GAL	34
7611	FLORANGE, rue Pilâtre de Rozier, ZAC Sainte-Agathe, entreprise Griselle	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			35
7593	FRIBOURG, Albeschaux, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD			36

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
7639	GOSELMING, Ostermatt, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD	20	GAL	37
7870	GROSTENQUIN, Tanzgarten, lotissement Le Clos de Saint-Fiacre	Justine FRANCK (Inrap)	OPD		IND	38
7680	HAUT-CLOCHER, Ersterbach, LGV-Est européenne, phase 2, site 22	Sébastien VILLER (Inrap)	OPD	20-22-27	GAL-HMA-MA	39
7666	HÉRANGE, Weihermattfeld, LGV-Est européenne, phase 2, trace, site 4	Énora BILLAUDEAU (Inrap)	FPREV	8-14-20-22	PRE-PRO-GAL-HMA	40
7454	HESSE, pré Vincent, fontaine des Sablons, pré Colson, carrière Baumgarten	Franck THIÉRIOT (Inrap)	OPD			41
7868	HETTANGE-GRANDE, rue Victor Hugo, camp Guyon Gellin	Justine FRANCK (Inrap)	OPD	25	CON	42
7972	HUNTING - MALLING, R.D. 855, déviation de Petite-Hettange	Dimitri MATHIOT (COL)	OPD		IND	43
7608	KUNTZIG, Bedel, ZAC des Passereaux, tranche 2	Arnaud LEFEBVRE (Inrap)	FPREV	20-23-25	GAL-HMA-MOD-CON	44
7867	LANEUVEVILLE-EN-SAULNOIS, Renglemar	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			45
7909	LANING, Aht, rue des Labours, lotissement La Source	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			46
7591	LIDREZING, Feriendal, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD	20-27	GAL	47
7672	LONGEVILLE-LÈS-METZ, rue des Pépinières	Maud LE SAINT ALLAIN (COL)	OPD			48
7965	LOUDREFING, tranchée de Rohrbach, LGV-Est européenne, phase 2, trace	Agnès CHARIGNON (Inrap)	OPD	20-23	GAL	49
7905	LUCY, l'Évangile, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Justine FRANCK (Inrap)	OPD	14-20	PRO-GAL-MOD-IND	50
7682	LUCY, la Grouyotte, LGV-Est européenne, phase 2, site 17	Sébastien VILLER (Inrap)	OPD	20	MA	51
7682	LUCY, le haut des Carrières, LGV-Est européenne, phase 2, site 18	Agnès CHARIGNON (Inrap)	OPD	20-23-27	GAL	52
7682	LUCY, le Giron, LGV-Est européenne, phase 2, site 19	Sébastien VILLER (Inrap)	OPD	14-15	BRO	53
7907	LUCY, les Francs Alophes, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Laurent THOMASHAUSEN (Inrap)	OPD	15-20	PRO-FER-GAL	54
7578	MARANGE-SIL-VANGE - RONCOURT - SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE, bois de Jaumont, bois Lemoine, carrière Vaglio, tranche 1	Michiel GAZENBEEK (Inrap)	OPD	20-25	GAL	55
7558	MARLY, la Papeterie, lotissement Les Hameaux de la Papeterie	Élise MAIRE (COL)	FPREV	12-14-15-20	NEO-BRO-FER-GAL-MOD	56
7697	MARSAL, la Digue, le fort d'Orléans, briquetage de la Seille	Laurent OLIVIER (MUS)	FP	14-18-25	FER	57
7913	MARTHILLE, les Viviers, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Philippe KLAG (Inrap)	OPD			58

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
7550	METZ, 9-15 rue Saint-Gengoulf, 50-58 rue Dupont-des-Loges, Sainte-Chrétienne	Stéphane AUGRY (Inrap)	FPREV	19	GAL-MA-MOD-CON	59
7869	METZ, 33 rue des Allemands	Ivan FERRARESSO (Inrap)	OPD	19	MA-MOD-CON	61
7779	METZ, 59 place Saint-Louis	Ivan FERRARESSO (Inrap)	OPD	19	MA-MOD-CON	62
7595	METZ, boulevard de la Défense, CFA hôtelier	Maud LE SAINT ALLAIN (COL)	OPD	15-20	FER-MOD	62
7894	METZ, boulevard de la Défense, chambre des Métiers, extension	Maud LE SAINT ALLAIN (COL)	OPD			63
7893	METZ, petit bois l'Eau, Coincy, la Seulhotte, corvée du Roi, ZAC du Parc du Technopôle	Christian DREIER (COL)	OPD	13-14-16-20-22-27	NEO-FER-GAL-MOD-CON	64
7854	METZ, place Mazelle, bassin de retenue de pollution	Gaël BRKOJEWITSCH (COL)	FPREV	19-25-27	GAL-MA-MOD-CON	65
7717	METZ, rue du Juge Michel	Gaël BRKOJEWITSCH (COL)	OPD	19-23	MOD-CON	66
7610	METZ, rue Georges Ducrocq, rue de Peltre, ZAC des Coteaux de la Seille, tranche 1	Christian DREIER (COL)	OPD	14-20	BRO-MA-MOD	67
7915	METZ, Sablon, quartier de l'Amphithéâtre, zone n° 9	Matthieu MORIAMEZ (Inrap)	OPD			68
7970	METZ, square Dornès	Gaël BRKOJEWITSCH (COL)	OPD	19	MOD	69
7914	MITTELBRONN, Kisseln, Furmatt, Zillinger Hoehe, LGV-Est européenne, phase 2, trace, site 1	Patrice PERNOT (Inrap)	FPREV	20-27	GAL-MA-MOD	70
7486	MONTOIS-LA-MONTAGNE, la Forêt devant le Pont, carrière Socoman-Procatra, tranche 2009	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			71
7594	MONTOIS-LA-MONTAGNE, Répétant, lotissement Le Clos des Mirabelles, tranche 2	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			72
7512	MOYEUVRE-GRANDE, côte de Malancourt, carrière des Anges, extension 2005, phase 1	Justine FRANCK (Inrap)	OPD	20	GAL	73
7488	NOUILLY - VANTOUX, ZAC de Lauvalières, hôpital Robert Schumann, tranche 2	Maud LE SAINT ALLAIN (COL)	OPD	15	FER	74
7712	OTTANGE, bois Billert, carrière Billert, extension, phase 2	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	20-25	GAL-MOD	75
7898	OTTANGE, bois Billert, carrière Billert, extension, phase 2	Simon COUBEL (AUT)	FPREV	12-16-20-25	NEO-FER-GAL-MOD	75
7542	PELTRE, au Bras	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	20-27	GAL	76
7939	PÉVANGE, sur le Grand Chemin, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Agnès CHARIGNON (Inrap)	OPD	20	IND	77
7601	RÉDING, Rivingermatt, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt n° 10	Franck THIÉRIOT (Inrap)	OPD	20	GAL	78
7580	RETTEL, Putschweiden, R.D. 64, suppression du passage à niveau	Dimitri MATHIOT (COL)	OPD			79

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
7552	ROHRBACH-LÈS-BITCHE, Trinkwiese, lotissement d'activités intercommunales Trinkwiese	André GLAD (Inrap)	OPD	20-22-27	GAL	80
7669	SAINTE-BARBE, lotissement Derrière le Couvent	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			81
7540	SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES, le Breuil, Ferré, Trésauville, lotissement Le Breuil, tranche 1, phase 1	Marc FELLER (Inrap)	FPREV	20-27	GAL-HMA-MA	82
8091	SARRALTROFF, les Murs des Païens, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	André GLAD (Inrap)	OPD	14-15-20-27	PRO-FER-GAL	83
7968	SARREBOURG, rue des Cordeliers, complexe cinématographique	Matthieu MORIAMEZ (Inrap)	OPD	20	MA-MOD-CON	84
7835	SARREGUEMINES, rue du Champ de Mars	Franck THIÉRIOT (Inrap)	OPD			85
7911	TARQUIMPOL, village	Joachim HENNING (SUP)	SD	20-27	GAL-HMA	86
7543	TERVILLE, 18 rue de Verdun, phase 2	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			87
7973	THIONVILLE, boucle de la Milliaire	Bertrand PERRIN (AUT)	FPREV	11-12-15-20	NEO-FER-GAL-HMA	88
7705	TINCRY, le Haut du Mont	Volker HEYD (SUP)	FP	15-18	FER	89
7487	UCKANGE, rue Jean Moulin, lotissement Le Champ du Roy	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD	14-20-25	BRO-FER-GAL	90
7232	VALMONT, Herrenwald	André GLAD (Inrap)	OPD			91
7544	VERNY, lotissement Les Bagrasses	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			92
7625	VIEUX-LIXHEIM, Neumatt, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Olivier FAYE (Inrap)	OPD	16	FER	93
7910	VOLSTROFF, les Peupliers, lotissement Les Résidences de Volstroff, tranche 2	Justine FRANCK (Inrap)	OPD	14-15-20	BRO-FER-GAL	94
7577	XOUAXANGE, la Tuilerie, haut de Landange, carrière Barlot, tranche 2009, phase 2	Jean-Denis LAFFITE (Inrap)	OPD	20	GAL-MA-MOD	95
7899	YUTZ, 26 rue du Chemin de Fer	Jean-Marie BLAISING (Inrap)	OPD			96

* : cf. carte de répartition des sites.

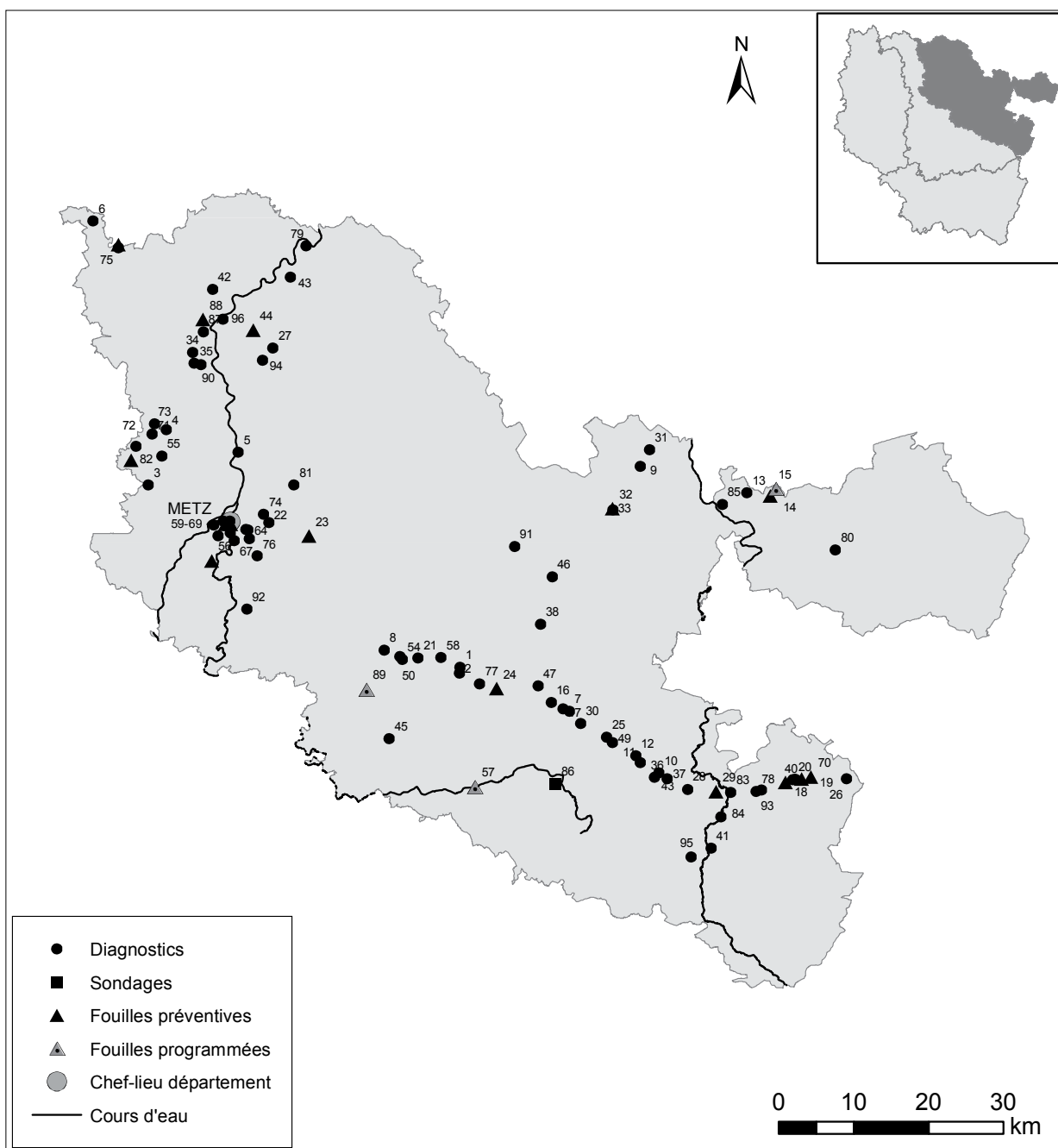
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MOSELLE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 0 9



MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

AMANVILLERS

Lotissement Les Jardins de la Justice

Indéterminé

L'ensemble des sondages a révélé une occupation sporadique, caractérisée par quelques structures en creux isolés, ainsi qu'un muret de clôture parcellaire

contemporain. L'absence de mobilier ne permet pas d'attribuer ces structures à une période précise.

Maud LE SAINT ALLAIN

AMNÉVILLE - MALANCOURT- LA-MONTAGNE

Les Rapailles, solde phase 1

Néolithique - Âge du Bronze

Le projet d'exploitation de carrière de la société HOLLCIM Granulats se situe au nord du village de Malancourt-la-Montagne, sur le territoire communal. L'emprise du projet se décompose en quatre phases. La phase 1 se développe à l'ouest et à l'est de celle-ci. Les sondages de diagnostic de la phase 1 (une partie du secteur ouest et la totalité du secteur est), d'une surface de 91 010 m², n'ont révélé aucun vestige archéologique structuré pour cette première intervention.

La deuxième intervention de diagnostic, réalisée en 2009, se positionne essentiellement dans la partie ouest, sud et sud-est de la phase 1, localisée à l'ouest de l'emprise de la future carrière, soit 45 000 m².

Dans la partie est a été découverte une diaclase à moins de 20 m de la limite sud-ouest de l'emprise (sondage 2) et à moins de 30 m du bord de côte de

la vallée du *Fond Saint-Martin*. Celle-ci apparaît à ciel ouvert et son axe est orienté nord-ouest/sud-est. Au vu de la proximité de la rupture de pente de la côte, il s'agit d'une diaclase de décollement naturelle. En Lorraine, ce type de cavité est fréquemment utilisé comme grotte sépulcrale au Néolithique récent et final. L'observation des parties accessibles de la diaclase n'a pas révélée de vestige archéologique. Toutefois, on ne peut exclure la présence éventuelle de vestiges dans les parties non accessibles du réseau, notamment à proximité du front de côte où l'entrée primitive de la cavité est aujourd'hui masquée par des éboulis. On a pu observer, dans les sondages de la partie sud-ouest et basse du versant, la présence d'une forte concentration de chaille mêlée à une argile de décalcification. Un sondage élargi, situé à moins de 20 m de la limite sud-est d'exploitation, a mis au jour deux chablis apparaissant entre 0,40 m et 0,80 m de profondeur. En coupe, on peut observer une

petite zone de sédiment rubéfié dans la structure 1 et quelques racines calcinées dans la structure 2. Des éléments taillés en chaille, dont plusieurs éclats de décortilage et une lame ont été retrouvés en surface et en fouille dans l'un de ces deux chablis ainsi qu'un bloc taillé, retrouvé *in situ* dans le fond du sondage 1.

En l'absence de tout autre élément datant, il n'est pas possible de préciser l'attribution chrono-culturelle de cette industrie lithique, même si la présence d'une lame relativement régulière évoque plutôt le Néolithique. Au vu du mélange d'éléments taillés et non taillés et de leurs découvertes à des altitudes différentes, il serait très intéressant d'effectuer ultérieurement une fouille

sur des surfaces décapées plus grandes afin de vérifier si nous nous trouvons sur un site d'exploitation de calcaires siliceux avec atelier de taille éventuel. Aucun élément culturel céramique ou métallique n'a été retrouvé dans les sondages. Par ailleurs, dans la partie située plus à l'est (à moins de 30 m de la limite est à sonder) a été découverte la sépulture isolée d'un enfant de période indéterminée. Au vu de la position du défunt, dont les membres supérieurs et inférieurs étaient fléchis, une attribution au Néolithique final ou au Bronze ancien est envisageable.

Justine FRANCK

ARGANCY

Corgibœuf, bassin multifonctions

Indéterminé

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de la construction d'un bassin multifonction, au lieu-dit *Corgibœuf*, couvrant une surface de

6 381 m². L'opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

AUDUN-LE-TICHE - RUSSANGE - VILLERUPT

R.D. 16, liaison A 30-Belval,
déviation de Audun-le-Tiche

Protohistoire -
Gallo-romain - Moyen
Âge - Moderne

Le diagnostic réalisé sur la liaison A 30 - Belval a permis de mettre en évidence une présence humaine à partir de la Protohistoire à travers la présence de céramique en position secondaire. Pour la période romaine, une structure pourrait correspondre à un four domestique ou artisanal, mais aucun matériel datant n'a pu confirmer cette analyse. En tout état de cause, la structure de combustion est antérieure au XIX^e s. Elle ressemble assez aux autres structures de combustion

connues dans la région et attribuables à des habitats. La céramique romaine est présente, mais n'est liée à aucune structure en particulier. Les structures attribuables aux périodes médiévale et moderne (mares et fossés parcellaires) suggèrent que l'on est dans des pâtures éloignées de l'habitat. La trop grande dispersion des structures et du matériel ne permet pas d'offrir d'analyses plus précises.

Vianney RASSART

BÉHREN-LÈS-FORBACH

Hinterste, Vorderste et Kurz
Heckersbuesch, ZAC de Forbach Sud,
extension 3

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de l'extension de la ZAC de Forbach Sud couvrant une surface de 83 301 m². L'opération s'est révélée

négative. Quelques chailles du Muschelkalk ont été trouvées dans les labours, qui signaleraient la présence d'affleurements naturels dans le secteur.

Gilles MANGIN

BLIES-ÉBERSING

Stockallmend, lotissement
Stockallmend, tranches 1 et 2

Protohistoire

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Blies-Ébersing au lieu-dit *Stockallmend* sur le projet de lotissement de 5,42 ha. Le terrain concerné domine le val de la Blies et la localité situés au nord. Sur la partie haute de la parcelle et sur les versants nord et ouest, on a pu constater une relative érosion due certainement à la mise en culture en sillons et billons d'un ancien secteur boisé, vraisemblablement au cours du XVIII^e ou du XIX^e s. La stratigraphie des sondages présente en général une faible couverture de terre végétale sableuse et limoneuse, plaquée sur le substrat géologique argilo-calcaire. L'ensemble des 120 sondages ouverts n'a pas permis la mise au jour de vestige archéologique. Seuls quelques fragments d'artéfacts (tessons de céramiques, silex, galet

chauffé), de la période protohistorique probable, ont été récoltés très ponctuellement dans deux sondages. Ces éléments archéologiques, très fragmentaires et isolés, étaient contenus dans le limon sableux de sillons présents entre deux billons de planches de culture anciennes. Ils sont probablement les éléments reliques d'une occupation du secteur. Les sondages ont été élargis et prolongés à la suite de ces découvertes, sans que l'on puisse mettre en évidence d'autres traces de structures en creux (fosses, fossés) ou de paléosol pouvant correspondre à ces indices d'occupation. L'érosion des sols du versant et du sommet du terrain semble avoir été assez importante pour gommer d'éventuels vestiges archéologiques.

Jean-Denis LAFFITE

BLIESBRUCK

In der Au, rue de l'Abbé Schultz,
lotissement Les Champs, tranche 2

Gallo-romain

La fouille, qui a porté sur 4 900 m², a été menée en deux tranches calendaires. La première, en novembre-décembre 2008, a concerné l'emprise de la future chaussée et ses abords et la seconde, réalisée en

mai-juillet 2009, a concerné les parcelles à lotir ainsi que la parcelle de l'aménageur privé. Cette notice a été publiée dans le *Bilan scientifique régional 2008*, p. 337.

Sophie CASADEBAIG

BLIESBRUCK

Parc archéologique européen,
centre public de l'agglomération

Gallo-romain

Cette campagne a porté sur le centre public de l'agglomération secondaire de Bliesbruck. Elle a été conduite par Jean-Paul Petit (titulaire de l'autorisation pluriannuelle de fouilles), responsable de la Conservation d'Archéologie du Conseil Général de la Moselle, et Sara Santoro, professeur à l'Université de Parme. Elle a réuni une vingtaine d'étudiants de l'université de Parme et des universités de Strasbourg, Metz et Nancy pour la période du 3 au 28 août. L'encadrement était assuré par l'équipe de la Conservation d'Archéologie du Conseil Général de la Moselle et les collaborateurs de Sara Santoro.

La fouille a porté sur deux bâtiments repérés par des prospections géophysiques et aériennes.

L'exploration du premier a été entamée en 2008 (cf. *Bilan scientifique régional 2008*, p. 336) et poursuivie en 2009 par l'ouverture d'une nouvelle surface de 110 m². Il s'agit d'un bâtiment en forme d'hémicycle de 12 m de diamètre. Les données de 2008 suggèrent qu'il s'agissait d'une fontaine monumentale occupant le centre de l'espace compris entre la voie principale et les thermes, sur le même axe que ce complexe. Malgré son fort état d'arasement, la fouille de 2009 a apporté de nouveaux éléments confirmant cette hypothèse.

Du côté est du bâtiment a été mis en évidence un espace empierré traversé par plusieurs canalisations d'adduction d'eau en bois dont les pièces métalliques (les frettes) reliant les différents éléments ont été retrouvées en place. Certaines de ces canalisations se dirigent vers le bâtiment. La fouille de 2009 a également permis de déterminer la chronologie relative à ce bâtiment (deux phases) et de préciser sa datation.

L'exploration d'un second bâtiment a été commencée au cours de cette campagne. Les prospections géophysiques indiquent qu'il s'agit d'un imposant bâtiment de 30 m sur 15 m. La fouille a permis de dégager la partie occidentale de celui-ci sur une superficie de 150 m² dont seule une faible partie a été sondée. Elle a montré qu'il s'agissait d'un bâtiment à trois nefs délimité par des piliers ou des colonnes dont les soubassements, d'imposants dés de grès, sont encore sur place. Dans la partie sondée, le sol d'utilisation n'était plus en place. Un sondage a montré que celui-ci était conservé dans la partie orientale.

La fonction de ce bâtiment monumental ne peut donc encore être, en l'état, déterminée avec certitude (marché, bâtiment administratif, etc.).

Jean-Paul PETIT

COINCY

Haut de l'Hôpital, les Terres de Fer,
petit Bois de Sapin

Néolithique - Protohis-
toire - Âge du Bronze -
Gallo-romain - Contemporain

La prescription de diagnostic archéologique à Coincy, *haut de l'Hôpital, les Terres de Fer* et *petit Bois de Sapin*, a concerné une emprise de 32 ha. Cette opération a permis de révéler la présence de plusieurs occupations comprises essentiellement entre le Néolithique moyen et l'Antiquité, hormis un singulier vestige contemporain. Un découpage arbitraire a été effectué sur le terrain afin de mettre en exergue quatre zones archéologiquement sensibles, répondant de la sorte à l'aspect extensif de l'opération. À l'intérieur de chacune d'entre elles, plusieurs périodes peuvent être représentées. Ainsi, les traces d'occupation les plus anciennes s'illustrent à travers la présence d'une fosse-dépotoir néolithique

(Roessen) contenant, outre une concentration non-négligeable de tessons de poterie, des macro-restes végétaux de type graine. Elle se situe au cœur d'une zone de concentration de vestiges en lien avec un site d'habitat de l'âge des Métaux. À environ 50 m plus au sud, une mardelle, contenant une forte densité de macro-restes végétaux, de la céramique ainsi que des bois, complète les découvertes effectuées dans la zone 1.

Située à 150 m à l'ouest de la précédente, une seconde zone de concentration de vestiges a livré des structures telles qu'un puits non parementé, trois trous de poteaux,

quatre fosses dont un silo souterrain avéré et trois autres présumés ainsi que des traces d'anciens labours au nombre de quatre (sillons). L'absence de mobilier ouvre un spectre chronologique vaste et incertain.

À 150 m au nord-ouest, en contrebas du vallon, se développe une nouvelle zone de concentration de vestiges (zone 3) apparentée à un site d'habitat protohistorique. Elle se décline sous plusieurs formes : fosses, trous de poteaux dont un bâtiment à six poteaux de 10,75 m² de surface ainsi que des traces de labours anciens témoignant d'une activité agricole (sillons).

Enfin, sous la dénomination zone 4, a été regroupé l'ensemble des structures disséminées en limite nord-est de l'emprise. Leur situation topographique évoque, pour la plupart, la proximité de sites d'habitat protohistorique et antique sur le sommet du vallon proche. Ainsi, une voie empierrée de grande envergure

(largeur : 7 m ; longueur observée : 210 m) et flanquée de fossés latéraux a probablement été fréquentée durant l'Antiquité. Ensuite, les sondages ont livré avec parcimonie deux vases de stockage de l'âge du Bronze final (reliquat d'une zone d'ensilage ?) ainsi que des trous de poteaux et une fosse attribuables au I^{er} s. de n. è. Une fosse oblongue isolée a fourni des tessons de céramique datables des XIX^e-XX^e s. Parmi les structures non datées comptent une structure de combustion, deux fossés (parcellaire ?) ainsi qu'un puits non parementé. Quelques sondages ont également livré des éléments issus de panoplie de soldat de la guerre de 1870, piégés dans des couches de colluvions. Ces indices évoquent une des pages de l'histoire des lieux, plus précisément la bataille de Colombey-Nouilly, opposant les troupes françaises et allemandes.

Rachel BERNARD

COLLIGNY

Les Verts Prés, lotissement Le Domaine de Pange

Mésolithique – Gallo-romain

Le projet d'aménagement d'un lotissement au lieu-dit *les Verts Prés* à Colligny est à l'origine de la réalisation d'un diagnostic archéologique et de la prescription de fouilles sur un site d'occupation gallo-romaine. Des prospections avaient préalablement révélé la présence de mobilier archéologique gallo-romain sur le terrain concerné par l'opération et dans le champ voisin (lieu-dit *les Champs Maguin*).

Une fosse semblant pouvoir être rattachée à l'époque Mésolithique a été mise au jour. Elle comprenait un ensemble de douze éclats de silex et un *nucléus*. Aucune autre structure n'a pu être associée à cette période d'occupation.

Le reste de la fouille a principalement concerné un bâtiment gallo-romain et une batterie de foyers. Dix foyers constituant cette batterie étaient conservés. Ils se présentaient sous la forme de fosses quadrangulaires, dont le fond et les bords portaient des traces de chauffe (rubéfaction).

De plan quadrangulaire, le bâtiment s'étendait sur une longueur de 18 m et une largeur de 10 m. Sous une construction en dur, un premier état a pu être observé. Il s'agit d'une construction sur poteaux, dont les dimensions et l'orientation sont similaires à celles du bâtiment suivant. Les datations restent floues en raison de l'indigence du mobilier trouvé au cours de la fouille. Il semblerait que cette première phase d'occupation puisse être rattachée au I^{er} s. de n. è.

De la seconde construction, seules des radiers de fondation de murs ont été préservés. Aucun niveau de sol n'a été conservé. Le peu de mobilier récupéré dans les fondations semble indiquer que la construction daterait du II^e s. Précisons cependant que le maintien de l'orientation et des dimensions entre les deux phases de construction du bâtiment laisse imaginer que le deuxième état a succédé rapidement au premier.

Annaïg LE MARTRET

DISTROFF - METZERVISSE

Route de Distroff, côte d'Or, zone
communautaire d'équipements
publics et d'activités

Néolithique - Âge du
Bronze - Gallo-romain

Le projet de la zone communautaire, situé au nord-ouest de la commune de Metzervisse et au sud du village de Distroff, a fait l'objet d'une intervention archéologique préventive sur une surface de 124 395 m². Les sondages, positifs, ont permis de mettre en évidence des vestiges datés des périodes préhistorique, protohistorique et gallo-romaine. Il s'agit, pour la première période, d'une occupation néolithique avec un indice d'habitat constitué d'une fosse détritique située dans la partie sud-ouest du projet. Pour la deuxième période, il s'agit d'une fosse détritique de l'âge du Bronze final, positionnée dans le même sondage, à moins de 3 m de

la première fosse préhistorique. À moins de 70 m plus à l'est, un sondage a mis en évidence la présence d'une fosse à prélèvement de limon avec très peu d'indices de datation. Elle pourrait être attribuée à l'une des périodes reconnues précédemment dans les sondages positifs les plus proches. Quant à la troisième période, elle est représentée par les murs de fondations d'une cave gallo-romaine qui ont été découverts dans la partie nord-est de l'emprise. Un four rectangulaire, daté de la même période, a été retrouvé à 70 m plus au sud de la cave.

Gilles MANGIN

ETZLING

Loehberg, AFUA du Coteau

Néolithique - Âge du
Bronze - Gallo-romain

Cette opération de diagnostic, réalisée dans le cadre d'un projet de lotissement au lieu-dit *Loehberg*, a porté sur une surface de 20 901 m². Le substrat (calcaires à entroques et marnes bariolées du Muschelkalk) a

été rencontré directement sous la terre végétale sur l'ensemble de l'emprise. Cette intervention n'a révélé aucun vestige archéologique.

Franck THIÉRIOT

FARÉBERSVILLER

Bruskirhof, lotissement
La Ferme du Bruskir II

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne - Contemporain

Le site de Farébersviller, implanté sur un petit versant orienté au nord-ouest, s'est révélé durement touché par l'érosion. Toutefois, deux phases d'occupation ont pu être mises en évidence : une occupation agricole de la fin de La Tène, composée d'un grenier et d'un silo, et une nécropole à incinération utilisée jusqu'à la fin du I^{er} s. de n. è.

Bien que peu nombreuses et mal conservées, ces différentes structures viennent renforcer notre

connaissance du maillage agricole de la fin du deuxième âge du Fer et des pratiques funéraires en usage sur le territoire des Médiomatiques au début de notre ère. Ces dernières bénéficient d'ailleurs d'un nouvel éclairage grâce aux données recueillies dans le cadre de l'étude carpologique et anthracologique.

En plus des informations sur ces phases antiques, des données plus récentes ont été collectées sur l'organisation agricole durant l'Époque moderne, avec

la culture en parcelles lanierées, ou sur les combats de la seconde Guerre Mondiale, avec les différents

creusements et impacts de munitions.

Arnaud LEFEBVRE

FARÉBERSVILLER

Contemporain

Ferme du Bruskir, lotissement
La Ferme Champêtre du Bruskir III

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Farébersviller sur l'emprise de la phase 3 de l'aménagement du lotissement La Ferme Champêtre de Bruskir. Les sondages, réalisés sur une surface de

121 560 m², ont révélé la présence de quelques trous d'obus et de quelques fragments isolés de céramique protohistorique. Aucun vestige ancien n'a été repéré.

Justine FRANCK

FLORANGE

Gallo-romain

La Grande Fin,
lotissement La Grande Fin

Le projet du lotissement situé au centre de la commune de Florange a fait l'objet d'une intervention archéologique qui a été réalisée au lieu-dit *la Grande Fin*, sur une surface de 28 988 m². Les sondages positifs, situés au centre de l'emprise, ont permis de mettre en évidence des vestiges datés de l'époque gallo-romaine. Ce sont plusieurs tranchées de fondations récupérées constituant les angles d'un bâtiment contenant au moins trois pièces qui ont été mises au jour. Ces indices d'habitat (*pars urbana*) sont associés à des poteaux et à des zones d'épandages contenant des éléments de toiture (*tegulae, imbrices*),

de pierres et quelques céramiques. Une fosse située à l'intérieur de ce bâtiment a été fouillée sur un quart. Elle a livré de la céramique, un fragment de meule en grès de l'Eifel ainsi qu'un très rare objet en bronze (patère). Trois sondages, positionnés en périphérie de la concentration des structures archéologiques, ont également mis au jour la présence de structures sur poteaux, de zones d'épandages et des tranchées (fossé, fossé d'assainissement, etc.). Le mobilier archéologique recueilli lors des sondages date provisoirement cette occupation du I^{er} s. au III^e s. de n. è.

Gilles MANGIN

FLORANGE

Rue Pilâtre de Rozier, ZAC
Sainte-Agathe, entreprise Griselle

Le projet de construction d'un parking autoroutier sur la commune de Florange, rue Pilâtre de Rozier (ZAC Sainte-Agathe), a fait l'objet d'une campagne de diagnostic archéologique concernant un secteur relativement sensible. On a pu observer que le terrain

contenait des remblais (terre et crasse) sur une épaisseur moyenne de 1,50 m et qu'il a été décapé préalablement à ces dépôts. Les 20 000 m² de la surface sondée n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

Indéterminé

GROSTENQUIN

Tanzgarten, lotissement
Le Clos de Saint-Fiacre

L'emprise du projet de lotissement Le clos de Saint-Fiacre a été diagnostiquée à Grostenquin les 17 et 18 août 2009. Les sondages réalisés sur une surface de

29 905 m² ont révélé la présence de quelques fossés, vraisemblablement d'origine parcellaire, mais aucune datation n'a pu leur être attribuée.

Justine FRANCK

HESSE

Pré Vincent, fontaine des Sablons,
pré Colson, carrière Baumgarten

La demande d'extension des sablières Baumgarten, sur une surface de 60 361 m², a conduit le service régional de l'Archéologie de Lorraine à mettre en place une opération de diagnostic sur les parcelles concernées par le projet. La majeure partie de l'emprise est localisée dans la plaine alluviale de la Sarre et est caractérisée par des dépôts superficiels sableux

et argileux pouvant atteindre plus de quatre mètres de puissance. Ils reposent sur la terrasse récente de la rivière, au sommet de laquelle les sondages se sont arrêtés. Cette opération n'a pas livré de vestige archéologique.

Franck THIÉRIOT

Contemporain

HETTANGE-GRANDE

Rue Victor Hugo, camp Guyon Gellin

L'emprise du projet de construction d'un bâtiment au sein du quartier militaire Guyon Gellin à Hettange-Grande a été diagnostiquée le 11 août 2009. Les sondages réalisés sur une surface de 1 900 m² ont révélé la présence de nombreuses fosses détritiques

contemporaines, liées, selon toute vraisemblance, à la vie de la caserne. Aucun vestige ancien n'a été repéré.

Justine FRANCK

HUNTING - MALLING

R.D. 855, déviation de Petite-Hettange

Indéterminé

Deux zones de vestiges ont pu être identifiées sur le tracé du futur aménagement diagnostiqué (4 377 m²). Elles sont localisées de part et d'autre du projet routier, c'est-à-dire en bordure de la R.N. 163 et en bordure de la R.D. 855.

Toutefois, en raison de leur nature et de leur localisation dans la zone prescrite - en bordure de projet - les vestiges n'ont pas pu être clairement identifiés et datés.

Dimitri MATHIOT

KUNTZIG

Bedel, ZAC des Passereaux,
tranche 2

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moderne - Contempo-
rain

L'opération de diagnostic a été réalisée à l'occasion de l'aménagement d'une ZAC d'une emprise de 23 240 m² (cf. *Bilan scientifique régional 2007*, p. 203).

Le site, fortement érodé, se situe sur un versant orienté à l'ouest, à proximité d'un fond de vallée inondable. Deux phases d'occupations principales ont été mises au jour. La première, antique, est matérialisée par les vestiges d'une cave, ainsi que par quelques structures annexes (fosses et trous de poteaux). Cette cave devait être intégrée dans un habitat rural, sans doute une petite ferme. L'étude du mobilier démontre que cette occupation existait déjà durant le Haut-Empire et surtout que la cave a été abandonnée et comblée après un incendie dans le courant du III^e s. de n. è.

La deuxième phase d'occupation est alto médiévale (milieu VI^e et VII^e s.) et prend la forme d'une nécropole. Cette dernière s'installe sur l'ensemble du versant,

y compris sur les vestiges de la cave. Bien que partiellement détruite par l'érosion et l'activité humaine, elle contenait encore 69 inhumations en place, ainsi que les restes en position secondaire d'au moins 70 autres tombes. De manière classique pour la période mérovingienne en Lorraine, les tombes, fréquemment pillées, étaient disposées en rangées et contenaient la plupart du temps des défunts inhumés habillés, avec des parures pour les femmes et des armes pour les hommes. Quelques inhumations « dépouillées » ont également été découvertes.

Durant l'Époque moderne, et peut-être même encore contemporaine, le site a été exploité par de l'extraction de matière première, sans doute la marne. Cette exploitation a donné lieu au creusement de grandes fosses, mais aussi au remaniement de toute la partie basse du site et en a accéléré l'érosion.

Arnaud LEFEBVRE

LANEUVEVILLE-EN-SAULNOIS

Renglemar

Le projet de construction d'un poste électrique sur le ban communal de Laneuveville-en-Saulnois, au lieu-dit *Renglemar*, a fait l'objet d'une campagne de diagnostic. À cette occasion, il a été donné d'observer que le terrain contenait une faible couverture sédimentaire de

0,05 m à 0,25 m d'épaisseur, terre végétale comprise. Les 28 531 m² de la surface sondée n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

LANING

Aht, rue des Labours,
lotissement La Source

Le projet de construction d'un lotissement communal sur la commune de Laning, rue des Labours, a fait l'objet d'une campagne de diagnostic archéologique. À cette occasion, il a été donné de constater que le terrain contenait une faible couverture sédimentaire de

0,15 m à 0,25 m d'épaisseur, terre végétale comprise. Les 38 823 m² de la surface sondée n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

LONGEVILLE-LÈS-METZ

Rue des Pépinières

Préalablement à la construction d'un ensemble immobilier avec parking, une opération de diagnostic archéologique a été conduite du 22 au 23 juin sur le site des Pépinières, à Longeville-lès-Metz. Les sondages

réalisés sur une surface accessible de 7 602 m², sur les 13 355 m² de la prescription initiale, n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Maud LE SAINT ALLAIN

MARANGE-SILVANGE - RONCOURT - SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE

Bois de Jaumont, bois Lemoine,
carrière Vaglio, tranche 1

Gallo-romain

Un diagnostic archéologique a été réalisé lors de l'extension de la carrière Vaglio, sur une surface de 22 ha. À cette occasion, trois types de vestiges archéologiques ont été identifiés. À l'exception d'une carrière (carrière V), tous se situent dans l'extrémité nord de la zone sondée. Il s'agit de :

– un habitat en dur composé d'au moins deux bâtiments et qui date de la deuxième moitié du II^e s. de n. è ou du début du III^e s. Ces bâtiments sont très bien préservés avec les premières assises des murs encore conservées, de même qu'au moins une partie des sols et aménagements contemporains de l'occupation antique ;

– des trous de poteaux qui datent au moins du IV^e s. ;
– d'autres structures (foyers rectangulaires, bas-fourneau) peuvent appartenir à l'une ou l'autre phase de l'occupation antique. Ensemble, les bâtiments et structures en creux s'inscrivent à l'intérieur d'une surface de 1 200 m² environ. Mais leur extension peut potentiellement atteindre les 2 800 m². Les structures bâties affleurent sous l'humus forestier. Les structures en creux sont recouvertes par jusqu'à 0,40 m de limons jaunes. Le chemin ferré (chemin 1) traverse toute la zone d'est en ouest sur une longueur de 130 m. Il n'a pu être daté mais son aménagement soigné permet de

le relier aux activités des carriers. En effet, ceux-ci avaient besoin de chemins bien entretenus et donc bien construits, pour le transport des blocs extraits de la carrière, comme en témoigne une pétition adressée par les carriers et voituriers des carrières d'Amanvillers au préfet de la Moselle en 1828 (Archives départementales de la Moselle, 1-8-476). Dans cette missive, ils se plaignent du mauvais état de certains chemins, ce qui les empêche pendant les trois-quarts de l'année de charger suffisamment les voitures pour honorer leurs engagements de livraison, sans risquer l'accident ;

– les carrières anciennes. Ces excavations n'ont pu être datées. Mais différents éléments de la carrière IV notamment (gestion des déblais, bloc bouchardé), plaident en faveur d'une zone d'extraction ancienne de la pierre des Jaumont. Notons que les documents cartographiques à notre disposition (carte de Naudin de 1734, plan cadastral de 1807, carte topographique de 1975) situent les zones de carrière plus au sud. La carrière IV couvre actuellement encore environ 1 000 m² à l'intérieur de la zone diagnostiquée, tandis qu'une partie non estimable de la carrière a été détruite par le front d'extraction actuel. Son extension vers le nord n'a pu être déterminée.

Se pose évidemment la question d'un lien entre ces différents éléments. On peut en effet se demander si les vestiges antiques appartiennent à un simple habitat rural ou si ces constructions sont liées à des aménagements de carrier.

L'exploitation durant l'Antiquité de la pierre de Jaumont, en parallèle à celle de Norroy-lès-Pont-à-Mousson,

ne semble pas faire de doute, même si elle est au demeurant très mal documentée.

Deux douzaines d'éléments sculptés conservés aux Musées de Metz sont identifiées comme étant en pierre de Jaumont. Ces stèles et blocs datent des I^{er}, II^e et III^e s. de n. è. La plupart proviennent des nécropoles de la ville antique de Metz, mais au moins deux éléments ont été trouvés à une cinquantaine de kilomètres plus à l'est, dans la région de Freyming-Forbach.

La pierre de Jaumont est également signalée à Trèves sur la Moselle et à Nimègue sur le Rhin. Dans les deux villes, elle est utilisée jusque vers le milieu du II^e s. avant d'être remplacée par des grès régionaux. Mais pour les publications anciennes il existe une confusion entre la pierre de Jaumont proprement dite et une utilisation générique de ce terme pour les calcaires oolithiques du Dogger qui affleurent sur la rive gauche de la Moselle en Lorraine. De sorte, un sarcophage franc conservé à Bonn est dit en calcaire de Jaumont, mais une provenance de Jaumont proprement dit semble devoir être exclue. Les carrières de Jaumont sont ensuite régulièrement citées *in passim* dans les publications sur les matériaux de construction antiques, mais les auteurs renvoient toujours aux références bibliographiques citées ci-dessus.

Les calcaires bajociens de Jaumont étaient sans doute utilisés dès l'Époque gallo-romaine, comme en témoigne les blocs conservés à Metz, mais les modalités et l'importance de l'extraction ne sont pas connues.

Michiel GAZENBEEK

MARLY

La Papeterie, lotissement Les Hameaux de la Papeterie

Néolithique - Âge du
Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moderne

En 2009, une fouille a été réalisée suite au diagnostic réalisé par le Pôle Archéologie Préventive de Metz Métropole en amont de la construction du lotissement Les Hameaux de la Papeterie. La prescription portait sur une surface de 9 700 m², répartie en sept secteurs. Plusieurs périodes chronologiques sont représentées sur le site :

– une occupation Cordé ou Campaniforme, détectée par la présence de quelques vestiges d'industrie lithique en position secondaire ;

– une occupation continue du Bronze final IIa au Bronze final IIIb matérialisée par des petits bâtiments sur quatre poteaux interprétés comme des greniers. Ils ne sont apparemment pas associés à des maisons d'habitation, mais cette image est peut-être faussée par le décapage en secteurs ;

– une occupation agricole (bâtiments sur quatre poteaux, fosses, dépotoirs) datée du Hallstatt D2/D3 ;

– un captage de source et un conduit d'adduction d'eau construit avec des stèles funéraires gallo-romaines remployées,

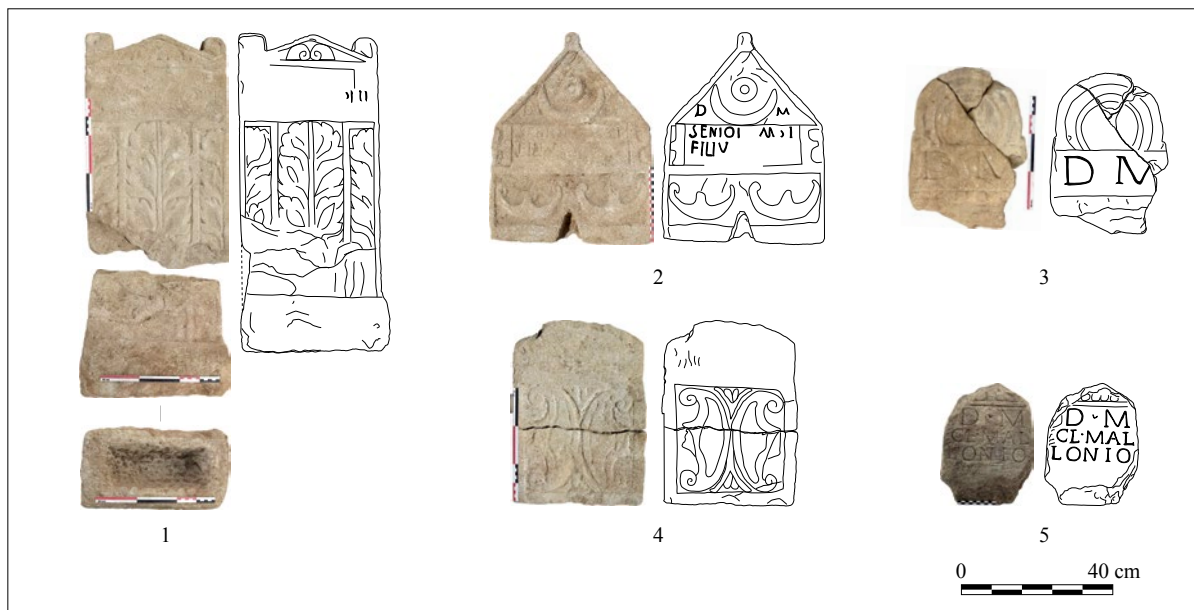
– quelques fosses et fossés parcellaires modernes.

Ces occupations protohistoriques viennent enrichir le *corpus* de données déjà important sur la commune de Marly.

Élise MAIRE



MARLY,
la Papeterie, lotissement
Les Hameaux de la Papeterie
Conduit d'adduction d'eau construit
avec des stèles funéraires gallo-
romaines remployées
(cliché : Metz Métropole)



MARLY,
la Papeterie, lotissement Les Hameaux de la Papeterie
Stèles mises au jour
(dessin : Metz Métropole)

MARSAL

La Digue, le fort d'Orléans,
briquetage de la Seille

Âge du Fer

Les recherches de terrain menées à l'emplacement d'un secteur d'atelier identifié sur le site de *La Digue* à Marsal ont pour but l'étude de la chronologie d'un secteur d'atelier de sauniers celtiques et la reconstitution de la technique de production des pains de sel à l'âge du Fer. Les fouilles ont permis d'identifier un ensemble très dense d'installations de production du sel (fosses, bassins à saumure, fourneaux à sel et nappes d'épandages de restes d'éléments techniques), qui témoigne d'une activité intensive datée du VI^e s. av. n. è.

La campagne 2009 a permis de préciser le contexte chrono-stratigraphique de ces structures, dont la plupart ont livré des dépôts de fragments de céramique domestique, datables du premier âge du Fer. Une importante stratigraphie d'accumulations de déchets de production, développée sur une épaisseur de plus de 2 m, a été étudiée à l'intérieur de laquelle plus de 300 unités stratigraphiques ont été identifiées.

L'ensemble de la séquence est rythmé par des cycles de dépôts alluviaux. Les accumulations de briquetage se développent sur une courte durée, qui correspond au début de la période du Hallstatt récent (Ha D1), vraisemblablement dans la première moitié du VI^e s. av. n. è.

Plusieurs ensembles de constructions de piquets en bois conservés ont été mis au jour à la base de la séquence stratigraphique et appartiennent aux toutes premières installations de l'atelier de saunier. Ces constructions sont directement associées à des ensembles de fosses circulaires à fond en cuvette, ainsi qu'à des structures de combustion à sole d'argile cuite. De nombreux restes de travail du bois, ainsi que des branchettes, graines, noyaux de fruits et coquilles de noisette, ont été recueillis, avec les fragments d'un objet indéterminé en bois.

Laurent OLIVIER

METZ

9-15 rue Saint-Gengoulf, 50-58 rue
Dupont-des-Loges, Sainte-Chrétienne

Gallo-romain - Moyen
Âge - Moderne -
Contemporain

La fouille a été menée sur une surface de 1 800 m² dans le centre historique de la ville de Metz. Elle se situe *intra-muros* à proximité des enceintes antique, médiévale et moderne. Ce secteur de la ville n'a été que très peu touché par l'archéologie de sauvetage ou préventive, en comparaison à la Colline Sainte-Croix ou au secteur Arsenal-République. La fouille a essentiellement concerné le cœur d'îlot à l'emplacement d'un projet de construction d'un parc de stationnement souterrain d'un niveau.

Près de quatre mètres de stratigraphie étaient menacés de destruction. Notons que le substrat n'a jamais été atteint, seule une dizaine de sondages géologiques laisse présumer une séquence d'environ trois mètres d'épaisseur sous la cote du fond de projet d'intervention. Aucun indice antérieur à la conquête romaine n'a été décelé. Une partie d'un

habitat urbain du Haut-Empire a été mise au jour ainsi qu'un ensemble remarquable d'enduits peints. Les vestiges de l'Antiquité n'ont été que partiellement fouillés et la séquence désormais conservée sous le projet immobilier concerne probablement une large fourchette chronologique (I^{er}-III^e s.). Le quartier est éloigné du noyau protohistorique mais les modalités de l'urbanisation après le changement d'ère restent encore très peu connues sur l'agglomération. La fouille alimente donc indirectement le dossier de la trame urbaine de *Divodurum*, en particulier l'emprise de l'espace urbain antique, son évolution et les liens avec le réseau viaire. Les rues définissant les contours singuliers de l'îlot Sainte-Chrétienne ne sont pas attestées avant le XIII^e s. Et, pour une longue période, du IV^e s. au XII^e, voire au XIII^e s., se pose la question de la caractérisation de l'espace urbain à travers les terres noires. Le lien avec la trame urbaine et les



METZ,
9-15 rue Saint-Gengoulf, 50-58 rue
Dupont-des-Loges, Sainte-Chrétienne
Vue générale au début de la fouille
(cliché : Stéphane AUGRY)



METZ,
9-15 rue Saint-Gengoulf, 50-58 rue
Dupont-des-Loges, Sainte-Chrétienne
Fouille de la galerie du cloître
(cliché : Stéphane AUGRY)

rues entourant l'îlot reste difficile à établir de par les constructions actuelles bordant l'emprise de la fouille. En raison de l'ampleur des différents remaniements (exhaussements, terrassements, spoliations du bâti, etc.) la lecture stratigraphique de terrain s'est avérée délicate, et aucune trace de construction en matériaux périssable n'a été perçue. En revanche, plusieurs faciès sédimentaires ont été décelés à la fouille. Se pose donc la question des modalités de mise en place de la séquence et notamment de savoir si ces variations sont le fruit d'un type différent de mode d'occupation de l'espace. Une approche transversale (chimie, botanique, archéozoologie et micromorphologie) permet d'appréhender une problématique qui dépasse les interprétations souvent réductrices de végétalisation et de rétraction de la ville. Des études de céramologie, numismatique et stratigraphie fournissent des éléments de datation et permettent d'approcher la nature de la rupture avec les niveaux directement antérieurs (démolition voire abandon des niveaux du Haut-Empire). Le début de la séquence semble marqué par une forte anthropisation qui, par la suite, s'avère plus ténue à observer.

Les éléments de l'étude permettent également d'écartier l'interprétation d'une unique et vaste opération de remblaiement du site.

Pour les phases les plus récentes de l'Époque médiévale le cœur d'îlot est caractérisé par l'abondance et la diversité de structures interprétées comme des fosses d'aisances réutilisées en dépotoirs. Elles ont livré un abondant mobilier archéologique : céramique, verre, faune, macro-restes, etc. Plus de 18 000 restes fauniques fournissent une documentation de référence pour les périodes et permettent d'approcher le mode de vie des habitants d'une paroisse relativement populaire de l'agglomération messine. L'étude carpologique concerne une cinquantaine de prélèvements alors que ce type d'étude était jusqu'alors très rare dans la région. La verrerie présente en quantité dans les ensembles clos fournit des marqueurs chronologiques précieux ainsi que quelques pièces remarquables voire uniques. Nous retiendrons également plusieurs lots caractéristiques de céramique dite « très décorée », dont des ateliers de production datés du XIII^e-XIV^e s. ont été fouillés au nord-ouest de l'agglomération. Des carreaux de poêle sont aussi présents, certains permettant de

renouveler une iconographie déjà largement étudiée en Lorraine.

Une partie du parcellaire de l'époque a pu être étudiée ainsi que le plan partiel d'un ensemble de maisons dotées de structures d'équipement de plus en plus nombreuses et spacieuses (sols construits, caves, escaliers, cheminées, etc.). Le plan des structures se fait l'écho des archives des XVII^e et XVIII^e s. où les parcelles apparaissent avec des formes oblongues très étroites et où l'urbanisation est très dense, ne laissant que peu d'espace au centre des îlots urbains.

L'intervention de 2009 a également permis d'aborder les modalités d'implantation d'un couvent de sœurs carmélites dans le tissu urbain aux débuts des années 1600. À notre connaissance très peu de couvents de cet ordre fondés à l'Époque moderne ont été fouillés en France. L'aile nord-est de l'ensemble conventuel était menacée par le projet immobilier.

Douze sépultures ont été mises au jour dans l'une des galeries du cloître, espaces sépulcraux privilégiés de l'ensemble conventuel.

Après la Révolution, le couvent est vendu et devient tour à tour logement, usine, caserne puis école sans que cela n'ait de conséquence remarquable sur les archives du sous-sol. La partie du couvent encore englobée dans les élévations actuelles a bénéficié d'une opération d'archéologie du bâti en 2006 (cf. *Bilan scientifique régional 2006*, p. 79-80).

La fouille de l'îlot Sainte-Chrétienne complète largement les acquis de la fouille de 1992 (cf. *Bilan scientifique régional 1992*, p. 65) qui concernait la partie méridionale de l'îlot et rejoint ainsi le petit nombre d'opérations de grande surface réalisées dans l'espace urbanisé ancien de Metz.

Stéphane AUGRY

METZ

33 rue des Allemands

Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Prescrit à la suite d'un projet de restauration d'un immeuble situé au 33 rue des Allemands à Metz, le diagnostic des élévations porte principalement sur les intérieurs du corps de bâtiment implanté le long de la rue. Les données récoltées dans les sondages sont complétées par des observations générales qui concernent les éléments architecturaux remarquables qui n'ont pas été fouillés. L'opération vise à mettre en évidence les états successifs des bâtiments et leurs remaniements et d'en proposer une chronologie générale, appuyée par d'éventuelles analyses dendrochronologiques.

Les résultats obtenus permettent de distinguer cinq périodes. La première, datée de 1257/1258, correspond à l'implantation d'un bâtiment de plan rectangulaire en profondeur. Seule la cave permet de documenter avec précision cet état mais il semble tout de même que l'édifice mesure 16,20 m de long pour 7,82 m de large, avec une hauteur maximale observée de 6,80 m relevée sur un mur mitoyen.

La structure de la cave est composée de parements périphériques maçonnés et d'un plancher. Le système est, par ailleurs, soutenu au centre de la cave par une poutre longitudinale portée par deux poteaux à deux chapeaux. L'accès à cet espace de stockage est situé

rue des Allemands. En outre, il semble que la cave est pourvue d'un espace annexe, voûté en berceau et implanté partiellement sous la rue. Au-dessus du sol, les élévations sont peu ou mal documentées. En revanche, il apparaît qu'un arc appareillé, formant un enfeu, équipe le mur mitoyen ouest. De plus, trois systèmes de chauffage ont pu être installés dès l'origine.

La seconde période, située autour de la fin du XV^e s., témoigne d'une éventuelle reprise du bâti. Le plancher de la cave est renforcé par l'installation d'une seconde poutre transversale soutenue par deux poteaux à chapeau. L'accès à la cave est transféré dans son l'angle nord-ouest. Aux étages, quelques traces fugaces d'enduits peints suggèrent l'existence de pièces décorées dont les limites ne sont pas identifiées. Une citerne pourrait être construite dans la cave à partir de cette période.

Dans le dernier tiers du XVII^e s., un remaniement important conduit à l'installation de nouveaux planchers. Celui de la cave est renforcé en partie médiane à l'aide de nouveaux poteaux à chapeau. D'autre part, trois portes donnent un nouvel accès au bâtiment mitoyen est, au rez-de-chaussée comme au premier étage. Enfin, un fragment d'enduit peint livre un mince aperçu des motifs décoratifs utilisés à cette époque.

Autour de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e s., de nouveaux remaniements sont réalisés. Ils aboutissent à la physionomie des façades actuelles et à la plupart des partitions internes. Dès lors, la circulation aux étages est modifiée. Elle est assurée à la cave par un escalier aménagé dans la cour et aux différents niveaux par un escalier de bois à rampe sur rampe. Une fois de plus, le plancher de la cave est consolidé par l'ajout de nouveaux poteaux. Les pièces sont à cette époque équipées de trois cheminées et d'une niche de fourneau. Le décor d'une salle est composé de peinture imitant le marbre et dessinant un faux appui.

Enfin, quelques transformations interviennent dans la première moitié du XX^e s. En particulier, deux portes piétonnes sont percées dans les maçonneries mitoyennes de la cave. Les planchers établis à cette période réemploient parfois des planches provenant d'une enseigne de magasin. Celle-ci est décorée d'un médaillon peint d'un paysage portuaire daté de 1714 et d'inscriptions bilingues, Français et Allemand du XIX^e s., indiquant « épicerie-mercerie ».

Ivan FERRARESSO

METZ

59 place Saint-Louis

Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Prescrit à la suite du projet de restauration d'un local commercial situé place Saint-Louis à Metz, les sondages des élévations portent principalement sur les murs mitoyens et le plafond au rez-de-chaussée d'un édifice de la place et sur le mur mitoyen sud du bâti en fond de parcelle. L'étude est complétée par des observations générales qui concernent les éléments architecturaux préservés dans les caves et au premier étage du corps de bâtiment sur la rue. L'opération vise à mettre en perspective les états successifs des bâtiments et leurs remaniements et d'en proposer une chronologie générale, appuyée sur d'éventuelles analyses dendrochronologiques.

Bien que les secteurs étudiés soient limités, les résultats obtenus permettent de distinguer trois grandes périodes. La première, datée entre le troisième tiers du XIII^e s. et le XIV^e s., correspond aux campagnes d'édification de deux bâtiments civils. Les vestiges archéologiques démontrent que la première construction, implantée le long de la place Saint-Louis, occupe une parcelle rectangulaire en profondeur. La structure du bâti intègre dans les maçonneries mitoyennes plusieurs arcades qui assurent la décharge des planchers et des étages supérieurs. Certaines d'entre-elles servent par ailleurs d'enfeu. L'édifice se compose en outre d'une cave en berceau, d'un rez-de-chaussée pourvu d'un avant-solier et d'au moins un étage. Un plancher à caisson de bois, installé à partir de 1266, sépare le premier niveau du second. Une porte piétonne donne accès, au nord, vers la maison voisine. Des traces ténues permettent aussi d'évoquer l'existence d'un couloir qui mène à un escalier droit placé en partie postérieure

de la salle. À l'arrière du site et à la même période, un second édifice est érigé suivant une orientation légèrement différente. Sa cave, partiellement modifiée, conserve tout de même trois voûtes d'arêtes séparées par des arcs doubleaux en plein cintre. Ces derniers reposent, au centre, sur deux colonnes pourvues d'un tailloir non décoré. Au-dessus, les différents niveaux de l'édifice sont mal perçus. Toutefois, le mur mitoyen sud conserve les vestiges d'un enduit peint composé de motifs géométriques (losanges) et de différentes représentations figurées dans un registre supérieur. Entre les deux édifices, les structures observées au sous-sol suggèrent la présence d'un conduit et d'une fosse de latrines. Vers le milieu du XVI^e s., le site connaît ses premières transformations. En l'occurrence, l'édifice installé sur la place est équipé d'un nouvel escalier en vis à noyau hélicoïdal. Il est implanté en fond de parcelle. Pour cette période, le second édifice est moins bien documenté. Il semble pourtant qu'un nouveau réseau de petites caves est construit, permettant de doubler sa surface utile. À partir du XVIII^e s., le bâtiment placé le long de la place Saint-Louis connaît des remaniements ponctuels, notamment grâce à l'installation de deux nouvelles cheminées au premier étage. Le second édifice, qui semble avoir bénéficié d'une façade ouverte sur une cour intérieure, intègre de nouvelles divisions internes et un système de chauffage. Si le site n'est pratiquement pas modifié au XIX^e s., des destructions importantes, intervenues au milieu du XX^e s., créent de véritables lacunes pour la compréhension générale du site.

Ivan FERRARESSO

METZ

Boulevard de la Défense, CFA hôtelier

Âge du Fer - Moderne

Préalablement à l'extension d'un lycée hôtelier boulevard de la Défense, un diagnostic a été effectué sur une superficie de 12 755 m², mettant au jour une petite occupation de la fin du premier âge du Fer. Cette dernière se compose, outre quelques poteaux isolés, d'un grenier à quatre poteaux et d'une fosse rectangulaire ayant livré un dépôt d'artéfacts à caractère funéraire.

Ces vestiges se placent dans la continuité d'une fouille effectuée en 1993 à la Chambre des Métiers (*cf. Bilan scientifique régional 1993*, p. 75), située au nord-est du site, dont ils constituent la périphérie. Au nord du site, un mur de clôture parcellaire moderne a également été repéré.

Maud LE SAINT ALLAIN

METZ

Boulevard de la Défense, chambre des Métiers, extension

Le diagnostic, réalisé à l'emplacement de la Chambre des Métiers sur près de 6 000 m², n'a pas révélé de vestige archéologique. Les rares indices d'une occupation protohistorique se matérialisent par quelques tessons non associés à des structures

conservées. Il est également possible que le site mis au jour en 1993 ne poursuive pas son extension plus au sud (*cf. Bilan scientifique régional 1993*, p. 75).

Maud LE SAINT ALLAIN

METZ

Petit boit l'Eau, Coincy, la Seulhotte, corvée du Roi, ZAC du Parc du Technopôle

Néolithique -
Âge du Fer - Gallo-
romain - Moyen
Âge - Moderne

Entre les mois de septembre et de novembre 2009, en préalable à la création de la ZAC du Parc du Technopole située au secteur sud-est de l'agglomération messine, le long de la voie antique reliant Metz/*Divodurum* et Strasbourg/*Argentoratum*, un diagnostic a été réalisé sur une superficie totale d'environ 68 ha.

L'opération a permis de dégager des vestiges de plusieurs occupations qui se rattachent aux différentes périodes archéologiques allant du Néolithique et perdurant, avec des interruptions, jusqu'à l'Antiquité tardive.

En ce qui concerne les périodes préromaines, l'image est très hétérogène. Des traces d'occupations pré- et

protohistoriques se trouvent presque partout sur le terrain sondé, indiquant une forte exploitation lors de ces périodes. Dans la plupart des cas, il s'agit de structures plus ou moins isolées, une image vraisemblablement due à la forte érosion du site qui a arasé non seulement les anciens niveaux de circulation, mais aussi les structures excavées elles-mêmes, lesquelles ne sont conservées au mieux que sur quelques centimètres de leurs profondeurs initiales. On peut donc imaginer que les occupations devaient être plus étendues, mais la plupart des structures ont aujourd'hui disparu. Il n'y a que deux endroits où nous pouvons constater une concentration plus forte de vestiges du Néolithique moyen.

La structure la plus importante est une sépulture à inhumation datée du premier âge du Fer (Hallstatt D3 ou du tout début de La Tène A). Comme la parure funéraire, composée notamment d'une petite boucle d'oreille en or le suggère, il s'agissait de la tombe d'une femme appartenant à une classe privilégiée. Malgré des recherches intensives, aucune autre sépulture n'a pu être découverte aux alentours.

Dès la fin du III^e s. de n. è., et probablement durant tout le IV^e s., les structures d'une vaste *villa*, dont la fin ne peut être précisée pour le moment, s'installent au milieu du terrain. L'emprise de cette *villa* entourée d'un mur d'enceinte se compose d'une *pars urbana* avec le bâtiment résidentiel et d'une *pars rustica*

avec les vestiges d'au moins deux autres bâtiments. Sous la *villa* se trouvent des traces d'une occupation précédente dont l'origine date au moins de la fin du II^e s. de n. è. Deux sépultures à incinération, dont l'une date vraisemblablement de la période augusto-tibérienne, sont également attestées.

En outre, plusieurs tronçons d'anciennes voies représentant un système de voirie rural dense, ont été fouillés. Deux voies peuvent être datées avec certitude de l'Époque gallo-romaine, tandis que les origines des autres remontent, parfois réutilisées lors de l'Époque moderne, peut-être jusqu'au Moyen Âge.

Christian DREIER

METZ

Place Mazelle, bassin de retenue de pollution

Gallo-romain - Moyen Âge - Moderne - Contemporain

La fouille archéologique préventive menée place Mazelle à Metz a permis d'enrichir la documentation sur le quartier Outre-Seille. Au cœur de la plaine alluviale de la Seille, le site a d'abord subi plusieurs épisodes de crues et inondations qui ont déposé des alluvions sur 1,50 m d'épaisseur. Ces épisodes se situeraient durant les deux premiers siècles du Haut-Empire. Des déchets domestiques provenant de la ville sont ensuite déversés à proximité de la rivière. Le mobilier en céramique et la faune sont abondants mais, outre les activités de boucherie, aucune spécialisation ne peut être attribuée à cet espace de stockage. L'abondant lot de céramiques permet de dater cette phase de

fréquentation du milieu et de la seconde moitié du III^e s. de n. è. Après une période d'abandon de près de dix siècles, d'importantes transformations ont lieu lors de la construction de l'enceinte médiévale. Un canal dérivant le cours de la Seille est excavé afin d'alimenter les douves. Pendant plus de quatre siècles, cette structure est intrinsèquement liée à la porte Mazelle située à une centaine de mètres au nord. La construction du bastion de la porte Mazelle en 1739 entraîna le remblaiement définitif du canal. Plusieurs niveaux de sols et de remblais, renfermant une grande quantité de matériel à vocation domestique, témoignent de l'occupation durant la deuxième moitié du XVIII^e et au XIX^e s.



Gaël BRKOJEWITSCH

METZ,
place Mazelle,
bassin de retenue de pollution
Coupe du canal de dérivation médiéval
(cliché : Metz Métropole)









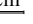
Phase 1 : détail des piquets de chêne et de hêtre utilisés dans le dispositif de renfort de berge (XIII^e s.).



Phase 2 : pioux de chêne employés dans les radiers de fondation des murs de berge (fin du XIII^e s.).

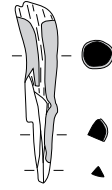


Phase 3 : piou de chêne saboté employé lors de la phase de restauration du fond du canal (milieu du XV^e s.).

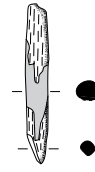
tissu ligneux 
 section 
 parties âbimées 
 écorce 
 traces de travail 
 oxydation 
 fer 

20 cm

PI 179

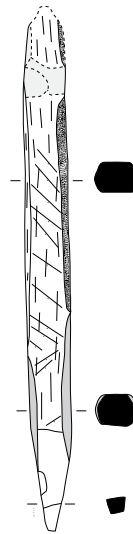


PI 346

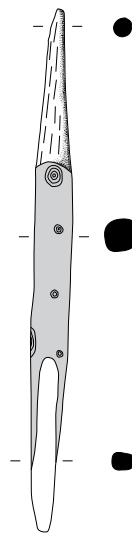


Phase 1 : piquets circulaires à pointes biseautées.

PI 548



PI 554

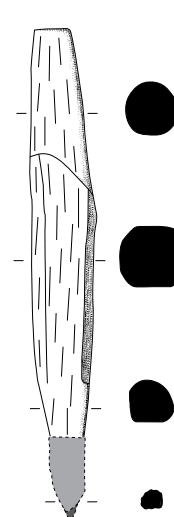


Phase 2 : piou équarri et piou circulaire à pointes biseautées.

PI 163



PI 161



Phase 3 : pioux équarris à extrémités ferrées (milieu du XV^e s.).

METZ,
 place Mazelle, bassin de retenue de pollution
 Bois d'œuvre employés dans le canal de dérivation médiéval
 (cliché : Metz Métropole)



METZ, place Mazelle, bassin de retenue de pollution
Représentation en alliage cuivreux de Fortuna découverte dans le dépotoir du
III^e s. de n. è. (cliché : Metz Métropole)

Le diagnostic portait sur une surface de 3 200 m² dans un secteur sensible du centre ville. Au total cinq tranchées ont été réalisées.

La stratigraphie dans la partie occidentale est comparable dans les deux sondages. Il s'agit de remblais modernes dans lesquels le mobilier datant des périodes gallo-romaine, médiévale et moderne est disséminé. Nous soulignons néanmoins la présence d'ossements humains à la cote de 178,60m NGF (soit 3,10 m sous le

niveau de sol actuel). À moins de 100 mètres au sud, l'église paroissiale Saint-Hilaire-le-Petit est occupée après 1444 par l'abbaye Saint-Symphorien. On ne peut exclure la présence de sépultures (remaniées) liées à l'activité de cette paroisse. Les sondages dans la partie orientale de l'emprise ont permis de reconnaître deux bâtiments successifs du XVIII^e et XIX^e siècle. L'ensemble est recouvert par une épaisse couche de gravats, témoin de la démolition du dernier bâtiment.

Gaël BRKOJEWITSCH

Préalablement à la création d'une ZAC sur les *Coteaux de la Seille*, entre les rues Georges Ducrocq et de Peltre à Metz-Queuleu, un premier diagnostic concernant la partie accessible a été effectué sur une superficie de 19,30 ha.

L'opération a mis au jour les vestiges d'une occupation du Bronze final, distribués sur une bande étroite d'environ 410 m de long au sud-ouest de l'emprise dans les secteurs 2 et 3. Le caractère de cette occupation n'est pas entièrement clair. Les grandes distances entre les structures d'une part, et l'absence des trous de poteau d'autre part, ne parlent pas franchement en faveur d'un habitat. Des fosses à vocation de puits ou d'abreuvoirs laissent imaginer de même un terrain utilisé comme pâturages. En revanche, les déchets d'habitation trouvés dans le remplissage d'une fosse

et la probable zone d'extraction indiquent sans aucun doute la présence proche d'un habitat rural.

Par contre, il n'y avait aucune trace de la *villa* gallo-romaine qui a été supposée en préalable du chantier.

Toute l'emprise est imprégnée de drains de différentes époques qui témoignent de l'intensification de l'agriculture depuis le bas Moyen Âge. Quelques fosses médiévales, interprétées par endroit comme puisards, servaient probablement le même dessein : améliorer le sol afin de le mettre en culture.

Un grand nombre de fosses repérées a été identifié comme fosses dépotoirs et a été daté de l'Époque contemporaine.

Christian DREIER

METZ

Sablou, quartier de l'Amphithéâtre, zone n° 9

La zone 9 de la ZAC de l'Amphithéâtre, représentant une surface de 4,6 ha, n'a révélé aucune structure archéologique ni même d'artéfact. Elle a vraisemblablement servi de zone de stockage ou de dépotoir pour des déchets industriels et présente des

épaisseurs de sable se développant progressivement vers le sud jusqu'à atteindre au maximum 6,50 m de hauteur.

Matthieu MORIAMEZ

METZ

Square Dornès

Moderne

Au total 11 tranchées ont été réalisées sur une surface totale de 2 643 m². Le mobilier reconnu (fer, céramique, bouteille en verre) nous a permis de caractériser et de dater les niveaux. Il n'a pas été collecté. Aucun indice (structures négatives, céramiques) ne témoigne de traces d'occupation gallo-romaine (ou plus anciennes) dans ce secteur. Pour la surface reconnue, on peut exclure la présence de sépultures antiques. Les tranchées ont toutes été poussées localement à une profondeur de 1,50 m (soit à une cote très inférieure au sable naturel) afin de s'assurer qu'aucun creusement profond ne nous échappe. Les structures rencontrées

n'ont pas toutes été clairement identifiées. Il s'agit d'un bassin enterré, d'un stand de tir ? et d'un sol chaulé et lissé. L'ensemble de ces vestiges est moderne. Ces trois structures sont postérieures à un niveau de limon sableux brun que l'on distingue sur toute la surface de l'emprise et pourrait témoigner d'une phase d'exposition de ce niveau (mise en culture). Nous datons ce niveau, avec prudence, du XVIII^e s. sur la base des observations de terrain (fragments de céramiques vernissées, tuiles, etc.).

Gaël BRKOJEWITSCH

MONTOIS-LA-MONTAGNE

La Forêt devant le Pont, carrière Socoman-Procatra, tranche 2009

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de l'extension de la carrière située au lieu-dit *la Forêt devant le Pont*, d'une surface de 34 643 m².

Dans le secteur sud-ouest de la future extraction, deux obus intacts ont été retrouvés, ce qui a nécessité l'intervention des services de déminage de la Moselle. La parcelle a pu être sondée et aucun indice archéologique n'a été repéré.

Gilles MANGIN

MONTOIS-LA-MONTAGNE

Répétant, lotissement Le Clos
des Mirabelles, tranche 2

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de l'extension du lotissement Le Clos des Mirabelles, d'une superficie de 1 040 m². La totalité de la parcelle a

pu être sondée. Cette opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

MOYEUVE-GRANDE

Côte de Malancourt, carrière des Angés,
extension 2005, phase 1

Gallo-romain

Le diagnostic archéologique, réalisé sur la phase 1 de la zone d'extension de la carrière des Angés (90 000 m²) à Moyeuve-Grande, a révélé une faible densité de structures. Néanmoins, ces quelques éléments permettent de corroborer les indices d'occupations relevés par les opérations de diagnostics antérieures.

Un four quadrangulaire peut être lié au site d'habitat gallo-romain de Montois-la-Montagne distant de trois kilomètres environ.

Ce type de structure de combustion est régulièrement retrouvé en contexte gallo-romain sur des sites d'habitat

rural ou d'activité artisanale mais sa fonction précise reste pour l'instant inconnue. L'absence de scories, de verre ou de graines, exclue une utilisation directe dans le cadre d'une activité métallurgique, verrière ou de torréfaction. Elle pourrait peut-être correspondre à une activité de charbonnage.

Les activités de charbonnages sont connues dans la forêt domaniale de Moyeuve dès le XIII^e s. : elles sont liées à l'activité des forges possédées par les Comtes de Bar, de 1285 à 1560.

Justine FRANCK

NOUILLY - VANTOUX

ZAC de Lauvallières, hôpital
Robert Schumann, tranche 2

Âge du Fer

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une superficie de 28 400 m² sur les communes de Nouilly et Vantoux qui a permis de mettre au jour des vestiges, de type foyer, attribués au Hallstatt.

En effet, cette structure correspond probablement à un four domestique, dont un élément est identifié comme une cale de four. Cependant, cette structure pourrait aussi avoir eu une fonction funéraire secondaire.

On notera que les structures archéologiques ne se trouvent que dans l'extrême partie sud du site. On peut donc supposer que l'éventuelle poursuite des vestiges, si elle existe, se situe hors emprise, dans une zone non concernée par les infrastructures hospitalières.

Maud LE SAINT ALLAIN

OTTANGE

Bois Billert, carrière Billert, extension, phase 2

Gallo-romain - Moderne

L'opération de diagnostic, qui a porté sur 134 800 m², concerne uniquement le territoire français (hors Luxembourg). L'emprise concernée est localisée le long d'un chemin forestier, en lisière d'un bois. En limite sud-est de celle-ci a été découverte, dans un sondage, une petite fosse isolée contenant des céramiques datées du II^e et III^e s. de n. è. C'est en voulant ouvrir une faille minière à la pelle mécanique que celle-ci est apparue en coupe à moins de 0,30 m de profondeur, sous une grosse souche d'arbre. Est apparu, en premier plan, un bol en sigillée quasiment complet qui a glissé sous la limite de la fosse de creusement ainsi qu'un autre bol, situé à cheval sur le fond de l'excavation et la limite du sondage. On ajoutera, également, qu'en surface, se trouve une charbonnière attribuable à l'Époque moderne. Afin de déterminer les contours et l'extension exacte de la fosse, il a été nécessaire d'enlever, à la pelle mécanique, la souche qui se situait juste au-dessus d'elle. Malheureusement, les racines ont

endommagé fortement la structure dont le plan a été relevé approximativement sur quatre points au GPS. La structure fouillée a délivré d'autres céramiques, dont une encore complète. Au total, cinq vases ont été retrouvés dans cette structure. Son comblement est un limon argileux gris foncé, charbonneux. On a pu suivre également, dans le sondage, la faille minière, orientée est-ouest, sur une longueur de 15 m. Ce sondage, positionné à moins de 15 m de la limite d'emprise, a été décapé sur une superficie 93 m² mais aucune autre structure n'a été retrouvée dans celui-ci ni dans aucun autre sondage complémentaire avoisinant. Cette petite fosse isolée peut être mise en relation avec l'enclos et les traces de bâtiment (fondation) mis en évidence lors de la prospection effectuée en 2006. Ceux-ci, datés de la période gallo-romaine, ont été repérés à moins de 30 m de la fosse.

Gilles MANGIN

OTTANGE

Bois Billert, carrière Billert, extension, phase 2

Néolithique - Âge du
Fer - Gallo-romain -
Moderne

L'intervention archéologique, sur le site de la carrière Billert à Ottange, s'est déroulée du 9 septembre au 2 décembre 2009 sur une surface de 18 000 m². Cette opération a permis la fouille exhaustive d'une nécropole de La Tène A. Cet ensemble funéraire est composé de 10 tombes plates et de 19 tertres de terre recouvrant 19 fosses sépulcrales et une sépulture à crémation.

L'absence de restes osseux, due à l'acidité du sous sol, est dommageable pour la compréhension du site. Cependant les volumes des tertres, le caractère sexué des dépôts de mobiliers (vase et fer de lance pour les hommes, vase et éléments de parure en fer et bronze pour les femmes) et les empreintes ligneuses

de contenants plus ou moins perceptibles sont autant d'éléments livrant de riches informations sur les pratiques funéraires de cette époque. L'absence de recoupement au sein de la nécropole ainsi que les résultats de l'étude du mobilier céramique et métallique mettent en évidence la faible durée d'occupation de la nécropole.

Outre la fouille de la nécropole, cette opération aura permis la mise au jour d'indices d'occupation du Néolithique final et de la période gallo-romaine ainsi qu'une aire de charbonnage de la période moderne.

Simon COUBEL

PELTRE

Au Bras

Gallo-romain

Le diagnostic archéologique, réalisé sur un futur lotissement et portant sur une surface de 14 000 m², a permis de mettre au jour une voie secondaire gallo-romaine, située au sud-est du projet, de type diverticule ou tracé viaire qui apparaît à des profondeurs très variables, allant de moins 0,35 à moins 0,80 m. Il est orienté est-ouest. Il a été repéré sur une distance de 120 m environ et se poursuit vraisemblablement à l'est, en dehors de l'emprise du projet. Des éléments détritiques, comme des fragments de tuiles de l'époque gallo-romaine, ont été retrouvés dans l'ensemble des sondages. Le fossé, observé sur le côté latéral sud du diverticule, se prolonge en direction d'un habitat antique et indique ainsi l'orientation du tracé de la voie, qui n'est pas conservé à cet emplacement. La coupe et l'échantillonnage, effectués à l'ouest du fossé, ont livré

un bon nombre de fragments de tuiles gallo-romaines.

La fenêtre des sondages archéologiques, réalisée plus au nord du site de la *villa* gallo-romaine fouillée en 2004 (cf. *Bilan scientifique régional 2004*, p. 91-92), a permis d'apporter un élément très intéressant. La mise au jour d'un axe secondaire, desservant cette propriété antique et probablement relié à la voie impériale (à moins de 300 m), est un cas de figure rarement observé.

Cet élément permet de compléter nos connaissances sur l'habitat rural à l'Époque gallo-romaine ainsi que sur l'organisation des voies principales et secondaires antiques sur le territoire de la commune de Peltre.

Gilles MANGIN

RETTEL

Putschweiden, R.D. 64, suppression du passage à niveau

Un projet de construction d'une route départementale d'une longueur de 800 m à proximité de la ZAC de la commune de Rettel a nécessité la prescription d'un diagnostic archéologique, le projet d'aménagement bordant des sites néolithiques et protohistoriques fouillés antérieurement.

Malgré la richesse archéologique de ce secteur, le décapage en tranchées n'a pas permis la découverte

de nouveaux sites. Seules deux anomalies ont pu être identifiées et fouillées. Il s'agissait de chablis qui peut s'expliquer par la présence encore récente de vergers dans cette parcelle.

Par conséquent, le résultat de cette opération est négatif.

Dimitri MATHIOT

ROHRBACH-LÈS-BITCHE

Trinkwiese, lotissement d'activités intercommunales Trinkwiese

Gallo-romain

Le projet de lotissement d'activités intercommunales, au lieu-dit *Trinkwiese*, est situé au nord-est de la commune

de Rohrbach-lès-Bitche. Il a fait l'objet d'une intervention de diagnostic archéologique qui porte sur une surface

de 100 595 m². Les sondages archéologiques ont permis de mettre en évidence, dans l'extrémité nord-est du projet, la présence d'une structure de forme sub-rectangulaire qui pourrait correspondre à un rejet d'aire de crémation. Elle était associée, dans sa partie supérieure conservée, à un fond d'urne funéraire fragmenté contenant des ossements incinérés d'origine humaine. Le mobilier céramique présent dans cette structure a été daté de la première moitié du I^{er} s. de n. è. L'existence d'une excavation due à un chablis en forme de croissant de lune, vraisemblablement postérieur à cette structure, peut expliquer la dissémination de cinq petits ensembles de fragments de céramique ainsi que la présence, hors structure, d'un deuxième fond d'urne contenant également des ossements incinérés. Ces fragments de céramique et ce fond d'urne se situent dans un rayon approximatif de 3 m autour de la fosse sub-rectangulaire.

Jouxant cette structure, sur son côté est, on remarque la présence d'un chemin ancien. Il est encore visible aujourd'hui dans le paysage et semble avoir perduré jusqu'à une époque récente. Ce chemin a été surélevé par rapport aux terrains environnants dans la partie basse du versant qu'il franchit. Son orientation est sud-est/nord-ouest. L'absence d'éléments datant ne nous permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'une voie gallo-romaine sans que nous ne puissions exclure de façon définitive cette hypothèse. Il est mentionné sous la dénomination *ancienne chaussée* et pourrait correspondre à la Route de Flandre qui traversait la région depuis le XIV^e s. pour relier le Brabant à l'Italie.

Les éléments archéologiques datants en rapport avec la structure funéraire mise au jour située en limite nord-est de l'emprise corroborent la présence d'une occupation antique du secteur qui est susceptible de s'étendre au-delà de la limite du projet côté nord et nord-est.

André GLAD

SAINTE-BARBE

Lotissement Derrière le Couvent

Le projet de construction d'un lotissement communal, sur la commune de Sainte-Barbe, a fait l'objet d'une campagne de diagnostic. On a pu observer que le terrain contenait une faible couverture sédimentaire de

0,15 m à 0,25 m de puissance, terre végétale comprise. Les 18 933 m² de la surface sondée n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

Gallo-romain - Haut
Moyen Âge - Moyen Âge

SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES

Le Breuil, Ferré, Trésauville, lotissement Le Breuil, tranche 1, phase 1

Cette fouille s'étant déroulée sur deux années (2009-2010), la notice sera donc présentée dans le *Bilan*

scientifique régional 2010, p. 271-274.

Marc FELLER

SARREBOURG

Rue des Cordeliers,
complexe cinématographique

Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Le diagnostic archéologique réalisé à Sarrebourg, rue des Cordeliers, sur une surface de près de 2 000 m², a permis de relever, dans l'ensemble des sondages, des informations d'ordre géologiques et archéologiques.

Les premières consistent en des phases de crue de la Sarre datant probablement de l'Holocène.

Les secondes montrent des niveaux d'occupation des XII^e-XIII^e s., un aménagement de berge ou la réalisation d'un chemin empierré en bordure d'un ancien bras de

la Sarre, une occupation du XVI^e s. dans un secteur représenté comme non construit sur les plans anciens, ainsi qu'une structuration d'habitat aux XVII^e s. et XVIII^e s. Des drains sont présents également sur le site, de l'Époque moderne et/ou contemporaine.

Toute la zone sondée a présenté des vestiges éclairant l'histoire de la ville de Sarrebourg sur une stratification allant de 0,40 m sous le niveau de sol actuel jusqu'à plus de 3 m de profondeur.

Matthieu MORIAMEZ

SARREGUEMINES

Rue du Champ de Mars

Le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 50 037 m². Le secteur sondé est situé en rive droite de la Sarre dont il est distant d'environ 750 m. La confluence de la Sarre et de la Blies est, quant à elle, localisée à environ 1 100 m au nord-ouest de l'emprise. Les terrains concernés par les travaux présentent une pente orientée vers le sud-est dont le dénivelé s'accroît progressivement en direction du ruisseau de Neschbach. Le substrat est ici constitué

d'alluvions anciennes (Fy). Dans la partie haute de la parcelle, des alluvions sont rencontrées directement sous la terre végétale épaisse de 0,30 m. Des niveaux colluvionnés, vraisemblablement historiques, comme l'atteste la présence de fragments de tuiles roulés, ont été reconnus dans la pente. Leur épaisseur maximale est de 0,60 m. Cette opération n'a livré aucun vestige archéologique dans le cadre de la profondeur maximale de 1,50 m imposée par l'aménagement.

Franck THIÉRIOT

TARQUIMPOL

Village

Gallo-romain - Haut
Moyen Âge

En 2009 ont été réalisées des prospections géophysiques à grande échelle, sur une surface totale d'environ 10 ha, essentiellement sur le site de l'agglomération romaine non fortifiée. De nombreux nouveaux détails

du plan ont été ainsi mis au jour. Dans le secteur de la fortification tardo-antique, une petite coupe de 3 x 3 m a été réalisée dans l'objectif de séparer en fines couches artificielles (0,10 m) les restes botaniques très riches

qui étaient présents dans la terre noire et de récolter le plus grand nombre possible de graines. Une équipe de recherche de l'Institut archéologique de l'Académie des sciences slovaque a mené deux campagnes de recherches au géoradar aux abords de l'église du village de Tarquimpol. Ont été mesurés, de cette façon, tous les terrains aux alentours de l'église ainsi que l'espace intérieur du bâtiment. Il en a résulté des indications sur l'existence d'une construction en pierre plus ancienne située sous l'église romane, qui est très probablement à rattacher aux sépultures mérovingiennes découvertes à la fin du XIX^e s. dans les fondations de l'église actuelle. En outre, des recherches au géoradar ont été menées au niveau du théâtre romain, du sanctuaire (*fanum*) et du grand portique découvert au début de l'année. Elles ont permis d'obtenir des données importantes pour différencier, d'une part, les constructions en pierres et, d'autre part, les structures en terre, sans pierre ou en forme de fossés. En décembre, l'équipe a profité de

l'assèchement temporaire de l'étang pour y effectuer des recherches. Une prospection géophysique et une coupe de 5 m de long ont permis de mettre en évidence le tracé de la voie romaine à l'ouest de Tarquimpol. Au total, ces acquis renforcent l'impression selon laquelle *Decempagi* était un lieu central important, pourvu de fonctions religieuses et économiques. Ce grand ensemble, composé d'un théâtre, d'une rue servant aux processions et d'un portique monumental, est probablement unique à l'est de la Gaule. L'obtention de petits éléments stratigraphiques extraits de l'habitat dans la fortification tardo-antique, les premiers résultats des études micro-morphologiques (R. Macphail, UCL Londres) et des analyses botaniques (J. Wiethold), ainsi qu'une petite série de datations au ¹⁴C et une première évaluation chronologique des nombreuses sigillées d'Argonne, ont permis d'acquies des connaissances très importantes sur l'histoire de Tarquimpol dans l'Antiquité tardive.

Joachim HENNING

TERVILLE

18 rue de Verdun, phase 2

À la suite du diagnostic réalisé sur la tranche 1 (cf. *Bilan scientifique régional 2008*, p. 365), des sondages archéologiques préventifs ont été réalisés dans le cadre de la réalisation d'un projet immobilier sur une surface de 15 522 m². Il a été possible de constater que le terrain a été fortement remanié par la réalisation de vides sanitaires (sur plus d'1 m de profondeur)

construits sous les anciens bâtiments. Des moyens plus importants (pelle avec godet à dent, bulldozer) ont dû être nécessaires afin de percer ces couches très indurées (soit 90 % de la partie restante à sonder). Cette opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

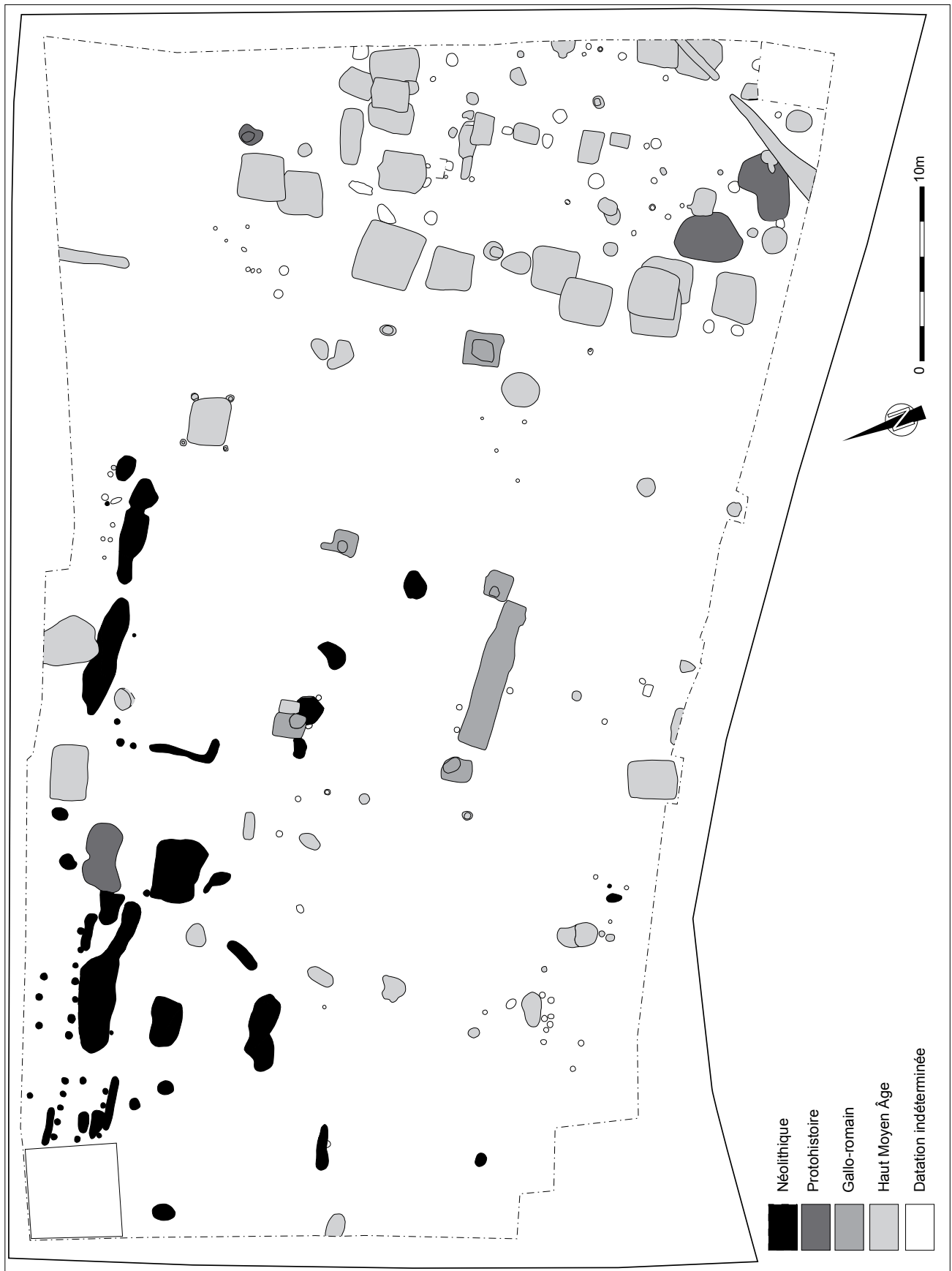
THONVILLE

Boucle de la Milliaire

Néolithique - Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge

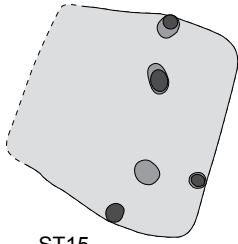
Le site de la *boucle de la Milliaire* a été découvert en 1972, lors de la construction d'un HLM. À cette occasion, des vestiges du Néolithique ancien et du haut Moyen Âge avaient été mis au jour. Le site a été exploré lors de deux autres opérations archéologiques, en 1979 et 1984, suite à la construction de garages et d'une caserne de pompier. En 2008, un nouveau

projet d'aménagement a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire un diagnostic directement à l'est des précédentes fouilles. Celui-ci s'étend révélé positif, une fouille a donc été prescrite. Le but de l'intervention était de mettre au jour et de caractériser les vestiges du Néolithique ancien et du haut Moyen Âge mis au jour en 2008 (cf. *Bilan scientifique régional 2008*, p. 365).

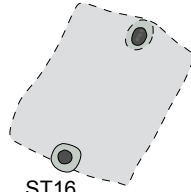


THIONVILLE,
boucle de la Milliaire
Relevé général du site
(DAO : Bertrand PERRIN)

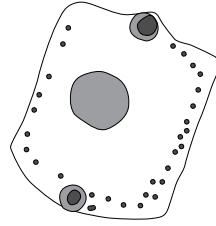
TYPE 1



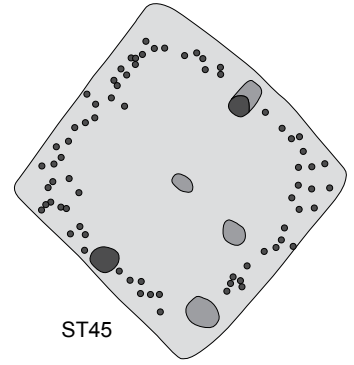
ST15



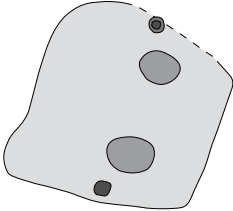
ST16



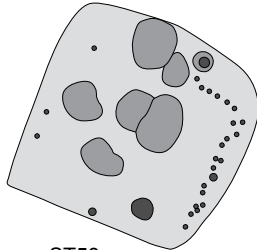
ST44



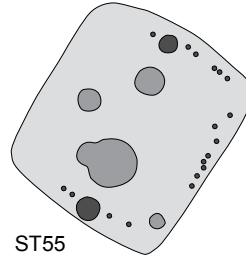
ST45



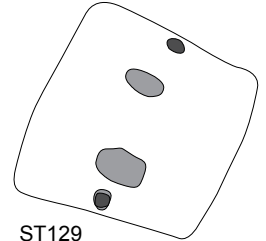
ST50



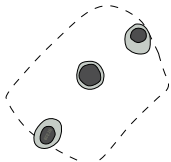
ST53



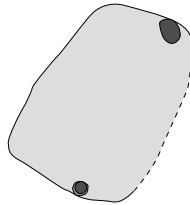
ST55



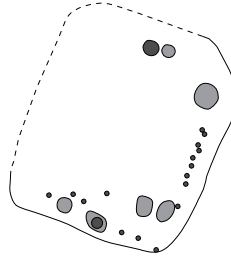
ST129



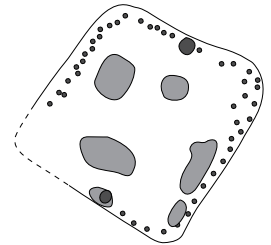
ST130



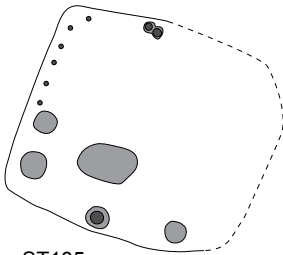
ST131



ST139

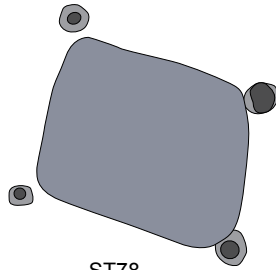


ST140

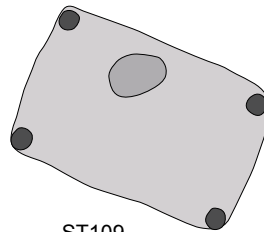


ST185

TYPE 2

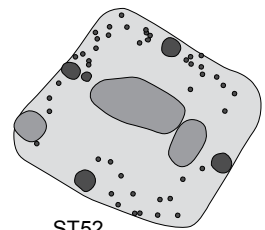


ST78



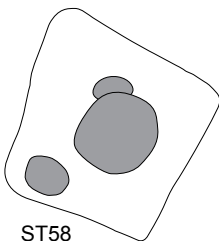
ST109

TYPE 3



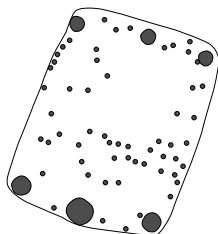
ST52

TYPE 4



ST58

TYPE 5

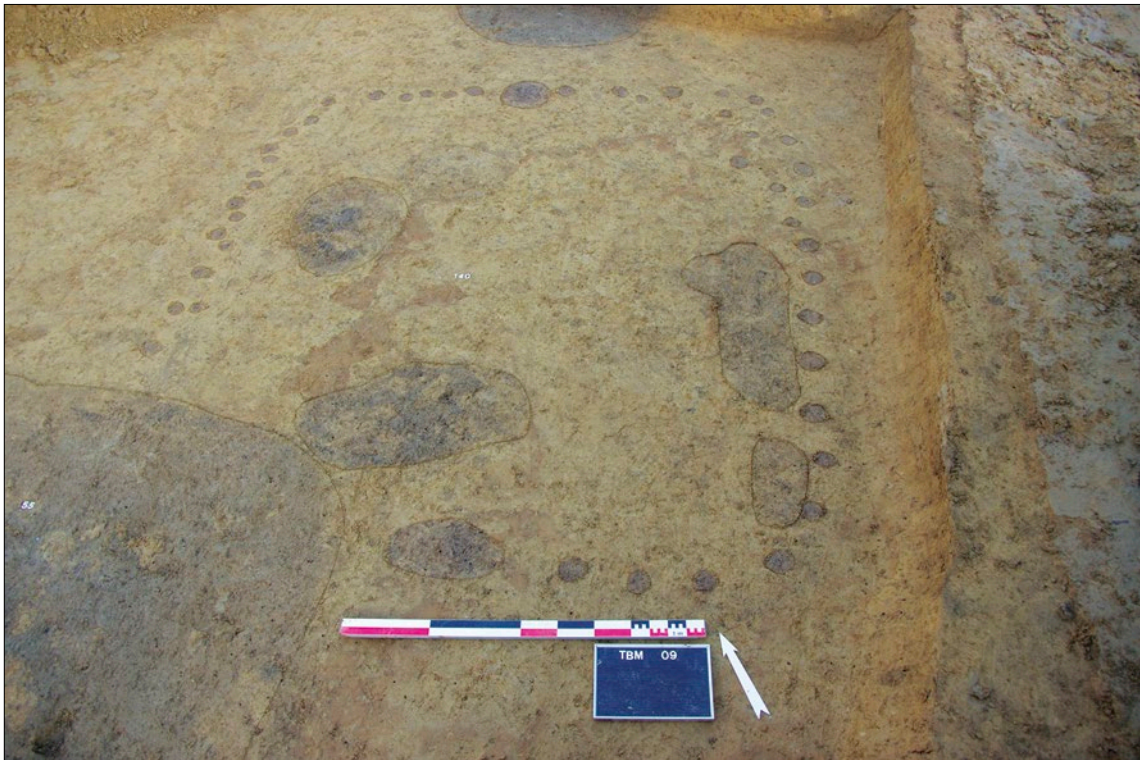


ST323

0 5m



THIONVILLE,
boucle de la Milliaire
Typologie des fonds de cabane
(DAO : Bertrand PERRIN)



THIONVILLE,
boucle de la Milliaire
Fond de cabane 140
(cliché : ANTEA Archéologie)

La fouille, réalisée fin 2009 et début 2010 sur plus de 3 000 m², a permis la découverte de la suite du village rubané, d'un habitat du haut Moyen Âge mais aussi de structures protohistoriques et romaines.

Les vestiges du Néolithique ancien sont relativement mal conservés, cependant la fouille a mis en évidence la présence d'au moins deux bâtiments et de la limite est du site. Au total, 62 fosses et trous de poteaux ont été découverts. Le mobilier est essentiellement constitué de tessons de céramique, de silex taillé, d'outils en grès et de blocs de colorants. Les structures mises au jour appartiennent à un vaste village rubané dont une partie des vestiges avait déjà été repérée lors des fouilles de 1972, 1979 et 1984. On peut estimer la superficie du site à environ 2 ha.

Les vestiges protohistoriques se résument à quatre fosses. La première a été datée de la fin du Hallstatt et les trois autres ont, quant à elles, été attribuées au début de La Tène.

La période romaine est représentée par six structures dont un imposant bâtiment à quatre poteaux inclinés.

La dernière occupation est datée du haut Moyen Âge. 22 fons de cabane ont été mis au jour dont 17 sont regroupés dans la partie sud-est de la fouille. Ces derniers semblent se développer autour d'une cour centrale qui devait être le cœur de l'occupation.

Le village néolithique se prolonge au nord, au sud et à l'ouest du site.

Pour les périodes protohistoriques et romaines, les structures sont trop sporadiques pour pouvoir appréhender l'extension des occupations. On peut toutefois supposer que le site Hallstatt continue au nord et que le site de La Tène se poursuit à l'est et au sud. Enfin, le site du haut Moyen Âge se prolonge à l'est et au sud.

Bertrand PERRIN

La construction du rempart

On ne peut rien dire sur la hauteur initiale du rempart. Cependant, il a sûrement eu plusieurs mètres de haut afin d'assurer une bonne protection et d'afficher richesse, prestige et pouvoir. Ce que l'on peut dire, par contre, est le fait que ce sont essentiellement des pierres calcaires locales qui doivent avoir été utilisées pour la construction. L'excavation des tranchées n'a donné aucune preuve de l'utilisation de poutres ou de structures en bois dans la construction.

Ainsi, tandis que la hauteur et la paroi du mur restent mal connues, trois autres éléments de la construction du rempart sont bien plus clairs dans la conception du rempart : les masses calcaires comme base, la couche supérieure et la berne.

Les principaux éléments de construction sont les masses calcaires. Placées juste au-dessus de la couche de fondation, elles avaient été volontairement brûlées dans le but de créer une masse de ciment solide comme base du rempart. Les nombreux morceaux de charbon de bois, trouvés notamment dans les parties inférieures de la section, découlent de cet événement. Les masses de ciment du rempart ne sont pas si communes pour les fortifications de la fin du Hallstatt. Cependant, elles ont des caractéristiques assez bien connues pour les périodes du Hallstatt et de la Tène en Lorraine. L'exemple le mieux documenté est le noyau calcifié de *la Cité d'Afrique* à Messein (Meurthe-et-Moselle).

Peu de choses peuvent être dites à propos de la couche supérieure du rempart et du dépôt à l'arrière, partie probable de la berme originale. En tout cas, on n'a pas utilisé de bois dans la construction, seulement des blocs de calcaire et de la terre. Une situation intéressante a été détectée juste en face de la seconde masse calcaire, où des pierres calcaires plus grandes et à forte densité sont visibles dans la section. Ceci n'est vraisemblablement pas l'emplacement probable de la partie frontale ou palissade, mais montre plutôt comment le rempart supérieur a été construit partout. La situation peut à nouveau être ainsi comparée à *la Cité d'Afrique*. Enfin, comme mentionné plus haut, il doit y avoir un fossé ou une dépression juste derrière la berme comme autre élément de la construction, qui a été ensablé et rempli au cours du temps.

L'utilisation de la fortification

On ne peut pas affirmer beaucoup de choses sur la période d'utilisation de la colline fortifiée en fonctionnement. On peut se demander en particulier s'il y a des phases de rénovation et/ou d'extensions visibles dans la stratigraphie. Ceci fait référence, d'une part, au fossé et, d'autre part, aux deux noyaux calcaires différents.

Le fossé a été fait en une seule phase. Aucune extension, changement de forme ou autre caractéristique liée à une reprise n'a pu être détectée. Certes, il était prouvé depuis longtemps que le matériau d'argile fine avait envasé le fond. Au moins sur ce point, deux couches ont pu être reconnues, donnant une autre indication sur son exposition plus longue à l'air et aux pluies occasionnelles.

Les deux noyaux calcaires sont sans aucun doute successifs. La stratigraphie l'a révélé. Cependant la grande question porte sur l'écart de temps entre les deux événements. Appartiennent-ils tous deux à la même construction initiale ou représentent-ils une extension du rempart construit des décennies après ? Cela signifie que deux *scenarii* sont possibles :

- les deux noyaux sont à peu près contemporains et l'on a planifié deux passes dès le début,
- le noyau nord représente une extension beaucoup plus tardive.

La réponse ne peut venir que de la stratigraphie et de la comparaison avec *la Cité d'Afrique* et à Saxon-Sion.

Les remparts de deux sites ont également des noyaux calcaires et chacun a livré deux noyaux stratigraphiquement différents. Ainsi, il semble qu'il y ait un modèle. Au moins dans *la Cité d'Afrique*, les deux noyaux successifs calcifiés (noyaux de chaux) sont considérés comme contemporains, tandis que la situation à Saxon-Sion n'est pas concluante, avec une tendance pour les considérer comme des étapes d'extension. Les arguments pour le deuxième scénario sont beaucoup plus faibles sinon à négliger. Les deux phases, dès le début, devraient plutôt être considérées comme complémentaires.

Pour élaborer le rempart en deux étapes successives, il fallait sans doute une expérience technique et/ou un souci d'efficacité, comme traiter en une seule fois la

masse accumulée de pierres et de poutres en bois qui aurait été trop grande.

Au total, les fortifications du demi-cercle sud du *Haut du Mont* doivent avoir été un édifice impressionnant avec sa longueur totale de 27 m au cours de son existence, même si nous ne disposons d'aucune indication sur la façon dont la partie frontale a été organisée, à quelle hauteur le rempart est arrivé et quel type de bois il y avait sur le dessus de la partie frontale, le rempart, sa traversée ou le toit. Cet aspect est encore plus impressionnant si l'on imagine que l'éperon barré, dans la moitié nord du site, doit avoir même été plus imposant que celle l'entourant au sud. Au moins, le fossé est manifestement beaucoup plus large que les 12,5 m du sud, provoquant un investissement énorme de travail pour les fortifications, le tout exécuté en une seule fois de toute évidence au début de la dernière période du Hallstatt.

La destruction/démantèlement du rempart et le comblement du fossé

La fin de la fortification doit avoir été pacifique. Il n'y a pas de trace d'une destruction violente ou d'un feu ayant tout détruit. Lorsque l'on regarde en particulier le comblement du fossé, on a l'impression que le mur a été démantelé de façon non violente et des pierres jetées dans le fossé pour le remplir. Le fait que le remblai sur le front sud du fossé est manifestement resté intact pendant le démantèlement de l'enceinte et du fossé donne un autre argument selon lequel il ne dispose pas d'une base de fortification mais a plutôt été construit seulement pour des raisons d'affichage.

Il n'y a pas de preuve directe qui pourrait dater cet événement de mise hors service. Cependant, l'abandon et le démantèlement de l'habitat de hauteur fortifié a dû avoir lieu pendant La Tène ancienne ou même à la transition entre La Tène A et B, peut-être autour de 400 avant n. è.

Les raisons de cet abandon de l'habitat de hauteur fortifié de Tincry à un moment où bon nombre, sinon la plupart, des autres sites de hauteur princiers de la région du Hallstatt ont disparu, ne sont pas encore établies.

Travaux complémentaires

1. *Tumuli* princiers

Les travaux complémentaires et notamment ceux réalisés sur les anciens *tumuli* princiers aplatis n'ont pu être réalisés faute de temps disponible cet été.

2. Prospections métalliques

Plusieurs objets en fer ont pu être trouvés au cours des travaux de terrain de cet été. Ils proviennent tous du gisement de fondation du rempart tel que décrit ci-dessus et doivent être datés de la première partie de la période du Hallstatt final :

- ceinture en fer massive, de forme grossièrement triangulaire à trois trous de fixation,
- pointe de fer massive,
- lame de fer, peut-être une pièce d'un couteau.

Volker HEYD

Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain

UCKANGE
Rue Jean Moulin,
lotissement Le Champ du Roy

L'opération de diagnostic archéologique, prescrite sur la commune de Uckange en amont de la création du lotissement Le Champ du Roy, a été réalisée sur les 88 517 m² du projet. Quelques secteurs, du fait de la présence de réseaux et d'aménagements liés à l'existence de jardins ouvriers, n'ont certes pas été sondés de manière régulière, mais un total de 296 sondages a tout de même été réalisé.

Le territoire de la commune se développe au sein de la plaine de la Moselle, sur un secteur archéologiquement

sensible. Aux nombreux sites déjà étudiés, il faut ajouter les indices révélés lors de campagnes de prospection. Le potentiel archéologique de la zone concernée par les travaux d'aménagement était donc important. Malgré ces éléments, les résultats s'avèrent limités.

Les sondages positifs sont au nombre de neuf. Ils se répartissent du nord au sud surtout sur une bande de 100 m de large en contrebas de la pente qui occupe toute la partie ouest de l'emprise. Ce secteur se caractérise aussi par une puissante stratigraphie, avec un horizon

relevant d'une érosion de niveaux protohistoriques, qui a malgré tout permis la mise au jour d'un vase datable du Bronze ancien ou moyen et d'un autre datable de La Tène ancienne, le tout mêlé à de nombreux fragments de *tegulae*. Le fait que les vestiges aient été perçus uniquement sur ce secteur peut d'ailleurs être lié à ces niveaux. Toutes les structures, s'inscrivant profondément dans l'horizon protohistorique, ont pu être, à cet endroit particulier, préservées de l'érosion. Ainsi, sur les neuf sondages positifs, huit ont livré chacun une structure excavée. Datables de la Protohistoire, et plus précisément de La Tène ancienne, pour certaines d'entre elles, ces excavations ne constituent pour autant pas une occupation très dense, mais témoignent plutôt d'un secteur d'occupation périphérique, peut-être une zone de stockage avec des fosses dont le profil peut s'apparenter à celui des silos enterrés.

En limite sud de cette bande positive, un sondage a aussi permis de dégager une construction gallo-romaine datée, à l'issue de l'étude céramique, du I^{er} ou du II^e s. de n. è. Il s'agit de fondations matérialisant un aménagement rectangulaire (2,50 m x 2,30 m) au sein duquel le volume intérieur se limite à 1,20 m². Au-devant, la coupe stratigraphique a fait apparaître un surcreusement et des arguments en faveur de l'installation d'un foyer. Le caractère exigu de cette construction exclut l'hypothèse d'un habitat. L'aire de chauffe trahit, quant à elle, l'éventualité d'un four et donc d'une vocation artisanale. En l'absence de résidus autres que ceux s'apparentant aux rejets du foyer de l'aire de chauffe, on peut envisager un aménagement destiné à la confection ou la transformation de produits alimentaires, peut-être un four à pain.

Lonny BOURADA

VALMONT

Herrenwald

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine sur la commune de Valmont dans le cadre du projet de construction d'un lotissement commercial. La superficie concernée par l'arrêté porte sur 47 770 m².

36 770 m² ont effectivement été diagnostiqués en raison de la présence d'un bois sur approximativement 11 000 m².

Cette intervention n'a révélé aucun vestige archéologique.

André GLAD

VERNY

Lotissement Les Bagrasses

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de la construction d'un lotissement sur une surface de 33 639 m². Toutes les parcelles ont pu être

sondées et aucun indice archéologique n'a été mis au jour à l'occasion de cette opération.

Gilles MANGIN

VOLSTROFF

Les Peupliers, lotissement Les Résidences de Volstroff, tranche 2

Âge du Bronze - Âge du
Fer - Gallo-romain

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur une surface de 7,2 ha, préalablement aux travaux d'aménagement du lotissement Les résidences de Volstroff. Celui-ci a permis de compléter les données issues de l'opération réalisée en 1990 par J. Vanmoerkerke sur la zone sportive et scolaire de cette commune. Celle-ci avait mis en évidence, notamment grâce à la fouille d'un secteur de 30 m², une zone d'habitat attribuée à l'âge du Bronze final IIIa-IIIb caractérisée par la présence d'un silo de stockage, 15 trous de poteaux, une dizaine de dépressions et un niveau de sol.

Trois des sondages réalisés en 2009 présentent un niveau anthropique qui correspond au niveau de sol ancien découvert en 1990. Il est composé de limons argileux gris et présente une importante quantité de fragments de céramique posés à plat et de charbons de bois. Les éléments céramiques présentent un bon état de conservation et sont datables de la période de transition Bronze final - Hallstatt C.

Ce niveau s'inscrit dans un ancien talweg, comblé par des limons argileux, orienté nord-est/sud-ouest se situant dans la partie médiane du terrain.

Une fosse et un trou de poteau sont datés, grâce à la présence de fragments de céramique, du I^{er} s. de n. è. Ils sont les uniques témoins de cette période découverts lors de cette opération de diagnostic. On peut supposer qu'ils correspondent à un site d'habitat situé à proximité.

L'amas de blocs calcaires relevé dans un sondage et apparaissant dans l'axe du pseudo chemin découvert lors du diagnostic de 1990, semble être un phénomène purement naturel. En effet, les sondages réalisés présentent un *substratum* formé d'un niveau marno-calcaire qui correspond au calcaire à gryphées du Lias inférieur d'après la carte géologique du BRGM (feuille XXXIV-12, 1959). Ce niveau géologique est constitué d'une alternance de bancs calcaires et de marnes bleu à jaune.

Cette opération de diagnostic a permis de cerner plus précisément le site de l'âge du Bronze final découvert lors d'une précédente opération en 1990. Elle confirme la présence d'un niveau ancien d'occupation et montre également que la zone bâtie est diffuse. Le phénomène de talweg a permis de protéger en partie le site des labours.

Justine FRANCK

XOUAXANGE

La Tuilerie, haut de Landange, carrière Barlot, tranche 2009, phase 2

Gallo-romain - Moyen
Âge - Moderne

Un diagnostic archéologique, consistant en 65 sondages, a été réalisé sur les 2,59 ha de la surface du projet d'extension de la carrière Holcim, sur le plateau calcaire de Xouaxange. 49 sondages se sont avérés négatifs sans vestige structuré, correspondant le plus souvent à d'anciennes parcelles agricoles ayant subi une action importante de l'érosion des sols superficiels. 11 ont fourni des traces archéologiques limitées, du type parcellaire correspondant à une terrasse d'époque indéterminée (antique, médiévale ou d'Époque moderne ?), à un talus d'épierrement constitué en pierrier linéaire sur une longueur de 240 m, large de 4 à 20 m, établi probablement à la fin de l'Époque

médiévale ou à l'Époque moderne. Cette structure d'épierrement est bordée par un muret aménagé en pierre sèche limitant les parcelles attenantes. Un fond de fossé rectiligne comblé a également été détecté sur une cinquantaine de mètres à proximité du site gallo-romain, constituant un témoin du parcellaire antique.

Cinq sondages positifs ont révélé la présence de vestiges structurés : murs arasés, fondations, sols, murs de terrasses, empierrement, niveaux d'occupation et de démolition, liés à un site d'habitat d'époque gallo-romaine. Il s'agit d'un bâtiment annexe à la *villa* proche déjà connue du site de *La Tuilerie*. Il est composé d'une

grande pièce carrée (12,20 m x 11,40 m) desservie par un porche large de 3 m, au sol en terre battue certainement planchéié à l'origine. Deux vestiges de foyers ont été isolés au centre. Les murs de ce bâtiment implanté dans une pente sont très solidement maçonnés (moellons calcaires et mortier de chaux), ils sont arasés légèrement au-dessus du niveau de sol antique. Un empierrement en terrasse borde le bâtiment du côté nord et est ; six bases de piliers ont été isolées sur la façade est. Du côté sud-sud-ouest de cette première pièce, une deuxième pièce, plus petite, est

accolée, elle aussi de plan carrée (6,20 m x 6 m). Son sol est constitué d'un hérisson calcaire recouvert d'un béton de sol à la chaux mêlée de fragments de brique (*terrazzo*). Dans la couche de démolition qui recouvre ce sol, des débris d'enduits peints rouges et gris ont été récoltés. Le mobilier céramique échantillonné a permis de dater l'occupation du III^e s. de n. è. La découverte de ce bâtiment annexe permet de compléter le plan de la *villa* partiellement explorée au début des années 1970. Le secteur archéologique est pour le moment préservé.

Jean-Denis LAFFITE

YUTZ

26 rue du Chemin de Fer

Le terrain diagnostiqué (519 m²) est situé dans l'emprise de l'ancien jardin clos d'une grosse ferme dont il reste quelques bâtiments et les poteaux en pierres du portail rue des Seigneurs. Cet enclos a été recoupé par le

chemin de fer au début du XX^e s. Ne subsiste que le reste des parties du mur de clôture en limites nord-est et sud-est du terrain actuel.

Jean-Marie BLAISING

MOSELLE

Ligne à Grande Vitesse (LGV), Est Européenne, phase 2

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

Protohistoire - Âge
du Bronze - Âge du
Fer - Gallo-romain - Haut
Moyen Âge - Indéterminé

De MARTHILLE à MORVILLE-SUR-NIED et de ROHRBACH-LÈS-DIEUZE à DOLVING Indices de sites de la trace

La fin du diagnostic archéologique sur le futur tracé de la LGV-Est européenne s'est déroulée dans le courant de l'année 2009, entre le 1^{er} avril et le 29 juin. L'opération a débuté sur le territoire de la commune de Marthille, là où elle s'était arrêtée en novembre 2008. Elle s'est ensuite déportée au niveau du massif forestier de Belles-Forêts et de Sarrebourg, pour terminer la trace jusqu'à la commune de Dolving, là où le diagnostic s'était arrêté en juillet 2008. Ce sont 105 ha de terrains supplémentaires qui ont été sondés durant cette troisième phase de la seconde tranche.

Six nouveaux sites archéologiques ont été découverts sur cette portion du tracé. Un site a fait l'objet d'une fouille en raison du faible nombre de structures découvertes (Lucy, site 18, chemin et nécropole à incinérations d'époque gallo-romaine). Un autre ne devrait pas être fouillé en raison de l'impact limité des vestiges sur la trace (Morville-sur-Nied, site 20, nécropole de *tumuli* protohistoriques). Des mesures de protection devraient néanmoins être prises. Les quatre autres sites ont fait l'objet de rapports en vue d'une éventuelle prescription de fouille.

De nombreux indices de sites ont également été reconnus tout au long du tracé, soit un total de 15 indices. Ceux-ci prennent, d'une part, la forme de plusieurs structures de combustions, fours ou foyers, datés de l'époque gallo-romaine (pour ceux découverts

à Marthille et à Lucy) ou isolés et non datés (à Loudrefing et à Haut-Clocher). Les sondages réalisés sur le dépôt de Lohmatt ont permis d'en découvrir de nombreux autres à proximité de la trace.

Les éléments de mise en valeur du paysage agricole correspondent également aux vestiges les plus couramment rencontrés. Ils sont matérialisés par des limites d'anciens parcelles (sous la forme de fossés, comme à Langatte), par des drainages empierrés et ponctuellement, par des pierriers linéaires et des terrasses aménagées, notamment dans le bois de Dolving. Le calage chronologique de ces vestiges est rendu toutefois difficile par l'indigence du mobilier associé.

Études spécifiques réalisées en 2008 et 2009 sur la trace :

1 – Les mardelles

Deux secteurs particuliers du tracé de la LGV-Est européenne, sondés en 2009, ont révélé de nombreuses mardelles. Alors que celles des communes de Lesse et de Lucy ont des caractéristiques relativement hétérogènes, celles observées entre les communes de Belles-Forêts et de Dolving ont des caractères relativement similaires.

Les questions qui se posent sont celles de l'origine, naturelle, anthropique ou mixte, et de l'évolution de ces mardelles.

L'observation de leur morphologie et de leurs caractères sédimentaires, pédologiques et hydrologiques ne permet pour l'instant de répondre que partiellement à ces questions.

Des analyses complémentaires sont nécessaires, ces mardelles constituant de bons pièges à sédiments (tourbe, argile organique, charbons, etc.), certaines analyses se sont avérées possibles et sont actuellement en cours (analyses palynologiques, carpologiques, et calage chronostratigraphique par des datations au ¹⁴C). Les observations et datations faites sur la mardelle de Belles-Forêts font penser que celle-ci pourrait avoir une origine anthropique (la sédimentation débutant à la période gallo-romaine), et serait liée à l'exploitation probable de marne à des fins de marnage.

2 – Étude funéraire

Les investigations archéologiques entreprises sur le futur tracé de la LGV-Est européenne se sont déroulées en deux tranches dans le courant de l'année 2008 et de l'année 2009. Sur l'ensemble du territoire diagnostiqué, plusieurs sites et indices de sites ont été mis au jour. Les vestiges funéraires sont localisés dans cinq communes différentes de la vallée de la Sarre et du Plateau Lorrain.

Le premier dépôt funéraire est localisé sur la commune de Réding, au lieu-dit *Rivingermatt*. Les vestiges renvoient à une occupation du haut Moyen Âge et à

une incinération du Bronze final, potentiellement isolée. Les sondages complémentaires n'ont pas livré d'autres structures de ce type. Il est ainsi possible d'envisager que ce dépôt cinéraire appartienne à une nécropole ou soit isolé comme cela peut être le cas pour le Bronze final en Lorraine.

Les deux autres incinérations retrouvées sur les communes de Vieux-Lixheim et de Dolving sont respectivement datées de la Tène finale et du Bronze final. Elles sont probablement les témoins de sites érodés ou de petites nécropoles situées aux abords de l'emprise impartie. Mais elles peuvent aussi répondre à des modes d'enfouissement et à des pratiques funéraires particulières.

Deux incinérations ont été prélevées et fouillées en laboratoire suivant un protocole établi afin de mettre en évidence les diverses pratiques funéraires inhérentes aux dépôts. La troisième a été fouillée *in situ*, choix délibéré, en raison de sa mauvaise conservation et également par l'impossibilité d'opérer un prélèvement en bloc.

Les sondages se sont poursuivis durant l'année 2009 dans la région des Étangs et du Saulnois, mettant au jour une incinération isolée de la période gallo-romaine sur la commune de Langatte, non loin du site 22 de Haut-Clocher. Puis, sur la commune de Morville-sur-Nied, en bordure immédiate du tracé, le site 20 a révélé la présence d'une nécropole de *tumuli* inédite. Ces vestiges devraient faire l'objet de mesures de protection en concertation avec RFF.

Sébastien VILLER, Stéphanie GOEPP
et Agnès CHARIGNON

Indéterminé

ACHAIN Hinquelbille, zone de dépôt

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur la commune d'Achain a été prescrite dans le cadre des grands travaux de la LGV-Est européenne. La zone sondée, d'une superficie proche des 2 000 m², se situe sur un relief très vallonné et très érodé, hormis les fonds de vallon. Ces derniers, malgré leur puissance de conservation, ne contenaient aucun élément archéologique. A uniquement été observée la présence de quelques drains et pieux de clôture contemporains. Les sondages n'ont révélé aucun vestige significatif,

hormis la présence de rares fossés billons. La coupe stratigraphique réalisée sur une vingtaine de mètres a mis en évidence des fonds de fossés très érodés. Ces traces témoignent de l'existence de champs laniérés dont l'attribution chronologique précise demeure inconnue. Ces pratiques agraires sont connues dès le haut Moyen Âge et perdurent jusqu'à la période moderne.

Francesca SCHEMBRI

ACHAIN

La Grande Route, zone de dépôt

Cette opération de diagnostic couvre une superficie de 27 ha, délimitée par le piquetage RFF et destinée au stockage provisoire des déblais du tracé de la LGV-Est européenne. La zone visée est située sur la commune d'Achain, à environ 5 km sud-ouest de Morhange dans le département de la Moselle. Les parcelles sondées s'étendent d'une crête de colline située à environ 310 m d'altitude jusqu'à un replat formé par le colmatage d'un vallon à 285 m d'altitude. Le relief, caractéristique du Plateau Lorrain, correspond à un grand versant assez pentu entaillé par plusieurs petits vallons qui se rejoignent pour n'en former qu'un. Sur toute la surface, le sous-sol est composé par les marnes du Keupeur. En amont, où il affleure, il est constitué par les marnes irisées du Keupeur supérieur (T7e). Ces marnes à tons variés, gris, violet ou vert, se désagrègent en surface en

terre grise et l'on y observe de fréquentes intercalations de marnes dolomitiques compactes, grises et blanches. Plus bas sur le versant, les marnes irisées sont remplacées par un niveau de marne rouge dit Argile de Chanville (T7d). Dans le vallon, des colluvions très argileux, dont l'épaisseur maximale reconnue atteint environ 2,20 m, recouvrent ces argiles.

Les sondages n'ont pas révélé de vestiges archéologiques structurés. Néanmoins, quelques tessons de poterie de facture protohistorique ont été trouvés dans les sédiments accumulés au fond des vallons et témoignent d'une occupation humaine dans le secteur durant la Protohistoire.

Laurent THOMASHAUSEN

BASSING

La Louvière, zone de dépôt

Néolithique - Âge
du Bronze - Âge du
Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

Les sondages réalisés sur une surface de 23 ha à Bassing, au lieu-dit *la Louvière*, ont permis de mettre au jour des vestiges structurés et des indices de sites couvrant une longue période chronologique, allant de la fin de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge avec une éventuelle occupation au Néolithique ancien. L'érosion, favorisée par la configuration particulièrement accidentée du terrain, a engendré une forte arasion des pentes et des replats, et généré d'importantes accumulations sédimentaires dans les vallons et les ravines. L'état de conservation des vestiges est donc très variable d'un secteur à l'autre.

Le diagnostic a permis de repérer les indices de deux gisements protohistoriques. Des fragments de céramique, datés de la fin de l'âge du Bronze, ont été trouvés dans les colluvions sédimentés dans un ancien vallon et témoignent de l'érosion d'une installation. D'autres tessons de céramique, attribués au Hallstatt D ou au Néolithique ancien, proviennent d'un horizon sédimenté au sein d'une petite dépression localisée au nord de la butte de *la Louvière*, sous le point culminant. Des fragments de grès et un éclat de silex associés à la céramique permettent d'envisager aussi l'existence

d'une installation néolithique. Tous ces indices confirment que l'occupation du secteur a été régulière au cours de la Protohistoire, ce que laissent présager les découvertes réalisées lors des sondages dans l'emprise du tracé de la LGV-Est européenne.

Des tessons érodés de céramique gallo-romaine proviennent aussi de niveaux de colluvions. Ils témoignent d'une occupation du secteur durant cette époque, peut être directement liée à la *villa* découverte à quelques centaines de mètres vers le sud, sur le tracé de la LGV-Est européenne.

Trois tronçons de chemin ou de voie, empierrés par des moellons calcaires, ont été repérés au nord de la zone sondée. Ces empièvements relèvent probablement du même réseau de circulation. Aucun élément ne permet leur datation. Une canalisation ou d'un drain, dégagé sur une cinquantaine de mètres au centre de la zone, n'a pu être daté.

Une sépulture a été mise au jour dans l'angle nord-ouest du projet. La position du défunt ainsi que la boucle de ceinture trouvée au niveau de son bassin permettent

d'envisager une attribution à l'époque mérovingienne. La sépulture, apparemment isolée, est peut être à mettre en relation avec les traces d'habitats mises au jour dans l'emprise du tracé de la LGV-Est européenne. Dans le même secteur, une volumineuse structure excavée a été dégagée puis échantillonnée, ce qui a

permis de recueillir quelques tessons de céramique de facture protohistorique mais ces derniers sont probablement en position secondaire. Sa fonction et sa datation restent donc indéterminées.

Laurent THOMASHAUSEN

BELLES-FORÊTS

Haut de Chauffour, zone de dépôt

Protohistoire -
Gallo-romain

Cette opération de diagnostic, portant sur une surface de 14 ha, a permis de localiser un site sur une zone de dépôt de la LGV-Est européenne à Belles-Forêts, au nord-est de la commune de Bisping (commune rattachée). Il se trouve intégralement et au centre de la parcelle diagnostiquée. Le toponyme de cette dernière, *haut de Chauffour*, pourrait être en relation avec la présence de débris variés à la surface du terrain cultivé.

Ce sont neuf sondages positifs qui ont permis la reconnaissance de cet établissement antique. Les vestiges sont matérialisés par plusieurs tranchées d'implantation de murs (récupérés ou non) matérialisant au moins quatre espaces distincts. Celles-ci dessinent le plan d'un édifice en dur d'environ 40 m de longueur pour une quinzaine de mètres de largeur. Les témoins d'une pièce chauffée par hypocauste (pilettes, fragments de *suspensura*) ont été observés dans la partie ouest du bâtiment. Le sol en *terrazzo* dégagé, ainsi que de rares pilettes en place, témoignent de l'état d'érosion des vestiges. Ce plan, tout en longueur, avec deux espaces de vie (à l'est et à l'ouest) séparés par une longue galerie, constitue une particularité architecturale pour notre région. Cet agencement se retrouve dans les régions du Nord et de la Picardie.

Plusieurs négatifs de poteaux témoignent de l'existence d'au moins un édifice annexe à superstructure en bois dans la partie nord de la zone positive. Bien qu'il ne soit pas daté, ce bâtiment est très certainement à mettre en relation avec l'occupation antique du site. À l'extrémité ouest de la *villa*, plusieurs structures fossoyées semblent dessiner un plan orthonormé qui pourrait correspondre à un système de drainage ou à des enclos palissadés. Ces structures linéaires reprennent l'orientation générale de l'occupation et s'agencent à partir de la façade ouest du bâtiment.

Sur la bordure nord de l'édifice, une mare d'environ 20 m de diamètre, probable mardelle, a piégé de nombreux

éléments mobiliers. Elle semble partiellement comblée au moment de l'installation de la *villa*, mais les matériaux très argileux présents dans son comblement ont pu en faire une structure ponctuellement humide. Les fouilles de sauvetage de ces dernières années ont permis de reconnaître de nombreuses mares en relation avec des établissements antiques, l'eau étant nécessaire dans les usages domestiques, notamment pour l'entretien et l'abreuvement des animaux.

Deux sondages isolés au nord-est de la *villa* ont livré des éléments mobiliers antiques (tuiles et céramique), ainsi que des lambeaux empierrés à l'aide de blocs calcaires et de galets. Ces vestiges pourraient correspondre à l'aménagement d'un chemin d'accès à l'établissement. Ce chemin domanial pourrait dès lors s'embrancher sur une voie.

Bien que les phénomènes d'érosion et surtout le remploi des matériaux soient particulièrement flagrants, le plan du site est clairement lisible au sol et les structures bien encaissées dans le substrat.

Le mobilier est dans un bon état de conservation. Le verre et la céramique présentent un aspect de surface correct. Isolés parmi le mobilier gallo-romain, quelques tessons de céramique témoignent d'une occupation précoce du site, peut-être à une période indéterminée de la Protohistoire.

Les 200 tessons de céramique gallo-romaine recueillis lors de l'échantillonnage des structures forment un ensemble homogène et ne présentent aucune particularité. Pour la datation, les groupes technologiques et les formes identifiés renvoient au courant du II^e s. de n. è. sans toutefois exclure une occupation plus longue. Il est d'ailleurs possible que des vestiges plus tardifs aient été complètement oblitérés par les phénomènes d'érosion.

Laurent THOMASHAUSEN

BELLES-FORÊTS

Le Chemin de la Trappe, zone de dépôt

Cette opération de diagnostic concerne une surface d'environ 4 ha. Les sondages n'ont pas révélé de

vestige archéologique structuré ni d'artéfact isolé.

Laurent THOMASHAUSEN

BOURGALTROFF

Le Steinbourg, zone de dépôt

Gallo-romain -
Indéterminé

Le diagnostic a porté sur une superficie de 13 ha. Dans un contexte géologique marqué par une forte érosion, les sondages se sont révélés stériles en indices matériels d'occupation, à l'exception de quelques fragments de charbons de bois et de terre cuite, recueillis dans les sondages du fond de talweg.

Néanmoins, au sud-ouest de la zone, deux sondages ont révélé la présence d'une occupation gallo-romaine datée, par la présence d'un fragment de bord d'une céramique du III^e s. de n. è. Il s'agit vraisemblablement de vestiges des restes de l'implantation d'une *villa* gallo-romaine.

Le bâtiment 1

Un sondage a permis de découvrir le radier de la construction d'un mur. Le suivi de cette construction linéaire nous a amené à étendre le sondage par un décapage de la zone concernée, ce qui a permis de relever la fondation d'un mur d'une longueur de 7,71 m sur 0,40 m de large. Deux retours perpendiculaires sont également présents aux extrémités mais n'ont pu être suivis que sur quelques mètres. Cet ensemble semble décrire le périmètre d'un bâtiment rectangulaire dont les substructions sud ont été totalement détruites. Une excroissance, située aux deux tiers de la trace du mur conservé, pourrait également être interprétée comme un mur de refend. À l'intérieur de ce périmètre, les traces linéaires d'une tranchée d'une largeur de 0,30 m, comblée par du limon, dessinent, parallèlement au premier périmètre, un plan quadrangulaire dont l'extrémité est érodée. Quelques fragments de céramique, dont un de bord, permettraient de dater cette construction du III^e s. de n. è.

Le bâtiment 2

Au nord-ouest du bâtiment 1, un sondage présente, au niveau du substrat naturel, un comblement hétérogène, en partie composé de fragments de *tegulae*. Un décapage complémentaire a permis de délimiter une surface, comblée par des limons argileux marrons et gris de forme rectangulaire, de 9,80 m de long et de 6,20 m de large. Le milieu des côtés ouest et sud est marqué par une excroissance rectangulaire. Un sondage, pratiqué au centre de ce périmètre, montre qu'il s'agit d'une excavation dont les bordures sont aménagées par un parement de moellons calcaires d'une largeur de 0,96 m. Au centre, un surcreusement est également limité par un parement maçonné. Le relevé de la coupe montre la présence d'une tranchée, probablement la récupération d'un mur de refend relevé en plan. On remarque également que la récupération des matériaux semble être intervenue après comblement de cette construction.

Autre

Un sondage, situé à proximité du bâtiment 2, a révélé la présence d'une excavation circulaire, d'un diamètre de 0,30 m au profil en cuvette arrondie de 0,20 m de profondeur comblée de moellons calcaires. Tangente à cette excavation, une tranchée linéaire, d'une largeur de 0,20 m et comblée de moellons, a été suivie sur quelques mètres. Son extrémité est érodée. Il pourrait s'agir d'éléments d'un drainage. Aucun indice ne permet de donner une datation.

Olivier FAYE

BOURGALTROFF

Le Ziterche, zone de dépôt

Gallo-romain - Moderne

Le diagnostic réalisé à Bourgaltruff *le Ziterche* (106 175 m²) a permis de mettre en évidence un four ou foyer possiblement antique en bordure d'un paléochenal aujourd'hui totalement comblé. Des drains empierrés, vraisemblablement modernes pour la plupart, ont

également été relevés, une datation plus ancienne ne pouvant être exclue pour l'un d'entre eux ainsi que pour une structure empierrée observée dans les niveaux de comblement argileux d'un paléochenal.

Marie-Pierre PETITDIDIER

BOURSCHEID

Schellmatt, zone de dépôt

Cette opération de diagnostic concerne une surface de 6,6 ha destinée au stockage des déblais du tracé de la LGV-Est européenne. La zone visée est située sur la commune de Bourscheid, à environ 11 km au nord-est de la ville de Sarrebourg. Les parcelles sondées sont localisées sur le versant nord d'un vallon peu encaissé à environ 295 m d'altitude, en amont du ruisseau de Brusbach. Du point de vue hydrologique, le secteur se situe à la jonction de deux bassins versants. Du côté ouest, le réseau hydrographique, dont le Brusbach qui se jette dans l'Isch, vient alimenter la Sarre tandis que du côté est, les ruisseaux alimentent la Zinsel, qui

se déverse dans la Zom, un affluent du Rhin. Dans l'emprise du projet, le sous-sol correspond à l'étage du Muschelkalk moyen et est composé par les marnes bariolées (t4a) d'une part et les marnes des couches blanches et couches grises (t4b), d'autre part. Les limons de plateau qui surmontent cet étage ont été totalement érodés et le niveau de terre arable recouvre directement le sous-sol.

Les sondages n'ont pas révélé de vestige archéologique structuré ni d'artéfact isolé.

Laurent THOMASHAUSEN

BOURSCHEID

Trischmatt, trace, site 3

Protohistoire - Âge du Fer

Les fouilles de 2009 sur le site de Bourscheid, au lieu-dit *Trischmatt*, ont révélé, en plus des structures déjà mises au jour en 2008 (cf. *Bilan scientifique régional 2008*, p. 371), deux ensembles complexes de structures excavées, associés à un petit fossé et à un silo. Plusieurs structures linéaires (chemin, fossés), de datation indéterminée, ont également été mises au jour.

Afin de comprendre l'organisation et la chronologie interne de l'occupation, quatre hypothèses de plans de bâtiments sont proposées pour l'ensemble 1 constitué de 22 structures. Leur concentration, sur un espace restreint, est un phénomène déjà remarqué sur d'autres sites lorrains de La Tène finale. Ainsi, le site de Bourscheid doit appartenir à une occupation plus importante qui peut s'étendre de part et d'autre de

l'emprise de la fouille mais dont seule une petite partie a été dégagée. Le mobilier découvert est homogène et daté de La Tène D1. Cet ensemble céramique est proche du faciès céramique de l'Alsace du Nord et il est à mettre également en relation avec la principale phase d'occupation de l'*oppidum* du *Fossé des Pandours* situé au Col de Saveme à La Tène D1.

Les résultats de cette fouille permettent d'apporter de nouveaux éléments sur l'occupation du territoire à la fin de la période laténienne dans une région marquée par la présence de cet *oppidum*.

Hélène DELNEF

BOURSCHEID - HÉRANGE

Schinderwasen, klein Eicholtz,
zone de dépôt

Protohistoire -
Gallo-romain

Sur la majeure partie de l'emprise (67 086 m²), les sondages ont montré l'absence de vestige archéologique. Toutefois, dans une tranchée élargie située sur la commune d'Hérange, un niveau de limon argileux gris-noir épais de 0,10 m à 0,20 m, sans limite nette et reconnu sur une surface de 20 m² environ a livré quelques tessons de céramique, des fragments de tuiles romaines, des fragments de torchis rubéfiés, de petits fragments de grès pouvant appartenir à une meule et un casson de silex apparemment non taillé.

La céramique date probablement, pour les éléments les plus précis, de la seconde moitié du II^e s. de n. è., des tessons en céramique commune pouvant, quant à eux, relever, sous toute réserve, de la Protohistoire. En l'absence de vestiges structurés à proximité, ces éléments marquent probablement la présence d'une occupation gallo-romaine située en dehors de l'emprise des terrains diagnostiqués.

Marie-Pierre PETITDIDIER

CONTHIL

Le Guéren, trace, site 10

Gallo-romain

Le site 10 de la LGV-Est européenne, mis au jour sur le ban de la commune de Conthil, au lieu-dit *le Guéren*, a fait l'objet d'une fouille sur plus de 9 500 m². Les vestiges appartiennent à la *pars urbana* d'une importante *villa* gallo-romaine implantée au sommet d'une proéminence qui domine la vallée de la Petite Seille. Un mur de clôture, doublé d'un imposant fossé, a été relevé sur sa partie orientale. Bien que partiellement reconnue sur environ 2 500 m², son plan s'organise autour d'une cour centrale délimitée par des galeries et se développe vers le sud, en dehors de l'emprise de la fouille, sur une surface comparable, permettant d'évaluer sa superficie totale à plus de 4 000 m². Son occupation s'étend de la première moitié du I^{er} s. de n. è. jusqu'au début du III^e s. et compte plusieurs phases de construction.

Bien que les matériaux de construction aient été en grande partie récupérés, cette *villa* conserve les vestiges d'un système d'adduction alimentant une fontaine localisée dans le péristyle de la partie résidentielle, dont

il reste les puissants soubassements et une conduite en plomb. Une pièce excavée a également été très partiellement explorée dans la galerie occidentale, en limite de l'emprise de la fouille.

Les thermes, localisés légèrement en retrait sur le versant nord-ouest, couvrent une superficie de 216 m² au sein d'une aire de 500 m² délimitée par un mur de clôture. Leur construction a été réalisée en plusieurs phases. Ils sont parcourus par un important réseau d'évacuation des eaux.

Un pédiluve, dont la phase de construction semble coïncider avec l'implantation de la *villa*, a été aménagé à proximité immédiate de la zone thermale. Il est pourvu d'un système très élaboré d'évacuation des eaux.

Enfin, des sépultures, datées par ¹⁴C du milieu du VII^e s. à fin du VIII^e s., ont été installées le long des murs de la partie thermale transformant celle-ci en nécropole.

Magali MONDY



CONTHIL,
le Guéren, trace, site 10
Relevé des vestiges mis au jour
(DAO : Magali MONDY)

CUTTING - RORBACH-LÈS-DIEUZE

Le Bois de la Commune, zone de dépôt

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite sur les communes de Cutting et Rorbach-lès-Dieuze, au lieu-dit *le Bois de la Commune*, dans le cadre de l'aménagement d'une aire de dépôt liée à la construction de la LGV-Est européenne. La superficie

concernée par l'arrêté porte sur 145 016 m². Aucun vestige ou indice de site n'a été révélé par cette opération de diagnostic.

André GLAD

DANNE-ET-QUATRE-VENTS

Gross Diffrich, zone de dépôt

Préalablement à l'aménagement d'une aire de dépôt liée à la construction de la LGV-Est européenne, des sondages mécaniques ont été réalisés en mai 2009

sur la commune de Danne-et-Quatre-Vents, au lieu-dit *gross Diffrich*, sur une surface de 39 401 m². Les parcelles concernées par le projet sont localisées à

1,5 km environ au nord-est de la ville de Phalsbourg et à 1,5 km environ au nord-ouest du village de Danne-et-Quatre-Vents, entre le tracé de la LGV-Est européenne,

au nord, et l'autoroute de l'Est, au sud. Les sondages ont montré l'absence de vestige archéologique.

Marie-Pierre PETITDIDIER

DOLVING - HAUT-CLOCHER

Lohmatt, Petersmatt, zone de dépôt

Néolithique -
Protohistoire - Âge du
Bronze - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen
Âge - Moderne

Les sondages réalisés sur 32,7 ha sur les communes de Dolving et Haut-Clocher, aux lieux-dits *Lohmatt* et *Petersmatt*, ont permis de mettre au jour, au fond d'un chenal, un niveau détritique comportant du mobilier datant probablement du Néolithique moyen, auquel on peut vraisemblablement associer un probable aménagement de berge matérialisé par des alignements de poteaux et, possiblement, un bâtiment en structure légère, pour lequel une datation plus récente de la Protohistoire est cependant plus vraisemblable. En outre, on dénombre huit fours ou foyers rectangulaires, à vocation probablement artisanale, datant, selon toute

vraisemblance, de l'Époque romaine, un bâtiment sur poteaux pouvant éventuellement relever de cette même phase d'occupation. Par ailleurs, des bois trouvés au fond d'un deuxième paléochenal et, dont l'un porte des traces de scie, témoignent, quant à eux, de probables aménagements du cours d'eau au haut Moyen Âge, l'un des échantillons étant daté de 624±10 de n. è. Enfin, pour les périodes moderne et contemporaine, deux drains empierrés et des tronçons de fossés, dont certains ont livré des éléments datant du XIII^e au XVI^e s, peuvent être signalés.

Marie-Pierre PETITDIDIER

DOMNON-LÈS-DIEUZE

Blanches Terres, zone de dépôt

Gallo-romain

Les sondages réalisés à Domnon-lès-Dieuze, sur une surface de 20 ha au lieu-dit *blanches Terres* ont permis de mettre au jour la présence de trois fours ou foyers, dont deux au moins semblent pouvoir être mis en relation avec des occupations du Haut-Empire attestées par la présence de mobilier hors structure. De nombreux fossés de parcellaire ont également été

relevés. Si certains d'entre eux sont, de toute évidence, récents, on ne peut exclure pour les autres une datation plus ancienne, éventuellement romaine. Par ailleurs, un piquet en bois a été recueilli dans une dépression ; une étude dendrochronologique est prévue afin d'en préciser la datation.

Marie-Pierre PETITDIDIER

FRIBOURG

Albeschaux, zone de dépôt

Préalablement à l'aménagement d'une aire de stockage liée à la construction de la LGV-Est européenne, des

sondages mécaniques ont été réalisés en avril 2009 sur la commune de Fribourg, au lieu-dit *Albeschaux*,

sur une surface de 61 754 m². La parcelle est localisée à 9 km environ au nord-est de la ville de Sarrebourg et à 1,5 km environ au nord de la pointe nord de l'étang du Stock. Le terrain forme une butte située entre le ruisseau du Wassermatt au sud-est, qui alimente le ruisseau de Phulmatt situé au nord, lui-même affluent de la Sarre, qui coule à 5 km environ à l'est. La plupart du temps,

la terre végétale (0,15 m à 0,20 m) reposait directement sur le substrat (marnes irisées) mais, par endroit, s'intercalaient des marnes ou des limons colluvionnés, d'une épaisseur maximale de 0,60 m. Les sondages ont montré l'absence de vestige archéologique.

Marie-Pierre PETITDIDIER

GOSSELMING

Ostermatt, zone de dépôt

Gallo-romain

Préalablement à l'aménagement d'une aire de dépôt liée à la construction de la LGV-Est européenne, un diagnostic archéologique a été prescrit sur la commune de Gosselming, au lieu-dit *Ostermatt*, portant sur une surface de 6,04 ha. Suite à une modification du projet, la surface a été portée à 11 ha et c'est cette nouvelle emprise, piquetée sur le terrain, qui a été sondée.

Les parcelles concernées par le projet sont localisées à 3 km environ à l'ouest du village de Gosselming et à 500 m environ au sud-ouest de la ferme d'Alzing, à la limite de la commune de Haut-Clocher. Elles sont installées à une altitude de 255 à 263 m environ, sur le versant est

d'un vallon formé par le ruisseau de Wassermatt qui alimente le ruisseau de Phulmatt, affluent de la Sarre. Un probable ancien chenal du ruisseau (argile bleue plastique) a été partiellement observé en limite sud-est de l'emprise, à une profondeur de 0,90 m environ. Il a livré quelques tessons dont certains appartiennent à une cruche en sigillée (Drag. 39) qui date de la fin du I^{er} ou du début du II^e s. de n. è. (Gose 1984). Aucun vestige structuré n'a été reconnu mais quelques taches charbonneuses pouvant témoigner d'un essartage ont été observées. Deux d'entre elles ont fait l'objet d'un prélèvement.

Marie-Pierre PETITDIDIER

HAUT-CLOCHER

Ersterbach, site 22

Gallo-romain - Haut
Moyen Âge - Moyen Âge

Le site 22 a été découvert sur le territoire de la commune de Haut Clocher, au lieu-dit *Ersterbach*. Les vestiges occupent le contrebas d'un versant exposé à l'ouest et sont recouverts d'une très forte épaisseur de colluvions, qui semblent combler un vaste talweg. Les vestiges ont été identifiés dans 15 sondages et s'étendent vraisemblablement vers le sud pour ce qui est des traces d'un éventuel habitat. Ce sont de nombreux fossés, un négatif de poteau, un chemin empierré et surtout l'aménagement d'un possible bassin qui ont été découverts dans ces terrains. Ce

type d'aménagement serait à rapprocher des pédiluves antiques dont quelques exemplaires ont été fouillés en Lorraine. L'implantation de la structure dans un terrain naturellement drainé permettrait également d'envisager l'hypothèse d'un vivier.

Malgré l'indigence du mobilier archéologique, les quelques éléments échantillonnés dans les fossés ainsi que les relations stratigraphiques étudiées permettent d'envisager une occupation diachronique de ces terrains, entre l'Antiquité et le Moyen Âge.

Sébastien VILLER

HÉRANGE

Weihermattfeld, trace, site 4

Préhistoire - Protohis-
toire - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

Réalisée sur une surface de 9 443 m², l'opération de fouille d'Hérange a livré plusieurs témoignages d'occupations protohistorique, antique et médiévale. Implanté sur le versant sud d'une petite colline qui domine le ruisseau du Bruebach, situé à moins de 100 m, le site fait état d'au moins trois occupations. Échelonnées entre la Préhistoire et le VII^e s. de n. è., elles témoignent d'une occupation à vocation domestique et plutôt pérenne de l'espace. Le cadre d'ouverture de la zone constitue un frein à l'analyse spatiale et à la mise en phase chronologique du site. Les *hiatus* chronologiques observés sont de fait biaisés par cette observation partielle de l'occupation.

L'occupation gallo-romaine se caractérise par la présence de trois édifices en dur, dont ne subsistent que les fondations empierrées, associées à des niveaux d'occupation et d'abandon. Deux bâtiments sont probablement des annexes à un habitat plus dense. Le troisième bâtiment pourrait, de par son plan, correspondre à un petit édifice à vocation cultuelle. Cet ensemble est constitutif d'une partie de la *pars rustica* d'un domaine rural beaucoup plus vaste.

L'occupation mérovingienne se caractérise par la présence d'un bâtiment sur poteaux et la collecte d'éléments céramiques, datés de la première moitié du VII^e s., notamment sur les niveaux de circulation antique.

Enfin, il est à noter la présence d'un certain nombre de pièces lithiques, rares témoins d'une occupation pré- et protohistorique non localisée.

Ce gisement enrichit par sa fouille la connaissance sur l'implantation territoriale gallo-romaine et les formes de l'habitat du canton de Phalsbourg et aux marges de l'antique cité de *Pons Saravi*.

Cette *villa* marque l'intégration de ce territoire à un processus de romanisation commun à la région proposant une forme d'habitat et de gestion du territoire classique.

Enfin ce site illustre, par le développement *in situ* du village actuel d'Hérange, l'impact fondateur d'un établissement antique sur la dynamique de peuplement et de l'habitat rural.

Énora BILLAUDEAU

LIDREZING

Feridental, zone de dépôt

Gallo-romain

Un diagnostic a été prescrit sur une superficie de 60 438 m². Il a permis de mettre au jour un tronçon de voirie dont les caractéristiques techniques sont à rapprocher de celles d'autres exemples découverts récemment sur divers sites de voies antiques en Lorraine.

La chaussée empierrée centrale présentant un rehaussement, les pistes latérales, les talus et les remblais, les fossés latéraux drainant et de limitation d'emprise latérale sont présents sur la plupart des cas observés en coupe et en plan. La rectitude de son tracé, qui a été recherchée, est également remarquable.

La largeur de ce tronçon de voie, limité par deux fossés d'emprise, est comprise dans la valeur d'un demi *actus*

soit 17,70 m. Elle correspond à une voie relativement importante, bien constituée, qui a demandé des apports de matériaux conséquent en remblais de sédiments pour les rehaussements de la chaussée, et en empièvements calcaires de gros et petits calibres pour les niveaux de circulation destinés aux charriots.

Son appartenance au réseau *infra* régional, au sein du territoire des Médiomatiques, entre les agglomérations secondaires de Grostenquin et Tarquimpol, est plus que probable sur une distance supérieure à une vingtaine de kilomètres qui sépare les deux localités, suivant un tracé le plus rectiligne possible. Sa découverte complète la trame de ce réseau encore méconnu et sous estimé.

Marie-Pierre PETITDIDIER

LOUDREFING

Tranchée de Rohrbach, trace

Gallo-romain

Un décapage plus important, sur une surface estimée de 1 800 m², a été réalisé sur la commune de Loudrefing, dans le fond d'une petite vallée située entre deux bassins versants. Celui-ci a permis la mise au jour d'une aire funéraire de la période gallo-romaine. Le site présente onze structures funéraires. L'une d'entre elle a fait l'objet d'une fouille *in situ* suivant le protocole d'enregistrement des résultats afin de déterminer sa nature, ainsi que son état de conservation. Le mobilier

échantillonné (fragments de céramique, voire vases complets), ainsi que les macros restes végétaux mis en évidence (légumineuses et espèces végétales) permettent de dater les vestiges du II^e s. de n. è. L'étude de ces dépôts, à la suite de la fouille, permettra d'affiner peut-être les connaissances sur les nécropoles du Haut-Empire dans cette région de transition entre le Pays des Étangs et le Saulnois.

Agnès CHARIGNON

LUCY

L'Évangile, zone de dépôt

Protohistoire -
Gallo-romain-
Moderne - Indéterminé

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Lucy sur l'emprise d'une future zone de dépôt de la LGV-Est européenne, au lieu-dit *l'Évangile*, sur une superficie de 103 700 m². Les sondages ont permis d'appréhender un réseau parcellaire ancien datant au moins de l'Époque moderne. Quelques artefacts céramiques montrent une présence humaine aux périodes protohistorique et gallo-romaine.

Ce site semble avoir eu une vocation agricole de longue date, aucun véritable indice d'habitation n'a pu être mis

en évidence.

Un puits, dont le creusement doit être relativement ancien, a été découvert à 2,30 m de profondeur, cependant aucun élément ne nous a permis de le dater.

Le site présente également un nombre important de mardelles anciennes dont l'une d'elle présente un comblement tourbeux et un nombre important de bois.

Justine FRANCK

LUCY

La Grouyotte, site 17

Moyen Âge

Le site 17 a été découvert sur la commune de Lucy, au lieu-dit *la Grouyotte*. Les vestiges occupent un léger versant qui domine un vaste talweg non drainé. Ils ont été identifiés dans neuf sondages et s'étendent au-delà de l'emprise diagnostiquée, vers le nord. Les vestiges de cet habitat isolé, probable ferme, sont particulièrement bien conservés et ponctuellement stratifiés, avec la mise en évidence de plusieurs états de construction en dur et en structures légères.

Le mobilier issu des structures et, plus particulièrement des niveaux d'occupation (démolition, paléosols), est varié (céramique, métallique, éléments lapidaires) et caractéristique des XIII^e-XV^e s. Peu de sites médiévaux ruraux ont fait l'objet de fouilles archéologiques en Lorraine. Ce type de ferme pourrait être mis en relation avec un établissement monastique, voire correspondre à une ferme seigneuriale.

Sébastien VILLER

LUCY

Le haut des Carrières, site 18

Le décapage et la fouille qui s'en est suivie, sur une surface estimée de 300 m², se situent au pied d'un versant moyennement pentu, au sein d'un bassin-versant allongé orienté nord-est/sud-ouest. À cette occasion ont été mis au jour des structures funéraires en fosse de la période gallo-romaine associées à un chemin. Le site a livré six structures funéraires. Elles ont fait l'objet d'une fouille *in situ* suivant le protocole d'enregistrement inhérent aux résidus cinéraires. Le mobilier échantillonné (fragments de céramique, voire vase complet), ainsi que les macros restes végétaux mis en évidence (étudiés en terme de carpologie et d'anthracologie) permettent d'avancer une datation

comprise entre le milieu III^e s. de n. è. et le troisième quart du III^e s. (environ 250 à 275). Le diagnostic réalisé sur le tracé de la future LGV-Est européenne permet de réactualiser les connaissances sur le peuplement et les pratiques funéraires de la période gallo-romaine dans ce secteur de transition entre le Pays des Étangs et le Saulnois. Les résultats laissent à supposer en l'existence d'une nécropole située en dehors de la trace et le long de l'axe de circulation. Il vient également compléter la carte des voies et chemins antiques dans cet espace géographique.

Agnès CHARIGNON

LUCY

Le Giron, site 19

Le site 19 a été découvert sur la commune de Lucy, au lieu-dit *le Giron*. Les vestiges occupent le contrebas du versant nord marquant la vallée du ruisseau d'Outremont. Les vestiges ont été identifiés dans deux sondages et s'étendent au-delà de l'emprise diagnostiquée vers le sud et le fond de la vallée. Du mobilier en position secondaire a été reconnu sous d'épaisses couches de limon dans plusieurs autres sondages réalisés au niveau du cône de déjection d'un vallon adjacent à la vallée principale. Les vestiges sont mitoyens à ce petit vallon non drainé. Ce sont 20 négatifs de poteaux qui

traduisent *a priori* la présence d'un habitat. Au vu des comparaisons régionales, la disposition orthonormée et la diversité des modules des poteaux pourraient s'inscrire dans le plan d'un bâtiment à nef. Les quelques tessons caractéristiques, dont un fragment de décor arciforme et une anse de tasse avec un départ de cordon sur la panse, permettent d'attribuer ce site à la période du Bronze moyen ou du Bronze ancien.

Sébastien VILLER

LUCY

Les Francs Alophes, zone de dépôt

Le diagnostic archéologique réalisé sur la zone de dépôt de Lucy, au lieu-dit *les Francs Alophes*, à l'est du village, concerne une surface de 37,72 ha. Le terrain visé par le projet est situé sur la partie inférieure du versant sud de la butte témoin des Francs Alophes. Cette dernière est constituée par des terrains marneux

du Keuper supérieur, marnes de Levallois (IIb), calcaires à Gryphées (I2-I3a) et grès infraliasique (IIa), plus durs que les couches sous-jacentes formées des marnes irisées supérieures (t7e) et des argiles rouges de Chanville (t7d). Au pied du versant s'écoule le ruisseau d'Outremont, principal collecteur de ce bassin versant

étroit et allongé, orienté nord-est/sud-ouest. La zone sondée est découpée par plusieurs vallons et ravines plus ou moins profonds, orientés globalement dans le sens de la pente. Sur les replats et les pentes, les sols sont peu épais tandis que le cumul sédimentaire atteint plus de 4 m d'épaisseur à proximité du fond de vallon, au pied du versant, traduisant la forte érosion de ce dernier. Trois secteurs ont livré des indices d'occupations. Sur le premier secteur, situé à l'extrémité ouest de la zone sondée, des vestiges protohistoriques et antiques ont été repérés dans trois sondages. Quatre structures de forme circulaire, vraisemblablement des silos, et trois poteaux sont attribuables à la Protohistoire. Un aménagement en bois, réalisé avec des planches et

des pieux a été dégagé à 3,70 m de profondeur dans un niveau de sédiment qui a livré de la céramique de l'époque gallo-romaine (I^{er} ou II^e s. de n. è.). Sur le second secteur, situé 500 m à l'est du précédent secteur, sept sondages ont livré les vestiges de deux autres occupations, l'une relevant probablement du second âge du Fer, l'autre de la période gallo-romaine (IV^e ou V^e s.). Enfin, sur le dernier secteur, situé à l'est de la zone sondée, un fossé très arasé a livré des fragments de céramique et d'os attribuables à la Protohistoire, mais ceux-ci sont vraisemblablement situés en position secondaire.

Laurent THOMASHAUSEN

MARTHILLE

Les Viviers, zone de dépôt

Aucune structure archéologique n'a été découverte lors de cette opération de diagnostic qui portait sur une surface de 14 ha. Cependant une anomalie de terrain a été reconnue dans plusieurs sondages. Son interprétation possible est un phénomène de « ravines ». Cette anomalie se caractérise par la présence de dépôts dont l'origine hydraulique est probable. Ce remplissage est constitué de couches de sables, de limons sableux et de graviers. La puissance de ces dépôts est de plus de cinq mètres, le fond n'ayant pu être atteint. Ceux-ci ont été piégés dans une dépression linéaire creusée dans les marnes bariolées du Keuper. Orientée sud-ouest/nord-est, cette dépression est large d'environ 25 m à son extrémité ouest. Cette formation s'évase vers l'est pour atteindre une centaine de mètres de largeur. Un talweg la borde au sud-est et recoupe son

tracé. Située à plusieurs centaines de mètres des reliefs environnants, cette anomalie est localisée au sommet d'une petite butte témoin. Celle-ci a été façonnée par l'érosion et aucun indice de la présence de cette ravine ne subsiste en surface. Ceci implique que sa formation est antérieure à la formation de la colline. Cette ravine trouve probablement son origine dans une période de fortes précipitations. Aucun élément de datation n'a pu être découvert. Cependant la situation topographique de cette anomalie laisse supposer que son environnement a subi une longue période d'érosion. Le Pléistocène est une datation envisageable pour la formation de cette ravine.

Philippe KLAG

MITTELBRONN

Kisseln, Furmatt, Zillinger Hoehe, trace, site 1

Gallo-romain - Moyen
Âge - Moderne

Dans le cadre de l'aménagement de la LGV-Est européenne, phase 2, l'opération de diagnostic archéologique prescrite pour la partie lorraine du tracé a permis la reconnaissance ou la confirmation de neuf sites structurés en Moselle. Le site de Mittelbronn, lieux-dits *Kisseln* et *Furmatt*, le plus oriental de tous, a révélé la présence de vestiges de l'Époque gallo-romaine, caractérisés notamment par un établissement rural du

Haut-Empire, avec un bâtiment à plan quadrangulaire, des sols aménagés, des foyers domestiques, ainsi que par des niveaux de démolition.

La fouille a été réalisée en deux tranches adjacentes entre le 5 octobre et le 5 novembre 2009 (24 jours) et du 17 octobre au 2 novembre 2011 (11 jours). La phase étude n'étant pas achevée à la date de rédaction de

cette notice, les éléments proposés ici ne sont donc pas définitifs.

L'essentiel des aménagements occupe un gros tiers sud-ouest de l'emprise fouillée. Les éléments céramiques de tradition indigène sont assez nombreux, mais paraissent apparemment en position résiduelle car il n'a pas été identifié d'occupation bâtie pérenne antérieure à la seconde moitié du II^e s. de n. è.

La première phase d'occupation concerne plusieurs bâtiments agricoles en matériaux légers et quelques aménagements dispersés sur le terrain. Au sud-ouest se distingue une aire délimitée par deux fossés drainants d'axe nord-sud, le fossé oriental servant à évacuer le trop-plein d'une petite marre. Ces fossés encadrent une grande construction (16 m de long par 10 m de large) à peu près alignée sur eux. À une trentaine de mètres au nord, un petit édifice carré à quatre poteaux est présent (vraisemblablement un grenier), sans bâtiment intermédiaire identifiable. L'espace les séparant n'est occupé que par des tronçons de creusements fossoyés et par des groupements lâches de poteaux, qui dessinent parfois des lignes incomplètes (clôtures ?) d'orientation sud-ouest/nord-est ou perpendiculairement. Quelques creusements plus conséquents sont interprétés comme des fosses dont la fonction n'est pas déterminée.

La phase suivante voit la reconstruction, sur le même emplacement, d'un nouveau bâtiment de même facture. L'orientation n'est pas conservée et se désaxe vers le

nord-ouest.

La troisième phase montre des changements radicaux. Elle peut prendre place dans le courant du III^e s. de n. è. La marre et les fossés sont comblés, l'ancienne construction démolie. Leurs emplacements sont équipés d'aires de travail à ciel ouvert qui bordent par le sud un nouveau bâtiment en pierres orienté est-ouest, long de 11 m et large de 8 m.

La désertion de ce terrain n'est pas précisément datée, mais elle doit être intervenue dans le courant du IV^e s., une seule structure en creux ayant livré des artefacts de cette époque.

De nouvelles traces d'utilisation sont sensibles à partir de la fin du Moyen Âge et au début de l'Époque moderne. Le maillage régulier de sillons de labour atteste d'une vocation agricole du sol. Parallèlement, un chemin venant de l'est donnait accès à un puits. Il s'agit d'un aménagement rural isolé, qui permettait entre autres d'abreuver les chevaux (plusieurs fers retrouvés dans les ornières du chemin). Il a peut-être été comblé lors de la mise en place, non datée, de la R.N. 38. Le virage très serré qu'elle marquait à cet endroit sera rectifié et adouci à une époque récente, pour occuper le tracé qu'elle connaissait encore avant les travaux liés à la LGV-Est européenne.

Patrice PERNOT

PÉVANGE

Indéterminé

Sur le Grand Chemin, zone de dépôt

Le diagnostic de cette parcelle de 14 ha environ a permis de mettre au jour un paléochenal et deux fossés

parcellaires stériles non datables.

Agnès CHARIGNON

RÉDING

Gallo-romain

Rivingermatt, zone de dépôt n° 10

Cette opération de diagnostic, réalisée sur une zone de stockage liée à la construction de la LGV-Est

européenne, a porté sur une surface de 103 167 m². Les parcelles concernées par les travaux présentent

un pendage modéré orienté vers le nord-nord-ouest de l'ordre de 15 m sur une longueur de 650 m. Il est dirigé vers un vallon emprunté par le ruisseau de Brueschbach qui coule à environ 500 m au nord de l'emprise. Un second cours d'eau, orienté sud-nord, le ruisseau de Frontmattgraben, est également présent à l'ouest du site, à 250 m du bord nord du secteur sondé.

Les dépôts de limons (LP) indiqués comme substrat par la carte géologique, ne paraissent pas correspondre aux formations anciennes rencontrées lors des sondages. Les terrains marno-calcaires observés semblent, en effet, plus appartenir aux formations du Muschelkalk

moyen (t4). Le terrain naturel a été rencontré directement sous la terre végétale dans la partie haute de l'emprise, un recouvrement superficiel de limons-sableux beige se développant progressivement du sud vers le nord pour atteindre une épaisseur maximale de 0,30 m.

Les travaux ont uniquement révélé la présence d'un fossé, pouvant témoigner d'un parcellaire ancien, dont la mise en place pourrait être datée du début de la période gallo-romaine. Ce modeste témoin pourrait confirmer la précocité de l'emprise agricole romaine sur ce secteur.

Franck THIÉRIOT

SARRALTROFF

Hohlgasse, trace, site 7

Âge du Fer -
Gallo-romain

La fouille d'un tronçon de 9 400 m² de la LGV-Est européenne, tranche 2, au lieu-dit *Hohlgasse*, sur la commune de Sarraltroff, a mis en évidence une occupation sur un intervalle de temps allant de la Protohistoire (essentiellement second âge du Fer) à la fin de l'Antiquité.

L'extrémité orientale du site montre quelques traces ténues (vases-silos, céramiques modelées dans des colluvions, concentrations de trous de poteau et de sablières) attestent la proximité, voire la présence d'habitat et de bâtis datant de l'âge du Fer.

Plus à l'ouest, des bâtiments en structures légères témoignent d'un déplacement progressif de l'occupation vers l'implantation d'un établissement rural antique, à l'ouest de l'emprise, composé d'une *villa* et de bâtiments annexes au sein d'une cour d'un demi hectare, situé à mi-pente.

La *villa* connaît une première phase de construction au milieu du I^{er} s. de n. è. jusqu'à une phase de pleine extension aux II^e et III^e s. Son occupation se poursuit au IV^e s. dans un bâtiment partiellement abandonné. De plan quadrangulaire et construite en petit appareil, elle s'organise autour d'une cour avec une aile nord

constituée de deux niveaux sur terrasse (présence d'un escalier) et une aile est avec des pièces d'angles (dont l'une sur cave/terrasse), ouverte sur la *pars rustica*. Les murs bénéficiaient d'un décor (imitation de marbres ou joints tirés au fer).

La *pars rustica* se développe à l'est sous forme d'un enclos présentant un petit bâtiment maçonné. Elle inclut une série de bâtiments en structures légères (trous de poteau, sablière, pisé), pour certains précoces (deuxième moitié du I^{er} s. de n. è.) interprétés soit comme un atelier de type forge, soit comme des étables ou greniers.

Cet établissement rural participe du maillage dense et hiérarchisé du territoire autour de l'agglomération secondaire de la cité des Médiomatrices, Sarrebourg/*Pons Saravi*, dont la *villa* de Saint-Ulrich, sur la commune de Dolving, représente le plus grand domaine agricole.

Ligne de front durant la première Guerre Mondiale, le site a également révélé la présence d'une sépulture de catastrophe de poilus.

Sophie CASADEBAIG

SARRALTROFF

Jockersberg, trace, site 8

Âge du Fer - Haut Moyen
Âge

La construction de la LGV-Est européenne a nécessité la fouille du site de *Jockersberg*, localisé sur le ban communal de Sarraltroff, à proximité immédiate de la Sarre. Le diagnostic réalisé par l'Inrap (cf. *Bilan scientifique régional 2008*, p. 374) avait mis en évidence la présence d'un site protohistorique, dont les sondages avaient isolé deux zones principales de concentration de vestiges. Les 9 600 m² décapés lors de la fouille ont permis la mise au jour de nombreux vestiges en creux datant du Hallstatt C mais aussi de la période mérovingienne.

Pour la période protohistorique, le site se distingue par des témoignages indirects caractérisant un habitat. Bien qu'aucun bâtiment ou niveau de circulation n'ait été fouillé, on note la présence d'une fosse d'extraction du limon, jouxtant une fosse d'abandon, correspondant à la destruction de l'habitat, comme l'indique la présence de parois de torchis effondrées. Le mobilier récupéré met aussi bien en évidence des fonctions domestiques qu'artisanales. Plusieurs fusaïoles et un

dévidoir témoignent d'une activité de filage à caractère domestique. Une fosse a livré plusieurs fragments de creusets et de scories, mettant en avant une activité sidérurgique, précoce pour la période.

L'occupation médiévale, datée grâce au mobilier céramique de la fin du VI^e s. et du VII^e s. de n. è. est, quant à elle, représentée de manière lâche et diffuse. Deux zones de concentration de structures, principalement des fosses et négatifs de trous de poteaux, ont été mises en évidence lors de la fouille. Dans la partie nord-ouest du site, on note la présence d'une fosse de cuisson, protégée par un auvent construit sur sablière. Malgré l'absence de maisons, le caractère domestique est avéré dans les deux secteurs par l'examen du mobilier en contexte détritique ainsi que les deux structures foyères. Cette organisation correspond aux habitats groupés à plan lâche, intermédiaires entre la ferme isolée et l'agglomération de type village.

Sophie CASADEBAIG

SARRALTROFF

Les Murs des Païens, zone de dépôt

Protohistoire - Âge du
Fer - Gallo-romain

Ces sondages ont été réalisés dans le cadre de la seconde phase de la LGV-Est européenne, avec la création de trois aires de dépôt de matériaux sur la commune de Sarraltroff, au lieu-dit *les Murs des Païens*.

Le dépôt n° 1 est situé au nord du tracé de la future LGV-Est européenne, le dépôt n° 2 est, quant à lui, situé au sud de ce même tracé. Le dépôt n° 3, de taille beaucoup plus modeste, est situé, isolement, au nord-est de la zone concernée par le projet.

Cette opération, située sur la rive droite de la Sarre, s'est révélée positive, dans le secteur sud-est de l'emprise du dépôt n° 2, sur le haut du versant. Elle a permis de mettre en évidence la présence d'un bâtiment annexe dépendant de l'importante *villa* gallo-romaine du lieu-dit *les Murs des Païens*, distante approximativement de 100 m au sud. La présence de fossés profonds et étroits sous le niveau du bâtiment annexe gallo-romain, à mettre en relation avec la présence, au nord-ouest,

d'une série de quatre trous de poteaux, visiblement organisés, nous permet de penser que ces fossés datent d'une période antérieure et que nous sommes ici en présence d'un état premier et précoce du site.

L'absence d'éléments datant, dans ces fossés, ne nous permet pas d'apporter plus de précision concernant leur datation.

Au nord-ouest, à 40 m de ces deux fossés formant un angle, a été mise en évidence une zone d'implantation de quatre ou cinq négatifs de poteaux. Ils correspondent probablement à l'existence d'un bâtiment de structure légère en bois. On a relevé également une petite excavation pouvant correspondre à un fond de fosse de rejets de foyer, ou trou de poteau, qui a livré des tessons de patte de chenet ou de trépied de foyer, de section triangulaire, datant, probablement d'une période gallo-romaine précoce.

Le diagnostic a également permis de révéler, dans la partie basse du versant du secteur sud-ouest du dépôt n° 2, plusieurs négatifs de fosses d'implantations de poteaux qui laissent supposer la présence d'un site d'occupation. L'aspect, le type de pâte, le type de cuisson et la couleur des rares fragments de tessons collectés laissent présager que les structures rencontrées dateraient d'une période protohistorique sans davantage de précision. Le type de structure laisse supposer qu'il s'agit d'un site d'occupation. Ce site, distant de 200 m de la Sarre, est situé sur sa rive droite et en zone inondable.

En limite nord-est de la zone de dépôt n° 1, en situation isolée, a été mis au jour, un fond de fosse excavée et comblée de forme oblongue et ovale. Elle est fortement érodée et contient dans son comblement du matériel céramique datant de la Protohistoire et plus particulièrement de la période du Bronze final IIIb, transition Hallstatt C-D1 (vers 900-700 av. n. è.).

On peut également remarquer la présence d'un réseau de drainage empierré relativement dense, de datation indéterminée, répartie sur l'ensemble du secteur nord

et sud des zones n° 1 et 2 de dépôt sondées, réseau qui se densifie dans le bas du versant sud-ouest de la zone de dépôt n° 2. Le bas du versant étant situé sur la rive droite de la Sarre en zone humide et inondable peut expliquer la nécessité d'un tel système d'assainissement des sols.

Les sondages archéologiques ont également permis de confirmer la présence de l'un des deux chemins parallèles, orientés sud-sud-est/nord-nord-ouest qui ont été mis en évidence, l'un sur le haut et l'autre dans le bas du versant. Le chemin présent dans le haut du versant est situé en limite externe est des zones de dépôt n° 1 et n° 2. Il n'a donc pas été rencontré lors de cette phase de sondages, mais on remarque qu'il doit longer la limite est de la zone de dépôt n° 2 (indice de site n° 21). Il s'agit d'un chemin antique bien empierré qui permettait d'accéder à la partie résidentielle de l'établissement antique. Les sections de chemins qui ont été repérées dans le bas du versant sud-est de la zone de dépôt n° 2 et nord-ouest de la zone de dépôt n° 1, apparemment antique, auraient perduré jusqu'à une époque très récente.

André GLAD

VIEUX-LIXHEIM

Neumatt, zone de dépôt

Les sondages réalisés sur une surface de 176 823 m², sur la commune de Vieux Lixheim, au lieu-dit *Neumatt*, sur remplacement d'un futur dépôt pour la construction de la LGV-Est européenne, n'ont révélé aucun vestige ou indice d'une occupation archéologique. On notera

seulement la présence de la prolongation du chemin d'accès sud déjà repéré par les sondages de la LGV-Est européenne et supprimé lors du dernier remembrement.

Olivier FAYE

VOSGES

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
7534	BLÉVAINCOURT - DAMBLAIN - ROBÉCOURT, liaison A 31 - ZAC Cap Vosges Damblain, phases 2 et 3	Virgile RACHET (Inrap)	OPD	15-20	FER-GAL	1
7619	BULGNÉVILLE, rue du Pont de l'Épêche, le Retrompchamp	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			2
7606	CHÂTEL-SUR-MOSELLE, le Grand Pré, le Haut Laxis, tranche 1	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			3
7925	CONTREXÉVILLE, la Haie des Étalons	Marilyne PRÉVOT (Inrap)	OPD			4
7644	CONTREXÉVILLE, la Haie des Étalons	Gilbert SALVINI (BEN)	SD			5
7928	CONTREXÉVILLE, route des Lacs, Diabeticom	Marilyne PRÉVOT (Inrap)	OPD	20-27	GAL	6
8989	CONTREXÉVILLE, rue de l'Église, ancien cimetière paroissial	Gwenola ROBERT (SDA)	SD			7
7998	CORCIEUX, les Grandes Fourrières, Grand-Pré, petit Happon, pré Gros Chien et ferme des Échirés	Sébastien JEANDE-MANGE (Inrap)	OPD			8
7616	DAMAS-ET-BETTEGNEY, les Moines	Gilbert SALVINI (BEN)	SD			9
7590	DAMBLAIN, base aérienne 133, parc d'activité de la base aérienne 133, ZAC Cap Vosges, tranche 2	Karine BOULANGER (Inrap)	FPREV			10
7485	DINOZÉ, R.D. 157, rue de la Haute Roche, la Roche Guérin, au Pré Pâturage	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			11
7855	DOMPAIRE, rue de la Corvée, la Croisette, voie communale n° 2	Marilyne PRÉVOT (Inrap)	OPD	20	CON	12
7721	FERDRUPT, Remanvillers	Vincent DECOMBIS (BEN)	SD			13
7874	GRAND, 15 rue des Roises, garage Ménétret	Thierry DECHEZLE-PRÊTRE (COL)	SD	20	GAL	14
7579	ISCHES, église Saint-Brice	Ivan FERRARESSO (Inrap)	OPD	23	MA-MOD-CON	15

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
7596	JEUXEY, 33 rue du Saut le Cerf, les Fourrières, zone d'activité commerciale	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			16
7412	JEUXEY, R.D. 46, à Salet, Promo-Brico	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			17
7547	JEUXEY, R.D. 46, au-dessus de Salet	Rémy JUDE (Inrap)	OPD	14	PRO	18
8819	LANDAVILLE, carrefour routier R.D. 164, surveillance de travaux	Gwenola ROBERT (SDA)	SD			19
7706	LE THILLOT, les mines de cuivre	Francis PIERRE (BEN)	FP	20-25	MOD	20
7618	MANDRES-SUR-VAIR, le Framont, tamisage de déblais issus de fouilles clandestines des tumuli	Gwenola ROBERT (SDA)	SD			21
7646	RAON-L'ÉTAPE, la Trouche, extension de la carrière de Trapp, tranche 1	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			22
7853	RÉHAINCOURT, le Chenot, R.D. 12, chemin des Tilles	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			23
7912	RUGNEY, commanderie des Templiers de Xugney	Cédric MOULIS (SUP)	SD	23	MA-MOD-CON	24
7920	RUPT-SUR-MOSELLE, rue Napoléon Forel et rue de Parier	Olivier FAYE (Inrap)	OPD			25
7647	THAON-LÈS-VOSGES, rue Jean-Marie Compas	Rémy JUDE (Inrap)	OPD	15	PRO	26
7602	VALLEROY-LE-SEC, Conraux, le Retaupré	Rémy JUDE (Inrap)	OPD	20	GAL	27
7930	VILLONCOURT, la Campagne	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			28

* : cf. carte de répartition des sites.

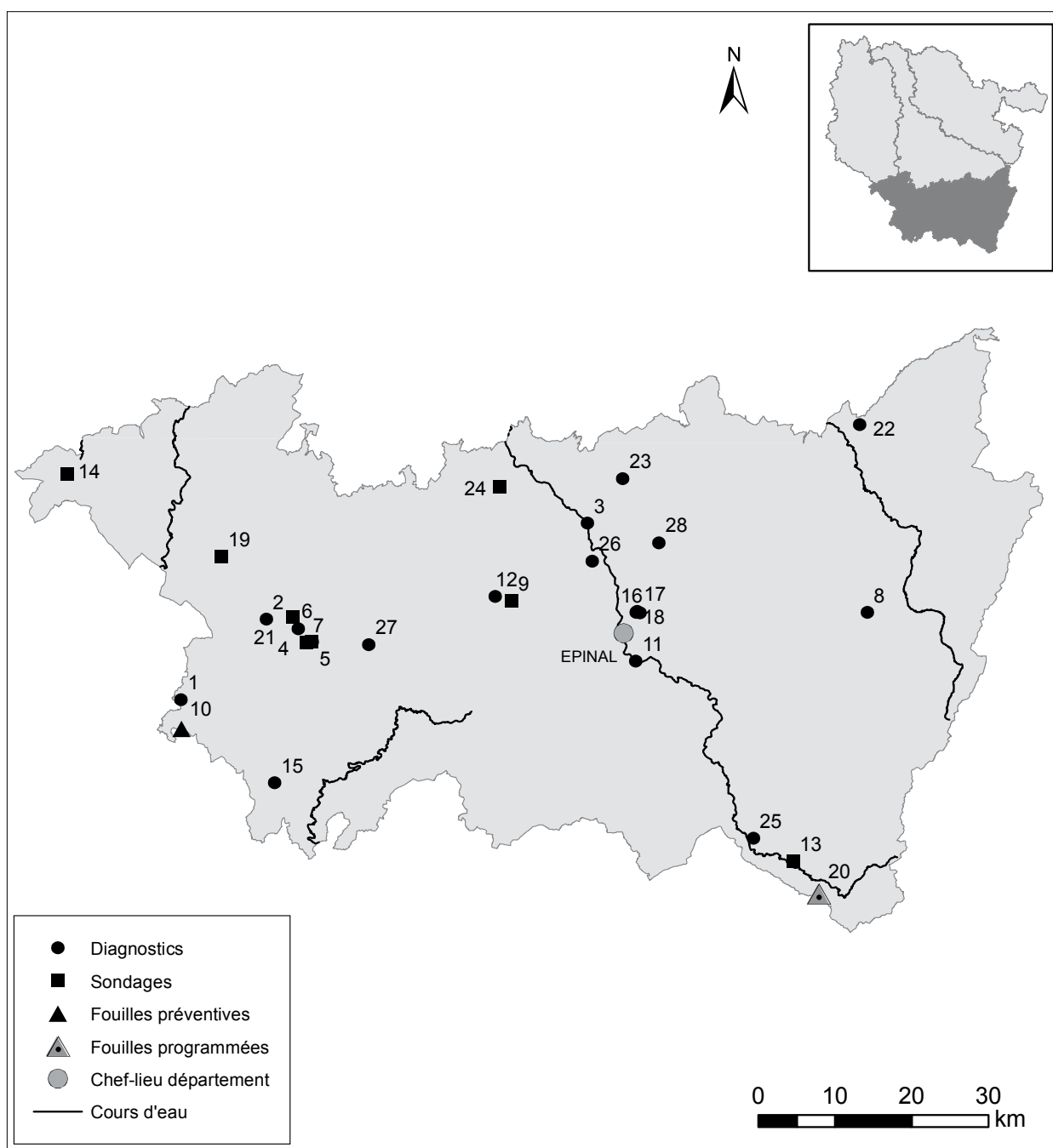
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

VOSGES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9



VOSGES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

BLÉVAINCOURT - DAMBLAIN - ROBÉCOURT

Liaison A 31 - ZAC Cap Vosges Damblain,
phases 2 et 3

Âge du Fer -
Gallo-romain

Dans le cadre de la mise en place d'une liaison routière entre l'A 31 et la future ZAC de Damblain, ont été diagnostiqués 430 000 m² sur près de 6 km de linéaire. La phase 2, dont il est question ici, a concerné environ 270 000 m², répartis sur l'ensemble du tracé. Le seul énoncé des surfaces concernées justifie la réalisation d'un diagnostic archéologique. Signalons également la présence à quelques kilomètres plus au sud, de la grande *villa* de Damblain, mise au jour sur l'ancienne BA 133 lors des diagnostics archéologiques de 2006 et dont la fouille, initiée en 2008 s'achèvera à l'été 2009 (cf. *Bilans scientifiques régionaux 2006, 2007 et 2008*, p. 98-99, p. 241 et p. 386-388).

Sur l'ensemble du parcours, trois zones ont livré des structures archéologiques :

– sur la zone 3, deux grands fossés, peut-être parcellaires, ainsi qu'une inhumation,

– sur la zone 4, ce sont pas moins de 17 structures, qui ont été mises au jour, relativement groupées : plusieurs fossés, trous de poteau, fosses, structures de combustion et radiers de fondation de mur,

– sur la zone 7 un fossé à la fonction indéterminée et une grande fosse gallo-romaine.

Sur l'ensemble des zones, toutes les structures datables appartiennent à la période gallo-romaine, seul un indice céramique, sur la zone 4, renvoie vraisemblablement à la fin de La Tène D.

Virgile RACHET

BULGNÉVILLE

Rue du Pont de l'Épêche, le Retrompchamp

Un projet de lotissement a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur 47 700 m². Aucun vestige

archéologique pertinent n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

CHÂTEL-SUR-MOSELLE

Le Grand Pré, le Haut Laxis, tranche 1

L'extension d'une gravière sur les bords de la Moselle, à hauteur des villes d'origine médiévale de Nomexy et Châtel-sur-Moselle, a fait l'objet d'un

diagnostic archéologique sur 9 107 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

CONTREXÉVILLE

La Haie des Étalons

Le projet de construction de logements, sur une superficie de 13 000 m² à Contrexéville, à proximité de sites identifiés, a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire un diagnostic archéologique. Celui-ci s'est révélé stérile de tout vestige du passé. Cependant, la présence d'un niveau charbonneux

incluant des nodules de céramique de facture protohistorique, probablement piégés en fond de vallon en limite sud-est de parcelle, avertit de la très probable existence d'un site dans le champ voisin.

Marilyne PRÉVOT

CONTREXÉVILLE

La Haie des Étalons

Notice non remise.

Gilbert SALVINI

CONTREXÉVILLE

Route des Lacs, Diabeticom

Gallo-romain

La campagne de diagnostic archéologique menée sur la commune de Contrexéville, route des Lacs, préalablement à la construction d'un Diabéticom sur une parcelle de 5 000 m², a permis de confirmer le tracé d'une chaussée empierrée gallo-romaine déjà

reconnue et étudiée lors d'une campagne de fouille précédente à quelques centaines de mètres plus à l'est. Elle a été appréhendée dans cinq sondages, quasi au centre de la parcelle, orientée sud-est/nord-ouest, à

des profondeurs qui varient de 0,50 m à l'est à 2,35 m à l'ouest.

Les différentes observations démontrent qu'elle se compose d'une bande de circulation légèrement en creux d'une largeur comprise entre 3 m et 3,50 m composée d'une couche de petits nodules de dolomie crème recouvrant un hérisson de blocs en dolomie blanc/crème. Un sentier latéral nivelé se développe sur le côté nord. Aucun fossé bordant la voie n'a été mis en évidence.

Dans les tranchées occidentales, la chaussée, constituée d'une fine couche de petites pierres, s'apparente plus à un chemin creux, et plonge littéralement dans le lac. On retrouve ce chemin creux dans le paysage en face de la parcelle sondée, au-delà des étendues d'eau.

Les onze autres sondages, pratiqués de part et d'autre du tracé de la voie, sont demeurés stériles de tout vestige archéologique.

Marilyne PRÉVOT

CONTREXÉVILLE

Rue de l'Église, ancien cimetière paroissial

Notice non remise.

Gwenola ROBERT

CORCIEUX

Les Grandes Fourrières, Grand-Pré,
petit Happon, pré Gros Chien et
ferme des Échirés

À l'occasion d'un projet de zone d'activités portant sur une surface de 51 239 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit un diagnostic, qui

n'a révélé aucun vestige archéologique. Une étude géomorphologique a malgré tout été réalisée.

Sébastien JEANDEMANGE

DAMAS-ET-BETTEGNEY

Les Moines

La surveillance des travaux réalisés à l'emplacement présumé d'un diverticule de la voie romaine Corre-

Moselle n'a pas permis de mettre en évidence la moindre trace intéressant l'archéologie.

Gilbert SALVINI

DAMBLAIN

Base aérienne 133, parc d'activité de la base
aérienne 133, ZAC Cap Vosges, tranche 2

Cette opération s'étant déroulée sur les années 2008
et 2009, elle a été présentée dans le *Bilan scientifique*

régional 2008, p. 386-388.

Karine BOULANGER

DINOZÉ

R.D. 157, rue de la Haute Roche,
la Roche Guérin, au Pré Pâture

Un projet de lotir a fait l'objet d'un diagnostic
archéologique sur 12 493 m². Aucun vestige

archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

DOMPAIRE

Rue de la Corvée, la Croisette,
voie communale n° 2

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une
superficie 27 175 m². À l'est de la zone sondée, sous
une terre végétale épaisse en moyenne de 0,20 m
à 0,30 m, apparaît une argile marron légèrement
anthropisée (présence de micro nodules de terre cuite
et de petits fragments de céramique), correspondant à
du colluvionnement et indiquant un possible gisement
archéologique, peut-être protohistorique, plus au nord.
Cette couche mesure en moyenne une quarantaine
de centimètres. Le substrat géologique atteint est
matérialisé par de la dalle calcaire.

Tous les autres sondages ont révélé l'existence de la
dalle calcaire immédiatement sous la terre végétale.
Par endroit, de grands creusements irréguliers
comblés avec des blocs plus ou moins équarris de
calcaire semblent indiquer une exploitation de la dalle
(petite carrière très localisée ?). De même, des fosses
disposées suivant une orientation nord/sud, comblées
avec un sédiment non anthropique, ont régulièrement

été observées. Elles correspondent à une mise en
verger du terrain aux XIX^e et XX^e s. (plantation de
pommiers, pins, noyers, etc.), en relation avec la mise
au jour des fondations en pierres d'une petite maison à
l'extrémité sud des terrains. L'existence de ces ruines
étaient connues et signalées par l'aménageur. Il s'agit
d'une construction de plan quasi carré d'environ 35 m².
Quatre murs sont conservés au mieux sur deux assises
(environ 0,60 m d'épaisseur), réalisés avec des gros
blocs calcaires liés à la chaux. Du mobilier récent
(barres de fer, gonds de portes, roulettes servant sous
les meubles, verre de type Kronenbourg) a été recueilli
dans le comblement. Renseignements pris auprès de
l'ancien propriétaire des champs, il s'agit d'une maison
servant à conserver les pommes ainsi que les autres
fruits issus des récoltes jusqu'à l'abandon des vergers.
Elle a été détruite il y a quelques dizaines d'années.

Marilyne PRÉVOT

FERDRUPT Remanvillers

Notice non remise.

Vincent DECOMBIS

GRAND 15 rue des Roises, garage Ménétret

Gallo-romain

En 2009, la surveillance de travaux réalisée par Th. Dechezleprêtre et J.-M. Tur dans le cadre de la construction d'un garage d'une emprise au sol d'environ 40 m² sur la parcelle ZP 114, a permis d'observer les vestiges d'un habitat gallo-romain dans les quatre tranchées de fondation du bâtiment (largeur : 0,60 m ; longueur : environ 8 m).

La tranchée nord a livré une maçonnerie d'axe nord-sud, large de 0,30 m et conservée sur trois assises (MR.1). Ce mur semble pouvoir être mis en relation avec un sol en mortier de chaux et de tuileau qui reposait sur un hérisson de blocs de calcaire. Deux états ont pu être observés. À l'extérieur de cette construction dont les limites ne sont pas définies, un niveau de sol argileux conservait un agencement de tuiles architecturales encore en place. La présence, à environ 1,5 m du mur MR.1, d'une maçonnerie de même orientation suggère la présence d'un portique ou tout du moins d'un dispositif en pierre en façade. Le mur MR.3, observé sur près de 5 m de développement, se prolongeait au sud et à l'ouest, hors de l'emprise sur sondage. Enfin, la section d'un mur conservé sur quatre assises, large de 0,60 m et d'orientation est-ouest, a été mise au jour dans la tranchée orientale (MR.2). Aucun niveau de sol n'a été reconnu dans son environnement. La découverte de nombreux fragments de dalles sciées fournit des informations sur le mode de couverture de cet édifice.

Thierry DECHEZLEPRÊTRE



GRAND,
15 rue des Roises, garage Ménétret
Maçonnerie du mur 1 conservée sur trois assises
(cliché : T. DECHEZLEPRÊTRE)



GRAND,
 15 rue des Roises, garage Ménétret
 Plan général du site
 (DAO : T. DECHEZLEPRÊTRE et J.-M. TUR)

ISCHES

Église Saint-Brice

Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Prescrit à la suite d'un projet de restauration des intérieurs de l'église Saint-Brice d'Isches (53,50 m²), le diagnostic des élévations porte sur le mur gouttereau sud et la croisée d'ogive située sous la tour-clocher. L'opération archéologique vise à évaluer, dans un premier temps, la nature et l'importance d'éventuels décors peints. Les sondages doivent aussi rendre compte d'éventuelles modifications de l'édifice. Bien que les secteurs étudiés soient limités, les résultats obtenus permettent de distinguer quatre périodes. La première, datée du milieu du XII^e s. ou du XIII^e s., correspond probablement à la campagne d'édification de l'église. Les vestiges archéologiques qui en dépendent montrent que la construction est formée d'au moins une tour-clocher reliée à un collatéral sud. La structure de ce dernier est assurée par des arcs doubleaux plein-cintre. Deux fenêtres, ouvertes aux travées V et VI, pourraient relever de ce parti initial. La seconde période, relativement longue, est comprise entre le XIII^e s. et la fin du XIX^e s. (1880). Elle est marquée par l'ouverture d'une porte piétonne sur le mur gouttereau sud. Quelques fines traces de

pigments peints indiquent que les éléments en pierre de taille qui structurent la construction sont recouverts d'un badigeon ocre jaune.

La troisième période documente assez précisément une campagne de restauration programmée en 1873 et réalisée entre 1878 et 1880 par l'architecte Fourquin. Conformément au projet de ce dernier, le mur gouttereau sud de la nef est repercé pour être équipé de nouvelles fenêtres. Les éléments architecturaux en pierre de taille sont par ailleurs bouchardés avec soin. Quelques portions d'un décor peint, appliqué sur le mur gouttereau de la travée IV, supposent qu'un nouveau programme décoratif est probablement établi. Enfin, la dernière période relevée dans les secteurs investis montre une importante reprise de la croisée d'ogive située sous la chambre à cloche. La forme de l'arrachement correspond, sans doute, au diamètre nécessaire au portage d'un carillon du beffroi. Cette modification apparaît après 1880.

Ivan FERRARESSO

JEUXEY

33 rue du Saut le Cerf, les Fourrières,
zone d'activité commerciale

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activité. Cette

opération, qui a porté sur une superficie de 41 083 m², s'est avérée négative.

Rémy JUDE

JEUXEY

R.D. 46, à Salet, Promo-Brico

La construction d'une zone d'activité commerciale sur 82 924 m² a fait l'objet d'un diagnostic archéologique.

Aucun vestige n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

JEUXEY

R.D. 46, au-dessus de Salet

Protohistoire

Les découvertes faites à l'occasion du diagnostic archéologique (30 868 m²) ne traduisent pas une forte densité de structures. Néanmoins, une occupation ancienne de la vallée de Saint-Oger est désormais attestée sur ce versant, avec des indices d'habitat révélés par l'implantation d'au moins quatre poteaux et des traces d'activité domestique sous la forme de deux foyers et une fosse. L'organisation spatiale et la datation des structures n'ont pas pu être déterminées dans le cadre de ces sondages.

Néanmoins, il est tout à fait légitime d'imaginer une occupation plus concentrée à mesure que l'on

s'approche du fond de la vallée. Quelques parcelles ont été épargnées par les constructions modernes de ce secteur, entre la commune de Jeuxey et la zone artisanale et commerciale. Elle pourraient apporter des éléments de réponses aux questions restées en suspens sur le site diagnostiqué ici.

Concernant la datation des vestiges, il est possible, par défaut, de les rapprocher des périodes protohistoriques. La problématique reste donc entière concernant l'occupation archéologique (et sa chronologie) de cette région de la Moselle et de ses affluents.

Rémy JUDE

LANDAVILLE

Carrefour routier R.D. 164,
surveillance de travaux

Notice non remise.

Gwenola ROBERT

LE THILLOT

Les mines de cuivre

Moderne

Les mines du Thillot ont produit du cuivre de 1560 à 1760. Elles sont le sujet d'études historiques sur le thème de l'évolution des techniques minières depuis 1989.

Dans le cadre de ce projet, il s'agissait de retrouver une forge (attestée par un plan de 1764), où étaient fabriqués les outils pour les ouvriers des mines du Thillot. Aucune forge de mine de cette période (XVIII^e s.) n'a été étudiée dans ce secteur du massif des Vosges.

La localisation de la structure sur le document est grossière, la même imprécision existait pour la localisation des trois autres structures représentées

également, retrouvées lors des opérations. Les repères que sont les grands éléments de structure du secteur (chemin, ruisseau, haldes, bâtiments) ne correspondent pas aux données du document et, en raison de ces discordances importantes, les premières tentatives de repérage de la forge en surface n'avaient pas abouti. La présence d'une forge à cet endroit correspond à une logique d'implantation en raison de la proximité des mines à l'amont et par la proximité d'un ruisseau et d'un chemin. L'alimentation en eau, nécessaire au fonctionnement d'une telle installation, étant réalisable par captage dans le ruisseau tout proche.

La campagne 2009 avait pour objectif de fouiller la zone où pouvait être localisée la forge à partir des sondages réalisés en 2008. L'opération a été engagée sur l'hypothèse d'une erreur d'indexation par l'auteur du document, inversant deux structures voisines. La campagne de fouille de 2009 a permis de dégager (en fin de campagne) une partie d'une structure. Un mur délimitait une surface plane recouverte d'un plancher en mauvais état, sur ce plancher se trouvait une couche de matériaux rocheux de faible granulométrie et au contact du plancher se trouvait un vestige de tamis en laiton très corrodé. Tous ces éléments amènent au constat suivant : cette structure ne devrait pas correspondre à

la forge mais plutôt à l'autre structure voisine du plan. Un bâtiment décrit comme l'endroit où était concassé manuellement le minerai en le séparant des parties stériles, la présence d'un plancher étant plus plausible dans ce type de structure que dans une forge. La couche de matériaux peut correspondre également au résultat d'un concassage manuel, et le reste de tamis correspond également aux processus de traitement du minerai. Il est prévu de poursuivre l'étude de l'ensemble de cette structure très intéressante car unique pour le moment dans les Vosges. L'implantation de ce bâtiment de concassage, s'il est confirmé, permettra ensuite de localiser la forge des mines.

Francis PIERRE

MANDRES-SUR-VAIR

Le Framont, tamisage de déblais issus
de fouilles clandestines des *tumuli*

Dans le cadre du programme de prospection thématique portant sur les nécropoles tumulaires du département des Vosges et suite à la découverte de traces de fouilles non autorisées, les déblais restés sur place ont été tamisés. Cette opération a permis la découverte

de charbons et fragments d'os brûlés ainsi que d'un fragment de tôle et deux fragments de tiges en alliage cuivreux, ultimes restes des dépôts funéraires initiaux.

Gwenola ROBERT

RAON-L'ÉTAPE

La Trouche, extension de la carrière
de Trapp, tranche 1

Deux sondages profonds pratiqués en amont et en aval d'un projet d'extension de carrière (45 247 m²), ont permis d'observer, avec plus de précision, les couches de Saint-Dié (sondage amont) et la brèche porphyrique (sondage aval). Le sondage amont présente des formations sableuses rouge sombre à lie-de-vin, d'aspect grossièrement lité, de granulométrie sableuse assez grossière (grain de l'ordre du millimètre) et homogène, avec des lentilles blanchâtres qui semblent parfois plus argileuses. Il n'y a pas de réaction à l'acide. On n'y observe aucun galet de quartzite blanc, ce qui pourrait écarter l'hypothèse d'une altération ou pédogenèse ancienne de dépôts issus de l'érosion des grès triasiques. De petits décrochements sub-

horizontaux peuvent être interprétés comme des effets de la néo-tectonique locale.

Un sondage, situé 200 m plus bas, montre, sous les mêmes colluvions de pente, que le toit des porphyres altérés est remaniés par des déformations périglaciaires.

D'après la carte géologique, la formation supérieure semble correspondre au soubassement des niveaux secondaires gréseux triasiques à savoir la série des couches de Saint-Dié décrites comme des lentilles de grès hétérogènes rouges violacés, plus ou moins décolorées localement.

D'après la faible littérature traitant ce sujet, les couches de Saint-Dié, sont des dépôts continentaux attribués au Thüringien (contemporains de l'effondrement permien du bassin à la fin de l'ère primaire, -240/-230 millions d'années), composés d'arkoses feldspathiques enrichies d'inclusions diverses, mal triées, et agglomérées par un ciment dolomitique vers le haut de la séquence. La caractéristique principale de cette formation est la présence de dolomie dans le ciment. Ces couches de Saint-Dié sont mises en place par un régime torrentiel donnant un faciès de dépôt non stratifié, généré par des coulées de boues fines et de débris plus grossiers en conditions aride se déposant en forme d'éventail sur les glacis en piémonts de versants. Elles sont donc fortement influencées par

le substrat local disponible. Les affleurements décrits dans les guides géologiques sont donc plus grossiers que les formations observées dans la carrière de Trapp de Raon-l'Étape. Il semble toutefois que, dans leur partie supérieure, ces formations puissent être légèrement enrichies en argile, ce qui leur donne un aspect plus stratifié et que vers le haut de la séquence, la granulométrie s'affine et prenne un aspect plus lité, avec des inclusions de dolomie plus franches.

Dans ce cas, les niveaux du sondage pourraient être la partie supérieure des couches de Saint-Dié altérée (les ciments se disloquent, la dolomie se transforme en argile, etc.).

Rémy JUDE

RÉHAINCOURT

Le Chenot, R.D. 12, chemin des Tilles

Un projet de lotir a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur 20 000 m². Aucun vestige

archéologique pertinent n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

RUGNEY

Commanderie des Templiers de Xugney

Moderne - Contemporain - Moyen Âge

Deux grandes problématiques étaient posées lors du chantier de cette année.

Il fallait, d'une part, affiner la réponse sur les questions tournant autour des élévations de la chapelle. À ce titre, des relevés pierre à pierre ont été effectués sur les élévations intérieures de la nef, sur le mur pignon et la première travée. Les premières observations renforcent l'idée d'un vaisseau voûté à l'origine. Ce travail a repris les méthodologies employées sur le site depuis les premiers chantiers. Hormis les éléments récemment remaniés, nous n'y observons quasiment aucune reprise, ajout, transformation, et le chevet de l'édifice semble donc définitivement être la partie la plus modifiée au cours du temps.

Cette étape s'est considérablement accélérée cette année par l'utilisation de techniques permettant de couvrir de grandes surfaces en peu de temps. Ainsi, le mur gouttereau sud a fait l'objet d'un redressement photographique par un appareil associant topographie et photographie. Sur les travées deux et trois, sur le mur sud, un relevé au tachéomètre a permis de positionner les principaux éléments constitutifs de cette partie du bâtiment.

Un inventaire du mobilier lithique entreposé dans les hauteurs de la nef a été entrepris. Chaque pierre a été dessinée et photographiée. Des éléments de voûtes, de montants de portes ou fenêtres, etc. apparaissent.

Il a également été procédé au relevé sur film plastique des enduits peints conservés dans un état très partiel

sur un montant de la baie du pan axial du chevet. Des motifs végétaux (rouge et noir) semblent s'y dessiner, rappelant des décors typiques du XVI^e s.

L'originalité, cette année, a consisté en l'enregistrement et l'exploitation de nouvelles informations structurelles. Ainsi, sur le mur sud de la seconde et la troisième travée, il a été procédé aux mesures de toutes les pierres du parement, en enregistrant longueur et hauteur, qui venaient alimenter un tableur. L'objectif est de référencer, pour chaque assise, le gabarit moyen de l'appareil, son ratio longueur-hauteur, sa superficie de couverture.

La seconde problématique visait à la définition des fondations sur lesquelles le bâtiment est assis. La nature meuble du sol et les problèmes de statique observés sur certains murs laissent à penser que la chapelle était mal fondée.

Trois sondages ont été ouverts. Le premier, sur la façade, n'a pas permis l'observation des fondations, un tuyau longeant le pied du bâtiment sur toute la longueur. Par contre, un puits encore en eau, placé à la verticale du mur pignon, a été mis au jour. La fosse de creusement du puits est bien visible. Il est proprement parementé et sa profondeur a pu être évaluée à 3 m. On ne connaît toutefois pas son degré de comblement. Sa cohésion avec le mur de façade permet de supposer que ce puits est contemporain de l'édification de la chapelle. Ce sondage a livré quelques objets, essentiellement métalliques, et datables des périodes modernes et contemporaines.

Le second sondage s'est déroulé le long des pans 2 et 3 du chevet pentagonal, à l'extérieur. Devant la grande probabilité de mettre au jour des sépultures du cimetière, les passages de pelle mécanique ont été très serrés. Quatre sépultures ont été découvertes, dont trois face au pan axial. Cette densité nous a incité à délaissé cette partie du sondage, pour se concentrer sur le pied du pan 3, où une seule sépulture a été

exhumée. Le personnage regarde vers le nord-est, aligné avec la chapelle, les bras repliés sur le corps. Aucun objet ne lui est associé. Quelques traces laissent présager qu'il a été inhumé dans un coffrage de bois. Fouillé complètement, il a été déposé pour étude anthropologique et taphonomique. Cette dernière a permis d'estimer à 9 ans l'âge du défunt, dont le sexe n'a pu être déterminé. Une datation radiocarbone doit permettre de dater l'individu, mais il s'avère, d'ores et déjà, qu'il s'agit vraisemblablement d'une sépulture des XVI^e-XVII^e s.

Ce sondage a permis de confirmer la faiblesse des fondations de la chapelle. Elle repose sur une semelle de pierres calcaires des champs d'environ 0,50 m de hauteur. L'ensemble est lié au mortier de chaux. Certaines portions d'assises des fondations sont disposées en épi. Leur faible profondeur n'a pas nécessité le creusement de tranchées de fondation larges ; la stratigraphie n'en conserve pas le souvenir. Il était alors légitime de penser que le bâtiment a reposé sur des pieux en bois. Trois micro-sondages infirment cette hypothèse : le bâtiment repose donc directement sur les marnes bariolées. Ce sondage a livré un seul tesson de céramique, attribué au Moyen Âge.

Le dernier sondage a été placé en vis à vis du second, de l'autre côté du mur. Il a ainsi été possible d'observer la fondation à cet endroit sur toute sa largeur. Elle présente une largeur légèrement supérieure à celle du mur (1 m contre 0,80 m). Son aspect ne diffère pas de celui à l'extérieur. La dépose initiale du dallage a permis de dévoiler le dessin d'une fosse comblée d'un matériau sombre. Cette sépulture conserve le corps d'un adulte dont seul le bas des jambes a été dégagé, le reste du corps étant situé hors de l'emprise du sondage. Une datation radiocarbone est en cours. Quelques tessons de céramique noire commune attribuable aux XII^e-XIII^e s. ont été retrouvés dans le comblement de la fosse sépulcrale.

Cédric MOULIS

RUPT-SUR-MOSELLE

Rue Napoléon Forel et rue de Parier

Les sondages archéologiques (23 000 m²), réalisés sur la commune de Rupt-sur-Moselle, rue de Napoléon

Forel, n'ont livré aucun indice archéologique.

Olivier FAYE

THAON-LÈS-VOSGES

Rue Jean-Marie Compas

Protohistoire

Les deux structures rencontrées apparaissent sous les colluvions limoneuses et sur les alluvions graveleuses de la Moselle. La présence de gros galets en amont du petit relief concerné par ce diagnostic, témoigne d'une forte dynamique fluviale. L'érosion de ce secteur n'a

ainsi épargné que deux trous de poteau conservés sur une faible profondeur. En l'absence d'élément datant, ces structures peuvent être rattachées, par défaut, aux périodes protohistoriques.

Rémy JUDE

VALLEROY-LE-SEC

Conraux, le Retaupré

Gallo-romain

Les vestiges découverts à moins d'une vingtaine de mètres au nord-ouest du chemin d'exploitation actuel (emplacement de la voie romaine) attestent d'une occupation attribuable à la période gallo-romaine. La différence d'orientation des deux radiers de fondation autorise l'hypothèse de deux bâtiments distincts, mais leur état de conservation ne permet pas d'en déterminer la fonction.

L'ensemble découvert ici s'intègre parfaitement dans le contexte d'occupation gallo-romaine de ce secteur

avec les indices d'habitat présents le long de la voie, notamment sur les communes proches d'Haréville et Monthureux-le-Sec.

Les sondages ont mis en évidence des structures archéologiques fortement détériorées et profondément enfouies (0,70 m à 1 m). Les dommages causés par la construction d'un hangar sont minimes du fait de l'absence d'autre structure.

Rémy JUDE

VILLONCOURT

La Campagne

Suite à un projet d'aménagement d'une déchetterie, sur la commune de Villoncourt, un diagnostic archéologique préventif a été réalisé, sur une surface de plus de

170 000 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Virgile RACHET

LORRAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

Prospections inventaires (PI), projets collectifs de recherche (PCR) et prospections thématiques (PT)

Autorisations de prospections délivrées en 2009 pour le département de la Meurthe-et-Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Jimmy COSTER		Secteur de Blâmont
Alain GERBER		Secteur de Blâmont
Bertrand HONNERT		Secteur de Blâmont
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Secteur d'Audun-le-Roman
Didier PIERROT		Secteur d'Avril
Gilles POPLINEAU		Secteur de Longuyon
Jean-Claude SZTUKA		Prospection aérienne sur l'ensemble du département de la Meurthe-et-Moselle
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Ensemble du département de la Meurthe-et-Moselle

Autorisations de prospections délivrées en 2009 pour le département de la Meuse

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Jean-Marc BALDAUF		Vallée de la Meuse
Adolf BUCHNER		Ensemble du département de la Meuse
Sébastien CHAMPION		Secteur de l'Argonne
Denis MELLINGER		Secteurs de Saint-Mihiel et Vigneulles-lès-Hattonchâtel
Michel REEB		Vallée de la Meuse, de Saint-Mihiel à Verdun

Jean-Claude SZTUKA		Secteur autour d'Amel-sur-l'Étang et prospection aérienne sur l'ensemble du département de la Meuse
Sabine TYLCZ		Secteurs du sud meusien et de l'Argonne
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Ensemble du département de la Meuse

Autorisations de prospections délivrées en 2009 pour le département de la Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Georgette BLOUET		Secteur de Metz
Christian BOUVRET		Secteurs de Sierck-lès-Bains et Metzervisse
Valérie ÉMERING		Secteur de Cattenom
Nicolas GEAY		Secteurs de Sarreguemines et de Bitche
Danièle GÉRARD		Secteur de Lorquin
Alain GERBER		Secteur de Lorquin
Francis GOUBET		Secteur de Phalsbourg
Marc GRIETTE		Secteur de Metz
Christiane GROB		Secteur de Cattenom
Lily GUILLAUME		Secteur de Lorquin
Bernard HAMON	D. GRANDATI, Y. GÉRARD, G. ZAGARRIO	Secteur de Boulay-Moselle
Dominique HECKENBENNER		Secteur de Lorquin
Bertrand HONNERT		Secteur de Lorquin
Philippe HONNERT		Zones forestières de Moselle
Bernard HOUPERT		Secteurs de Harreberg, Troisfontaines et Walscheid
Jean-Louis KIEFFER		Secteur de Filstroff
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Secteur de Fontoy
Jacques MANGIN		Secteur de Cattenom
Roland MANGIN		Secteur de Lorquin

Pierre NICLOT		Secteur de Sarrebourg
Bastien PREVOT		Secteur d'Albestroff
Gilbert RIQUET		Secteur de Lorquin
Jean-Michel RUDRAUF		Secteurs de Baerenthal, Éguelshardt et Philippsbourg
Sébastien SCHMIT		Secteurs de Volmunster, Bitche et Rohrbach-lès-Bitche
Jean-Claude SZTUKA		Prospection aérienne sur l'ensemble du département de la Moselle
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Ensemble du département de la Moselle

Autorisations de prospections délivrées en 2009 pour le département des Vosges

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Alain CLAUDE		Secteur de Saint-Dié-des-Vosges
Jean-Jacques GAFFIOT		Secteur de Darney
Patrick MILLOT		Secteurs de Lamarche et Monthureux-sur-Saône
Gilbert SALVINI		Secteur de Vittel
Frédéric STEINBACH		Ensemble du département des Vosges

La Lorraine et la frange orientale de la Champagne-Ardenne de la fin du Néolithique au Bronze ancien (PCR)

Cette année a vu le lancement des études thématiques de ce programme collectif de recherche. Fin 2009, le recollement de la quasi-totalité des collections conservées dans divers dépôts ou musées a pu être réalisé et quatre bases de données destinées à enregistrer le mobilier, la céramique, l'industrie lithique et les informations anthropologiques ont été créées. De façon prioritaire, le traitement des données a porté sur les séries datées du Campaniforme.

Concernant la céramique, a été élaborée une liste type des motifs et des décors prenant en compte les outils et les techniques. Environ 70 % du corpus disponible a, sur cette base, fait l'objet d'un inventaire descriptif

et d'un encodage. L'objectif est de parvenir, à partir d'une analyse factorielle des correspondances prenant en compte ces critères et la typométrie, à construire, dès 2010, une périodisation régionale.

Pour l'industrie en silex, 80 % des séries campaniformes ont été inventoriées et encodées. Pour cette classe d'artéfacts, il s'agit de préciser le spectre de l'outillage et de caractériser les sources et le mode d'approvisionnement.

Par ailleurs, les études anthropologiques de premier niveau (sexe, âge, pathologie évidente) ont été achevées et des analyses de macrorestes ont été réalisées sur

six sites supplémentaires correspondant à la moitié des sédiments disponibles au dépôt archéologique régional.

Du fait de la réduction des moyens, l'achèvement du catalogue a dû être différé, seule la mise au net des dessins de la céramique ayant pu être menée à terme.

Vincent BLOUET

Les enduits peints gallo-romains sur les territoires des Leuques et des Médiomatriques (PCR)

À l'issue de trois années de recherche, l'inventaire général des sites connus ayant livré des enduits peints (conservés, détruits ou disparus) compte aujourd'hui 170 sites répartis sur tout le territoire lorrain. Vingt-deux d'entre eux ont été partiellement traités et plus de 120 ensembles d'enduits peints ont été enregistrés dans la base de données spécifiquement créée pour ce projet.

Conformément aux campagnes précédentes, nous avons procédé au remontage de plusieurs ensembles provenant, cette année, de Liffol-le-Grand (88), Erbéviller-sur-Amezule (54) et Dolving, Haut-Clocher (57). Ces différents remontages se sont avérés plus ou moins difficiles et longs suivant la quantité de fragments conservés, leur fragilité et la technique de prélèvement mise en œuvre lors de la fouille. Nous avons également apporté des compléments d'informations à des ensembles ayant bénéficié d'un traitement dans le passé, par un remontage et une remise à jour de la documentation, comme c'est le cas de Metz, *rue Marchant*. Nous avons également profité des travaux menés dans le cadre de la post-fouille de l'opération de Damblain (responsable de l'opération : Karine Boulanger, Inrap), pour intégrer les premiers résultats dans la base de données.

Cette dernière a été complétée par une fiche nous renseignant sur l'identification du site, sur le contexte archéologique des enduits (renforcé par un plan informatisé), sur les méthodes de fouilles employées ; cette fiche précise tous les indices permettant de comprendre le processus d'effondrement et, par là même, de replacer les décors sur l'élévation. Ces données fondamentales permettront de juger de la pertinence des ensembles et de la valeur à accorder aux informations issues de la fouille (datation, remontage,

architecture, localisation sur la paroi, nature de la pièce, etc.).

Parallèlement aux travaux de remontage et d'enregistrement, des compléments d'étude spécifique portant sur les mortiers et bétons de la *villa* de Damblain, *la Cave*, ont été entrepris par Arnaud Coutelas (chercheur associé UMR 5594-Dijon) et Jean-Michel Mechling (Génie civil, IUT Nancy-Brabois).

Des prélèvements ont également été réalisés sur les enduits du plafond d'Andilly-en-Bassigny (localisé en Haute-Marne, à une quinzaine de kilomètres de Damblain) afin de disposer de données précises permettant de comparer ces deux ensembles géographiquement proches et stylistiquement apparentés.

Enfin, une étude approfondie des stucs mis au jour à Metz, ancienne Chambre des Métiers (fouille AFAN de 1995), a été menée par Claudine Allag (UMR 85-46).

Tous ces résultats ont été diffusés à l'occasion de tables rondes et de séminaires qui nous ont permis de réaliser de fructueux échanges avec des spécialistes et de faire évoluer nos observations de manière significative.

Nous avons également été amenés à toucher un large public, composé d'amateurs et d'archéologues, à l'occasion de journées archéologiques qui nous ont permis d'insister sur toutes les informations que livre ce mobilier archéologique lorsqu'il ne reste plus qu'un plan, au mieux quelques assises des murs ; ces communications sont opportunes pour sensibiliser les archéologues sur la nécessité de prendre toutes les dispositions qui s'imposent au moment de la fouille et du prélèvement des enduits peints.

Dominique HECKENBENNER et Magali MONDY

La pierre aux périodes historiques en Lorraine : de l'extraction à la mise en œuvre (Lorraine) (PCR)

Ce programme collectif de recherche (PCR), qui a vu le jour en 2007, se donne pour vocation la réalisation d'une étude synthétique et diachronique de l'économie de la pierre en région Lorraine, aux périodes historiques.

Cette recherche est menée à travers des études de cas concernant des corpus lapidaires, des constructions en pierre et des carrières d'extraction récemment mis au jour ou étudiés dans le cadre d'opérations archéologiques préventives, de fouilles programmées ou de travaux universitaires.

Ce projet regroupe quinze chercheurs émanant de différentes institutions : Université Nancy 2, Inrap Grand Est Nord, Institut Jean Lamour, Conservation du patrimoine et CNRS.

Conformément à l'avis émis par la CIRA, les membres du PCR ont mis à profit cette année de recherche pour réaliser une seconde année probatoire.

Présentation des problématiques

La Lorraine est dotée d'un très riche patrimoine archéologique lapidaire. Elle doit cette situation à un sous-sol caractérisé par une grande diversité de formations géologiques. Ces dernières se déploient en éventail, en une succession de cuesta, du massif des Vosges au sud-est, jusqu'à la Champagne humide à l'ouest. Depuis les granites hercyniens du sud-est des Vosges, en passant par les grès du Trias inférieur du Piémont vosgien, les calcaires bajociens-bathoniens de la côte de Moselle et les calcaires oxfordiens de la côte de Meuse, la Lorraine dispose d'un échantillonnage exceptionnel de matériaux de construction.

Ces roches, déjà utilisées à l'âge du Fer, notamment pour la réalisation de meules, ont été intensivement exploitées à partir de la période gallo-romaine jusqu'à l'Époque moderne. Le grand nombre de vestiges archéologiques, qui jalonne le paysage lorrain et enrichit les réserves des musées et des dépôts archéologiques, témoigne de cette mise en œuvre de la pierre à travers le temps.

Au regard de la bibliographie ancienne, il apparaît que l'économie de la pierre en Lorraine, aux différentes périodes historiques, n'a jamais fait l'objet d'une étude approfondie. Depuis les années 1990, les études ponctuelles de mobilier lapidaire se sont cependant multipliées. Elles concernent essentiellement des

corpus de sculptures gallo-romaines et prennent le plus souvent la forme de petits articles spécialisés ou de publications et travaux universitaires relatifs aux collections des musées départementaux. Pour les époques médiévale et moderne, l'origine de la pierre de construction fait parfois l'objet d'un chapitre au sein des ouvrages consacrés à l'étude de monuments architecturaux. Malgré tout, dans ce dernier cas, les problématiques liées à la mise en œuvre de la pierre et des maçonneries ne sont que trop rarement prises en compte.

Cependant, les collections anciennes se sont vues augmentées, ces cinq dernières années, d'un nombre considérable de nouveaux ensembles lapidaires de grand intérêt grâce aux opérations archéologiques, qu'elles soient préventives ou programmées, et aux recherches en prospection. Les travaux universitaires ont, par ailleurs, permis l'étude de nombreux monuments architecturaux en pierre de taille.

Enfin, des études réalisées sur l'origine et la mise en œuvre de la pierre de construction dans la ville de Nancy (54), entre le XIV^e et le XVIII^e s., se sont avérées très riches en informations archéologiques et en renseignements archivistiques sur la gestion du matériau pierre. Ces travaux porteurs nous ont permis d'envisager un élargissement de la recherche à l'ensemble des périodes historiques afin de mettre en évidence l'évolution de l'économie de la pierre en Lorraine.

Quatre principales thématiques alimentent la réflexion :

1 – La pierre de construction dans l'architecture privée gallo-romaine : les *villae* de Peltre (57) et Liéhon (57)

Suite au travail d'inventaire de la pierre de construction des *villae* de Peltre et Liéhon réalisé en 2007 et 2008, cette thématique de recherche a été développée en 2009 sous l'aspect de recherche bibliographique sur les carrières et des repérages de traces d'extractions antiques sur le site de Norroy-lès-Pont-à-Mousson.

Cette carrière, exploitée notamment par les légions romaines, fournit un calcaire fin propre au sciage et à la taille. Cette pierre semble avoir été utilisée localement, entre autres pour l'édification de la *villa* de Liéhon, et pourrait avoir été exportée sur de longues distances.

2 – La pierre des monuments funéraires gallo-romains : l'exemple des corpus du Piémont vosgien (57), de Dieulouard (54) et de Cutry (54)

En 2009 a été réalisée une carte de répartition des monuments funéraires, sur la carte géologique lorraine, faisant apparaître leur type de matériau de construction (915 monuments sur 111 communes).

Parmi les premières observations, cette carte permet de mettre en évidence que, dans leur très grande majorité, les monuments funéraires sont réalisés dans des matériaux locaux. Quelques particularités révèlent cependant que certains éléments de construction de ces monuments sont importés ou réalisés dans des matériaux d'importation.

3 – La pierre des monuments funéraires du haut Moyen Âge des nécropoles lorraines

Cette thématique est menée en parallèle de la réflexion sur la pierre de construction des monuments funéraires antiques. Les monuments funéraires mérovingiens des nécropoles lorraines sont étudiés selon une approche stylistique, pétrographique et chronologique.

4 – La pierre des édifices seigneuriaux de prestige au second Moyen Âge (XI^e-XV^e s.)

Dans cette thématique sont abordés quatorze sites de prestige (châteaux comportant un donjon ou un logis seigneurial) en privilégiant la diversité géographique (les quatre départements lorrains) et la répartition chronologique couvrant tout le second Moyen Âge (du XI^e au XV^e s.). Ils sont préférentiellement établis sur des gisements de calcaire ou des bancs de grès. La construction de ces édifices utilise soit du grand appareil soit des moellons, en calcaire ou en grès.

Les sites qui composent le corpus de cette thématique sont : Bainville-aux-Miroirs, Blâmont, Pierre-Percée, Pont-à-Mousson, Prény, Vaudémont (54), Gombervaux (55), Forbach, Niederstinzeln (57), Beaufremont, *Château des Fées*, Darnieulles, Fontenoy-le-Château, Tours-Séchelles (88). Seul le bâtiment de prestige de ses sites est étudié en profondeur.

L'enregistrement sur site s'effectue sur des fiches d'UC (unité de construction), base de données enregistrée sur FileMaker Pro. Il est complété par une fiche de site.

La diversité des sites retenus permet d'ores et déjà d'entrevoir un panel de techniques de mises en œuvre assez diverses, données qui s'accroissent assez bien avec le fait qu'il n'existe pas, pour la région et période concernées, un protocole de mise en œuvre standard et accepté de tous. Au contraire, chaque maître d'œuvre utilise ses compétences au mieux selon les contraintes géomorphologiques et pécuniaires imposées.

De ces différents sujets d'étude découle une réflexion commune sur la nature des pierres utilisées, leur provenance, leur diffusion et les critères techniques et stylistiques ayant déterminé leur choix.

D'autre part, il est envisagé de créer des passerelles entre les quatre axes de recherches présentés ci-dessus, en travaillant sur le phénomène du réemploi. En effet, pour plusieurs sites médiévaux, Vaudémont et Niederstinzeln en particulier, il apparaît vraisemblable que les ouvriers aient eu recours, au moins partiellement, à des pierres déjà taillées, empruntées à des édifices gallo-romains, proches ou non du chantier de construction.

Méthodologie

À l'issue de l'année 2009, véritable année probatoire du PCR, notre programme de recherche est conçu sur une durée de trois ans : deux années de finalisation des recherches sur les études de cas, une année de rédaction d'une synthèse et de publication des résultats.

Le lapidaire gallo-romain et mérovingien, conservé dans des dépôts spécialisés, fait l'objet d'une étude quasi exhaustive, élément par élément. Le but est d'obtenir une carte de l'exploitation et de l'acheminement des matériaux en Lorraine.

Pour la période médiévale, les sites font à tour de rôle l'objet de :

- une recherche documentaire préalable à toute intervention,
- une reprise des conclusions inédites de chantiers ayant déjà eu lieu sur ces sites,
- une reconnaissance et couverture photographique du site,
- une campagne de relevés pierre à pierre et d'observation des maçonneries,
- un remplissage des fiches UC,
- quand cela est possible, une observation des fondations de l'édifice,
- des analyses physico-chimiques sur la pierre et les mortiers,
- une reconnaissance de la carrière d'exploitation et remplissage de la fiche Carrière.

L'analyse de l'ensemble de ces données doit aboutir à la compréhension du chantier de construction qui a engendré le bâtiment retenu. Une synthèse des monographies médiévales est envisagée.

Les analyses pétrographiques et chimiques sont réalisées par Jean-Michel Mechling de l'Institut Jean Lamour (Université de Nancy).

Jean-Claude Bessac (CNRS) intervient dans ce projet au titre de conseiller scientifique et technique. Sa participation prendra la forme de séances de travail communes autour d'expertises et d'études spécifiques concernant les différentes thématiques abordées.

Karine BOULANGER-BOUCHET

La céramique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (du V^e-VI^e s. aux X^e-XI^e s.) entre Meuse et Rhin (PCR)

L'objectif de ce projet collectif de recherche (PCR) est d'étudier l'organisation de la production et des circuits de diffusion des différentes céramiques dans l'aire géographique correspondant essentiellement aux vallées de la Meuse et de la Moselle. Le cadre chronologique correspond à la fin de l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge (V^e-XI^e s.). Actuellement, l'absence de référentiel céramique pour cette période rend la réflexion sur l'évolution de l'occupation du sol hasardeuse. Il nous paraît donc nécessaire d'établir des chrono-typologies céramiques pour les périodes considérées. Les résultats constitueraient, en premier lieu, un outil de travail pour dater précisément les occupations. Dans un second temps, ces études nous permettraient d'ouvrir des pistes de recherche sur l'évolution de l'habitat, de la culture matérielle, des échanges et de l'économie de la production céramique. Le nombre de données relatives à ce sujet a augmenté de façon substantielle ces dernières années, en lien avec le nombre de fouilles de sauvetage. L'absence d'études comparatives et d'inventaires forme maintenant un puissant frein à l'avancée de la discipline dans cette partie de la Gaule. Ce projet propose l'établissement, à partir notamment des données issues des fouilles de sauvetage, pour la céramique, d'horizons ou de faciès régionaux, la constitution de tessonnières de référence et une base documentaire. Au final, il doit aboutir à une publication de référence.

Le réexamen d'ensembles de référence pour les différentes périodes a permis de revoir les différentes catégories techniques. Il a permis également de définir différents groupes et sous-groupes de pâtes qui sont présentés sous la forme d'un tableau accompagné d'une description précise, voire d'une photographie macro.

La base de données des nécropoles de l'Antiquité tardive de Lorraine, dont l'élaboration a débuté l'année dernière, devait aboutir à une sériation typochronologique de type Legoux-Périn 2004. Après quelques essais statistiques, il s'est avéré que les ensembles n'étaient pas assez conséquents pour permettre ce travail. L'alimentation de cette base avec des données supplémentaires est encore nécessaire, en intégrant plus de nécropoles lorraines et des ensembles funéraires importants extrarégionaux.

Pour l'Antiquité, l'accent a été mis cette année sur l'élaboration de la typologie de manière à proposer un inventaire de formes équivalent à celui réalisé l'année dernière sur les céramiques mérovingiennes. Ce corpus se base sur les céramiques présentes dans les sites de référence régionaux (habitats et nécropoles). La faiblesse numérique de ces ensembles nous a obligé à intégrer les études sur le mobilier céramique

des thermes de Trèves, étudié par Hussong et Cüppers en 1972. En effet, les ensembles des thermes de Trèves forment un corpus conséquent offrant des datations relatives et absolues, dans un secteur géographique proche de la Lorraine.

Pour confirmer la datation, basée sur le monétaire des ensembles de référence lorrains, nous nous sommes appuyés sur une étude réalisée au préalable, cette année, concernant les molettes présentes sur les sigillées argonnaises. Ce travail propose une application des phasages chronologiques des molettes par Bayard 2004 et par Dijkman 1992, établis à partir de sites de consommation stratifiés et datés, sur les sites de production d'Argonne.

Un travail a été effectué sur les céramiques provenant des contextes funéraires mérovingiens afin de compléter le travail chrono-typologique réalisé sur les contextes d'habitats les années précédentes. La prédominance des pots biconiques dans ces contextes de nécropoles a été l'occasion d'effectuer un travail plus particulier : essai de classement typologique en fonction de données métriques (élançement et ouverture des vases).

Pour mieux mettre en évidence les continuités et les ruptures typologiques entre l'Antiquité tardive et l'Époque mérovingienne, nous avons rassemblé dans un seul corpus les formes céramiques antiques et mérovingiennes. Le classement a été basé sur le type de vaisselle et non pas sur la catégorie technique. Celle-ci est cependant décrite précisément par forme. Dans la mesure du possible, un ordre chronologique a été respecté dans la présentation par catégorie de vaisselle. Cette présentation, qui n'a rien de définitif, doit être considérée comme un outil permettant de mieux cerner les évolutions au-delà des clivages traditionnels entre l'Antiquité et la période mérovingienne.

L'année dernière, après avoir traité des catégories techniques pour la période carolingienne ainsi que l'évolution chrono-typologique générale d'après les sites les plus représentatifs, cette année, nous tentons d'élaborer un catalogue typologique des formes et décors par catégories techniques. D'après les données chiffrées, nous avons également tenté de présenter, sous forme graphique, l'évolution des différentes catégories techniques et des formes entre les VII^e-VIII^e s. et le XII^e s. L'étude porte sur un échantillon de sites pour lesquels seules les structures ayant livré un mobilier supérieur ou égal à 100 restes ont été retenues (Frouard, Sillégnny, Prény, Moyenvic, Vitry).

Michiel GAZENBEEK

Les formes d'organisation de la production du fer en métallurgie ancienne

Systèmes de production et chaîne opératoire dans les
ateliers de l'est du Bassin parisien, de l'âge du Fer au
haut Moyen Âge en Lorraine, Bourgogne, Île-de-France
et Champagne-Ardenne (PCR)

La phase en cours du programme de recherche concerne l'étude d'un panel de sites livrant des vestiges d'activité de production et de travail du fer au sein des deux aires géographiques étudiées, d'une part le bassin de la moyenne Moselle en Lorraine centrale et d'autre part, les plaines de la confluence Seine-Yonne et les plateaux du Sénonais, entre la fin du premier âge du Fer et la fin du haut Moyen Âge. Le panel de sites retenus pour chacune des périodes chronologiques couvre différents niveaux de statut, aussi bien en termes de type d'habitat (habitats ruraux, domaines agricoles, petites agglomérations ouvertes ou fortifiées, agglomérations urbaines, etc.), qu'en termes de formes d'atelier (unités de production spécialisées, isolées ou au sein d'un habitat, ateliers en contexte urbain, ateliers au sein d'unités agricoles, ateliers de transformation du minerai, ateliers de forge de fer, etc.). Les types d'investigations réalisées sur chacun des sites sont fonction des éléments d'informations disponibles à l'issue de la phase de post-fouille. Dans tous les cas, ces travaux visent à déterminer la nature des activités pratiquées sur les sites étudiés et à restituer, lorsque cela est possible, les éléments de la chaîne opératoire. Une procédure d'enregistrement et de quantification des données, de description des déchets, commune à chacun des sites, a été mise en place. Un classement typo-morphologique basé sur une identification archéométrique des déchets, couplée à un enregistrement quantitatif, est systématiquement réalisé. Cette grille commune d'étude permet un traitement de l'information ouvrant la possibilité de comparaison inter-sites à l'échelle des régions d'étude, et à terme entre celles-ci.

Sept sites de l'âge du Fer, trois sites d'époque romaine et quatre sites du haut Moyen Âge ont été étudiés pour la zone d'étude du bassin de la Moselle. La reprise des informations nécessite au préalable un temps de recherche des mobiliers dans les différents dépôts archéologiques où ils sont stockés. La recherche de micro-déchets, déterminante dans l'optique de la localisation des ateliers et des activités nécessite la reprise des prélèvements de sédiments lorsqu'ils existent et un long travail de tamisage et de tri effectué par un technicien. Les résultats très probants obtenus pour les sites d'Ennery, *Landrevenne* (Moselle), de Gondreville, *ZAC de la Roseraie* (Meurthe-et-Moselle) et de Terville, *ZAC Géric* (Moselle), justifient pleinement l'investissement et les moyens consacrés. Autre apport novateur de l'étude, les travaux d'indentification et de lecture technique des chutes métalliques de forge impliquent une reprise minutieuse de nettoyage des surfaces par un restaurateur spécialisé, permettant de mettre en lumière des gestes techniques et des identifications de types d'activité ou même de production (*Ennery Landrevenne*, *Tomblaine Pré Chenu*, *Illange Mégazone*, *Prény Tautecourt*).

À l'échelle du site, les informations recueillies sont susceptibles d'aboutir à une analyse de l'organisation du travail du fer et de sa structuration par rapport aux autres formes d'activité, ainsi que son intégration dans la trame de l'occupation. Cette phase d'analyse est un préalable obligatoire avant d'aborder l'étude de l'organisation de la chaîne de production et son insertion dans la trame de l'occupation.

Marc LEROY

De l'*oppidum* gaulois de Boviolles à l'agglomération antique de *Nasium* (Meuse) (PCR)

Depuis 2001, les recherches menées sur l'*oppidum* dans le cadre du PCR « De l'*oppidum* gaulois de

Boviolles à l'agglomération antique de *Nasium* » se sont principalement concentrées sur l'occupation interne de

l'agglomération gauloise. Les différents sondages menés presque chaque année ont ainsi permis de documenter l'architecture du rempart principal et d'appréhender l'occupation interne du site et sa chronologie. Parallèlement, les prospections géophysiques nous permettent aujourd'hui de comprendre l'organisation générale du site, sa structuration et la densité de son occupation. Les données concernant la ville romaine de *Nasium* ont également été nettement enrichies grâce à la prospection géophysique et à quelques sondages. Toutefois, ces recherches se sont essentiellement concentrées sur le centre monumental - notamment le bâtiment à plan basilical et la galerie attenante - laissant en suspens la question de l'habitat domestique. En effet, nous ne connaissons presque rien des premières habitations de la ville romaine, tandis que les recherches menées sur l'*oppidum* ont montré un abandon définitif dans le courant de la période augustéenne.

Problématiques

Il paraît donc aujourd'hui nécessaire d'appréhender de manière plus approfondie les modalités selon lesquelles les pôles d'urbanisation se sont succédés. Si l'on peut raisonnablement penser que la ville romaine a directement succédé à l'*oppidum*, reste encore à définir les modalités de cette succession en appréhendant la chronologie de l'habitat dans la plaine. On peut ainsi envisager trois hypothèses de travail :

- il existe un *hiatus* entre l'occupation de l'*oppidum* et celle de la vallée,
- les deux occupations se succèdent sans chevauchement,
- il existe un chevauchement chronologique entre les deux occupations.

Par ailleurs, les recherches menées sur d'autres *oppida* ont montré que l'occupation de ces sites pouvait ne pas se limiter à la zone *intra muros*, mais que des faubourgs parfois très importants pouvaient également exister : le cas le plus significatif est celui de l'*oppidum* de Gondole, en Auvergne, où les fouilles menées par Y. Deberge, à l'extérieur de l'enceinte, ont révélé la présence d'un quartier artisanal regroupant potiers, bronziers et forgerons dans un même espace extrêmement bien structuré, à proximité de la voie principale menant à l'*oppidum* proprement dit.

Dans l'enceinte de l'*oppidum* de Boviollles, les prospections géophysiques ont mis en évidence une artère de circulation principale, caractérisée par une étroite bande presque vide de toute anomalie, et reliant la porte principale de l'*oppidum*, à l'est, et la porte occidentale. Cette dernière - souvent appelée *porte Hacquin* - est particulièrement intéressante, puisqu'elle crée la jonction naturelle entre les deux agglomérations, gauloise et romaine. Elle constitue un passage aisé vers l'*oppidum* depuis la vallée, offrant des pentes

douces jusqu'au sommet. Par ailleurs, elle débouche directement sur la plaine alluviale - au lieu-dit *le Breuil* -, dans un secteur propice à l'installation humaine. Ce secteur constitue donc un lieu particulièrement propice à l'étude des questions évoquées ici : possibilité de l'extension de l'urbanisation hors des remparts, articulation de l'*oppidum* et de la ville romaine, premiers habitats de plaine, etc.

Les découvertes anciennes

Le secteur du *Breuil* a été affecté, en 1845, par les travaux de détournement du cours de l'Ornain et du creusement du canal de la Marne-au-Rhin. Ceux-ci, réalisés sous la surveillance de C.-F. Denis, ont mis au jour plusieurs vestiges attribués à la ville de *Nasium*, bien que les informations concernant leur localisation soient assez lacunaires. C.-F. Denis signale la présence d'un édifice en pierres de forme circulaire, interprété alors comme une tour ou un fortin. Toutefois, plusieurs éléments associés plus ou moins directement à cette construction se réfèrent au domaine funéraire : masque funéraire, sphinge, ciste funéraire contenant des os brûlés, etc. Par ailleurs, de nombreux éléments architectoniques (frises, rosaces en volutes, corniches, architraves, bases de colonnes, pierres de couverture de murs, chapiteaux corinthiens) trahissent le caractère monumental de l'édifice.

À l'hypothèse d'une tour ou d'un fortin, émise par C.-F. Denis, répond celle de Th. Oudet qui proposa d'y voir un édifice de spectacle. Cependant, il est aujourd'hui acquis, d'après les caractéristiques du bâtiment et de son ornementation architectonique, qu'il s'agissait d'une tombe monumentale. D'un point de vue chronologique, il s'agit d'une réalisation particulièrement précoce pour le Nord-Est de la Gaule, datée du règne de Tibère.

Les prospections géophysiques

La société Géocarta a poursuivi cette année les prospections géophysiques sur l'*oppidum* et dans la plaine. Le secteur du *Breuil* a notamment fait l'objet d'une exploration sur une surface d'environ 2,5 ha, permettant d'appréhender la densité des vestiges et leur organisation. Plusieurs zones peuvent être distinguées :

- la zone nord : elle se caractérise par la présence d'un réseau relativement dense d'anomalies résistantes, tandis que le substrat lui-même semble assez résistant, limitant la portée des interprétations. On distingue toutefois plusieurs petites constructions rectangulaires qui semblent s'aligner selon deux lignes parallèles orientées sud-ouest/nord-est. L'espace intermédiaire entre ces deux alignements pourrait correspondre à un axe de circulation : en effet, il semble prolonger une voie mise en évidence plus à l'ouest, et qui est reliée à l'agglomération de *Nasium*. Enfin, certaines

anomalies ponctuelles très résistantes, de forme rectangulaire, pourraient correspondre, au moins pour quelques-unes d'entre-elles, à des caves maçonnées. L'absence, pour certaines, de bâtiment associé, invite toutefois à s'interroger sur une éventuelle identification comme monument funéraire, étant donné le contexte archéologique de ce secteur ;

– la zone centrale : le centre de la parcelle prospectée se caractérise par la présence d'un réseau relativement dense d'anomalies résistantes, voire très résistantes. Plusieurs anomalies linéaires et ponctuelles correspondent dans doute à des murs construits, permettant de restituer les plans d'au moins quatre grands aménagements. Ces derniers présentent une orientation générale nord-est/sud-ouest, qui distingue ce secteur de la zone centrale de l'agglomération où le réseau viaire connaît une orientation généralement est-ouest. Certaines de ces anomalies disparaissent sur la carte de prospection à 1,7 m de profondeur, montrant les différences dans la conservation des vestiges et, éventuellement, une stratigraphie verticale. De même, si l'orientation générale des différents bâtiments est comparable, certaines anomalies résistantes présentent des orientations différentes qui laissent penser à des réaménagements ou reconstructions.

Tout comme dans la zone nord, les nombreuses anomalies très résistantes, de forme carrée ou rectangulaire, pourraient correspondre à des caves, des puits maçonnés ou des monuments funéraires. On notera l'existence d'alignements qui se prêtent bien à cette dernière interprétation ;

– la zone sud : le sud de la parcelle est caractérisé par la présence de larges anomalies zonales, d'orientation générale nord-est/sud-ouest, alternant zones résistantes et zones conductrices. Ce système doit sans doute être mis en relation avec les structures géomorphologiques du sous-sol, et notamment avec le petit vallon sec qui prolonge la porte occidentale de l'*oppidum* dont il constitue le prolongement. Ainsi, ces anomalies viennent perturber la lecture archéologique de la carte de prospection de cette zone. Tout au plus, peut-on constater, comme plus au nord, quelques anomalies ponctuelles résistantes, dont six paraissent former deux alignements perpendiculaires. Enfin, une forme rectangulaire, dont l'extrémité orientale est arrondie, se distingue, mais est délicate à interpréter en termes archéologiques.

Bertrand BONAVENTURE et
Thierry DECHEZLEPRÊTRE

BLIESBRUCK - REINHEIM (Moselle), recherches archéologiques sur un site transfrontalier (PCR)

En 2009, un certain nombre d'opérations a été réalisé dans le cadre de ce PCR mais le programme n'a pas été complet, il convient de le signaler d'emblée.

La raison principale est liée à la charge de travail de la Conservation d'archéologie du Département de la Moselle qui porte ce projet et qui, en 2009, a fortement développé ses missions et ses interventions en matière d'archéologie préventive : mise au point des procédures administratives, réalisation de trois diagnostics et deux fouilles et travaux post-fouilles.

L'année 2009 a néanmoins permis de tenir le programme en matière de fouilles, de prospections géophysiques et une partie des recherches géoarchéologiques. À Bliesbruck se sont poursuivies les fouilles du Centre public de l'agglomération et l'achèvement de l'opération préventive liée à la réalisation d'un lotissement dans le village de Bliesbruck (cf. *Bilan scientifique régional 2009*, p. 80).

À Reinheim se sont poursuivies les fouilles de la *villa* de Reinheim (fouilles des bâtiments annexes). Les

recherches se sont arrêtées pour l'instant au lieu-dit *Horres* où a été mis en évidence un vaste établissement gallo-romain dont l'origine est à rechercher à La Tène finale, période marquée par la présence d'un édifice de plan circulaire sans doute cultuel. Les sondages qui étaient prévus sur le sommet du *Homerich* n'ont pas non plus pu être poursuivis et la nécropole mérovingienne qui est sans doute présente non loin de la tombe aristocratique du VII^e s. n'est pas repérée pour l'instant.

Les prospections géophysiques se sont poursuivies à Bliesbruck. Les prospections géoélectriques et géoradar ont été réalisées sur la partie orientale du noyau urbanisé de l'agglomération. Des prospections géoradar ont également été réalisées à l'emplacement de l'ancienne église du village de Bliesbruck, là où se trouve le noyau originel de cet établissement.

Enfin les études géomorphologiques et paléoenvironnementales se sont poursuivies par la réalisation de deux coupes perpendiculaires à l'axe de l'éventail alluvial qui sépare le noyau urbain de l'agglomération de la nécropole. Le programme

d'étude de cartographie des sites gallo-romains autour de Bliesbruck-Reinheim s'est poursuivi. On dispose aujourd'hui d'une base de données encore sommaire. Cet outil mis en place n'a pas encore pu être développé en 2009. Enfin, les prospections pédestres se sont

poursuivies mais de manière peu organisée et les coordonnateurs du programme n'ont pas pu en assurer le suivi.

Jean-Paul PETIT

L'agglomération antique de Grand (Vosges) (PCR)

Les données recueillies grâce aux différentes opérations archéologiques qui se sont succédées ces dernières décennies soulignent la nécessité de mettre en perspective cette documentation de manière à réaliser une synthèse critique, comme l'a souligné, en octobre 2006, le conseil scientifique mis en place par le Conseil général des Vosges et le service régional de l'Archéologie de Lorraine, sous la présidence de John Scheid. La programmation d'une prospection géophysique systématique sur le site répond à ce besoin d'un bilan topographique de l'agglomération en permettant notamment :

- le repositionnement des anciennes fouilles et l'étude du contexte archéologique ;
- l'analyse de la répartition spatiale de l'habitat en termes de présence/absence ;
- l'évaluation de la puissance des niveaux archéologiques secteur par secteur ;
- la reconnaissance, par des méthodes non destructrices, des structures archéologiques encore en place.

Au-delà de cette première approche, les prospections géophysiques et radar devraient permettre, à terme, la vérification des différentes hypothèses développées, notamment sur le plan de l'enceinte, la géolocalisation des systèmes d'entrée, ainsi que des tours, etc. Si la prospection électrique à maille fine (ARP) apparaît la méthode la plus appropriée au regard des vestiges mis en évidence jusqu'à présent sur le site de Grand, le croisement avec des prospections radar pour les zones aménagées permet d'intervenir dans le centre même du village actuel. Ces deux types de prospection permettent la reconnaissance des structures maçonnées enfouies. Enfin, la méthode magnétique (AMP), à même de cartographier les variations locales du champ magnétique terrestre, devrait permettre d'appréhender également les structures en creux. Les informations recueillies sont intégrées à un SIG dont la mise en place, au printemps 2008, était un préalable à toute synthèse cartographique des vestiges gallo-romains.

Programme 1 : bilan documentaire et archéologique

- poursuite de la collecte des archives de fouille ;
- réalisation d'un catalogue raisonné des archives de fouille ;
- étude des sculptures du monument du Jardin Huguet ;
- analyse du corpus épigraphique ;
- recension critique des sources pour l'Antiquité tardive ;
- recension critique des découvertes du haut Moyen Âge.

Programme 2 : relevé topographique

- réalisation d'un relevé topographique de la commune de Grand par la méthode laser ;
- intégration dans le SIG du Conseil général des Vosges ;
- analyse et exploitation des données.

Programme 3 : prospections géophysiques dans le cadre de la reconnaissance topographique de l'agglomération

- mise au net des plans de fouille ;
- prospection géophysique systématique (recalage des fouilles anciennes et reconnaissance de leur environnement).

Il est à noter que la zone nord de l'agglomération fera l'objet d'une étude particulière dans le cadre d'un Master de l'Université de Besançon.

Programme 4 : hydrologie du site de Grand

- étude du système karstique de la micro-région de Grand ;
- prospections géophysiques.

Cette première année a donc été consacrée à la réalisation du bilan documentaire (programme 1), à des études spécifiques sur la commune de Grand par

la méthode laser (programme 2), à des prospections géophysiques sur une surface totale de 5 ha

(programme 3) et à la poursuite du travail doctoral sur l'hydrologie (programme 4).

Thierry DECHEZLEPRÊTRE

Les occupations du Paléolithique au Mésolithique de la vallée de l'Orne à la moyenne vallée de la Moselle entre Metz et Thionville (PT)

Depuis 2008, la prospection thématique concerne le Paléolithique inférieur et moyen en plus du Paléolithique supérieur et du Mésolithique. La zone géographique a aussi été étendue à la moyenne vallée de la Moselle en aval de Metz. En 2009, les recherches se sont essentiellement concentrées sur les anciennes terrasses alluviales de la Moselle. Le dispositif alluvial du bassin Metz-Thionville présente un ensemble de sept terrasses alluviales plus ou moins conservées, étagées à moins de 70 m au-dessus du fond de vallée. Trois basses terrasses, d'altitude relative de + 5 m à + 20 m, correspondent aux niveaux les plus récents. Au-dessus de ces terrasses se développent quatre autres niveaux situés entre + 20 m et + 70 m correspondant aux moyennes terrasses. Des analyses sédimentologiques indiquent que les dernières terrasses ont été déposées par la Paléo-Meurthe, il y a plus de 250 000 ans respectivement au cours du Saalien pour les plus récentes, entre le début et le milieu du Pléistocène moyen, soit entre 600 000 et 700 000 ans à 350 000 ans pour les autres terrasses. La Haute-Moselle s'écoulant à l'époque vers la Meuse, les terrasses les plus récentes ont été mises en place après la capture de la Haute-Moselle par la Paléo-Meurthe, à la fin du Saalien, au Pléniglaciaire inférieur et moyen pour une terrasse et au Pléniglaciaire supérieur pour une autre. La nappe alluviale du fond de la vallée actuelle de la Moselle a été déposée au Tardiglaciaire et à l'Holocène. Plusieurs prospections fertiles en découvertes ont été réalisées sur une terrasse dont il reste plusieurs replats sur la rive gauche de la Moselle au niveau des communes de Woippy, Norroy-le-Veneur, Semécourt et Marange-Silvange. Ce niveau, qui domine à une altitude de 40 - 45 m le lit actuel de la Moselle serait attribué à la fin du complexe Elstérien avec une érosion à l'interglaciaire du Holsteinien. Toutefois, cette documentation issue de découvertes de surface sans véritable liaison contextuelle n'est pas systématiquement contemporaine des formations alluviales qui la supportent.

Sur le nouveau gisement découvert en 2008 de

Norroy-le-Veneur, *bois Jacquemignon*, de nouvelles prospections ont été réalisées. La série lithique a été complétée par la découverte de 132 nouveaux objets enrichissant le corpus à 200 pièces. La série récoltée a été ramassée sur une petite concentration bien circonscrite spatialement offrant une relative homogénéité à l'ensemble. La matière première utilisée est exclusivement en quartzite et quartz provenant de galets prélevés probablement sur l'ancienne terrasse alluviale contiguë au gisement. Tous les produits des différentes séquences technologiques sont présents dans des proportions suffisamment significatives avec une part importante de nucleus. Les premières observations technologiques montrent une mise en œuvre d'un débitage essentiellement unifacial centripète dont les modalités restent à préciser. Un nucleus peut toutefois être rapporté au débitage Levallois. Le débitage bifacial est anecdotique. La très grande majorité des éclats, dont des pointes pseudo-Levallois, ont des faces d'éclatements supposant l'utilisation de la percussion directe au percuteur dur. L'outillage est essentiellement représenté par des racloirs simples et transversaux. La présence de plusieurs pièces avec des plages corticales associées à des nucleus et nombreux sous-produits de débitage est un argument fort dans l'interprétation du site comme un atelier de débitage à proximité d'un affleurement de matière première. Les composantes techno-typologiques de l'industrie autorisent à placer la série à une phase du Paléolithique moyen. On notera aussi sur ce gisement la découverte isolée d'une armature à base retouchée en silex caractéristique du Mésolithique.

Un nouveau gisement, découvert en 2009 à Norroy-le-Veneur, *grand Pré*, a livré en surface une petite série lithique de 26 objets en marge d'une ancienne terrasse alluviale. Les pièces ont été ramassées sur une superficie d'environ 10 000 m². La matière première utilisée, d'origine locale, est représentée par des quartzites issus des alluvions de la Moselle et par des chailles provenant probablement des formations du Dogger des côtes de Moselle ou de rognons

charriés par la Moselle suite au démantèlement des flancs de coteaux. Les caractéristiques typologiques et technologiques des objets représentés par des éclats associés à quelques nucleus de modalité unifaciale et à deux racloirs, témoignent d'un nouveau gisement du Paléolithique moyen dans la vallée de la Moselle. La méthode Levallois est représentée par deux éclats récurrents centripètes en chaille et par un nucleus récurrent centripète en quartzite. La distribution spatiale du mobilier sur une grande superficie sans identification de concentration rend la diagnose délicate et seule la poursuite des prospections devrait apporter des éléments de réponses.

Les prospections se sont aussi poursuivies dans la vallée de l'Orne et plus particulièrement sur le plateau de Sainte-Marie-aux-Chênes avec la découverte de nouveaux indices. À Montois-la-Montagne, des prospections systématiques dans les marges du gisement mésolithique, *croix Dieuze*, ont permis la découverte d'objets en quartzite caractéristiques du Paléolithique moyen. Le matériel archéologique de cette période était distribué de manière aléatoire en un épandage discontinu sur une superficie d'environ 10 000 m². La série, très modeste numériquement, est documentée par un nucleus récurrent centripète et

trois racloirs associés à cinq éclats de débitage. Sur les territoires des communes d'Auboué, Batilly et Moineville, plusieurs découvertes, représentées par des éléments lithiques isolés ou par de petits ensembles, attestent de nouveaux indices du Paléolithique et du Mésolithique. À Auboué, *la Pièce de Coinville*, le ramassage d'une pointe Levallois en chaille bajocienne semble témoigner de la mise en œuvre de la méthode Levallois à partir des chailles des calcaires siliceux de la vallée de l'Orne au Paléolithique moyen. Par contre, plusieurs découvertes comportent des éléments lithiques insuffisamment diagnostiqués comme l'ensemble constitué par un nucleus et plusieurs produits lamino-lamellaires à Moineville, *fond de Fagneux*, ou une petite série avec burin à Auboué, *les Pariottes*. Elles ne permettent pas des identifications chrono-culturelles fiables. Afin de répondre à ces interrogations, les prospections systématiques vont se développer en 2010 afin de capitaliser les informations et fonder un faisceau d'éléments forts, technologiquement comme typologiquement, pour mieux caractériser les occupations du Paléolithique dans la région à la confluence des vallées de l'Orne et de la Moselle.

Marc GRIETTE

Prospection subaquatique vallée de la Moselle

Dieulouard, *sur le Vieux Pont et le Spitz*
(Meurthe-et-Moselle), et Lunéville, *le Haut*
Rivage (Meurthe-et-Moselle) (PT)

Dieulouard *sur le Vieux Pont et le Spitz*

La découverte fortuite en 2005 de 850 blocs de pierre taillée par une pelle de dragage est localisée à la sortie nord-est de l'agglomération secondaire gallo-romaine de Scarponne, mentionnée sur la table de Peutinger sous le nom de *Scarponna*. Au haut Moyen Âge, elle devient le chef-lieu du *pagus Scarponensis*. La ville antique, traversée par la grande voie impériale Langres-Trèves, est installée sur le lieu stratégique d'un franchissement de la Moselle (cf. *Bilan scientifique régional 2005*, p. 172-174).

Les blocs ont été découverts à 6 m de profondeur, en deux points distincts, séparés d'une dizaine de mètres. Ils appartiennent à deux piles d'un pont enjambant un ancien chenal de la Moselle inconnu à ce jour. La première pile était encore partiellement en place. Elle a livré 330 blocs reposant sur des poutres en chêne,

complètes ou fragmentaires. La suite de l'extraction a livré 520 blocs dispersés sur plusieurs mètres de longueur. Ils appartiennent à une seconde pile démantelée correspondant vraisemblablement à la culée nord-est du pont.

L'année 2009 a été consacrée à l'inventaire des blocs architecturaux. Les blocs, taillés dans un calcaire blanc, constituent le parement des deux piles de pont. Ils sont solidarités entre eux par des crampons en fer scellés au plomb. De grosses queues d'aronde en bois assurent le réglage temporaire, nécessaire à la mise en place des différentes assises.

Les blocs correspondent, pour partie, à des réemplois d'époque gallo-romaine, notamment des stèles funéraires en forme de maison, des caissons funéraires, des éléments de mausolées, des blocs architecturaux monumentaux et des éléments de sculpture religieuse.

La plupart de ces éléments lapidaires proviennent vraisemblablement de la nécropole antique du *Vieux Pâquis*, située à 750 m au sud-ouest de la découverte. Les stèles-maisons, redébitées ou non, sont le plus souvent réemployées dans le blocage de la pile. Leurs cavités funéraires sont presque systématiquement comblées par du mortier ; il semble que leur forme, inappropriée à un positionnement dans le parement, a prévalu à cette utilisation de second ordre. Parmi ce lot lapidaire, quatre stèles possèdent une inscription. Une de ces stèles est pourvue de deux orifices à libation. Quelques rares stèles funéraires sont employées directement dans le parement après une retaille « opportuniste ». Les blocs architecturaux, issus d'au moins trois mausolées, ont par contre été réemployés systématiquement dans le parement des deux piles. C'est principalement le cas de la quinzaine de blocs à décors d'écaillés qui constituaient la toiture pyramidale des mausolées.

Les blocs architecturaux en réemploi, découverts sur la pile n° 2, malgré leur grand nombre, sont dans l'ensemble moins « spectaculaires » que ceux découverts sur la pile n° 1. Cela est en partie induit par un moins bon état de conservation. En effet, ceux-ci, découverts dispersés sur plusieurs mètres de longueur, correspondent à une pile démantelée. Celle-ci a vraisemblablement dû être disloquée par le courant de la Moselle. Les blocs ainsi désolidarisés et moins protégés par la cohésion du parement ont subi une érosion plus importante.

Cette première recherche permet de recenser au moins une quarantaine de blocs d'origine funéraire en réemploi dans les piles du pont carolingien. Cette réutilisation s'inscrit dans la problématique de gestion de l'approvisionnement en pierre aux périodes antiques et médiévales ; les monuments servant de « carrière de pierre » au Bas-Empire, puis au haut Moyen Âge. Ce lot lapidaire complète les découvertes anciennes et va enrichir la connaissance des stèles-maisons. Il renouvelle également la vision des monuments funéraires et notamment celle des mausolées à travers le pilier engagé et la frise d'arme dont les éléments de comparaison restent limités.

En 2009, la majeure partie du temps a été consacrée à la saisie de la fiche d'inventaire sur un logiciel de base

de données, en intégrant les photographies numériques des blocs concernés. La fiche a été considérablement améliorée et complétée, suite aux observations de terrain effectuées sur les années 2006, 2007 et 2008 ainsi qu'en fonction de l'avancement de l'enregistrement et des comparaisons nécessaires à une étude raisonnée.

Relevé de l'embarcation provenant du lieu-dit *le Haut Rivage* à Lunéville

En 2006, M. Bersani a déclaré au service régional de l'Archéologie la découverte fortuite d'une embarcation sur la rive droite de la Meurthe. L'embarcation, en partie conservée, en position secondaire, reposait à l'air libre sur une grève de sable, au lieu-dit *le Haut Rivage*.

Cette importante découverte vient s'ajouter à celles, plus anciennes, d'embarcations principalement situées dans la vallée de la Moselle. Son prélèvement a permis sa conservation au dépôt de fouille de Scy-Chazelles.

En 2007, le secteur de découverte a été localisé, permettant ainsi de mieux appréhender plusieurs zones de provenance de l'embarcation. Celles-ci sont situées en amont de la découverte, en plusieurs points où la Meurthe a recréusé ses berges. En effet, l'action des eaux a vraisemblablement dégagé l'embarcation sur un de ces points. Les vestiges de cette dernière, ou d'un aménagement dont elle serait issue, ont ainsi été mis au jour bien que sa datation reste encore non définie.

Le relevé de cette embarcation a été réalisé cette année. Il a été nécessité par la conservation même de l'embarcation, prélevée depuis deux ans. Celle-ci devra être dessinée en 2010. Son étude apportera un complément au corpus des embarcations de Lorraine. Une analyse dendrochronologique serait à réaliser en 2010 qui permettrait également de compléter cette étude.

L'année prochaine, une prospection sur les zones où la Meurthe a recréusé ses berges serait le préalable indispensable à une étude complète de cette embarcation.

David GUCKER

Parcelles et habitats fossiles du piedmont vosgien (Moselle) (PT)

Comme chaque année, en l'absence des moyens financiers avant le mois de novembre, l'opération de prospection thématique 2009 n'est réalisée qu'en grande partie l'année suivante. L'opération 2009 n'est

donc pas sérieusement entamée, seuls les relevés bénévoles du projet sont réalisés.

L'année 2009 a été consacrée à solder le relevé 2008.

L'enregistrement topographique de l'ensemble des vestiges anthropiques présents dans les parcelles de la forêt domaniale de Saint-Quirin a été effectué. La réduction conséquente du financement 2008 n'a pas permis de relever l'ensemble des vestiges prévus.

Toutefois, le nouveau plan réalisé modifie considérablement la vision du secteur du site de la *Croix-Guillaume*. Il ne s'agit, en fait, que de la moitié d'un important complexe gallo-romain organisé autour d'un chemin bordé de deux murs se développant sur 700 m de long. Pas moins de dix-huit emplacements supposés de bâtiments ont été découverts à ajouter aux cinq déjà connus à la *Croix-Guillaume*.

L'amorce d'un second complexe antique, organisé de la même façon le long d'un chemin bordé de murs, a été relevée dans une parcelle au nord de la *Croix-Guillaume*. Deux bâtiments ont été placés sur le plan. La nécropole, signalée en 1911 par A. Reusch dans ce secteur n'a pas été retrouvée. Un bas-relief représentant un personnage féminin (déesse ou relief funéraire) découvert par hasard en 2008 a été positionné précisément et, avec l'accord de l'ONF et de l'État, mis en sécurité au Musée du Pays de Sarrebourg.

Pour les périodes plus récentes, la verrerie médiévale de la *Croix-Guillaume*, découverte par J. Baizer et B. Houpert en 1993, a été relevée et intégrée au plan.

Suites aux importants dégâts et destructions réalisés lors de la construction de la ligne à haute tension Marlenheim-Vigie par RTE en 2008, le service régional de l'Archéologie a demandé de relever ce qui pouvait encore l'être sur le site du *Wintersberg-Kreutzkopf* à Garrebourg. Une bande de 70 m de large sur 800 m de long, correspondant aux défrichements, a donc été relevée. Celui-ci a permis de placer précisément la nécropole antique signalée en 1859 et de combler les lacunes du relevé du XIX^e s. Un second chemin bordé de murs, de nombreux éléments de parcellaires et de mise en culture fossiles inédits (terrasses, pierriers) ont été enregistrés. De la céramique antique a été recueillie, confirmant la datation gallo-romaine de ce complexe.

Sur la commune de Troisfontaines, à proximité de la nécropole des *Foeschen*, a été découverte une stèle-maison gallo-romaine. Il s'agit probablement de la pierre signalée dans les années 1930, qui aurait été récupérée par des paysans sur la nécropole, puis abandonnée lors de son transfert dans les bois. La stèle a en effet été retaillée et semble isolée. Elle a été dessinée et exactement positionnée par rapport à la zone de fouille de 1910 encore bien visible dans les bois. En mauvais état, il n'est pas envisagé de la mettre en sécurité.

Nicolas MEYER

NIEDERSTINZEL

Maison forte de *Géroldeck* (Moselle) (PT)

La tradition historique fait généralement remonter la création de la maison forte aux alentours de 1350. De fait, le mobilier céramique et métallique retrouvé lors des fouilles de la barbacane atteste d'une occupation qui ne semble pas devoir être antérieure, mais cette partie du site est un remaniement datable de la fin du XIV^e ou du début du XV^e s. L'analyse des quelques éléments architecturés encore visibles s'accorde également avec cette datation.

Une série d'échantillons a été envoyée pour une analyse de type ¹⁴C mais un seul résultat s'est avéré concluant.

Le fait qu'un seul échantillon ait parlé, qu'il soit issu, non pas du cœur des maçonneries mais d'un enduit, nous oblige à rester d'une prudence extrême. Il faudra une voire deux autres analyses radiocarbone pour affiner et surtout valider ces données très partielles. Avant cela, aucune hypothèse ne peut être considérée comme tangible. Il est prévu, pour 2010, de procéder à l'envoi, pour analyse, de deux nouveaux échantillons issus du cœur de la maçonnerie.

Cédric MOULIS

Les nécropoles tumulaires protohistoriques du département des Vosges - secteur de Contrexéville

Cette étude a permis la localisation précise des sites, appuyée par GPS et SIG, la vérification, la compilation et l'actualisation des données anciennes. De nouveaux éléments ont également été apportés. Enfin, les processus taphonomiques affectant les *tumuli* ont été appréhendés à travers l'observation de l'évolution de leur morphologie et de leurs dimensions depuis un peu plus d'un siècle, en comparant les mesures notées sur les plans anciens et celles relevées au cours des prospections, comme cela a été constaté pour les tertres du *bois de Couchepied* à Martigny-lès-Bains, tout en faisant cependant preuve d'une grande prudence quant à l'exactitude des mesures anciennes.

L'élaboration et la mise en œuvre des outils méthodologiques, aussi bien documentaires que géomatiques, nous a permis de cerner les difficultés

et les enjeux d'une telle étude, dans la perspective d'un programme de recherche que nous souhaitons développer dans les années à venir.

De nombreuses études sont encore nécessaires afin de mieux comprendre ces sites funéraires, et notamment la poursuite de l'analyse du mobilier.

Les données des fouilles du XIX^e s. se révélant insuffisantes dans l'optique des recherches projetées, il s'avère donc indispensable de collecter de nouvelles informations. Ces problématiques de recherches ne sont en effet possibles que dans le cadre d'opérations de fouilles actuelles. C'est ainsi que des sondages, voire des fouilles, sont envisagés à l'avenir en vue d'une véritable étude d'archéologie funéraire appuyée par des analyses spatiales.

Gwenola ROBERT

BEAUFREMONT

Château de Beaufremont (Vosges), chantier d'étude du bâti (PT)

Le programme du quatrième chantier d'archéologie du bâti au château de Beaufremont a été déterminé suite à la mise au jour fortuite, à l'automne 2008, d'un fragment de décor héraldique sur le mur d'une chambre basse du logis seigneurial, sous un enduit moderne. Malgré la faible surface dégagée, le décor s'est révélé porteur d'informations car il figure les armoiries de Claude, comte d'Arberg, seigneur de Valangin, et de sa femme Guillemette de Vergy. Or, l'étude historique du château et des seigneurs de Beaufremont menée depuis plusieurs années permet d'affirmer que Claude d'Arberg prend possession de la seigneurie de Beaufremont en 1487 et la tiendra jusqu'à son décès en 1518.

Les opérations archéologiques sur le logis seigneurial ont d'abord consisté en une analyse dendrochronologique sur un plafond dit à la française encore en place dans la pièce où le décor héraldique a été mis au jour. Deux prélèvements sur des solives en chêne de ce plafond ont été réalisés par Willy Tegel - DendroNet (Bohlingen, Allemagne) en août 2009. Les deux échantillons ont pu être datés, leur analyse dendrochronologique ayant fourni comme résultats une date d'abattage pour la

première solive postérieure à 1461, et, pour la seconde, postérieure à 1421. 1461 serait ainsi la date d'abattage la plus précoce, elle indique une construction du logis seigneurial dans la seconde moitié du XV^e s. et confirme l'attribution à Claude d'Arberg au moment où il prend possession de la seigneurie, hypothèse déjà étayée par la découverte de ses armoiries.

Des opérations de relevés architecturaux et archéologiques ont ensuite débuté sur le logis. Il se présente sous la forme d'un vaste bâtiment quadrangulaire, de 20 m de long pour 13 m de large, appuyé contre le rempart nord du château. Son aménagement intérieur a été fortement transformé depuis la Révolution ; on connaît cependant relativement bien la partition intérieure de ses trois niveaux grâce à un inventaire détaillé de 1565 qui aide à déterminer le nom et la fonction précise de chaque pièce ainsi que les espaces de circulation entre chacune d'elles. Ce texte permet notamment de localiser les quatre éléments fondamentaux constitutifs de ce type de bâtiment : les cuisines en position centrale au rez-de-chaussée, et, à l'étage, la grande salle seigneuriale donnant accès à la

chapelle-oratoire et à la chambre seigneuriale.

Le programme de relevé a concerné, en premier lieu, la façade sud du logis s'ouvrant sur la partie orientale de la plate-forme castrale. Elle présente aujourd'hui une hauteur conservée de 6,50 m, mais elle a été abaissée jusqu'à la moitié de la hauteur du premier étage ; sa hauteur originelle devait être de 8 m. La construction est réalisée en calcaires à polypiers blanc, extraits localement et particulièrement adaptés à la taille esthétique. Le relevé permet de mettre en évidence les transformations successives subies par la façade depuis le XVIII^e s. : percement d'une charretière et de deux ensembles porte-fenêtre. Par ailleurs, les grandes

fenêtres gothico-renaissances ouvrant sur cour et sur fossé ont été relevées en plan, coupe et élévation afin de permettre des comparaisons stylistiques avec d'autres bâtiments.

Le programme de relevé prévu n'a pu être mené à son terme, notamment pour la façade qui n'a été étudiée que sur 4,50 m de hauteur. Il est donc, pour l'heure, prématuré de présenter une synthèse sur ce bâtiment. Les opérations se poursuivront et seront achevées en 2010.

Jean-François PROQUIN

FONTENOY-LE-CHÂTEAU

Tour des Lombards (Vosges) (PT)

Des recherches anciennes ont été menées à Fontenoy, principalement sur le donjon qui a concentré les travaux des chercheurs. L'an passé, le donjon a fait l'objet d'une étude avant travaux, intégrée dans le cadre du PCR *La pierre aux périodes historiques en Lorraine*.

Le relevé des élévations de la tour des Lombards, en avril 2009, a permis de couvrir l'intégralité du troisième niveau de la tour et les éléments remarquables des niveaux inférieurs. Un complément d'études est nécessaire, pour les extérieurs et la réalisation de datation par ¹⁴C. La synthèse des résultats, associée à

une recherche sur l'ensemble de l'enceinte, fera l'objet d'une publication à la fin de l'année 2010 dans le cadre des Journées d'Études Vosgiennes.

L'acquisition par la commune de ce bâtiment et son inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques lui ont valu des travaux de restauration plus récents. Les relevés reflètent un état plus ancien, avant remise en état (déblaiement, débouchage d'ouvertures, etc.).

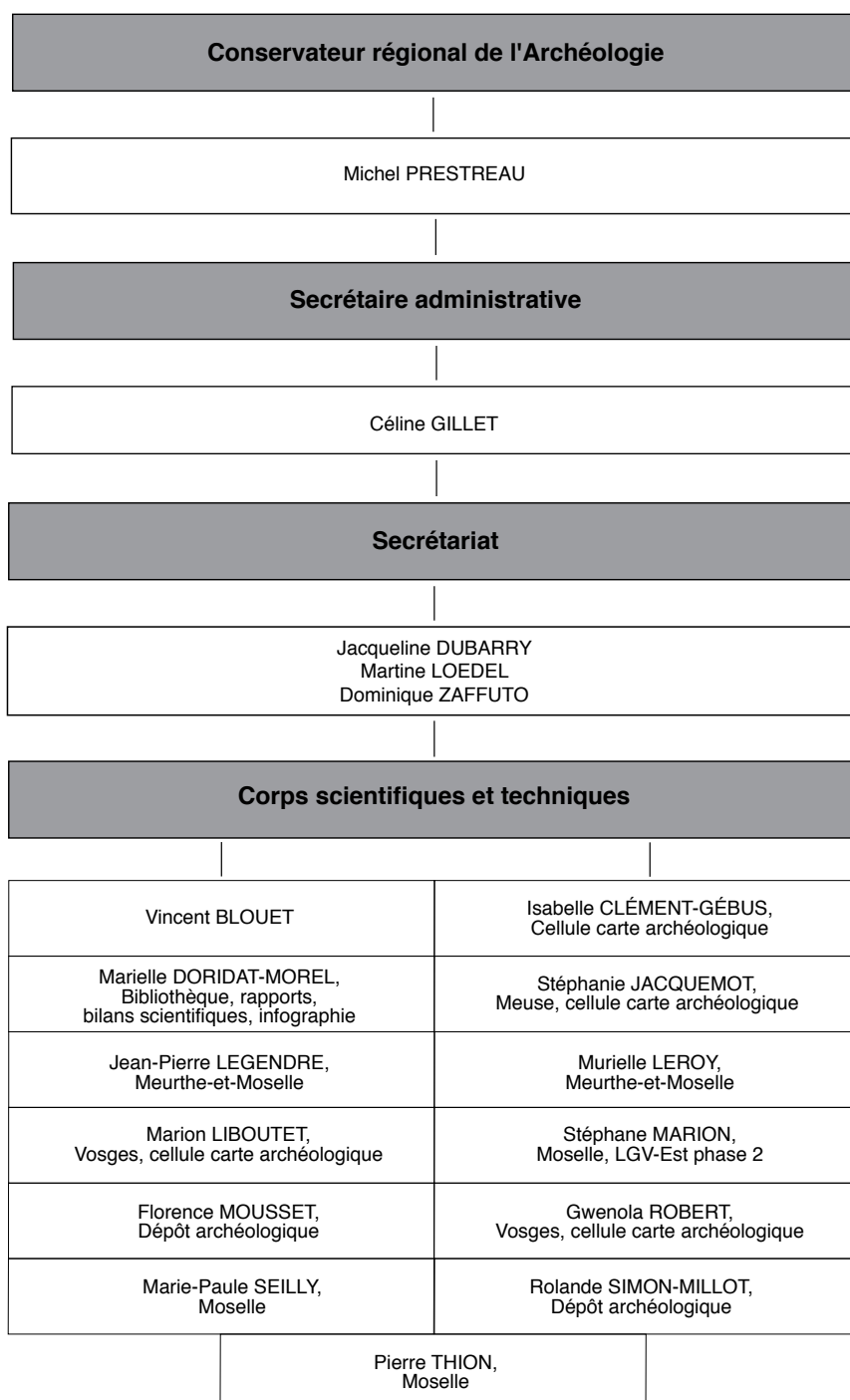
Vianney MULLER

L O R R A I N E

Personnel du service régional de l'Archéologie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

L O R R A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 0

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
LORRAINE**

2010

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

DIRECTION DES PATRIMOINES

**SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

L O R R A I N E

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

Tableau de présentation générale des opérations autorisées	177
------------------------------------------------------------	-----

Travaux et recherches archéologiques de terrain	179
-------------------------------------------------	-----

MEURTHE-ET-MOSELLE 179

Tableau des opérations autorisées	179
Carte des opérations autorisées	181

ATHIENVILLE , forêt de Ranzey, les Fées	183
ATTON , tordus de Cachot, sablière GSM, phase 1	184
AVRIL , la Bonne Cuche, phase 1	184
BUISSONCOURT - LENONCOURT , mines de sel de Cerville-Buissoncourt, tranche 2	184
DENEUVRE , rue Bailly	185
DIARVILLE , moulin de Giblot, paquis devant Giblot, unité de traitement des eaux usées	185
DOMMARTIN-SOUS-AMANCE , rue Jules Ferry	186
ESSEY-LÈS-NANCY - PULNOY - SAULXURES-LÈS-NANCY - TOMBLAINE , zone d'aménagement Plaines Rive Droite, phase 1	186
FLÉVILLE-DEVANT-NANCY - VILLE-EN-VERMOIS , sur les Neufs Prés, bassin de rétention d'eaux pluviales	187
FRAIMBOIS , au gué du Bœuf, carrière Fraimbois Granulats, phase 1	187
FRAIMBOIS , le grand Blanc, carrière Fraimbois Granulats, phase 2	188
HAGÉVILLE - SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE , ZAC Chambely Planet'Air	188
HAGÉVILLE , marguerite nord, Chambely Planet'Air	189
HAGÉVILLE , poirier Maillard, Chambely Planet'Air	189

LAY-SAINT-CHRISTOPHE , à l'ouest de Ronchère, voie nouvelle de la vallée de l'Amezule, tranche 3	190
LONGWY , rue d'Halanzuy	191
LUDRES , haut des Ronces	191
MARON , fonds de Monvaux	194
MARS-LA-TOUR , rue du 16 août 1870	195
MARS-LA-TOUR , rues de Nancy, Metz et Verdun et chemin dit de la Fontaine, travaux d'assainissement	195
NANCY , 88-90 rue du Sergent Blandan, projet ARTEM	199
NANCY , rue des Glacis, rue Jean Lamour, rue Charles V, site Berger-Levrault	199
NANCY , rue des Glacis, rue Jean Lamour, rue Charles V, site Berger-Levrault	201
NANCY , ZAC Nancy Grand Cœur, phase 1	202
PONT-À-MOUSSON , l'Embise	205
PONT-À-MOUSSON , rue du pré Vigneux, la Vitrée	205
RÉDANGE - THIL - TIERCELET , liaison Belval - A 30	206
RÉHAINVILLER , haut des Chaux, carrière Thiriet	206
ROSIÈRES-AUX-SALINES , la Belle Croix, derrière la Belle Croix, Launois, à la Croix, sablières de la Meurthe	206
SAULXURES-LÈS-NANCY , route de Bosserville	207
TANCONVILLE , haut Bois, carrière STV, phase 2	207
TOUL , ancienne cathédrale Saint-Étienne, place Charles de Gaulle, travaux d'assainissement, tranche 2	208
TOUL , zone industrielle Croix d'Argent	208
VILLERS-LÈS-NANCY , rue Victor Grignard, ferme de Brabois	208
VITTONVILLE , la Lise, en Prêle, le Gravelot, la Morte, les Gravelots, carrière GSM	209

MEUSE

211

Tableau des opérations autorisées	211
Carte des opérations autorisées	213

AMEL-SUR-L'ÉTANG , rue de Montricon	215
AUBREVILLE , Vauzel le Meunier	215
BELLEVILLE-SUR-MEUSE - SASSEY-SUR-MEUSE - SIVRY-SUR-MEUSE - STENAY , berges de la Meuse, barrage de la Meuse	216
BOVIOLLES - SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN , le Breuil, le Cul de Châtel	216
BRAS-SUR-MEUSE , rue des Épichés	217
BURE , écothèque ANDRA	217
BUZY-DARMONT , la Quoie et au Noyer	218
CHAILLON , au Quartier, lotissement communal	218
DIEUE-SUR-MEUSE , le rond Poirier	220

DUGNY-SUR-MEUSE , la Falouse	220
DUGNY-SUR-MEUSE , route communale n° 3	220
DUN-SUR-MEUSE , sous Vaux	220
FRESNES-AU-MONT , plein Herbeauchamps	221
JUVIGNY-EN-PERTHOIS , belle Épine et longue Queue, carrière Rocamat	221
MARVILLE , rue des prêtres, maison dite Pierret	221
MOUZAY , carrière Christiaens	222
NANT-LE-PETIT , cimetière communal	222
PAGNY-SUR-MEUSE , Revoi, carrière NOVACARB	222
REVIGNY-SUR-ORNAIN , la Haie Herlin, carrière IMERYS	222
REVIGNY-SUR-ORNAIN , rue de Vautrombois, l'entrée des Varnelles	223
SAINT-MIHIEL , la Grosse Roche	223
SPINCOURT , derrière le Mont, maison médicale	223
STENAY , EHPAD Jean Guillot	223
VAUCOULEURS , zone d'activité de Tusey, station épuration	224
VELAINES , lotissement Les Clairesses	224
VERDUN , avenue Jules-Ferry, projet de maisons ardennaises	225

MOSELLE

227

Tableau des opérations autorisées	227
Carte des opérations autorisées	233
ARGANCY , Rugby, rue des Pensées, lotissement Les Prairies	235
AUDUN-LE-TICHE , Breiterweg, Cabucière, avenue Paul Roef	235
BASSE-RENTGEN , haute-Rentgen, Schmitt	235
BÉCHY , rue Charles de Gaulle, lotissement Les Coteaux de Béchy	236
BÉZANGE-LA-PETITE , la Croix Mangin	236
BLIESBRUCK , ancienne église	236
BLIESBRUCK , centre public de l'agglomération secondaire de Bliesbruck-Reinheim, Steinfelder	237
DISTROFF - METZERVISSE - STUCKANGE , R.D. 918, déviation de Stuckange	238
FAMECK , avenue François Mitterrand	238
FLORANGE , la Grande Fin	239
FLORANGE , rue d'Uckange	240
FLORANGE , ZAC Sainte-Agathe, rue René Descartes	240
GOIN , lotissement Le Clos du Château, tranches 1 et 2	240
HAMBACH - WILLERWALD , ZAC Europôle 2, phase 1	241
HAUCONCOURT , Houcheterre, sites 2 et 3	241
HETTANGE-GRANDE , rue de la Fontaine	245

HETTANGE-GRANDE , rue Victor Hugo	245
HULTEHOUSE , Gewand	245
KÉDANGE-SUR-CANNER , Paffenbaum	245
KNUTANGE , rue de Lorraine	246
KOENIGSMACKER , la Cité des Officiers, lotissement La Forêt	246
LAMBACH - LEMBERG , Lœchersbach	247
LEY , le Grand Meix	247
LORQUIN - XOUXANGE , la Forge, carrière Barlot, tranche 2010	248
MAIZIÈRES-LÈS-METZ , impasse du Moulin	248
MAIZIÈRES-LÈS-METZ , la Petite Barche, lotissement La Petite Barche	249
MARANGE-SILVANGE , la Petite Fin, lotissement Seille-Andennes, tranche 1	249
MARANGE-SILVANGE , la Petite Fin, lotissement Seille-Andennes, tranche 1	249
MARIEULLES , terre en Vigne	251
MARLY , Blory, ancien stade Jeanne d'Arc	252
MARLY , la Corvée Norroy, ZAC Paul Joly	252
MARLY , la Pièce des Vingt-Deux Jours, 74 rue Costes et Bellonte	253
MARLY , la Pièce des Vingt-Deux Jours, 74 rue Costes et Bellonte	253
MARLY , sur le Chemin de Grosyeux, les Édennes de Colmel, aire d'accueil des Gens du Voyage	254
MARLY , sur le Chemin de Grosyeux, les Édennes de Colmel, aire d'accueil des Gens du Voyage	254
MARSAL , la Digue, le fort d'Orléans, briquetage de la Seille	257
MARSAL , le Pont des Porcs, station d'épuration	257
METZ , 1 rue Charles le Payen, 7 rue Chabot Didon	258
METZ , 2 place Jeanne-d'Arc	260
METZ , 8-10 rue du Palais	260
METZ , 9 rue Mazarin	261
METZ , 15 rue Bossuet	261
METZ , 16bis-18 place Saint-Jacques	262
METZ , avenue André Malraux, rue Pierre Mendès-France, ZAC Quartier de l'Amphithéâtre, zone 8, tranche 2	262
METZ , Devant-les-Ponts, chemin de la Corvée, rue de la Folie, ZAC du Sansonnet, tranches 1 et 2	262
METZ , entre la Place Camille Hocquard et la R.N. 233, avenue de la Seille	265
METZ , rue aux Arènes, ZAC Quartier de l'Amphithéâtre, tranche 3, zone 4	266
METZ , rue aux Arènes, ZAC Quartier de l'Amphithéâtre, zone 10	268
METZ , rue des Intendants Joseph et Ernest Joba, rue de Méric, réseau Mettis, centre de maintenance, tranche 1	268
METZERVISSE , Bichel, zone communautaire d'équipements publics et d'activités, tranche 2	268
MONTIGNY-LÈS-METZ , rue de l'étang de la Grange, lycée des Métiers du BTP	269
NEUFCHÉF , bois des Poules, lotissement Le Prés Village	269
RANGUEVAUX , lotissement communal de la Cueillotte	269

RÉDANGE - THIL - TIERCELET , liaison Belval - A 30	269
RICHEMONT , devant le Pont	270
SAINT-AVOLD , Dourd'hal, lotissement Les Cerises	270
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ , les Loges, lotissement Les Coteaux de Saint-Julien	270
SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES , devant Champelle, haute Choux, ZAC Champelle	271
SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES , le Breuil, Ferré, Tressauville, lotissement Le Breuil, tranche 1, phase 2	271
SILLÉGNY , lotissement Le Grand Châte	275
TARQUIMPOL , le village	275
THIONVILLE , rue des Frères	276
THIONVILLE , Veymerange, grosse Henzel	276
TINCRY , le haut du Mont	276
TRÉMERY , le Breuil, Retienne, lotissement Le Breuil, phase 1	277
VIC-SUR-SEILLE , rue des Tanneurs	277
VITRY-SUR-ORNE , Vallange	278
VOLSTROFF , les Peupliers, lotissement Les Résidences de Volstroff, tranche 3	279
VRY , rue de l'Église, lotissement Le Clos des Vignes, tranche 3	279
WOIPPY , pièce devant la Maison, fort Gambetta, parking relais Mettis	279
WOIPPY , rue du Fort Gambetta	280
WOUSTVILLER , rue de Nancy	280
YUTZ , avenue de la Fusion, auf grossigem Weg, Treischen, ZAC Olympe 2	280
YUTZ , avenue de la Fusion, auf grossigem Weg, Treischen, ZAC Olympe 2	281
YUTZ , Pentengässel, in den Bungärten, am Bach, ZAC Cormontaigne, le Triangle	283
YUTZ , route de Kuntzig, lotissement Le Clos de Cybèle	283
YUTZ , rue de Poitiers	283

LIGNE À GRANDE VITESSE (LGV), EST EUROPÉENNE, PHASE 2

285

BASSING , la Tête d'Or, le Calvaire, LGV-Est européenne, phase 2, trace, site 13	285
BELLES-FORÊTS - HAUT-CLOCHER - LOUDREFING , Kalestroos, forêt de Fénétrange, le fort Buisson, Lohwald, LGV-Est européenne, phase 2, trace, mardelles L3-B11-B41-B49-H2-H7-H8	287
BELLES-FORÊTS , Angviller-lès-Bisping, près du Bois, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt Guintoli	288
BELLES-FORÊTS , le Haut de Chauffour, LGV-Est européenne, phase 2, trace, zone de dépôt	289
CHÉNOIS - LUCY , la Crouyotte, Stat, LGV-Est européenne, phase 2, trace, site 17	289
CUTTING , les Grandes Rayes, LGV-Est européenne, phase 2, trace, site 14	290
DOLVING , Rotlueck, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	291
HAUT-CLOCHER , Esterbach, erste Wisslermatt, LGV-Est européenne, phase 2, trace, site 22	291
HILBESHEIM , Bergholz, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	292

HILBESHEIM , Erstdell, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt Guintoli	293
HILBESHEIM , Oberstdell, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt Guintoli	293
LOUDREFING , tranchée de Rohrbach, Kalestross, LGV-Est européenne, phase 2, trace, site 21	293
LUCY , les Francs Alophes, zone 1000, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	294
MITTELBRONN - PHALSBOURG , Jacquemar, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt Guintoli	294
PÉVANGE , Néring, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	295
PHALSBOURG , Marsfeld, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt Guintoli	295

VOSGES

297

Tableau des opérations autorisées	297
Carte des opérations autorisées	299

AOUZE , village, Laliéoré et en Bigotte	301
CHÂTEL-SUR-MOSELLE , 2 rue des Vergers, hôpital local, tranche 2	301
CONTREXÉVILLE , Halichard	301
DAMAS-ET-BETTEGNEY , Rondpré, travaux de remembrement	302
DAMBLAIN , le Bassot, gare de Damblain, ZAC Cap Vosges	302
DAMBLAIN , le Bassot, ZAC Cap Vosges, phase 3	302
ÉPINAL , au-dessus de la Cense Colin, ZAC de Laufromont	303
ESTRENNES , Nargéfosse	304
GRAND , 14-16 route de Liffol-le-Grand	304
GRAND , lotissement Le Pré Laguerre	304
GRAND , rue du Ruisseau	305
HOUÉCOURT , la Haie de la Tour, lotissement	305
LA SALLE , R.D. 7, champs des Tocs	307
LE THILLOT , les mines	306
LE THOLY , pré des Ormes, pré J'Espère et Housseramont, carrière SAGRAM, tranche 1	306
MAZIROT , route de Poussay, la Corvée du Château	307
NEUFCHÂTEAU , place des Cordeliers	307
NOMEXY , la Harronière Ouest	307
NORROY-SUR-VAIR , les Jardins Drouots	307
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES , cloître de la cathédrale	308
SAINT-OUEN-LÈS-PAREY , Manguenieuille, rue du Haut de Poirières	308
SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE , Laveau, chemin d'exploitation n° 37, lotissement Ferry	308

Géoarchéologie en Zone Rouge : approche quantitative d'un paysage de mémoire (PCR)	312
Peuplements et territoires en Lorraine du Paléolithique ancien au Mésolithique (Lorraine) (PCR)	313
Les enduits peints gallo-romains sur les territoires des Leuques et des Médiomatiques (PCR)	314
La céramique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (du V ^e -VI ^e s. aux X ^e -XI ^e s.) entre Meuse et Rhin (PCR)	315
La pierre aux périodes historiques en Lorraine : de l'extraction à la mise en œuvre (Lorraine) (PCR)	315
Les formes d'organisation de la production du fer en métallurgie ancienne. Systèmes de production et chaîne opératoire dans les ateliers de l'est du Bassin parisien, de l'âge du Fer au haut Moyen Âge en Lorraine, Bourgogne, Île-de-France et Champagne-Ardenne (PCR)	316
La partie occidentale du territoire leuque entre le II ^e s. av. n. è. et le II ^e s. de. n. è. (Meuse et Vosges) (PCR)	317
BLIESBRUCK - REINHEIM (Moselle), recherches archéologiques sur un site transfrontalier (PCR)	318
L'agglomération antique de Grand (Vosges) (PCR)	318
Les occupations du Paléolithique au Mésolithique de la vallée de l'Orne à la moyenne vallée de la Moselle entre Metz et Thionville (PT)	321
Prospection subaquatique vallée de la Moselle : Dieulouard <i>sur le Vieux Pont</i> et <i>le Spitz</i> (Meurthe-et-Moselle) (PT)	323
BEAUFREMONT, château de Beaufremont (Vosges), chantier d'étude du bâti (PT)	324
RUGNEY, commanderie des Templiers de Xugney (Vosges) (PT)	325
AMEL-SUR-L'ÉTANG - SENON, étude géophysique (Meuse) (PMS)	326

L O R R A I N E

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

	MEUTHE-ET- MOSELLE (54)	MEUSE (55)	MOSELLE (57)	VOSGES (88)	NON RELIÉ À UN DÉPAR- TEMENT	TOTAL
OPÉRATION PRÉVENTIVE DE DIAGNOSTIC (OPD)	26	21	71	15	/	133
FOUILLES D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (FPREV)	6	1	16	/	/	23
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	2	1	3	1	/	7
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)	/	1	1	1	6	9
SONDAGES AUTORISÉS (SD)	1	3	3	5	/	12
PROSPECTIONS THÉMATIQUES ET AVEC MATÉRIEL SPÉCIALISÉ (PT-PRM)	1	3	/	4	2	10
PROSPECTIONS INVENTAIRES (PI-PRD)	3	10	19	9	8	49
TOTAL	39	40	113	35	16	243

MEURTHE-ET-MOSELLE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
8717	ATHIENVILLE, forêt de Ranzey, les Fées	Jacques GUILLAUME (BEN)	SD	20-23	HMA	1
8642	ATTON, tordus de Cachot, sablière GSM, phase 1	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD			2
8165	AVRIL, la Bonne Cuche, phase 1	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD			3
8618	BUISSONCOURT - LENONCOURT, mines de sel de Cerville-Buissoncourt, tranche 2	Sébastien JEANDE-MANGE (Inrap)	OPD	15-17-20-27	FER-MA-MOD	4
8663	DENEUVRE, rue Bailly	Rémy JUDE (Inrap)	OPD	20	GAL	5
8547	DIARVILLE, moulin de Giblot, paquis devant Giblot, unité de traitement des eaux usées	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			6
8705	DOMMARTIN-SOUS-AMANCE, rue Jules Ferry	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			7
8221	ESSEY-LÈS-NANCY - PULNOY - SAULXURES-LÈS-NANCY - TOMBLAINE, zone d'aménagement Plaines Rive Droite, phase 1	Philippe KLAG (Inrap)	OPD	15-20-25-27	FER-GAL-CON	8
8319	FLÉVILLE-DEVANT-NANCY - VILLE-EN-VERMOIS, sur les Neufs Prés, bassin de rétention d'eaux pluviales	Marie-Pierre PETITDI-DIER (Inrap)	OPD	15	FER	9
8614	FRAIMBOIS, au gué du Bœuf, carrière Fraimbois Granulats, phase 1	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD			10
8653	FRAIMBOIS, le grand Blanc, carrière Fraimbois Granulats, phase 2	Sophie GALLAND (Inrap)	OPD	25	GAL-MA-MOD	11
8694	HAGÉVILLE - SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE, ZAC Chambely Planet'Air	Sébastien VILLER (Inrap)	OPD	11-13-20-22-23	PRE-PRO-GAL-HMA	12
8676	HAGÉVILLE, marguerite nord, Chambely Planet'Air	Sébastien VILLER (Inrap)	OPD	15-20-27	FER-GAL	13
8693	HAGÉVILLE, poirier Maillard, Chambely Planet'Air	Sébastien VILLER (Inrap)	OPD			14

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
8351	LAY-SAINT-CHRISTOPHE, à l'ouest de Ronchère, voie nouvelle de la vallée de l'Amezule, tranche 3	Rémy JUDE (Inrap)	FPREV	20	GAL	15
8433	LONGWY, rue d'Halanzay	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD			16
8680	LUDRES, haut des Ronces	Virgile RACHET (Inrap)	FPREV	18-25	BRO	17
8370	MARON, fonds de Monvaux	Marc LEROY (SDA)	FP	25	MA	18
8726	MARS-LA-TOUR, rue du 16 août 1870	Sébastien VILLER (Inrap)	OPD	20	GAL-MA	19
8695	MARS-LA-TOUR, rues de Nancy, Metz et Verdun et chemin dit de la Fontaine, travaux d'assainissement	Sébastien VILLER (Inrap)	FPREV	20	GAL-HMA-MA-MOD-CON	20
8595	NANCY, 88-90 rue du Sergent Blandan, projet ARTEM	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			21
8219	NANCY, rue des Glacis, rue Jean Lamour, rue Charles V, site Berger-Levrault	Myriam DOHR (Inrap)	FPREV	19-23	MOD-CON	22
8704	NANCY, rue des Glacis, rue Jean Lamour, rue Charles V, site Berger-Levrault	Michel SIGNOLI (AUT)	FP	19-23	MOD-CON	22
8671	NANCY, ZAC Nancy Grand Cœur, phase 1	Lonny BOURADA (Inrap)	FPREV	19	MOD-CON	23
8167	PONT-À-MOUSSON, l'Embise	Philippe KLAG (Inrap)	OPD	20-23	GAL-MA-MOD-CON	24
8220	PONT-À-MOUSSON, rue du pré Vigneux, la Vitrée	Lonny BOURADA (Inrap)	FPREV	20	GAL-HMA-MA	25
8724	RÉDANGE - THIL - TIERCELET, liaison Belval - A 30	Nadège RAMEL (Inrap)	OPD			26
8202	RÉHAINVILLER, haut des Chaux, carrière Thiriet	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			27
8681	ROSIÈRES-AUX-SALINES, la Belle Croix, derrière la Belle Croix, Launois, à la Croix, sablières de la Meurthe	Patrice PERNOT (Inrap)	OPD	15-20-22-27	FER-GAL-HMA-MA-MOD-CON	28
8644	SAULXURES-LÈS-NANCY, route de Bosserville	Sébastien VILLER (Inrap)	OPD	20	CON	29
8643	TANCONVILLE, haut Bois, carrière STV, phase 2	Sébastien JEANDE-MANGE (Inrap)	OPD			30
8672	TOUL, ancienne cathédrale Saint-Étienne, place Charles de Gaulle, travaux d'assainissement, tranche 2	Rémy JUDE (Inrap)	OPD	20	GAL-MOD	31
8718	TOUL, zone industrielle Croix d'Argent	Rémy JUDE (Inrap)	OPD	20	GAL	32
8594	VILLERS-LÈS-NANCY, rue Victor Grignard, ferme de Brabois	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD	26	MOD	33
8735	VITTONVILLE, la Lise, en Prêle, le Gravelot, la Morte, les Gravelots, carrière GSM	Sophie GALLAND (Inrap)	OPD	20-26-27	GAL-MOD	34

* : cf. carte de répartition des sites.

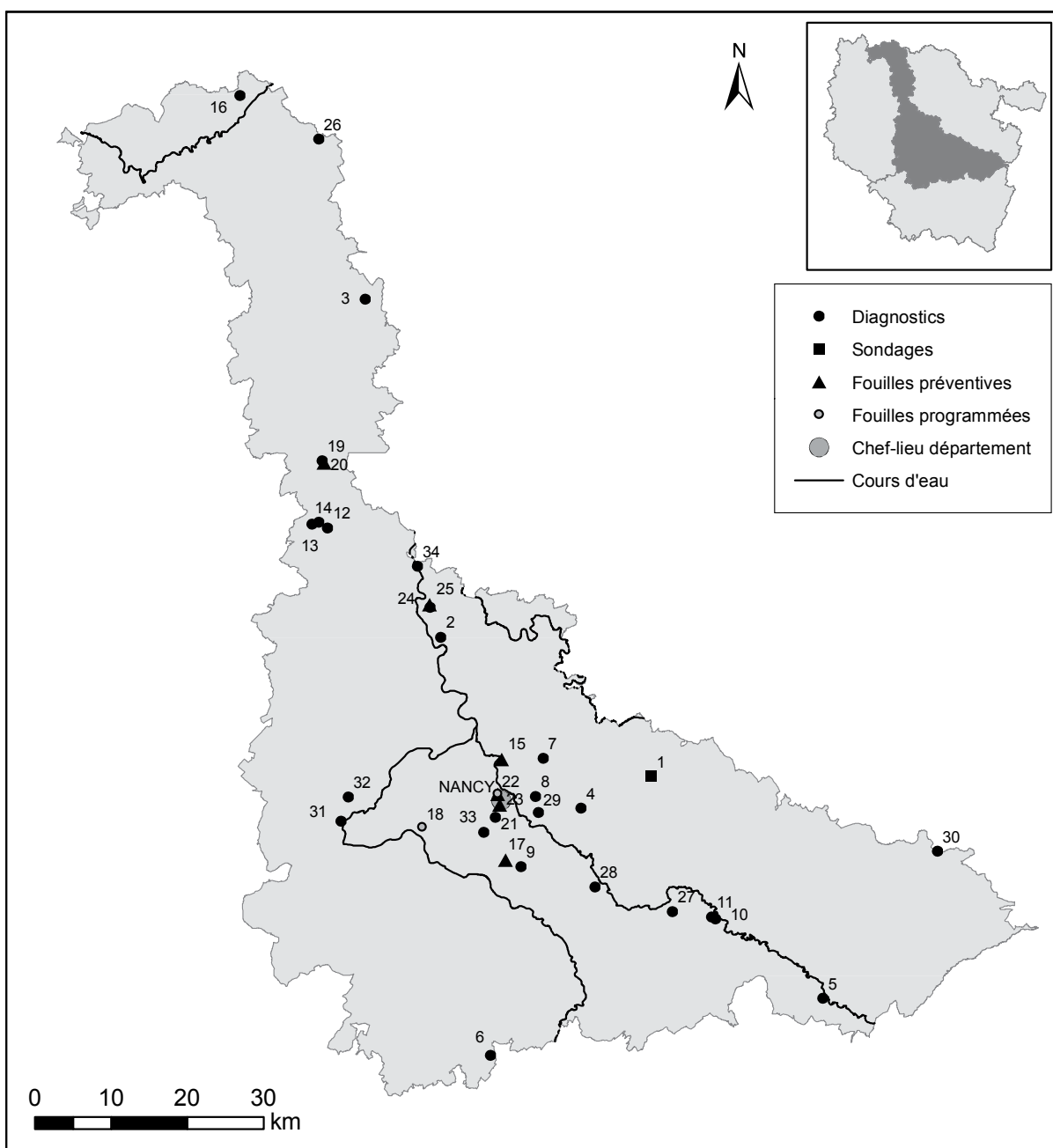
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEURTHE-ET-MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0



MEURTHE-ET-MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

ATHIENVILLE

Forêt de Ranzey, les Fées

Haut Moyen Âge

L'opération a été menée afin de vérifier s'il ne subsistait pas de mobilier archéologique issu d'une fouille non autorisée et de réaliser des observations complémentaires sur les sépultures qui avaient été mises au jour.

L'intervention a consisté à réexaminer les déblais, à purger les fonds de fosses et à relever les sépultures. La reprise des déblais de la sépulture n° 1 a fourni des ossements humains, une plaque-boucle triangulaire en alliage cuivreux et des fragments d'un vase biconique de type burgonde. Les déblais de la sépulture n° 2 n'ont rien fourni. La purge des fonds de fosse a été négative.

Le site, bien que proche d'Hoéville, se trouve sur le territoire d'Atthienville, au revers du plateau qui domine au nord-est, à l'altitude de 293 m, le village d'Hoéville. Les deux sépultures, situées dans une parcelle forestière, occupent le centre d'une butte peu élevée (environ 1 m à 1,50 m) et de plan ovalaire, fortement perturbée par des emprunts de matériaux qui paraissent anciens et des terriers de blaireaux.

Les deux sépultures ont pour point commun d'être rupestres, c'est-à-dire excavées dans le grès rhétien, ce qui signifie qu'à l'époque mérovingienne, la roche était sans doute affleurante. En outre, elles ont en commun un fond en pente vers l'est, ce qui signifie que la tête, en principe à l'ouest, était plus élevée que les pieds, à l'est. Leur plan est légèrement trapézoïdal, les parois sont légèrement évasées. Au moment de notre visite, la sépulture n° 1 (au sud) était privée de couverture, sans que l'on puisse affirmer que c'était le cas à l'Époque mérovingienne. La sépulture mitoyenne n° 2 (au nord), était couverte de dalles, qui ont été replacées par les

services de l'ONF. Toutes les dalles de couverture sont en calcaire, naturellement délitée. Il est peu probable que leur emplacement actuel soit conforme à celui qui précédait la fouille clandestine.

Les fosses ont été taillées dans le grès rhétien. Seules des traces d'outil (sans doute un pic) apparaissent dans l'angle nord-ouest. Leur orientation est pratiquement ouest-est, à quelques degrés près, la tête étant à l'ouest, conformément à une pratique largement répandue au haut Moyen Âge.

Sur le plan de la chronologie, il n'est pas possible de préciser la datation relative des deux sépultures car nous ne connaissons pas la provenance précise du mobilier découvert lors de la fouille clandestine. La sépulture n° 1 (au sud), qui a fourni la plaque-boucle triangulaire, appartient aux deux premiers tiers du VII^e s. Les céramiques appartiennent vraisemblablement à la même tranche chronologique. Les fosses rupestres ne constituent pas un argument chronologique, car il s'agit en l'occurrence d'une adaptation au milieu. En revanche, les couvertures de dalles sont d'un emploi commun dès la fin du VI^e s. et au VII^e s.

Il est pratiquement certain que ces deux sépultures n'étaient pas isolées et qu'elles ont fait partie intégrante d'une nécropole, qui a disparu dans des circonstances non établies. En effet, les sépultures mérovingiennes isolées ne se rencontrent habituellement qu'en milieu d'habitat, ce qui ne semble pas être le cas ici.

Le site n'est pas caractéristique du choix habituel des lieux d'inhumation à l'époque mérovingienne. Le versant opposé (donc au sud) est plus conforme à la

norme. En conséquence, on ne peut que s'interroger sur le choix de ce replat tourné vers le nord.

En contexte de terrains meubles, les fosses sont en pleine terre ; en milieu rocheux, les fosses sont bien évidemment rupestres.

Rappelons que le substrat rocheux paraît avoir été excavé au nord et au sud du groupe de tombes.

Jacques GUILLAUME

ATTON

Tordus de Cachot, sablière GSM, phase 1

Les 172 sondages réalisés dans le cadre du diagnostic archéologique (50 000 m²) en amont d'un projet de carrière sur la commune d'Atton n'ont pas livré d'indice archéologique. Les ouvertures, réalisées sous forme de tranchées discontinues nord-ouest/sud-est ou nord-est/sud-ouest, ont révélé des stratigraphies caractéristiques d'un contexte de plaine alluviale. Les séquences observées témoignent de la dynamique fluviale et les puissantes épaisseurs de limons parfois appréhendées dans certains sondages peuvent

correspondre aux phases de comblement d'éventuels paléo-chenaux. Leurs profils et orientations générales n'ont toutefois pas pu être clairement identifiés. Le lit de galets grossiers, qui a parfois été atteint à 2,30 m sous le niveau de sol actuel, incluait souvent des fragments roulés de *tegulae* ou autres éléments de terre cuite. Les niveaux antérieurs aux périodes historiques n'ont donc vraisemblablement pas été appréhendés.

Lonny BOURADA

AVRIL

La Bonne Cuche, phase 1

Le mobilier découvert à l'issue de nombreuses campagnes de prospection pédestre témoigne du fort potentiel archéologique enfoui de l'agglomération d'Avril. Toutefois, les 23 000 m² accessibles lors de notre opération n'ont pas livré d'occupation. 55 sondages

ont été réalisés, la plupart au sein de neuf lignes discontinues orientées est-ouest. On peut malgré tout signaler la découverte de fragments de nucléus en chaille locale.

Lonny BOURADA

BUISSONCOURT - LENONCOURT

Mines de sel de Cerville-Buissoncourt, tranche 2

Âge du Fer - Moyen
Âge - Moderne

Préalablement à l'exploitation de mines de sel de sodium, une opération de diagnostic en plusieurs tranches a été

prescrite sur les communes de Buissoncourt, Cerville et Lenoncourt, sur une superficie d'environ 707 300 m².

La tranche 2 de diagnostic concerne une superficie de 115 300 m², et se situe en limite ouest de la commune de Buissoncourt et en limite nord-est de la commune de Lenoncourt.

Les découvertes archéologiques se concentrent exclusivement à l'extrémité sud-est de la tranche 2, sur la commune de Buissoncourt. Elles concernent d'une part un micro-vallon comblé ayant piégé du mobilier archéologique essentiellement protohistorique. Seul un fragment de bord a pu être daté. Il s'agit d'une forme basse à épaule concave rentrante (forme 2100) réalisée en céramique fine du Hallstatt D2-D3. La

découverte de mobilier archéologique relativement abondant (céramique, crâne humaine et meule) permet d'envisager la proximité d'un site d'habitat et peut-être d'une nécropole à proximité sans plus de précision.

D'autre part, un chemin empierré d'origine médiévale ou de l'Époque moderne est venu sceller une partie du micro-vallon. Cette voirie est peut-être à mettre en relation avec une tuilerie antérieure au XVIII^e s. et située à moins de 400 m à l'est. La consultation du cadastre napoléonien serait à envisager pour savoir si ce chemin y est figuré.

Sébastien JEANDEMANGE

DENEUVRE

Rue Bailly

Gallo-romain

Le projet de construction d'une maison d'habitation sur 483 m², au cœur de l'agglomération secondaire antique de Deneuvre, a fait l'objet d'une prescription archéologique.

Les résultats confortent une première phase d'occupation dès le début du Haut-Empire (Auguste, Tibère), déjà soupçonnée par de ténus indices repérés dans le secteur depuis le XIX^e s.

L'occupation de l'éperon gréseux qui domine la rive gauche de la Meurthe s'affirme par l'émergence, dans un deuxième temps, d'une agglomération secondaire antique avérée par des vestiges encore visibles ou ayant fait l'objet de fouilles (tour dite du *Bacha*, sanctuaire d'Hercule, sondages ponctuels).

Le diagnostic archéologique a permis d'identifier un bâtiment d'habitation de ce *vicus*. Un *locus* au sol bétonné (*terrazzo*) a pu être reconnu sur près de neuf mètres de large.

Les matériaux de construction ont été amplement récupérés lors de nouveaux aménagements, peut-être au Moyen Âge. Ainsi, un mur d'orientation sensiblement identique au cadastre actuel s'accompagne d'un massif de fondation quadrangulaire et d'un pavement, dans une phase postérieure mais non datable ici. Les vestiges ont ensuite été arasés et recouverts de terre arable.

Rémy JUDE

DIARVILLE

Moulin de Giblot, paquis
devant Giblot, unité de
traitement des eaux usées

Suite à un projet de construction d'une station d'épuration sur la commune de Diarville, aux lieux-dits *moulin de Giblot* et *paquis devant Giblot*, un diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur une surface

de 4 050 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour. Signalons que la zone concernée par les sondages avait déjà été partiellement explorée lors des campagnes de fouilles programmées réalisées

sous la direction de Laurent Olivier jusqu'à la fin des années 1990. Nous avons en l'occurrence constaté que le sédiment limoneux semblait déstabilisé, voire

franchement remué, sur l'ensemble des ouvertures pratiquées.

Virgile RACHET

DOMMARTIN- SOUS-AMANCE

Rue Jules Ferry

Un projet de lotissement d'habitation a fait l'objet d'une prescription de diagnostic sur une parcelle de 19 060 m² à la périphérie est de la commune. Le terrain, situé à mi-chemin entre les collines du Petit Mont d'Amance et du Pain de Sucre, a accumulé des colluvions sur environ

2 m d'épaisseur en moyenne. Quelques fragments de tuiles creuses sont piégés dans cet horizon mais aucun indice de sédentarisation n'a été détecté.

Rémy JUDE

ESSEY-LÈS-NANCY - PULNOY - SAULXURES-LÈS-NANCY - TOMBLAINE

Zone d'aménagement Plaines Rive Droite, phase 1

Âge du Fer -
Gallo-romain -
Contemporain

Les projets d'aménagement de la Communauté Urbaine du Grand Nancy concernant la ZAC des Plaines Rive Droite ont fait l'objet d'une opération de diagnostic archéologique qui a porté sur une surface de 291 547 m². Sur les communes de Pulnoy et Essey-lès-Nancy, le projet concerne le secteur économique et résidentiel de Pulnoy-Essey, aux lieux-dits *les Noires Terres, les Fosses* et *les grandes Vannes* sur une surface d'environ 130 000 m². Le projet concerne aussi le Village aéronautique, sis sur les communes de Saulxures-lès-Nancy et Tomblaine.

Cette opération de diagnostic réalisée sur les communes de Pulnoy et Essey-lès-Nancy, sur une surface d'environ 130 000 m² environ, a permis de mettre au jour plusieurs structures archéologiques. Deux fosses, distantes d'environ 350 m, ont livré du mobilier protohistorique. Ce mobilier permet une datation probable du premier âge du Fer pour une des structures, La Tène D1/D2 étant une datation envisageable pour l'autre.

Plusieurs sondages ont aussi révélé une voirie d'environ 4 m de large environ. Cette voie est caractérisée par un empièchement avec radier. Son orientation est est-ouest. Elle est reconnue dans les sondages sur une

longueur d'environ 50 m. Elle se perd à l'est sur le socle calcaire présent. Les labours semblent avoir détruit tout ou partie de cette voie dans son prolongement ouest. De nombreux blocs calcaires présents en surface peuvent corroborer cette hypothèse. Le mobilier découvert est exclusivement d'Époque romaine, ce qui permet d'envisager cette période comme datation pour cette structure.

La largeur de cette voie permet de la classer en tant que voie secondaire ou en diverticule donnant accès aux bâtiments du site fouillé à proximité en 2003 (*cf. Bilan scientifique 2003*, p. 31). Cependant la continuité de cette voie vers l'est est l'ouest n'est pas à exclure. Ce tronçon de voie pourrait compléter une partie de l'axe Naix-aux-Forges - Sarrebourg.

Sur les communes de Tomblaine et Saulxures-lès-Nancy, les parcelles sondées sur l'emplacement des casernes et hangars du 7^e RCH jouxtent le terrain d'aviation de Nancy-Essey. Leur surface est de 160 000 m² environ. Elles n'ont révélé qu'un faible potentiel archéologique, la presque totalité des sols ayant été remaniée par les aménagements successifs de la base, ainsi que par une trame de drains d'assainissement très dense. De

grandes quantités de déblais sont présentes sur le site. Les faibles couches de limons encore en place n'ont révélé aucune structure ancienne. De nombreux impacts de bombes ont été rencontrés dans différents sondages sur toutes la surface du projet, Dans la pointe sud du terrain, un sondage a permis la mise au jour de débris métalliques ainsi que des scories d'aluminium. Le fond du sondage a révélé la présence d'un sol en

béton sur lequel reposait une partie des débris. Cette dalle appartient probablement aux vestiges d'un hangar.

Une étude sommaire a permis d'identifier les débris. Ceux-ci appartiennent à l'épave d'un bimoteur Junkers 88.

Philippe KLAG

Âge du Fer

FLÉVILLE-DEVANT- NANCY - VILLE-EN-VERMOIS

Sur les Neufs Prés, bassin de
rétention d'eaux pluviales

Les sondages réalisés à Fléville-devant-Nancy et Ville-en-Vermois, au lieu-dit *sur les Neufs Prés*, préalablement à l'aménagement d'un bassin de rétention (49 000 m²), ont permis de mettre en évidence la présence d'un habitat de la fin du premier âge du Fer. Les structures (possible bâtiment sur sablière basse, fosses, trous de poteaux) apparaissent à une faible profondeur, de l'ordre de 0,35 m sous le niveau de circulation actuel, et

sont directement menacées par les travaux envisagés. Au vu du mobilier recueilli lors de l'échantillonnage des structures, principalement de la céramique mais également un fragment de bracelet constitué de perles en ambre, une datation du Hallstatt D3 peut être proposée.

Marie-Pierre PETITDIDIÈRE

FRAIMBOIS

Au gué du Bœuf, carrière Fraimbois
Granulats, phase 1

Le diagnostic archéologique réalisé en amont d'un projet de sablière sur la commune de Fraimbois (49 000 m²) n'a livré aucun indice archéologique. Ce projet concerne des terrains qui se développent au cœur

de la plaine alluviale de la Meurthe et les sondages n'ont fait qu'apparaître, au travers de la découverte de paléochenaux, les divagations du lit de la rivière.

Lonny BOURADA

FRAIMBOIS

Le grand Blanc, carrière Fraimbois Granulats, phase 2

Gallo-romain - Moyen
Âge - Indéterminé

Cette opération de diagnostic, réalisée à Fraimbois, sur une surface de 65 440 m², se situe dans la plaine inondable de la Meurthe, à 300 m du lit actuel. Elle a permis de circonscrire deux concentrations de bois taillés. Ces dernières ont été découvertes à plus d'un mètre de profondeur et sont issues de deux sections de paléochenaux constitués de niveaux très organiques. En bordure ouest/sud-ouest du paléochenal 2, ont été retrouvés des fragments d'*imbrices* et de tuiles antiques et/ou médiévales sur le gravier, à une profondeur de 1,10 m.

Le premier chenal, orienté nord-est/sud-ouest, apparaît à 1 m de profondeur, sous des dépôts de sédiments limoneux et argileux. Il a entaillé la terrasse formée de conglomérats alluvionnaires sur une profondeur de 0,60 m. Les sondages manuels ont permis d'exonder 30 bois.

Le second chenal, plus imposant que le premier, est orienté sud-est/nord-ouest et il est possible de l'observer sur toute la longueur est de l'emprise.

Il mesure une trentaine de mètres de large et atteint une épaisseur de 1,20 m. En tout, 51 bois ont été prélevés.

Cet ensemble inhabituel se compose au total de 81 bois : 48 déchets de taille, 23 objets manufacturés dont 17 outils, 6 fragments de planches et, enfin, d'une dizaine de bois flottés ou taillés par du castor.

Plus de la moitié du corpus est constituée d'éléments liés au débitage du bois. Il s'agit, d'une part, de déchets de taille (branche, baguettes, copeaux) et, d'autre part, de coins à fendre. Parmi les outils ou objets manufacturés, on compte des éléments d'assemblage d'outils ou d'aménagements (chevilles, manche d'outil, objets divers indéterminés et fragments de planches). Des bois bruts de débitage intentionnel, flottés ou taillés par les castors, côtoient l'assemblage anthropique et révèlent ainsi la richesse du potentiel de ces chenaux dans une dynamique environnementale, animale et humaine.

Sur 41 essences de bois déterminées, le hêtre est le plus largement utilisé avec 22 bois, et ce, dans toutes les catégories d'objets, tout comme le chêne pourtant peu représenté (cinq morceaux seulement). Le noisetier est présent avec huit bois mais est exclusivement attesté sous la forme de baguettes taillées sinon d'un élément rongé par un castor. Le sapin (six bois émoussés, chenal 1) n'est pas d'origine locale et n'a pas été travaillé sur place et, enfin, le frêne est attesté par deux copeaux.

Grâce à ce diagnostic, on observe un atelier constitué au moins pour partie de débitage de bois situé hors zone d'abattage.

Sophie GALLAND

HAGÉVILLE -

SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE ZAC Chambely Planet'Air

Préhistoire - Protohistoire -
Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

Les sondages archéologiques réalisés à l'emplacement du site de Chambely Planet'Air entrent dans le cadre du projet du Conseil Régional de Lorraine visant à réhabiliter l'ancienne base de l'OTAN.

Après une première campagne de diagnostic réalisée en 2009 (cf. *Bilan scientifique régional 2009*, p. 27-28),

les investigations se sont poursuivies en 2010.

Ce sont 300 000 m² de terrains supplémentaires qui ont été diagnostiqués sur le territoire des communes d'Hagéville et de Saint-Julien-lès-Gorze à l'emplacement d'une future ZAC.

La découverte principale consiste en une petite nécropole rurale qui a livré plusieurs structures funéraires gallo-romaines liées à la crémation et datées du Haut-Empire (entre la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. et la fin du II^e s. de n. è.) et une dizaine d'inhumations en pleine terre de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge.

Sur deux autres secteurs de moindre envergure, ce sont quelques vestiges préhistoriques et/ou protohistoriques qui ont pu être identifiés. Ceux-ci prennent la forme de structures excavées, fosses, silos, fossés et quelques négatifs de poteaux. Le site 5 correspondrait à un espace dévolu au stockage, tandis que le site 4 a livré des structures plutôt liées à l'extraction des matériaux. L'indigence de mobilier ne permet néanmoins pas d'en affiner la datation.

Sébastien VILLER

HAGÉVILLE

Âge du Fer - Gallo-romain

Marguerite nord, Chambley Planet'Air

Ce sont 140 000 m² de terrains supplémentaires qui ont été diagnostiqués tout autour de la marguerite nord, sur le territoire de la commune d'Hagéville.

Les vestiges d'une occupation structurée du premier âge du Fer ont été détectés (négatifs de poteaux,

foyers, niveaux, plan d'édifice), ainsi que quelques traces d'occupation antique, dont un tronçon de voirie qui semble mettre en relation les établissements ruraux du secteur d'étude.

Sébastien VILLER

HAGÉVILLE

Gallo-romain

Poirier Maillard, Chambley Planet'Air

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur l'emprise de l'ancienne base aérienne de Chambley-Bussières. Les sondages se sont déroulés sur le territoire de la commune d'Hagéville, à l'est du terrain d'aviation, au lieu-dit *poirier Maillard*.

Les sondages, réalisés sur une surface de 23 000 m², se sont avérés négatifs. Quelques artefacts antiques identifiés à la surface de la parcelle témoignent de la proximité d'un site, voire de la destruction de vestiges, au niveau d'un vaste projet de parkings non investigué.

Sébastien VILLER

LAY-SAINT-CHRISTOPHE

À l'ouest de Ronchère, voie nouvelle de la vallée de l'Amezule, tranche 3

La construction d'une nouvelle voie de circulation par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle doit permettre de faciliter l'accès de l'est au nord de l'agglomération nancéienne. Deux campagnes de diagnostic archéologique, menées au cours des années 2004, 2005 et 2006 (cf. *Bilans scientifiques régionaux 2004, 2005 et 2006*, p. 36-38, p. 168-170 et p. 21-22), ont notamment permis de mettre en évidence une occupation gallo-romaine à l'ouest du tracé, sur la commune de Lay-Saint-Christophe. Les découvertes ont motivé la prescription d'une fouille archéologique sur une surface d'environ 2 000 m² à l'ouest de la voie express R.D. 321 qui permet d'accéder à l'A 31 depuis la commune de Malzéville.

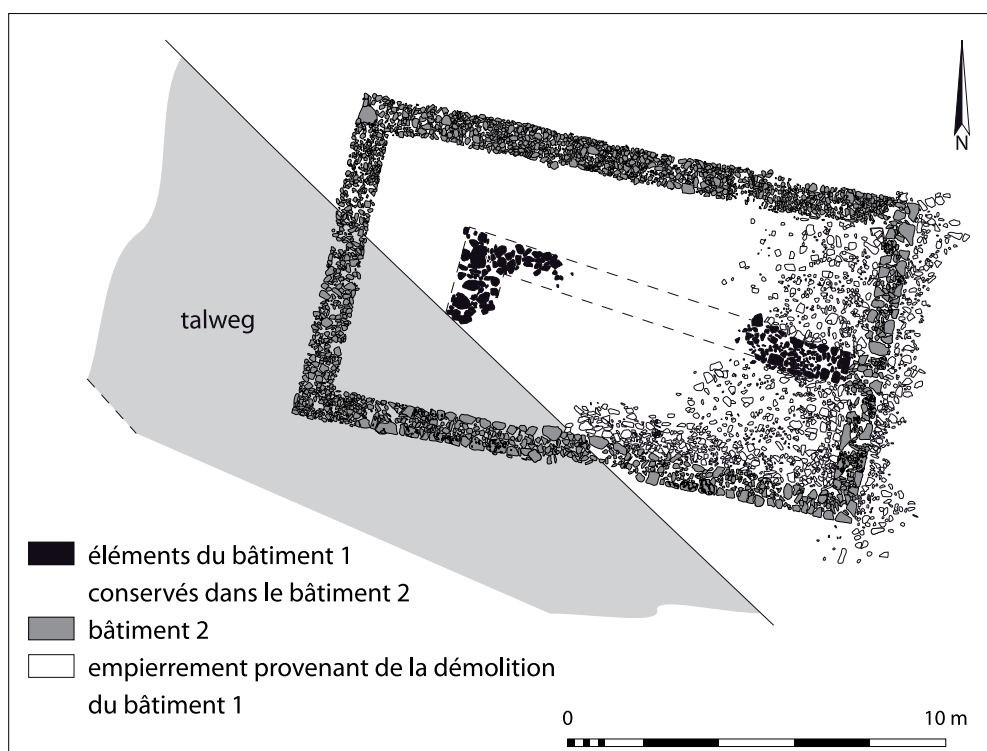
Les résultats de la fouille font état des vestiges d'un bâtiment détruit par incendie. Les maçonneries, peu fondées, et la situation aux abords d'un talweg ont manifestement contribué à l'instabilité de la structure. Après un curage partiel du sous-sol, un nouveau bâtiment de 15 m sur 8,80 m de côtés a été construit en

décalé. Certaines de ses fondations atteignent cette fois près de 0,90 m de profondeur et traduisent la volonté de pérenniser une telle structure à cet endroit. Une partie des anciennes substructions est vraisemblablement conservée pour partitionner l'espace intérieur.

La zone décapée a, par ailleurs, permis de mettre en évidence six trous de poteau et cinq fosses éparses et non datables.

En l'absence d'indices contradictoires, la nature de ce bâtiment est à rapprocher des structures agricoles annexes de type grange de stockage. Le caractère isolé des vestiges ne tient que de la configuration du projet et, *a fortiori*, de la prescription archéologique. La partie sud de la parcelle cadastrale présente des anomalies qui laissent penser que d'autres bâtiments étaient présents à proximité. Les terrains en labours font d'ailleurs l'objet du mécontentement de la part de l'exploitant qui charrie de nombreux moellons à certains endroits.

Rémy JUDE



LAY-SAINT-CHRISTOPHE,
à l'ouest de Ronchère, voie nouvelle de la vallée de l'Amezule, tranche 3
Les murs du bâtiment 1 sont réutilisés, au moins partiellement, dans le bâtiment 2.
Les matériaux issus de la démolition du premier état sont intégrés dans la préparation du sol du deuxième état (DAO : Inrap)



LAY-SAINT-CHRISTOPHE,
à l'ouest de Ronchère, voie nouvelle de la vallée de l'Amezule, tranche 3
Les fondations sont relativement profondes pour un bâtiment de cette envergure.
La recherche de stabilité se traduit notamment par un creusement
des tranchées jusqu'aux argiles imperméables
(cliché : R. JUDE)

LONGWY

Rue d'Halanzky

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Longwy, rue d'Halanzky, sur une surface 33 874 m², qui n'a pas

révélé de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

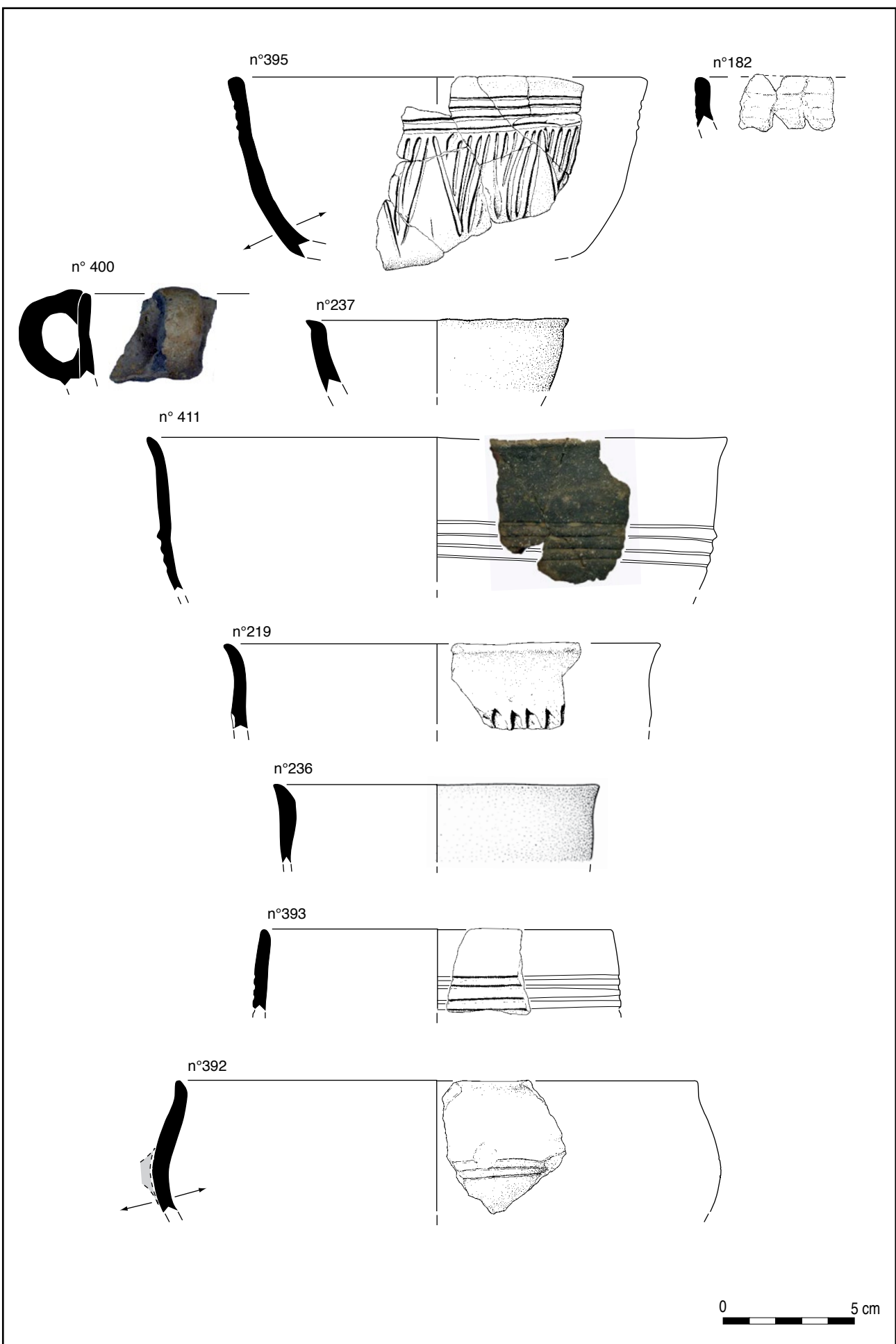
LUDRES

Haut des Ronces

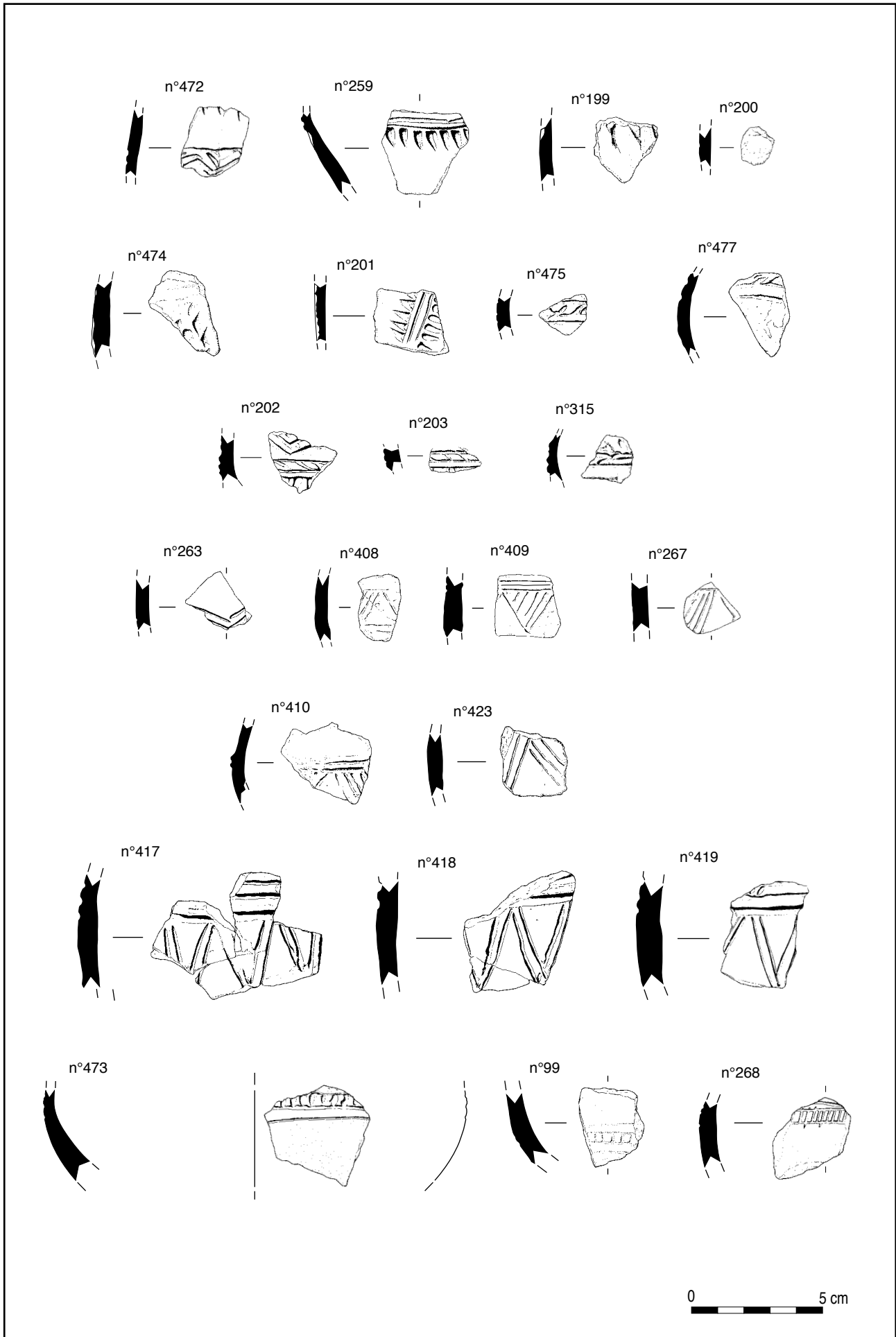
Âge du Bronze

La fouille archéologique, qui a été réalisée à Ludres à la fin de l'année 2010, au lieu-dit *haut des Ronces*, a permis de mettre au jour un important corpus céramique appartenant à une phase ancienne de l'âge du Bronze moyen. Cependant, malgré d'importantes précautions méthodologiques, aucune structure archéologique *stricto sensu* n'a pu

être mise en relation avec ce mobilier. Toutefois, l'étude géomorphologique du secteur a autorisé la mise en place d'un schéma explicatif qui rend compte d'une importante érosion du sol, probablement dès l'âge du Fer. Cette érosion a occasionné la destruction des sites installés en amont et entraîné la dispersion d'artéfacts dans les horizons sédimentaires ainsi accumulés dans la partie basse du terrain.



LUDRES,
haut des Ronces
Tasses et bols en céramique fine
(dessin : F. PETITNICOLAS)



LUDRES,
haut des Ronces
Quelques décors caractéristiques du corpus mis au jour
(dessin : F. PETITNICOLAS)

Le mobilier céramique, quoique très fragmenté et roulé, montre une remarquable homogénéité chronologique et permet un calage relatif avec les autres sites lorrains du Bronze moyen. Le site de Ludres serait ainsi plus ou moins contemporain des sites de Vincey, Florémont et Farébersviller, trois gisements attribués à une phase antérieure au plein Bronze moyen. La céramique commune, dont l'évolution fine nous échappe encore largement, possède, quant à elle, les éléments typiques du Bronze moyen (cordons digités sur le bord, cordons lisses doubles, languettes de préhension). La découverte dans ce même sédiment remanié, de cinquante-deux pièces lithiques, dont plus d'une quarantaine pourrait appartenir à un faciès du Bronze ancien/Bronze moyen interpelle sur l'épineuse question d'une industrie lithique à l'âge du Bronze en Lorraine. Dans la mesure où l'homogénéité du lot céramique est établie, il semble en effet raisonnable de supposer qu'une partie au moins des pièces lithiques, celles qui ne sont pas technologiquement typique du Néolithique final/récent, pourrait être contemporaine

de la céramique. D'autant plus que la taille du silex est largement avérée pour cette période à travers toute la France. Nous sommes bien conscients que le contexte de découverte de cette série ne permet certainement pas de trancher sur une éventuelle production lithique au Bronze ancien/Bronze moyen au sud de Nancy. Cependant, il faut considérer que cette hypothèse est scientifiquement recevable et qu'elle a le mérite de nous interroger sur la présence récurrente de pièces en silex dans des contextes de l'âge du Bronze, voire de l'âge du Fer.

Grâce à la collecte quasi exhaustive des sédiments anthropisés mis au jour au *haut des Ronces*, nous avons donc pu étudier un volume considérable de fragments de poteries, chronologiquement homogènes. Cette opération archéologique a ainsi enrichi de façon substantielle le corpus céramique de l'âge du Bronze moyen en Lorraine, posant ainsi un jalon supplémentaire pour cette période encore peu documentée.

Virgile RACHET

Moyen Âge

MARON Fonds de Monvaux

Le site archéologique correspond à l'emplacement d'un atelier de production du fer, daté des XIII^e et XIV^e s, par le mobilier céramique, plus probablement entre le milieu du XIII^e et le milieu du XIV^e s. (datation ¹⁴C). L'emplacement est situé en forêt domaniale de Haye, à l'intersection de deux vallons étroits et très encaissés dans le plateau calcaire (les *fonds de Monvaux*).

La campagne de fouille de 2010 a révélé un état de conservation assez exceptionnel des vestiges archéologiques recouverts par l'amoncellement de plus de 1,50 m de déchets métallurgiques et scellés par des éboulis calcaires provenant des versants.

L'atelier métallurgique a livré les vestiges d'installations de transformation du minerai de fer et de production de fer brut. Deux fourneaux construits successivement constituent le cœur de l'atelier et sont associés à des emplacements de traitement du minerai (pré-cuisson et concassage), peut-être de préparation du combustible (charbon de bois), des zones de stockage et des vestiges de foyers interprétés comme liés au premier traitement des masses de fer brut. Une grosse partie de l'espace à l'arrière de l'atelier, à la base des versants nord et est, est occupée par un crassier de rejets des déchets de production.

Marc LEROY

MARS-LA-TOUR

Rue du 16 août 1970

Des sondages archéologiques se sont déroulés à l'emplacement du projet de construction d'une maison individuelle à Mars-la-Tour, rue du 16 août 1870. La parcelle est située sur la frange nord du village, en surplomb de l'étang actuel, Il s'agit d'anciens terrains agricoles, vergers et jardins qui offrent un léger pendage vers le nord et l'est. Quatre sondages ont été pratiqués sur une surface de 2 025 m² dont trois qui se sont révélés positifs.

Des vestiges denses et structurés de l'époque gallo-romaine (dernier tiers du III^e s. de n. è.) et médiévale (XII^e s.) ont été reconnus sur une grande partie de la

parcelle. Il s'agit de négatifs de poteaux, de fosses, de fossés, de supports de poteaux et de fondations de murs. Ces vestiges se densifient en direction du village, notamment pour la période gallo-romaine avec l'apparition d'une construction en dur.

Ces découvertes viennent compléter la carte de zonage du potentiel archéologique de la commune. Elles participent à la problématique de mise en évidence d'une éventuelle agglomération secondaire masquée par le village, tout en documentant les connaissances sur le passé médiéval de la bourgade.

Sébastien VILLER

MARS-LA-TOUR

Rues de Nancy, Metz et Verdun et chemin dit de la Fontaine, travaux d'assainissement

L'intervention archéologique réalisée dans le cœur de la bourgade de Mars-la-Tour fait suite au projet d'enfouissement d'une conduite d'assainissement. Un suivi de travaux a donc été réalisé sur les 450 m de tracé. Le projet consistait en la pose de buses de 0,80 m de diamètre depuis la rue du 16 août 1870 jusqu'à la partie est de la rue de Metz. Le terrassement de 2 m, voire 3 m de largeur, a permis de rencontrer de nombreux vestiges touchant toutes les périodes comprises entre le début de l'Antiquité et le milieu du XX^e s. Des vestiges plus anciens n'ont pas pu être identifiés. Les traces d'habitations légères (poteaux et sablières), les niveaux de sols, ainsi que les fondations et murs maçonnés témoignent de l'extension de la probable agglomération secondaire gallo-romaine dans un secteur jusqu'alors non documenté. Les témoins matériels datent les vestiges entre la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. et la fin du IV^e s.

Les nombreux vestiges médiévaux (sablières, solins, négatifs de poteau, fosses et fonds de cabane) sont à placer entre les VII^e s. et les XII-XIII^e s. Ils attestent de l'existence de plusieurs pôles d'habitats groupés gravitant autour de l'église.

Les structures mises au jour permettent également de confirmer l'existence d'un site fortifié à l'emplacement de l'église actuelle. Cet aître s'appréhende à travers les vestiges d'un large fossé autrefois en eau et d'une tour ronde saillante. De très nombreux artefacts ont été préservés dans les sédiments humides (cuirs en lien avec l'activité de cordonnerie, bois ouvragés, objets métalliques, céramique, faune, etc.).

Un mur d'enceinte et plusieurs bâtiments adjacents viennent compléter l'architecture de ce lieu de dévotion et de refuge. Les quelques éléments datant permettent de remonter aux XIV^e et XV^e s. tout en n'excluant pas une datation plus ancienne.

Le cimetière paroissial, installé autour de l'église, pérennise l'emplacement d'un lieu d'ensevelissement déjà fréquenté aux époques mérovingiennes et carolingiennes (dès le VI^e s.). Les nombreuses tombes stratifiées sont implantées dans les niveaux d'habitats antiques. Les modes d'ensevelissement des défunts sont variés, de la tombe en cercueil, à la tombe maçonnée en passant par le sarcophage. Plusieurs blocs d'architecture élaborés traduisent la réutilisation

de monuments funéraires antiques dans l'agencement de ces tombes.

Les nombreuses strates et aménagements de voiries montrent l'évolution qui s'opère dans la topographie du village à partir des XVII^e et XVIII^e s. Des aménagements atypiques en bois sont en lien avec la présence d'une nappe perchée, tout comme plusieurs fonds de puits découverts rues de Verdun et de Metz.

Les fondations de maisons rasées au milieu du XX^e s. ont été redécouvertes, tout comme d'autres qui seraient à placer dans une phase indéterminée du Moyen Âge ou de l'Époque moderne.

Les résultats traduisent bien l'intérêt d'un tel suivi archéologique. Ils permettent de mieux comprendre l'histoire de la bourgade de Mars-la-Tour dont la fonction d'étape se fait sentir à travers les siècles.

Sébastien VILLER



MARS-LA-TOUR,
rues de Nancy, Metz et Verdun
et chemin dit de la Fontaine,
travaux d'assainissement
Stèle funéraire gallo-romaine
remployée comme sarcophage (fin
II^e-début III^e s. de n. è.). Deux cadres
à double moulure délimitant
une dédicace de facture médiocre.
D(is) M(anibus)/Monimen/tum/[...]tuco
Aux dieux mânes, monument (élevé)
pour Vaxtucus
(cliché : L. MOCCI)



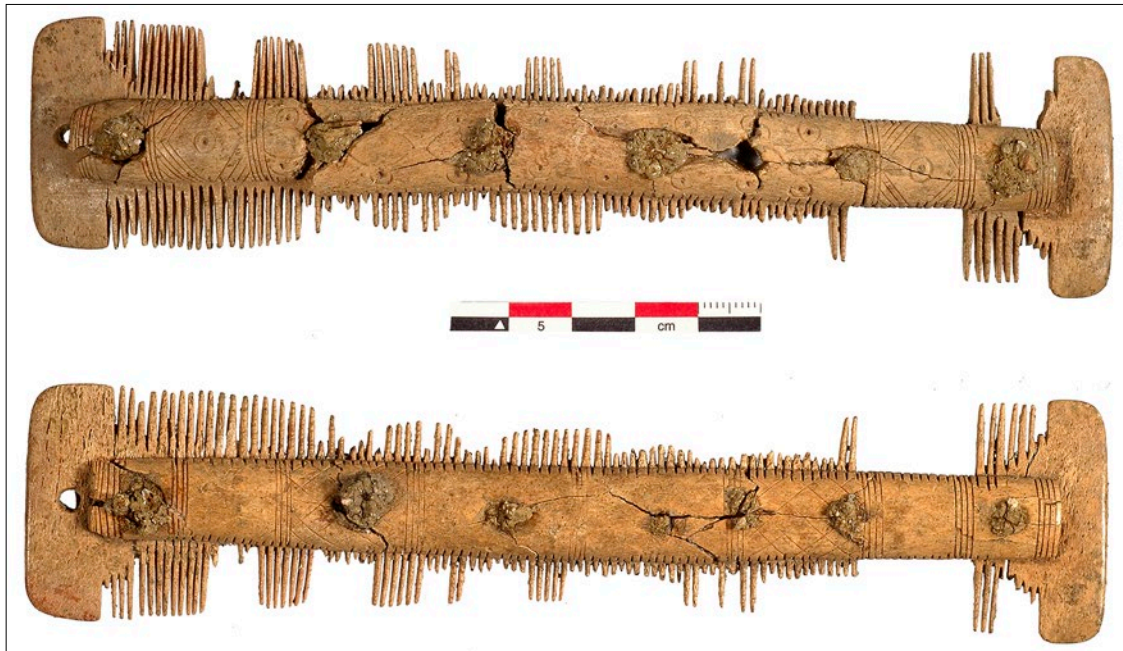
MARS-LA-TOUR,
rues de Nancy, Metz et Verdun
et chemin dit de la Fontaine,
travaux d'assainissement
Broyon en calcaire de Jaumont
remployé comme support de pilier ?
Époque indéterminée
(cliché : L. MOCCI)



MARS-LA-TOUR,
rues de Nancy, Metz et Verdun et chemin dit de la Fontaine,
travaux d'assainissement
Semelles de chaussures d'enfant en cuir issues du comblement
du fossé défensif de l'église fortifiée. Le comblement du fossé
s'échelonne entre le XIII^e s. et le XVIII^e s.
(cliché : L. MOCCI)



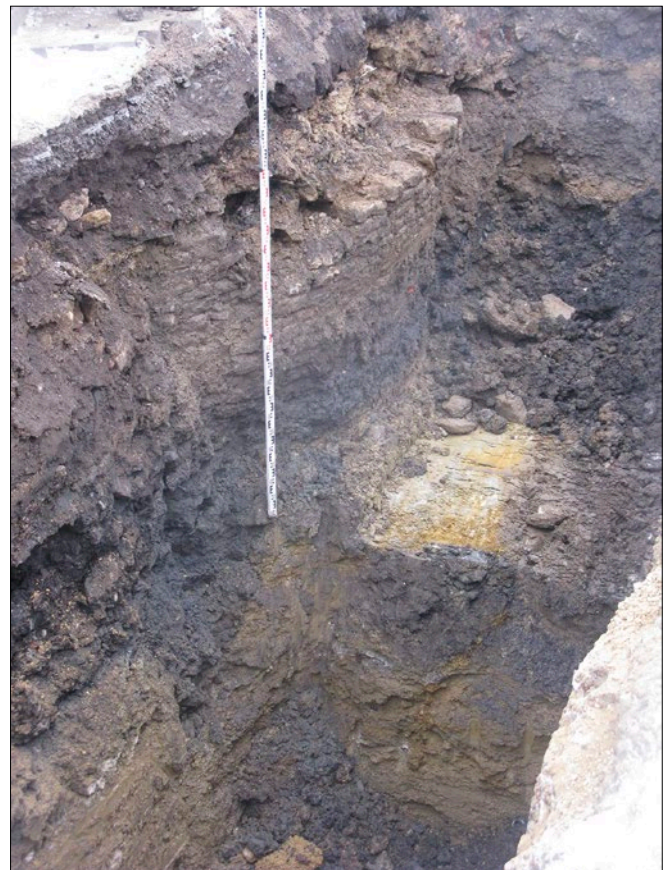
MARS-LA-TOUR,
rues de Nancy, Metz et Verdun et chemin
dit de la Fontaine, travaux d'assainissement
Intaille en nicolo. Chasseur, époque augustéenne,
I^{er} s. de n. è.
(cliché : L. MOCCI)



MARS-LA-TOUR,
rues de Nancy, Metz et Verdun et chemin dit de la Fontaine, travaux d'assainissement
Peigne en os façonné dans des os de bovidé et/ou de cheval, fin VI^e - fin VII^e s. de n. è.
(cliché : L. MOCCI)



MARS-LA-TOUR,
rues de Nancy, Metz et Verdun et
chemin dit de la Fontaine, travaux d'assainissement
Inhumation datée entre la fin VI^e et la fin du VII^e s. de n. è.
(cliché : S. VILLER)



MARS-LA-TOUR,
rues de Nancy, Metz et Verdun et chemin
dit de la Fontaine, travaux d'assainissement
Tour circulaire fonctionnant avec le mur d'enceinte
de l'âtre fortifié daté de l'Époque médiévale
(cliché : S. VILLER)

NANCY
88-90 rue du Sergent Blandan,
projet ARTEM

Suite au projet d'aménagement du quartier Haussonville-Blandan à Nancy, au 88-89 rue du Sergent Blandan, sur les anciennes casernes Molitor-Manutention, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface d'environ 80 000 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Il a été possible de constater que, sur l'ensemble des terrains concernés par ce diagnostic archéologique, le substrat avait été largement remanié, vraisemblablement

lors de l'installation des casernes, à la fin du XIX^e s. Le nivellement général des parcelles, que nous avons eu l'occasion d'observer lors des sondages, a provoqué la disparition totale d'une éventuelle interface limoneuse qui aurait pu contenir des vestiges anthropiques. De plus, les bâtiments des casernes possédaient tous des fondations profondes et la majorité était dotée de caves, deux éléments qui ont largement participé à la destruction en profondeur du sous-sol.

Virgile RACHET

NANCY
Rue des Glacis, rue Jean Lamour,
rue Charles V, site Berger-Levrault

Moderne - Contemporain

La reconversion de Pilot Berger-Levrault, à Nancy, a donné lieu à une opération de fouille archéologique. Dans sa majeure partie, le site est occupé, à la fin du Moyen Âge, par des terrains en culture. Seule l'extrémité nord-ouest de l'emprise de fouille a révélé des traces d'habitat, probables vestiges de Saint-Dizier, village rasé au début du XVII^e s., lors de la construction de la citadelle de Nancy. Le secteur est ensuite entièrement recouvert par le remblai des glacis. À l'est de l'emprise, l'opération de fouille a permis de retrouver une partie du chemin couvert de la citadelle.

D'après les textes, le cimetière des Trois Maisons est créé en 1732, à la demande des paroissiens de Notre-Dame et de Saint-Epvre. D'orientation nord-sud, il est agrandi à deux reprises, à l'ouest et au sud, en 1779 et en 1824. L'opération archéologique a révélé, sur le secteur choisi pour la fouille, cinq niveaux d'inhumations. La mise en parallèle des sources écrites et des données de terrain a permis de proposer un phasage cohérent. Ce

cimetière, et ici plus particulièrement le secteur fouillé daté de 1779-1842, reflète une période de transition tant dans l'attitude des gens devant la mort que dans la gestion d'un cimetière : passage de la fosse commune à la tombe individuelle, disparition des inhumations en pleine terre, passage progressif du linceul à la sépulture habillée, réaménagements réguliers du cimetière entre chaque phase, etc. De plus, l'étude anthropologique souligne une réelle augmentation de l'espérance de vie, beaucoup plus proche de celle de notre époque contemporaine que de celle de l'Ancien Régime.

Une dernière découverte caractérise le site de Berger-Levrault : un vaste ensemble de sépultures multiples dites ici de « catastrophe », probable lieu d'inhumation de soldats de la première République, rapatriés du front dans les hôpitaux de Nancy et morts des suites de leurs blessures ou d'une épidémie.

Myriam DOHR



NANCY,
 rue des Glacis, rue Jean Lamour, rue Charles V, site Berger-Levrault
 Plan du secteur fouillé, toutes phases confondues
 (DAO : M. DOHR et P. TOUSSAINT)



NANCY,
 rue des Glacis, rue Jean Lamour, rue Charles V, site Berger-Levrault
 Vue d'ensemble des sépultures 823, 814, 827 et 832, probablement déposées
 dans une fosse commune à la fin du XVIII^e s.
 (cliché : Inrap)

NANCY

Moderne - Contemporain

Rue des Glacis, rue Jean Lamour,
 rue Charles V, site Berger-Levrault

La fouille préventive menée sur une partie du cimetière des Trois-Maisons à Nancy (de 1732 à 1842), a permis, entre autres choses, la mise en évidence d'un vaste ensemble de sépultures multiples (*cf. supra*). Partiellement hors de la fouille et constitué d'un ensemble de fosses contenant un nombre variable d'individus, ce site formait en plan une tranchée de plus de 45 m de long pour 2 m de large, bien alignée sur la clôture occidentale du cimetière, dans son état de 1779. Il ne recoupait aucune autre sépulture mais était en revanche surmonté par des inhumations individuelles postérieures. Non prise en compte par la prescription archéologique initiale, cette découverte a motivé, dans la continuité de l'opération préventive,

l'intervention plus ponctuelle d'une équipe d'archéo-anthropologues, sous la direction Michel Signoli (UMR 7268 ADES AMU/CNRS/EFS, Marseille). Compte tenu des conditions de découverte et d'intervention, seule une partie de cet ensemble contenant potentiellement plusieurs centaines d'individus a pu être intégralement fouillée. Le secteur investi a ainsi permis de mettre au jour 125 squelettes plus ou moins complets. Confrontées aux témoignages archivistiques permettant de restituer les diverses phases d'agencement, de saturation et d'extension du cimetière, les données topographiques et stratigraphiques ont permis de proposer un premier intervalle chronologique pour la mise en place de ces structures, manifestement liées à une brutale crise

de mortalité, entre 1779 et les premières années du XIX^e s. Parallèlement, l'étude des squelettes a conduit à poser l'hypothèse de militaires ayant transité par une structure de soin. Dans ce contexte général, une conjoncture historique s'est détachée, celle des débuts de la I^{re} République de la France révolutionnaire en guerre contre les puissances européennes coalisées et, singulièrement, les années 1793 à 1795. L'époque est en effet celle de la levée en masse de l'armée républicaine (« soldats de l'An II ») et de campagnes

dans le Nord et Est (Lorraine, Flandres, Rhénanie). À Nancy, ville en marge des terrains d'affrontement mais où se trouvent un hospice militaire sédentaire et plusieurs hôpitaux ambulants, les années pointées correspondent d'ailleurs à une très nette augmentation de la mortalité au sein de la population locale mais aussi parmi les soldats stationnés sur place, dans des conditions propices à la propagation de diverses maladies.

Stefan TZORTZIS et Michel SIGNOLI



NANCY,
rue des Glacis, rue Jean Lamour, rue Charles V, site Berger-Levrault
Vue d'ensemble des sépultures
(cliché : S. TZORTZIS et M. SIGNOLI)

NANCY

ZAC Nancy Grand Cœur, phase 1

Moderne - Contemporain

La ZAC Nancy Grand Cœur correspond à un vaste projet de réaménagement urbain de 80 000 m² autour de la gare de Nancy. La phase 1 porte sur la transformation de l'ancien centre de tri postal en centre de congrès. Elle comprend la restructuration du bâtiment construit dans les années 1970 et la construction, à l'ouest, d'un nouvel ensemble sur plusieurs niveaux de parking souterrain.

Les travaux de la phase 1 se situent en limite sud-ouest de la Ville-Neuve construite à l'initiative du duc Charles III à partir de 1587. Remis dans le contexte topographique, ils concernent l'emplacement présumé

du bastion Saint-Thiébaud et de l'étang Saint-Jean. La possibilité d'effectuer un relevé numérique sur environ 12 m de hauteur du mur d'escarpe du bastion Saint-Thiébaud et l'intérêt paléo-environnemental que revêt la présence des niveaux de l'étang Saint-Jean ont motivé la prescription d'une opération d'archéologie préventive.

Les quatre grandes phases d'occupation révélées par les sources historiques ont été clairement mises en évidence. Situé sur le tracé des fortifications, les deux premières couvrent le XVII^e s. et sont à vocation militaire.



NANCY,
ZAC Nancy Grand Cœur, phase 1
Vue depuis l'emplacement de l'ancien étang Saint-Jean de la pointe du bastion Saint-Thiébaud.
Les deux états se devinent sur la face sud au travers d'une maçonnerie remontée sur un angle
plus ouvert et surtout sur un puissant massif de fondation débordant
(cliché : Inrap)

La plus ancienne remonte à l'édification du front bastionné dans le premier quart du XVII^e s. En 1661, l'enceinte est rasée mais la face ouest du bastion Saint-Thiébaud, qui retient les eaux de l'étang Saint-Jean, est conservée. Dix ans plus tard, les français font reconstruire les lignes de défense. La face sud du bastion Saint-Thiébaud adopte alors un tracé différent du précédent. La démolition définitive de l'enceinte survient avec la signature du traité de Ryswick en 1697, mais ce processus épargne encore la face ouest du bastion.

Les limites de la ville sont ensuite matérialisées par un mur d'octroi construit au cours des deux premières décennies du XVIII^e s. Son développement intègre la face ouest du bastion. Plus ou moins à l'emplacement de l'angle flanqué du premier état du bastion, il est marqué par un saillant assez prononcé. À l'intérieur, le terre plein du bastion domine encore la ville et sert notamment en 1702 à l'installation d'une brasserie. Cet établissement est agrandi en 1721 lors du changement de propriétaire.

Côté campagne, l'emprise des fossés et demi-lune est rapidement mise en culture. À la fin de la première moitié du XVIII^e s., le cours du ruisseau de décharge de l'étang est creusé le long de l'ancienne contrescarpe.

En 1767, le projet de translation entre la brasserie et l'hôpital militaire Saint-Jean justifie l'installation de nouvelles constructions. L'essentiel est construit au sein de l'ancien fossé, contre le parement extérieur du mur de ville. Un jardin clos prolonge l'établissement jusqu'à la berge du ruisseau de décharge. À la fin de la première moitié du XIX^e s., une partie des terrains de l'hôpital disparaît au profit de la création d'une ligne de chemin de fer et de la gare de marchandises. L'étang Saint-Jean est comblé après 1852.

Les bâtiments sont abandonnés en 1910 après la construction de l'hôpital Sédillot. L'empreinte du bastion demeure toutefois inscrite dans la trame urbaine jusqu'en 1932 et les travaux d'ouverture du boulevard Joffre. Le cadastre actuel comporte toutefois encore le tracé de la face ouest du bastion et du mur de clôture sud du jardin de l'hôpital Saint-Jean.

Lonny BOURADA



NANCY,
ZAC Nancy Grand Cœur, phase 1
Vue en plan des deux états de construction relevés sur la face sud. Outre la différence d'axe d'orientation adopté, ces deux états se distinguent également par le biais de la configuration des contreforts
(cliché : Inrap)



NANCY,
ZAC Nancy Grand Cœur, phase 1
Pointe du bastion ayant été renversée dans l'étang Saint-Jean, le parement de l'élévation était monté en briques de terre cuite et la chaîne d'angle est ornée d'une sculpture en bas-relief figurant sur le mode des trophées d'armes à l'antique un blason aux armes du roi de France
(cliché : Inrap)

PONT-À-MOUSSON

L'Embise

Gallo-romain - Moyen
Âge - Moderne

Cette opération se situe dans un espace connu pour sa très grande sensibilité archéologique, plusieurs campagnes de fouilles de sauvetage ayant été réalisées dans le courant des années 1980. L'emplacement de l'église et du cimetière paroissial du hameau disparu de la Vitrée avaient alors été mis en évidence par P. Cuvelier. À cette occasion, les traces matérielles d'une occupation antique avaient également été décelées. Plus récemment, une opération de fouille menée en 2010, a permis d'appréhender les marges est de l'habitat (cf. *infra*).

Le projet Embise se situe à moins de 400 m au sud de cette première concentration de vestiges. Il couvre une superficie de 12 000 m² sur laquelle est projetée la réalisation d'un lotissement privé. Les sondages de 2009 avaient permis d'établir la grande richesse des terrains mitoyens, avec le relevé de plusieurs centaines de structures réparties sur plus de 40 000 m² (cf. *Bilan scientifique régional 2009*, p. 43-44).

En dehors de rares structures modernes (parcellaire et traces militaires), les sondages réalisés durant cette seconde campagne ont révélé l'extension du site médiéval dans la partie basse du projet, ainsi que les

vestiges d'un petit édifice antique en son centre. L'étude du mobilier fournit une datation comprise entre 255 et 275 de n. è. pour cet habitat antique qui pourrait appartenir à un établissement plus conséquent. Une chronologie médiévale large est donnée pour les autres vestiges en creux. Ces derniers appartiendraient au second noyau d'occupation qui est attesté par les sources archivistiques. Celles-ci nous renseignent sur l'existence de deux églises dédiées à Saint-Martin et à Saint-Fient sises dans le village de Thirey. Les vestiges découverts renverraient ainsi au hameau de l'Attrée-Saint-Pion et le village de Thirey, les deux paroisses ayant disparu vers la fin du XIII^e s. au profit de la ville nouvelle de Pont-à-Mousson.

Très peu de sites médiévaux lorrains ont été investigués sur une telle surface et un seul a livré un secteur d'habitat associé à une église et à son espace funéraire à Imling (Moselle), *le Haut des Oies* (cf. *Bilan scientifique régional 1999*, p. 73-75). Le site de Pont-à-Mousson offre ainsi un fort potentiel et un intérêt scientifique majeur dans un contexte marqué par la butte et le château de Mousson, aux abords de l'axe de circulation naturel fourni par le cours de la Moselle.

Philippe KLAG

PONT-À-MOUSSON

Rue du pré Vigneux, la Vitrée

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge

L'occupation structurée appréhendée sur le site du *pré Vigneux* se développe 500 m à l'ouest du cours actuel de la Moselle, sur d'anciennes terrasses qui s'étagent sur le versant est de sa vallée de façon plus ou moins marquée. Le relief principal est-ouest est entaillé perpendiculairement par de nombreuses sources et ruisseaux. L'emprise du décapage a d'ailleurs révélé le tracé d'un ancien talweg dont le caractère humide a été renforcé par le débouché de différents réseaux de drainage appartenant à des périodes différentes. Localisé en bas de pente, le site occupe un palier qui domine le lit de la rivière d'environ 10 m.

L'opération archéologique a permis d'identifier les indices de trois phases d'occupation distinctes. La plus ancienne concerne quelques structures en creux antiques. La mise au jour partielle d'un enclos fossoyé témoigne de l'établissement d'une importante organisation spatiale dès cette période. Le cœur de cette occupation est à rechercher vers le sud et pourrait correspondre aux bâtiments découverts dans les années 1980 sur le site de *la Vitrée*. La deuxième phase n'est appréhendable qu'en termes d'indices matériels. Il s'agit de fragments résiduels de céramique caractéristique de la période mérovingienne. Ils proviennent probablement de l'importante occupation

structurée mise au jour également lors des investigations archéologiques menées sur le site de *la Vitrée*. La dernière phase d'occupation est la mieux représentée. Elle concerne le haut Moyen Âge, précisément les IX^e et X^e s. Les structures en creux observées constituent pour l'essentiel un secteur d'activités annexes qui se développe en périphérie du village de Tirey, abandonné au XIII^e s. et redécouvert sur le site de *la Vitrée*. L'activité agricole avec une mise en culture des terrains occupe les trois-quarts de la zone décapée. Elle est matérialisée

par un réseau de fossés qui forme un parcellaire reprenant alors les grandes orientations antiques qui ont subsisté au travers de l'enclos fossoyé. Sur la partie ouest de la fouille, des fosses d'implantation de poteau, des fosses, plusieurs foyers en fosse et fond de cabane ont été dégagés. Malgré tout, la nature même des autres activités exercées n'a pas pu être clairement identifiée.

Lonny BOURADA

RÉDANGE - THIL - TIERCELET

Liaison Belval - A 30

Le diagnostic archéologique, réalisé en amont du projet de création d'un axe routier reliant la commune de Belval à l'autoroute A 30, a été prescrit sur une surface de 94 710 m². Les zones de sapinières non déboisées, la décharge sauvage située au début de l'emprise ainsi que la présence de lignes à haute tension a engendré une réduction de la surface à sonder, soit 82 060 m² de surface sondée. Le projet se localise le long d'une

voie antique menant au Titelberg et de nombreux sites métallurgiques anciens sont recensés dans le secteur.

Les sondages réalisés n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Nadège RAMEL

RÉHAINVILLER

Haut des Chaux, carrière Thiriet

L'exploitation d'une carrière de sable sur une surface de 36 500 m² a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dans un secteur ayant livré de nombreux

indices d'occupations protohistoriques. Aucun vestige n'a pourtant été mis au jour.

Rémy JUDE

ROSIÈRES-AUX-SALINES

La Belle Croix, derrière la Belle Croix, Launois, à la Croix, sablères de la Meurthe

Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen
Âge - Moderne -
Contemporain

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Rosières-aux-Salines a permis de reconnaître quatre

phases principales d'occupation disséminées, avec plus ou moins de densité, sur les 220 000 m² étudiés.

Les témoins d'occupations protohistoriques sont les plus nombreux mais il y a globalement peu de vestiges matériels caractéristiques. La plus ancienne reconnue remonte à la transition des deux âges du Fer (Hallstatt C/D - La Tène A). La présence de poteaux, fosses silos, fosses et fossés permet de caractériser ces différents témoins (site d'habitat). Une occupation plus diffuse mais réelle est attestée à La Tène C/D. La faible quantité de vestiges céramiques identifiés ne permet pas de juger de l'emprise de cette occupation.

La période gallo-romaine est principalement représentée par une petite nécropole à incinération des I^{er} et II^e s. Elle semble spatialement limitée et paraît globalement relativement perturbée par des labours anciens. Outre ce secteur, divers fossés et trous de poteau isolés, difficiles à interpréter, se remarquent sur la moitié orientale de l'emprise.

Un habitat assez complet du haut Moyen Âge a été mis au jour. Les structures en creux découvertes (trous de poteau et fosses) sont très nombreuses dans un périmètre relativement concentré. Une voie assez élaborée, stratigraphiquement complexe, semble desservir cet habitat. La rareté en artefacts (céramique, faune) a compliqué la datation (certainement mérovingienne et/ou carolingienne). L'emprise exacte de cette occupation n'a pas pu être cernée avec précision.

Quelques traces éparses allant du Moyen Âge classique au XIX^e s. ont sporadiquement été rencontrées. Il ne s'agit dans l'ensemble que d'épiphénomènes (comblement de fossés, épandage de matériaux, animaux morts enterrés, etc.).

Patrice PERNOT

SAULXURES-LÈS-NANCY

Route de Bosserville

Contemporain

Dans le cadre du projet de construction d'un lotissement sur la commune de Saulxures-lès-Nancy, route de Bosserville, le service régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic archéologique sur 46 327 m².

Les parcelles concernées prennent l'aspect de terrains agricoles. Ceux-ci sont localisés au sud de Saulxures et offrent un léger pendage orienté au nord. Aucun vestige archéologique structuré n'a été détecté, ni même aucun artefact témoins d'un site proche. Quelques matériaux très récents (faïence, tuile mécanique, résidus d'activité industrielle) présents dans les faibles épaisseurs de

sédiments limoneux (env. 0,50 m en moyenne) sont issus d'épandages. Cinq portions de drains empierrés et constitués de déchets divers (bouteilles en verre et en grès, récipients métalliques) ont été détectées au contact du substrat. Celui-ci est formé de marnes et d'argiles surmontées d'une forte épaisseur de sables alluvionnaires légèrement argileux et très oxydés. Dans les quatre sondages géologiques pratiqués, la couche argileuse n'était toujours pas atteinte à 3 m de profondeur.

Sébastien VILLER

TANCONVILLE

Haut Bois, carrière STV, phase 2

À l'occasion d'un projet de carrière sur la commune de Tanconville, au lieu-dit *haut Bois*, portant sur une surface de 83 354 m², le service régional de l'Archéologie de

Lorraine a prescrit un diagnostic qui n'a révélé aucun vestige archéologique.

Sébastien JEANDEMANGE

Gallo-romain - Moderne

TOUL

Ancienne cathédrale Saint-Étienne,
place Charles de Gaulle, travaux
d'assainissement, tranche 2

Le projet de réhabilitation du réseau d'assainissement du cloître de l'ancienne cathédrale Saint-Étienne a fait l'objet d'un diagnostic archéologique dans l'espace intérieur, aménagé en jardin. L'opération prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine, en coordination avec l'architecte en chef des Monuments Historiques, avait un double objectif.

Il s'agissait, d'une part, de déterminer l'impact des travaux sur d'éventuels vestiges archéologiques, dans ce secteur sensible occupé au moins depuis l'Antiquité, et, d'autre part, d'évaluer l'état et le degré de fonctionnalité de la citerne située au centre du jardin, dans le but éventuel de l'inclure dans le projet.

Les sondages réalisés jusqu'à 1,50 mètre de profondeur ont permis d'identifier des remblais d'occupation antérieurs au XVI^e s., localisés au sud-ouest du jardin. De plus, un angle de mur d'habitation et l'extrémité d'une maçonnerie monumentale datés du Haut-Empire ont été exhumés dans l'angle nord-ouest.

Un sondage, au centre de la parcelle, a mis en évidence l'extrados de la voûte de la citerne avec son réseau d'adduction des eaux de pluie et un drain d'évacuation construit postérieurement.

Rémy JUDE

Gallo-romain

TOUL

Zone industrielle Croix d'Argent

Un projet de construction de dépôts de matériel avec bureaux a nécessité une prescription de diagnostic archéologique.

Le site est localisé à 170 m à l'ouest de la voie romaine qui relie Toul à Scarpone, sur la terrasse occidentale

de la Moselle. Le sous-sol argileux est très érodé en surface. Quelques traces de céramique gallo-romaines sont présentes dans les labours mais aucun vestige n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

Moderne

VILLERS-LÈS-NANCY

Rue Victor Grignard, ferme de Brabois

Le présent diagnostic archéologique a été réalisé sur des terrains appartenant au cercle hippique. Il s'est déroulé en amont de travaux de réaménagements touchant les abords des bâtiments existants. Il s'agit d'une opération d'environ 5 000 m². Cette emprise se développe plus ou moins à parts égales de part et

d'autre de la cour de bâtiments agricoles qui constituent la *ferme de Brabois*, basse-cour du château voisin construit au début XVIII^e s.

Le plan et l'organisation originels sont encore perceptibles dans la configuration actuelle de la

ferme. Les vestiges archéologiques qui sont apparus exclusivement dans les sondages ouverts au sein de la cour de la *ferme de Brabois* témoignent néanmoins d'une succession de phases de construction et reconstruction depuis le XVIII^e s. Sur le détail de l'évolution des volumes construits, les sondages demeurent trop partiels et le mobilier trop lacunaire pour apporter des informations et permettre des datations précises. Toutefois, les données issues de nos observations peuvent illustrer les sources écrites et iconographiques mises gracieusement à notre disposition par monsieur

et madame Pertuy de l'Association des Amis de l'Histoire de Villers-lès-Nancy. Ainsi, les évolutions survenues au cours du XVIII^e s. se devinent au travers de l'aspect d'un liant, d'un pavage qui apparaît scellé par un mur, d'une pierre d'angle dégagée au sein d'un parement. Enfin, un incendie, en 1872, est peut-être à l'origine de l'abandon de certains volumes, avec une phase d'arasement de tous les murs appréhendés au niveau de l'aile est et une reconstruction qui correspond au bâtiment encore en élévation aujourd'hui.

Lonny BOURADA

VITTONVILLE

La Lise, en Prêle, le Gravelot, la Morte,
les Gravelots, carrière GSM

Gallo-romain - Moderne

La première phase d'un diagnostic archéologique préventif d'une surface de 105 883 m² a été réalisée sur la commune de Vittonville dans le cadre de l'extension d'une carrière de granulats par la société GSM.

Cette opération s'est déroulée dans la plaine inondable de la Moselle. Les sondages ont été réalisés parfois à travers plusieurs mètres de dépôts compacts formés de sables et de limons (2 à 6 m d'épaisseur) recouvrant la terrasse alluvionnaire holocène. Le paysage actuel est encore marqué par les dépressions provoquées par d'anciens chenaux ainsi que par le passage d'un chemin rural surélevé dont l'origine remonte à l'Antiquité.

Les vestiges découverts sont d'origines naturelle et anthropique : deux troncs en chêne subfossiles, ayant conservé fourche et souche (sondage 4) ainsi que les fragments résiduels d'une même planche ouvragée (1632 ± 10 de n. è.), peut-être un reste d'embarcation, ont été exondés du fond de chenaux. Un fossé non daté, situé à 0,90 m de profondeur, un drain et des niveaux d'érosion associés à une voie de circulation secondaire d'origine gallo-romaine ont également été repérés enfouis entre 1,30 et 1,40 m de profondeur.

Sophie GALLAND

MEUSE**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau des opérations autorisées****2 0 1 0**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8463	AMEL-SUR-L'ÉTANG, rue de Montricon	Jean-Claude SZTUKA (BEN)	SD			1
8132	AUBREVILLE, Vauzel le Meunier	Laurent VERMARD (Inrap)	OPD			2
8678	BELLEVILLE-SUR-MEUSE - SASSEY-SUR-MEUSE - SIVRY-SUR-MEUSE - STENAY, berges de la Meuse, barrage de la Meuse	Matthieu MORIAMEZ (Inrap)	OPD			3
8581	BOVIOLLES - SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN, le Breuil, le Cul de Châtel	Bertrand BONAVENTURE (SUP)	FP	19	GAL	4
8099	BRAS-SUR-MEUSE, rue des Épichés	Laurent VERMARD (Inrap)	OPD			5
8369	BURE, écothèque ANDRA	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD	14	FER	6
8133	BUZY-DARMONT, la Quoie et au Noyer	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD	15-25	PRO-BRO-FER-CON	7
8630	CHAILLON, au Quartier, lotissement communal	Franck GÉRARD (Inrap)	FPREV	20-25	MA-MOD-CON	8
8684	DIEUE-SUR-MEUSE, le rond Poirier	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD			9
8615	DUGNY-SUR-MEUSE, la Falouse	Hervé BEAUDOUIN (AUT)	SD			10
8682	DUGNY-SUR-MEUSE, route communale n° 3	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD			11
8100	DUN-SUR-MEUSE, sous Vaux	Laurent VERMARD (Inrap)	OPD			12
8526	FRESNES-AU-MONT, plein Herbeau-champs	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD			13
9528	JUVIGNY-EN-PERTHOIS, belle Épine et longue Queue, carrière Rocamat	Laurent VERMARD (Inrap)	OPD			14
8606	MARVILLE, rue des prêtres, maison dite Pierret	Justine FRANCK (Inrap)	OPD	20	MA-MOD	15

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8492	MOUZAY, carrière Christiaens	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD			16
8709	NANT-LE-PETIT, cimetière communal	Frédéric ADAM (Inrap)	OPD	20-23	MA-CON	17
8131	PAGNY-SUR-MEUSE, Revoi, carrière NOVACARB	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			18
8632	REVIGNY-SUR-ORNAIN, la Haie Herlin, carrière IMERYS	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD			19
8129	REVIGNY-SUR-ORNAIN, rue de Vautrombois, l'entrée des Varnelles	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD	20-25	MA	20
8654	SAINT-MIHIEL, la Grosse Roche	Hervé BEAUDOUIN (AUT)	SD			21
8368	SPINCOURT, derrière le Mont, maison médicale	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD			22
8631	STENAY, EHPAD Jean Guillot	Rachel BERNARD (Inrap)	OPD	20	CON	23
8274	VAUCOULEURS, zone d'activité de Tusey, station épuration	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD			24
8633	VELAINES, lotissement Les Clairettes	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD			25
8101	VERDUN, avenue Jules-Ferry, projet de maisons ardennaises	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD			26

* : cf. carte de répartition des sites.

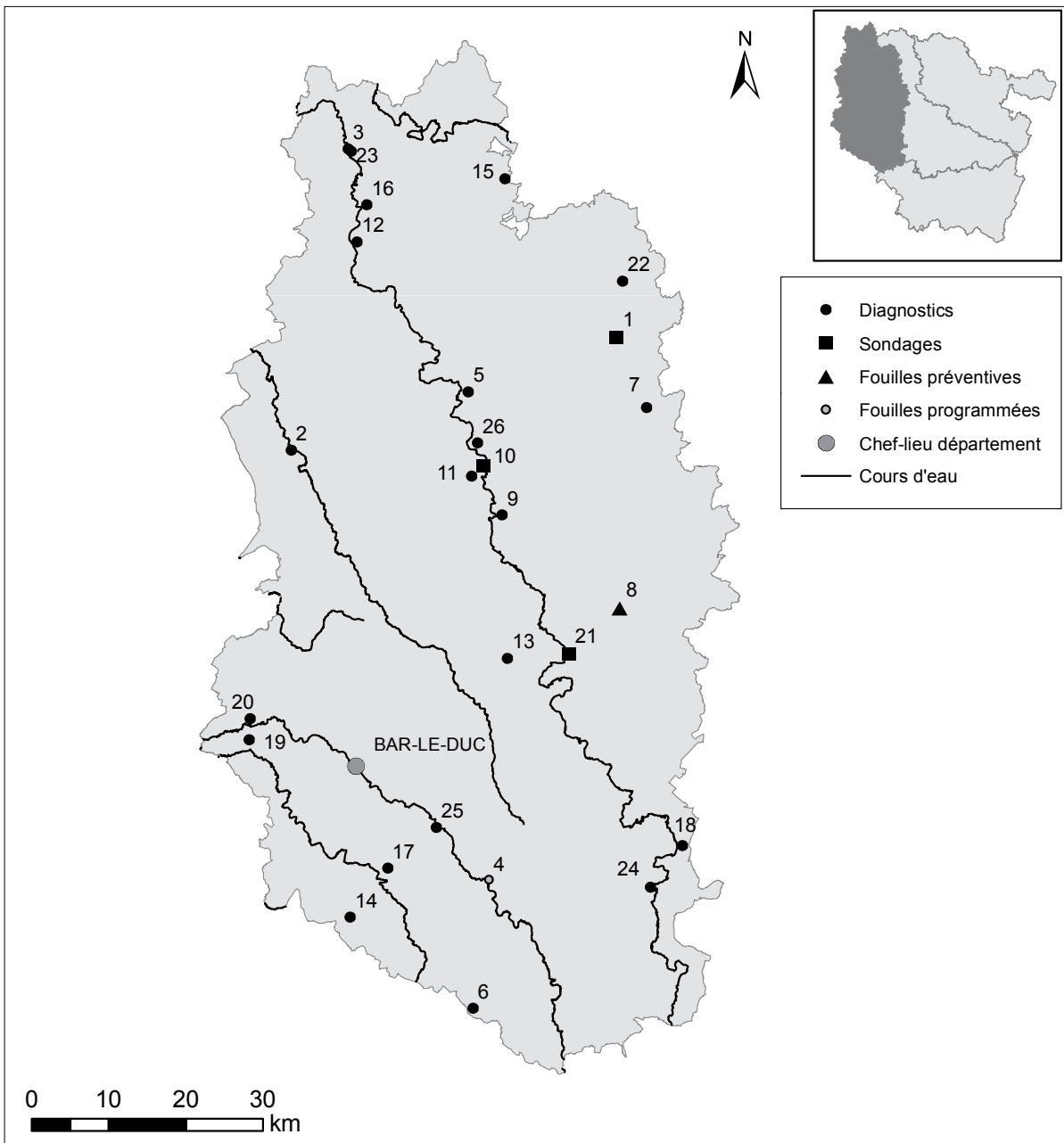
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEUSE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0



MEUSE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

AMEL-SUR-L'ÉTANG

Rue de Montricon

Une partie du territoire communal d'Amel-sur-l'Étang s'inscrit dans le contexte d'occupation de l'agglomération antique de Senon. À ce titre, tous les projets sont soumis à l'avis du service régional de l'Archéologie. En raison de sa situation en périphérie

de la zone sensible, les travaux de terrassement d'une maison, rue de Montricon, d'une surface de 110 m² ont fait l'objet d'une surveillance archéologique, qui a confirmé l'absence de vestige à cet endroit.

Jean-Claude SZTUKA

AUBREVILLE

Vauzel le Meunier

Le territoire de la commune d'Aubreville s'inscrit dans le contexte d'occupation des ateliers de potiers gallo-romains d'Argonne. Sur demande volontaire d'un agriculteur, un diagnostic archéologique a été prescrit

sur un terrain d'une surface de 12 300 m². Suite à des contraintes d'aménagement, ce diagnostic a dû être reporté.

Laurent VERMARD

BELLEVILLE-SUR-MEUSE - SASSEY-SUR-MEUSE - SIVRY-SUR-MEUSE - STENAY

Berges de la Meuse,
barrage de la Meuse

Un diagnostic a été réalisé sur l'emprise du site du barrage de Belleville-sur-Meuse, à proximité immédiate de la Meuse. Aucun des sondages pratiqués n'a présenté de vestige ou de mobilier archéologique. La

sédimentation correspondait aux phénomènes fluviaux classiques de débordement du fleuve et sédimentation afférente.

Matthieu MORIAMEZ

BOVIOLLES - SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN

Le Breuil, le Cul de Châtel

Gallo-romain

Le lieu-dit *le Cul de Breuil* se situe au pied de l'*oppidum* de Boviolles, au débouché d'un vallon sec dont les recherches récentes ont permis d'identifier comme l'un des principaux accès reliant l'agglomération gauloise à la vallée de l'Ornain. Au nord de l'emprise, plusieurs niveaux de colluvionnement ont été mis en évidence sur une puissance de plus de 2 m. Au sud de la fouille, au contraire, la marne de la plaine alluviale apparaît immédiatement sous la terre végétale. Ainsi au sud, les structures archéologiques sont creusées directement dans la marne, tandis qu'au nord elles perforent différents niveaux de colluvions. Par ailleurs, ces structures sont elles-mêmes recouvertes par plusieurs niveaux de colluvions ayant charrié un mobilier abondant mais hétérogène.

Un système de voirie est apparu dans la partie nord du sondage. Cette chaussée est orientée est-ouest, mais l'étroitesse du sondage ne permet pas d'en estimer l'axe précis. Il semble toutefois acquis, d'après sa position et son orientation générale, qu'il s'agit de la chaussée permettant l'accès à l'*oppidum* via la porte occidentale. Plusieurs états de cette voirie ont pu être mis en évidence, mais le temps imparti à la fouille n'a permis d'en explorer que l'état le plus récent. Enfin, plusieurs structures en creux ont été mises en évidence dans l'environnement immédiat de la chaussée, mais il n'est pas encore possible, en l'état, de dire si ces

structures sont liées à un aménagement de la chaussée ou s'il s'agit d'éléments constitutifs de bâtiments situés à proximité.

Dans la partie sud du sondage est apparue une zone caractérisée par un cailloutis, plus ou moins dense, riche en mobilier, et ponctionné de plusieurs zones charbonneuses. Le mobilier est abondant et diversifié : amphores, céramiques, faune, monnaies, rouelles, ainsi que plusieurs restes humains dont un fragment de mandibule d'un jeune adulte. Plusieurs éléments, notamment la faune et la céramique, ont par ailleurs subi l'action du feu. Il est encore délicat de proposer une interprétation définitive à cette zone : si l'on ne peut totalement exclure qu'il s'agisse d'un dépotoir, la richesse du mobilier et la présence d'os humains ne va pas tellement dans ce sens. Bien qu'aucune structure à caractère indiscutablement funéraire n'ait été mise en évidence dans l'emprise de la fouille, la présence de structures funéraires à proximité pourrait être mise en relation avec cette zone d'épandage.

Les autres structures archéologiques sont toutes des structures en creux, notamment dans le secteur sud. Plusieurs trous de poteau ont été identifiés, ainsi que trois autres structures en creux circulaires de format plus important et très riches en mobilier. L'une d'elle correspond à une fosse, tandis que les deux autres,

dont les limites n'ont pas été atteintes, pourraient être identifiées à des puits. Plusieurs de ces structures étaient recouvertes par la zone d'épandage de mobilier. À l'est, une petite fosse contenait un vase en *terra rubra* quasiment complet. À l'ouest enfin, une dernière fosse présente un plan carré, des parois verticales et un fond plat. Elle était comblée par un sédiment très proche de l'encaissant, indiquant probablement un comblement suivant directement le creusement. Au fond de cette fosse était déposé un poignard quasiment complet.

Le mobilier récolté est très abondant en regard de la superficie de la fouille (350 m²). Outre la céramique et la faune, on comptabilise une trentaine de monnaies (essentiellement des potins et des bronzes frappés), plusieurs outils complets (deux couteaux et une hache), de la vaisselle métallique (un poucier de passoire), ainsi qu'un important corpus de *militaria* (essentiellement des clous de chaussure, mais

également un poignard et un talon de lance). La céramique indique une chronologie très resserrée sur les premières décennies de la période augustéenne. Il s'agit donc des structures archéologiques les plus précoces mises au jour à l'extérieur de l'enceinte de l'*oppidum*, auquel elles succèdent immédiatement. Ainsi, malgré les incertitudes concernant la nature de ce site, il n'en constitue pas moins un secteur clé pour la compréhension des modalités du passage entre l'*oppidum* et l'agglomération romaine.

La reprise de la fouille en 2011 a deux objectifs : d'une part, terminer la fouille des structures laissées en suspens (les puits et les niveaux de voirie successifs) et, d'autre part, élargir l'exploration de la voirie et de la zone d'épandage afin d'en appréhender plus précisément la nature et l'orientation.

Bertrand BONAVENTURE

BRAS-SUR-MEUSE

Rue des Épichés

La construction de deux pavillons à Bras-sur-Meuse, rue des Epichées, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 3 500m².

Trois rangées en quinconce, constituées de quatre sondages chacune, ont été réalisées, d'orientation est-ouest. Aucun vestige archéologique n'a été découvert lors de ce diagnostic.

Laurent VERMARD

BURE

Écothèque ANDRA

Âge du Fer

L'agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) a effectué une demande volontaire de diagnostic archéologique anticipée pour un projet d'aménagement situé à proximité de son laboratoire souterrain, sur la commune de Bure. Il s'agit d'un projet d'écothèque, installée au lieu-dit *le Bindeuil*, sur une emprise totale de plus de 30 000 m².

Sur l'ensemble de la surface ont été ouvertes 112 fenêtres de sondage, pour un taux de 7 % du terrain. Aucune structure archéologique n'a été mise au jour ; néanmoins, les colluvions anciennes ont livré des fragments de faune ainsi que plusieurs petits tessons de céramique commune qui évoquent la Protohistoire récente (âges du Fer).

Virgile RACHET

BUZY-DARMONT

La Quoie et au Noyer

Protohistoire - Âge
du Bronze - Âge du
Fer - Contemporain

Suite à une demande de permis de travaux à Darmont, sur la commune de Buzy-Darmont, le service régional de l'Archéologie a prescrit une opération de diagnostic archéologique. Les deux bourgs, réunis en une seule commune en 1972, se développent sur la rive gauche de l'Orne, affluent de la Moselle, et à 7 km au sud-est d'Étain. Le projet se trouve à 100 m à l'ouest de Darmont et à environ 1 km du cours actuel de l'Orne. L'emprise totale du futur aménagement s'élève à 49 000 m². Une partie des terrains concernés étant déjà occupée par des hangars et autres aménagements agricoles, l'évaluation archéologique a touché environ 26 200 m². Les parcelles sondées présentent un léger pendage nord-sud avec, en limite est, un micro-vallon aujourd'hui comblé et drainé jusqu'à une importante pièce d'eau aménagée au sud. Le secteur accessible concerne des champs cultivés et des prairies. Cette opération a mis en évidence un important réseau de tranchées et autres bouleversements en rapport avec le conflit de 1914-1918. Les tranchées forment une ligne irrégulière qui domine, au nord de l'emprise, la vallée de l'Orne. Le village de Darmont a été occupé par les allemands dès le début des hostilités et le restera jusqu'à la fin des combats mais le comblement des creusements n'a pas

livré de matériel permettant d'affiner la chronologie de ces installations.

Deux autres concentrations de structures en creux ont ensuite été appréhendées plus au sud. Tout d'abord, un groupe de trois grosses fosses d'installation de poteaux ayant livré de nombreux éclats de chaille, dont certains présentent des traces de taille, et un fragment de céramique attribué à une phase indéterminée de la Protohistoire. Ensuite, une zone plus vaste regroupant deux alignements parallèles de poteaux orientés nord-ouest/sud-est et deux fossés linéaires a été mise au jour. Le caractère lacunaire du mobilier archéologique découvert (deux fragments de céramique dans le comblement des fossés) ne permet pas de rattacher cette installation à une occupation chronologique précise. En revanche, des comparaisons régionales permettent d'interpréter le groupe de poteaux relevé comme dessinant des unités d'habitat dont le plan est caractéristique de l'âge du Bronze final ou, éventuellement, du Hallstatt ancien. Au vu des résultats archéologiques, l'agriculteur a modifié l'emplacement de son projet permettant la sauvegarde du site.

Lonny BOURADA

CHAILLON

Aux Quartiers, lotissement communal

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Cette opération de fouille, d'une superficie de 2 800 m², a permis de mettre au jour un habitat occupé entre le X^e et le XV^e s., un centre de production de céramique en fonction entre le X^e et le XII^e s. ainsi que plusieurs vestiges relatifs à la Grande Guerre.

Dès le X^e s., le site s'organise le long de l'actuelle route stratégique n° 3. Ce sont sept bâtiments à poteaux plantés dans le sol qui ont été mis au jour dans l'emprise de la fouille. Ils s'organisent, tantôt perpendiculairement, tantôt parallèlement, à la chaussée selon un rythme saccadé. Une seule cabane excavée et plusieurs silos enterrés ont également été mis au jour en périphérie des bâtiments. À l'arrière de cette zone d'habitat se développe une zone

artisanale axée sur la production de céramique. Deux unités de production constituées de trois fours ont été étudiées. L'étude céramologique, basée sur près de 50 000 restes, a permis de mettre en évidence la production d'au moins quatre à cinq formes majoritairement confectionnées en pâte fine grise : des pots, des pots à col haut, des cruches et des jattes/poêles.

À partir du XIII^e s., les unités de production sont abandonnées et l'habitat subit de profonds bouleversements, notamment en matière d'organisation de l'habitat et d'architecture. Les bâtiments à poteaux plantés dans le sol font désormais place à un habitat resserré constitué d'au



CHAILLON,
aux Quartiers, lotissement communal
Sépulture de cheval
(cliché : Inrap)

moins trois édifices en pan de bois sur solins de pierres. Deux grandes maisons profondes encadrent un bâtiment plus petit pourvu d'une tour d'angle en façade. À l'arrière, se développe une cour à laquelle on accède par deux petites venelles perpendiculaires à la rue principale. Chaque bâtiment est constitué d'une enfilade de pièces indépendantes, toutes ou presque équipées de cheminées et agrémentées de sols construits ne laissant peu ou pas de place au stockage des récoltes, au parcage des animaux et au rangement du matériel agricole. Ici, à l'inverse des maisons lorraines traditionnelles, regroupant sous un même toit les hommes, les animaux et les récoltes, chaque bâtiment semble regrouper plusieurs familles vivant chacune dans une vaste pièce pourvue d'un foyer : le feu. Si les fours de potiers sont totalement abandonnés, il est pour l'heure impossible de statuer sur l'arrêt total de la production de céramique ou sur une recentralisation de cette activité dans un autre secteur du village sur un schéma de réorganisation sociale et spatial.

Les études carpologiques et faunistiques confirment l'orientation économique de la population qui, dès

le X^e s., ne semble pas orienter son activité vers l'agriculture ou l'élevage professionnel mais bel et bien vers une production autarcique minimale laissant plus de place à une activité artisanale et commerciale. Le site est définitivement abandonné aux horizons du XV^e s.

Alors qu'éclate la première Guerre Mondiale, en 1914, Chaillon se retrouve dans la zone militaire de la 6^e division d'infanterie du III^e corps d'armée bavarois commandé par le général Von Baron Gebstattel qui a pour mission de prendre le contrôle du fort du *camp des Romains* à Saint-Mihiel. Si les combats se concentrent à quelques kilomètres au nord et à l'ouest, Chaillon sera, dès septembre 1914, le lieu de stationnement de plusieurs unités allemandes dont la 3^e compagnie sanitaire bavaroise qui, dès le 23 septembre, y installera un hôpital de campagne : le Feldlazarett 8. C'est dans ce contexte historique qu'ont été mis au jour, sur les vestiges médiévaux, les sépultures d'au moins cinq chevaux de trait et un trou d'obus comblé de matériel militaire ayant appartenu à l'armée allemande.

Franck GÉRARD

DIEUE-SUR-MEUSE

Le rond Poirier

Le diagnostic réalisé rue de la Barauderie, au lieu-dit *le rond Poirier*, à Dieue-sur-Meuse, sur une surface de

2 998 m² n'a révélé aucun indice archéologique.

Sabine BACCEGA

DUGNY-SUR-MEUSE

La Falouse

Voir notice *infra*, p. 313.

Hervé BEAUDOUIN

DUGNY-SUR-MEUSE

Route communale n° 3

Le diagnostic réalisé route de Landrecourt, à Dugny-sur-Meuse, sur une surface de 3 131 m², n'a révélé

aucun indice archéologique.

Sabine BACCEGA

DUN-SUR-MEUSE

Sous Vaux

Le projet de construction d'un lotissement à Dun-sur-Meuse, au lieu-dit *sous Vaux*, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 16 146 m². Malgré l'absence d'éléments structurés dans ce diagnostic, l'étude géoarchéologique nous renseigne sur la mise en place du paysage, mais également sur la présence d'une occupation protohistorique

puis antique à proximité immédiate vers le nord et ou l'est. L'importante sédimentation de type colluviale et la stratigraphie non inversée pour la Protohistoire et l'Antiquité semblent attester une modification de l'occupation du sol durant ces périodes (déforestation, installation d'un habitat, mise en culture).

Laurent VERMARD

FRESNES-AU-MONT

Plein Herbeauchamps

Le diagnostic archéologique réalisé en amont d'un projet de lotissement de 7 500 m², sur la commune de Fresnes-au-Mont, n'a livré aucun indice archéologique. Ce projet concerne des terrains qui se développent sur

le versant nord de la vallée du Rehaut. Le calcaire qui constitue le substrat est apparu directement sous le niveau de terre végétale.

Lonny BOURADA

JUVIGNY-EN-PERTHOIS

Belle Épine et longue Queue,
carrière Rocamat

Le projet d'extension d'une carrière de pierre à ciel ouvert, sur une surface d'un peu plus de 35 000 m², à Juvigny-en-Perthois, aux lieux-dits *belle Épine* et *longue Queue*, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Ce dernier n'a pas permis de mettre en

évidence la présence de structure archéologique. Du point de vue géologique, la partie orientale présente un dense niveau d'huîtres (*Exogyra Couloni*) de l'Hauterivien.

Laurent VERMARD

Moyen Âge - Moderne

MARVILLE

Rue des prêtres, maison dite Pierret

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée rue des Prêtres, à Marville, préalablement à la construction d'une maison d'habitation (300 m²). Les sondages et l'étude des vestiges ont permis de mettre en valeur l'existence de deux bâtiments dont certains vestiges sont attribuables aux XIII^e et XIV^e s.

De plus, il a été possible de constater que la « maison Pierret » a été édifiée, d'après l'inscription gravée sur le linteau de la porte d'entrée, en 1603. Elle a été agrandie au XVIII^e s. pour répondre aux besoins d'une exploitation agricole.

Le diagnostic archéologique a mis en évidence que cette maison est bien plus ancienne, en effet des éléments architecturaux sont attribuables aux XIII^e et XIV^e s. Les fondations d'un autre bâtiment, vraisemblablement de même période, n'ont pas été détruites par la construction de l'annexe agricole. Nous sommes donc en présence de deux édifices témoignant de la première grande période de développement économique et politique de la cité marvilloise, l'un d'eux se verra pour partie remanié aux XVI^e-XVII^e s. (période la plus faste) mais conservera sa vocation d'habitation ; l'autre sera en partie reconstruite et sa destination sera modifiée.

Justine FRANCK

MOUZAY

Carrière Christiaens

Le diagnostic, réalisé sur une surface de 34 265 m² en amont de l'extension d'exploitation de la sablière

Christiaens, n'a pas révélé de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

NANT-LE-PETIT

Cimetière communal

Moyen Âge - Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la commune de Nant-le-Petit, préalablement aux travaux de réfection du mur d'enceinte de l'ancien cimetière communal. Cette opération a permis d'observer la présence de nombreuses sépultures primaires encore en place sous un remblai récent.

Deux petits sondages ont été ouverts en retrait du mur d'enceinte, à l'intérieur de ce qui fut un cimetière.

Le niveau funéraire apparaît à 1,50 m de profondeur, sous la surface actuelle du sol. Il présente une densité importante de structures mais peu de recoupement. Si le comblement des sépultures a livré quelques artefacts datables de la fin du Moyen Âge, le mobilier associé aux squelettes est, quant à lui, attribuable à la période contemporaine.

Frédéric ADAM

PAGNY-SUR-MEUSE

Revoi, carrière NOVACARB

L'extension d'une carrière d'exploitation de calcaire, sur 42 170 m², a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dans un secteur ayant fourni de

nombreux indices d'occupation protohistorique. Les sondages se sont révélés négatifs.

Rémy JUDE

REVIGNY-SUR-ORNAIN

La Haie Herlin, carrière IMERYS

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface 8 900 m² en amont de l'extension d'une carrière d'extraction d'argile, sur la commune de Revigny-

sur-Ornain. Ce dernier n'a pas révélé de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

REVIGNY-SUR-ORNAIN

Rue de Vautrombois,
l'entrée des Varnelles

Moyen Âge

Dans le cadre d'une demande de permis de lotir sur la commune de Revigny-sur-Ornain, le service régional de l'Archéologie a prescrit une opération de diagnostic archéologique sur les 10 000 m² du projet. Cette opération a permis d'appréhender une occupation structurée du bas Moyen Âge sur la totalité de l'emprise du projet. Elle a été perçue au travers de nombreux trous de poteau, fosses et fonds de cabane. Cet ensemble de structures s'inscrit au sein d'une zone d'anciens chenaux liés au cours de l'Ornain et comblés par des

sédiments noirs très organiques, incluant d'importants rejets de faune et, dans une moindre mesure, de céramique et loupes de forge. Ces vestiges témoignent peut-être de la présence d'activités artisanales qui se développent aux abords d'un réseau de chenaux encore en eau. Au vu des résultats archéologiques, le service régional de l'Archéologie a prescrit une fouille préventive préalable à l'aménagement du terrain à lotir.

Lonny BOURADA

SAINT-MIHIEL

La Grosse Roche

Voir notice *infra*, p. 313.

Hervé BEAUDOUIN

SPINCOURT

Derrière le Mont, maison médicale

Le diagnostic, réalisé au lieu-dit *derrière le Mont*, à Spincourt, sur une surface 36 541 m², n'a pas révélé de

vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

STENAY

EHPAD Jean Guillot

Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur l'emprise du projet de restructuration de la maison de retraite Jean Guillot à Stenay.

À une profondeur moyenne de 2,50 m, les couches traversées étaient constituées de remblais. Elles ont livré du mobilier attribuable aux XIX^e-XX^e s. (céramique,

faune, métal, verre, coquilles d'huître, terre cuite architecturale, bois).

Le sondage 1 a livré une tranchée vierge de mobilier, dont le niveau d'apparition correspond à une cote de - 1,40 m (réseau ancien ?). Orientée nord-sud, cette dernière était toujours perceptible à - 2,40 m sans que le fond n'ait été atteint.

Le sondage 2 a livré une fosse-dépotoir contenant quantité de mobilier de l'Époque contemporaine (porcelaine, verre, terre cuite architecturale et métal)

- (largeur : 1 m ; longueur : 1,40 m). Son niveau d'apparition correspond à une cote de - 1,60 m.

Bien que située hors les murs du centre ancien de Stenay, la parcelle jouxte la rue Basse des Remparts où le tracé du rempart médiéval est toujours visible. L'accumulation massive de couches rapportées à cet endroit évoque sans doute l'action de combler une dépression (fossés du rempart ?) ou encore d'assainir une zone potentiellement marécageuse à proximité du lit de la Meuse.

Rachel BERNARD

VAUCOULEURS

Zone d'activité de Tusey,
station épuration

Le diagnostic, réalisé au lieu-dit *les Grèves*, à Vaucouleurs, sur une surface 2 291 m² n'a pas révélé

de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

VELAINES

Lotissement Les Clairettes

Les 34 sondages, réalisés sur les 14 809 m² qui constituent l'emprise d'un projet de lotissement sur la commune de Velaines, n'ont pas livré d'indice archéologique. Les ouvertures réalisées au sein de huit tranchées discontinues orientées est-ouest ont

révélé des stratigraphies caractéristiques d'un contexte de terrasse alluviale. Les séquences observées témoignent des variations de dynamique fluviale du cours de l'Ornain.

Lonny BOURADA

VERDUN

Avenue Jules-Ferry,
projet de maisons ardennaises

Verdun est une agglomération qui apparaît au III^e s. de n. è. dans l'*Itinéraire d'Antonin* sous la forme de *Virodorum*. Un projet de création d'un lotissement de 22 786 m² au sud-est de la ville, à l'extérieur du système défensif moderne, a justifié la réalisation d'un diagnostic archéologique. 69 sondages ont pu être réalisés sur l'emprise du futur aménagement. Le substrat est composé de galets et limons sablo-argileux rouges qui

constituent l'ancienne terrasse alluviale de la Meuse.

Aucune occupation structurée n'a été mise au jour. On peut toutefois signaler la présence probable d'un ancien talweg dans la partie médiane du site. Il a été perçu au travers d'une série de sondages formant une bande nord-sud d'environ 20 m de large.

Lonny BOURADA

MOSELLE**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau des opérations autorisées****2 0 1 0**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8459	ARGANCY, Rugy, rue des Pensées, lotissement Les Prairies	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			1
8286	AUDUN-LE-TICHE, Breiterweg, Cabucière, avenue Paul Roef	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD			2
8651	BASSE-RENTGEN, haute-Rentgen, Schmitt	Sylvie THOMAS (Inrap)	OPD			3
8278	BASSING, la Tête d'Or, le Calvaire, LGV-Est européenne, phase 2, trace, site 13	Laurent THOMASHAUSEN (Inrap)	FPREV	12-13-15-20-25-26	NEO-FER-GAL-HMA	4
8102	BÉCHY, rue Charles de Gaulle, lotissement Les Coteaux de Béchy	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	20	CON	5
8523	BELLES-FORÊTS - HAUT-CLOCHER - LOUDREFING, Kalestroos, forêt de Fénétrange, le fort Buisson, Lohwald, LGV-Est européenne, phase 2, trace, mardelles L3-B11-B41-B49-H2-H7-H8	Thierry KLAG (Inrap)	FPREV	20-25-26	GAL-HMA-MA-MOD-CON	6
8646	BELLES-FORÊTS, Angviller-lès-Bisping, près du Bois, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt Guintoli	Sébastien VILLER (Inrap)	OPD	20	MA-MOD	7
8583	BELLES-FORÊTS, le Haut de Chauffour, LGV-Est européenne, phase 2, trace, zone de dépôt	Énora BILLAUDEAU (Inrap)	FPREV	3-4-10-11-13-20	PAL-MES-NEO-BRO-GAL	8
8728	BÉZANGE-LA-PETITE, la Croix Mangin	Sylvie COCQUERELLE (Inrap)	OPD	20	CON	9
8596	BLIESBRUCK, ancienne église	Vianney RASSART (COL)	SD	23	MA-MOD-CON	10
8560	BLIESBRUCK, centre public de l'agglomération secondaire de Bliesbruck-Reinheim, Steinfeldler	Jean-Paul PETIT (COL)	FP	19-27	GAL	11
8520	CHÉNOIS - LUCY, la Crouyotte, Stat, LGV-Est européenne, phase 2, trace, site 17	Franck GÉRARD (Inrap)	FPREV	20-25	MA	12
8486	CUTTING, les Grandes Rayes, LGV-Est européenne, phase 2, trace, site 14	Michiel GAZENBEEK (Inrap)	FPREV	14-15-20-15-27	BRO-GAL-HMA	13
8462	DISTROFF - METZERVISSE - STUCKANGE, R.D. 918, déviation de Stuckange	Vianney RASSART (COL)	OPD	14-20	PRO-GAL	14

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8176	DOLVING, Rotlueck, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD			15
8507	FAMECK, avenue François Mitterrand	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			16
8528	FLORANGE, la Grande Fin	Antoine MAMIE (AUT)	FPREV	12-14-20	NEO-FER-GAL	17
8622	FLORANGE, rue d'Uckange	Patrice PERNOT (Inrap)	OPD	20	CON	18
8461	FLORANGE, ZAC Sainte-Agathe, rue René Descartes	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			19
8713	GOIN, lotissement Le Clos du Château, tranches 1 et 2	Matthieu MORIAMEZ (Inrap)	OPD	24	MA-MOD	20
8688	HAMBACH - WILLERWALD, ZAC Européole 2, phase 1	Philippe KLAG (Inrap)	OPD	15-20	FER-GAL-MOD	21
8419	HAUCONCOURT, Houcheterre, sites 2 et 3	Justine FRANCK (Inrap)	FPREV	14-15-20	FER-GAL	22
8673	HAUT-CLOCHER, Esterbach, erste Wisslermatt, LGV-Est européenne, phase 2, trace, site 22	Rémy JUDE (INARP)	FPREV	20-25-27	GAL-HMA	23
8603	HETTANGE-GRANDE, rue de la Fontaine	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			24
8585	HETTANGE-GRANDE, rue Victor Hugo	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	11	NEO	25
8613	HILBESHEIM, Bergholz, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD			26
8716	HILBESHEIM, Erstdell, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt Guintoli	Sylvie COCQUERELLE (Inrap)	OPD			27
8645	HILBESHEIM, Oberstdell, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt Guintoli	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD	25	CON	28
8712	HULTEHOUSE, Gewand	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			29
8203	KÉDANGE-SUR-CANNER, Paffenbaum	Vianney RASSART (COL)	OPD	14-15-20	BRO-FER-GAL	30
8619	KNUTANGE, rue de Lorraine	Sylvie THOMAS (Inrap)	OPD			31
8103	KOENIGSMACKER, la Cité des Officiers, lotissement La Forêt	Justine FRANCK (Inrap)	OPD	14-15-20	FER-GAL	32
8650	LAMBACH - LEMBERG, Lœchersbach	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	20-25	MOD-CON	33
8199	LEY, le Grand Meix	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	14-15	PRO-BRO-FER	34
8261	LORQUIN - XOUAXANGE, la Forge, carrière Barlot, tranche 2010	Rémy JUDE (INARP)	OPD	20	GAL-MOD	35
8584	LOUDREFING, tranchée de Rohrbach, Kalestross, LGV-Est européenne, phase 2, trace, site 21	Nadège RAMEL (Inrap)	FPREV	20-22	GAL	36

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8665	LUCY, les Francs Alophes, zone 1000, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Nicolas MEYER (Inrap)	FPREV	20-25	FER-GAL	37
8399	MAIZIÈRES-LÈS-METZ, impasse du Moulin	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			38
7553	MAIZIÈRES-LÈS-METZ, la Petite Barche, lotissement La Petite Barche	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			39
8287	MARANGE-SILVANGE, la Petite Fin, lotissement Seille-Andennes, tranche 1	Sébastien VILLER (Inrap)	OPD	15	FER-MOD-CON	40
8670	MARANGE-SILVANGE, la Petite Fin, lotissement Seille-Andennes, tranche 1	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	FPREV	11-12-13-15-20-27	NEO-BRO-FER-GAL	41
8624	MARIEULLES, terre en Vigne	Gaël BRKOJEWITSCH (COL)	OPD	14-15	FER	42
8288	MARLY, Blory, ancien stade Jeanne d'Arc	Gaël BRKOJEWITSCH (COL)	OPD	20	GAL-CON	43
8666	MARLY, la Corvée Norroy, ZAC Paul Joly	Rénata DUPOND (COL)	OPD	20	HMA	44
8639	MARLY, la Pièce des Vingt-Deux Jours, 74 rue Costes et Bellonte	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	12-20	NEO-GAL	45
8107	MARLY, la Pièce des Vingt-Deux Jours, 74 rue Costes et Bellonte	Pierre THION (SDA)	SD	20	GAL	45
8108	MARLY, sur le Chemin de Grosyeux, les Édennes de Colmel, aire d'accueil des Gens du Voyage	Gaël BRKOJEWITSCH (COL)	OPD	12	NEO	46
8638	MARLY, sur le Chemin de Grosyeux, les Édennes de Colmel, aire d'accueil des Gens du Voyage	Élise MAIRE (COL)	FPREV	12-14-15	NEO-BRO	46
8573	MARSAL, la Digue, le fort d'Orléans, briquetage de la Seille	Laurent OLIVIER (MUS)	FP	14-25	FER	47
8664	MARSAL, le Pont des Porcs, station d'épuration	Dimitri MATHIOT (COL)	OPD			48
8700	METZ, 1 rue Charles le Payen, 7 rue Chabot Didon	Gaël BRKOJEWITSCH (COL)	OPD	19	GAL	49
8649	METZ, 2 place Jeanne-d'Arc	Ivan FERRARESSO (Inrap)	OPD	19	MA-MOD-CON	50
8685	METZ, 8-10 rue du Palais	Jean-Denis LAFFITE (Inrap)	OPD	19	MA-MOD-CON	51
8255	METZ, 9 rue Mazarin	Matthieu MORIAMEZ (Inrap)	OPD	19-22	GAL	52
8621	METZ, 15 rue Bossuet	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			53
8686	METZ, 16bis-18 place Saint-Jacques	Ivan FERRARESSO (Inrap)	OPD	19	MA-MOD-CON	54
8328	METZ, avenue André Malraux, rue Pierre Mendès-France, ZAC Quartier de l'Amphithéâtre, zone 8, tranche 2	Gaël BRKOJEWITSCH (COL)	OPD			55
8527	METZ, Devant-les-Ponts, chemin de la Corvée, rue de la Folie, ZAC du Sansonnet, tranches 1 et 2	Gaël BRKOJEWITSCH (COL)	OPD	14-15-16-20-23	BRO-FER-GAL-CON	56

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8677	METZ, entre la Place Camille Hocquard et la R.N. 233, avenue de la Seille	Gaël BRKOJEWITSCH (COL)	OPD	25	MOD	57
8273	METZ, rue aux Arènes, ZAC Quartier de l'Amphithéâtre, tranche 3, zone 4	Christian DREIER (COL)	FPREV	19-25-27	GAL-HMA-MOD-CON	58
8625	METZ, rue aux Arènes, ZAC Quartier de l'Amphithéâtre, zone 10	Gaël BRKOJEWITSCH (COL)	OPD	19	GAL	59
8698	METZ, rue des Intendants Joseph et Ernest Joba, rue de Méric, réseau Mettis, centre de maintenance, tranche 1	Élise MAIRE (COL)	OPD	16-20	BRO-FER-GAL	60
8714	METZERVISSE, Bichel, zone communautaire d'équipements publics et d'activités, tranche 2	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			61
8626	MITTELBRONN - PHALSBOURG, Jacquemar, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt Guintoli	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD			62
8715	MONTIGNY-LÈS-METZ, rue de l'étang de la Grange, lycée des Métiers du BTP	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD			63
8587	NEUFCHÉF, bois des Poules, lotissement Le Prés Village	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD			64
8200	PÉVANGE, Néring, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			65
8627	PHALSBOURG, Marsfeld, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt Guintoli	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD			66
8710	RANGUEVAUX, lotissement communal de la Cueillotte	Sylvie THOMAS (Inrap)	OPD			67
8724	RÉDANGE - THIL - TIERCELET, liaison Belval - A 30	Nadège RAMEL (Inrap)	OPD			68
8258	RICHEMONT, devant le Pont	Justine FRANCK (Inrap)	OPD			69
8602	SAINT-AVOLD, Dourd'hal, lotissement Les Cerises	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			70
8725	SAINT-JULIEN-LÈS-METZ, les Loges, lotissement Les Coteaux de Saint-Julien	Émilie FIABANE (Inrap)	OPD			71
8620	SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES, devant Champelle, haute Choux, ZAC Champelle	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD	14-15-25	PRO-CON	72
8373	SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES, le Breuil, Ferré, Tressauville, lotissement Le Breuil, tranche 1, phase 2	Patrice PERNOT (Inrap)	FPREV	20-23-27	GAL-HMA-MA	73
8648	SILLÉGNY, lotissement Le Grand Châle	Carole LAFOSSE (Inrap)	OPD	15-20-25	PRO-GAL-CON	74
9318	TARQUIMPOL, le village	Joachim HENNING (SUP)	SD	19	GAL	75
8586	THIONVILLE, rue des Frères	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD	25	CON	76
8604	THIONVILLE, Veymerange, grosse Henzel	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	20	GAL	77
8572	TINCRY, le haut du Mont	Volker HEYD (SUP)	FP			78

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8667	TRÉMERY, le Breuil, Retienne, lotissement Le Breuil, phase 1	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	11-12-13-14-15-20-25	NEO-BRO-FER-GAL-HMA-MA	79
8263	VIC-SUR-SEILLE, rue des Tanneurs	Jean-Denis LAFFITE (Inrap)	OPD	19	MOD-CON	80
8303	VITRY-SUR-ORNE, Vallange	Stéphanie GUILLOTIN (AUT)	FPREV	23	HMA	81
8508	VOLSTROFF, les Peupliers, lotissement Les Résidences de Volstroff, tranche 3	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			82
8647	VRY, rue de l'Église, lotissement Le Clos des Vignes, tranche 3	Justine FRANCK (Inrap)	OPD			83
8279	WOIPPY, pièce devant la Maison, fort Gambetta, parking relais Mettis	Élise MAIRE (COL)	OPD	15-25-27	PRO-GAL-MOD	84
8727	WOIPPY, rue du Fort Gambetta	Rachel BERNARD (Inrap)	OPD	25	MOD-CON	85
8617	WOUSTVILLER, rue de Nancy	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			86
8284	YUTZ, avenue de la Fusion, auf grossigem Weg, Treischen, ZAC Olympe 2	Justine FRANCK (Inrap)	OPD	15-20	FER-GAL	87
8669	YUTZ, avenue de la Fusion, auf grossigem Weg, Treischen, ZAC Olympe 2	Justine FRANCK (Inrap)	FPREV	14-15-18	FER	88
8711	YUTZ, Pentengässel, in den Bungärten, am Bach, ZAC Cormontaigne, le Triangle	Jean-Marie BLAISING (Inrap)	OPD	20-23-27	GAL-HMA-MA-MOD-CON	89
8104	YUTZ, route de Kuntzig, lotissement Le Clos de Cybèle	Justine FRANCK (Inrap)	OPD			90
8106	YUTZ, rue de Poitiers	Justine FRANCK (Inrap)	OPD			91

* : cf. carte de répartition des sites.

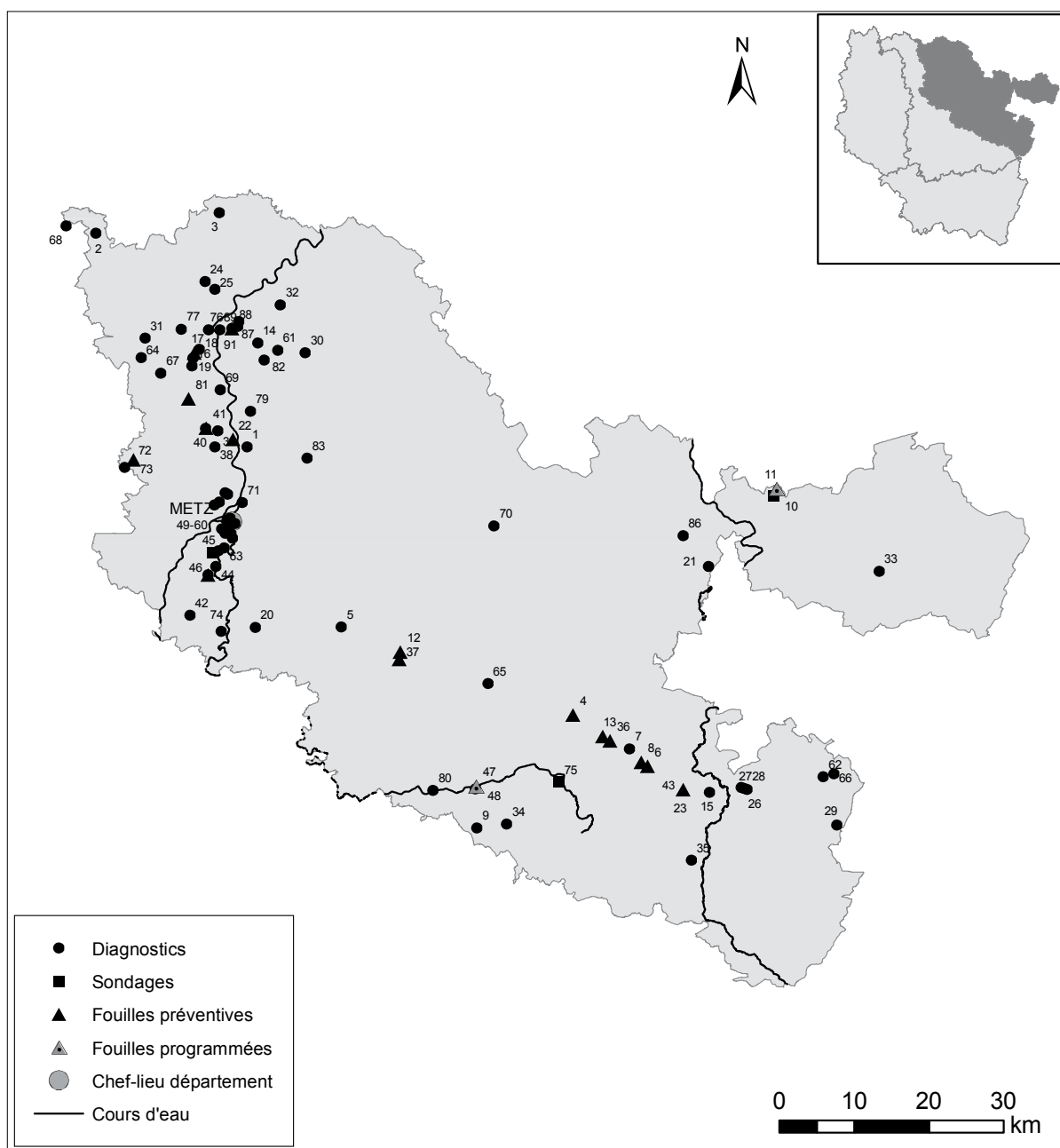
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0



MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

ARGANCY

Rugy, rue des Pensées,
lotissement Les Prairies

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion d'un projet d'aménagement d'un lotissement

au lieu-dit *les Prairies*, couvrant une superficie de 30 850 m². L'opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

AUDUN-LE-TICHE

Breiterweg, Cabucière,
avenue Paul Roef

Préalablement à l'aménagement d'une salle de sport, un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Audun-le-Tiche, avenue Paul Roef, sur une surface

de 8 641 m². Aucun vestige archéologique structuré n'a été reconnu dans l'emprise diagnostiquée.

Marie-Pierre PETITDIDIER

BASSE-RENTGEN

Haute-Rentgen, Schmitt

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable au projet de création d'un lotissement, a été prescrit sur une surface de 27 079 m². Les sondages n'ont livré

aucun indice de site archéologique.

Sylvie THOMAS

BÉCHY

Rue Charles de Gaulle, lotissement
Les Coteaux de Béchy

Contemporain

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de l'aménagement du lotissement Les Coteaux de Béchy, couvrant une superficie de 30 850 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées. Cette opération s'est révélée négative, seule une

base de tir de mortier allemand de la seconde Guerre Mondiale ayant été retrouvée dans un sondage situé au nord-est du projet.

Gilles MANGIN

BÉZANGE-LA-PETITE

La Croix Mangin

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur une superficie de 145 000 m². À cette occasion, un total de 193 tranchées a été réalisé sans qu'aucune ait révélé de structure archéologique. Le niveau de limon présent à certains endroits n'était pas anthropisé. A juste été observée la présence de rares tessons modernes et d'une fosse dépotoir contemporaine. Il est malgré tout

à signaler la présence de vestiges liés à la première Guerre Mondiale (un obus de mortier), mais aussi à la seconde (quelques trous de bombes avec éclats de fer). Les conditions climatiques n'ont pas permis de faire un peu de prospection pédestre sur les terrains environnants.

Sylvie COCQUERELLE

BLIESBRUCK

Ancienne église

Moyen-Âge - Moderne -
Contemporain

Le premier sondage réalisé sur l'emplacement de l'ancienne église de Bliesbruck s'est attaché à explorer les constructions successives de l'édifice repéré par prospections géophysiques. La fouille a permis de mettre en évidence au moins deux édifices dont le plan le plus récent est connu par quelques clichés pour l'église détruite en 1944 et de manière succincte par des sources écrites pour l'édifice antérieur.

Une fenêtre de 36 m² a été ouverte à l'emplacement même des deux églises dans le but de comprendre leur aménagement et leur organisation spatiale avec l'*atrium* et le cimetière paroissial.

Si l'on sait, grâce aux sources historiques, la date de construction et de destruction de l'église du XVIII^e s., on ne connaît pas la date de construction de l'église primitive. Le sondage archéologique a mis en évidence plusieurs murs qui correspondent aux différentes constructions et reconstructions des deux églises. Le mur septentrional de l'église du XVIII^e s. a été retrouvé et suit parfaitement le plan cadastral de 1871. Cependant, ce mur semble avoir pour fondation un soubassement plus ancien. Cet aménagement n'a pas encore été parfaitement compris et la suite de la fouille apportera sans doute des réponses complémentaires.

Le sondage a également permis la découverte du mur septentrional de l'église détruite en 1772. Des aménagements liés à cette église apportent quelques renseignements sur l'édifice notamment la présence d'enduits peints, de vitraux du XVII^e s. Cependant, d'autres constructions sont à mettre en relation avec l'édifice détruit en 1772 notamment d'autres fondations et murs qui restent pour l'heure difficilement interprétables. La mise au jour de cercueils en bois, parfaitement conservés, permet d'affirmer que le potentiel archéologique est très important. De plus, les résultats concernant les études funéraires soulignent aussi le bon état de conservation des ossements. Des

études complémentaires apporteront de nombreux renseignements sur les coutumes funéraires ainsi qu'une meilleure connaissance du monde des vivants.

L'ensemble des données issues de cette première campagne a permis de prendre conscience des possibilités scientifiques qui s'offrent pour affiner l'étude historique de Bliesbruck et d'en comprendre son développement historio-géographique. La finalité de cette opération est de comprendre le développement spatial de Bliesbruck du Bas-Empire au Moyen Âge.

Vianney RASSART

Gallo-romain

BLIESBRUCK

Centre public de l'agglomération
secondaire de Bliesbruck-Reinheim,
Steinfelder

L'objet du programme tri-annuel de fouilles mis en place est l'identification de la fonction des bâtiments révélés par prospections géophysiques et aériennes au centre de l'agglomération secondaire de Bliesbruck. La campagne 2010 a porté sur trois bâtiments.

Le bâtiment à plan en hémicycle occupe le centre de l'espace situé entre les thermes et la voie principale de l'agglomération. Les fouilles de 2008 et 2009 ont permis de vérifier la pertinence des prospections et, grâce à un dégagement en plan quasi exhaustif et des sondages localisés, de restituer la chronologie absolue et relative de cet ensemble et de l'identifier comme une fontaine monumentale ou un nymphée. La campagne de 2010 a permis de compléter la fouille de ce bâtiment en hémicycle sur lequel se greffent deux petites ailes, dont l'une a été fouillée, et celle de l'aire empierrée qui le borde du côté de la voie principale.

Un bâtiment de plan basilical est placé du côté nord de l'espace situé entre les thermes et la voie principale. La partie occidentale de ce bâtiment avait été fouillée en 2009. Les investigations ont permis de vérifier

son plan basilical, à espace central et déambulatoire, structuré par deux lignes de piliers massifs. Le sol n'était pas conservé dans cette partie mais un sondage a permis de vérifier sa conservation dans la partie orientale du bâtiment.

La fouille de 2010 a permis de décapoter la façade de ce vaste bâtiment et de fouiller partiellement une pièce d'angle qui apparaissait déjà lors des prospections géophysiques. Elle recèle un foyer-cheminée et une structure de travail qu'il n'est pas possible d'identifier en l'état.

Le bâtiment interprété comme une aile de boutiques occupe le côté sud de l'espace devant les thermes. La fouille, encore limitée, paraît conforter cette identification. Une des petites pièces interprétées comme des boutiques a été fouillée. Mais l'état de conservation est peu favorable, en raison aussi d'une réoccupation de l'Antiquité tardive et la construction d'un bâtiment qui se superpose à ces boutiques en s'appuyant sur leur mur sud de fond.

Jean-Paul PETIT

DISTROFF - METZERVISSE - STUCKANGE R.D. 918, déviation de Stuckange

Protohistoire - Gallo-romain

Un projet de contournement de la commune de Stuckange, par le Conseil Général, reliant les communes de Distroff, Stuckange et Metzervisse a nécessité la prescription d'un diagnostic archéologique. Le projet d'aménagement est situé à proximité d'un site habitat antique, d'un village médiéval et d'un château détruit.

Le diagnostic archéologique a permis de repérer une occupation domestique datée du Hallstatt C1. Cette découverte se matérialise par deux grandes fosses situées non loin l'une de l'autre. Dans ces deux fosses, on note la présence d'un abondant matériel archéologique en bon état qui ne semble pas avoir subi des détériorations liées à d'éventuels colluvionnements. La céramique est le matériel le plus représentatif de cette occupation. Cet espace semble s'étendre sur une zone comprise entre 2 000 m² et 3 000 m². Cependant, il est difficile, pour l'heure, d'établir l'étendue maximale de cette occupation sans une investigation plus importante des lieux.

Une autre fosse protohistorique a été découverte au lieu-dit *Spedelbusch*. Celle-ci étant en limite d'emprise,

elle a été entièrement fouillée. Le matériel céramique est abondant, on a découvert un peu moins de deux kilogrammes de vaisselle. Aux abords de cette fosse, on a retrouvé quelques fragments épars d'ossements brûlés.

Le diagnostic a aussi mis en évidence deux indices de sites romains. Le premier est situé sur les abords de la R.D. 918. Il s'agit d'une petite fosse comprenant un matériel daté entre la fin II^e et le III^e s. de n. è. et un seul trou de poteau dont nous ignorons la fonction. L'autre se situe au lieu-dit *Kehlen* et il s'agit de trois foyers de formes oblongues. Ces structures sont distantes d'une vingtaine de mètres les unes des autres. La fouille de l'une d'entre elles a permis de mettre au jour un niveau composé de tuiles et de pierres sur lesquels reposait l'argile rubéfiée. À peu de distance de ces foyers, a été repéré un fossé qui contenait des tuiles gallo-romaines mais aucun lien fonctionnel ne peut être fait entre le fossé et les foyers.

Vianney RASSART

FAMECK Avenue François Mitterrand

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de la construction d'un bâtiment au lieu-dit *la Grosse Haye*, sur une surface totale de 10 000 m². La présence d'importants réseaux (oxyduc, eau, téléphone) et de gros remblais modernes, présents sur

environ les deux tiers de la surface concernée par le projet, a été préjudiciable au bon déroulement de cette opération archéologique qui s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

FLORANGE

La Grande Fin

Néolithique - Âge du
Fer - Gallo-romain

L'opération d'archéologie préventive de Florange, lieu-dit *la Grande Fin*, s'est déroulée entre les mois de juin et de juillet 2010. Une zone de presque 6 000 m² a été ouverte. Elle recelait essentiellement des vestiges datés de la période gallo-romaine, qui se poursuivent au-delà de l'emprise de fouille.

Les vestiges antérieurs à la période romaine sont rares et anecdotiques. Citons toutefois la découverte d'un petit fragment d'outils lithique du Néolithique et trois fosses probablement de La Tène finale (phase I).

Pour l'Époque romaine, trois grandes phases ont été repérées. Seule la dernière est bien représentée :

- phase II : milieu I^{er} s. de n. è. - 75 de n. è.,
- phase III : II^e s. de n. è.,
- phase IV : extrême fin du II^e s. - première moitié du III^e s.

L'enchaînement de ces trois phases n'est pas évident mais, d'après l'étude céramique, il est probable qu'il y ait eu un *hiatus* entre les phases II et III et que les phases III et IV se succèdent sans discontinuité.

La première phase romaine (phase II) est avant tout présente au travers d'un cellier qui recelait, entre autres, un fragment de meule et de patère en alliage cuivreux et un petit pot complet. Cette structure pourrait être le seul vestige bien identifié d'un édifice, précurseur du grand bâtiment sévérien de la phase IV. Le manque d'éléments ne permet pas de caractériser convenablement cette occupation du I^{er} s. La fin de cette phase est peut-être à mettre en relation avec les couches d'incendies des années 68-70 de n. è. découvertes dans l'agglomération antique de Florange (révolte gallo-germanique ?).

Juste à l'est du cellier, trois bâtiments sur poteaux de bois ont été découverts. Ils ont pu appartenir, soit à la phase II, soit à la phase III. Leur plan n'est pas certain, car ils sont enchevêtrés et les structures ne sont pas assez caractéristiques pour permettre de les isoler avec certitude. On peut reconnaître :

- un bâtiment rectangulaire à six poteaux et à une nef de 43 m²,
- un bâtiment rectangulaire à neuf poteaux, à une nef et à abside triangulaire de 47 m²,
- un bâtiment rectangulaire à six poteaux et à une nef de 20 m².

Du fait de sa position, le premier bâtiment ne peut être contemporain des deux autres.

La deuxième phase romaine (phase III) est visible par le biais d'un niveau de sol et d'un puits. Il s'agit des seules structures que l'on peut rattacher à cette période de manière certaine. Le manque d'éléments ne permet pas d'appréhender correctement cette occupation du II^e s.

La troisième phase romaine est, de loin, la mieux représentée (phase IV). L'élément principal de cette occupation est une habitation assez modeste de 22,10 m x 20,30 m. La surface habitable devait être comprise entre 308 m² et 415 m² suivant qu'il y ait eu ou non un étage. Le bâti s'assied sur des fondations relativement peu importantes. Les élévations ont pu être constituées de murs bahuts soutenant des élévations en matériaux périssables. La toiture devait être constituée de tuiles romaines. La façade du bâtiment s'ouvrait à l'est. Les bâtiments annexes, susceptibles d'appartenir à cette phase, sont tous des constructions sur poteaux : un bâtiment rectangulaire à une nef de 7,40 m x 5,70 m et deux ou trois possibles greniers. Parmi les structures mises au jour, on compte également trois foyers et deux puits. On trouve aussi une zone de rejet qui est fondamentale pour l'étude du site. À elle seule, elle a livré 80 % de la céramique. Le lot de vaisselle qui y a été découvert a montré le caractère domestique du bâtiment principal. Enfin, la zone est parcourue par un réseau de fossés assez dense. Très peu ont pu être datés. Dans ces conditions, il est très difficile d'appréhender l'étendue et la géométrie du domaine, d'autant plus qu'il se poursuit au-delà des limites de fouille. L'étude de la faune permet d'apporter quelques éléments sur les activités de cet établissement rural : la présence de restes de bœufs âgés et d'un cheval évoque la culture des sols, et les ossements de porc, de caprin et de mouton suggèrent l'élevage. Il n'est pas possible de savoir dans quelle mesure se pratiquaient ces activités (production vivrière ou commerciale ?). Il est à noter qu'une partie du bâtiment principal a pu être destinée à abriter des animaux.

Hormis quelques traces des XIX^e et XX^e s., aucun élément postérieur au milieu du III^e s. n'a été mis en évidence. Il apparaît qu'il n'y a plus eu d'occupation pérenne dans ce secteur depuis le début du Bas-Empire.

Antoine MAMIE

Contemporain

FLORANGE

Rue d'Uckange

La commune actuelle de Florange est connue comme ayant été une agglomération secondaire gallo-romaine. La parcelle, sondée sur environ 5 000 m², est située au bord d'une route portant le nom évocateur de rue des Romains. Cet axe, orienté nord/sud était alors l'axe majeur antique menant de Metz à Trêves.

Trois sondages et un élargissement ont été réalisés. Seul un sondage a livré des structures archéologiques bien caractéristiques. Un alignement de cinq trous de poteau a été mis au jour. Ces structures en creux sont

peu fondées (entre 0,09 et 0,23 m de profondeur) ; les rares vestiges recueillis dans leur remplissage sont de facture contemporaine (faïence blanche, petits fragments de déchets métallurgiques) ; leur alignement correspond au parcellaire actuel.

En l'absence d'autres éléments, nous proposons, à titre d'hypothèse, de les interpréter comme les ultimes traces d'un appentis en matériaux légers d'Époque contemporaine appuyé contre la maison adjacente.

Patrice PERNOT

FLORANGE

ZAC Sainte-Agathe,
rue René Descartes

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion d'un projet de construction communal, rue René Descartes, couvrant une superficie de 24 395 m².

Cette opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

Moyen Âge - Moderne

GOIN

Lotissement Le Clos du Château,
tranches 1 et 2

Les sondages archéologiques réalisés aux abords du château de Goin, sur une surface de 1,47 ha, ont permis de mettre au jour des vestiges de l'Époque moderne et du bas Moyen Âge. Ils ont révélé des indices de protection de la propriété. Le château était entouré d'un cordon de terre constitué par une couche de remblai. L'étude de la céramique qui y a été prélevé montre qu'elle a été mise en place, de manière intentionnelle ou non, à la période moderne (XVI^e-XVIII^e s.).

d'un fossé, a également été mis au jour. Situé à 60 m du château, cet ensemble peut avoir une fonction défensive, comme marquer physiquement la limite de la propriété ou du périmètre castral restreint. Deux phases peuvent être envisagées : la première, avec un mur circulaire bordé d'un fossé, suppléée, ensuite, par un mur puissant rectiligne. Les liens stratigraphiques entre ces murs et la compréhension de leur phasage pourraient être affinés par une étude plus étendue spatialement.

Un système défensif, constitué d'un ensemble de murs et

Matthieu MORIAMEZ

HAMBACH - WILLERWALD

ZAC Europôle 2, phase 1

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne

Le projet de réalisation d'une ZAC sur les communes de Hambach et de Willerwald, porté par la SEBL, a fait l'objet d'un diagnostic prescrit par le service régional de l'Archéologie.

Ce diagnostic archéologique a été réalisé en 2010 et 2011 par des équipes de l'Inrap. Sur une superficie initiale de 880 000 m², environ 30 000 m² n'ont pu être sondés, pour des raisons techniques principalement (présence de réseaux de distribution bâtiment, etc.)

Compte tenu de la surface sondée, le bilan archéologique de l'opération s'est avéré très limité. En effet, aucun site structuré n'a pu être identifié.

Les quelques 850 000 m² sondés lors de cette opération n'ont révélé que quelques indices liés aux périodes protohistoriques, antiques et modernes. D'autres vestiges, plus récents encore, sont liés à l'activité agraire. La couche de limon des plateaux recouvrant une partie du site présente un faciès particulier pouvant receler un potentiel paléolithique. Des mardelles ont également été détectées.

L'occupation protohistorique est attestée par la présence de mobilier. Celui-ci a été prélevé dans ce qui a été interprété comme le fond d'un talweg. Les tessons recueillis permettent d'attribuer ces indices à la période de transition entre La Tène finale et l'Époque romaine.

Du mobilier résiduel antique (fragments de *tegulae* et de céramique commune claire) témoigne de la présence gallo-romaine sur ou à proximité du secteur sondé. La

faible tenue des marnes à l'érosion est sans doute à l'origine de la disparition de ces sites.

Une bouteille en céramique grise cannelée a été mise au jour dans les alluvions d'un ruisseau. Cette bouteille, issue probablement des productions de Sarreguemines, apporte, par son décor moleté inédit, un complément typologique pour les céramiques de la fin du XV^e s. ou du début du XVI^e s.

Une série de bornes frontières datées 1776 a été reconnue à la limite est du projet.

Des vestiges de parcellaire sont présents sous la forme de sillons ou de fossés. Une structure empierrée a aussi été mise au jour ainsi que des structures en creux récentes. Ces structures traduisent l'activité agraire et pastorale de ce secteur.

Une étude pédologique des coupes relevées dans l'épaisseur des limons révèle des phases de pédogenèses qui recèlent un potentiel pour la période paléolithique. Bien qu'aucun site n'y ait été découvert, ces limons sont présents sur de grandes surfaces dans ce secteur mosellan. Le débat sur l'origine des mardelles alimente les publications depuis le milieu du XIX^e s. Si leur formation semble naturelle, leur potentiel archéologique a largement été mis en évidence par toutes les investigations dont elles ont déjà fait l'objet. Malheureusement, lors de cette opération, les conditions climatiques difficiles n'ont pas permis de tester celles identifiées par les sondages.

Philippe KLAG

HAUCONCOURT

Houcheterre, sites 2 et 3

Âge du Fer - Gallo-romain

Une fouille archéologique a été réalisée sur la commune d'Haucourt, au lieu-dit *Houcheterre*, du 9 avril au 1^{er} juin 2010, préalablement aux travaux d'installation d'une carrière de sables et de graviers par la société Eurogranulats.

Cette opération a porté sur une surface totale de 9 868 m² et sur deux zones distantes d'une centaine de mètres. Le site 2 (2 620 m²) présente des vestiges liés à une activité agricole datant de l'âge du Fer : deux bâtiments à six poteaux, dont l'un a brûlé avec son

stock de grains d'orge, un grenier à quatre poteaux, deux fosses et un puits.

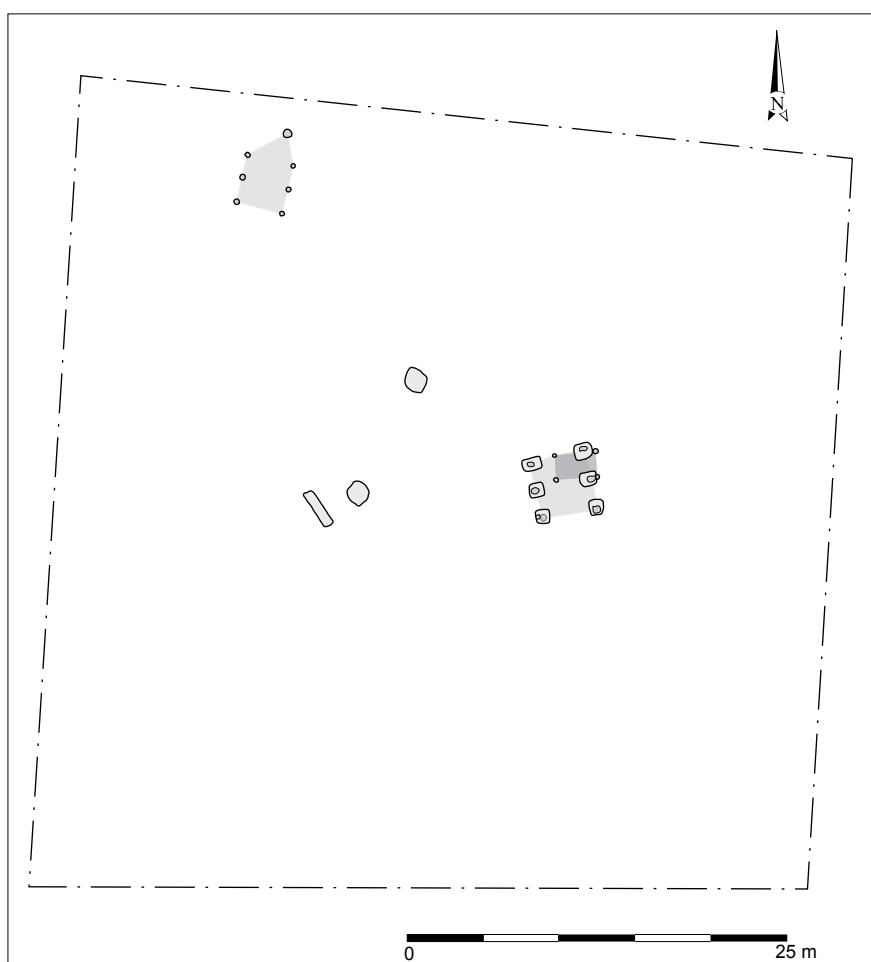
Au sud-ouest, le site 3 (7 248 m²) atteste d'une occupation plus récente attribuable aux I^{er} et II^e s. de n. è. Celle-ci se développe essentiellement dans la partie occidentale du site. Cette zone semble dédiée à un habitat domestique, marqué par la présence d'une cave maçonnée entourée d'une forte concentration de poteaux. L'organisation spatiale de ces poteaux est tronquée par la limite de fouille.

Dans le secteur sud, on observe un bâtiment à sept poteaux et une mare-abreuvoir vers laquelle se dirigent deux fossés drainants. Un four, quatre fosses et trois fossés complètent la partie ouest du site.

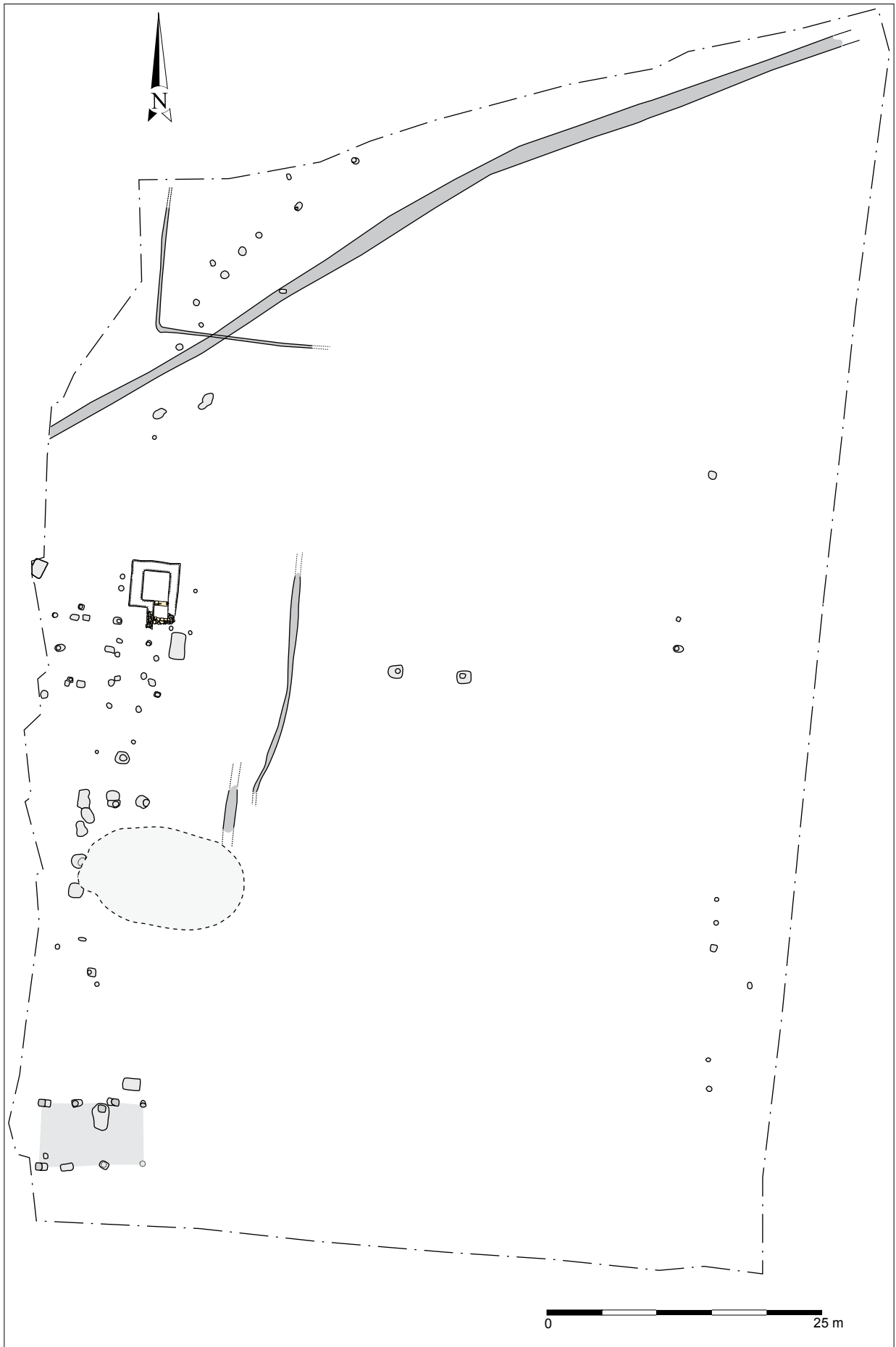
Une série de poteaux très érodés et exsangues de mobilier archéologique marque la frange orientale du site.

Le comblement final de la mare a piégé des éléments céramiques attribuables à une période allant du II^e s. au III^e s. de n. è., période à laquelle le site doit être définitivement abandonné.

Justine FRANCK



HAUCONCOURT,
Houchetterre, sites 2 et 3
Plan général du site 2 au 1/500
(DAO : F. PETITNICOLAS)



HAUCONCOURT,
Houcheterre, sites 2 et 3
Plan général du site 3 au 1/500
(DAO : F. PETITNICOLAS)



HAUCONCOURT,
Houchetterre, sites 2 et 3
Plan et coupes de la cave 3019
(DAO : F. PETITNICOLAS)

HETTANGE-GRANDE
Rue de la Fontaine

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction d'une maison individuelle sur une surface de 387 m². La parcelle a pu être sondée. Cette

opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

HETTANGE-GRANDE
Rue Victor Hugo

Néolithique

Un diagnostic archéologique a permis de mettre en évidence des indices d'habitat tels que des fosses et des trous de poteaux sur une parcelle de 2 227 m² située à l'arrière d'une habitation privée. Le mobilier

archéologique recueilli permet d'attribuer cette occupation au Néolithique ancien.

Gilles MANGIN

HULTEHOUSE
Gewand

Le projet de construction d'une maison sur la commune de Hultehouse, au lieu-dit *Gewand*, a fait l'objet d'une campagne de diagnostic préventif sur une surface de

832 m². Aucun indice archéologique n'a été mis en évidence sur l'emprise de ce projet.

Gilles MANGIN

KÉDANGE-SUR-CANNER
Paffenbaum

Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain

Le projet de construction d'un collège par le Conseil Général de la Moselle, sur la commune de Kédange-

sur-Canner, a nécessité la prescription d'un diagnostic archéologique. Le projet d'aménagement, qui porte sur

4 ha, borde des indices de sites d'habitat antique.

Le diagnostic archéologique a permis de mettre en évidence une occupation domestique datée de la jonction entre l'âge du Bronze III B et le Hallstatt C1. Cette découverte se matérialise par quelques structures dont notamment ce qui pourrait être un niveau d'occupation encore en place mais aussi par la présence d'un abondant matériel archéologique en bon état qui ne semble pas avoir subi de détériorations liées à d'éventuels colluvionnements. La céramique est le matériel le plus représentatif de cette occupation.

Le site révèle les traces d'une occupation domestique qui est datée par le matériel archéologique. Le niveau d'occupation semble avoir été scellé par un abondant colluvionnement postérieur à l'Époque romaine puisque quelques traces romaines, assez disparates, sont repérables notamment par de la céramique ou des tuiles. L'organisation de cet espace semble s'étendre sur une zone comprise entre 1 500 et 2 000 m². Cependant, il est difficile, pour l'heure, d'établir l'étendue maximale de cette occupation sans une investigation plus importante des lieux.

Vianney RASSART

KNUTANGE

Rue de Lorraine

Un diagnostic archéologique, réalisé en préalable au projet d'extension de la zone artisanale de Knutange, a été prescrit sur une surface de 9 362 m² dans un secteur situé à proximité d'un axe d'origine antique, dans une vallée où le potentiel archéologique est mal connu.

Les sondages n'ont livré aucun indice archéologique.

Sylvie THOMAS

KOENIGSMACKER

La Cité des Officiers,
lotissement La Forêt

Âge du Fer - Gallo-romain

Le diagnostic archéologique réalisé sur plus de 10 000 m² à Koenigsmacker, au lieu-dit *vor der Breissem*, préalablement aux travaux d'aménagement du lotissement La Forêt, a permis d'appréhender une zone d'habitat de période protohistorique. Certains éléments céramiques pourraient se rapporter au premier âge du Fer (Hallstatt).

peine imaginer que, sous cette épaisse couche de colluvions, d'autres structures aient pu être préservées.

L'intérêt de ce site tient donc dans sa nature (aucun autre site protohistorique n'est connu dans ce secteur de la vallée de la Canner) et dans la qualité de sa préservation.

Les structures (deux trous de poteau, une fosse, un puits) apparaissent à une profondeur de 1,80 m. Elles sont inscrites dans un petit vallon très fortement colluvionné. La profondeur des sondages et la présence d'eau ont limité la recherche d'autres structures. On peut sans

Il est à mettre en exergue le fait que le sondage 1 présente les restes osseux d'un équidé et un fragment de céramique gallo-romaine.

Justine FRANCK

LAMBACH - LEMBERG

Loechersbach

Moderne - Contemporain

Le projet de construction d'un hôtel, situé sur les bords communaux des communes de Lambach et Lemberg, a fait l'objet d'une intervention archéologique qui a été réalisée au lieu-dit *Loechersbach*, sur une surface de 57 614 m². Les sondages positifs, situés dans la partie basse de l'emprise, à proximité du chemin et de la digue d'un étang, ont permis de mettre en évidence les vestiges d'un petit ensemble lié à un moulin à eau et à une partie de son hydrosystème (bief) attesté dès le XVI^e s. Ce sont plusieurs fondations de murs, constituant les angles de deux bâtiments contenant une (bâtiment 111) et trois pièces (bâtiment 112), qui ont été mises au jour. Ces indices sont associés à un niveau de dallage en grès. Un tronçon de caniveau ou d'une cunette de forme courbe a également été mis au jour à proximité de l'angle nord-est du bâtiment 111.

Sur la partie ouest de la digue actuelle, il est possible d'observer la sortie du canal de dérivation d'eau conservé sur toute sa hauteur. Celui-ci est monté en pierre de grès rose local. Un peu plus loin dans l'axe du canal, un sondage laisse entrevoir, sous des remblais récents, l'un des murs de berge d'un chenal.

Sur le côté est du bâtiment 112 ont été mises au jour les fondations de murs d'un établissement qui a été un restaurant encore en fonction il y a peu de temps et détruit récemment. Les seuls mobiliers archéologiques recueillis lors des sondages, et plus exactement dans les remblais du chenal, attribuent provisoirement cet ensemble de moulin hydraulique de la fin de l'Époque moderne (fin XVIII^e s.) à l'Époque contemporaine (XIX^e-XX^e s.).

Gilles MANGIN

LEY

Le Grand Meix

Protohistoire

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Ley, au lieu-dit *le Grand Meix*, dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement communal de 9 035 m².

Dans la partie centre-est du projet, a été découverte une fosse détritique isolée contenant de la céramique protohistorique. Elle apparaît au centre du sondage à - 0,35 m de profondeur. Elle est de forme circulaire et a un diamètre de 2 m environ. Son remplissage est constitué d'un sédiment limono-argileux très compact, de couleur gris foncé, et contient de la céramique, des fragments de torchis et des charbons de bois.

L'échantillonnage effectué sur le quart sud-est de la fosse a été restreint, celle-ci ayant été fouillée par des températures très largement négatives, le gel

et le vent rendant le sédiment impossible à creuser. L'échantillonnage a donc été réalisé, tant bien que mal, à la pelle à main. Le fond de la structure n'a pas été atteint, celle-ci ayant une profondeur de plus de 0,55 m. Les éléments culturels retrouvés consistent en des fragments de céramiques protohistoriques de datation indéterminée mais quatre bords (trois en céramique fine et un en céramique commune à bord digité) seraient indicatifs d'une datation de la fin de l'âge du Bronze ou du début de l'âge du Fer, sans plus de précision.

Un prélèvement a été effectué pour une analyse carpologique qui a révélé une quantité remarquable de graines d'orge vêtue polystique. Aucune autre structure n'a été retrouvée dans ce sondage ni dans aucun des sondages avoisinants.

Gilles MANGIN

LORQUIN - XOUXANGE

La Forge, carrière Barlot,
tranche 2010

Gallo-romain - Moderne

Ce diagnostic archéologique a été réalisé suite à un projet d'extension de la carrière Holcim, sur les communes de Xouaxange et de Lorquin. La surface totale de 60 405 m² a été divisée en trois secteurs en adéquation avec le projet d'exploitation.

Les sondages du secteur 1 ont confirmé la présence de la *villa* de la Tuilerie, découverte au début du XX^e s. Celle-ci a fait l'objet de nombreuses observations, prospections, sondages et fouilles jusqu'à aujourd'hui.

L'ensemble de la *villa* est orienté est-sud-est/ouest-nord-ouest, dans l'axe de la pente. Le complexe d'habitat principal s'articule autour d'une cour carrée mesurant, à l'intérieur, 21 m x 21,60 m (23,50 m x 22,75 m *extra muros*). Des bâtiments périphériques sont construits sur les trois côtés nord, sud et ouest. Une cave, de facture particulièrement soignée, est aménagée dans un *locus* situé au sud de cette cour et au moins une pièce est chauffée par hypocauste dans un bâtiment adjacent, au sud-ouest. Une restitution par symétrie laisse envisager une largeur, pour cet ensemble, d'au moins 53,50 m.

Au nord et au sud-ouest se développent plusieurs bâtiments annexes. Une fouille menée en 1972-73 a permis de mettre au jour un bâtiment tripartite,

réutilisé dans une phase ultime en four à chaux. Deux constructions atypiques dans leur architecture ont également été exhumées à l'occasion d'un diagnostic archéologique réalisé en 2009 (cf. *Bilan scientifique régional 2009*, p. 111-112).

Ces différentes découvertes permettent à présent de distinguer une *pars urbana*, développée autour d'une cour et le départ dans l'axe de la pente (ouest-nord-ouest), de la *pars rustica*. La surface totale connue de la *villa* avoisine ainsi 19 000 m². Les dimensions supposées en 1912 par les archéologues, à savoir 100 m x 130 m, sont étendues à présent à 150 m x 250 m environ.

Le secteur 3 a révélé des indices d'une occupation attribuable à la première moitié du XVI^e s. Trois poteaux d'un bâtiment en matériaux légers ont été découverts à un peu plus d'une centaine de mètres d'un aménagement de berge. Ce dernier est constitué de quatre troncs de chêne disposés deux à deux de part et d'autre d'une source qui se jette dans un ruisseau à proximité. L'analyse dendrochronologique d'un prélèvement atteste un abatage postérieur à 1523 AD. À défaut d'indices d'habitat plus probant, l'hypothèse de structures liées à l'élevage est retenue. Les structures seraient donc un abri et un abreuvoir.

Rémy JUDE

MAIZIÈRES-LÈS-METZ

Impasse du Moulin

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la création d'un lotissement sur une surface de

4 620 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées. Cette opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

MAIZIÈRES-LÈS-METZ

La Petite Barche,
lotissement La Petite Barche

Le projet de lotissement et de zone commerciale sur la commune de Maizières-lès-Metz, route de Thionville, au lieu-dit *la Petite Barche*, a fait l'objet d'une campagne de

diagnostic qui a porté sur une superficie de 115 934 m². Cette opération n'a révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

MARANGE-SILVANGE

La Petite Fin, lotissement
Seille-Andennes, tranche 1

Âge du Fer - Moderne
Contemporain

Cette opération d'envergure (près de 15 ha sondés) s'est déroulée à l'emplacement d'un futur projet de lotissement et d'une zone d'activité sur la commune de Marange-Silvange. Ce sont trois secteurs qui ont été diagnostiqués entre les 22 mars et 31 avril 2010 au pied des côtes de Moselle. Les campagnes de photographie aérienne avaient permis la détection de très nombreuses anomalies dans les parcelles cultivées. Celles-ci correspondent pour l'essentiel à des poches de limons stériles piégées dans les dépôts alluvionnaires calcaires.

Les sondages ont néanmoins révélé une petite occupation du premier et du second âge du Fer dans la partie nord du projet. Celle-ci est matérialisée par des

négatifs de poteaux, des fossés, ainsi que des niveaux d'érosions ou des paléosols ayant livrés quelques éléments mobiliers (céramique, faune, meule, silex, etc.). Le site est implanté dans un substrat argilo-marneux qui est recouvert par 0,40 m à 0,80 m de colluvions limoneuses. D'autres vestiges plus récents prennent la forme de fossés parcellaires et d'une crête de labour dont l'orientation reprend la trame des anciennes limites cadastrales.

Toute la surface du projet n'a pas été traitée à l'occasion de cette opération, la suite devrait donner lieu à la programmation d'une nouvelle intervention.

Sébastien VILLER

MARANGE-SILVANGE

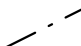





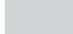

La Petite Fin, lotissement
Seille-Andennes, tranche 1

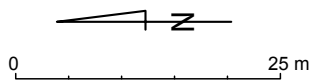
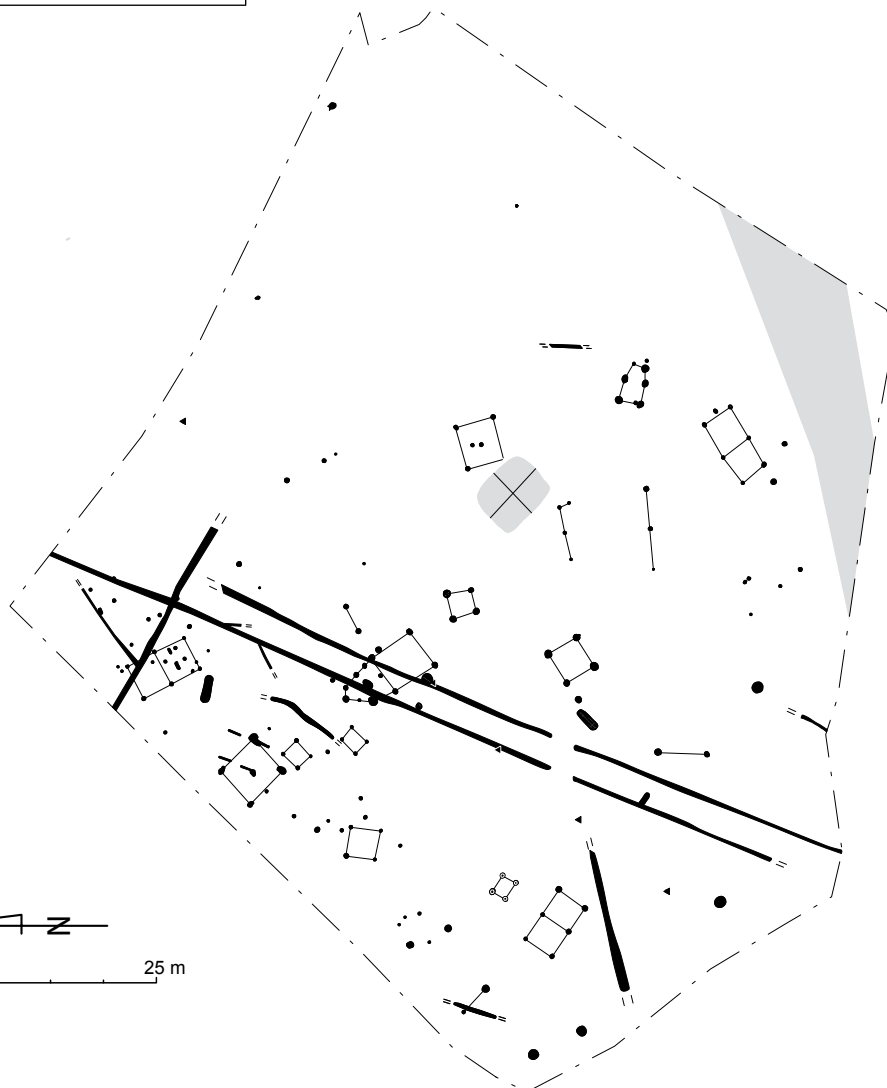
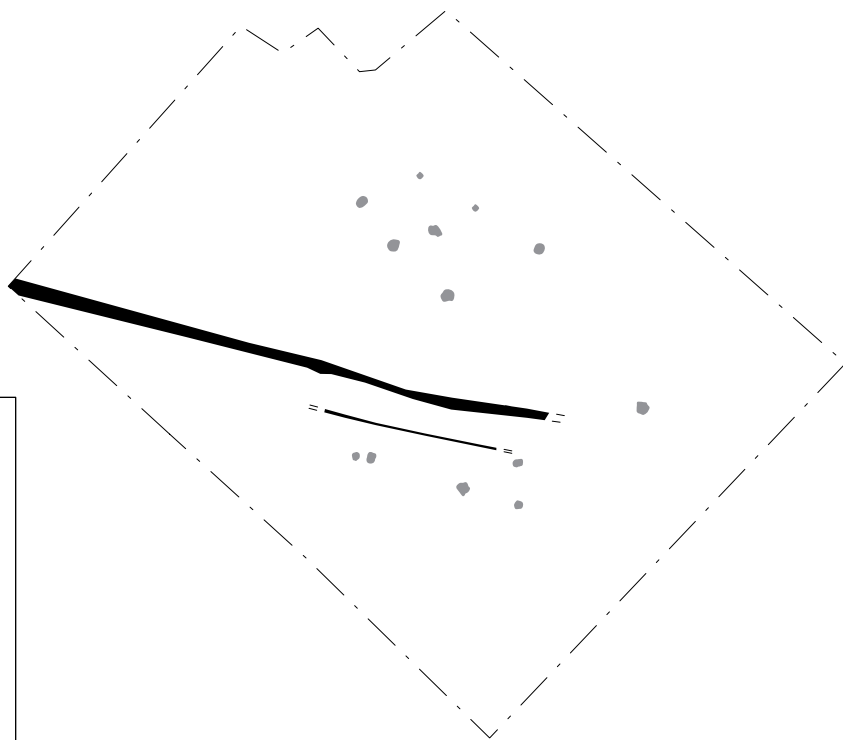
Néolithique - Âge du
Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain

Des sondages archéologiques portant sur une surface de 143 498 m² ont été réalisés préalablement à la création d'une zone d'activité et d'un lotissement dénommés Seille-Andennes, sur la commune de Marange-Silvange, au lieu-dit *la Petite Fin* (cf. *supra*). Au vu des résultats, une fouille a été prescrite, puis réalisée à l'automne de la même année, sur une surface de 8 070 m².

Le site connaît éventuellement une première occupation au Néolithique ancien, attestée par une fosse en Y ou en fente datée par le radiocarbone de la charnière entre le sixième et le cinquième millénaire avant notre ère. Si la datation de cette structure était avérée, il s'agirait d'un des rares cas de fosse en fente rubanée implantée hors habitat, les sites les plus proches connus étant implantés à 2,5 km environ à l'est, dans la plaine

Légende

-  Limite de fouille
-  Bornes
-  Trou de poteau
-  Foyer de déforestation
-  Fosse
-  Fossé
-  Chemin
-  Zone détruite par l'aménagement d'une batterie anti-aérienne



MARANGE-SILVANGE,
la Petite Fin, lotissement Seille-Andennes, tranche 1
Relevé général du site
(DAO: F. VERDELET)

alluviale de la Moselle.

Une petite série d'objets en silex, pour la plupart trouvés en position secondaire, pourrait signaler la proximité d'un habitat du Néolithique moyen, tandis que plusieurs structures (possible fosse en Y, foyer de déforestation, chablis) datées par le ¹⁴C du Néolithique final II, sont éventuellement en relation avec une fosse mise au jour lors des sondages à 300 m environ et dont le mobilier (vase tonneau, peson cylindrique) peut être daté du Néolithique final ou du Bronze ancien.

Malgré la présence d'un foyer de déforestation, daté par la méthode du ¹⁴C, qui signale une possible phase de déforestation à la fin du Bronze final, aucune structure d'habitat n'a été relevée pour cette phase chronologique, pourtant abondamment représentée dans les environs. Il en va de même pour le début de l'âge du Fer, non attesté sur le site mais pour lequel des habitats sont connus à proximité, dans la plaine alluviale.

La plupart des vestiges structurés relève d'un petit habitat domestique du second âge du Fer. Quatre fosses circulaires, une fosse oblongue et 10 à 13 constructions en structure légère, parmi lesquelles une ou deux possibles maisons, ont été mises au jour. Des groupements de poteaux plus ou moins organisés et des poteaux isolés témoignent en outre de

l'existence d'autres bâtiments ou aménagements non reconnaissables. Certains indices indirects laissent à penser que l'habitat était délimité par une palissade ou un fossé. Bien que peu abondant, le mobilier céramique permet d'envisager une certaine perdurance de l'habitat, entre La Tène B ou C et La Tène D, possiblement D2. Pour ce qui concerne l'alimentation en denrées carnées, les caprinés sont largement dominants devant le bœuf et le porc, le gibier étant, quant à lui totalement absent. Si l'on admet une pratique de l'élevage sur le site et l'idée d'un approvisionnement plutôt autarcique des denrées carnées, les caprinés semblent correspondre à l'élevage principal. L'agriculture, quant à elle, est orientée vers la production de céréales d'été et d'hiver, diversifiée par la culture de légumineuses et d'une plante oléagineuse.

Des fossés de parcellaire bordant probablement, pour certains, des chemins de desserte locale, sont établis soit au second âge du Fer, soit, plus vraisemblablement, postérieurement à cet horizon, antérieurement à la construction de la *Via Agrippa*.

Après ces occupations et jusqu'à nos jours, le site connaît une vocation agricole.

Marie-Pierre PETITDIDIER

Âge du Fer

MARIEULLES Terre en Vigne

Le diagnostic de Marieulles, lieu-dit *terre en Vigne*, porte sur une surface de 11 529 m². Il a permis de mettre en évidence une vingtaine de faits archéologiques dont certains se combinent en ensembles cohérents. Les structures sont réparties en trois noyaux de tailles inégales : au nord, une structure entièrement purgée, à l'ouest, six structures partiellement fouillées et, dans la partie sud, dix structures et une couche partiellement testées.

L'origine des niveaux superficiels pose question. Plusieurs éléments plaident en faveur d'un niveau de sédimentation, lié peut-être aux structures d'habitat sous-jacentes et/ou aux activités humaines. Le

mobilier, bien que présentant un indice conséquent de fragmentation, n'est pas roulé et certains tessons sont de tailles importantes. Les structures testées attestent avec force la proximité d'une occupation. Ce niveau a piégé certains matériaux, tels que du fer, que l'on retrouve assez localisés. L'emprise se situe donc en limite septentrionale d'un secteur d'occupation laténien remontant à la transition LTC2/D1. Cet habitat se développe en direction du sud (vers l'A 31). Le site a restitué, en outre, un objet de parure digne de contextes privilégiés qui s'additionne à l'échelle régionale à un corpus assez réduit. Tout ce secteur de terres agricoles est archéologiquement méconnu.

Gaël BRKOJEWITSCH



MARIEULLES,
terre en Vigne
Fragment de bracelet en verre transparent réhaussé d'un filet en relief bleu, H. 1,1 cm ;
d. max. 9,1 cm, III^e-II^e s. av. n. è.
(cliché : Metz Métropole)

Gallo-romain -
Contemporain

MARLY

Blory, ancien stade Jeanne d'Arc

La grande majorité des structures identifiées lors du diagnostic (20 000 m²) est à mettre en relation avec les terrains de sport de l'ancien Stade Jeanne d'Arc (assainissement, buvette, etc.). Certaines fosses modernes semblent cependant sensiblement plus ancienne.

Seules les deux creusements situés dans l'angle sud, à proximité de l'actuelle allée des Acacias, renvoient à

une occupation plus ancienne que nous proposons de fixer durant l'Antiquité. Cette attribution repose sur les matériaux de construction de tradition romaine présents dans le comblement. Aucun mobilier datant n'a pu être isolé lors de la fouille. L'élargissement d'une tranchée, vers l'ouest et l'est, n'a pas mis en évidence d'autres structures appartenant à cette phase d'occupation.

Gaël BRKOJEWITSCH

Haut Moyen Âge

MARLY

La Corvée Norroy, ZAC Paul Joly

Le diagnostic (63 000 m²) a eu comme but de collecter un maximum de renseignements concernant l'occupation

du sol. Les vestiges mis au jour correspondent à un fossé, des fosses, un trou de poteau, un niveau de

circulation, un rejet de foyer et un ensemble de trous de poteaux (un bâtiment hypothétique ?).

Dans la partie centrale du terrain, plusieurs sondages négatifs ont présenté des traces de chablis, identifiés comme une partie du verger où, très vraisemblablement, poussaient des noyers soumis à une corvée seigneuriale à l'Époque médiévale, voire moderne.

La rareté et la fragmentation du mobilier céramique n'ont pas permis de proposer une chronologie fine des structures mises au jour.

Plusieurs sondages dans les parties nord-ouest et centrale de la ZAC Paul Joly ont démontré la présence d'une couche alluvionnaire. La présence de faune dans plusieurs sondages est à mettre en rapport avec la proximité immédiate du ruisseau du Renaulrupt, l'affluent actif de la Seille, aujourd'hui régularisé et repris en canal, et qui a partiellement défini la topographie du site diagnostiqué.

Les possibilités d'extrapolation à partir des structures retrouvées lors de ce diagnostic restent malheureusement limitées. De plus, la destruction des niveaux supérieurs lors de la construction du terrain de sport a fortement limité l'analyse du potentiel archéologique.

Les structures sont réparties de manière éparse sur toute la zone sondée. Aucune limite d'habitat n'a pu être mise en évidence. La durée et le type d'occupation du site (habitat isolé, ferme, exploitation plus vaste ?) est particulièrement difficile à apprécier. Il est donc seulement possible de proposer l'hypothèse de l'existence d'une occupation entre le VIII^e et X^e s. de n. è. liée aux exploitations rurales de Marly.

Le caractère de la structure dans le sondage 44 ne permet pas d'en découvrir la fonction. La présence des structures archéologiques dans le sondage 37 suppose d'autres occupations arasées entre ces deux sondages. Cette faible présence peut pourtant apporter les premiers jalons chronologiques concernant la localisation d'un habitat d'Époque médiévale sur le site de Marly. Bien que peu abondant, le mobilier céramique permet de situer l'occupation autour des VIII^e et X^e s.

On peut constater que les caractéristiques géographiques de village de Marly étaient *a priori* favorables à l'occupation humaine. Toutefois, les données recueillies ne sont pas suffisantes pour être affirmatif en ce qui concerne la compréhension de l'évolution de l'occupation pendant du haut Moyen Âge. Ce diagnostic s'est révélé néanmoins intéressant par les données qu'il a apportées.

Rénata DUPOND

Néolithique - Gallo-romain

MARLY

La Pièce des Vingt-Deux Jours, 74 rue Costes et Bellonte

Le projet d'extension de la société 4 Murs, situé 74 rue Costes et Bellonte à Marly, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique qui a porté sur une superficie de 10 000 m². Les sondages positifs ont permis de mettre en évidence, juste au bord de l'axe romain Metz-Lyon,

une sépulture datée du Néolithique, un important niveau d'épandage contenant beaucoup de céramique et une partie de cave, attribuables à la période se développant du I^{er} au IV^e s. de n. è.

Gilles MANGIN

Gallo-romain

MARLY

La Pièce des Vingt-Deux Jours, 74 rue Costes et Bellonte

Suite à la mise en évidence d'une sépulture néolithique et de vestiges d'un établissement rural antique sur une

partie d'une parcelle visée par un projet d'implantation commerciale (*cf. supra*), le maître d'ouvrage a souhaité

que soient recherchées des solutions techniques permettant d'éviter la fouille préventive. Il a donc été décidé de décaper à la pelle mécanique à godet lisse, sous la conduite d'un agent du service régional de l'Archéologie, l'emprise de l'extension présumée des vestiges à l'emplacement du futur bâtiment, afin de reconnaître précisément leurs caractéristiques, et de pouvoir fixer, en toute connaissance de cause, les prescriptions techniques nécessaires.

Un secteur trapézoïdal d'environ 230 m² a été ouvert, qui n'a révélé qu'un large fossé, dégagé sur une longueur

totale de 13 m. Orienté nord-est/sud-ouest, ce fossé est sensiblement parallèle à la rue Costes et Bellonte, distante d'environ 25 m, qui reprend le tracé de la voie de Scarpone, axe antique reliant Lyon à Cologne. Il présente un profil en cuvette et mesure 1,40 m de large, pour une profondeur conservée d'une quarantaine de centimètres. Son comblement, constitué d'un sédiment beige à dominante argileuse, a livré en partie supérieure trois *tegulae*, dont une complète, disposées à plat, relativement alignées. Au vu de ces éléments, le fossé est très probablement attribuable à la période gallo-romaine.

Pierre THION

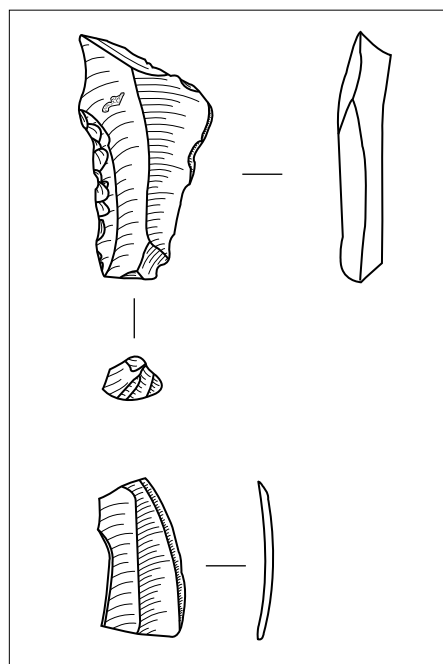
Néolithique

MARLY

Sur le Chemin de Grosyeux, les Édennes de Colmel, aire d'accueil des Gens du Voyage

À la limite entre le ban communal de Marly et de Cuvry, un diagnostic a été réalisé sur une surface de 10 000 m². Le terrain, voisin de la déchetterie communale, est destiné à accueillir les gens du voyage. Deux structures ont été mises au jour dont une grande fosse polylobée dégagée sur 30 m². Le mobilier récolté (silex et céramique) permet de rattacher ces creusements au Néolithique moyen. La morphologie de la fosse, ses dimensions, la technologie de mise en œuvre de la céramique, l'absence de décor et l'approvisionnement en matières premières nous ont conduits à situer l'occupation à la fin de l'horizon roessenien. Ce diagnostic a été suivi d'une fouille durant l'été 2010, réalisée par le Pôle archéologie préventive de Metz Métropole.

Gaël BRKOJEWITSCH



MARLY,
sur le Chemin de Grosyeux, les Édennes de
Colmel, aire d'accueil des Gens du Voyage
Fragment proximal de lame en silex Coniacien ;
esquille en silex de Saint-Mihiel ; éch. 1/1
(Dessin : G. ASSELIN ; DAO : A. DUMONTET)

MARLY

Sur le Chemin de Grosyeux, les Édennes de Colmel, aire d'accueil des Gens du Voyage

Néolithique - Âge du Bronze

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage au lieu-dit *sur le chemin de Grosyeux*, un diagnostic anticipé a été réalisé par le Pôle archéologie préventive les 14 et 15 janvier 2010 sur une superficie de 9 918 m² (cf. *supra*).

La fouille, prescrite sur une superficie de 5 150 m², répartis en deux secteurs, a été réalisée par le Pôle archéologie préventive de Metz Métropole.

Celle-ci a permis de mettre au jour un site d'importance au niveau régional puisqu'il constitue l'un des trois sites connus dans la vallée de la Moselle pour la période du Grossgartach, avec les sites de Saint-Julien-lès-Metz, *ferme de Grimont* (habitat) et Ay-sur-Moselle, *la Tournaille* (sépulture).

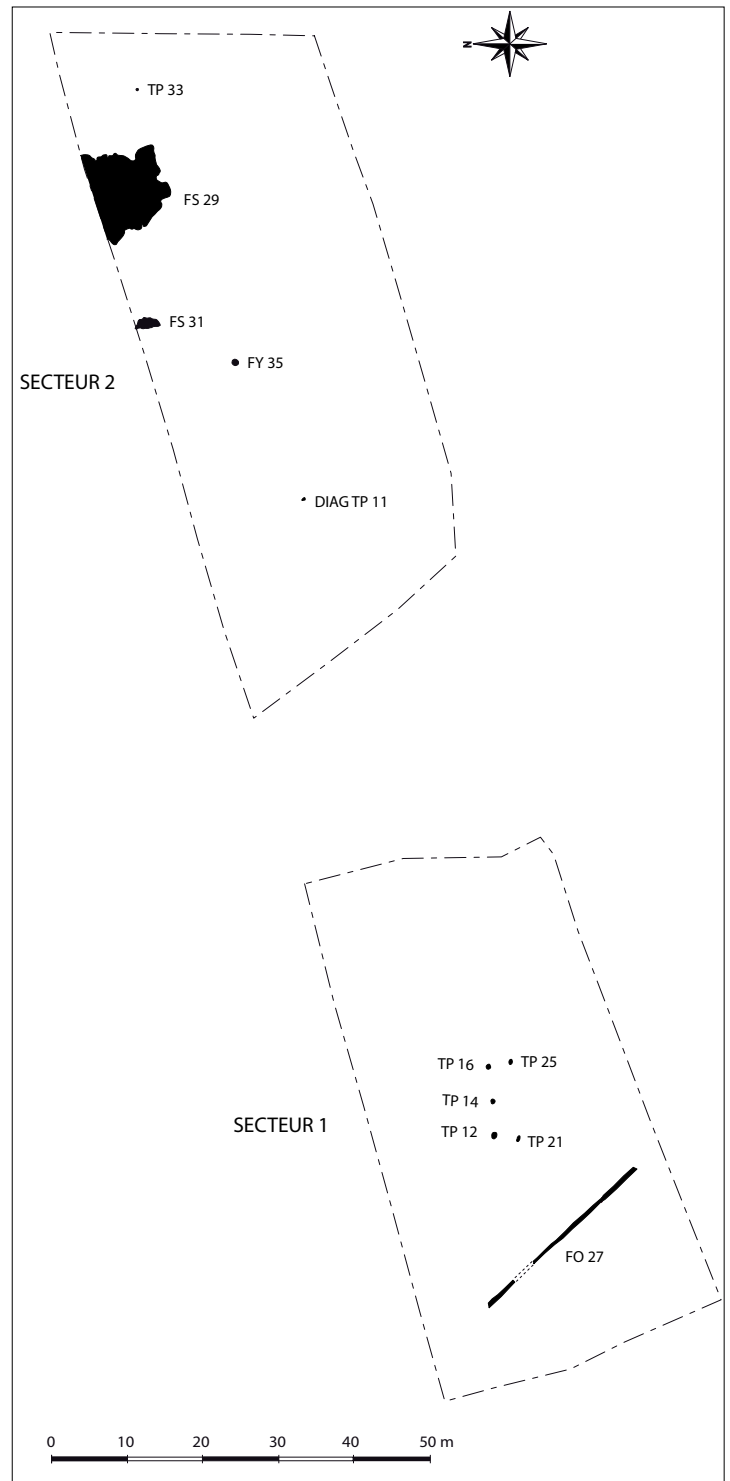
L'implantation du site en zone d'interfluve entre la Moselle et la Seille, sur des limons de plateaux correspond au modèle d'implantation privilégié à cette période, d'après la synthèse réalisée par les archéologues alsaciens.

Le site d'habitat de Marly est constitué d'une fosse polylobée de grande dimension (secteur 2) et d'un bâtiment rectangulaire sur poteaux (secteur 1) distants de 120 m environ. Les deux trous de poteaux isolés et le fossé ne peuvent être rattachés de manière certaine à cette occupation par manque d'éléments datants. La fosse FS 29, dégagée partiellement car elle se poursuit sous la berne nord, est constituée de plusieurs creusements dont le comblement a parfois piégé du mobilier en faible quantité. Les différentes coupes n'ont pas permis de mettre en évidence un développement organisé ou chronologique de la fosse.

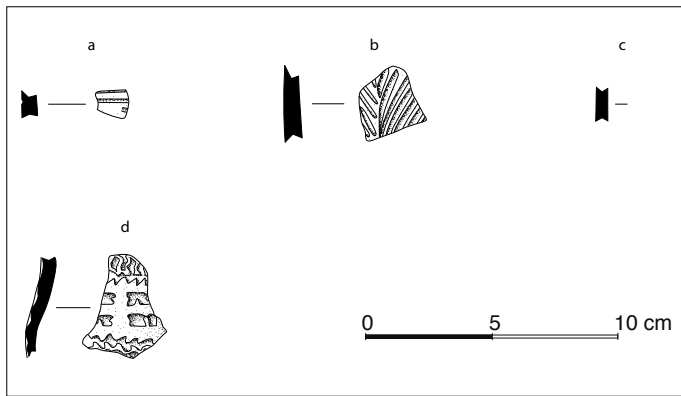
Les datations réalisées par la méthode du ¹⁴C sur des charbons et l'étude typo-chronologique du mobilier ont permis d'attribuer l'habitat au Grossgartach.

L'identification des macro-restes carbonisés montre une alimentation basée sur la cueillette et la culture de céréales. Cet assemblage constitue une image classique des aliments consommés et des céréales cultivées pour l'époque, même si l'absence d'orge vêtue est soulignée par la carpologue.

La fosse FS 29 est scellée par deux couches contenant du mobilier Grossgartach résiduel et de la céramique beaucoup plus récente, pouvant appartenir au



MARLY,
sur le Chemin de Grosyeux, les Édennes de Colmel, aire
d'accueil des Gens du Voyage
Plan des secteurs 1 et 2
(DAO : É. MAIRE)



Néolithique final, voire au Bronze ancien. Il est probable que ces couches sont à mettre en relation avec le foyer FY 35, qui appartient au Néolithique final II (groupe mosellan/cordé) d'après la datation ¹⁴C réalisée sur un charbon. On imagine que ce foyer ou structure de combustion doit faire partie d'un ensemble plus vaste, situé hors emprise.

Élise MAIRE

MARLY,
sur le Chemin de Grosyeux, les Édennes de Colmel, aire
d'accueil des Gens du Voyage
Exemples de céramique découverte
dans la fosse polylobée
(dessin : S. MARQUIÉ)



MARLY,
sur le Chemin de Grosyeux, les
Édennes de Colmel,
aire d'accueil des Gens du Voyage
Cliché de la fosse polylobée en cours
de fouille
(cliché : É. MAIRE)



MARLY,
sur le Chemin de Grosyeux, les
Édennes de Colmel,
aire d'accueil des Gens du Voyage
Vue en coupe de la fosse polylobée
en cours de fouille, vers l'est
(cliché : É. MAIRE)

MARSAL

La Digue, le fort d'Orléans, briquetage de la Seille

Les recherches de terrain menées à l'emplacement d'un secteur d'atelier identifié sur le site de *la Digue*, à Marsal, ont pour but l'étude de la chronologie d'un secteur d'atelier de sauniers celtiques et la reconstitution de la technique de production des pains de sel à l'âge du Fer. Les fouilles ont permis d'identifier un ensemble très dense d'installations de production du sel (fosses, bassins à saumure, fourneaux à sel et nappes d'épandages de restes d'éléments techniques), qui témoigne d'une activité intensive datée du VI^e s. av. n. è.

La campagne 2010 a consisté en la fouille des niveaux inférieurs de la stratigraphie, menée sur une surface de moins de 150 m². Une vingtaine de structures archéologiques (fosses, structures de combustion, probables bassins à saumure) ont été identifiées. Ces formations stratigraphiques ont livré de riches

échantillons de macrorestes (branches, branchettes) et de bois travaillés (chutes de débitage). Un fond de probable baquet à saumure, exceptionnellement préservé, a été découvert. Une trentaine de piquets, conservés en place, ont été découverts et complètent le plan des constructions identifiées en 2009 (cf. *Bilan scientifique régional 2009*, p. 89). À la base de la stratigraphie, sur des formations de dépôts alluviaux, plusieurs constructions de pièces de bois ont été observées dont, en particulier, une probable clôture de clayonnage et un radier de madriers. La chronologie des accumulations de briquetage se développe sur une courte durée, qui correspond au début de la période du Hallstatt récent (Ha D1), vraisemblablement dans la première moitié du VI^e s. av. n. è.

Laurent OLIVIER

MARSAL

Le Pont des Porcs, station d'épuration

Le projet d'aménagement d'une station de lagunage sur la commune de Marsal, au lieu-dit *le Pont des Porcs*, sur une surface de 3 600 m² environ, a nécessité la prescription d'un diagnostic archéologique. Le contexte immédiat de ce projet a, en effet, montré la richesse de ce secteur localisé dans l'angle d'un chemin rural au sud de la commune.

Toutefois, malgré le potentiel archéologique important de ce secteur localisé hors de la zone de briquetage définie par les recherches de L. Olivier (cf. *supra*), le diagnostic s'est révélé négatif. L'absence de donnée s'explique notamment par l'importance de l'érosion dans ces parcelles pentues, le sous-sol étant remanié jusqu'à affleurement du socle géologique.

Dimitri MATHIOT

METZ

1 rue Charles le Payen,
7 rue Chabot Didon

Gallo-romain

Le diagnostic réalisé au 1 rue Charles Le Payen, 7 rue Chabot Didon (25 965 m²) s'est révélé positif sur une surface de 500 m² environ, située au sud-est de l'emprise. Sur un établissement et un parcellaire visiblement plus ancien, un bâtiment *a priori* rectangulaire est installé à la fin du I^{er} ou au début du II^e s. de n. è.

Il s'agit d'une construction en moellons de calcaire, entièrement récupérés, compartimentée en quatre espaces distincts. La pièce au sud (A) est pourvue d'un plot de fondation et pourrait s'organiser à la manière d'une cour, d'un péristyle ou même d'un *atrium*. Le deuxième espace (B) possède une longueur totale de 20 m et est pourvu d'une construction en tuile dégagée partiellement. On note la présence d'un alignement de creusements qui relève probablement de la charpente. Le troisième espace (C) est plus ramassé (5 m de longueur). On y observe une fosse relativement riche en mobilier métallique. Le dernier espace n'est pas suffisamment dégagé pour le décrire. On note cependant, à l'extérieur du bâtiment, côté ouest, une structure rectangulaire comportant un aménagement de tuiles et de calcaire ; par son plan, on peut la rapprocher de certaines structures de combustion fréquentes en contexte gallo-romain.

Les niveaux qui ont fourni le plus de mobilier archéologique sont situés dans la pièce B et se rapportent à la ST 20. Ils permettent de dater l'occupation dans le courant du II^e s. de n. è.

La couche de démolition, comme le comblement de certaines fosses, peut être datée du III^e s. de n. è., ce qui pourrait correspondre à la phase d'abandon du bâtiment. Il apparaît cependant que le démantèlement des structures, et plus spécialement des murs, a perduré jusqu'au V^e s. Ces unités stratigraphiques fournissent des céramiques (jatte Pirling 120/122, décor à la molette sur sigillée d'Argonne) qui rabaissent la datation jusqu'aux limites du haut Moyen Âge.

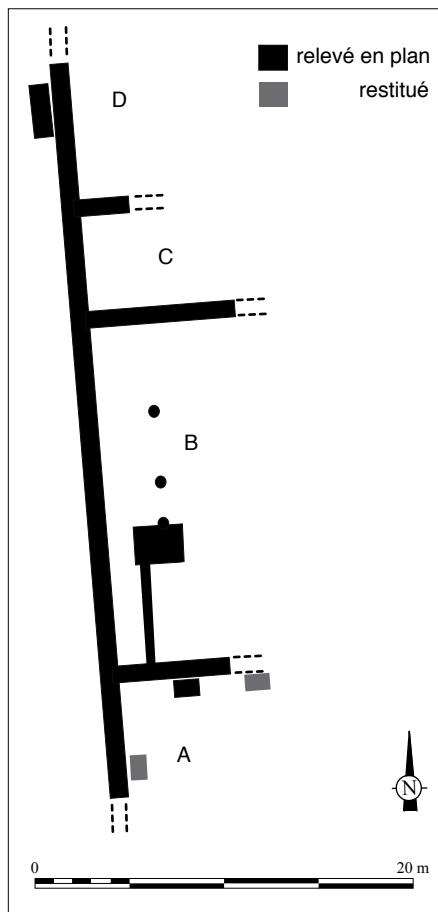
En ce qui concerne l'interprétation des structures, tout porte à croire qu'il s'agit d'un espace appartenant à une résidence ou une *villa* suburbaine. En effet, la taille du bâtiment et la distribution des espaces ne respectent pas les canons de l'architecture funéraire (enclos, souvent rectangulaire, rarement cloisonné dans nos régions). Les structures repérées sont liées à une activité (artisanale, domestique) et aucune fosse de creusement destinée à des sujets inhumés ou incinérés n'a été mise au jour.

La relative abondance de la céramique combinée avec des rejets alimentaires, témoignant d'une certaine variété dans le régime, va dans le sens d'une interprétation domestique. D'autre part, parmi les objets métalliques, la plupart liée à la destruction, on note la présence de deux pièces en alliage cuivreux, une lame dentelée et une applique, qui sont plus singulières. Au sein de la céramique, la présence d'amphores importées montre que les habitants consommaient des vins (campaniens ?) et qu'ils avaient donc un train de vie permettant ce genre de raffinement.

Si les structures funéraires sont plus attendues dans ces secteurs en périphérie de l'agglomération antique, les résultats de fouilles récentes montrent que cette vision superficielle est démentie par le terrain. Bien que les nécropoles occupent une place de choix au sortir des agglomérations romaines, plusieurs études apportent des éléments en faveur d'une forte densité d'occupation à la lisière des villes. Les alentours de la voie de la Meurthe, investis eux aussi par des structures d'habitat, illustrent cette réalité.

Il apparaît, à la lumière de cette opération, que les vestiges sont très bien conservés, sur 0,60 à 0,80 m. Localement, plusieurs surfaces conservent une stratigraphie intéressante et il est probable que les niveaux de sols peuvent être appréhendés dans le cadre d'un décapage minutieux.

Gaël BRKOJEWITSCH



METZ,
 1 rue Charles le Payen, 7 rue Chabot Didon
 Plan schématique du site (sans échelle)
 (DAO : G. BRKOJEWITSCH)



METZ,
 1 rue Charles le Payen, 7 rue Chabot Didon
 Vue générale du diagnostic depuis le sud-est
 (cliché : G. BRKOJEWITSCH)

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

METZ

2 place Jeanne-d'Arc

L'immeuble, sis au 2 place Jeanne d'Arc, se situe au cœur du centre historique de la ville de Metz. Le bâtiment cohabite, au sein de l'un des principaux îlots des Hauts-de-Sainte-Croix, avec des édifices du XIII^e s. dont les fondations s'appuient parfois sur des vestiges de constructions romaines. Densément occupé, le parcellaire de la zone a subi différents remodelages, allant jusqu'à la création de la place Jeanne d'Arc au XIX^e s.

Les élévations ont conservé les traces d'un premier édifice attribué aux XIII^e-XVI^e s. Les indices relevés sur sa façade postérieure sur cour suggèrent qu'il se compose de trois niveaux. Les vestiges prouvent également que l'édifice occupe une parcelle plus développée qu'aujourd'hui. D'ailleurs, une hypothèse de restitution de son plan en fait l'un des plus vastes édifices de l'îlot. Sa surface au sol dépasserait celle de certaines demeures patriciennes.

Six étapes de remaniement ont bouleversé la physionomie de cette construction entre la fin du Moyen Âge ou le début de l'Époque moderne et l'Ère industrielle. D'un rééquipement ponctuel à l'installation, en façade postérieure, de nouvelles baies aux XVI^e-XVII^e s., l'édifice n'a visiblement connu que des remaniements ponctuels jusqu'au XVIII^e s. À cette date, les bouleversements semblent en effet plus intrusifs car une nouvelle mitoyenneté diminue la surface au sol et l'espace disponible. Cette réorganisation parcellaire et architecturale est suivie, au XIX^e s., d'une importante campagne de construction. Elle implique la réédification d'une façade sur rue au même alignement, le recul de la façade postérieure sur cour, une recomposition de l'ensemble des niveaux, l'installation d'un escalier extérieur, la création de nouvelles cheminées, mais également la réalisation d'un étage supplémentaire et de deux niveaux de combles. Ce programme assure alors le bon fonctionnement de ce nouvel immeuble de rapport.

Ivan FERRARESSO

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

METZ

8-10 rue du Palais

Les résultats de l'opération archéologique sise au 8-10 rue du Palais à Metz portent essentiellement sur le mur mitoyen séparant les rez-de-chaussée de deux bâtiments. Après décrépissage, il est apparu que la structure de l'élévation a conservé les traces d'un arc de décharge intégré dans le mur, à proximité de la façade sur rue. Il n'était conservé que sur sa moitié droite, sur près de 2 m de long et 2,6 m de haut. Cette démolition est sans doute à mettre en relation avec l'élargissement de la rue et l'alignement des façades au XVIII^e s. L'arc segmentaire est constitué de claveaux calcaires reposant sur un piédroit de même nature. L'intrados est peint de branchages sinueux et fins dessinés en ocre rouge foncé, et d'un feuillage vert foncé dont les feuilles en forme de goutte ont été peintes au pochoir. L'arc forme une niche d'une quinzaine de centimètres de profondeur dont le fond a conservé une plaque d'enduit peint. Partiellement intact et non

repiquée, le décor représente des bouquets associant des feuillages et fleurs de chardons vert foncé, des fleurs rouge ocre et bleu pervenche. Ce type de décor végétal et floral, réalisé au pochoir, a déjà été observé à Metz dans l'habitat civil, sur un plafond peint du XV^e s. Les pierres taillées de l'arc ont pu être déposées et seront conservées au Musée de Metz après étude. Par ailleurs, et en particulier dans la partie centrale du mur mitoyen, plusieurs états de conduits de cheminée et d'emplacements d'âtre, traduisant des modifications jusqu'au XIX^e s., ont été mis en évidence. Le plus ancien système de chauffage présentait un grand foyer ouvert composé d'un contre-cœur appareillé (largeur 1,4 m) qui réemploie des éléments de fenêtre à meneau en calcaire de Jaumont et datés stylistiquement du Moyen Âge. Au dessus, un large manteau détruit, de plan trapézoïdal (de style Renaissance ?), était au moins supporté par deux consoles aux extrémités

(largeur 2,5 m). En ce qui concerne les deux bâtiments, seul un relevé topographique du rez-de-chaussée et d'une des profondes caves a pu être réalisé ainsi que l'observation de six poutres en sapin, aux angles

profilés, qui appartiennent à un plancher à solives supportant le premier étage d'un des bâtiments.

Jean-Denis LAFFITE

Gallo-romain

METZ

9 rue Mazarin

Un diagnostic archéologique réalisé sur 1 500 m² au 9 rue Mazarin, dans le quartier du Sablon, a confirmé, comme l'environnement archéologique le laissait supposer, la présence d'inhumations dans ce quartier périphérique de Metz. Six individus, cinq adultes et un immature, ont pu être mis en évidence ; une inhumation a pu être précisément étudiée. Si la faible quantité d'éléments datant ne permet pas de caractériser avec certitude l'horizon chronologique des structures rencontrées, la présence de nombreuses inhumations et nécropoles datées de la période gallo-romaine, dans un environnement très proche, incite à inscrire ces inhumations dans le même horizon chronologique.

Il est à noter que deux murs ont également été mis au jour, ne correspondant à aucun ancien bâtiment connu associé à l'urbanisation allemande ou postérieure. La présence d'ensevelissement d'animaux, dont un a pu être prélevé pour étude, montre une occupation de ce secteur par la domestication d'animaux et la pratique d'actes de boucherie.

L'étude de l'ensemble de la parcelle amènerait un complément d'informations sur les inhumations réalisées dans le quartier du Sablon à compter de la période gallo-romaine et compléterait les connaissances sur l'importance de ce secteur de la ville de Metz avant son urbanisation contemporaine.

Matthieu MORIAMEZ

METZ

15 rue Bossuet

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 245 m² à l'occasion de la construction d'une future piscine, dans une propriété privée, située 15 rue Bossuet à Metz. Cette opération a permis de constater que le terrain contenait, sur toute sa surface, des remblais modernes avec des sables remaniés (sables, graviers, terres) sur des épaisseurs comprises

entre 2 m et 2,50 m. L'origine de ces remblais pourrait correspondre au démantèlement des fortifications de Vauban au sud de la porte Serpenoise, réalisé en 1902-1903. Toute la parcelle a pu être sondée. Cette opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

METZ

16bis-18 place Saint-Jacques

Le diagnostic des élévations, réalisé à l'étage du 16bis-18 place Saint-Jacques, a permis de démontrer la présence de vestiges bâtis s'échelonnant du Moyen Âge à l'Ère industrielle. Les premiers ensembles construits, datés des XIII^e-XIV^e s., sont relativement ténus. Ils suggèrent l'existence d'un bâtiment installé le long de la place. Leur mauvais état de conservation ne permet pas de comprendre la nature exacte des lieux. Quelques vestiges d'enduits peints s'apparentent toutefois à des exemples rencontrés en contexte domestique. Entre la fin du Moyen Âge et le XVII^e s., l'angle d'un second bâtiment semble s'implanter en cœur d'îlot, dans une

cour, alors que quelques traces prouvent la restauration des intérieurs de l'édifice médiéval.

Au XVIII^e s., une nouvelle campagne de construction conduit à l'édification d'un vaste bâtiment quadrangulaire dont la façade sur rue apparaît relativement bien conservée. Enfin, entre le XIX^e et le XX^e s., de nouveaux remaniements transforment l'édifice en immeuble de rapport et augmentent la surface habitable en gagnant de l'espace sur la cour en centre de parcelle.

Ivan FERRARESSO

METZ

Avenue André Malraux, rue Pierre Mendès-France, ZAC Quartier de l'Amphithéâtre, zone 8, tranche 2

L'emprise concernée par ce projet de constructions (1 000 m²) est localisée au contact immédiat d'une nécropole à incinération datable des I^{er}-II^e s. de n. è.

La présente opération, qui vise à circonscrire, à l'ouest, l'extension de la nécropole, s'est révélée négative.

Gaël BRKOJEWITSCH

Âge du Bronze - Âge
du Fer - Gallo-romain -
Contemporain

METZ

Devant-les-Ponts, chemin de la Corvée, rue de la Folie, ZAC du Sansonnnet, tranches 1 et 2

Le diagnostic, réalisé à l'emplacement de la future ZAC du Sansonnnet, sur une superficie de 124 114 m², a permis de mettre en évidence des vestiges archéologiques se rapportant à trois phases distinctes : la Protohistoire (Bronze final I, IIA, IIB, III, Hallstatt), l'Antiquité et la l'Époque moderne.

Parmi les périodes mentionnées, l'occupation protohistorique est largement dominante.

Le secteur A, au sud-est de l'emprise, se compose de nombreuses petites structures excavées disséminées autour d'une grande fosse de type dépotoir.

Dans le secteur B, nous sommes en présence d'un ensemble de grandes fosses très riches en mobilier de la phase ancienne du Bronze final. Les structures testées apportent des éléments intéressants sur le plan alimentaire : ossements brûlés ou non (généralement



METZ,
Devant-les-Ponts, chemin de la Corvée, rue de la Folie, ZAC du Sansonnet, tranches 1 et 2
Détail du comblement de la fosse FS67 (secteur B)
(cliché : Metz Métropole)

bovidés), macrorestes abondants (les refus de tamis n'ont pas encore fait l'objet d'étude) et résidus charbonneux en grande quantité. Nous estimons avoir testé moins d'un dixième de la structure qui a fourni 13 kg de tessons. Les vases sont généralement complets. L'abondance des formes destinées à la consommation et à la présentation oriente l'interprétation vers un contexte domestique.

Le secteur D est occupé durant le Bronze final, quelques fosses et trous de poteau sont relevés.

Le secteur E a permis la mise au jour d'un noyau de nécropole dont la sépulture fouillée date du Bronze final IIB. Il s'agit de sépultures à crémation secondaire, déposée dans une urne en céramique commune. D'une manière générale, les objets sont intégralement conservés mais ils présentent un indice de fragmentation important. À la fouille, les os secs sont de bonne qualité, avec une forte fragmentation qui témoigne d'un passage sur un bûcher homogène de toutes les parties du corps. Au sein de cet ensemble, des structures ou des surfaces (types poteaux, petites fosses, épandage ou sol érodé) sont identifiées. Elles attestent de l'activité autour des tombes et participent

peut-être à des architectures légères qui auraient pu marquer topographiquement les sépultures. Les zones de traitement transitoire du corps (bûcher) n'ont pas été localisées mais on est tenté de mettre en relation les surfaces rubéfiées et les vidanges de foyer du secteur C avec la nécropole. En raison de sa position géographique et de l'arc chronologique dans lequel il s'insère, il semble probable qu'il s'agisse d'un noyau d'urnes en relation avec la nécropole des intendants Joba ou, de l'extension maximale ouest du noyau principal.

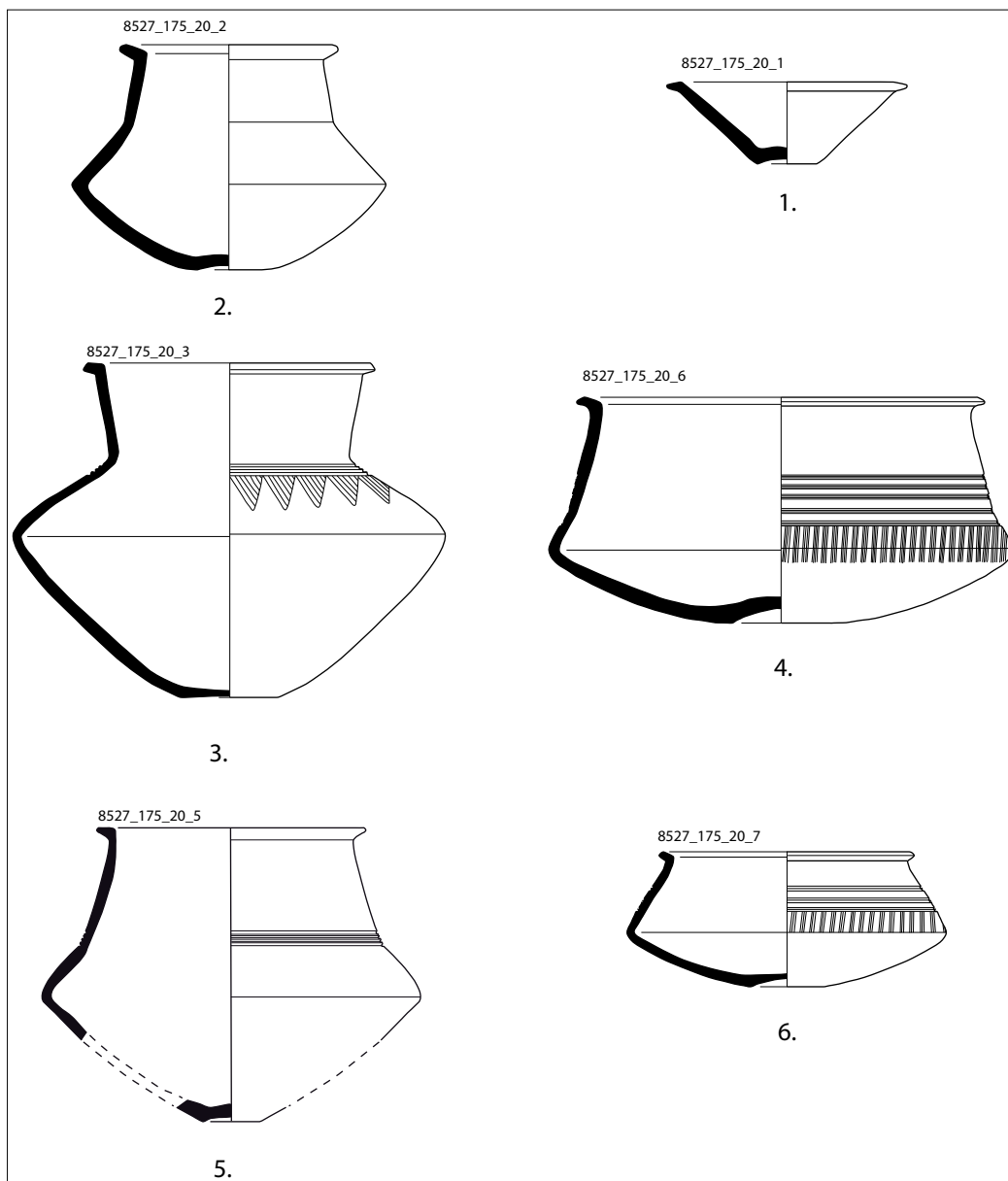
Au sud de l'emprise, quelques structures témoignent d'une occupation à l'Époque gallo-romaine. Une fosse dépotoir a fourni du mobilier que l'on peut situer entre la fin du 1^{er} s. de n. è. et le milieu du II^e s.

Enfin une fosse, excavée entre le 12 août et le 27 octobre 1870, rappelle le passage du 93^e régiment et son implication dans la guerre. Les soldats ont laissé, aux côtés de ce qui semble être un casse-croûte, quelques traces de la vie quotidienne (munitions, bouton d'uniforme, foyer de pipe en terre cuite).

Gaël BRKOJEWITSCH



METZ,
 Devant-les-Ponts, chemin de la
 Corvée, rue de la Folie, ZAC du
 Sansonnet, tranches 1 et 2
 Sépulture à crémation secondaire
 du Bronze final (secteur E)
 (cliché : Metz Métropole)



METZ, Devant-les-Ponts, chemin de la Corvée, rue de la Folie, ZAC du Sansonnet,
 tranches 1 et 2
 Offrande secondaire liée à l'urne SP109 (secteur E)
 (DAO : Metz Métropole)

METZ

Entre la Place Camille Hocquard et la
R.N. 233, avenue de la Seille

Moderne

Un diagnostic archéologique, réalisé sur une surface 19 000 m², a permis de mettre en évidence trois contextes bien distincts.

À l'ouest, un segment des fortifications de Cormontaigne a été mis au jour. Il s'agit de structures appartenant à la contrescarpe n° 179. Deux murs, soigneusement appareillés et séparés par un grand fossé, sont distants d'environ 17 m. Ils se caractérisent par l'aménagement de puissants redents.

Au centre du secteur, sous quatre mètres de remblais, des niveaux liés à l'activité de la Cheneau ont été

appréhendés. La localisation de ces observations correspond au tracé du ruisseau mentionné en 1745.

Enfin, dans la parcelle située au nord-ouest, un ouvrage militaire souterrain a été étudié. Il s'agit d'une galerie orientée ouest/est. Cette dernière, située entre la couronne de Bellecroix et la lunette de la Cheneau, s'intègre dans l'arsenal défensif élaboré par Cormontaigne. À côté de la galerie, un mur en grès rose marque l'emplacement d'un ancien fossé ou d'un talus. À l'ouest de la parcelle, deux fosses sont datées du XVI^e et du XVII^e s.

Gaël BRKOJEWITSCH



METZ,
entre la Place Camille Hocquard et la R.N. 233, avenue de la Seille
Aménagement de puissants redents
(cliché : Metz Métropole)

La fouille, réalisée en 2010, a permis d'étudier une emprise de 2 480 m² au sein d'un quartier périphérique de la ville antique de *Divodurum*. Le site se trouve sur la rive ouest de la voie dite de la Meurthe, en face du grand amphithéâtre du Sablon. L'opération a révélé des niveaux archéologiques relatifs à quatre périodes d'occupation situées entre le Haut-Empire et l'Époque mérovingienne.

Malgré des conditions favorables, le site connaît un début d'activités relativement tardif. Les premières mesures se présentent sous la forme d'importants terrassements réalisés vers la fin du II^e s. de n. è. pour égaliser le terrain. À partir de ce moment-là, la présence d'un large fossé bordier est avérée, mais il était certainement déjà en fonction durant le II^e s. Un chemin, dont la destination est inconnue, débouchait de façon perpendiculaire à la voie principale, et un petit pont sur quatre poteaux lui permettait de franchir le fossé. Utilisé jusqu'au milieu du III^e s., le chemin voit deux renouvellements, tandis que le pont n'est remplacé qu'une seule fois.

C'est dans le deuxième quart du III^e s. seulement qu'une première occupation du site émerge au travers de la présence de plusieurs installations simples et éphémères, dont deux fosses servant peut-être à la préparation du mortier. De nombreuses vastes fosses d'extraction, découvertes à une distance d'environ 120 m à l'ouest de la voie, semblent être contemporaines à ses activités.

L'urbanisation du site s'est déroulée vers le milieu du III^e s. Elle se manifeste par l'apparition d'un bâtiment à portique dont le plan n'a été appréhendé que partiellement à cause de destructions modernes. Les deux pièces attestées en façade peuvent être interprétées comme des boutiques à vocation alimentaire liées aux besoins des visiteurs de l'amphithéâtre. En bordure immédiate de la voie, une petite cabane biphasée de type *taberna*, construite sur sablières basses, servait peut-être à la vente de souvenirs.

Un résultat majeur de l'opération est la mise en évidence d'un vaste espace de circulation situé entre la voie principale et le bâtiment à portique. Il s'agit peut-être d'une grande esplanade élargissant la chaussée de la voie principale sur sa rive ouest sur toute la longueur de l'amphithéâtre. Son réaménagement au cours du troisième quart du III^e s. parle en faveur d'un maintien de ce monument de spectacle, tel quel, jusqu'à cette époque-là. La « perforation » de la place par une série de fosses datant de la fin du III^e s. ou du début du IV^e s. peut, en revanche, être prise comme indice pour une perte de sa fonctionnalité initiale et ainsi de l'abandon de l'amphithéâtre.

La découverte de trois objets représentant probablement des *militaria* a permis d'émettre l'hypothèse d'une présence militaire sur le site à un certain moment lors du IV^e s. Cependant, une vraie reprise de l'occupation n'a été observée que pour le deuxième tiers du V^e s. Le caractère de ce nouvel habitat est bien différent à celui de l'occupation du Haut-Empire. Avec la présence en nombre très important de fosses et de plusieurs bâtiments sur poteaux de type grenier, l'habitat ressemble plutôt à un site rural agricole qu'à un quartier périurbain. La céramique confirme sa continuité pendant la première moitié du VI^e s., sans qu'il soit possible d'en préciser la fin.

Le temps succédant à l'abandon de l'occupation mérovingienne est défini par l'apparition des terres noires.

Entre 1737 et 1903, une grosse partie du terrain étudié est occupée par la ceinture fossoyée de la Redoute du Pâté. Outre l'angle occidental du fossé extérieur de l'ouvrage, la fouille a permis de relever l'existence de deux autres entraves de rapprochement situées à l'avant du grand fossé.

Christian DREIER



METZ,
 ZAC du quartier de l'Amphithéâtre, tranche 3 (zone 4)
 Plan général de la troisième période d'occupation gallo-romaine
 (DAO : Y. DAUNE, C. DREIER)

METZ

Rue aux Arènes, ZAC Quartier de l'Amphithéâtre, zone 10

Gallo-romain

Le diagnostic réalisé sur la ZAC Amphithéâtre, zone 10 (2 800 m²), a permis de mettre au jour trois structures remontant à la période antique. Toutes trois situées à l'ouest de l'emprise, elles correspondent à la continuité de l'occupation du secteur 3, zone 4 (cf. *supra*). Il s'agit d'un ensemble de fosses datant globalement de la fin du I^{er} et du II^e s. de n. è. destinées à l'extraction de

sédiments, remblayées dans un second temps comme des petits dépotoirs. L'occupation est lâche et les structures se concentrent à l'ouest de la parcelle. Des hydrocarbures étaient présents autour de la tranchée n° 9.

Gaël BRKOJEWITSCH

METZ

Rue des Intendants Joseph et Ernest Joba, rue de Méric, réseau Mettis, centre de maintenance, tranche 1

Âge du Bronze

Un diagnostic a été réalisé fin 2010 et début 2011, en amont de la construction du centre de maintenance Mettis, à l'emplacement des anciens dépôts d'essence des armées et de l'entreprise Giraud, rue des Intendants Joba. Ce site de 84 513 m² revêtait un fort potentiel archéologique puisqu'une importante nécropole à incinérations (Bronze final I à IIIa et Hallstatt C) a été fouillée sur les parcelles attenantes en 1993 (cf. *Bilan scientifique régional 1993*, p. 76-77). Malheureusement

les terrains se sont révélés très impactés par les constructions et destructions successives, arasant au passage les niveaux susceptibles de receler des vestiges archéologiques. Finalement, un seul sondage s'est révélé positif : il a livré un silo réutilisé en fosse-dépotoir et un trou de poteau. Ces deux structures ont livré du mobilier céramique permettant de les dater du Bronze final IIIb.

Élise MAIRE

METZERVISSE

Bichel, zone communautaire d'équipements publics et d'activités, tranche 2

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction de la zone communautaire d'équipements publics et d'activités, tranche 2, sur une

surface de 73 390 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées. Cette opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

MONTIGNY-LÈS-METZ
Rue de l'étang de la Grange, lycée
des Métiers du BTP

Le diagnostic a été réalisé sur un terrain de 6 000 m²
dans l'enceinte du lycée des métiers du BTP n'a pas

livré de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

NEUFCHÉF
Bois des Poules,
lotissement Le Prés Village

Un diagnostic a été réalisé à l'emplacement du
lotissement Le Prés Village, sur une surface

de 60 915 m². Celui-ci n'a révélé aucun vestige
archéologique.

Sabine BACCEGA

RANGUEVAUX
Lotissement communal
de la Cueillotte

Un diagnostic archéologique, réalisé en amont du projet
de création d'un lotissement communal, a été prescrit
sur une surface de 22 000 m². La surface, réduite en
raison de contraintes, d'environ 15 400 m² est située

au pied d'un éperon barré occupé au Néolithique. Les
sondages n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Sylvie THOMAS

**RÉDANGE - THIL -
TIERCELET**
Liaison Belval - A 30

Le diagnostic archéologique, réalisé en amont du projet
de création d'un axe routier reliant la commune de Belval

à l'autoroute A 30, a été prescrit sur une surface de
94 710 m². Les zones de sapinières non déboisées, la

décharge sauvage située au début de l'emprise ainsi que la présence de lignes à haute tension ont engendré une réduction de la surface à diagnostiquer, soit 82 060 m² de surface sondée. Le projet se localise le long d'une voie antique menant au Titelberg et de nombreux sites métallurgiques anciens sont recensés dans le secteur.

Les sondages réalisés n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Nadège RAMEL

RICHEMONT

Devant le Pont

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur l'emprise du projet d'aménagement d'une aire de loisirs à Richemont, au lieu-dit *devant le Pont*, le long de la route Nationale. Les sondages, réalisés

sur une surface d'environ 31 885 m², se sont avérés vierges de vestige ancien.

Justine FRANCK

SAINT-AVOLD

Dourd'hal, lotissement Les Cerises

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de l'aménagement d'un lotissement d'une superficie de 5 757 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées.

Cette opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

SAINT-JULIEN-LÈS-METZ

Les Loges, lotissement Les Coteaux de Saint-Julien

Le projet d'aménagement d'un lotissement à proximité immédiate de la voie romaine reliant Metz à Trêves, par la rive droite de la Moselle, a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Cette opération couvre une surface totale de 53 946 m² mais, en raison de diverses contraintes, seuls 46 800 m² ont pu être sondés. Ce diagnostic a permis la mise au jour de nombreux artefacts bien qu'aucune structure archéologique n'ait été observée en dehors de plusieurs drains modernes et contemporains à proximité immédiate des habitations. Ce phénomène peut résulter des

importants glissements de terrain qui affectent le site et dont l'épaisseur des limons de colluvionnement en bas de pente et dans les dépressions naturelles semble témoigner. Le mobilier archéologique recueilli dans ces couches de limons argileux consiste essentiellement en tessons de céramique dont le spectre chronologique s'étend du premier âge du Fer (810-475 av. n. è.) au début du XX^e s. Ils sont parfois associés à des ossements animaux et du mobilier métallique (clous en fer notamment). Bien qu'aucun site archéologique n'ait été découvert, cette opération de diagnostic confirme

l'existence, à proximité immédiate des terrains sondés, d'occupations humaines durant la Protohistoire,

l'Antiquité et la période médiévale.

Émilie FIABANE

SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES

Devant Champelle, haute Choux,
ZAC Champelle

Protohistoire - Contemporain

Le présent diagnostic archéologique a été réalisé sur des terrains appartenant à la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle. Il s'est déroulé en préalable à un projet d'extension de 143 593 m² de la ZAC Champelle.

Les terrains concernés se répartissent, au sud-ouest de la commune de Sainte-Marie-aux-Chênes, sur trois secteurs distincts. Ils regroupent des parcelles cultivées au sein d'une zone comprenant déjà des installations industrielles et artisanales.

À l'issue du diagnostic, seuls les secteurs 2 et 3 ont révélé des indices d'occupation. Il s'agit, pour le secteur 2, d'une fosse silo témoignant d'une activité agricole durant la Protohistoire. Le secteur 3 a, quant à lui, révélé des structures de combustion probablement liées à la guerre qui a opposé, en 1870, la France à la Prusse.

Lonny BOURADA

SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES

Le Breuil, Ferré, Tressauville, lotissement
Le Breuil, tranche 1, phase 2

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge

La fouille archéologique réalisée en 2009 et 2010 à Sainte-Marie-aux-Chênes, aux lieux-dits *le Breuil*, *Ferré* et *Trésauville*, a permis de mettre au jour, sur 23 200 m², trois périodes d'occupation couvrant, avec deux *hiatus*, douze siècles de notre histoire. Le secteur se présente comme un glacis peu pentu limité au nord et à l'est par un thalweg très marqué au fond duquel naissait une source alimentant une mare. Six phases antiques, couvrant les quatre premiers siècles de notre ère, ont été individualisées. La première phase a trait à une architecture isolée, de tradition laténienne, avec quatre gros supports en bois supportant une plateforme quadrangulaire sur laquelle était construit un bâtiment.

Les quatre phases suivantes concernent des aménagements agricoles de la *pars rustica* d'une *villa*. La phase 4 offre la vision la plus complète. Deux ailes d'édifices en pierres encadrent une grande cour centrale. Deux bâtiments, contraints par un fossé parcellaire, composent l'aile nord. Parallèlement, au sud, l'espace est occupé par au moins trois bâtiments,

dont un prolongé par un mur de clôture, une cave semi-enterrée et un caniveau souterrain alimentant un bassin de décantation. Un peu à l'écart, un simple chemin rural semble être lié à ce domaine.

La dernière phase (phase 6, IV^e s. de n. è.) n'est représentée que par de la céramique qui atteste que le domaine reste occupé à ce moment là. Il est en revanche totalement abandonné au siècle suivant.

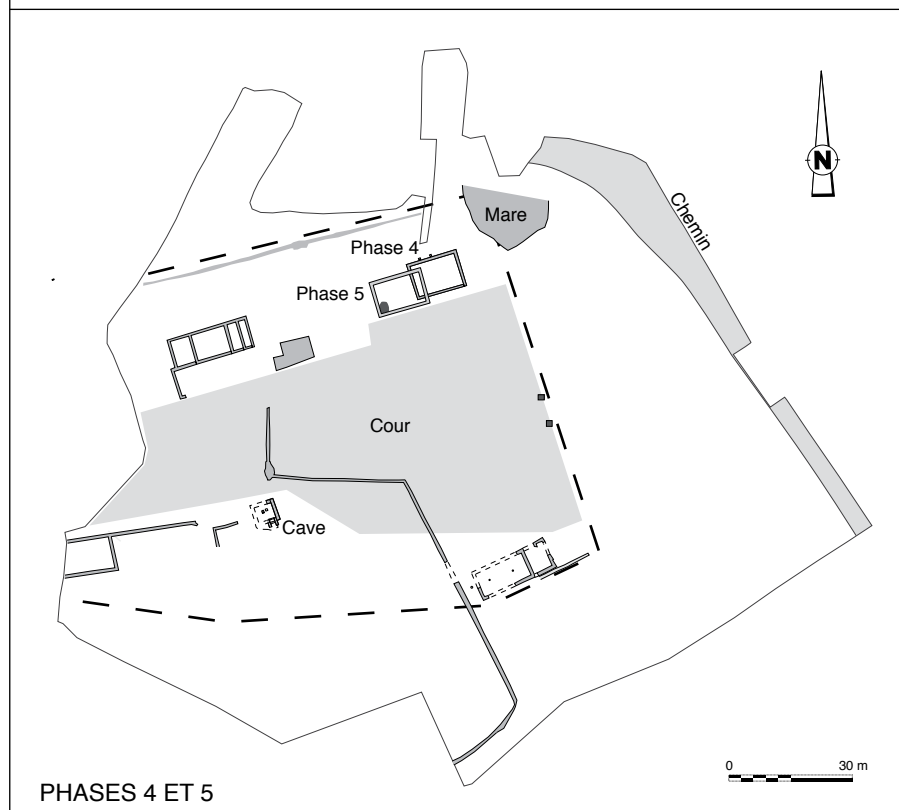
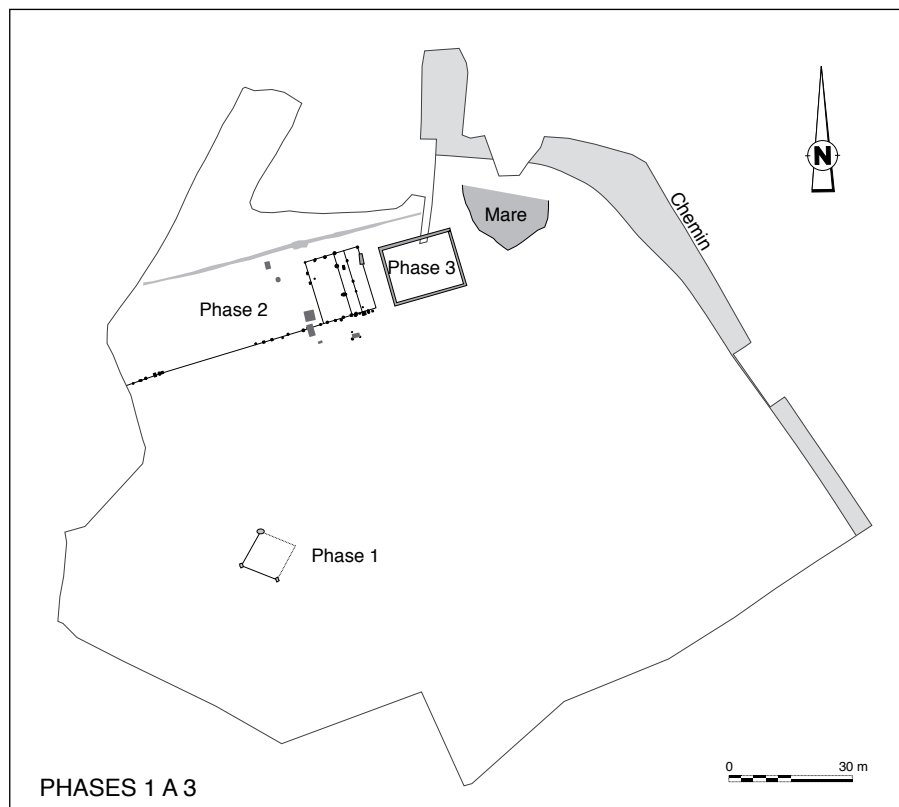
Dans la première moitié du VII^e s., un petit groupe mérovingien réinvestit le terrain. Sept bâtiments en matériaux légers, une cabane semi-excavée et une petite nécropole familiale résument cette présence. Le secteur est à nouveau occupé entre le IX^e et le XII^e s. L'analyse diachronique de l'organisation spatiale constitue la dimension majeure de cette étude, avec cinq phases successives.

Le chemin antique, qui n'a jamais cessé d'être utilisé, devient alors un axe important très élaboré en direction de Metz. Deux embranchements desservent par l'est

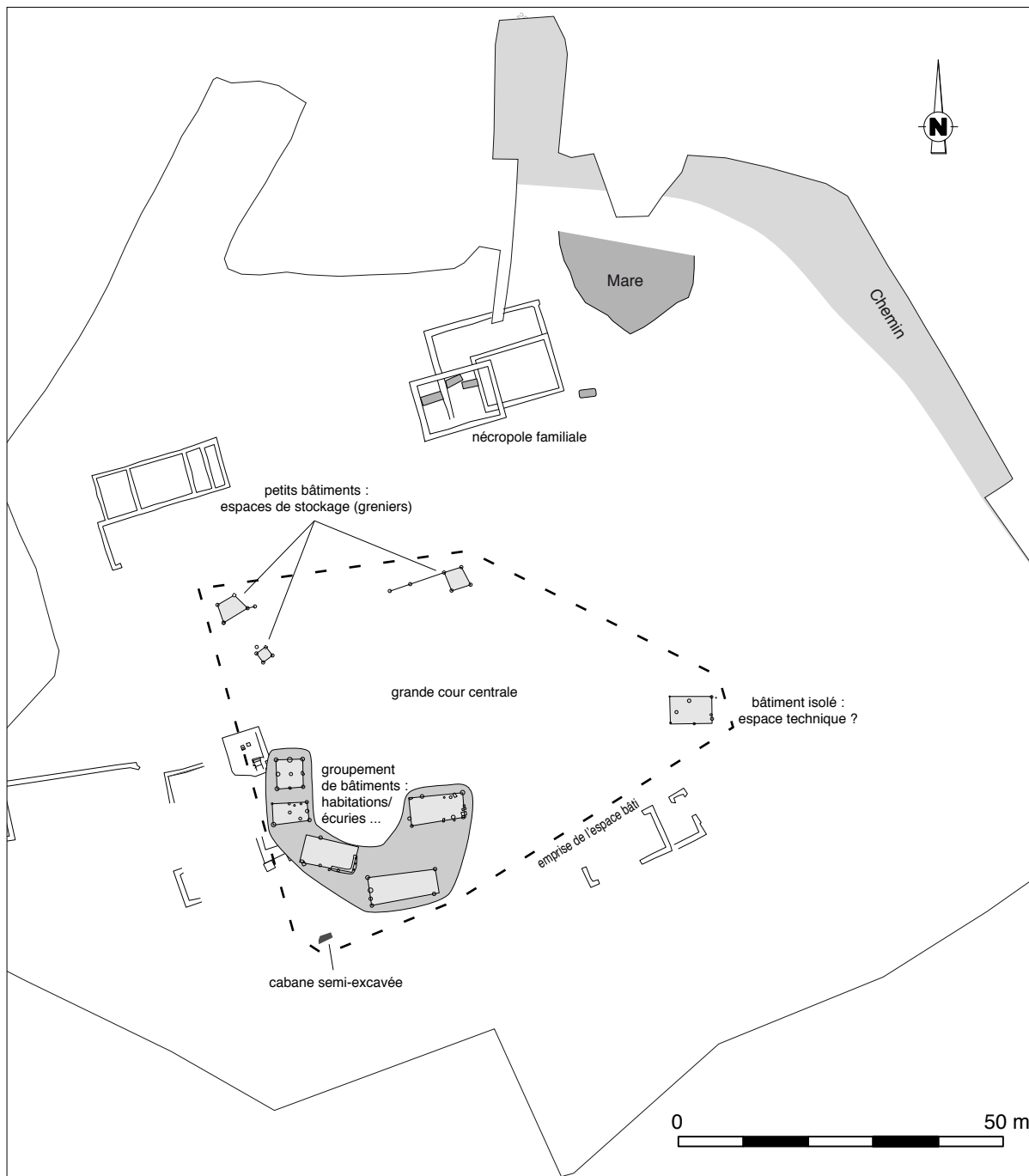
et par l'ouest l'espace habité. Neuf cabanes semi-excavées constituent le noyau originel. La seconde phase témoigne d'une structuration certaine de l'espace habité, qui va connaître son plein épanouissement lors des phases 3 et 4. Un plan d'occupation du sol préétabli est soupçonné pour cette dernière étape. De très grands édifices cohabitent avec de plus modestes. Certains

présentent un plan complexe, une architecture mixte et des aménagements évoquant la présence d'un escalier desservant un étage. Des alignements de poteaux de type clôture délimitent des espaces fermés (parcs à animaux, jardins) et des espaces de circulation. La phase 5, plus limitée spatialement, semble annoncer la disparition définitive de cet établissement rural.

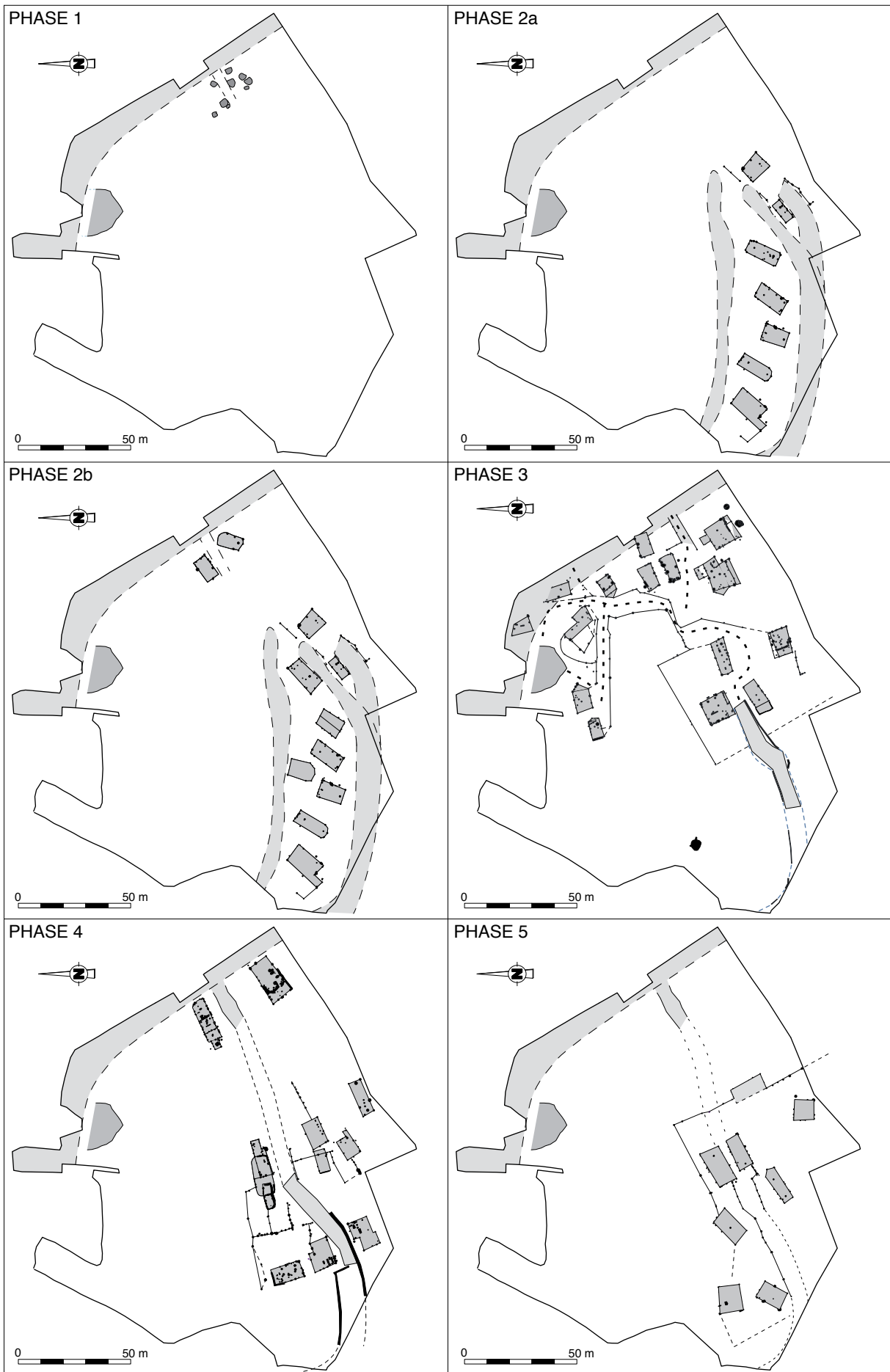
Patrice PERNOT



SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES,
le Breuil, Ferré, Tressauville,
lotissement Le Breuil, tranche 1,
phase 2
Relevés de l'occupation antique
(DAO : Inrap)



SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES,
 le Breuil, Ferré, Tressauville, lotissement Le Breuil, tranche 1, phase 2
 Relevé de l'occupation mérovingienne
 (DAO : Inrap)



SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES,
 le Breuil, Ferré, Tressauville, lotissement Le Breuil, tranche 1, phase 2
 Relevés de l'occupation carolingienne
 (DAO : Inrap)

SILLÉGNY

Lotissement Le Grand Châte

Le projet d'aménagement d'une zone pavillonnaire à Sillégnny a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 12 140 m², où 22 structures ont été mises au jour au sein de 1 346 m² de sondages ouverts.

L'opération a révélé une concentration de structures en creux, essentiellement localisée sur la partie méridionale et sud-ouest de la parcelle. Il s'agit de témoins d'une occupation protohistorique (fossé, fosses, bâtiment sur poteaux).

L'angle d'un large fossé protohistorique a été mis en évidence en partie méridionale de l'emprise. Il est conservé sur une largeur de 2,28 m et une profondeur de 0,82 m.

L'occupation gallo-romaine, au sud-est de l'emprise, est représentée par un mur et sa tranchée de fondation. Des fragments d'obus constituent les seuls vestiges de la période contemporaine.

Carole LAFOSSE

TARQUIMPOL

Le village

Les prospections sollicitées pour 2008 (*cf. Bilan scientifique régional 2008*, p. 364) ont requis bien plus de travail que prévu initialement. En accord avec le service régional de l'Archéologie, les travaux n'ont été achevés qu'en 2009 et 2010. Durant l'année 2010, il a été possible d'effectuer une prospection géomagnétique sur 11,9 ha supplémentaires. On aboutit donc à 33,2 ha, ce qui fait de Tarquimpol la plus grande surface explorée en Lorraine par le biais de la géophysique. Six petits sondages ont été réalisés là où la géophysique comme méthode de recherche non-destructive sur grandes surfaces avait détecté des structures. Ceux-ci ont été organisés, puis exploités, par l'analyse des sciences naturelles et archéologiques, de telle sorte qu'on aboutit aujourd'hui à une image de ce site qui est renouvelée sur plusieurs points :

1 – À Tarquimpol-*Decempagi* existait, à l'Époque romaine, un sanctuaire remarquable avec un complexe monumental religieux : découverte d'un temple de type *fanum* et d'un portique de 200 m de long avec une route de procession entre ce dernier bâtiment et le théâtre découvert par R. Berton ; découverte, également, d'une autre voie processionnelle à l'est avec des bâtiments (cultuels ?) avoisinants. Cela confirme, d'une part, l'hypothèse d'interprétation de J.-P. Petit et R. Berton. Par ailleurs, le bâti constitue un réseau (partiellement) unifié, comme cela est typique pour des agglomérations

de type urbain. Toutefois, cette organisation (plus récente ?) est décalée par rapport au théâtre et au *fanum* (plus anciens ?) ;

2 – On peut déterminer au moins deux couches d'habitat pré-romain, donc une origine gauloise de ce site ;

3 – L'enceinte tardo-antique ne remonte pas au III^e s. de n. è., comme on le pensait naguère, mais probablement plutôt au milieu du IV^e s., et elle perdurera jusqu'au milieu du V^e s. ;

4 – La fortification avait un plan octogonal et, de toute évidence, a été occupée par des troupes militaires régulières jusque dans la première moitié du V^e s. (nombreuses boucles de chaussure, pointes de flèches de baliste).

En 2010, au prix d'un travail très éprouvant de tamisage à l'eau de la couche tardo-antique, il a été possible de déceler des indices significatifs d'artisanat (travail du bronze, du fer et du bois du cerf) et d'économie d'argent jusqu'au milieu du V^e s. : un exemplaire de monnaie du type « numéraire de nécessité » et 28 monnaies pour une petite surface tardo-antique de 3 m x 3 m, dont beaucoup de petites monnaies coupées.

Joachim HENNING

Contemporain

THIONVILLE

Rue des Frères

Sur les 15 994 m² sondés à l'emplacement de l'ancien hôpital Beauregard, aucun vestige archéologique n'a été décelé.

Sabine BACCEGA

Gallo-romain

THIONVILLE

Veymerange, grosse Henzel

Une opération de diagnostic (1,7 ha) a été prescrite sur le projet d'aménagement d'un espace pour gens du voyage à Thionville.

Presqu'en limite sud-est du projet, a été découvert, dans un sondage, un four rectangulaire apparaissant entre 0,30 m et 0,50 m de profondeur sous une terre d'humus forestier et de terre végétale. Le comblement du four correspond à des éléments de terre cuite orangée durcie. Aucun élément culturel n'a été retrouvé lors de sa mise au jour. Néanmoins, il pourrait s'agir d'un four classique à usage domestique ou autre de la période gallo-romaine. En effet, un certain nombre

d'exemplaires a pu être observé sur des sites antiques de Lorraine. Aucune autre structure n'a été retrouvée. Cinq tessons protohistoriques indéterminés ont été retrouvés à 0,80 m de profondeur dans un sondage situé dans le centre est de la parcelle sondée ainsi que vers le centre ouest où un sondage a livré quelques fragments trouvés à un mètre de profondeur dans des colluvions argileuses très humides. Ces découvertes témoignent de la présence d'habitats protohistoriques et antiques à proximité.

Gilles MANGIN

TINCRY

Le haut du Mont

Notice non remise.

Volker HEYD

TRÉMERY

Le Breuil, Retienne, lotissement Le Breuil, phase 1

Néolithique - Âge du
Bronze - Âge du Fer - Gallo-
romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge

Cette opération de diagnostic archéologique réalisée à Trémery, aux lieux-dits *le Breuil* et *Retienne* en septembre 2010 et mai 2012, sur quelques 9,3 ha, se distingue par la mise en évidence d'une occupation continue du site, depuis le Néolithique jusqu'au Moyen Âge.

À l'extrémité sud-orientale de l'emprise prescrite se développe un secteur gallo-romain où ont été mis au jour plusieurs bâtiments sur poteaux, fosses et fossés associés à des horizons sédimentaires fortement anthropisés ayant livré de nombreux artefacts dont la datation renvoie à une période comprise entre le I^{er} et le V^e s. de n. è. En fond de talweg, un important niveau hydromorphe, riche en mobilier archéologique antique, mais difficile à caractériser, semble masquer une occupation antérieure comme le suggère la découverte de quelques tessons de céramique mais surtout d'un poteau en bois daté par dendrochronologie de la seconde moitié du II^e s. av. n. è.

La frange sud-occidentale des terrains sondés a, quant à elle, livré des vestiges pré- et protohistoriques ainsi que médiévaux. Quelques éléments découverts suggéreraient une possible fréquentation/occupation du site dès la période néolithique : un tesson décoré, deux pièces en silex et une herminette auxquels pourrait s'ajouter une fosse dont la forme et le type de comblement s'apparenteraient à ceux des structures de combustion ou silos du Néolithique final-Campaniforme rencontrés sur d'autres sites lorrains. Une fosse, vraisemblablement associée à un important horizon sédimentaire riche en mobilier céramique, témoigne d'une permanence de l'occupation durant l'âge du Bronze final et le premier âge du Fer.

Enfin, la présence des haut Moyen Âge et Moyen Âge est attestée par la découverte de trois cabanes excavées, d'un angle de bâtiment matérialisé par deux tranchées de récupération ainsi que par plusieurs négatifs de poteaux, fosses et niveaux anthropiques.

Gilles MANGIN et Émilie FABIANE

VIC-SUR-SEILLE

Rue des Tanneurs

Moderne - Contemporain

L'opération de diagnostic, qui a porté sur environ 650 m², en secteur urbain ancien, s'est révélée positive. Le site, implanté *intra muros* dans l'ancienne ville médiévale fortifiée de Vic, se trouve sur la rive droite de la Seille, à moins de 50 m de la rivière, dans le quartier de la rue des Tanneurs, au cœur d'un îlot urbain compris entre les anciennes route de Metz et rue de la Porte de Metz.

La première occupation (sondage 1), observée à l'angle nord-est du terrain et datée des XVI^e et XVII^e s., est matérialisée par les vestiges faiblement enfouis qui appartiennent à un bâtiment arasé à environ 0,40 m au-dessus des sols. Celui-ci est remblayé par des gravats et une couche de tuiles à crochets calcinées, riche en charbons et cendres. La ruine contient du mobilier archéologique domestique (céramique de vaisselle et de carreaux de poêle). Ce bâtiment maçonné, dont on

a pu reconnaître une entrée de porche et des murs de cloisonnement intérieur, semble avoir été détruit à la suite d'un incendie. Son emplacement correspond à celui d'une cour représentée sur le cadastre de 1830.

Sur le reste du terrain, ce sont essentiellement des vestiges des XVIII^e et XIX^e s. qui ont été mis au jour, avec des zones de remblais riches en moellons et en gravats, épais parfois de plus d'1 m, des lambeaux de sols empierrés, dallés ou pavés. Ces bases de murs, fondations et sols correspondent au bâti représenté sur le plan cadastral de 1830.

Le sondage 2, dans l'angle sud-ouest du terrain, a livré néanmoins à - 1 m de profondeur un niveau détritique bien conservé de limons noirs d'aspect tourbeux, contenant une quantité importante de fragments

végétaux riches en graines et restes imbibés, du bois, fragments de planches en chêne, des copeaux de sapin (menuiserie) et des chutes de cuir provenant de chaussures (cordonnerie). Cette couche, également riche en céramiques brisées (tripodes, cruches, pots, assiettes et plats, grès), correspond vraisemblablement à un dépotoir domestique effectué dans une zone humide en cours de remblaiement, ceci au cours de la deuxième moitié du XVIII^e s. La présence d'une nappe d'eau atteinte entre - 1 m et - 1,20 m explique la bonne conservation des restes végétaux ; une étude carpologique a pu être réalisée sur des prélèvements qui ont apporté des renseignements intéressants sur la végétation et les fruits consommés à cette époque dans la localité.

Quant au sondage 3, il a été réalisé à l'emplacement d'une cour du XIX^e s. remblayée par des couches plus ou moins terreuses (terres noires de jardins probables) et pierreuses (remblais de construction des bâtiments attenants). On a donc pu constater que le quart nord-est du site est occupé par une construction d'Époque moderne installée sur une terrasse qui domine la moitié sud humide qui longe la rue des Tanneurs, en zone de dépression, à proximité des berges hautes de la Seille, secteur remblayé au cours des XVIII^e et XIX^e s. Les niveaux médiévaux semblent plus profondément enfouis, au-delà de - 1 m ou - 1,20 m. La parcelle était occupée, aux XIX^e et XX^e s., par un bâtiment agricole (ancienne bergerie) arasé récemment.

Jean-Denis LAFFITE

Haut Moyen Âge

VITRY-SUR-ORNE Vallange

La fouille de la nécropole de Vitry-sur-Orme (4 000 m²) a été motivée par la présence, sur la commune, d'un habitat médiéval ayant déjà été mis au jour au fil de plusieurs campagnes de fouilles qui ont permis de mettre en évidence le village disparu de Vallange, de La Plaine (cf. *Bilan scientifique régional 2007*, p. 224-232) et le probable village disparu d'Huppigny sur le site de la VR52 (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 107-111). De plus, la mention dans les archives d'une nécropole à inhumations : « ... découverte de tombes francques près d'un chemin de champ se dirigeant vers la droite à partir de la route de Vitry-Thionville à 100 m/80 m de la route Vitry-Gandrange... », laisse supposer que la parcelle pourrait livrer des tombes mérovingiennes.

Le site a effectivement livré les restes d'une nécropole mérovingienne datée des VI^e et VII^e s. Celle-ci est constituée de 125 tombes et sept enclos funéraires ce qui s'avère être assez rare dans la région (un seul autre cas est connu : la nécropole de Prény, Meurthe-

et-Moselle). La fouille a concerné la frange ouest de la nécropole qui a pu être délimitée au nord, à l'ouest et au sud. Sa limite est demeure inconnue mais le sondage réalisé dans la parcelle au nord en 2004 (cf. *Bilan scientifique régional 2004*, p. 105) permet d'envisager que seul un tiers environ de la nécropole a été mis au jour lors de cette campagne de fouille.

Cette nécropole est régie par un système d'installation des tombes organisé, celles-ci étant rangées alignées d'est en ouest. La zone nord déroge à la règle en raison de l'installation de nombreux cercles funéraires. Le développement de la nécropole se fait en deux noyaux, le premier au sud, daté du VI^e s., et le second, au nord, du VII^e s. Ces deux noyaux montrent une évolution des pratiques funéraires au cours du temps. On passe d'inhumations individuelles, dans de grandes chambres funéraires en bois, à des coffrages en pierre, regroupant plusieurs individus inhumés successivement.

Stéphanie GUILLOTIN

VOLSTROFF
Les Peupliers, lotissement Les
Résidences de Volstroff, tranche 3

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion d'un projet de lotissement, au lieu-dit *les Peupliers*, sur une surface de 22 300 m². Toutes les parcelles ont pu

être sondées. Cette opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

VRY
Rue de l'Église, lotissement
Le Clos des Vignes, tranche 3

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur l'emprise du projet de lotissement Le Clos des Vignes, situé rue de l'Église à Vry. Les sondages,

réalisés sur une surface de 10 060 m², se sont avérés vierges de vestige ancien.

Justine FRANCK

WOIPPY
Pièce devant la Maison, fort
Gambetta, parking relais Mettis

Protohistoire -
Gallo-romain - Moderne

Le diagnostic réalisé à Woippy, sur plus de 8 ha, préalablement au projet de réalisation du parking relais Mettis, a livré quelques vestiges dispersés, de la Protohistoire à la l'Époque moderne. L'élargissement des sondages n'a pas permis de mettre en évidence une occupation dense, et le mobilier récolté est peu abondant et très usé : il n'autorise pas une datation très précise des structures mises au jour.

Une occupation protohistorique, matérialisée par un bâtiment sur poteaux, a été détectée dans la partie nord de l'emprise mais en l'absence de mobilier datant, il est impossible d'en préciser la chronologie.

Mise à part la petite route gallo-romaine qui se poursuit effectivement vers le nord-est, comme cela avait été perçu par prospection aérienne, aucune des occupations fouillées en 1991 ne s'étend vers l'est. Les sondages réalisés dans l'environnement immédiat de ce secteur se sont révélés négatifs. Seule une fosse gallo-romaine se situe à 250 m au sud-est de cette concentration.

Enfin, pour l'Époque moderne, le cadastre napoléonien est matérialisé au sol par le creusement d'un fossé large et profond ; une fosse rectangulaire à vocation indéterminée a été découverte dans la partie sud de l'emprise.

Élise MAIRE

WOIPPY

Rue du Fort Gambetta

La prescription d'une opération de diagnostic archéologique sur 1,5 ha, rue du Fort Gambetta à Woippy, a été motivée par le projet de création d'un complexe hôtelier. Elle a permis d'appréhender partiellement l'évolution de la ferme de Saint-Éloy, dépendance du château éponyme. D'après les sources archivistiques, cet ensemble architectural a été créé au XVI^e s., après destruction d'une abbaye en 1544. L'émergence de constructions nouvelles, au début des années 1980, a engendré, la destruction des bâtiments

constitutifs du château, puis, quelques années plus tard, celle de l'exploitation agricole.

Cette opération a permis d'appréhender, de manière synthétique, l'évolution de la ferme de Saint-Éloy depuis le début du XVIII^e s. à nos jours. Toutefois, les phases d'occupation plus anciennes n'ont pu être mises en évidence pour des raisons de mauvaise conservation du site ainsi que de la rareté du mobilier archéologique.

Rachel BERNARD

WOUSTVILLER

Rue de Nancy

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion d'un projet d'aménagement (14 556 m²) au centre du village de Woustviller. Il a été possible d'observer que le terrain contenait, sur toute sa surface, d'importants remblais contemporains (blocs de pierres et bétons,

briques, tuiles, poutres de bois, ferrailles, pneus, etc.) sur des épaisseurs comprises entre 1 m et 2 m et qu'il a été décapé avant de recevoir ces dépôts. La surface sondée n'a révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

YUTZ

Avenue de la Fusion, auf grossigem Weg, Treischen, ZAC Olympe 2

Le diagnostic archéologique réalisé à Yutz, préalablement aux travaux d'aménagement de la ZAC Olympe 2 (63 350 m²), a permis d'appréhender des structures attribuables au Hallstatt D2-D3 (trous de poteaux, bâtiments, fosses détritiques, fosse d'extraction de matériaux). Leur présence marque la continuité des

sites de la même période fouillés en 2000 et 2001 (cf. *Bilans scientifiques régionaux 2000 et 2001*, p.111-112 et p. 105-108) à l'emplacement de la ZAC Olympe. Il est également à noter la découverte d'une structure de combustion quadrangulaire de période gallo-romaine.

Justine FRANCK

YUTZ

Avenue de la Fusion, auf grossigem Weg, Treischen, ZAC Olympe 2

Âge du Fer

Une fouille d'archéologie préventive a été réalisée à Yutz dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Olympe 2. Elle s'est déroulée du 06 septembre au 22 octobre 2010 et a porté sur une surface de 24 040 m², répartie en deux zones de fouilles distantes de 50 m.

Le décapage de la zone 1, qui couvre 14 639 m², a révélé les plans de neuf bâtiments à poteaux porteurs et de vingt fosses détritiques ou d'extraction de matériaux, qui s'organisent par modules (un à trois bâtiments avec ses fosses connexes) espacés de 35 à 45 m. Les éléments de mouture (meules, molettes) ont été retrouvés en nombre important, exclusivement au sein des grandes fosses de prélèvement de matériaux, ce qui semble indiquer une localisation spatiale du traitement des céréales. Le mobilier céramique a été trouvé en abondance et avec 235 NMI, il illustre la production de la phase finale du Hallstatt et les débuts de La Tène ancienne (Ha D3 / LTA). Cette zone, bien établie chronologiquement, est marquée par l'activité agricole mais également par la présence d'un habitat domestique, sur place ou en dehors de l'emprise de fouille.

La zone 2 (9 347 m²) présente quatorze bâtiments, six fosses et douze silos. Un groupe excentré de quatre bâtiments, ainsi qu'une fosse d'extraction, sont

datés du Hallstatt C/DI. En partie centrale du site, deux bâtiments et une fosse sont datés de la période Hallstatt D3 / La Tène A. Le reste des vestiges est attribuable, de façon générale, à l'âge du Fer. La particularité de la zone 2 est de présenter, sur sa moitié nord-ouest, une douzaine de silos répartis de façon régulière avec un intervalle moyen de 15 m. La densité des silos sur ce secteur nous indique qu'il était vraisemblablement dédié au stockage des denrées céréalières, peut être de façon communautaire.

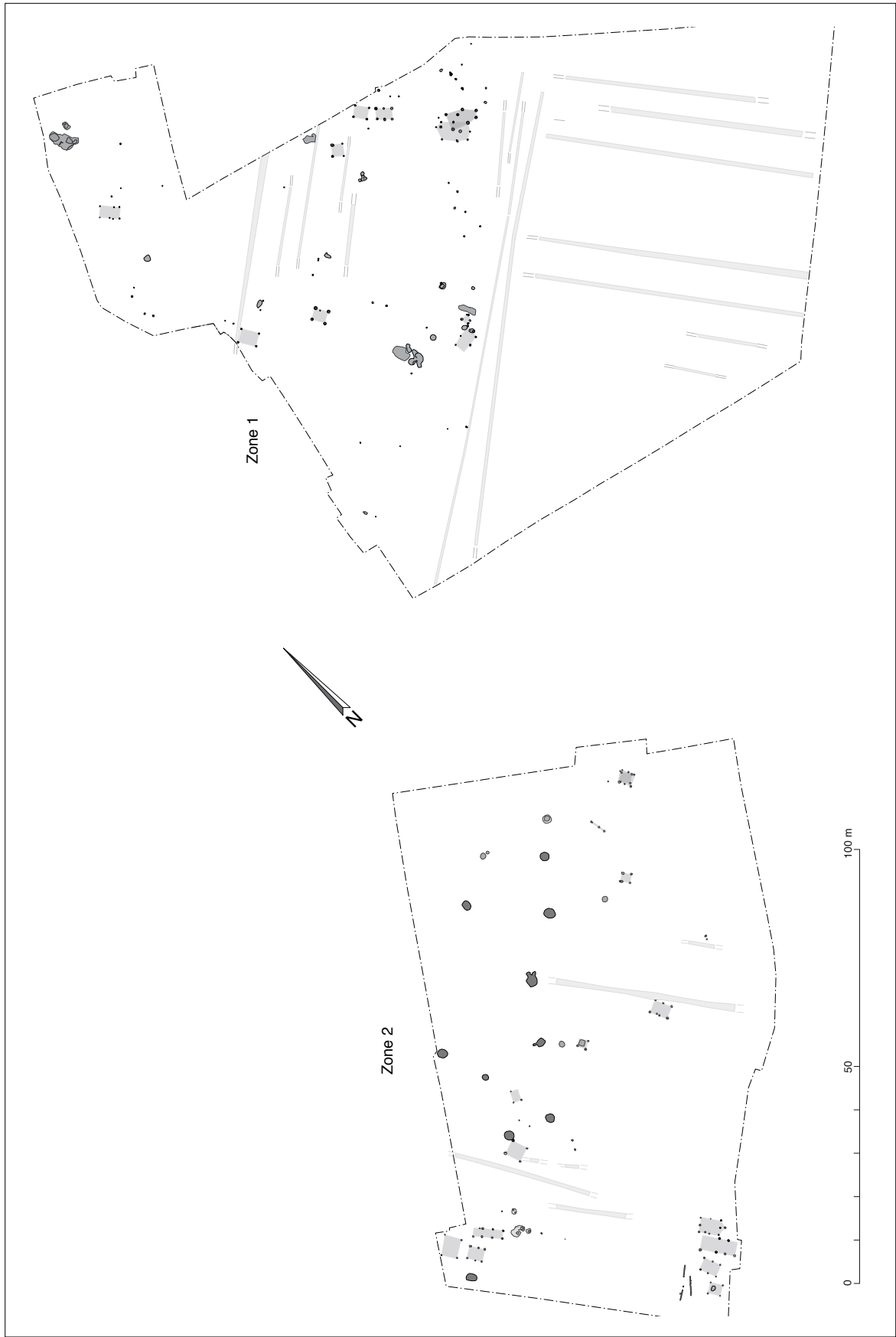
À l'échelle du site de la ZAC Olympe, on constate que la fouille de 2010 a révélé un secteur de l'occupation de l'âge du Fer moins dense que ceux étudiés lors des précédentes fouilles préventives mais il semble que l'activité agricole y soit privilégiée au regard des nombreux greniers ou petits bâtiments probablement dédiés au stockage du fourrage, à l'élevage et au matériel agricole, ainsi que par la présence d'une concentration de silos de grande capacité.

Les fosses détritiques et de prélèvement de matériaux ont livré du mobilier céramique en abondance (363 NMI) ainsi que de très nombreux éléments de mouture.

Justine FRANCK



YUTZ,
avenue de la Fusion, auf grossigem Weg, Treischen, ZAC Olympe 2
Vue en coupe du silo 2119
(cliché : Y. MILERSKI)



YUTZ,
 avenue de la Fusion, auf grossigem Weg, Treischen, ZAC Olympe 2
 Plan général de la fouille
 (DAO : A. CHARIGNON)

YUTZ

Pentengässel, in den Bungärten, am
Bach, ZAC Cormontaigne, le Triangle

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Cormontaigne, sur une surface de 49 000 m². Il ressort de cette opération que le village de Haute-Yutz présente quatre phases d'occupations.

Après une *villa* qui tire ses origines des âges du Fer et qui perdure jusqu'au IX^e s., la première phase du village va du IX^e au XII^e s. Elle est caractérisée par un groupement lâche de fermes composées de trois à cinq bâtiments à poteaux de bois plantés dans le sol, chaque ferme disposant d'un puits à eau. Ces fermes sont réparties dans des quartiers dont la structure parcellaire est donnée par les voies de circulation antiques restées en usage.

La deuxième phase va du XII^e au XVII^e s. Elle voit la mise en place du parcellaire laniéré dans les quartiers préexistants et d'une architecture faisant intervenir la

maçonnerie et le pan de bois. La surface construite du village est réduite de moitié.

La troisième phase va du XVII^e s. à 1815. La structure parcellaire reste inchangée. Par contre, toutes les maisons présentent des murs en pierres et sont accolées les unes aux autres. Ceci aurait pu être l'ultime phase du village de Haute-Yutz si, au lendemain de la bataille de Waterloo, le général Hugo ne l'avait pas fait incendier.

La quatrième phase du village s'est déroulée à environ un kilomètre de son emplacement initial, à partir de 1817, avec une architecture identique à celle du XVIII^e s. et un plan partiellement hérité des villes neuves. Sa vie de village, au sens premier du terme, se termine lentement durant le XX^e s.

Jean-Marie BLAISING

YUTZ

Route de Kuntzig, lotissement
Le Clos de Cybèle

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur l'emprise du projet de lotissement Le Clos de Cybèle, route de Kuntzig, à Yutz.

Les sondages, réalisés sur une surface d'environ 15 970 m², se sont avérés vierges de vestige ancien.

Justine FRANCK

YUTZ

Rue de Poitiers

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur l'emprise d'un projet de centre équestre, situé à Yutz, rue de Poitiers.

Les sondages, réalisés sur une surface d'environ 31 800 m², se sont avérés vierges de vestige ancien.

Justine FRANCK

MOSELLE

Ligne à Grande Vitesse (LGV), Est Européenne, phase 2

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

BAUDRECOURT - DANNE- ET-QUATRE-VENTS

BASSING

La Tête d'Or, le Calvaire,
phase 2, trace, site 13

Néolithique - Âge du
Bronze - Âge du Fer - Gallo-
romain - Haut Moyen Âge

Le site de Bassing, lieu-dit *la Tête d'Or*, a été fouillé sur une superficie de 3,5 ha préalablement à la construction de la deuxième tranche de la LGV-Est européenne. Les premiers indices d'occupation correspondent à des pièces en silex, armatures de flèches du Néolithique moyen et récent (entre 4500 et 3500 av. n. è.) et à quelques tessons de poterie de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. La principale installation est datée de La Tène D1 (120-90 av. n. è.). Elle est constituée d'un vaste enclos quadrangulaire d'une superficie de 0,9 ha, délimité par un fossé lui-même bordé par un talus et une palissade qui confèrent à l'ouvrage une dimension monumentale. À l'intérieur de l'enclos, différents bâtiments occupent l'espace : un bâtiment d'habitation de type bâtiment à porche, deux constructions fondées sur douze poteaux s'apparentant à des unités de stockage et un bâtiment à vocation artisanale ou agricole. À l'extérieur de l'enclos, cinq greniers sont

alignés le long du fossé, d'autres édifices occupant la partie est du site, préfigurant ainsi l'organisation spatiale des occupations suivantes. L'importance des objets découverts dans le fossé (métal, céramique, amphore, ossement, lithique) témoigne de la richesse du site et de son statut aristocratique. Parmi le mobilier en métal, des fragments en alliage cuivreux suggèrent la présence d'un atelier de fabrication de fibules. Certains objets, comme des clavettes de char, une hache à douille (hache de combat ?) et des éléments de trompe s'apparentant à une trompette de guerre, permettent d'établir un lien entre le statut aristocratique du site et le statut militaire de ses occupants. L'établissement semble périliter à la fin de La Tène D1 et le fossé est définitivement comblé à la fin de la période augustéenne.

Dans le dernier quart du I^{er} s. av. n. è., un ensemble de constructions en bois est édifié à l'intérieur d'un

nouvel enclos quadrangulaire de 0,76 ha délimité par des palissades. Un grand bâtiment en bois, placé au centre de l'enceinte, peut constituer l'habitat principal. À proximité de ce dernier, une cave de 10 m² (3 m x 3,50 m), aménagée avec des murs parementés, marque l'apparition de la construction en pierre. À l'instar de l'occupation laténienne, les installations ne se limitent pas à l'emprise de l'enclos et plusieurs bâtiments, associés à des niveaux détritiques, occupent la partie est de la zone fouillée. L'activité métallurgique prend un nouvel essor, notamment avec la production de fibules (présence de nombreuses pièces, fibules entières ou en cours de fabrication).

Un remarquable dépôt monétaire constitué de 1 120 quinaires gaulois se rapporte à cette occupation. Les faits numismatiques et le contexte de la découverte situent la date de son enfouissement entre les années 40 et 20 av. n. è. Ce monnayage apparaît comme une frappe monétaire effectuée dans l'urgence, éventuellement pour rémunérer des contingents ou des auxiliaires gaulois enrôlés dans l'armée romaine. Les monnaies proviennent majoritairement des régions centre est de la Gaule (Séquanes, Lingons, Éduens). Il faut mentionner aussi la découverte de trois monnaies médiomatrices en or ainsi qu'une cinquantaine de potins dits au sanglier, monnaies locales du I^{er} s. av. n. è.

Au cours du I^{er} s. de n. è. succède à l'occupation augustéenne un petit établissement rural de type *villa rustica* doté d'une résidence modeste et de bâtiments annexes. Plusieurs palissades délimitent la partie domestique et structurent les espaces dévolus aux annexes agricoles et artisanales, un chemin empierré et un porche desservent la partie résidentielle. Durant la seconde moitié du II^e s., cette *villa* est abandonnée, le domaine est réorganisé et de nouveaux bâtiments sont élevés dont une grande *villa* de plan rectangulaire (40 m de long pour 28 m de large), comportant deux

portiques et quatre tours d'angles, entourée de cours privatives. Le domaine, clos par un mur d'enceinte, couvre une superficie d'environ 3 ha. Des granges et des annexes sont réparties dans la grande cour rustique, un petit aqueduc souterrain alimente la partie balnéaire. Le mobilier résultant de ces occupations comprend de nombreux objets métalliques à vocation artisanale ou liés à la sphère militaire. De ce point de vue, la découverte d'une arme de poing nommée *pugio* est à signaler.

Après la destruction de la *villa*, au cours du IV^e s, deux bâtiments en bois, de taille imposante (5 m à 20 m de long pour 10 m de large), sont construits au centre de la zone fouillée. Un chaudron en bronze, une hache en fer et des fragments de céramique caractéristiques de la période proviennent d'un puits creusé à proximité de l'un d'eux. Au début du V^e s., ces grands bâtiments sont remplacés par une construction de taille modeste.

Enfin, la fouille a permis de mettre au jour les vestiges d'une occupation mérovingienne (VI^e s. et VII^e s.) et carolingienne (VIII^e et IX^e s.). Pour l'Époque mérovingienne, cinq petits bâtiments sur poteaux ont été édifiés à proximité de deux puits aménagés au centre d'une grande zone empierrée rectangulaire. Un bâtiment de plus grande dimension (8,60 m de long pour 4,20 m de large) a été élevé dans l'emprise de l'enclos laténien, sur les niveaux de démolition gallo-romains. Pour l'Époque carolingienne, deux fonds de cabane, plusieurs petites fosses et un niveau déritique ont livré une grande quantité de scories résultant d'une activité métallurgique. Ces vestiges correspondent à l'extrémité méridionale d'un gisement médiéval beaucoup plus vaste qui se développe vers le nord sur plusieurs hectares et constitue vraisemblablement le hameau du nom de Nalving, lieu-dit ancien conservé par le cadastre du XIX^e s.

Laurent THOMASHAUSEN



BASSING,
 la Tête d'Or, le Calvaire, phase 2, trace, site 13
 Relevé général du site 13
 (DAO : Inrap)

Gallo-romain - Haut
Moyen Âge - Moyen
Âge - Moderne -
Contemporain

BELLES-FORÊTS - HAUT-CLOCHER - LOUDREFING

Kalestroos, forêt de Fénétrange,
le fort Buisson, Lohwald, trace,
mardelles L3-B11-B41-B49-H2-H7-H8

Préalablement à la réalisation de la future LGV-Est européenne, phase 2, une fouille a été prescrite sur sept mardelles (?) localisées à Loudrefing, Bisping et Haut-Clocher (communes de Belles-Forêts). Ces mardelles correspondent à des dépressions fermées, de dimensions variables et pouvant atteindre une centaine de mètres de périmètre. Fréquentes en Lorraine, elles sont connues depuis longtemps comme le lieu d'activités particulières, comme le rouissage. Par ailleurs, leur intérêt est d'avoir conservé, de façon exceptionnelle, des vestiges ligneux rarement présents sur d'autres sites.

Étant localisées en zones boisées non accessibles lors des diagnostics, l'opération de fouille était l'occasion de rechercher de possibles aménagements tout en vérifiant les divers hypothèses quant à leur formation (creusements naturels ou anthropiques), objet d'importants débats depuis plus de cent ans.

Au final, seule une mardelle présente des traces d'aménagements. Le premier correspond à la consolidation d'une partie de la rive qui se dégradait et dont les sédiments salissaient l'eau. Il remonte à la première moitié du IV^e s. Le second, plus récent (entre le VIII^e et le XIV^e s.), semble correspondre à un aménagement de point d'eau. Le dernier, un alignement d'une dizaine de pieux, est peut être contemporain du précédent et peut appartenir à un piège.

Parmi les objets remarquables découverts durant cette campagne, on note une ruche faite de planches de sapin assemblées sur un cerclage de saule par des liens en aubier de tilleul. Elle est datée de la seconde moitié du IV^e s. ainsi qu'un petit tabouret en chêne, daté de la fin du IX^e s. Le fragment d'un mécanisme en chêne, de la seconde moitié du VI^e s., pourrait correspondre à un piège à mâchoires. Enfin, un maillet en poirier témoigne des activités de bûcheronnage remontant au Moyen Âge.

Les études palynologiques et carpologiques, quant à elles, montrent que le couvert végétal a peu évolué de l'Antiquité jusqu'à nos jours.

Les tranchées pratiquées dans le substrat, de part et d'autre et sous les mardelles, permettent d'écarter une formation par affaissements successifs à partir de poches de dissolution (sel ou gypse). Elles font cependant apparaître un important réseau de failles, dont certaines ont conduit à la formation de puits permettant le soutirage des éléments dissous et des particules fines produites par l'altération des marnes en surface.

Ces observations confirment l'origine naturelle de ces phénomènes et apportent un nouvel éclairage sur certains traits caractérisant les mardelles : alignements, plan circulaire, fond plat, parois verticales, etc.

Thierry KLAG

Moyen Âge - Moderne

BELLES-FORÊTS Angviller-lès-Bisping, près du Bois, zone de dépôt Quintoli

Dans le cadre de l'avancement des travaux de la future LGV-Est européenne, le service régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic qui a porté sur 54 860 m².

Les parcelles concernées forment une enclave dans le massif forestier de Fénétrange, à l'est d'Angviller. Aucun vestige archéologique structuré n'a été détecté, hormis quelques tessons médiévaux et modernes présents

dans les faibles épaisseurs de sédiments limoneux. Le terrain naturel est formé de marnes et d'argiles

reconnues entre 0,20 m et 1 m de profondeur.

Sébastien VILLER

BELLES-FORÊTS

Le Haut de Chauffour, trace, zone de dépôt

Préhistoire - Protohistoire - Gallo-romain - Haut Moyen Âge

Dans le cadre des travaux réalisés pour l'aménagement de la LGV-Est européenne, des zones de stockage de matériaux ont dû être créées. C'est dans cette optique que Réseaux Ferrés de France a déposé une demande d'aménagement, au lieu-dit *le Haut de Chauffour*. Situées sur la commune de Belles-Forêts, les parcelles concernées par le projet (15 000 m²) se développent à un kilomètre à l'est du village actuel.

Il y a 1900 ans, une population gallo-romaine s'y est établie, aménageant leur environnement afin de répondre à des préoccupations domestiques et agropastorales.

Seule la partie résidentielle d'un petit établissement rural a été identifiée. Le bâtiment principal présente un plan à galerie, qui se développe sur une longueur de 40 m. Deux autres bâtiments, correspondant à une cave et un hypothétique fumoir, ont aussi été dégagés. Cet ensemble de bâtiments maçonnés est complété par la présence de puits, d'un système fossoyé permettant le drainage du terrain et d'une vaste dépression ayant pu servir de bassin.

La qualité des ensembles céramiques a permis, lors de l'étude du mobilier, d'établir un phasage chronologique très précis quant à l'occupation du site. Ainsi, une première installation, marquée par la présence d'un fossé d'enclos, semble s'établir à la fin du I^{er} s. de n. è.

L'occupation principale s'est, quant à elle, déroulée durant le II^e s. Au III^e s., le site est vraisemblablement abandonné. Quelques rares rejets indiquent qu'il est à nouveau visité dans la seconde moitié du IV^e s. de n. è.

À l'époque carolingienne, il est possible d'envisager une réoccupation partielle et courte du site. La présence d'une seule structure correspondant probablement à une cave et aménagé à cette époque (datation ¹⁴C) en atteste.

Enfin la fouille a permis, par la présence d'éléments lithiques, la mise en évidence d'une occupation du territoire remontant au Paléolithique moyen, elle atteste également de la présence humaine au Mésolithique, puis entre le Néolithique et l'âge du Bronze ancien.

Énora BILLAUDEAU

CHÉNOIS - LUCY

La Crouyotte, Stat, trace, site 17

Moyen Âge

L'opération, qui s'est déroulée dans le cadre de l'aménagement de la LGV-Est européenne, portait sur une superficie de plus de 5 000 m². Elle a permis de mettre au jour, sur la commune de Lucy, entre le Saulnois et le Pays des Étangs, une bergerie datée des XIII^e-XV^e s.

Dans un premier état, le bâtiment est construit à l'aide de poteaux plantés dans le sol ; il occupe une superficie

de près de 30 m². Seules quelques fosses ne contenant que très peu de mobilier archéologique ont été mises au jour en périphérie de cet édifice. La bergerie est implantée au même endroit que le bâtiment primitif. Il s'agit d'un imposant bâtiment de 660 m² composé de deux parties distinctes : le logis (1/3 de la surface totale) et le corps d'exploitation (2/3 de la surface).

Le logis est orienté au sud ; il est composé d'une pièce

principale flanquée de deux pièces côte à côte à l'ouest et d'une annexe à l'est. La pièce principale est pourvue d'un point d'eau et d'un probable chauffage au poêle. Elle distribue les pièces latérales ainsi que l'extérieur de l'édifice et le corps d'exploitation contigu.

Le corps d'exploitation occupe les 2/3 nord de la bâtisse. Aucun aménagement spécifique n'y a été identifié à l'exception d'une probable zone de stabulation de près de 50 m² équipée d'un drain d'évacuation et d'un hypothétique emplacement de porte charretière.

Le bâtiment se développe sur la base d'une architecture mixte associant murs en pierres fondés (murs extérieurs) et murs en pan de bois sur solins de pierres (murs intérieurs du logis). La toiture se développe sur deux pans dissymétriques (2/3 est et 1/3 ouest). Elle est couverte de tuiles en terre cuite de type canal à crochet. Seule l'annexe latérale semble recouverte de matériaux périssables.

Dans un troisième temps, le bâtiment subit de nombreuses réfections et une réelle réorganisation de l'espace peut-être liée à une diversification des activités. Si le corps d'exploitation ne semble pas totalement

abandonné, le logis est au moins partiellement transformé, quelque peu réduit et réaménagé en étable. Un fenil est construit au-dessus et un couloir de distribution sépare désormais l'ancien logis du corps d'exploitation. L'intégralité du bâtiment repose désormais sur une architecture unique en pan de bois sur solins de pierres. À l'extérieur de la bergerie ont été aménagés deux puits, l'un au nord (pas de cuvelage maçonné) et l'autre au sud (cuvelage maçonné). Un seul dispose d'une bascule destinée à puiser l'eau.

L'étude faunistique apporte quelques éléments de réponse quant aux caractéristiques économiques de la bergerie. L'importante quantité de restes de moutons découverte sur le site atteste d'une exploitation diversifiée des caprinés sur le site avec des productions de laine, de viande et de lait. Toutes les chaînes opératoires semblent se dérouler sur place, de l'élevage à l'abattage. La viande ne semble pas avoir répondu à des attentes commerciales au-delà de l'approvisionnement local ce qui ne semble pas être le cas pour les matières premières comme la laine, le lait et ses produits dérivés.

Franck GÉRARD

CUTTING

Les Grandes Rayes, trace, site 14

Âge du Bronze - Gallo-romain - Haut Moyen Âge

Le site de Cutting, lieu-dit *les Grandes Rayes*, a été fouillé en deux mois sur une superficie de 9 470 m² et a permis la découverte de nombreuses structures datant de la Protohistoire et de la période carolingienne. Les vestiges archéologiques s'insèrent entre un chemin creux d'une part et une mardelle comblée d'autre part. Entre ces deux structures, un niveau d'occupation carolingien a livré une trentaine de fosses et plus de 200 trous de poteau correspondant à au moins huit bâtiments.

Un niveau plus profond, datable de l'âge du Bronze final et décapé sur une superficie de 0,2 ha, a livré une vingtaine de traces liées à une phase de déforestation, sous forme de souches rubéfiées ou arrachées. Un dépôt isolé de trois céramiques forme le fait le plus marquant pour cette phase de l'occupation du terrain. C'est aussi durant la Protohistoire qu'a lieu un premier comblement de la mardelle. Dès cette phase, un fossé d'évacuation des eaux de la mardelle est creusé.

La période antique n'est perceptible, sur le site, que de façon indirecte par des fragments de terres cuites architecturales et des déchets domestiques

(céramiques, meules) provenant d'un habitat gallo-romain, employés à l'Époque carolingienne pour l'entretien du chemin creux. La quantité mise en œuvre semble indiquer un site d'habitat assez proche datable, d'après la céramique, du Haut-Empire. Un niveau du comblement de la mardelle est également attribuable à l'Antiquité.

C'est seulement à l'Époque carolingienne (X^e s.) que le lieu devient site d'habitation avec l'installation de plusieurs bâtiments sur poteaux (au moins huit) et deux fonds de cabane en marge du chemin creux. L'extension totale de l'occupation n'est pas connue car elle se poursuit au-delà de l'emprise du projet d'aménagement. La fouille a livré des niveaux d'occupation bien conservés avec notamment des empierrements de circulation autour de certains bâtiments. L'activité économique de cet établissement rural semble tournée vers l'élevage du bœuf pour la viande. La seule activité artisanale attestée sur le site, par le biais des restes fauniques, semble être la pelleterie. La mardelle fonctionne encore comme point d'eau à cette période, pour ensuite se tarir complètement.

Michiel GAZENBEEK

DOLVING

Rotlueck, zone de dépôt

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à l'aménagement d'une aire de stockage liée à la construction de la LGV-Est européenne sur la commune de Dolving, au lieu-dit *Rotlueck*, à cinq

kilomètres environ au nord de la ville de Sarrebourg. Cette opération a porté sur une surface de 146 896 m². Les sondages ont mis en évidence l'absence de vestige archéologique.

Marie-Pierre PETITDIDIER

HAUT-CLOCHER

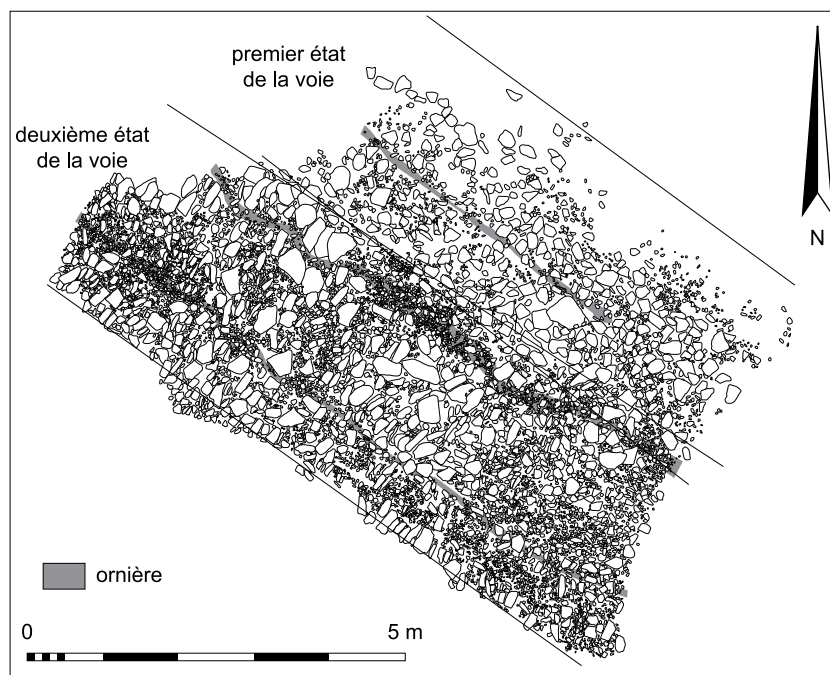
Esterbach, erste Wisslermatt,
trace, site 22

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

La seconde phase de la construction de la ligne ferroviaire à grande vitesse-Est européenne, reliant Paris à Strasbourg, a préalablement permis de mettre au jour un grand nombre de sites et d'indices archéologiques. C'est dans ce contexte qu'une fouille archéologique a été prescrite sur la commune de Haut-Clocher, aux lieux-dits *Esterbach* et *erste Wisslermatt* sur 1 500 m².

Le site, localisé à deux kilomètres à l'est de l'étang du Stock et à sept kilomètres au nord-ouest de la ville de Sarrebourg, a révélé les vestiges d'une occupation antique et médiévale.

La fouille a permis de mettre au jour une voie de circulation empierrée datée de la période gallo-romaine. Repérée au croisement d'un talweg,



HAUT-CLOCHER,
Esterbach, erste Wisslermatt, phase 2, trace, site 22.
Un relevé pierre à pierre a contribué à différencier les deux voies et à identifier les ornières
(DAO : R. JUDE)



HAUT-CLOCHER,
Esterbach, erste Wisslermatt, phase 2, trace, site 22.
Vue générale du site vers le sud. Le talweg drainait encore les eaux de pluie durant la fouille
(cliché : R. JUDE)

elle illustre la gestion d'une dynamique hydraulique relativement puissante. Rendant le passage à gué problématique, le courant a été en partie atténué par l'aménagement d'un important drain. L'étude stratigraphique a permis d'établir l'impact d'un tel aménagement dans un contexte naturel en restituant l'évolution de la morphologie du terrain. La voie semble relier la *villa* de Saint-Ulrich à l'est, à une *villa* de grande ampleur découverte en 1910, située au nord-ouest. Le paysage dévoile alors une mise en culture des terres, au détriment de la forêt.

L'abandon de la voie a entraîné un important colluvionnement, atténuant le profil du talweg. L'empierrement remplissant les fonctions d'un drain

à grande échelle, deux puits ont été aménagés au haut Moyen Âge dans ce terrain resté humide. Il s'agit d'excavations de 1,50 m de diamètre, conservées sur 1,25 m à 1,50 m de profondeur et sommairement étayées par un clayonnage. Les cultures ont laissé la place aux pâtures et la transition avec la forêt proche se fait par une végétation basse composée notamment de broussailles et d'arbustes.

Ces aménagements s'inscrivent dans un contexte de forte présence humaine à la période gallo-romaine et au haut Moyen Âge, sans qu'il n'y ait toutefois d'occupation stable et durable.

Rémy JUDE

HILBESHEIM

Bergholz, zone de dépôt

Dans le cadre de l'aménagement d'une aire de stockage liée à la construction de la LGV-Est européenne sur la commune de Hilbesheim, au lieu-dit *Bergholtz*, un

diagnostic archéologique a été prescrit, portant sur une surface de 114 869 m². Les sondages ont montré l'absence de vestige archéologique.

Marie-Pierre PETITDIDIER

HILBESHEIM

Erstdell, zone de dépôt Guintoli

L'extension d'une carrière d'extraction de calcaire (84 889 m²), en relation avec la construction de la LGV-Est européenne, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Un total de 175 sondages

a été réalisé sur l'emprise du diagnostic. Tous se sont révélés négatifs.

Sylvie COCQUERELLE

HILBESHEIM

Oberstdell, zone de dépôt Guintoli

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Hilbesheim (56 168 m²), sur la zone de dépôt Guintoli. L'analyse des structures de combustion, découvertes à cette occasion, possiblement liées à un aménagement temporaire dans un bivouac de la guerre de 1870, confirmerait ainsi que les armées avaient avec eux des bêtes sur pieds, ou

réquisitionnées vivantes, puis abattues à la demande. Le travail de boucherie se faisait sur place, la cuisson sur une aire de combustion temporaire. La qualité de la viande, en tout cas ici, était bonne, la viande provenant d'animaux âgés de deux ans, de belle stature (1,38 m au garrot).

Marie-Pierre PETITDIDIER

LOUDREFING

Tranchée de Rohrbach, Kalestross, trace, site 21

Gallo-romain

Situé au cœur du Pays des Étangs et du Saulnois, le site de Loudrefing, lieu-dit *tranchée de Rohrbach*, a révélé, sur une surface de 3 000 m², la présence de deux structures excavées caractérisées par un comblement cendreux mêlant fragments de céramique, charbons de bois, esquilles osseuses en très faible quantité et résidus de végétaux. Associés à ces deux fosses, les fragments d'une cruche ont été répandus à même le sol, sur environ sept mètres de long.

Ces vestiges archéologiques, datés du Haut-Empire, présentent une indéniable cohérence, aussi bien du point de vue chronologique que fonctionnel, puisqu'il s'agit d'éléments caractéristiques du vaisselier gallo-romain. La morphologie des structures et leur contenu plaident en faveur d'une interprétation funéraire de type fosses à offrandes ou structures dites intermédiaires, reflétant ainsi une des étapes des rites commémoratifs liés aux défunts.

Nadège RAMEL

LUCY

Les Francs Alophes,
zone 1000, zone de dépôt

Le décapage de 6 000 m² de terrain à l'angle sud-ouest de la future zone de dépôt de terre a permis la découverte de onze silos protohistoriques en partie protégés par un ancien rideau de culture. Nettoyés avant abandon, ces derniers n'ont livré que très peu de mobilier. Seuls des fragments de poteries attribuables à la période de La Tène, sans plus de précision, ont été recueillis dans les comblements de deux silos.

En contrebas de cette occupation protohistorique, une étude géoarchéologique d'une partie du comblement d'un ancien chenal périphérique du ruisseau d'Outremont a été menée. Le terrain a livré trois aménagements de captage de sources provenant d'un vallon latéral. Ils sont datés par dendrochronologie du I^{er} s. de n. è.

Le premier aménagement est constitué de piquets retenant de probables planches disparues destinées à maintenir les terrains autour de points où l'eau devait sourdre. Ils ont été abattus entre 4 av. n. è. et 15 de n. è. Une brosse en bois à deux manches provient de cette occupation.

Un captage de plan quadrangulaire de 3,50 m x 2,90 m, constitué d'un sol en madriers de chêne, est aménagé dans la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. (bois abattus

en 54, 62 et 80 de n. è.). Les bords du captage sont maintenus par des planches taillées en piquets, régulièrement espacées mais non jointives. L'arrivée d'eau est assurée par un dalot en pierre.

Cet aménagement est modifié, une dernière fois, à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. (dernier cerne conservé d'un bois daté de 84 de n. è.). L'arrivée du dalot est renforcée par des planches et le captage déplacé vers le sud-ouest. Les bords du captage sont soutenus, sur les côtés, par une claie en noisetier avec piquets en chêne. Au plus tard dans le second quart du II^e s., d'après le mobilier céramique, l'aménagement est abandonné.

L'absence d'informations archéologiques sur les parcelles voisines à l'emprise de fouille, parcelles non concernées par le projet, ne permet pas de savoir si l'abandon de ce captage est définitif ou si le point d'eau est juste déplacé. Dans l'emprise étudié, aucun indice d'aménagements postérieurs aux premières décennies du II^e s. de n. è. n'a été repéré.

Les vestiges sont scellés par plus de 2 m de colluvions issus de l'érosion agraire postérieure à l'abandon.

Nicolas MEYER

MITTELBRONN - PHALSBOURG

Jacquemar, zone de dépôt Guintoli

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à l'aménagement d'un dépôt de matériaux issus du chantier de la LGV-Est européenne, phase 2, sur les communes de Phalsbourg et Mittelbronn, au lieu-dit *Jacquemar*. Celui-ci a concerné une surface de 72 000 m². Dans la partie centrale de l'emprise, le substrat est entaillé par un vallon orienté approximativement

nord-sud, partiellement comblé de limons sableux mais encore bien marqué dans le paysage. En raison de la présence de charbons de bois, des prélèvements ont été réalisés dans ces sédiments. Les sondages ont montré l'absence de vestige archéologique.

Marie-Pierre PETITDIDIER

PÉVANGE

Néring, zone de dépôt

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la création d'une zone de dépôt de matériaux de la LGV-Est européenne. Celle-ci est située à l'est du village de Pévange et couvre une surface de 85 449 m² dont seuls 81 860 m² ont pu être sondés. Cette opération s'est révélée négative. Il a été possible de constater un

faible recouvrement sédimentaire et une érosion des sols sur l'ensemble de la zone. Seul, un fragment de hache en roche dure perforé, du Néolithique final, a été retrouvé en surface dans les labours.

Gilles MANGIN

PHALSBOURG

Marsfeld, zone de dépôt Guintoli

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre de l'aménagement d'un dépôt de matériaux issus du chantier de la ligne nouvelle LGV-Est européenne, phase 2, sur la commune de Phalsbourg, au lieu-dit *Marsfeld*. Cette opération a porté sur une surface de 68 471 m². Le substrat (t3a du Muschelkalk inférieur ; carte géologique de Saverne, publiée en 1979) est formé d'une alternance de grès et d'argilites brun-rouge

à gris avec lentilles fossilifères de dolomie gréseuse (grès coquillier). Dans la partie sud-est du projet, il est entaillé par un vallon orienté approximativement nord-sud, presque totalement comblé mais encore perceptible dans le paysage. Les sondages ont montré l'absence de vestige archéologique.

Marie-Pierre PETITDIDIER

VOSGES

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
8127	AOUZE, village, Laliéoré et en Bigotte	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			1
8105	CHÂTEL-SUR-MOSELLE, 2 rue des Vergers, hôpital local, tranche 2	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			2
8691	CONTREXÉVILLE, Halichard	Sylvie COCQUERELLE (Inrap)	OPD			3
8655	DAMAS-ET-BETTEGNEY, Rondpré, travaux de remembrement	Pierre FETET (SUP)	SD	25	CON	4
7534	DAMBLAIN, le Bassot, gare de Damblain, ZAC Cap Vosges	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			5
8417	DAMBLAIN, le Bassot, ZAC Cap Vosges, phase 3	Virgile RACHET (Inrap)	OPD	15-20-27	PRO-GAL	6
8690	ÉPINAL, au-dessus de la Cense Colin, ZAC de Laufromont	Sylvie COCQUERELLE (Inrap)	OPD			7
8601	ESTRENNES, Nargéfosse	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			8
8304	GRAND, 14-16 route de Liffol-le-Grand	Thierry DECHEZLE-PRÊTRE (COL)	SD			9
8418	GRAND, lotissement Le Pré Laguerre	Virgile RACHET (Inrap)	OPD	19-23	GAL	10
8909	GRAND, rue du Ruisseau	Thierry DECHEZLE-PRÊTRE (COL)	SD	19	GAL	11
8612	HOUÉCOURT, la Haie de la Tour, lotissement	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD			12
8134	LA SALLE, R.D. 7, champs des Tocs	Virgile RACHET (Inrap)	OPD	25	CON	13
8562	LE THILLOT, les mines	Francis PIERRE (BEN)	FP	25	MOD	14
8223	LE THOLY, pré des Ormes, pré J'Espère et Housseramont, carrière SAGRAM, tranche 1	Rémy JUDE (Inrap)	OPD	20	MA-MOD	15

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
8723	MAZIROT, route de Poussay, la Corvée du Château	Virgile RACHET (Inrap)	OPD	20	MOD	16
8697	NEUFCHÂTEAU, place des Cordeliers	Gwenola ROBERT (SDA)	SD			17
8371	NOMEXY, la Harronière Ouest	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			18
8689	NORROY-SUR-VAIR, les Jardins Drouots	Sylvie COCQUERELLE (Inrap)	OPD			19
8313	SAINT-DIÉ-DES-VOSGES, cloître de la cathédrale	Sébastien JEANDE-MANGE (Inrap)	SD	23	MOD	20
8634	SAINT-OUEN-LÈS-PAREY, Mangenieulle, rue du Haut de Poirières	Virgile RACHET (Inrap)	OPD	25	CON	21
8372	SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE, Laveau, chemin d'exploitation n° 37, lotissement Ferry	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			22

* : cf. carte de répartition des sites.

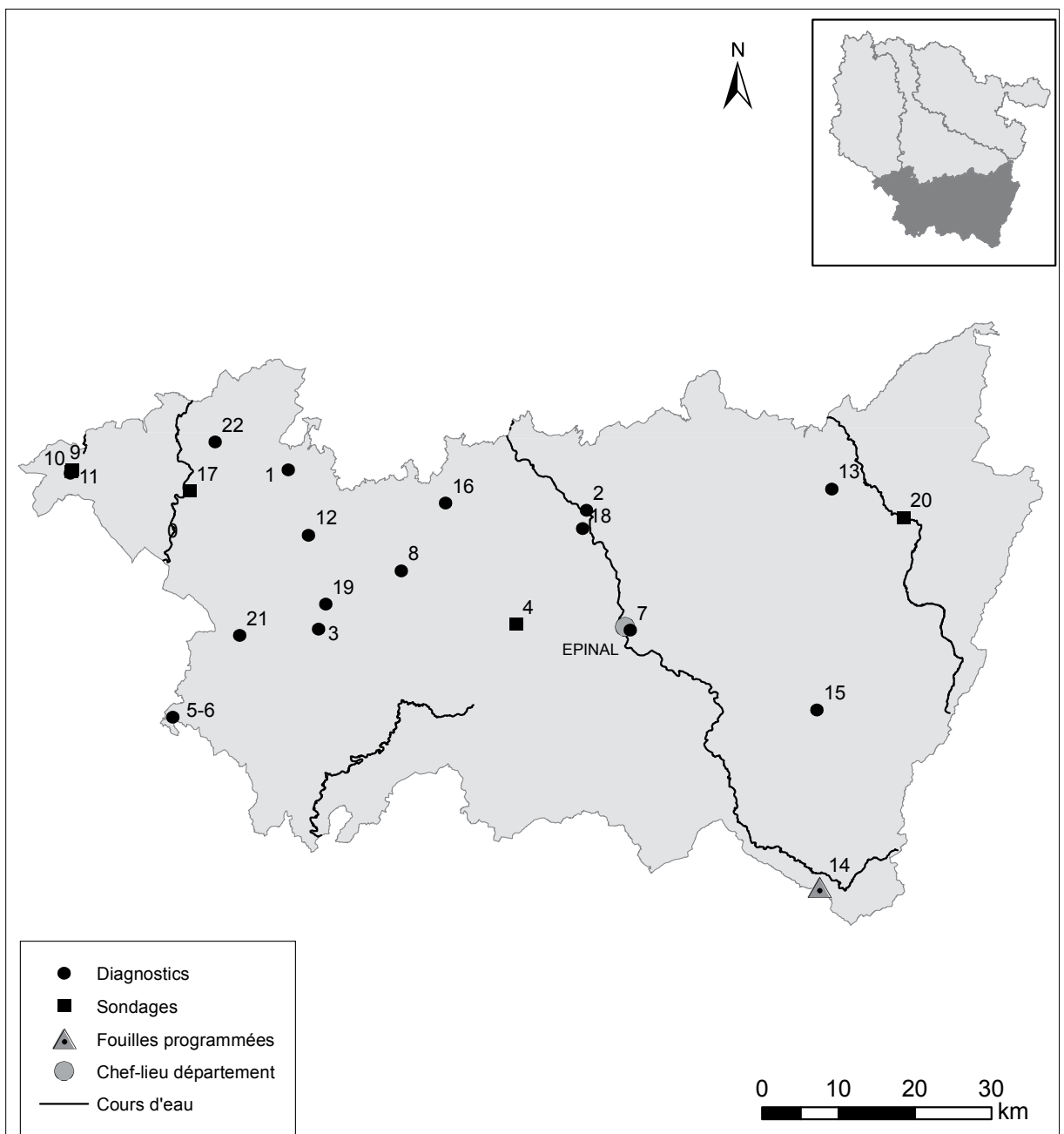
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

VOSGES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0



VOSGES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

AOUZE

Village, Laliéoré et en Bigotte

La construction d'un lotissement sur 11 532 m² au centre du village et dans un secteur ayant révélé des indices d'occupation datant de la protohistoire, des périodes gallo-romaine et moderne, a motivé la prescription d'un

diagnostic archéologique. Aucun vestige n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

CHÂTEL-SUR-MOSELLE,

2 rue des Vergers,
hôpital local, tranche 2

Le démantèlement et la reconstruction de plusieurs bâtiments, à la périphérie des remparts médiévaux de la ville, ont motivé la prescription d'un diagnostic

archéologique sur une superficie de 7 425 m². Aucun vestige n'a pu être observé à cette occasion.

Rémy JUDE

CONTREXÉVILLE

Halichard

La construction d'un centre d'allotement à proximité de l'usine d'embouteillage à Contrexéville a nécessité la

réalisation d'une opération de diagnostic archéologique préventif (20 350 m²). Un total de 40 tranchées de

sondage a été réalisé, certaines ayant été élargies afin de procéder à quelques vérifications. Aucune de celles-ci n'a révélé de structure archéologique, ni de mobilier,

malgré la profondeur des sondages (jusqu'à 2 m).

Sylvie COCQUERELLE

DAMAS-ET-BETTEGNEY

Rondpré, travaux de remembrement

Contemporain

Un tertre, situé dans une prairie et menacé par le remembrement, a été fouillé. Trois autres monticules de ce genre ont été repérés dans un environnement proche. Le monticule choisi est le plus proche du chemin d'accès. Il a un diamètre d'environ 8 m, une hauteur quasi nulle au nord (0,20 m) et plus forte au sud (1 m) à cause de la pente du terrain. Un quart du tertre a été fouillé. Le carré délimité a 4 m de côté, a un angle positionné au sommet du tertre et est orienté nord-sud.

Dès le décapage de surface, qui a consisté à enlever le gazon, est apparue une couche noire composée

de pierres calcaire décimétriques et de quelques fragments de charbon de bois, avec alternance de terre noire cendreuse et argile rougi par le feu. Cette couche avait une épaisseur de 0,41 m. Au-delà, on retrouve le sol brun de terre argileuse de la prairie environnante.

Le mobilier recueilli consiste en fer barbelé en abondance, une lime en acier, un fragment de fond de pot d'Époque contemporaine. Le fil de fer a été trouvé du sommet à la base de la couche noire.

Pierre FETE

DAMBLAIN

Le Bassot, gare de Damblain, ZAC Cap Vosges

Suite à un projet de liaison ferroviaire entre la gare de Damblain et la ZAC Cap Vosges, au lieu-dit *le Bassot*, un diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur

une surface de 10 000 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Virgile RACHET

DAMBLAIN

Le Bassot, ZAC Cap Vosges, phase 3

Protohistoire - Gallo-romain

Dans le cadre de la mise en place d'une liaison routière entre l'échangeur de Robécourt sur l'A 31 et la future ZAC de Damblain Cap Vosges, nous avons eu l'opportunité d'effectuer un diagnostic archéologique

qui a concerné 430 000 m² sur près de 7 km de linéaire. La phase 3 couvre environ 112 000 m², répartis sur la partie centrale du tracé. Le seul énoncé des surfaces concernées justifie l'exécution d'un diagnostic

archéologique. Signalons également la présence, à quelques kilomètres plus au sud de la grande *villa* de Damblain, mise au jour sur l'ancienne BA 133 lors des diagnostics archéologiques de 2006 et 2007 et dont la fouille, initiée en 2008, s'est achevée au cours de l'été 2009 (cf. *Bilans scientifiques régionaux 2006, 2007 et 2008*, p. 98-99, p. 241 et p. 386-388).

Sur l'ensemble du parcours sondé lors de cette campagne, seule une zone a livré des structures archéologiques. Il s'agit d'une voie empierrée, orientée

nord-est/sud-ouest, vraisemblablement gallo-romaine, associée à un fossé bordier de drainage. À proximité immédiate de cette voie, quatre sondages se sont révélés positifs, offrant quatre trous de poteau, une grande fosse circulaire et une autre plus petite. Ces structures en creux n'ont livré quasiment aucun matériel archéologique. Néanmoins, les très rares éléments céramiques mis au jour évoquent plus volontiers la Protohistoire.

Virgile RACHET

ÉPINAL

Au-dessus de la Cense Colin,
ZAC de Laufromont

Un projet de lotissement situé sur la commune d'Épinal, route de Laufromont, entre Razimont et la Quarante Semaine, a nécessité la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique préventif.

Son emprise se trouve au sud de la ville, sur un versant orienté au nord et face au plateau qui abrite les ruines du château médiéval.

Les parcelles sondées, d'une superficie totale de 16 842 m² se situent sur la moyenne terrasse de la Moselle. L'étude géotechnique préliminaire, réalisée par la société Géotec, a consisté en l'exécution de huit sondages mécaniques et a fourni une première étude du substrat que nous complétons. Sous la terre végétale, se situent des niveaux de limon sableux faiblement argileux, avec graviers, cailloux et parfois de gros blocs gréseux, comme nous l'avons observé. La première séquence est de couleur orangée, la deuxième mauve (sable gréseux). Décapés en plan, ses sédiments ont un aspect « léopard » et contiennent des veines de concrétions ferro-manganiques. La dalle de grès se rencontre à des profondeurs variables, de

1,40 m à 2,50 m.

Pour des raisons de sécurité (présence de câbles électriques, canalisations et réseaux), une distance de 3 m avec la voirie a été conservée. Au nord de l'emprise, la présence de deux regards nouvellement installés a empêché la réalisation d'un sondage.

La seule anthropisation du site consiste en quelques poteaux modernes (présence de gravier mêlé à du béton au centre de tous les poteaux) qui apparaissent sous la terre végétale et qui sont de simples vestiges de clôture. On note aussi, dans la partie sud-ouest de la parcelle, des couches de débris modernes ainsi que quelques fosses remplies de déchets tels que bouteilles et assiettes cassées, ferraille, etc. Sur tout le reste de l'emprise, aucune structure ni mobilier archéologique n'ont été observés. Il est toutefois évident que les informations que nous possédons sur l'histoire de ce secteur de la commune d'Épinal incitent à la plus grande prudence quant à des aménagements à venir.

Sylvie COCQUERELLE

ESTRENNES

Nargéfosse

Suite à un projet de construction de bâtiments agricoles sur la commune d'Estrennes, au lieu-dit *Nargéfosse*, un diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur une

surface de 23 600 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Virgile RACHET

GRAND

14-16 route de Liffol-le-Grand

Voir la notice *infra*, p. 319-321

Thierry DECHEZLEPRÉTRE

GRAND

Lotissement Le Pré Laguerre

Gallo-romain

Le diagnostic archéologique, réalisé à Grand, au lieu-dit *pré Laguerre*, a mis en évidence un important quartier d'habitation du II^e s. de n. è. Cet habitat est organisé selon l'axe majeur défini par le rempart du *castrum*, situé à une dizaine de mètres plus à l'ouest.

Les structures archéologiques, qu'elles soient bâties ou excavées, semblent singulièrement bien conservées, par endroit presque immédiatement sous la terre végétale. De la même manière, le mobilier archéologique mis au jour, et plus particulièrement les riches stucs et enduits peints issus des sondages, témoigne d'un état de conservation remarquable.

Les vestiges du bâti antique montrent une forte densité avec, entre autres, pas moins de seize murs découverts sur dix sondages positifs (en tout, ce sont quatorze sondages qui ont été réalisés sur environ 4 000 m²). Le fort potentiel archéologique, tant pour les études du bâti antique que pour les études archéozoologiques ou celles des enduits peints, est ainsi largement avéré pour l'ensemble de la zone concernée par le diagnostic.

De plus, ce site du *pré Laguerre* s'inscrit idéalement dans les projets de recherches actuellement en cours concernant le site de Grand, sanctuaire majeur de la Gaule septentrionale.

Virgile RACHET

GRAND

Rue du Ruisseau

La réalisation de sondages, en juillet 2010, dans la parcelle de la rue du Ruisseau a confirmé la présence de vestiges gallo-romains dans un secteur qui n'avait jamais jusqu'alors fait l'objet d'investigation archéologique. Ces sondages ont révélé la présence de maçonneries antiques en place dans pratiquement toutes les tranchées, à l'exception d'un sondage où les niveaux gallo-romains observés étaient très remaniés. La présence, en majorité, de murs de largeur réduite, moins de 0,50 m, dans plusieurs secteurs est l'un des éléments pouvant être mobilisés pour proposer l'existence d'habitats à usage privé. Par ailleurs, une base de colonne monumentale ainsi que des fragments de chapiteaux évoquent la présence conjointe d'édifices

publics. Il ne s'agit cependant que d'hypothèses qui devront être confirmées par d'autres investigations, les données dont nous disposons à ce jour étant trop partielles. De même, l'organisation de ces bâtiments n'a pu être appréhendée et, en l'état des recherches, on se bornera à constater l'orientation semblable de la majorité des maçonneries mises au jour, à l'exception de certains des murs de la partie nord du sondage, vraisemblablement postérieurs. Cette orientation privilégiée peut être mise en relation avec la voie est-ouest correspondant à l'actuelle rue de l'Amphithéâtre et à celle du Ruisseau.

Thierry DECHEZLEPRÉTRE

HOUÉCOURT

La Haie de la Tour, lotissement

Les 29 sondages réalisés, dans le cadre du diagnostic archéologique en amont d'un projet de lotissement sur la commune de Houécourt, n'ont livré aucun indice

archéologique.

Lonny BOURADA

LA SALLE

R.D. 7, champs des Tocs

Contemporain

Suite à un projet de construction de trois pavillons, sur la commune de La Salle, au lieu-dit *champs des Tocs*, un diagnostic archéologique préventif a été réalisé, sur une surface de 2 948 m². Hormis les niveaux de

destruction d'une ferme contemporaine, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Virgile RACHET

LE THILLOT

Les mines

Moderne

Les mines du Thillot ont produit du cuivre de 1560 à 1760. Elles sont le sujet d'études historiques sur le thème de l'évolution des techniques minières depuis 1989. Cette autorisation de fouille archéologique s'inscrit dans la logique de continuité de l'étude du patrimoine minier de la Haute-Vallée de la Moselle.

À l'origine, une opération avait été engagée à la suite de la découverte de vestiges lors de travaux communaux sur le site minier. Les campagnes 2004 et 2005 avaient permis de dégager une première structure correspondant à un atelier d'enrichissement par concentration du minerai (bocard à l'humide). Cette découverte avait été rapprochée d'un document de 1764. Les informations contenues dans ce document permettaient d'espérer retrouver une autre installation de bocard ; à cette fin, une opération avait été engagée sur le terrain. Ce second bocard a été effectivement retrouvé au cours des campagnes suivantes. L'organisation spatiale de l'ensemble, constitué par ces deux bocards et l'infrastructure liée à leur alimentation en eau avait également été retrouvée (cf. *Bilans scientifiques régionaux 2004, 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009*, p. 118, p. 258, p. 101, p. 245, p. 391 et p. 144-145).

Dans le cadre du projet 2010, il s'agissait de retrouver des structures proches de ces bocards. Décrits dans le document de 1764, une forge qui devait fournir les outils et autres fabrications à base de fer aux ouvriers des différents réseaux minières du Thillot, et un bâtiment décrit comme l'endroit où était concassé manuellement le minerai en le séparant des parties stériles.

La campagne de fouille de 2009 avait en fait permis de dégager (en fin de campagne) une partie d'une

structure. Un mur délimitait une surface plane recouverte d'un plancher en mauvais état, sur ce plancher se trouvait une couche de matériaux rocheux de faible granulométrie et au contact du plancher se trouvait un vestige de tamis en laiton très corrodé. Tous ces éléments ont conduit au constat suivant : cette structure ne devrait pas correspondre à la forge mais plutôt à l'autre structure voisine du plan, à savoir l'atelier bâtiment où était concassé manuellement le minerai à la sortie de la mine, la présence d'un plancher étant plus plausible dans ce type de structure que dans une forge. La couche de matériaux correspondait également au résultat d'un concassage manuel et le reste de tamis correspond également aux processus de traitement du minerai.

En 2010, la poursuite de l'étude de l'ensemble de cette structure a été engagée. La fonction de concassage, triage de ce bâtiment a été confirmée, sa surface n'a été que partiellement évaluée en raison de l'érosion. L'activité de concassage concernait une surface de plein air plus importante sur sol non aménagé, l'ensemble étant installé sur une plate-forme horizontale (10 m x 10 m). Des prélèvements de matériaux ont été effectués à des fins d'analyses granulométriques, un échantillon de planche pourrait également fournir une datation.

Il apparaît maintenant, à la lumière des résultats de ces dernières années, que les principaux bâtiments abritant les travaux nécessaires à l'exploitation minière et à l'enrichissement du minerai étaient installés sur ce secteur à l'aval des principales mines productives, en activité au XVIII^e s.

Francis PIERRE

LE THOLY

Pré des Ormes, pré J'Espère et
Housseramont, carrière SAGRAM, tranche 1

Moyen Âge - Moderne

Situé sur une ancienne moraine, le diagnostic de la carrière du Beillard a permis de mettre en évidence les limites d'un ancien parcellaire datant au moins du XVIII^e s. mais qui pourrait avoir été la reprise d'un agencement plus ancien (XV^e s.).

Cependant, l'essentiel des indices d'occupation (caves, murs) se situe sur l'emprise des phases d'exploitation futures.

Rémy JUDE

MAZIROT

Route de Poussay,
la Corvée du Château

Moderne

Suite au projet de construction d'un bâtiment d'activité et d'une serre sur la commune de Mazirot, au lieu-dit *la Corvée du Château*, un diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur une surface de 88 700 m². L'actuelle ferme et ses dépendances (moulin et grange), principaux objets de la prescription archéologique, sont bâties autour de l'ancien château de Mazirot, daté de la fin du XVII^e s. ou du début du XVIII^e s. Ainsi, la réalisation de sondages archéologiques était l'occasion, entre autre, de constater ou non la présence de vestiges antérieurs à l'Époque moderne.

Sur l'ensemble de la zone sondée lors de cette campagne de diagnostic, les vestiges d'un grand

bâtiment ont été mis au jour sur une surface de 140 m². Ce vaste sondage a livré dix-huit unités stratigraphiques de nature variée dont sept murs (tranchées de fondation, assises maçonnées et comblement de tranchées), des remblais de démolition, un dallage et une fosse circulaire. Le matériel céramique provenant de celles-ci est attribuable aux XVII^e et XVIII^e s.

Les vestiges mis au jour appartiennent donc à un habitat moderne dont les relations chronologiques comme fonctionnelles avec l'actuel bâtiment de la ferme du Château de Mazirot restent impossible à préciser.

Virgile RACHET

NEUFCHÂTEAU

Place des Cordeliers

Notice non remise.

Gwenola ROBERT

NOMEXY

La Harronière Ouest

Suite à un projet d'urbanisme, un diagnostic archéologique a été prescrit sur une surface de

20 850 m². Aucun vestige n'a été mis au jour.

Virgile RACHET

NORROY-SUR-VAIR

Les Jardins Drouots

La construction d'un lotissement à Norroy-sur-Vair a nécessité la réalisation d'une opération de diagnostic

archéologique préventif (30 000 m²). Un total de 53 tranchées de sondage a été réalisé, souvent peu

profondes, le substrat apparaissant directement sous la terre végétale. Aucune de ces tranchées n'a révélé de structure archéologique, ni de mobilier.

Sylvie COCQUERELLE

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Cloître de la cathédrale

Moderne

Dans le cadre du chantier de restauration de la cathédrale, une surveillance archéologique des travaux sur l'aile sud (d'une surface d'environ 300 m²) du cloître a été réalisée. Il s'agissait de surveiller l'ouverture d'un caniveau technique de 0,80 m de large, pour 0,60 m de profondeur, sur 42 m de longueur. Directement sous les dalles démontées préalablement, ont été observés 0,60 m de remblais récents composés de terre meuble, de fragments de carreaux ciment, de briques et de tuiles mécaniques et quelques ossements humains. Ce remblaiement est confirmé par les sources historiques.

Elles nous révèlent qu'en « 1937, on décide de refaire le sol des galeries du cloître : les dalles anciennes, en grès, seront réemployées largement en bordure des murs, tandis qu'au centre, on disposera un chemin de gros galets. Il faudra relever la galerie Est de 46 cm et celle du Sud de 64 cm. » (BORTOLUSSI, P. 2004 - Vosges, Saint-Dié-des-Vosges, Cathédrale, étude préalable à la restauration et mise en valeur du cloître, p. 15).

Sébastien JEANDEMANGE

SAINT-OUEN-LÈS-PAREY

Mangenieulle, rue du Haut de Poirières

Contemporain

Suite à un projet de construction d'un lotissement sur la commune de Saint-Ouen-lès-Parey, au lieu-dit *Mangenieulle*, un diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur une surface de 36 152 m². Aucun vestige

archéologique n'a été mis au jour. Signalons toutefois la découverte, dans les limons de désagrégation, d'un silex blond retouché correspondant à une pierre à fusil.

Virgile RACHET

SOULOSSE-SOUS- SAINT-ÉLOPHE

Laveau, chemin d'exploitation n° 37, lotissement Ferry

Suite à un projet de lotissement sur la commune de Soulosse-sous-Saint-Élophe, au lieu-dit *Laveau*, un diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur une

surface de 8 000 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Virgile RACHET

LORRAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

Prospections inventaires (PI), projets collectifs de recherche (PCR) et prospections thématiques (PT)

Autorisations de prospections délivrées en 2010 pour le département de la Meurthe-et-Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Marc GRIETTE		Secteur d'Homécourt
Robert HABAY		Ensemble du département de la Meurthe-et-Moselle
Denis JACQUEMOT		Prospection aérienne sur l'ensemble du département de la Meurthe-et-Moselle
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Ensemble du département de la Meurthe-et-Moselle
Alain LEGOFF		Secteurs de Bayon, Gerbéviller et Lunéville
Jean-Louis LEONOFF		Ensemble du département de la Meurthe-et-Moselle
Vianney MULLER		Secteur de Bainville-aux-Miroirs
Christian PECORARO		Secteur d'Avril
Pierre SIMONIN		Secteurs de Bayon, Gerbéviller et Lunéville
Jean-Claude SZTUKA		Prospection aérienne sur l'ensemble du département de la Meurthe-et-Moselle
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Ensemble du département de la Meurthe-et-Moselle

Autorisations de prospections délivrées en 2010 pour le département de la Meuse

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Jean-Luc ARMANINI		Secteur de Lisle-en-Rigault
Adolf BUCHNER		Secteurs de Lachalade et des Épargnes

Sébastien CHAMPION		Secteur de l'Argonne
Philippe FRIGERIO		Secteurs de Naix-aux-Forges et Saint-Amand-sur-Ornain
Dominique HERBINET		Secteur de Vigneulles-lès-Hattonchâtel
Denis JACQUEMOT		Prospection aérienne sur l'ensemble du département de la Meuse
Denis MELLINGER		Secteurs de Saint-Mihiel et Vigneulles-lès-Hattonchâtel
Franck MOUROT		Ensemble du département de la Meuse
Nadine NIKIFOROFF		Secteurs de Naix-aux-Forges et Saint-Amand-sur-Ornain
Michel REEB		Ensemble du département de la Meuse
Jean-Claude SZTUKA		Prospection aérienne sur l'ensemble du département de la Meuse
Sabine TYLCZ		Ensemble du département de la Meuse
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Ensemble du département de la Meuse

Autorisations de prospections délivrées en 2010 pour le département de la Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Georgette BLOUET		Secteur d'Ars-sur-Moselle
Christian BOUVRET		Secteurs de Metzervisse et Sierck-lès-Bains
Nicolas GEAY		Secteurs de Bitche, Rohrbach-lès-Birche, Sarreguemines et Volmunster
Marcel GÉBER		Secteur de Destry et Marthille
Danièle GÉRARD		Secteur de Lorquin
Alain GERBER		Secteur de Lorquin
Francis GOUBET		Secteur de Phalsbourg
Marc GRIETTE		Secteurs de Marange-Silvange, Metz et Vigy
Christiane GROB		Secteur de Cattenom
Robert HABAY		Ensemble du département de la Moselle
Bernard HAMON	D. GRANDATI, Y. GÉRARD, G. ZAGARRIO	Secteurs de Pange et Boulay-Moselle

Philippe HARDY		Ensemble du département de la Moselle
Dominique HECKENBENNER		Ensemble du département de la Moselle
Bertrand HONNERT		Secteur de Lorquin
Bernard HOUPERT		Secteurs de Harreberg, Troisfontaines et Walscheid
Denis JACQUEMOT		Prospection aérienne sur l'ensemble du département de la Moselle
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Ensemble du département de la Moselle
Jacques MANGIN		Secteur de Cattenom
Christian PECORARO		Secteurs de Moyeuve-Grande et Neufchef
Jean-Louis PHILIPPE		Secteur de Faulquemont
Bastien PRÉVOT		Secteur d'Albestroff
Gilbert RIQUET		Ensemble du département de la Moselle
Sébastien SCHMIT		Secteurs de Bitche, Rohrbach-lès-Bitche et Volmunster
Hubert SCHMUCK		Ensemble du département de la Moselle
Jean-Claude SZTUKA		Prospection aérienne sur l'ensemble du département de la Moselle
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Ensemble du département de la Moselle

Autorisations de prospections délivrées en 2010 pour le département des Vosges

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Olivier BERTIN		Secteurs de Bains-les-Bains, Darney et Monthureux-sur-Saône
Alain CLAUDE		Secteur de Saint-Dié-des-Vosges
Gilbert GABOUREL		Secteur de Fraize
Jean-Jacques GAFFIOT		Centre du département des Vosges
Philippe HONNERT		Secteur de Neufchâteau
Jean-Louis LEONOFF		Prospection aérienne sur l'ensemble du département des Vosges
Patrick MILLOT		Secteurs de Lamarche et Monthureux-sur-Saône
Jean-François PROQUIN		Le château de Beaufremont
Gilbert SALVINI		Ouest du département des Vosges

Géoarchéologie en Zone Rouge : approche quantitative d'un paysage de mémoire (PCR)

Le programme collectif de recherche (PCR) *Géoarchéologie en Zone Rouge : approche quantitative d'un paysage de mémoire* correspond à une démarche pluridisciplinaire. Il vise à combler une lacune majeure dans la compréhension des processus sédimentaires holocènes en Lorraine mise en évidence par les opérations d'archéologie préventive. Il s'agit d'établir un modèle quantitatif de flux sédimentaire au cours du temps en fonction de l'occupation humaine et du type de couvert végétal associé. Le secteur de Verdun est sélectionné en raison de plusieurs critères d'ordres géologiques et archéologiques mais également en raison de l'importante documentation disponible. Cela fait de ce secteur du bassin versant de la Meuse un « modèle » pour la relation homme/environnement à plusieurs des échelles de temps et d'espace.

Les axes et les thèmes de recherche

L'année préparatoire 2010 a été mise à profit pour définir plus précisément l'organisation de la problématique de recherche et des moyens mis en œuvre. Pour plus de clarté, les trois démarches initialement envisagées ont été refondues en deux grands thèmes de recherche, marquant ainsi plus précisément le caractère pluridisciplinaire du projet. Ils sont orientés vers des questions simples :

1 – La dynamique de l'occupation humaine,

2 – La dynamique sédimentaire associée.

Chaque thème de recherche inclut trois axes orientés vers des formes de discours complémentaires.

Les axes du projet

Les thèmes principaux qui sont abordés dans ce PCR ont pour objectif de répondre à trois grands axes.

1 – L'axe scientifique :

Cet axe regroupe les principales questions archéologiques et paléoenvironnementales du PCR. Grâce à un support méthodologique innovant, le projet abordera des questions scientifiques de premier ordre telles que la dynamique de l'occupation à différentes échelles de temps et d'espace et la dynamique sédimentaire.

2 – L'axe méthodologique :

Cet axe correspond à l'ensemble des innovations techniques qui seront soulevées afin de répondre à l'axe scientifique. Il concerne les apports des techniques photogrammétriques en archéologie, des traitements de système d'information géographique (SIG), des méthodes et concepts de stratigraphie et de géomorphologie quantitative, des géophysiques de subsurface en milieu perturbés. Ces méthodes sont, pour la plupart, absentes du corpus des méthodes utilisées couramment en archéologie et sont majoritairement issues des sciences de la terre.

3 – L'axe médiatique :

Cet axe concerne la diffusion des acquis du PCR au grand public notamment dans le cadre du centenaire de la Bataille de Verdun. L'aspect diachronique et pluridisciplinaire inscrit le PCR *Géoarchéologie en Zone Rouge* comme porteur d'une forte originalité dans le paysage de la recherche sur la Grande Guerre. De plus, les résultats scientifiques seront soumis pour publication dans des revues de rang international.

Les thèmes de recherche

1 – Dynamique diachronique de l'occupation humaine et du couvert végétal

La dynamique d'occupation humaine et du paysage sera abordée à travers trois échelles de temps : la bataille de Verdun, le Petit Âge Glaciaire et les périodes anciennes. Il s'agit, en premier lieu, de documenter l'évolution du couvert végétal par la réalisation d'une analyse géomorphologique fondée sur l'étude de cartes anciennes, des photographies aériennes et des prospections topographiques de type Lidar. La réalisation d'un SIG permettra de quantifier la double dynamique homme/environnement. Les résultats attendus sont :

– L'organisation spatiale de l'occupation au cours de la Bataille de Verdun

En fonction de la disponibilité des photographies aériennes, des secteurs tests seront sélectionnés pour documenter l'évolution de l'occupation humaine en 1916. La méthodologie de travail permet une intégration dans un SIG et la réalisation de requêtes

spécifiques (densité de tranchées, de bâtiments, état de la végétation, etc.).

– Détection de sites archéologiques anciens d'après les photographies aériennes de la bataille. L'intégration nouvelle de sites probablement aujourd'hui détruits permettra d'accroître la connaissance de l'occupation humaine ancienne dans le secteur.

– L'évolution de l'occupation et de l'utilisation du sol

Cette étude documentaire sera réalisée par l'intégration de résultats multi sources. Les résultats acquis par Amat (1996) sur l'évolution de la forêt de Verdun seront complétés par le cadastre napoléonien et tous les autres documents cartographiques pertinents puis intégrés dans un SIG. À partir de ces données, la localisation des zones préférentielles de production sédimentaire et dépôts colluviaux pourra être définie. De plus, à l'échelle de la côte de Meuse, un inventaire

de sites archéologiques et leur relation avec le paysage pourra être réalisé. Il sera réalisé à partir des données de la carte archéologique, des données de diagnostics et de fouilles préventives.

2 – Quantification de la dynamique sédimentaire et paléo environnement

Ce second thème du projet consiste dans l'étude des dépôts de versant et de plaine par une triple approche fondée à la fois sur la sédimentologie, la géophysique et la photogrammétrie.

Le résultat attendu est de quantifier l'évolution du flux sédimentaire en relation avec l'occupation humaine documentée par le premier thème du projet et à la constitution d'une séquence sédimentaire de référence à l'échelle de l'Holocène dans le bassin versant de la Meuse et de la Zone Rouge.

Vincent OLLIVE

Peuplements et territoires en Lorraine du Paléolithique ancien au Mésolithique (Lorraine) (PCR)

Après une interruption d'un an, le PCR a finalement été relancé. Durant cette année de transition, les recherches ont essentiellement porté sur deux opérations archéologiques en Meuse.

La première a consisté à fouiller les déblais issus d'opérations du XIX^e s., au lieu-dit *la Grosse Roche*, à Saint-Mihiel. Sur la moitié des déblais repris, l'industrie lithique s'est montrée rare, avec néanmoins de beaux outils à rattacher à ceux préalablement découverts au pied de *la Roche Plate* : débitage laminaire, outils multiples tels que grattoir-burin ou burin double-bec, burin sur tronçature, grattoir sur bout de lame, une lame abandonnée en cours de tronçature (ou de réalisation d'un cran), petite lame retouchée. L'industrie lithique et l'amas de bois de rennes de la roche voisine ont été datés de $13\ 160 \pm 110$ BP, soit une occupation du Magdalénien supérieur, lors d'une phase froide de la fin du Dryas I. Cette occupation magdalénienne à pointes à dos courbe, pointes à dos rectiligne et pointes à cran, est antérieure aux occupations du Bassin parisien, et se rapproche plus du techno-complexe Creswello-Hambourgien des grandes plaines du Nord de l'Europe. Cet axe de recherche sera à approfondir dans les années à venir.

L'achèvement du sondage d'évaluation au pied de l'abri-contre-roche, au lieu-dit *la Falouse*, à Dugny-sur-Meuse (Meuse) n'a pas apporté de nouvelles données. En effet, l'exploitation de la roche calcaire durant l'Époque moderne avait donné lieu à de profonds bouleversements le long de la paroi (extraction) et l'accès à la rupture de pente, fouillé cette année, ne présente que les horizons perturbés lors de l'extraction moderne et lors du cantonnement de 1914-18. En s'éloignant de la paroi, l'ensemble a donc subi un raclage intensif. Nous avons finalement eu beaucoup de chance de trouver un élément datant en place dans la couche mésolithique, celle-ci étant assez pauvre. La pauvreté de la couche nous laisse à penser que nous ne sommes qu'en périphérie de l'occupation préhistorique, qui devrait se trouver, selon les géomorphologues, un peu plus loin, en dessous du cône d'éboulis, d'où l'on voit émerger une fissuration, qui s'agrandit à mesure que l'on descend. L'existence d'un porche - et donc d'éléments d'occupation préhistoriques plus importants - resterait donc à démontrer.

Des réunions de fédération des membres (prospecteurs, bénévoles, universitaires) ont été organisées au cours de l'année 2010 : réunions générales, réunion de

prospecteurs autour des industries lithiques, de la typologie et des collections lorraines.

L'année 2010 a vu le lancement de l'inventaire de l'immense collection issue des recherches d'André Janot, stockée dans les caves du Musée d'Histoire et d'Art de Toul. Cette opération sera coordonnée par

les professeurs André Weisrock et Serge Occhietti, et consistera dans un premier temps (début 2011) à reprendre l'ensemble des contenants, les marquer et les trier par numéro de fiche d'inventaire. Cette collection, ainsi devenue exploitable, sera dans un second temps proposée à l'étude pour les chercheurs intéressés.

Hervé BEAUDOUIN

Les enduits peints gallo-romains sur les territoires des Leuques et des Médiomatriques (PCR)

Conformément aux trois années précédentes, l'équipe du PCR a procédé à des remontages et à l'étude de plusieurs ensembles d'enduits peints découverts lors de fouilles anciennes ou récentes. La base de données, mise en place spécialement pour ce type de mobilier par le PCR, compte maintenant plus de 160 fiches d'enregistrement. L'inventaire a été complété par une enquête menée sur les enduits peints conservés dans les réserves du musée de la Cour d'Or à Metz.

Nous avons également entrepris une nouvelle campagne d'analyses sur les mortiers qui avait pour objet les enduits peints de la partie thermale de la *villa* de Saint-Ulrich et qui intervient après les analyses faites sur les appartements est de la *villa* de Liéhon (cf. *Bilan scientifique régional 2003*, p. 71-74) et les thermes de la *villa* de Damblain (cf. *Bilan scientifique régional 2008*, p. 386-388).

Comme chaque année depuis la création du PCR, une partie des résultats livrés par les remontages et les études des ensembles est communiquée à la communauté scientifique dans le cadre des séminaires de l'AFPMA. Cette année, un ensemble de peintures non publié provenant de la *villa* de Saint-Ulrich et deux autres mis au jour en 2009 par l'Inrap à Metz, Sainte-Chrétienne (cf. *Bilan scientifique régional 2009*, p. 89-91) et par le Conseil Général de la Moselle à Sarraltroff (cf. *Bilan scientifique régional 2009*, p. 129) ont fait l'objet de trois communications distinctes à Narbonne au mois de novembre 2010.

L'année 2010 est marquée par l'aboutissement de trois ans de travaux qui ont mené l'équipe du PCR à la

réalisation du bilan de cette triennale.

Ainsi, après un développement détaillé des choix scientifiques et méthodologiques que ont été définis dès la mise en place du projet, le bilan de la triennale a été l'occasion de présenter plusieurs monographies sur les ensembles les plus pertinents et les mieux aboutis. Le propos de ces différents articles concerne à la fois le contexte archéologique dans lequel ont été trouvés les enduits, permettant ainsi d'apporter des informations précieuses sur le cadre architectural, historique et la fonction du lieu qu'ils décoraient. De même, les méthodes employées lors de la fouille et en laboratoire ont été développées permettant ainsi aux chercheurs de se faire un jugement sur la valeur à accorder aux conclusions et aux restitutions proposées. Après une description détaillée des différents décors et des données techniques et architecturales, l'argumentaire qui a conduit les auteurs de la monographie à une proposition de restitution est développé. Enfin, une conclusion permet de replacer ces peintures dans le corpus régional et général.

Ainsi, l'état actuel du corpus lorrain permet-il également de soulever quelques réflexions sur différentes thématiques, telles que les imitations de marbre, les scènes figurées des jeux d'amphithéâtre et le développement et l'évolution des techniques (mortiers et pigments). Le XI^e colloque international de l'AFPMA a également été l'occasion de présenter une première synthèse intitulée « Quelques réflexions sur les enduits peints découverts sur les territoires des Leuques et des Médiomatriques, entre style d'époque et style local » à partir d'exemples bien documentés.

Dominique HECKENBENNER et Magali MONDY

La céramique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (du V^e-VI^e s. aux X^e-XI^e s.) entre Meuse et Rhin (PCR)

Le projet collectif de recherche (PCR) *La céramique de la fin de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (V^e-XI^e s.) entre Meuse et Rhin* (2006-2010) s'achève après quatre années sur un bilan positif.

Un atlas des ensembles céramiques provenant de 17 sites de l'Antiquité tardive et de 49 sites datables des périodes mérovingienne et carolingienne en Lorraine a été dressé. Une typo-chronologie des formes observées en Lorraine sur une période allant du IV^e au XII^e s. a été élaborée.

Une première identification des groupes techniques a été entreprise à partir de critères macroscopiques. La description des pâtes par ses caractéristiques techniques reconnaissables au niveau macroscopique a permis l'identification de 32 groupes à partir d'échantillons prélevés dans les ensembles de

référence. Ces échantillons forment un tessonier consultable à l'Inrap-GEN, Metz.

L'année 2010 a été consacrée à l'élaboration d'un projet de publication et à la préparation de plusieurs communications à des colloques : *Turner autour du pot...*, *Les ateliers de potiers médiévaux du V^e au XII^e s. dans l'espace européen*, 5-8 octobre 2010, Douai, L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule II, Châlons-en-Champagne, 16-17 septembre 2010, XVI^e Journées Lotharingiennes - XXXI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne (AFAM), Luxembourg/Arlon, 14-17 octobre 2010).

De plus, dans le cadre de nos recherches, un travail de recensement de la céramique non tournée de tradition germanique en Lorraine a été entrepris.

Michiel GAZENBEEK

La pierre aux périodes historiques en Lorraine : de l'extraction à la mise en œuvre (Lorraine) (PCR)

Ce PCR est conçu sur une durée de trois ans : deux années de finalisation des recherches sur les études de cas, une année de rédaction d'une synthèse et de publication des résultats. L'année 2010 est donc la deuxième année de ce projet, qui se décline autour de quatre programmes.

La pierre de construction dans l'architecture privée gallo-romaine : les *villae* de Peltre (57) et Liéhon (57)

En 2010, les résultats des analyses pétrographiques ont permis de développer les aspects de la diffusion de la pierre de Norroy-lès-Pont-à-Mousson et de travailler sur le choix de la pierre de construction des *villae* en fonction des critères architecturaux

La pierre des monuments funéraires gallo-romains

Le travail réalisé cette année a permis d'approfondir les constats généraux et particuliers faits en 2009 afin de définir quels sont les critères de choix de la pierre pour la réalisation des monuments funéraires antiques. Cette analyse a été réalisée grâce à l'examen de quelques corpus bien référencés tels que les monuments en grès du Piémont vosgien (57) ou les sculptures en calcaire de Cutry (54) et de Dieulouard (54).

L'étude de l'origine des matériaux a été menée en parallèle de la recherche sur les carrières d'exploitation du calcaire (Jean-Denis Laffite) et sur les carrières de grès (Dominique Heckenbenner).

La pierre des monuments funéraires du haut Moyen Âge des nécropoles lorraines

L'étude a concerné, cette année, les quelques sites où de tels monuments ont pu être exhumés : Metz-Sablon, Châtel-Saint-Germain, Audun-le-Tiche, Norroy-le-Veneur, Pompey, Gondrecourt-le-Château.

La pierre des édifices seigneuriaux de prestige au second Moyen Âge (XI^e-XV^e s.)

Ces sites sont, pour plusieurs d'entre eux, déjà partiellement étudiés mais ont fait, en 2010, l'objet de relevés complémentaires lors de chantiers spécifiquement ouverts pour ce PCR, notamment pour l'observation des fondations (Blâmont, Niederstinzeln, Vaudémont) et l'organisation des maçonneries (Bainville-aux-Miroirs, Beaufremont, Blâmont, Gombervaux, Château des Fées, Tours Sécheltes). Dans l'état actuel des recherches, la pierre de

construction de ces châteaux semble avoir été extraite sur place. Dans certains cas, le creusement des fossés a directement servi de carrière. Les analyses pétrographiques devraient permettre de préciser l'origine des matériaux de construction.

Ces quatre thématiques, complétées par l'expérience des recherches menées sur la pierre de construction dans la ville de Nancy à l'Époque moderne, serviront de base à l'élaboration d'une synthèse sur l'économie de la pierre en Lorraine aux périodes historiques.

De plus, il est à signaler que l'ensemble des membres du projet travaille sur trois bases de données communes enregistrées sur un logiciel de gestion de base de données. Ont ainsi été élaborées : une fiche d'enregistrement du mobilier lapidaire, une fiche d'unité de construction et une fiche de carrière.

Karine BOULANGER et Cédric MOULIS

Les formes d'organisation de la production du fer en métallurgie ancienne. Systèmes de production et chaîne opératoire dans les ateliers de l'est du Bassin parisien, de l'âge du Fer au haut Moyen Âge en Lorraine, Bourgogne, Île-de-France et Champagne-Ardenne (PCR)

La phase en cours du programme de recherche concerne l'étude d'un panel de sites livrant des vestiges d'activité de production et de travail du fer au sein des deux aires géographiques étudiées, d'une part le bassin de la moyenne Moselle en Lorraine centrale et d'autre part, les plaines de la confluence Seine-Yonne et les plateaux du Sénonais, entre la fin du premier âge du Fer et la fin du haut Moyen Âge. Le panel de sites retenus pour chacune des périodes chronologiques couvre différents niveaux de statut, aussi bien en termes de type d'habitat (habitats ruraux, domaines agricoles, petites agglomérations ouvertes ou fortifiées, agglomérations urbaines, etc.), qu'en termes de formes d'atelier (unités de production spécialisées, isolées ou au sein d'un habitat, ateliers en contexte urbain, ateliers au sein d'unités agricoles, ateliers de transformation du minerai, ateliers de forge de fer,

etc.). Les types d'investigations réalisées sur chacun des sites sont fonction des éléments d'informations disponibles à l'issue de la phase de post-fouille. Dans tous les cas, ces travaux visent à déterminer la nature des activités pratiquées sur les sites étudiés et de restituer, lorsque cela est possible, les éléments de la chaîne opératoire. Une procédure d'enregistrement et de quantification des données, de description des déchets, commune à chacun des sites, a été mise en place. Un classement typo-morphologique basé sur une identification archéométrique des déchets, couplée à un enregistrement quantitatif, est systématiquement réalisé. Cette grille commune d'étude permet un traitement de l'information ouvrant la possibilité de comparaison inter-sites à l'échelle des régions d'étude, et à terme entre celles-ci.

Pour le bassin de la Moselle, les sites étudiés au cours de l'année 2010 sont au nombre de quatre : deux sites de l'âge du Fer et deux sites du haut Moyen Âge. Le site de Frébécourt *la Fourche* (Vosges, vallée supérieure de la Meuse, La Tène D1) correspond à une fouille récente réalisée au cours de l'été 2008, pour laquelle les protocoles de repérage et de prélèvement des données archéologiques relatives à la paléoméallurgie ont été mis en œuvre au cours de la fouille. Le site de Gondreville *ZAC de la Roseraie Au Loup* (Meurthe-et-Moselle), daté de la fin du VI^e et du début du V^e s. av. n. è. (Ha D3), a été fouillé en 1996. Il avait déjà fait l'objet d'une étude archéoméallurgique, dans les années qui ont suivi la fouille (publiée en 2002), puisqu'un vestige de four (ou de foyer), associé à des déchets métallurgiques scorifiés, avait été fouillé. L'interprétation formulée alors concluait à la présence d'un atelier de réduction du minerai de fer, mais à l'absence d'indice sur l'existence de séquences postérieures de la chaîne opératoire. Or la conservation des prélèvements de sédiments effectués dans la plupart des structures en creux a permis, quatorze ans après, d'effectuer de nouveaux tamisages sur le sédiment provenant des nombreux trous de poteaux et fosses de la zone de l'atelier, et d'y mettre en évidence des micro-déchets (battitures millimétriques et éclats de scories) attestant qu'une activité de travail du fer avait également eu lieu au même endroit. Cette découverte

permet ainsi de réinterpréter les informations fournies par cette zone et d'en proposer une nouvelle lecture en terme de construction et d'organisation de l'espace. À ce titre, il s'agit d'une illustration, à la fois de l'évolution des méthodes d'étude en paléoméallurgie, et de l'importance de la collecte sur le terrain, puis de la préservation en dépôt archéologique, des artefacts archéologiques de production.

Les deux sites de *Tautecourt* et de *Frichamps* à Prény (Meurthe-et-Moselle) ont été fouillés en 2002-2003 lors de l'opération LGV-Est. La fouille d'au moins la moitié du comblement de toutes les structures, associée au tamisage de prélèvements systématiques de sédiment, a permis de collecter un nombre significatif de déchets de l'activité métallurgique pouvant être attribués au travail du fer (forgeage). Les faibles quantités retrouvées suggèrent que les zones d'atelier ne se trouvent probablement pas au sein des espaces fouillés. L'aspect méthodologique remarquable pour cette étude est le traitement de la totalité des lots d'objets métalliques recueillis, en couplant le nettoyage de surface avec une lecture minutieuse des surfaces destinée à repérer les stigmates laissés par les gestes techniques liés aux travaux de mise en forme du métal. Ainsi a pu être mise en évidence la fabrication de boucle de ceinture en fer grâce à l'identification d'ébauches ou de ratés de fabrication d'ardillon.

Marc LEROY

La partie occidentale du territoire leuque entre le II^e s. av. n. è. et le II^e s. de n. è. (Meuse et Vosges) (PCR)

À la veille de la conquête romaine, l'est de la Gaule se caractérise par la présence de peuples gaulois de taille variée. Les Leuques et les Médiomatrices se partagent à cette époque les régions qui se développent autour des vallées de la Meuse et de la Moselle. Si le nom des Leuques apparaît pour la première fois dans le récit de la *Guerre des Gaules* de César, leur mode d'organisation était peu connu avant que l'archéologie ne dévoile la présence, dès le II^e s. av. n. è., d'un réseau d'habitat composé d'installations agricoles, d'habitats groupés et d'enceintes fortifiées. Le secteur qui se développe entre la Meuse et la vallée de la Marne se caractérise par la présence d'enceintes, notamment Sorcy-Saint-Martin, Moncel-sur-Vair et Boviolles, qui contrôlent des axes de communication majeurs. Ces *oppida* devaient posséder un rôle structurant si l'on considère les recherches actuelles sur les formes

d'organisation territoriale de l'âge du Fer. Cependant, l'état de nos connaissances sur la société gauloise ne permet pas, dans la région considérée, de préciser si une relation hiérarchique existait entre ces différents lieux et s'il s'agissait d'un espace juxtaposé - où chaque enceinte contrôle un territoire spécifique -, ou d'un espace emboîté caractérisé par une hiérarchie entre les sites.

À l'Époque gallo-romaine, la cité des Leuques se caractérise par une assise territoriale délimitée à l'est par le massif des Vosges et à l'ouest par la vallée de la Saulx et de la Marne, si l'on considère les limites retenues actuellement. Cette cité est donc ouverte sur le centre du bassin parisien, via les affluents de la Marne, et vers l'Europe du Nord par les vallées de la Meuse et de la Moselle. Un réseau d'agglomérations

dense se développe dans l'ensemble de cette zone directement au contact de l'axe Rhône-Saône dont il constitue le prolongement naturel vers le nord. Dans la partie occidentale de la cité des Leuques, les sites de *Nasium* et de Grand semblent polariser l'espace géographique entre Ornain et Meuse.

Ainsi, l'étude de ce territoire peut constituer une bonne échelle d'analyse dans le cadre d'une recherche plus générale sur l'évolution de l'organisation spatiale entre la fin de l'âge du Fer et le début de l'Antiquité. Les travaux menés ces dernières années sur l'*oppidum* de Boviolles ont démontré l'existence d'une agglomération très structurée avec un ensemble de voies découpant l'espace interne - estimé à environ 60 ha - en îlots d'habitation. Les ensembles archéologiques étudiés permettent d'envisager sa mise en place dès la fin du II^e s. av. n. è. tandis que cet habitat semble complètement abandonné avant la fin de l'Époque augustéenne. Les premières prospections géophysiques réalisées dans la zone de contact entre le site de hauteur et l'agglomération de plaine laissent envisager la présence d'une voie est-ouest assurant une liaison entre les deux sites. L'antériorité de la voie est-ouest qui traverse l'*oppidum* de Boviolles suggère que la présence de cet axe a pu jouer un rôle dans la mise en place du schéma urbain de la ville gallo-romaine organisée de manière classique pour la partie septentrionale selon une trame orthonormée. Il ne s'agit cependant que d'une hypothèse dans la mesure où ces éléments de voiries ne sont, pour l'instant, pas datés avec précision. Par ailleurs, l'existence présumée d'une nécropole à proximité de cette voie soulève la question de l'articulation topographique entre ces deux entités, tandis que la découverte de *fana* au pied de l'*oppidum* permet de s'interroger de manière plus générale sur la nature exacte de cette interface.

Au-delà de ces questions de chronologie et d'organisation urbaine, on peut s'interroger sur la fonction de ces agglomérations (thème 1). Alors que *Nasium* a été considérée jusqu'à ces dernières années comme un simple *vicus* et Grand comme un site à vocation essentiellement religieuse, les derniers acquis de la recherche tendent à remettre en cause ces postulats. En effet, les recherches archéologiques menées à *Nasium*, confrontées à une documentation épigraphique qui s'est considérablement enrichie ces dernières années, suggèrent que cette importante agglomération a pu bénéficier, dans les décennies qui ont suivi la conquête, du statut de capitale de cité, avant d'être supplantée, dès la fin du I^{er} s. de n. è., par *Tullum/Toul*, située sur l'axe de la Moselle, alors en plein développement. L'agglomération de Grand

a été interprétée, quant à elle, comme un sanctuaire des eaux, sur la base essentiellement de données issues de prospections géophysiques. Les données archéologiques sont toutefois très indigentes et, en l'absence de plans bien établis d'un sanctuaire, les différentes hypothèses développées doivent être aujourd'hui soumises à vérification. Bien que les recherches menées actuellement sur l'agglomération antique de Grand ne soient pas directement intégrées à ce PCR, ces deux programmes sont menés en parallèle, compte tenu de l'existence de problématiques communes.

Le PCR sur l'ouest du territoire leuque a notamment comme ambition de procéder à un changement d'échelle de manière à mieux appréhender la complémentarité de fonction de ces centres urbains situés à environ 30 km l'un de l'autre. L'étude des agglomérations intercalaires que sont notamment Liffol-le-Grand, Soulosse-sous-Saint-Élophé et Bar-le-Duc constitue un corollaire à cette problématique (thème 2). De même, l'analyse de l'organisation du territoire dans la partie occidentale du territoire leuque incite à y intégrer la question du réseau routier antique et, en particulier ici, les connexions avec la *via Agrippa* qui traverse la partie occidentale de cette cité. À partir des différentes propositions de schémas routiers élaborées depuis le XIX^e s., il s'agit aujourd'hui de procéder à un bilan critique, à partir de vérifications de terrain pour établir notamment le caractère antique des voies repérées.

Parallèlement, il est envisagé d'élargir l'étude à l'ensemble des indices d'habitats de la fin de l'âge du Fer à l'Époque gallo-romaine de manière à appréhender l'occupation du sol autour des axes structurants que sont *a priori* les différentes vallées qui sillonnent ce territoire (thème 3). Un Master, réalisé en 2009 à l'Université de Nancy 2 par G. Encelot, a d'ores et déjà permis l'établissement d'une base de données et d'un outil de gestion cartographique dynamique (SIG), indispensables pour ce type de démarche. Ce travail sera approfondi dans le cadre du PCR au travers notamment de l'étude des archives cartographiques et de nouvelles campagnes de prospections aériennes et pédestres. Ces données seront confrontées aux données géographiques et agronomiques de manière à mieux appréhender les qualités des sols. Dans cette perspective, un axe de recherche consacré aux ressources « industrielles » du territoire leuque sera développé. Il portera notamment sur les activités extractives (pierres, terres, minerais) et les activités de transformation (paléométallurgie, paléomanufactures).

Thierry DECHEZLEPRÊTRE

BLIESBRUCK - REINHEIM (Moselle), recherches archéologiques sur un site transfrontalier (PCR)

L'objet du programme trisannuel de fouilles mis en place est l'identification de la fonction des bâtiments révélés, par prospections géophysiques et aériennes, au centre de l'agglomération secondaire de Bliesbruck. La campagne 2010 a porté sur trois bâtiments - le bâtiment à plan en hémicycle occupant le centre de l'espace situé entre les thermes et la voie principale de l'agglomération. Les fouilles de 2008 et 2009 avaient permis de vérifier la pertinence des prospections et, grâce à un dégagement en plan quasi exhaustif et des sondages localisés, de restituer la chronologie absolue et relative de cet ensemble et de l'identifier comme une fontaine monumentale ou un nymphée. La campagne de 2010 a permis de compléter la fouille de ce bâtiment en hémicycle sur lequel se greffent deux petites ailes dont l'une a été fouillée et de l'aire empierrée qui le borde du côté de la rue.

Le bâtiment de plan basilical placé du côté nord de l'espace situé entre les thermes et la voie principale

La partie occidentale de ce bâtiment avait été fouillée en 2009. Les investigations ont permis de vérifier son plan basilical, à espace central et déambulatoire,

structuré par deux lignes de piliers massifs. Le sol n'était pas conservé dans cette partie mais un sondage a permis de vérifier sa conservation dans la partie orientale du bâtiment.

La fouille de 2010 a permis de décaper la façade de ce vaste bâtiment et de fouiller partiellement une pièce d'angle qui apparaissait déjà lors des prospections géophysiques. Elle recèle un foyer-cheminée et une structure de travail qu'il n'est pas possible d'identifier en l'état.

Le bâtiment, interprété comme une aile de boutiques occupant le côté sud de l'espace devant les thermes

La fouille, encore limitée, paraît conforter cette identification. Une des petites pièces interprétées comme des boutiques a été fouillée. Mais l'état de conservation est peu favorable, en raison aussi d'une réoccupation de l'Antiquité tardive et la construction d'un bâtiment qui se superpose à ces boutiques en s'appuyant sur le mur sud de fond de ces boutiques.

Jean-Paul PETIT

L'agglomération antique de Grand (Vosges) (PCR)

Le PCR sur l'agglomération antique de Grand s'organise autour de plusieurs programmes.

Programme 1 : bilan documentaire et archéologique

La collecte, le dépouillement et la mise aux normes de l'ensemble de la documentation archéologique, entamés en 2008, ont été poursuivis en 2010. Ces opérations ont été menées selon deux axes :

1 – Constitution d'un fonds documentaire de référence : ce fonds est constitué des articles ou ouvrages publiés

sur le site de Grand. Ces articles sont reproduits et classés selon les normes bibliographiques en vigueur et, dans certains cas, numérisés en documents « pdf » de manière à en assurer une diffusion facile auprès des chercheurs.

2 – Collecte des archives de fouille : les différents contacts avec les chercheurs ayant travaillé sur le site de Grand ont permis de poursuivre, en 2010, la collecte d'un fonds d'archives dont certains originaux seront versés, à terme, aux Archives Départementales des Vosges. L'ensemble de ces opérations sera réalisé en relation et en complémentarité avec le service régional de l'Archéologie de Lorraine.

3 – Carte archéologique : un premier inventaire des opérations archéologiques, qui ont donné lieu à un rapport de fouille ou à une publication, a été réalisé. Cette carte archéologique, liée à une base de données réalisée sur un tableur et au SIG géré par la cellule cartographique du Conseil Général, rassemble les éléments suivant : adresse / lieu-dit / année / propriété / parcelle / responsable de l'opération / type d'opération / vestiges / interprétation. Cette carte archéologique n'intègre pour l'instant que les fouilles archéologiques et non les découvertes fortuites de mobilier, à l'exception du travail réalisé par J.-M. Tur, dans le cadre d'un Master sur les quartiers nord de l'agglomération de Grand.

4 – Publication de l'ouvrage *Sur les traces d'Apollon, Grand la gallo-romaine* : cette publication, dans le cadre des 50 ans de découvertes sur le site de Grand a été l'occasion d'une première mise en perspective des grandes problématiques qui ont animé la recherche sur ce site : le « monument » du Jardin Muguet, l'architecture de l'amphithéâtre, les spécificités de l'enceinte qui s'organise autour du vallon du *Grand Jardin*, les caractéristiques de l'habitat privé, etc. Certaines des études initiées à cette occasion seront poursuivies en 2011 et il est envisagé de publier ces travaux dans une revue régionale ou dans une série dédiée au site de Grand.

Programme 2 : relevé topographique par la méthode Lidar

En dépit des différentes cartographies réalisées depuis 20 ans sur le site de Grand, celui-ci n'a pas fait l'objet d'un relevé topographique précis. L'objectif d'une couverture au laser était notamment de disposer d'un relevé de l'ensemble des microreliefs présents au sein de l'agglomération antique, ainsi qu'en périphérie. Si l'occupation moderne a modifié la topographie, la présence de nombreuses prairies et de vergers dans cette même zone a vraisemblablement contribué à la conservation de certains aménagements antiques. C'est le cas notamment du tracé occidental du rempart qui est encore partiellement visible. Mais des microreliefs ont été observés dans différents secteurs de l'agglomération, sans que l'on soit en mesure aujourd'hui de les interpréter ; il peut s'agir de systèmes de terrasses, mais également de vestiges antiques qui constituent autant d'anomalies topographiques.

Le troisième et dernier objectif de ce levé laser est d'appréhender la richesse archéologique des forêts qui environnent le site de Grand. En effet, plusieurs sites sont recensés dans les forêts qui se développent en périphérie (nécropoles, *tumuli*, enclos, carrière, voies) et leur étude nécessite aujourd'hui d'être entreprise pour évaluer leur extension et leurs caractéristiques. Parallèlement, ces recherches portent sur les habitats et parcellaires fossiles gallo-romains conservés sous couvert forestier. Ces vestiges peuvent notamment se présenter sous la forme de pierriers (murées) ou de terrasses délimitant des anciens champs ou pâtures,

mais aussi des voies. En 2010, l'exploitation de ces relevés Lidar a été menée par J.-M. Tur pour la zone qui correspond à la zone centrale du site archéologique, dans le cadre de son Master sur l'habitat du quartier nord de l'agglomération.

Programme 3 : hydrologie du site de Grand

Pour décrire la structuration des couches superficielles du sous-sol et localiser les aquifères captés et drainés par les galeries souterraines, une cartographie à large maille a été entreprise à l'EM31 dans les champs autour de Grand. Une campagne a été menée en février 2010 portant la surface prospectée à un total de 120 ha, le choix des terrains étant très fortement contraint par le bon vouloir des propriétaires et exploitants agricoles. D'après les sondages RMP, électriques et TDEM ainsi que les tomographies électriques réalisés au cours de l'année 2009, les deux formations oxfordiennes au contact desquelles est implanté le site présentent des gammes de résistivité différentes et des propriétés hydrogéologiques contrastées. La complémentarité des techniques a permis d'identifier, au sud de Grand, au niveau de la *villa de La Violette*, l'une des nombreuses couches marneuses intercalées au sein des calcaires oxfordiens. L'aquifère alimentant le réseau de galeries se situerait à la base des calcaires de l'Oxfordien supérieur. La cartographie EM31 doit cependant être poursuivie pour parvenir à une image globale des variations de faciès et pouvoir y localiser les marnes à leur affleurement.

1 – Reconnaissance du réseau hydraulique

Le réseau hydraulique et ses relations avec le tissu urbain n'ont jusqu'à présent pas été étudiés dans leur ensemble. Les recherches des dernières décennies mettent en évidence l'importance de l'aménagement des conduits souterrains par les romains, grâce, principalement, à l'exploration spéléologique et aux mesures faites dans le cadre du mécénat d'EDF. La documentation et les données qui nous sont parvenues étant incomplètes, il devient nécessaire de procéder à plusieurs vérifications afin de valider les conclusions passées. Un schéma du réseau de galeries a été établi et publié (Bertaux, 1990) sans qu'il soit possible d'évaluer quelle est la part de restitution de la part d'observation. Aucune distinction n'est faite entre les différentes typologies et géométries de galerie (dimensions, maçonnerie, conduit naturel, etc.). Il est très malaisé d'y différencier les tronçons explorés ou découverts au gré des travaux de voirie et d'assainissement du village, de ceux établis par traçage des eaux, ou même des connexions possibles relevant de la simple conjecture.

2 – Exploration spéléologique

En janvier 2010, une exploration de reconnaissance de quelques puits et galeries a été mise en œuvre avec l'aide de spéléologues. Un relevé topographique des galeries de *la Fontainotte* et du groupe scolaire a été réalisé à

cette occasion. Ce travail préliminaire nous a permis, d'une part, d'intégrer le tracé de ces deux galeries dans le SIG de Grand et, d'autre part, de constater que les tronçons pénétrables sont en réalité peu nombreux du fait de l'état actuel des galeries (obstruction) ou du diamètre de section des canalisations. Il apparaît qu'une étude hydrologique permettra de dresser un plan du réseau et des cheminements souterrains de l'eau. Dans cette perspective, une campagne de traçage en mars 2011 est envisagée.

Programme 4 : opération archéologique de la rue du Ruisseau

La réalisation de sondages, en juillet 2010, dans la parcelle de la rue du Ruisseau a confirmé la présence de vestiges gallo-romains dans un secteur qui n'avait jamais, jusqu'alors, fait l'objet d'investigation archéologique.

À partir de ces premières observations, il est proposé, en 2011, d'initier la fouille exhaustive de la parcelle 805, afin de permettre une véritable réflexion sur la chronologie et les fonctions de cet îlot situé au pied des remparts et également sur le tracé de l'un des principaux collecteurs de l'agglomération.

Concernant le premier axe de recherche, en l'état des recherches, les éléments de chronologie recueillis suggèrent un démantèlement de ces constructions après le II^e s. La situation topographique de cette parcelle, au contact direct du rempart et du fossé qui le précède, pourrait suggérer l'existence d'une phase de démolition en relation avec l'érection de l'enceinte, selon un schéma classique en Gaule, mais qui n'a pas été proposé pour l'instant à Grand.

Le second axe de recherche que l'on peut dégager des premières investigations archéologiques réalisées

en 2010 concerne la circulation de l'eau en aval de la résurgence. S'il est possible que le conduit repéré par J.-P. Bertaux sous le rempart ait eu comme fonction de capter tout ou partie de cette eau, on ignore actuellement son cheminement exact dans la zone située entre le rempart et l'amphithéâtre. Au-delà de la question de la divergence d'axe entre le tracé exploré en 1964 et le tronçon mis au jour, se pose la question de la fonction même de ce conduit.

La parcelle 184, située le long de la rue de l'amphithéâtre, ne serait pas concernée par cette opération, le sondage de 2010 ayant montré que les vestiges gallo-romains, très remaniés par les occupations ultérieures, ne subsistaient qu'en fond de fouille, à environ 2 m sous le niveau du sol actuel. Aussi, l'extension du sondage réalisé nécessiterait la mise en place d'étaisements en bordure de la parcelle, et il apparaît plus cohérent de réaliser cette opération dans le cadre d'un éventuel projet d'aménagement.

La stratégie de fouille envisagée pour la parcelle 805 consiste à fouiller en aire ouverte la totalité des 2 900 m², par tranche d'environ 700 m². Le périmètre de chacune de ces tranches pourra être reconsidéré, en fonction de l'avancement du chantier. Il est envisagé de débiter cette opération par le secteur nord, de manière, notamment, à poursuivre l'étude de la conduite observée cette année. Parallèlement, cette fouille permettra également d'appréhender l'organisation des habitats gallo-romains situés en bordure de parcelle dont une faible portion dans la zone orientale affleure directement sous l'ancien niveau de sol de l'usine. L'essentiel des vestiges gallo-romains est conservé sous un épais niveau organique constitué de sédiments noirs qui nécessiteront une étude particulière de manière à tenter de préciser les modalités de leur mise en place.

Thierry DECHEZLEPRÊTRE

Les occupations du Paléolithique au Mésolithique de la vallée de l'Orne à la moyenne vallée de la Moselle entre Metz et Thionville (PT)

En 2010, l'intensification des prospections a permis de compléter les séries lithiques de plusieurs gisements connus et d'en découvrir d'autres. Sur le site paléolithique moyen de Norroy-le-Veneur (Moselle), *bois Jacquemignon*, la série s'est complétée d'une cinquantaine de nouvelles pièces portant le décompte

provisoire à 256 objets avec une forte proportion de nucléus et de produits de débitage. Ce site occupe une surface cultivée recouverte de colluvions en marge d'une ancienne terrasse alluviale de la Moselle. Les observations au sol confirment une concentration du mobilier sur une superficie assez bien circonscrite

d'environ 3 000 m² sans réelle discontinuité. Les matières premières exploitées sont principalement représentées par des galets de quartzites probablement prélevés directement sur la terrasse alluviale. Le mobilier est dans l'ensemble en bon état de conservation, d'aspect frais sans réelle altération. Cet ensemble conséquent numériquement a permis une première étude consistant en un examen typologique, technologique et dimensionnel de chaque objet. Elle a mis en évidence, entre autres, une chaîne opératoire de production d'éclats de type essentiellement récurrent centripète unifacial. Le débitage Levallois est aussi représenté mais de manière beaucoup plus discrète. L'outillage retouché est faiblement représenté avec une dizaine de pièces essentiellement dominée par des racloirs. L'attribution de cette série lithique à la sphère du Paléolithique moyen ne fait plus aucun doute mais il est, pour le moment, impossible de proposer une datation à cet ensemble. Toutefois, la série présente des points communs avec les industries dites « Kartstein » de la vallée de la Moselle luxembourgeoise et allemande. Le site du *bois Jacquemignon* confirme la potentialité du couloir mosellan pour le Paléolithique moyen et incite fortement à poursuivre les prospections systématiques. Toujours à Norroy-le-Veneur, aux lieux-dits, *le Pâquis* et *Jalannes*, deux nouveaux gisements avec une industrie lithique archaïque ont été découverts. Ils sont localisés sur une ancienne terrasse alluviale de la Moselle. L'industrie lithique est représentée par des galets aménagés de type *choppers* et *chopping-tool* associés à quelques nucléus et éclats de débitage. Une partie du mobilier pourrait être attribuable à une phase récente de l'Acheuléen et une possible contemporanéité avec la terrasse alluviale datée de la fin du complexe Elstérien n'est pas à écarter.

À Moineville (Meurthe-et-Moselle), une nouvelle occupation a été identifiée sur un versant de la rive droite de la vallée de l'Orne, au lieu-dit *fond de Fagneux*. Le gisement se présente comme une petite concentration d'une superficie relativement limitée d'environ 300 m². L'industrie lithique récoltée est documentée par 46 objets exclusivement réalisés à partir d'une chaille d'excellente qualité probablement d'origine locale.

Le niveau d'homogénéité et de représentativité du mobilier permet de proposer, pour ce site, un nouveau candidat au Paléolithique supérieur même si l'on ne peut pas écarter de manière définitive une datation plus récente. La série est composée de produits laminaires et lamellaires associés à des nucléus ainsi qu'à des éclats de débitage. Le seul outil représenté est une pièce à retouche abrupte sur support laminaire. La série compte cinq nucléus avec quatre exemplaires lamellaires à plan de frappe tangentiel et un exemplaire laminaire bipolaire. Un nucléus réalisé sur support épais évoque une pièce carénoïde. En l'état actuel des données, il n'est pas possible de préciser avec certitude l'attribution culturelle de ce nouveau site. Les futures prospections devraient pouvoir apporter des éléments de réponses.

Sur le territoire de la commune d'Hatriz (Meurthe-et-Moselle), au lieu-dit *la Côte Gobin*, une modeste série lithique en silex d'importation a été ramassée de manière diffuse sur une superficie d'un peu moins d'un hectare sans concentration. La série est représentée par huit éléments dont deux lamelles à dos de petites dimensions. Pour cet ensemble, une attribution large du Paléolithique supérieur au Mésolithique est provisoirement proposée.

À l'issue de plusieurs années de prospections, il sera désormais possible d'aborder, dans un proche avenir, les questions techno-économiques et typologiques des industries lithiques du Paléolithique au Mésolithique dans la région située à la confluence des vallées de l'Orne et de la Moselle. Mais pour cela, il faudra poursuivre la systématisation des investigations de terrain afin d'accumuler patiemment les données archéologiques. Il sera aussi possible d'établir une première cartographie par l'intégration exhaustive des informations en intégrant aussi les données indicielles. Toutefois, avec une méthodologie fondée uniquement sur des découvertes de surface, les interprétations chrono-culturelles doivent être formulées avec prudence et la quête des arguments chronologiques doit rester une priorité.

Marc GRIETTE

Prospection subaquatique vallée de la Moselle : Dieulouard sur le Vieux Pont et le Spitz (Meurthe-et-Moselle) (PT)

La découverte fortuite en 2005 de 850 blocs de pierre taillée par une pelle de dragage est localisée à la sortie nord-est de l'agglomération secondaire gallo-romaine de Scarponne, mentionnée sur la table de Peutinger sous le nom de *Scarponna*. Au haut Moyen Âge, elle devient le chef-lieu du *pagus Scarponensis*. La ville antique, traversée par la grande voie impériale Langres-Trèves, est installée sur le lieu stratégique d'un franchissement de la Moselle (cf. *Bilan scientifique régional 2005*, p. 172-174).

Les blocs ont été découverts à 6 m de profondeur, en deux points distincts, séparés d'une dizaine de mètres. Ils appartiennent à deux piles d'un pont enjambant un ancien chenal de la Moselle inconnu à ce jour. La première pile était encore partiellement en place. Elle a livré 330 blocs reposant sur des poutres en chêne, complètes ou fragmentaires. La suite de l'extraction a livré 520 blocs dispersés sur plusieurs mètres de longueur. Ils appartiennent à une seconde pile démantelée correspondant vraisemblablement à la culée nord-est du pont.

L'étude dendrochronologique des poutres ainsi que les analyses ¹⁴C des queues d'aronde tendent à prouver que les piles ont été élaborées dans la seconde moitié du IX^e s.

En 2010, la recherche a permis de recenser des blocs de pierre taillée variés. Cette étude porte à 56 le nombre de blocs d'origine funéraire en réemploi dans les piles du pont carolingien.

Parmi ceux-ci, on recense 18 stèles-maisons, pour la plupart de forme ogivale. On relève également la présence de deux stèles quadrangulaires. Sur

le corpus de stèles-maisons, deux d'entre elles représentent un buste de personnage partiellement conservé et une autre un personnage en pied tenant une *ascia*. Deux autres éléments caractéristiques ont également été inventoriés. Il s'agit pour le premier d'un fragment de tête d'oiseau représentant un aigle ou un rapace, vraisemblablement issu du couronnement d'un mausolée. Le second est une tête de statue dont les différents éléments conservés pourraient permettre de l'identifier comme une statue de déesse mère.

Cet inventaire complémentaire confirme l'importance du réemploi pour la construction de l'ouvrage et la nécessité de réutilisation de blocs d'origine antique, qui s'inscrit dans la problématique de gestion de l'approvisionnement en pierre pour la construction de cet ouvrage d'art.

Néanmoins, la majeure partie du temps a été consacrée à la saisie de la fiche d'inventaire sur un logiciel de gestion de base de données, en intégrant les photographies numériques des blocs concernés. La fiche a été considérablement améliorée et complétée, suite aux observations de terrain effectuées au cours des années 2006 et 2007 et en fonction de l'avancement de l'enregistrement et des comparaisons nécessaires à une étude raisonnée. Ce travail permet de rendre, en 2010, un travail comportant de nouvelles fiches complétées.

Les diapositives ont été triées par numéro de bloc architectural. La liste détaillée devra être saisie sur un logiciel de base de donnée et des numéros de la diathèque du service régional de l'Archéologie de Lorraine leurs seront également attribués.

David GUCKER

BEAUFREMONT

Château de Beaufremont (Vosges), chantier d'étude du bâti (PT)

L'étude du logis seigneurial du château de Beaufremont a été conduite dans le cadre de deux chantiers d'archéologie du bâti d'une durée d'une semaine, qui se sont déroulés du 17 au 21 août 2009 et du 16 au 20 août 2010. Ces chantiers ont accueilli au total une quinzaine d'étudiants bénévoles venus se former ou se perfectionner aux techniques de l'archéologie du bâti. Par ailleurs, une autorisation de prospection thématique annuelle sur l'ensemble du site castral a permis de travailler toute l'année sur l'ensemble du site.

Méthodologie retenue, prélèvements et analyses effectués

Le chantier d'archéologie du bâti a pour but la compréhension architecturale d'un logis seigneurial qui se caractérise, à première vue, par une homogénéité dans sa construction (édifié en continu dans un laps de temps restreint), et ce, malgré les aménagements postérieurs qui ont modifié sa structure et les espaces de circulation internes. La façade sur cour, échafaudée pour l'occasion, et les élévations intérieures ont été relevées à la main selon la technique des repères orthonormés. Cependant, seule la façade sur cour a été intégralement dessinée en pierre à pierre ; pour les élévations intérieures, dont les murs étaient originellement enduits, il était impossible, faute de temps, de réaliser un relevé pierre à pierre intégral des quatre parements de chacune des pièces. Ont donc été privilégiés les relevés des éléments structurants (ouvertures, arrachement de cheminées et de refend, niveaux de planchers, décors peints, enduits, etc.).

Par ailleurs, une analyse dendrochronologique sur les poutres d'un plafond « à la française » a été réalisée sur deux échantillons en chêne qui ont pu être datés : le dernier cerne de croissance mesuré sur la première solive a été formé en 1451 et celui sur la seconde solive en 1411. Cependant, ces cernes ne correspondent pas directement à l'année d'abattage des arbres puisque, pour la réalisation de poutres, l'aubier est enlevé ; pour le chêne, cet aubier varie entre 10 et 30 cernes. De ce fait, il est possible d'envisager qu'il manque au minimum encore 10 cernes de croissance, ce qui donnerait l'année 1461 comme date d'abattage la plus précoce (première solive). Cette datation indique une construction du logis seigneurial postérieure à 1461, ce qui n'infirme pas l'attribution à Claude d'Arberg au moment où il prend possession de la seigneurie en 1487, hypothèse déjà étayée par le style architectural

du bâtiment et la mise au jour du décor héraldique dans cette même pièce.

D'autres analyses dendrochronologiques, notamment sur une poutre de la charpente de la grande salle seigneuriale du logis, sont programmées en 2011 pour venir affiner la date d'abattage des bois utilisés pour la construction.

Inventaire mobilier de 1565

L'histoire de cet inventaire est liée à la succession de René de Challant, qui hérita de la seigneurie de Beaufremont à la mort de son grand-père Claude d'Arberg en 1518. Lorsqu'il meurt, en 1565, ses deux filles Philiberte et Isabelle, nées de son second mariage avec Mancie de Portugal, se disputent son héritage. Sa quatrième épouse Péronne de la Chambre, qui occupe le château de Beaufremont, prend alors la précaution de faire dresser un inventaire détaillé des biens mobiliers du château afin de faire respecter ses droits de veuve. Cet inventaire est conduit du 20 au 30 novembre 1565 par les officiers du duc de Lorraine Charles III ; il sera adjoint à l'inventaire général de la seigneurie de Beaufremont que fait établir Isabelle pour faire valoir ses droits en mai-juin 1566.

Cet inventaire a été retrouvé au début du XX^e s. dans les archives du château de Châtillon, en Vallée d'Aoste, par le chanoine Frutaz. Il a été publié en 1928, et figure *in extenso* dans le rapport triennal 2006-2008. Ce texte est d'un grand intérêt car, même si sa fonction est de dresser la liste du mobilier contenu dans le château, il donne de nombreuses informations sur les différents bâtiments. Parmi ces bâtiments figure explicitement le logis seigneurial, qui est appelé simplement l'« autre corps de logis », par opposition au « maisonnement neuf » qui est situé dans la cour occidentale, à droite en entrant dans le château. Les officiers chargés de dresser l'inventaire nous renseignent sur le nom de chacune des pièces qui le composent, et indirectement sur les espaces de circulation horizontaux et verticaux puisqu'ils parcourent le logis et écrivent au fur et à mesure leur descriptif.

À cet inventaire s'ajoutent deux autres textes du XVI^e s. qui sont des sources précieuses pour l'étude du logis, bien que plus difficilement exploitables et moins porteuses d'informations. Il s'agit d'un compte de la seigneurie daté de 1562-1563, conservé à la BNF

RUGNEY

Commanderie des Templiers de Xugney (Vosges) (PT)

Située à 285 m d'altitude, à l'écart de l'axe Mirecourt - Charmes sur le territoire communal de Rugney, la commanderie templière de Xugney fut fondée dans la seconde moitié du XII^e s. Passée dans le giron Hospitalier, remaniée à de nombreuses reprises en exploitation agricole, elle sert également aujourd'hui de cadre à une activité d'hébergement et de restauration.

Depuis le XIX^e s., l'édifice a fait l'objet de notices descriptives diverses apportant un regard historique et stylistique, en délaissant l'aspect archéologique. Un chantier d'étude du bâti mené durant quatre jours fut destiné à combler cette lacune.

Mis à part le plan cadastral, il n'existait aucun plan de l'ensemble de la commanderie et de son contexte géographique immédiat. Le but du relevé micro-topographique était donc d'en offrir un, très précis. L'interprétation des données ainsi recueillies semble démontrer l'absence d'un éventuel fossé autour des bâtiments. Par contre, une zone relativement perturbée située au sud, hors les murs, le long du ruisseau, pourrait correspondre à l'emplacement du moulin mentionné dans les archives modernes. L'observation est toutefois grandement parasitée par les nombreux aménagements réalisés ces dernières années (déplacement de la route, construction de nouveaux bâtiments, remblayage de certaines zones, creusement d'une piscine, etc.).

De l'état primitif de la commanderie, il ne reste que la chapelle, qui présente de graves problèmes de statique. La prise en compte des données archéologiques parut indispensable pour comprendre la structuration du bâtiment, en vue de sa réhabilitation ou de sa consolidation. Des relevés en pierre à pierre ont été réalisés pour les élévations extérieures des cinq pans du chevet plat de la chapelle mais aussi le long du mur latéral nord de l'édifice, situé à l'intérieur de la grange attenante.

Vingt mètres carrés de ce mur latéral ont pu être

enregistrés. S'il présente une belle cohérence dans sa structuration, il faut souligner plusieurs remaniements (au moins du parement) à différentes périodes. Le niveau d'étage actuel de la grange accolé à l'édifice a succédé à un autre niveau plus bas, qui semble fonctionner avec la porte latérale. Les contreforts latéraux du vaisseau central ont été arrachés, sans doute pour optimiser l'espace de la grange, interrompant de ce fait l'effort de contre-poussée et accentuant le dévers du mur, déjà observé au XIX^e s. De part et d'autre du contrefort arraché, on remarque une structuration du parement très différente. Si les hauteurs d'assises sont plus importantes en direction du chevet, elles sont plus fines et régulières au centre. Ceci semble devoir être imputé à une étape de chantier, les trous de boulins des deux secteurs ne correspondant pas entre eux. D'autres réfections en sous-œuvre au mortier de chaux ou au ciment apparaissent encore.

Sur le chevet, quatre des cinq pans ont pu être dessinés sur place jusqu'au niveau de l'assise de modillons, à environ 5,50 m de hauteur. Les derniers 1,50 m ont fait l'objet d'une couverture photographique et leur tracé a été replacé dans le dessin final après un travail de photo-redressement. Un premier phasage, issu de l'observation de l'agencement du parement, met en valeur trois étapes.

La première phase, qui correspond à l'édification de la chapelle, présente une grande cohérence dans l'utilisation de la matière première, à savoir un grès rhétien marbré, dont les teintes varient du gris-bleu au jaune-orange selon la teneur en oxydes de fer. Il est organisé en bel appareil régulier aux joints maigres de couleur beige. Seuls certains modillons et des éléments de la corniche, pourtant bien contemporains semble-t-il, ont toutefois été taillés dans un grès rose-rouge à *voltzia*. Les imbrications en besace des pierres de parement dans les petits contreforts d'angle et au niveau des baies sont remarquables et démontrent le grand soin apporté à l'assemblage du bâtiment. Des marques de tacherons représentant une spirale, ou plus sûrement un serpent enroulé, se retrouvent sur les éléments constitutifs des fenêtres en plein cintre

(pieds-droits, voussoirs, etc.). De nombreuses pierres portent les traces d'un layage au marteau taillant droit et une fine ciselure est même quelquefois décelable.

Une seconde phase, sur trois des cinq pans au sud-est, a pu être reconnue. Elle correspond à une étape de restauration importante du chevet, sans doute à l'Époque moderne. Chose particulièrement rare, celle-ci a toutefois conservé l'unité structurelle et stylistique du bâtiment. Les joints entre les pierres sont plus gras, le traitement des faces est de moindre qualité. L'utilisation du grès à *voltzia* est plus importante. Le mortier est de couleur rosée.

Enfin, le rehaussement du chevet, à partir de la corniche soutenue par les modillons, en appareil et assises peu réguliers, a dû contribuer aux problèmes de statique remarqués notamment sur le pan axial, au niveau des allèges des baies et des arcatures aveugles.

La poursuite de l'étude pierre à pierre du bâtiment apparaît d'ores et déjà comme une évidence, notamment au niveau de la liaison chœur-nef et sur l'ensemble du mur latéral sud afin de bien cerner les différentes étapes de construction et les reprises. Le prélèvement et l'analyse des différents mortiers repérés semblent indispensables à la compréhension du phasage du chevet.

Cédric MOULIS

AMEL-SUR-L'ÉTANG - SENON Étude géophysique (Meuse) (PMS)

En 2010, la prospection électrique au nord de Senon (Meuse) n'a pas apporté de résultats très significatifs. La zone à l'ouest du *Bourge* (fortin gallo-romain) montre deux voies se rejoignant et quelques habitations.

Par contre, la prospection magnétique a apporté des résultats exceptionnels dans leur lisibilité.

La zone autour du cimetière actuel montre des tracés souvent quadrangulaires pouvant être représentatifs de maisons dont deux au moins sont assez grandes avec un plan complexe. De nombreux objets ferromagnétiques polluent la zone sud du cimetière (secteur antérieurement utilisé comme jardins par les habitants).

Dans la partie est, il existe d'assez nombreux artefacts. Toutefois, on peut distinguer un *fanum* dont la *cella* aurait 5 m de côté ainsi que deux structures quadrilatères de même dimension pouvant être les vestiges de deux *fana*.

La prospection à l'ouest du village de Senon, autour du *Bourge*, a permis de distinguer un système de voirie :

- 1 – voie ouest-est passant au nord du *Bourge*,
- 2 – voie sud-ouest/nord-est se dirigeant vers le *Bourge*,
- 3 – voie sud-nord qui rejoint la précédente voie,
- 4 – voie sud-nord en périphérie ouest des habitations qui rejoint la voie 1.

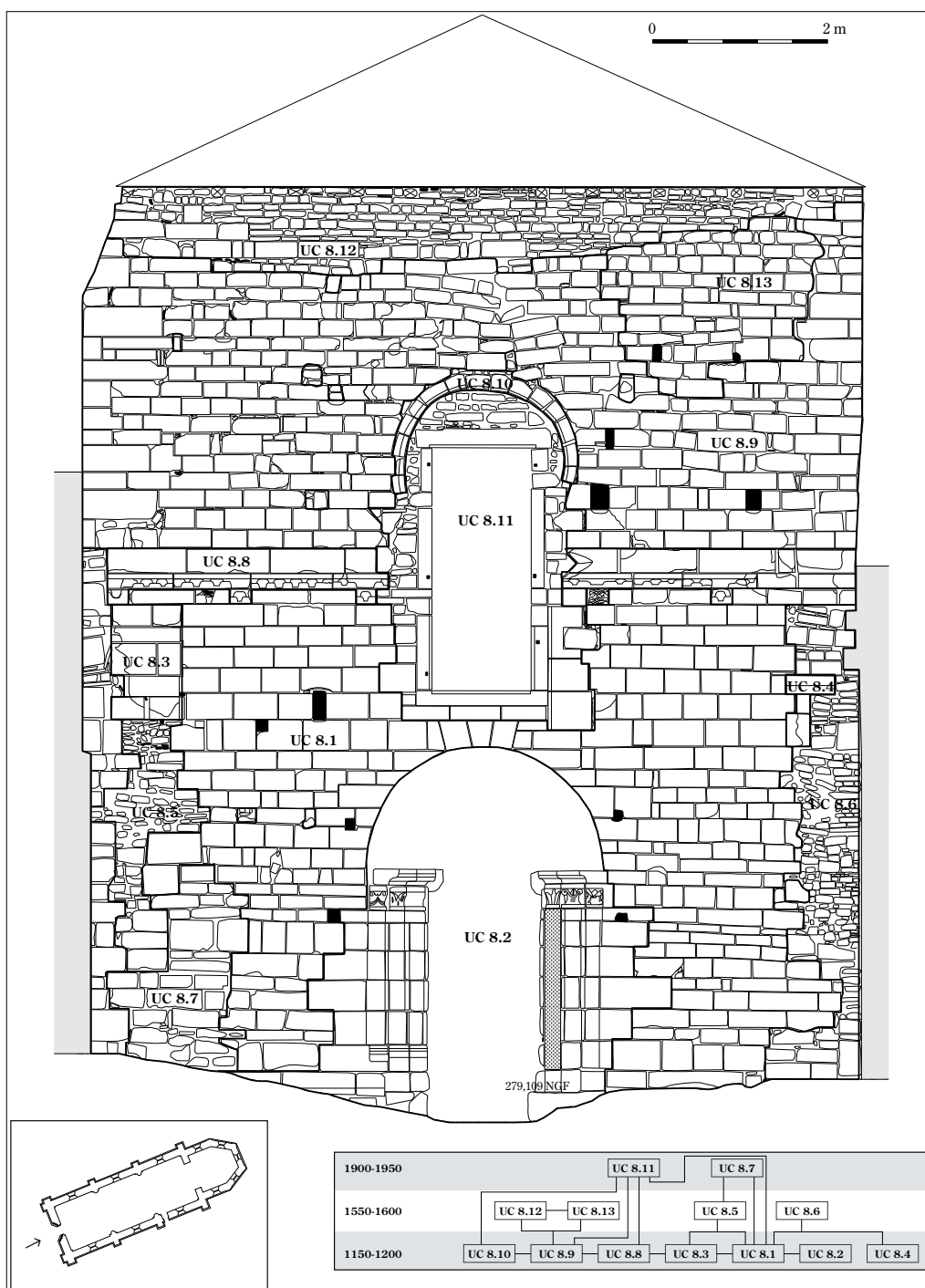
De nombreuses petites habitations se situent de chaque côté de la voie 2 (surtout de son côté nord). Elles ont un plan rectangulaire (de 5 à 10 m de largeur sur 10 à 20 m de profondeur) et sont séparées en deux parties par un mur.

Des habitats plus imposants et au plan complexe sont situés entre les voies 1 et 2, au nord de la voie 1 et au sud et à l'est du *Bourge*.

Il ne semble pas y avoir eu, dans ce secteur, une activité métallurgique (forge) ou de poterie (four).

Au nord du *Bourge*, au-delà de la route, on remarque un *fanum* (*cella* de 8 m de côté) et un deuxième apparaît en partie au sud du précédent.

Jean-Claude SZTUKA



RUGNEY,
 commanderie des Templiers de Xugney (Vosges)
 Relevé de la façade de la chapelle
 (DAO : C. MOULIS)

L O R R A I N E

Personnel du service régional de l'Archéologie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

Conservateur régional de l'Archéologie

Michel PRESTREAU

Secrétariat

Jacqueline DUBARRY
Martine LOEDEL
Dominique ZAFFUTO

Corps scientifiques et techniques

Vincent BLOUET	Isabelle CLÉMENT-GÉBUS, Cellule carte archéologique
Marielle DORIDAT-MOREL, Bibliothèque, rapports, bilans scientifiques, infographie	Stéphanie JACQUEMOT, Meuse, cellule carte archéologique
Jean-Pierre LEGENDRE, Meurthe-et-Moselle	Murielle LEROY, Meurthe-et-Moselle
Stéphane MARION, Moselle, LGV-Est phase 2	Florence MOUSSET, Dépôt archéologique
Gwenola ROBERT, Vosges	Marie-Paule SEILLY, Moselle
Rolande SIMON-MILLOT, Dépôt archéologique	Pierre THION, Moselle

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

L O R R A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 1

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
LORRAINE**

2011

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

DIRECTION DES PATRIMOINES

**SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

L O R R A I N E

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

Tableau de présentation générale des opérations autorisées	333
------------------------------------------------------------	-----

Travaux et recherches archéologiques de terrain	341
-------------------------------------------------	-----

MEURTHE-ET-MOSELLE 343

Tableau des opérations autorisées	343
Carte des opérations autorisées	347

ATTON , tordus de Cachot, sablière GSM, phase 2	349
ATTON , tordus de Cachot, sablière GSM, phase 3	349
AVRAINVILLE - JAILLON - ROSIÈRES-EN-HAYE , base aérienne de Toul Rosières, centrale photovoltaïque de Toul Rosières 1, 2 et 4	350
AVRIL , la bonne Cuche, phase 2	350
BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT , les Vignes du Seigneur	350
CHAMPENOUX , chemin de la Dieudonnée	351
CHAVIGNY , rue de Neuves-Maisons, lotissement Le Jardinot III	351
CUSTINES , 13-29 rue Roger-Fould, cités de Clévent	351
DIEULOUARD , rue Jean Jaurès	352
DOMMARTIN-LA-CHAUSSÉE - SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE , Chambley Air Base, Chambley Planet'Air	352
DOMMARTIN-LA-CHAUSSÉE , haut des Fêtes, Chambley Planet'Air	352
JARNY , lycée Jean Zay	353
LESMÉNILS , ZAC de Bouxières-sous-Froidmont - Lesménils, tranche 1	353
MARON , fonds de Monvaux	353

MARS-LA-TOUR , rue du 16 août 1870, rue du 18 août 1870	354
MILLERY , Seignon, Pomona passion froid	356
MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE , ferme de Beaupré, carrière Thiriet, tranche 2	357
MOUSSON , 5 rue Basse	357
NANCY , ZAC Nancy Grand Cœur, phase 2	357
PONT-À-MOUSSON , lycée régional Jacques Marquette	358
PONT-À-MOUSSON , lycée régional Jean Hanzelet	358
ROSIÈRES-AUX-SALINES , parc du Haras, la ville est	359
SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE , Chambley Planet'Air, tranche 2	359
SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE , haut des Fêtes, Chambley Planet'Air	360
SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE - HAGÉVILLE , ZAC Planet'Air, Chambley Planet'Air, site 3	360
SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE , ZAC Planet'Air, Chambley Planet'Air, sites 4 et 5	362
SAIZERAI , la Haute Épine, zone artisanale	366
THIAUCOURT - REGNIÉVILLE , R.D. 3c, au cimetière Allemand	366
THIL , le Stock	366
TOMBLAINE , Batlinchamps, ZAC du Bois la Dame	366
TOUL , avenue du colonel Péchot, ancien site militaire de l'Arsenal	367
TOUL , cloître de l'ancienne cathédrale Saint-Étienne	367
TOUL , traits de la Ville, les Jardins de la Sapinière	368
VANDIÈRES , les Cugnots, carrière Holcim Granulats, phase 1	368
VILLE-EN-VERMOIS , étang Vuillaume, centre de valorisation des déchets	368
VITERNE , sur la Reine, carrière VICAT, phase 1	369
XEUILLEY , le Hureau	369

MEUSE

371

Tableau des opérations autorisées	371
Carte des opérations autorisées	373
DIEUE-SUR-MEUSE , grand Rattentout	375
DIEUE-SUR-MEUSE , chemin de la Bessonnerie	376
ÉCOUVIEZ , lotissement Gerawe	376
FRESNES-EN-WOËVRE , rue d'Étain	377
GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU , Carpierre	377
HAIRONVILLE , rue de Mervalles	377
MONTMEDY , pré Bossu	377
MONTIERS-SUR-SAULX , projet d'Observatoire Pérenne de l'Environnement (OPE)	378
NAIX-AUX-FORGES , voie communale n° 2	378
NIXÉVILLE-BLERCOURT , le Cercueil	379
SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN , le Cul de Breuil	379

SAINT-MIHIEL , avenue de la 40e division	381
SENON , 4 chemin de Lavaux, surveillance de travaux	381
SENON , terre la Ville, projet Artisson	382
SORBHEY , forêt communale	382
SORCY-SAINT-MARTIN , croix de Mission	382
THIERVILLE-SUR-MEUSE , caserne Niel	383
THONNE-LA-LONG , le Clos du Jardin	383
TRÉVERAY , pont des Vives Haies	383
VERDUN , citadelle haute	383
VOID-VACON , sous la Ville, zone artisanale	384

MOSELLE	385
----------------	------------

Tableau des opérations autorisées	385
Carte des opérations autorisées	391

ABRESCHVILLER , Streitwald	393
ALSTING , Rohrheck, lotissement Rohrheck	393
ALSTING , Rohrheck, lotissement Rohrheck	394
AMNÉVILLE , rue Clémenceau, collège la Source	394
AMNÉVILLE , rue de la Ferme	395
AMNÉVILLE , rue de la Gare	395
ARS-SUR-MOSELLE , place du Général De Gaulle	395
ARS-SUR-MOSELLE , rue du Pont des Vaches	395
AUDUN-LE-TICHE , avenue Paul Roef	396
AUGNY , ruelle du Cimetière des Juifs	396
BERTHELMING - BETTBORN , Hagenbusch, Filtz Feld, carrière Beck, tranche 2	396
BLIESBRUCK , ancienne église	397
BLIESBRUCK , Hermeskaappel, R.D. 662 - R.D. 82B, carrefour	398
BLIESBRUCK , parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim, centre public de l'agglomération antique, Steinfelder	398
BLIESBRUCK , rue Robert Schuman, quartier artisanal Est, restauration, phase 1	399
BOULAY-MOSELLE , Klopp, lotissement des Peupliers	399
BOUSSE , Hasenacht, lotissement Le Clos des Vignes	399
BOUZONVILLE , devant Stockholz, lotissement Le Stockholz	400
BUHL-LORRAINE , Neunpemmert, zone d'activités de l'est	400
COINCY - MONTOY-FLANVILLE , sur les vignes de Coincy, zone artisanale La Planchette	400
CORNY-SUR-MOSELLE , la Sente de Fey, rue du Fond des Prés	401
DISTROFF , routes d'Inglange et de Valmestroff	401
FAULQUEMONT , rue de la Piscine, lotissement Sur la Colline	401

FAULQUEMONT , rue de la République, rue de la Mairie, rue des Halles, projet de Médiathèque, anciennes halles	401
FLEURY , lotissement rue Lucien Albert	402
FLORANGE , Sainte-Agathe, grand Bitterfeld, rue Carnot, ZAC Sainte-Agathe, parcelle GKN	402
FORBACH , Viereckig Loch	402
FOSSIEUX , voie d'Aulnois, lotissement La Hayotte	403
FRAQUELFING - HATTIGNY - NIDERHOFF , hameaux N, O et P, parking, base de vie et future piste de chantier, le Domaine des Trois Forêts, Center Parc, extension, phase 1	403
FRAUENBERG , Hohwald, lotissement du Haut Bois, tranche 1	403
FRIBOURG , Bensing	404
GRAVELOTTE , rue de Metz, musée départemental	404
GRAVELOTTE , rue de Metz, parking du nouveau Musée départemental de la Guerre de 1870 et de l'Annexion	404
GROSTENQUIN , Pfuhl, lotissement Saint-Jean	404
HAGONDANGE - MAIZIÈRES-LÈS-METZ - MARANGE-SILVANGE , la Voie Romaine, R.D. 112F, mise à 2 x 2 voies, phase 2	407
HAMBACH - WOUSTVILLER , section Sarreguemines, A 4 - R.N. 61, mise à 2 x 2 voies	407
HAMBACH - WILLERWALD , Wasserwiese, ZAC Europôle II, phase 2	408
HAYANGE , Marspich, Bannholz, lotissement Les Résidences de Marspich	408
HETTANGE-GRANDE , 30 rue du Maréchal Ney	408
HETTANGE-GRANDE , rue de la Culture	409
HETTANGE-GRANDE , rue Victor Hugo	409
HETTANGE-GRANDE , Soetrich, Jacobsfeld, rue de la Futaie	410
KÉDANGE-SUR-CANNER , Paffenbaum, collège	410
KOENIGSMACKER , chemin du Wieserweg	411
KOENIGSMACKER , Oberwohnacker, lotissement Sur Le Moulin	411
LE BAN-SAINT-MARTIN , anciennes casernes Dupuis, rue du Nord, avenue de la Liberté	411
LEMBERG , Finsterbach	412
LEMUD , lotissement Cugnot	412
LINDRE-BASSE , rue Principale	412
LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD , Primenhof, sablières Longevilloises	413
LORQUIN , pré du Seigle, les Grandes Raies, carrière Barlot, tranche 2011	413
LORRY-LÈS-METZ , ruelle du Jeu de Quilles	413
MAIZIÈRES-LÈS-METZ , rue du Vieux Château, rue du 4 Septembre	414
MALLING , impasse des Primevères	414
MARIEULLES , terre en Vigne	414
MARLY , derrière la Grande Rue, AFUA Les Jardins de la Mairie	416
MARSAL , la Digue, le fort d'Orléans, briquetage de la Seille	416
METZ , 2 rue Taison	417
METZ , 3-5 rue Serpenoise	417
METZ , 4 place Saint-Vincent	418
METZ , 36 place Saint-Louis	418

METZ , 56-58 avenue André Malraux	419
METZ , corvée Gondé, ZAC du Parc du Technopôle, site C	419
METZ , entre les rues des Intendants Joba et de Méric, réseau Mettis, centre de maintenance, phase 2 de diagnostic	423
METZ , entre les rues des Intendants Joba et Théodore de Gargan, réseau Mettis, voie nouvelle	424
METZ , entre les rues des Intendants Joba et Théodore de Gargan, réseau Mettis, voie nouvelle	424
METZ , Falogne, terrain Sotrameuse, boulevard de la Solidarité	426
METZ , petit Bois l'Eau, sur le Pré Gondé, le Nire, pont le Sot, ZAC du Parc du Technopôle, sites D et F	426
METZ , place de Chambre	430
METZ , route de Woippy, rue Nicolas Jung, suppression du passage à niveau de la Patrotte	430
METZ , rue Gaudrée, église Saint-Étienne-Le-Dépenné	431
METZ , Vallières, rue Jeanne Jugan, rue de Faultrier	433
MONTOIS-LA-MONTAGNE , le Bois Batty, la Forêt devant les Ponts, devant le Haut Bois, carrière Socoman Procatra, tranche 2011	433
MONTOIS-LA-MONTAGNE , rue du Général De Gaulle, le presbytère	433
MONTOIS-LA-MONTAGNE , rue du Général Koenig, lotissement Le Pré Vermesson	434
MORSBACH , rue des Roses, Hundsbockel	434
MOULINS-LÈS-METZ , mauvaise Corvée, Canonpré	434
MOYEUVRE-GRANDE , bois de Moyeuivre, carrière des Anges, extension 2005, phase 2	434
PLESNOIS , les Chetrons, lotissement Les Chetrons, tranche 2	435
PORCELETTE , lotissement Grunhof	435
RETTEL , grosse Gemeindeteile, projet de Gendarmerie	436
RICHEMONT , devant le Pont, sites 2 et en partie 3, tranche 2011	436
RODEMACK , 98 rue du Luxembourg, Esinger Garten	437
RODEMACK , Beuerplatz, lotissement Les Jardins du Castel, tranche 1	437
RODEMACK , place Charles de Gargan, la Citadelle, phase 1	438
SARREBOURG , lang Almend, roeth Feld	438
SARREBOURG , rue du Sauvage, îlot de la Paix, tranche 2	438
SARREGUEMINES , Foldersviller, Mittelste Ahnung, lotissement du Forst	439
TARQUIMPOL , rue de l'Étang, ouvrage épuratoire	439
TÉTERCHEN , 118 rue du Couvent	440
THONVILLE , Élange, lotissement Chemin du Colombier	440
THONVILLE , place André Malraux	441
VALMESTROFF , Stolbusch, lotissement Stolbusch, tranche 1	441
VARIZE , la Grande Corvée, lotissement Le Clos des Mirabelliers	441
VOLSTROFF , les Peupliers, lotissement Les Résidences de Volstroff, tranche 4	442
VOLSTROFF , les Peupliers, lotissement Les Résidences de Volstroff	442
WOIPPY , rue Corneille Agrippa, le Carré Saint-Éloi	444
WOIPPY , rue du Docteur Charcot, phase 1	444
WOUSTVILLER , Roeder, Frohseyenwiese, ZAC de la Sapinière	444

YUTZ , champ d'aviation, ZAC Aéroparc	445
YUTZ , champ d'aviation, ZAC Aéroparc	445
YUTZ , champ d'aviation, ZAC Aéroparc, tranche 2	445

LIGNE À GRANDE VITESSE (LGV), EST EUROPÉENNE, PHASE 2

447

ACHAIN - MORHANGE , les Tilleuls, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt Eiffage	447
GOSSELMING , ferme d'Alzing, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt Guintoli	448
HAUT-CLOCHER , Volkroden, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt Forézienne d'Entreprises	448
HÉRANGE , gross Eichholtz, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt RFF	449
LANGATTE , Werkerter, Hirten Platz, Etzel, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt A et C	449
MITTELBRONN , Kisseln, Furmatt, LGV-Est européenne, phase 2, site 1, extension	449

VOSGES

451

Tableau des opérations autorisées	451
Carte des opérations autorisées	453

BAZOILLES-SUR-MEUSE , route de Liffol-le-Grand, lotissement La Charmaille, tranche 2	451
CHÂTEL-SUR-MOSELLE , 2 rue de la Résistance, création du HLM Vogelis	455
CLAUDON , le haut du Mai	455
CONTREXÉVILLE , ancienne Base Aérienne 902, ZAC B.A. 902	456
CONTREXÉVILLE , le Chêne de la Vierge, lotissement Les Terrasses du Chêne de la Vierge	456
CORCIEUX , aux Prés de l'Épine	456
DOGNEVILLE , devant la Voivre et les Travaux Douloureux, lotissement Les Abbesses II	457
ÉPINAL , ZAC de Laufromont, phase 1	457
GÉRARDMER , le Haut, création d'une retenue d'altitude	457
GRAND , le Pré Laguerre, lotissement de la Fontainotte	459
GRAND , rue du ruisseau	459
LAMARCHE , 4 rue Bellune, restructuration de l'hôpital local, tranche 2	459
LE THILLOT , les mines, tranchée d'accès à un travers-bancs de la mine Saint-Charles	460
LERRAIN , haut de Chaume	461
MONTHUREUX-SUR-SAÔNE , R.D. 2, devant le Bois, construction d'un lotissement communal et création d'un EHPAD	461
NEUFCHÂTEAU , le Champs Fauvé, construction d'un EHPAD	461
POUSSAY , rue de Mirecourt	461
RAON-L'ÉTAPE , vieux Champs, haut Port, carrière de Trapp, tranche 2	462
ROUVRES-LA-CHÉTIVE , les Vieilles Vignes, carrière Boulanger	462

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES , la Croisette, ZAC de l'écoparc des Grandes Croisettes, tranche 1	462
SAINT-ÉTIENNE-LÈS-REMIREMONT , la Coliche	463
SANS-VALLOIS , Fueuchamp	463
THAON-LÈS-VOSGES - IGNEY - VAXONCOURT , basse Claude D'Oncourt, la Paume, carrière SAGRAM, tranche 2	463
VILLONCOURT , grande Fontaine	464
VITTEL , 145 avenue des Tilleuls, hôtel des Thermes	464
VITTEL , Brahaut Voignon Roussel, ZAC des Collines, tranche 2, phase 1	464

PROSPECTIONS INVENTAIRES, PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE ET PROSPECTIONS THÉMATIQUES

465

Peuplements et territoires en Lorraine du Paléolithique ancien au Mésolithique (Lorraine) (PCR)	467
Les enduits peints gallo-romains sur les territoires des Leuques et des Médiomatiques (PCR)	468
La pierre aux périodes historiques en Lorraine : de l'extraction à la mise en œuvre (Lorraine) (PCR)	469
Les formes d'organisation de la production du fer en métallurgie ancienne. Systèmes de production et chaîne opératoire dans les ateliers de l'est du Bassin parisien, de l'âge du Fer au haut Moyen Âge en Lorraine, Bourgogne, Île-de-France et Champagne-Ardenne (PCR)	469
L'organisation de la partie occidentale du territoire leuque entre le II ^e s. av. n. è. et le II ^e s. de. n. è. (Meuse et Vosges) (PCR)	470
Bliesbruck - Reinheim (Moselle), recherches archéologiques sur un site transfrontalier (PCR)	471
L'agglomération antique de Grand (Vosges) (PCR)	472
Les occupations du Paléolithique au Mésolithique de la vallée de l'Orne à la moyenne vallée de la Moselle entre Metz et Thionville (PT)	473
Prospection subaquatique vallée de la Moselle : Dieulouard <i>sur le Vieux Pont</i> et <i>le Spitz</i> et étude d'une pirogue découverte à Lunéville (Meurthe-et-Moselle)	475
BLÂMONT, le donjon (Meurthe-et-Moselle) (PT)	477
PIERRE-PERCÉE, le donjon (Meurthe-et-Moselle) (PT)	477
METZ, l'enceinte fortifiée (Moselle) (PT)	478
RODEMACK, le château et la Citadelle (Moselle) (PT)	479
BEAUFREMONT, château de Beaufremont (Vosges), chantier d'étude du bâti (PT)	480
RUGNEY, commanderie des Templiers de Xugney (Vosges) (PT)	480
AMEL-SUR-L'ÉTANG - SENON, prospection géophysique (Meuse) (PMS)	482
VERDUN, abbaye de Saint-Vanne, prospection géophysique radar (Meuse) (PMS)	482
BASSING et CONTHIL, la Tête d'Or et le Guéren, prospection géophysique (Moselle) (PMS)	483

PERSONNEL DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

485

L O R R A I N E

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

	MEUTHE-ET- MOSELLE (54)	MEUSE (55)	MOSELLE (57)	VOSGES (88)	NON RELIÉ À UN DÉPAR- TEMENT	TOTAL
OPÉRATION PRÉVENTIVE DE DIAGNOSTIC (OPD)	32	16	91	23	/	162
FOUILLES D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (FPREV)	4	1	12	1	/	18
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	1	2	2	2	/	7
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)	/	1	/	1	6	8
SONDAGES AUTORISÉS (SD)	2	1	3	1	/	7
PROSPECTIONS THÉMATIQUES ET AVEC MATÉRIEL SPÉCIALISÉ (PT-PRM)	1	2	5	5	1	14
PROSPECTIONS INVENTAIRES (PI-PRD)	3	8	17	9	3	40
TOTAL	43	31	130	42	10	256

MEURTHE-ET-MOSELLE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
8855	ATTON, tordus de Cachot, sablière GSM, phase 2	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			1
8855	ATTON, tordus de Cachot, sablière GSM, phase 3	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			1
8832	AVRAINVILLE - JAILLON - ROSIÈRES-EN-HAYE, base aérienne de Toul Rosières, centrale photovoltaïque de Toul Rosières 1	Sylvie DEFFRESSIGNE (Inrap)	OPD	15-16-20	BRO-FER-GAL-HMA	2
8833	AVRAINVILLE - JAILLON - ROSIÈRES-EN-HAYE, base aérienne de Toul Rosières, centrale photovoltaïque de Toul Rosières 2	Sylvie DEFFRESSIGNE (Inrap)	OPD			3
8835	AVRAINVILLE - ROSIÈRES-EN-HAYE, base aérienne de Toul Rosières, centrale photovoltaïque de Toul Rosières 4	Sylvie DEFFRESSIGNE (Inrap)	OPD			4
8923	AVRIL, la bonne Cuche, phase 2	Nadège RAMEL (Inrap)	OPD			5
9058	BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, les Vignes du Seigneur	Laurent FORELLE (Inrap)	OPD	20-25	HMA-MA-MOD	6
8956	CHAMPENOUX, chemin de la Dieudonnée	Laurent FORELLE (Inrap)	OPD	15-20	BRO-FER-CON	7
8837	CHAVIGNY, rue de Neuves-Maisons, lotissement Le Jardinot III	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			8
8777	CUSTINES, 13-29 rue Roger-Fould, cités de Clévent	Émilie FIABANE (Inrap)	OPD	25	IND	9
8744	DIEULOUARD, rue Jean Jaurès	Émilie FIABANE (Inrap)	OPD			10
8791	DOMMARTIN-LA-CHAUSSÉE - SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE, Chambley Air Base, Chambley Planet'Air	Nadège RAMEL (Inrap)	OPD			11
8921	DOMMARTIN-LA-CHAUSSÉE, haut des Fêtes, Chambley Planet'Air	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD			12
8817	JARNY, lycée Jean Zay	Matthieu MORIAMEZ (Inrap)	OPD	20	IND	13
8830	LESMÉNILS, ZAC de Bouxières-sous-Froidmont - Lesménils, tranche 1	Carole LAFOSSE (Inrap)	OPD	15-20-27	PRO-GAL	14

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
8858	MARON, fonds de Monvaux	LEROY Marc (SDA)	FP	20-25	MA	15
8910	MARS-LA-TOUR, rue du 16 août 1870, rue du 18 août 1870	Sébastien VILLER (Inrap)	FPREV	8-15-20-25-27	PRE-FER-GAL-HMA-MA	16
9254	MILLERY, Seignon, Pomona passion froid	Jean-Pierre LEGENDRE (SDA)	SD	14	FER	17
9008	MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE, ferme de Beupré, carrière Thiriet, tranche 2	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			18
9009	MOUSSON, 5 rue Basse	Marie FRAUCIEL (Inrap)	OPD	24	MA-MOD	19
8955	NANCY, ZAC Nancy Grand Cœur, phase 2	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD	19	MA-MOD	20
8965	PONT-À-MOUSSON, lycée régional Jacques Marquette	Rachel BERNARD (Inrap)	OPD	19-25	MA-MOD	21
8966	PONT-À-MOUSSON, lycée régional Jean Hanzelet	Rachel BERNARD (Inrap)	OPD	19-25	MA-MOD	22
8816	ROSIÈRES-AUX-SALINES, parc du Haras, la ville est	Virgile RACHET (Inrap)	OPD	25	MOD	23
8834	ROSIÈRES-EN-HAYE, base aérienne de Toul Rosières, centrale photovoltaïque de Toul Rosières 3	Sylvie DEFFRESSIGNE (Inrap)	OPD			24
8793	SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE, Chambley Planet'Air, tranche 2	Nadège RAMEL (Inrap)	OPD	15	FER	25
8792	SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE, haut des Fêtes, Chambley Planet'Air	Nadège RAMEL (Inrap)	OPD			26
8905	SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE - HAGÉVILLE, ZAC Planet'Air, Chambley Planet'Air, site 3	Arnaud LEFEBVRE (Inrap)	FPREV	22-23	GAL-HMA	27
8906	SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE, ZAC Planet'Air, Chambley Planet'Air, sites 4 et 5	Justine FRANCK (Inrap)	FPREV	8-12-13-15-20-27	PAL-NEO-BRO-FER-GAL-CON	28
8857	SAIZERAI, la Haute Épine, zone artisanale	Nadège RAMEL (Inrap)	OPD	15	FER	29
8745	THIAUCOURT - REGNIÉVILLE, R.D. 3c, au cimetière Allemand	Nadège RAMEL (Inrap)	OPD			30
8795	THIL, le Stock	Sylvie THOMAS (Inrap)	OPD			31
8922	TOMBLAINE, Batlinchamps, ZAC du Bois la Dame	Nicolas TIKONOFF (Inrap)	FPREV			32
8968	TOUL, avenue du colonel Péchot, ancien site militaire de l'Arsenal	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			33
9067	TOUL, cloître de l'ancienne cathédrale Saint-Étienne	Cécile TRAVERS (AUT)	SD	23-25	MA-MOD-CON	34
8890	TOUL, traits de la Ville, les Jardins de la Sapinière	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			35

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
9007	VANDIÈRES, les Cugnots, carrière Holcim Granulats, phase 1	Nadège RAMEL (Inrap)	OPD	15-16-20-27	FER-GAL	36
8967	VILLE-EN-VERMOIS, étang Guillaume, centre de valorisation des déchets	Rémy JUDE (Inrap)	OPD	15-20-22-27	FER-GAL	37
8957	VITERNE, sur la Reine, carrière VICAT, phase 1	Myriam DOHR (Inrap)	OPD			38
8836	XEUILLEY, le Hureau	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			39

* : *cf.* carte de répartition des sites.

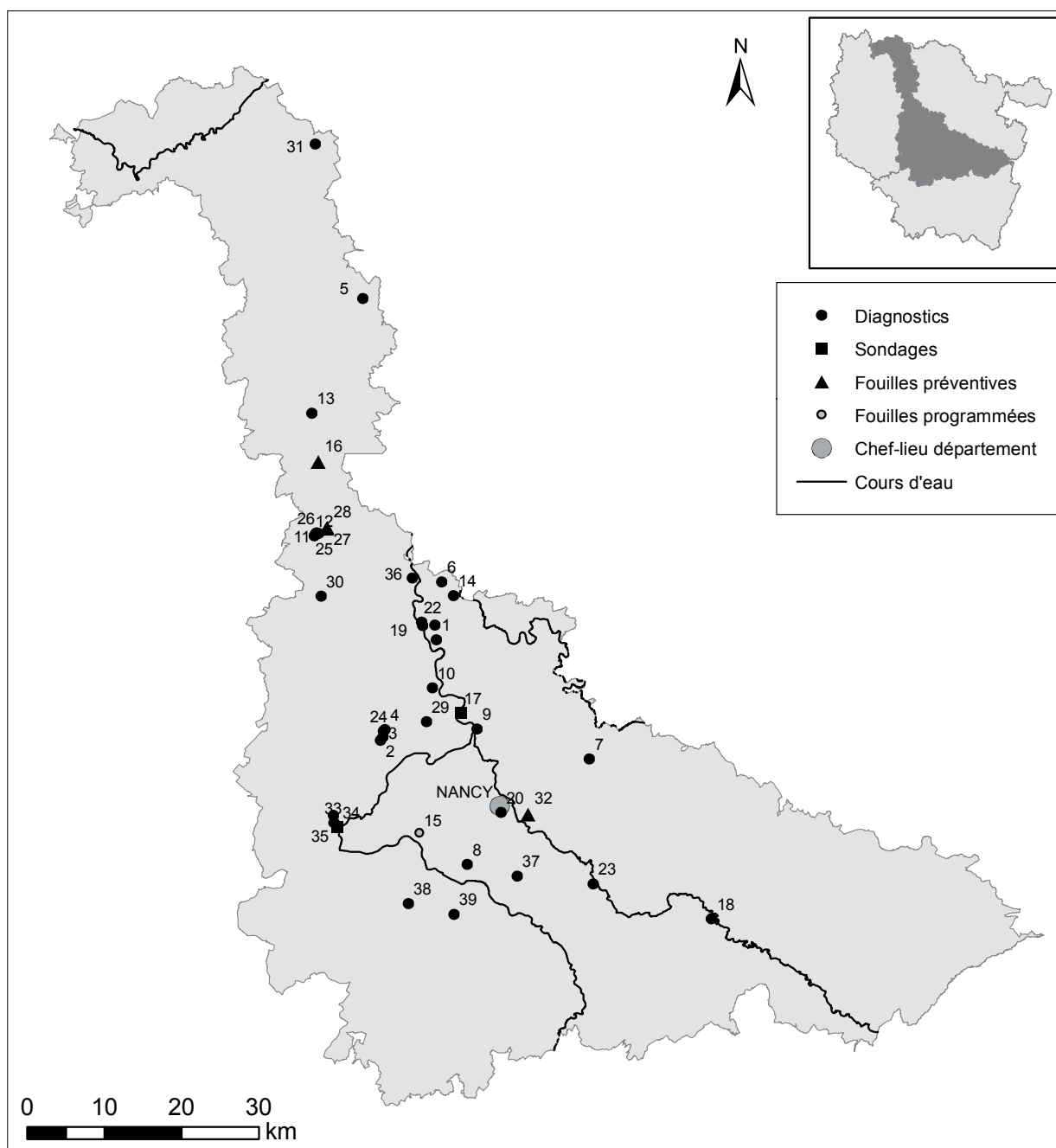
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (*cf.* liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEURTHE-ET-MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1



MEURTHE-ET-MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

ATTON

Tordus de Cachot,
sablère GSM, phase 2

L'extension de zone d'exploitation des sablières GSM sur la commune d'Atton, au lieu-dit *tordus de Cachot*, a fait l'objet d'une campagne de diagnostic archéologique concernant un terrain d'une surface de 12 160 m² situé au sud-ouest de la commune d'Atton. Suite à

un problème d'acquisition de terrain, seules certaines parcelles ont pu être diagnostiquées. Cette opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

ATTON

Tordus de Cachot,
sablère GSM, phase 3

L'exploitation du sous-sol en gravière, au lieu-dit *tordus de Cachot*, a fait l'objet d'une seconde campagne de diagnostic archéologique (*cf. supra*) qui a porté sur une superficie de 32 835 m².

Une fois encore, les sondages révèlent un dépôt alluvionnaire récent de limons sableux recouvrant des sables et graviers relativement fins.

Aucun vestige archéologique n'a été rencontré.

Rémy JUDE

AVRAINVILLE - JAILLON - ROSIÈRES-EN-HAYE

Âge du Bronze - Âge du Fer- Gallo-romain - Haut Moyen Âge

Base aérienne de Toul Rosières, centrale photovoltaïque de Toul Rosières 1, 2 et 4

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur l'emprise de l'ancienne base aérienne de Toul-Rosières préalablement à l'implantation d'une usine photovoltaïque a mis en évidence au moins quatre périodes d'occupation des sols.

La plus ancienne, la période protohistorique, se traduit par la découverte de structures funéraires, soit trois tombes, une inhumation et deux sépultures à incinérations. Ce secteur funéraire se situe à l'ouest de la zone d'investigations et peut être daté de l'âge du Bronze final et des débuts du second âge du Fer.

Les structures d'habitat de la période sont présentes sur l'ensemble de la zone diagnostiquée. Les plus anciennes peuvent être attribuées à l'âge du Bronze. Un habitat se développe à l'âge du Fer (Hallstatt D) à l'est.

Dès la fin du second âge du Fer et au début de l'Époque gallo-romaine, une structuration du paysage s'organise à l'est et à l'ouest sous la forme d'enclos. La période gallo-romaine est représentée à travers quelques structures en creux et un empierrement comparable à un solin, également dans les parties occidentales et orientales. Ces découvertes, bien que situées à proximité de la voie romaine Lyon-Trêves, ne reflètent pas l'existence d'un peuplement conséquent. Il faut donc rechercher les grands domaines gallo-romains en dehors des parcelles sondées afin d'appréhender cette période.

Un habitat relativement dense s'établit à l'ouest durant les VI^e-VII^e s. Au moins trois cabanes excavées, un bâtiment incomplet ainsi qu'une structure de combustion constituent les indices d'une occupation très probablement liée à la nécropole contemporaine mise au jour un peu plus au nord dans les années 1950.

Sylvie DEFFRESSIGNE

AVRIL

La bonne Cuche, phase 2

La seconde phase de diagnostic archéologique, réalisée en amont de la création d'une zone de lotissement, a été prescrite sur une surface de 7 670 m².

Les sondages réalisés n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Nadège RAMEL

BOUXIÈRES-SOUS- FROIDMONT

Les Vignes du Seigneur

Haut Moyen Âge - Moyen Âge - Moderne

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée dans le cadre d'un projet d'un lotissement,

au lieu-dit *les Vignes du Seigneur*, à Bouxières-sous-Froidmont.

Un système de drainage, qui peut être daté du XVIII^e s., a été mis au jour ainsi qu'un indice d'occupation daté de la période carolingienne. De la céramique en grès dite de Speicher du XIV^e-XV^e s. a également été recueillie. Le petit diverticule repéré anciennement au lieu-dit *la Corvée Clossequin* et traversant l'emprise du diagnostic, n'a pu être mis en évidence bien que

les sondages réalisés perpendiculairement à l'axe supposé de la voie aient dû mettre au jour cet axe de communication. Le seul vestige en pierre reconnu est un canal de récupération des eaux de drainage qui correspond approximativement à l'emplacement supposé du diverticule.

Laurent FORELLE

CHAMPENOUX

Chemin de la Dieudonnée

Âge du Bronze - Âge du Fer - Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le projet d'un lotissement, aux lieux-dits *sur la Langathe* et à *la Dieudonnée*, à Champenoux. Le lieu des travaux est situé à proximité d'un domaine appartenant aux Bénédictins de Saint-Épvre de Toul.

Les sondages ont révélé la présence d'une occupation datée de la transition Bronze final-Hallstatt et les restes d'une tranchée allemande liée à la bataille du Grand Couronnée, du 4 au 13 septembre 1914.

Laurent FORELLE

CHAVIGNY

Rue de Neuves-Maisons, lotissement Le Jardinot III

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de la construction d'un lotissement sur une surface de 6 105 m² sur la commune de Chavigny. Il a été possible d'observer que le terrain représentait au sol 70 % de surface en pente ayant également subi une

forte érosion sédimentaire. On retrouve les sédiments accumulés dans la partie basse du projet avec parfois des éboulis de pierres. Toutes les parcelles ont pu être sondées. L'opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

CUSTINES

13-29 rue Roger-Fould, cités de Clévent

Indéterminé

Le projet d'aménagement, par la société Lorraine Habitat, d'un lotissement à proximité immédiate d'un établissement rural gallo-romain de type *villa* détruit en 1967 a motivé la réalisation d'un diagnostic

archéologique. Les parcelles concernées par cette opération représentent une surface totale de 23 747 m² mais, en raison de diverses contraintes, seuls 13 672 m² ont pu être sondés. Dans dix sondages ont été mis en

évidence des drains en pierres (moellons et pierres calcaires) d'une largeur moyenne de 0,40 m implantés dans le limon argilo-sableux ocre et qui, en l'absence de mobilier archéologique découvert, ne peuvent être datés. D'importantes et profondes fosses-dépotoirs

très récentes, généralement associées à des murs en béton, ont été mises au jour dans 15 des 52 sondages réalisés.

Émilie FIABANE

DIEULOUARD

Rue Jean Jaurès

Le projet d'aménagement par Batigère SA d'un lotissement à proximité immédiate d'une des nécropoles de l'agglomération antique de Dieulouard-Scarpone, encore fréquentée durant le haut Moyen Âge, a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Les parcelles concernées par cette opération représentent

une surface totale de 10 255 m² mais, en raison de diverses contraintes, seuls 8 805 m² ont pu être sondés. Aucune structure archéologique ni indice de site n'ont été mis en évidence lors de ce diagnostic.

Émilie FIABANE

DOMMARTIN-LA-CHAUSSÉE - SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE

Chambley Air Base, Chambley Planet'Air

Le diagnostic effectué fait suite aux opérations de sondages réalisés en 2009 et 2010 sur l'ancienne base militaire de l'OTAN, aujourd'hui propriété du Conseil Régional de Lorraine (cf. *Bilans scientifiques régionaux 2009 et 2010*, p. 27-28 et p. 188-189).

infrastructures dédiées aux loisirs ainsi qu'une ZAC, et permettra l'implantation de nouvelles entreprises.

Les sondages réalisés sur une superficie de 17 400 m² n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Dans le cadre de revalorisation de cette base, le projet Chambley Planet'Air, proposera de nouvelles

Nadège RAMEL

DOMMARTIN-LA-CHAUSSÉE

Haut des Fêtes, Chambley Planet'Air

Un diagnostic archéologique a été prescrit, portant sur une surface de 33 000 m² sur l'emprise de l'ancienne base aérienne de Chambley, au lieu-dit *haut des Fêtes*. Dans son angle sud-ouest, les terrains étaient déjà

partiellement aménagés (pistes, remblais défensifs). Les tranchées réalisées dans les secteurs accessibles ont montré l'absence de tout vestige archéologique. Le substrat, formé d'une matrice argileuse avec des

blocs calcaires (Bajocien supérieur, Jlc3) a partout été atteint, le plus souvent directement sous la terre végétale ou sous une faible épaisseur de limons argileux ne dépassant généralement pas 0,60 m environ. À l'extrémité sud-ouest du projet, située à l'emplacement d'un ancien vallon encore visible sur la carte topographique, l'épaisseur de ces dépôts

était cependant plus importante et le substrat argileux se situait à une profondeur de 3 m environ. Dans ce secteur, comme dans l'angle sud-est, les niveaux naturels étaient masqués par des remblais récents pouvant atteindre 1,50 m.

Marie-Pierre PETITDIDIER

JARNY

Lycée Jean Zay

Indéterminé

Sur le territoire communal de Jarny, dix-neuf sondages archéologiques ont été réalisés, pour une superficie totale diagnostiquée de 389 m². Seule une structure a été mise au jour. De forme circulaire, d'1 m de diamètre, elle ne comportait pas de mobilier archéologique. Un paléosol, observé dans deux sondages, est apparu mais sans trace anthropique.

L'habitat gallo-romain mentionné au XIX^e s., au lieu-dit à la Grande Corvée, situé au sud des bâtiments faisant l'objet d'un aménagement, n'a pas été observé lors de la réalisation du diagnostic.

Matthieu MORIAMEZ

LESMÉNILS

ZAC de Bouxières-sous-Froidmont - Lesménils, tranche 1

Protohistoire - Gallo-romain

Le projet d'aménagement d'une ZAC à Lesménils - Bouxières-sous-Froidmont a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 43 420 m², où dix structures ont été mises au jour.

Ce diagnostic a révélé une concentration de structures en creux, essentiellement localisées sur la partie nord-

est et sud de la parcelle. Il s'agit de témoins d'une occupation protohistorique (fosses, structure foyère) et d'un tronçon de voie gallo-romaine. Quatre réseaux fossoyés ont été mis en évidence. La coupe mécanique de segments n'a, cependant, pas permis d'obtenir du mobilier datant.

Carole LAFOSSE

MARON

Fonds de Monvaux

Moyen Âge

Les deux campagnes de fouilles archéologiques menées en 2010 (*cf. Bilan scientifique régional 2010*,

p. 184) et 2011, au cœur du vallon des *fonds de Monvaux*, sur la commune de Maron, en forêt domaniale de Haye,

ont révélé les vestiges d'un atelier de production du fer, daté par ¹⁴C et par le mobilier céramique recueilli, entre le milieu du XIII^e et le milieu du XIV^e s. La fouille archéologique a révélé un état de conservation exceptionnel des vestiges, qui étaient recouverts par l'amoncellement de déchets de la production et scellés par des éboulis calcaires ayant glissé des versants.

L'atelier sidérurgique a livré les restes d'installations de transformation du minerai de fer et de production de fer brut. Trois soubassements de fourneaux construits successivement constituent le cœur de l'atelier et voisinent avec des emplacements de traitement du minerai (pré-cuisson et concassage), des zones de stockage du minerai et du charbon de bois, et des vestiges de foyers interprétés comme liés au premier traitement des masses de fer brut. Une grosse partie de l'espace à l'arrière et à l'avant de l'atelier, est occupée par les dépotoirs de production, sous la forme

de monticules de déchets (crassiers) accumulés à la base des versants nord et est du vallon.

La datation du site rattache la création et le fonctionnement de cet atelier au mouvement de grand développement du bassin minier et sidérurgique de Nancy, entre le XIII^e et le XV^e s., sous l'égide de plusieurs établissements monastiques et des comtes de Vaudémont, propriétaires de cette partie de la forêt de Haye. Ces vestiges permettent en outre de documenter une période charnière sur le plan de l'évolution des techniques, puisque les XIV^e et XV^e s. correspondent au passage progressif de la technique de la production du fer par la méthode directe en bas fourneau à celle de la production de fonte par la méthode indirecte en haut fourneau qui se généralise dans toute l'Europe dans le courant du XVI^e s.

LEROY Marc

MARS-LA-TOUR

Rue du 16 août 1870,
rue du 18 août 1870

Préhistoire - Âge du
Fer - Gallo-romain - Haut
Moyen Âge - Moyen Âge

Le projet de construction d'une maison individuelle rue du 16 août 1870 à Mars-la-Tour avait nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique dans un secteur particulièrement sensible. Des vestiges denses et structurés des époques antique et médiévale avaient pu être identifiés. Une opération de fouille préventive avait alors été prescrite sur l'emprise soumise à destruction. Le décapage s'est ainsi cantonné à la voirie d'accès, à l'emplacement du vide-sanitaire de la future maison et d'un abri de jardin, soit une surface de 815 m² sur une parcelle de 2 000 m². L'arrêté de fouille intègre une clause visant à interdire tout terrassement susceptible de détruire les vestiges non fouillés.

Les structures mises au jour se situent sur la limite nord de la probable agglomération secondaire gallo-romaine et de la bourgade médiévale. Elles sont aménagées dans des limons de plateau, contenant des niveaux qui se stratifient en direction du village.

Quelques éclats de silex permettent d'envisager une fréquentation du site à la Préhistoire. Deux fossés parcellaires impliquent l'aménagement de cet espace dès le second âge du Fer. L'Époque antique est représentée par le plan bipartite, mais partiel, de bâtiments maçonnés. Des négatifs de poteaux renvoient, quant à eux, à une phase précoce de construction à architecture de terre et de bois, voire en aménagements annexes. Une voirie semble associée et contemporaine de cet établissement. Néanmoins,

elle n'a pu être dégagée que partiellement. L'étude du mobilier a permis de se rendre compte d'une occupation quasi continue pour la période antique, entre le milieu du I^{er} s. et le milieu du IV^e s. de n. è. Les *hiatus* observés, notamment au II^e s., pourraient s'expliquer à partir des stratégies d'élimination des déchets.

Après un nouveau *hiatus* au V^e s., l'occupation reprend dans le courant des VI^e et VII^e s. Cette dernière est attestée par quelques structures, notamment une fosse et un silo ayant livré un mobilier à caractère domestique (rejets culinaires, céramique, mobilier métallique, macro-restes végétaux). De rares indices mobiliers impliquent une fréquentation du site jusqu'au X^e s., avant une dernière phase d'occupation qui prend fin au plus tard dans le courant du XII^e s. Plusieurs cabanes excavées et deux plans de bâtiments sur poteaux plantés sont à associer à cette phase. L'activité textile et la tabletterie sont attestées par quelques éléments mobiliers en os.

Le potentiel archéologique présent dans le sous-sol de la bourgade de Mars-la-Tour, et masqué par le bâti actuel, commence à être mieux documenté. L'hypothèse d'une agglomération antique située à un carrefour de voies, et correspondant peut-être à la station d'*Ibliodurum*, mentionnée sur l'*Itinéraire d'Antonin*, s'en trouve renforcée.

Sébastien VILLER



MARS-LA-TOUR,
rue du 16 août 1970, rue du 18 août 1870
Vue d'un fond de cabane daté entre le X^e et le XII^e s. de n. è.
(cliché : S. VILLER)



MARS-LA-TOUR,
rue du 16 août 1970, rue du 18 août 1870
Silo daté entre le milieu du VI^e et le milieu du VII^e s. de n. è.
(cliché : S. VILLER)



MARS-LA-TOUR,
rue du 16 août 1970, rue du 18 août 1870
Vue de l'édifice maçonné antique en bordure
de la rue du 16 août 1870 et de la voirie en
arrière-plan
(cliché : S. VILLER)

MILLERY

Seignon, Pomona passion froid

Âge du Fer

Pour faire suite à l'implantation d'une installation industrielle sur une surface de 20 000 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été amené à prescrire un diagnostic archéologique. Les vestiges d'un habitat protohistorique avaient en effet été mis en évidence lors de sondages précédents, réalisés à proximité immédiate et au sud de l'emprise du projet, sur la commune limitrophe de Custines. Le diagnostic de 2011 a confirmé la présence de vestiges

protohistoriques dans ce secteur, mettant en évidence la présence de nombreux chablis dont certains ont livré de la céramique attribuable à la fin du premier ou au second âge du Fer. Ces indices de défrichement sont peut-être à mettre en relation avec d'autres de la même époque découverts en Meurthe-et-Moselle, notamment sur le site de la carrière de Xeuilley.

Jean-Pierre LEGENDRE

MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE

Ferme de Beaupré,
carrière Thiriet, tranche 2

L'exploitation du sous-sol en gravière sur les terrains de la *ferme de Beaupré* a fait l'objet d'une première campagne de diagnostic archéologique en novembre 2008 sur une surface de 6 ha (cf. *Bilan scientifique régional 2008*, p. 297). La deuxième tranche concerne ici des parcelles adjacentes d'une superficie de 119 966 m².

Une fois encore, les sondages révèlent un dépôt alluvionnaire récent de sables et graviers sur quatre à cinq mètres d'amplitude. Une partie du site a été nivelée à l'Époque moderne par un apport massif d'agiles limoneuses.

Rémy JUDE

MOUSSON

5 rue Basse

Moyen Âge - Moderne

Le projet de construction d'une maison sur le terrain sis 5 rue Basse sur la commune de Mousson a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique.

La parcelle est située à l'intérieur du bourg castral de Mousson dont l'enceinte en pierre médiévale est partiellement conservée. La courtine est de l'enceinte traverse toute la parcelle concernée par le diagnostic.

Deux des trois sondages réalisés sur la parcelle se sont révélés positifs.

Ils ont mis en évidence l'existence d'une cave maçonnée appartenant à un bâtiment implanté perpendiculairement à la courtine. Les murs de la cave ont en partie été récupérés et les niveaux d'occupation supérieurs ont disparus. Le fond de la cave n'a pas été atteint, sa datation reste inconnue mais sa technique de construction, ainsi que son orientation qui respecte celle de l'enceinte médiévale, permettent d'envisager une attribution à la période médiévale ou moderne.

Marie FRAUCIEL

NANCY

ZAC Nancy Grand Cœur, phase 2

Moderne - Contemporain

Le diagnostic, d'une superficie de 30 588 m², a permis de localiser des éléments du front bastionné moderne et d'appréhender l'urbanisation de ce secteur à l'issue de son démantèlement en 1697. Les trois secteurs sondés se situent au sud de la Ville-Vieille de Nancy, entre les faubourgs Saint-Thiébaut à l'ouest et Saint-Nicolas à l'est. La première occupation remonte à la création de la Ville-Neuve et à l'édification de son système défensif entre 1590 et 1630.

Les secteurs 1 et 3 sont des espaces *extra-muros* n'ayant jamais été fortement urbanisés. Les vestiges mis au jour concernent les fossés, tranchées de récupération et arases de maçonneries appartenant au bastion et à la demi-lune de Saurupt.

Les découvertes se concentrent sur le secteur 2. Il s'agit tout d'abord du système défensif moderne avec le tracé du bastion de Saurupt et du mur d'escarpe de la courtine le reliant à l'est au bastion Saint-Nicolas.

Une puissante maçonnerie marque ensuite la topographie du site. Elle correspond au mur d'octroi érigé entre 1697 et 1714 à l'emplacement de la courtine et qui se poursuit au niveau de la gorge de l'ancien bastion. Au XVIII^e s, il matérialise aussi la façade arrière de la manufacture des tabacs.

Un ensemble de murs et niveaux de circulation semblent se rapporter à cette phase d'occupation. En 1820, une maison de correction, transformée en maison d'arrêt en 1857, se substitue à la manufacture des tabacs.

L'important réseau de murs observé sur ce secteur appartient à cette ultime occupation qui prend fin en 2010 avec la démolition de la prison Charles III.

Les résultats de ce diagnostic donnent des perspectives de recherche pour étoffer nos connaissances sur des secteurs périurbains, occupés par des lignes de défense de la période moderne et, par la suite, intégrés à la trame urbaine.

Lonny BOURADA

PONT-À-MOUSSON

Lycée régional Jacques Marquette

Moderne - Contemporain

Le projet de requalification du lycée régional Jacques Marquette, comprenant la démolition, la reconstruction et la restructuration, a suscité une demande de diagnostic volontaire de la part du Conseil Régional de Lorraine. Le contexte historique dans lequel s'inscrit ce projet d'urbanisme est celui du quartier Saint-Martin, localisé à l'intérieur de l'enceinte médiévale (*intra-muros*), sur la rive droite de la Moselle. Ce secteur constitue la partie la plus ancienne de la ville, connu en tant que lieu d'implantation de l'église et de la commanderie de l'ordre des Antonistes à l'Époque médiévale. Les situations géographique et politique de Pont-à-Mousson lui valurent d'être choisie comme siège de la création de l'Université au XVI^e s.

Le projet de requalification de l'établissement vise particulièrement les cours Saint-Martin et de récréation du lycée, couvrant une surface totale de 4 500 m².

De nos jours, ce secteur d'intervention se trouve enserré entre la nouvelle église Saint-Martin ou anciennement église des Jésuites (XIII^e-XV^e s.) et l'abbaye des Prémontrés (XVIII^e s.). Ce diagnostic archéologique a mis en exergue la conservation *in situ* de vestiges bâtis partiellement en lien avec l'Université, n'excluant pas la possibilité de vestiges antérieurs au XVI^e s. Cette opération a permis d'appréhender de manière globale les grandes étapes de l'occupation humaine de ce secteur *intra-muros* de la ville.

Cette opération a été réalisée consécutivement avec celle du lycée régional Jean Hanzelet (sur une surface globale de 2 500 m²), répondant à un projet commun de redéfinition structurelle (*cf. infra*).

Rachel BERNARD

PONT-À-MOUSSON

Lycée régional Jean Hanzelet

Moderne - Contemporain

Le projet de requalification de l'établissement vise particulièrement trois zones, les parcelles 409 et 410 (1 000 m²), la cour des ateliers (500 m²) ainsi que les cours de récréation et de service (1 000 m²), couvrant une surface totale de 2 500 m².

La première zone évoquée est localisée à l'emplacement de la section nord de l'enceinte urbaine de la ville de

Pont-à-Mousson, datée du bas Moyen Âge à l'Époque moderne. Cette opération de diagnostic archéologique a notamment mis en exergue la conservation de vestiges du fossé défensif, à proximité immédiate de l'entrée nord du quartier fortifié Saint-Martin, la porte de They ou Saint-Martin. Le système de fossés a été élaboré sur le pourtour des deux quartiers ceints de remparts et de tours des rives gauche et droite, tels

qu'en témoignent les plans établis au XVII^e s.

Les résultats des analyses paléo-environnementales ont permis de qualifier la nature du fossé (eaux stagnantes ou légèrement courantes) et d'appréhender le type de paysage environnant à l'extérieur de la zone urbaine (plantes rudérales et friches) du bas Moyen Âge à l'Époque moderne.

La seconde zone a livré quatre murs ainsi que des niveaux d'occupation localisés dans l'espace compris dans la cour d'entrée de l'ancien monastère des Prémontrés, ensemble architectural situé au nord-ouest

du quartier Saint-Martin *intra muros*. Enfin, la dernière zone a livré deux structures excavées de type fosse probablement d'époque récente. Elles sont localisées en position *extra muros*, à quelques 180 m au nord du système défensif.

Les résultats de cette opération de diagnostic permettent d'enrichir, entre autres, les réflexions au sujet des données paléo environnementales conservées dans les niveaux imbibés des fossés défensifs d'une ville de taille moyenne en Lorraine du bas Moyen Âge et l'Époque moderne.

Rachel BERNARD

ROSIÈRES-AUX-SALINES

Parc du Haras, la ville est

Moderne

Dans le cadre de l'aménagement du pôle hippique de Rosières-aux-Salines, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Les sondages réalisés ont permis de constater une anthropisation de l'ensemble des parcelles concernées (sédiments et démolitions de type préindustriel). Quatre sondages ont livré des structures maçonnées

(fondations de quatre murs et d'un dé) à plus d'un mètre sous le niveau du sol actuel.

Ces structures appartiennent vraisemblablement aux substructions de l'ancien bâtiment de la saline de Rosières, fondé en 1739, et définitivement abandonné en 1760, établissement préindustriel relativement bien documenté historiquement mais jusqu'à présent totalement inconnu archéologiquement.

Virgile RACHET

SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE

Chambley Planet'Air, tranche 2

Âge du Fer

Le futur projet Chambley Planet'Air, consistant à réaménager les terrains de l'ancienne base aérienne de l'OTAN en ZAC et autres infrastructures dédiées aux loisirs, a conduit à la prescription de diagnostics archéologiques sur plusieurs centaines d'hectares et ceci depuis 2009 (*cf. supra*). Ainsi, les différentes campagnes de diagnostics réalisées sur le site de Chambley Planet'Air ont permis la mise au jour de nouveaux sites archéologiques complétant ainsi les données existantes.

Les diagnostics, conduits en février 2011 sur une parcelle agricole (19 552 m²), ont révélé la présence d'indices

archéologiques ténus, piégés dans des chablis. Ces dépressions dues au déracinement naturel des arbres, s'avèrent être aussi des indices intéressants pour la compréhension et l'histoire des paysages en Lorraine.

Ainsi, ces vestiges témoignent de deux réalités : la première est l'existence d'un paysage forestier à une époque ancienne, la seconde est la présence d'une occupation du Hallstatt C et de La Tène A, à proximité ou à l'emplacement de ces chablis, mais qui aurait totalement disparu.

Nadège RAMEL

SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE

Chambley Planet'Air,
haut des Fêtes, tranche 2

Dans le cadre de la valorisation de cette ancienne base de l'OTAN, le projet Chambley Planet'Air proposera de nouvelles infrastructures dédiées aux loisirs ainsi qu'une ZAC, et permettra l'implantation de nouvelles entreprises.

Les sondages réalisés du 04 février au 11 février 2011 (56 682 m²) n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Nadège RAMEL

SAINT-JULIEN-LÈS - HAGÉVILLE

ZAC Planet'Air, Chambley Planet'Air,
site 3

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

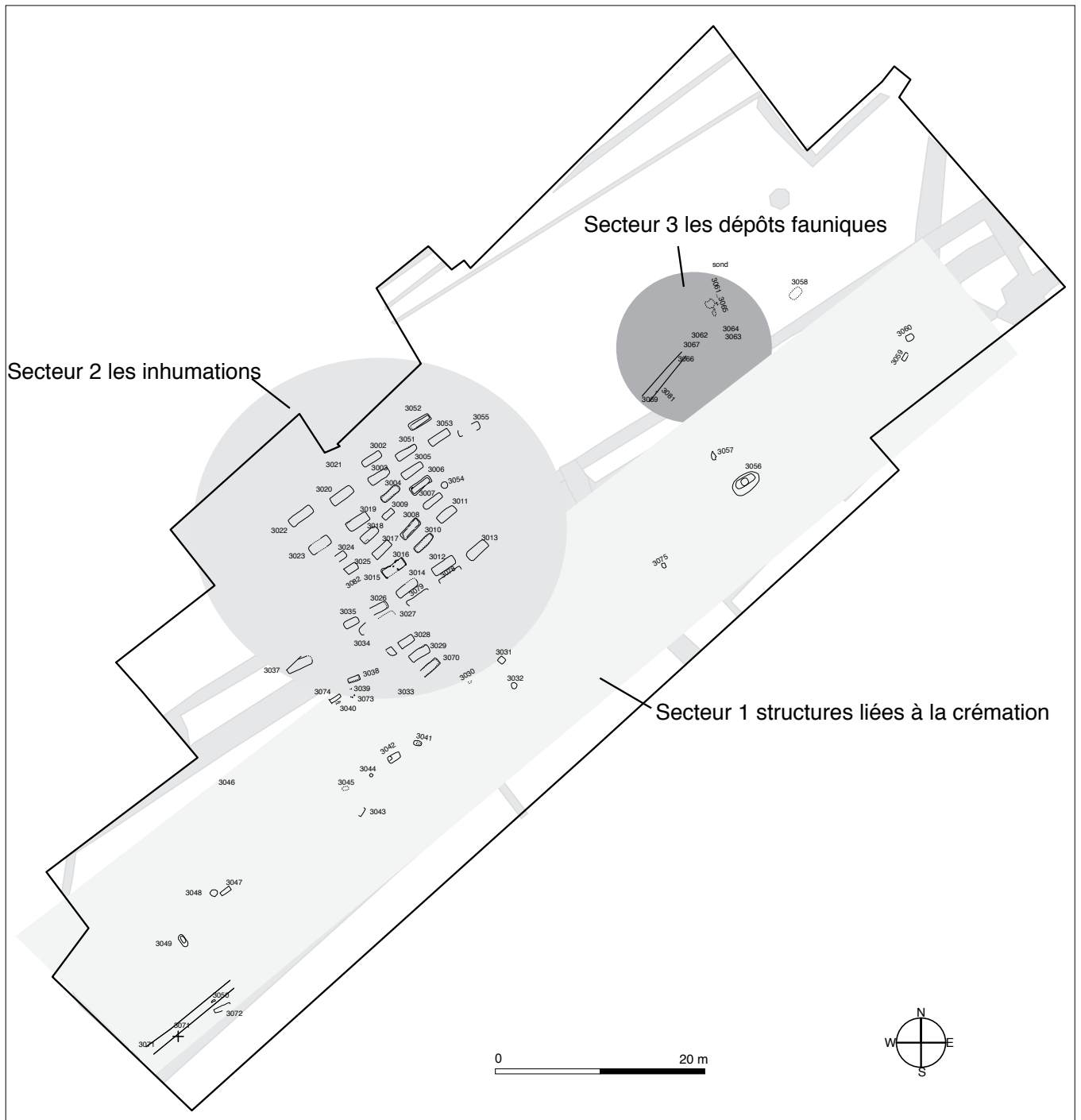
Le site (1,7 ha) se trouve en bordure du Plateau lorrain, sur les communes actuelles de Saint-Julien-lès-Gorze et d'Hagéville. La première occupation funéraire, datée du Haut-Empire, est matérialisée par l'installation d'une série de vingt-trois dépôts liés à des crémations humaines. Il s'agit de dépôts en urne ou en fosse. Pour ces dernières, il semble toujours y avoir une dissociation entre les restes humains et les restes fauniques qui sont placés dans deux structures séparées. Ces dépôts paraissent former au moins trois groupes différents et s'alignent, selon un axe sud-ouest/nord-est, sur une limite aujourd'hui disparue.

Une seconde occupation funéraire est aussi à signaler. Datée de la fin de l'Antiquité tardive et du début du haut

Moyen Âge, elle compte quarante deux sépultures à inhumation regroupée dans le secteur ouest du site. Elles sont implantées en lignes et en rangées et suivent une orientation sud-ouest/nord-est ou inverse.

Un dernier secteur renfermant essentiellement des dépôts fauniques se trouve dans la partie centre-est du site. Il s'agit principalement de restes de chevaux ou de chiens déposés dans des fosses. Ils ne semblent pas avoir été consommés mais plutôt écorchés avant d'être inhumés, ce qui nous renvoie à une pratique rituelle, peut être en lien avec la nécropole du Haut-Empire, dont la plupart sont contemporains.

Arnaud LEFEBVRE



SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE - HAGÉVILLE,
 ZAC Planet'Air, Chambley Planet'Air, site 3
 Plan d'ensemble de la fouille avec visualisation des différents secteurs
 (DAO : S. SIAFI)



SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE - HAGÉVILLE,
ZAC Planet'Air, Chambley Planet'Air, site 3
Dé à jouer découvert dans le dépôt 3060
(cliché : F. VERDELET)



SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE - HAGÉVILLE,
ZAC Planet'Air, Chambley Planet'Air, site 3
Cuillère en os découverte dans le dépôt 3056
(cliché : F. VERDELET)

SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE

ZAC Planet'Air,
Chambley Planet'Air, sites 4 et 5

Paléolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Contemporain

Une opération de fouille archéologique préventive a été réalisée du 9 mai au 4 juillet 2011, dans le cadre des travaux d'aménagement du projet Planet'Air de l'ancienne base aérienne de Chambley, sur le territoire communal de Saint-Julien-lès-Gorze. Cette opération concernait les sites 4 et 5, distants de 100 m.

La fouille du site 4, d'une emprise de 3 550 m², a livré une armature en chaille datée du Paléolithique supérieur / Épipaléolithique, une fosse d'ensilage du Néolithique récent (Michelsberg) mais principalement des vestiges d'une occupation de la fin de l'âge du Bronze en transition avec le premier âge du Fer : au moins trois bâtiments sur poteaux, neuf fosses de prélèvement de matériaux, deux vases de stockage conservés *in situ* et trois silos.

Une fosse cendreuse-charbonneuse, un chemin et quelques fossés parcelaires illustrent l'occupation à la

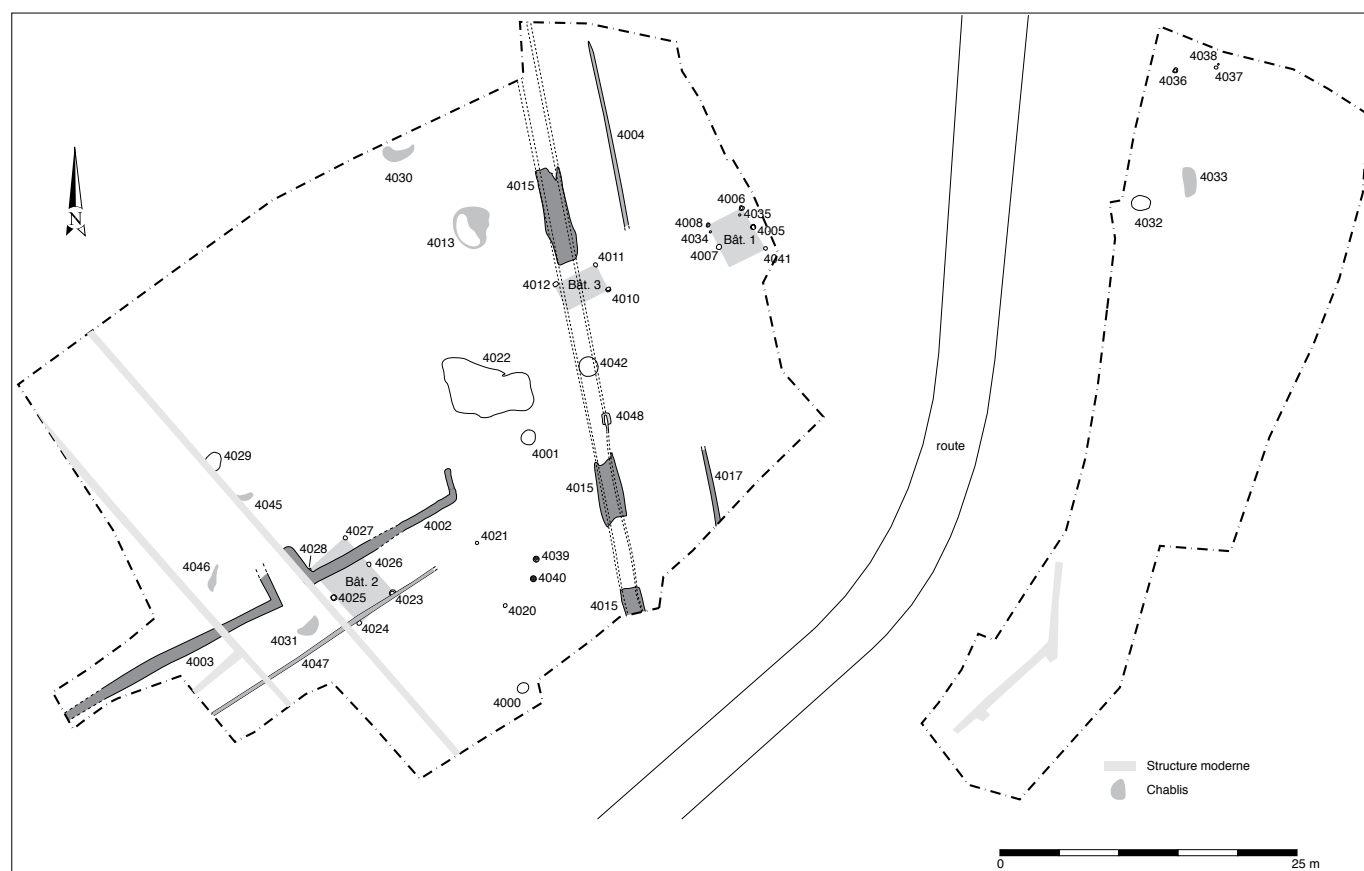
période du Haut-Empire.

Les vestiges les plus récents sont ceux d'une tranchée militaire du premier conflit mondial.

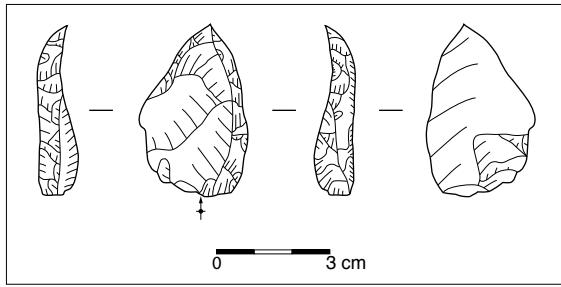
La fouille du site 5 a porté sur une emprise de 4 170 m² et a livré un phasage chronologique plus homogène que celui du site 4. L'essentiel des vestiges appartient à la phase du Néolithique final II et au Campaniforme : trois fosses « à cloche », une fosse silo et 28 chablis, lesquels témoignent d'une phase de défrichement préalable à la mise en culture ou en prairie du terrain.

Une fosse silo a pu être datée de l'âge du Bronze ancien. En l'absence de schéma directeur, huit autres structures (un silo, six fosses circulaires, un fossé) ont été attribuées à la Protohistoire mais leurs caractères morphologiques sont similaires aux autres vestiges du site 5.

Justine FRANCK



SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE,
ZAC Planet'Air, Chambley Planet'Air, sites 4 et 5
Plan général du site 4
(DAO : S. PETITNICOLAS)



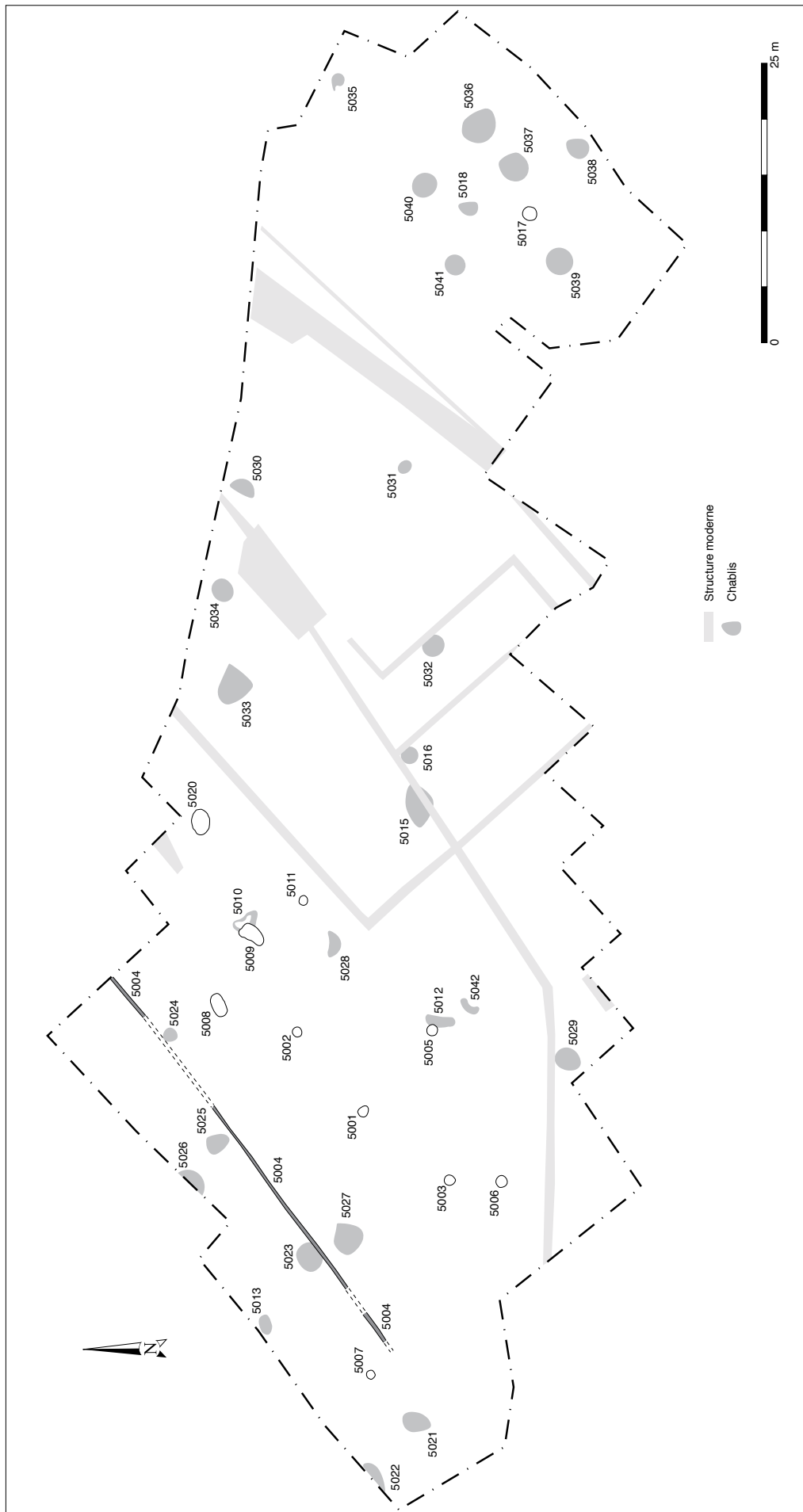
SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE,
ZAC Planet'Air, Chambley Planet'Air, sites 4 et 5
Site 4 : armature en chaille trouvée au décapage,
Paléolithique supérieur / Épipaléolithique
(DAO : L. DELAUNAY)



SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE,
ZAC Planet'Air, Chambley Planet'Air, sites 4 et 5
Site 4 : vue en coupe du silo 4032
(cliché : X. ANTOINE)



SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE,
ZAC Planet'Air, Chambley Planet'Air, sites 4 et 5
Site 5 : vue en coupe de la fosse du Campaniforme 5017
(cliché : L. VERMARD)



SAINT-JULIEN-LÈS-GORZE,
ZAC Planet'Air, Chambley Planet'Air, sites 4 et 5
 Plan général du site 5
 (DAO : S. PETITNICOLAS)

SAIZERAIS

La Haute Épine, zone artisanale

Âge du Fer

Le projet d'extension de la zone artisanale de Saizerais, au lieu-dit *la haute Épine*, a conduit à la prescription de diagnostic archéologique sur une surface d'environ 85 112 m². Le diagnostic, réalisé en avril 2011 sur des parcelles agricoles et des pâtures, a révélé la présence d'une fosse contenant des fragments de céramique,

une perle en terre cuite, des fragments osseux de faune et des graines de céréales, mêlés à de nombreuses pierres calcaire rubéfiées, témoignant de la présence d'un site d'occupation de l'âge du Fer à proximité.

Nadège RAMEL

THIAUCOURT - REGNIÉVILLE

R.D. 3c, au cimetière Allemand

Le diagnostic archéologique, réalisé en amont du projet de création du lotissement Les Vignes, a été prescrit sur une surface de 55 420 m².

Les sondages réalisés n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Nadège RAMEL

THIL Le Stock

Le diagnostic archéologique, réalisé en amont du projet d'aménagement d'une zone d'habitations et de commerces, a été prescrit sur une surface de 86 861 m², dans un secteur situé à quelques centaines de mètres d'une voie antique.

Les sondages réalisés n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Sylvie THOMAS

TOMBLAINE

Batlinchamps, ZAC du Bois la Dame

Notice non remise.

Nicolas TIKONOFF

TOUL

Avenue du colonel Péchot, ancien site militaire de l'Arsenal

La requalification de l'ancien site militaire de l'Arsenal, rue du Colonel Péchot, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique sur une surface totale d'environ 45 000 m². La préservation partielle du terrain par la conservation de certains bâtiments, l'intégration de bosquets et massifs végétaux dans le projet ainsi que la présence de réseaux ont ramenés la surface diagnostiquée à 26 400 m².

Le site est localisé à la confluence de l'Ingressin et de la Moselle, entre les fortifications modernes du nord de la ville et le mont Saint-Michel. Le diagnostic a mis

en évidence l'exploitation relativement récente du sol en cultures (XIX^e-XX^e s.) sur des alluvions limoneuses. Ces dernières scellent un environnement marécageux en aval de la parcelle, vraisemblablement assaini à la veille de l'occupation gallo-romaine.

Malgré la présence d'indices archéologiques datés de La Tène finale, situés sur les flancs du mont Saint-Michel et le riche patrimoine que recèle la ville de Toul *intra muros*, aucun vestige conservé n'a été mis en évidence dans ce secteur.

Rémy JUDE

TOUL

Cloître de l'ancienne cathédrale Saint-Étienne

Moyen Âge - Moderne - Contemporain

Le principal apport de cette étude a été de mettre au jour les vestiges du système d'assainissement enterré, potentiellement médiéval (XIII^e-XIV^e s.), présent au sein du jardin du cloître de l'ancienne cathédrale de Toul, et d'avoir localisé, de façon précise, les différents éléments qui le composent. Ces derniers ont pu être décrits et interprétés. Même si quelques questions importantes demeurent (Ce réseau est-il contemporain ou postérieur à la construction du cloître ? Les canalisations en pierre abritaient-elles des conduites en plomb ? Quel type de réceptacle recueillait l'eau à l'aplomb des gargouilles ?), le fonctionnement général du dispositif a bien été compris.

Huit (ou neuf) canalisations en pierre partant des angles et du milieu de chaque côté du préau permettaient d'évacuer l'eau rejetée par les gargouilles à la surface du préau vers un ouvrage circulaire voûté - probablement une citerne - situé approximativement au centre du jardin. Dans l'hypothèse où cet ouvrage était bien une citerne, ce système d'assainissement assurait également aux habitants du cloître un approvisionnement en eau potable complètement autonome. Or, l'étude historique a montré que les rapports houleux entre les chanoines de la cathédrale et les bourgeois de la ville de Toul rendaient cette seconde fonction quasiment obligatoire.

Plusieurs massifs de fondation ont également été mis au jour dans l'angle nord-est du jardin. Ceux-ci pourraient témoigner des édifices qui se sont succédés à cet endroit depuis le IV^e s. de n. è., époque à laquelle Toul devient siège épiscopal et se dote de plusieurs églises, maintes fois reconstruites au cours des siècles. Dans l'état actuel des recherches, et compte tenu du manque de données tant historiques qu'archéologiques - les remaniements successifs du jardin et les fouilles effectuées dans ce secteur en 1950 ont passablement perturbé le contexte archéologique - il n'est pas possible de dater ces structures maçonnées, ni même de préciser la nature des édifices qui les surmontaient.

La recherche documentaire a par ailleurs permis d'éclairer l'histoire récente du jardin du cloître. Vraisemblablement, plusieurs aménagements paysagers s'y sont succédés depuis au moins 1841 et le niveau de circulation n'a pas toujours été celui que nous lui connaissons aujourd'hui. En 1851, le sol était plus haut d'environ un mètre et arrivait presque au sommet des murs bahuts du cloître. La restauration du cloître et le rabaissement de la surface du préau opérés entre 1851 et 1863, ont été suivis de la création d'un jardin dont le plan, composé de quatre parterres rectangulaires organisés autour de l'ouverture sommitale de la citerne,

a été publié par l'abbé Guillaume en 1863. Plusieurs documents photographiques datant de la fin du XIX^e s. attestent de l'existence de ce jardin. Celui-ci était planté de nombreux arbustes. Deux dalles de pierre retrouvées en place dans une tranchée pourraient être un reliquat du dallage qui revêtait alors les surfaces de circulation.

À partir de la fin du XIX^e s., sans doute par manque d'entretien, ce jardin amorce un lent processus de dégradation. En 1925, toute trace de végétation a disparu, l'espace intérieur du cloître a l'aspect d'une cour de terre battue.

Cécile TRAVERS

TOUL

Traits de la Ville, les Jardins de la Sapinière

Suite à un projet d'aménagement d'un parc potager de 9 257 m², sur la commune de Tout, au lieu-dit *les Jardins de la Sapinière*, avenue du Cardinal Tisserant, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface

de près d'un hectare. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour sur ces terrains, totalement remaniés au cours du XX^e s.

Virgile RACHET

VANDIÈRES

Les Cugnots, carrière Holcim Granulats, phase 1

Âge du Fer - Gallo-romain

Un projet d'exploitation d'une carrière par la société Holcim Granulats à Vandières, au lieu-dit *les Cugnots*, a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique sur une surface d'environ 168 728 m². Cette opération, réalisée sur des parcelles agricoles et des pâtures, a révélé la présence d'un bâtiment à vocation agricole d'époque gallo-romaine et sa voie d'accès ainsi qu'une

zone funéraire plus ancienne, probablement datée de l'âge du Fer et représentée par un fossé circulaire de grande dimension et de deux structures excavées, de grandes dimensions elles aussi. Enfin, un dernier secteur a pu être mis au jour correspondant à une zone d'habitat.

Nadège RAMEL

VILLE-EN-VERMOIS

Étang Vuillaume, centre de valorisation des déchets

Âge du Fer - Gallo-romain

La création d'un centre de revalorisation de déchets inertes à la périphérie orientale de la zone industrielle de Ludres-Fléville, a fait l'objet d'une prescription archéologique. La surface comprend un peu plus

de 130 000 m² de pré en légère pente. Ce dernier a remplacé une retenue d'eau naturelle, l'étang Vuillaume, dont l'assainissement a pu débuter à la période gallo-romaine.

L'opération a été réalisée à proximité d'un site d'habitat de la période Hallstatt D, repéré au nord-est, à l'occasion d'un diagnostic archéologique réalisé en 2010 par (cf. *Bilan scientifique régional 2010*, p. 187).

Les résultats font état ici de deux lots de céramique contemporains de cette occupation, piégés à un peu plus de cent mètres au sud-ouest, dans les colluvions qui bordaient l'étang. De plus, au moins un bâtiment sur poteaux a été repéré à 400 m à l'ouest et pourrait être associé à l'ensemble.

Par ailleurs, un vase daté de la fin du II^e s. ou du III^e s. de n. è., ayant probablement contenu une incinération, a été trouvé en position secondaire dans le comblement supérieur de l'étang et un fossé attribuable à cette période a été creusé le long des berges.

Enfin, une voie de circulation moderne apparaît sous la terre arable en direction du ruisseau, au centre de l'emprise du projet.

Rémy JUDE

VITERNE

Sur la Reine, carrière VICAT, phase 1

Dans le cadre d'un vaste projet d'extension au nord de la carrière de Viterne, une première phase de 6 000 m² a fait l'objet d'un diagnostic archéologique.

Aucun vestige archéologique n'a été relevé.

Myriam DOHR

XEUILLEY

Le Hureau

Un projet de construction d'un lotissement d'habitation, sur une surface de 45 757 m² située au nord-ouest de la commune, a fait l'objet d'une prescription archéologique. Une surface globale d'environ 3 000 m²

n'a pas été diagnostiquée en raison de la présence de lignes électriques. Aucun vestige archéologique n'a été repéré sur ce site anciennement boisé.

Rémy JUDE

MEUSE**Tableau des opérations autorisées****BILAN
SCIENTIFIQUE****2 0 1 1**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8885	DIEUE-SUR-MEUSE, grand Rattentout	Michiel GAZENBEEK (Inrap)	FPREV	20-25	HMA-MA	1
9035	DIEUE-SUR-MEUSE, chemin de la Bessonnerie	Nadège RAMEL (Inrap)	OPD	20	MA-IND	2
8813	ÉCOUVIEZ, lotissement Gerawe	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD			3
9028	FRESNES-EN-WOËVRE, rue d'Étain	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD			4
9016	GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU, Carpierre	Myriam DOHR (Inrap)	OPD			5
9036	HAIRONVILLE, rue de Mervalles	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			6
8887	MONTMEDY, pré Bossu	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			7
8845	MONTIERS-SUR-SAULX, projet d'Observatoire Pérenne de l'Environnement (OPE)	Denis JACQUEMOT (BEN)	PRD	14-16	PRO	8
9015	NAIX-AUX-FORGES, voie communale n° 2	Laurent FORELLE (Inrap)	OPD	15-16-25	BRO-MOD	9
9030	NIXÉVILLE-BLERCOURT, le Cercueil	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD			10
8860	SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN, le Cul de Breuil	Bertrand BONAVENTURE (AUT)	FP	20-25	GAL	11
8888	SAINT-MIHIEL, avenue de la 40e division	Franck GÉRARD (Inrap)	OPD			12
8920	SENON, 4 chemin de Lavaux, surveillance de travaux	Jean-Claude SZTUKA (BEN)	SD	20	CON-IND	13
8882	SENON, terre la Ville, projet Artisson	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD			14
8848	SORBHEY, forêt communale	Frédéric ADAM (Inrap)	OPD	20-23	CON	15

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
9029	SORCY-SAINT-MARTIN, croix de Mission	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			16
8807	THIERVILLE-SUR-MEUSE, caserne Niel	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD			17
9031	THONNE-LA-LONG, le Clos du Jardin	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD			18
8886	TRÉVERAY, pont des Vives Haies	Virgile RACHET (Inrap)	OPD	15	FER	19
8859	VERDUN, citadelle haute	Valérie SERDON-PROVOST (SUP)	FP			20
8806	VOID-VACON, sous la Ville, zone artisanale	Énora BILLAUDEAU (Inrap)	OPD	15-20-22	FER-GAL	21

* : cf. carte de répartition des sites.

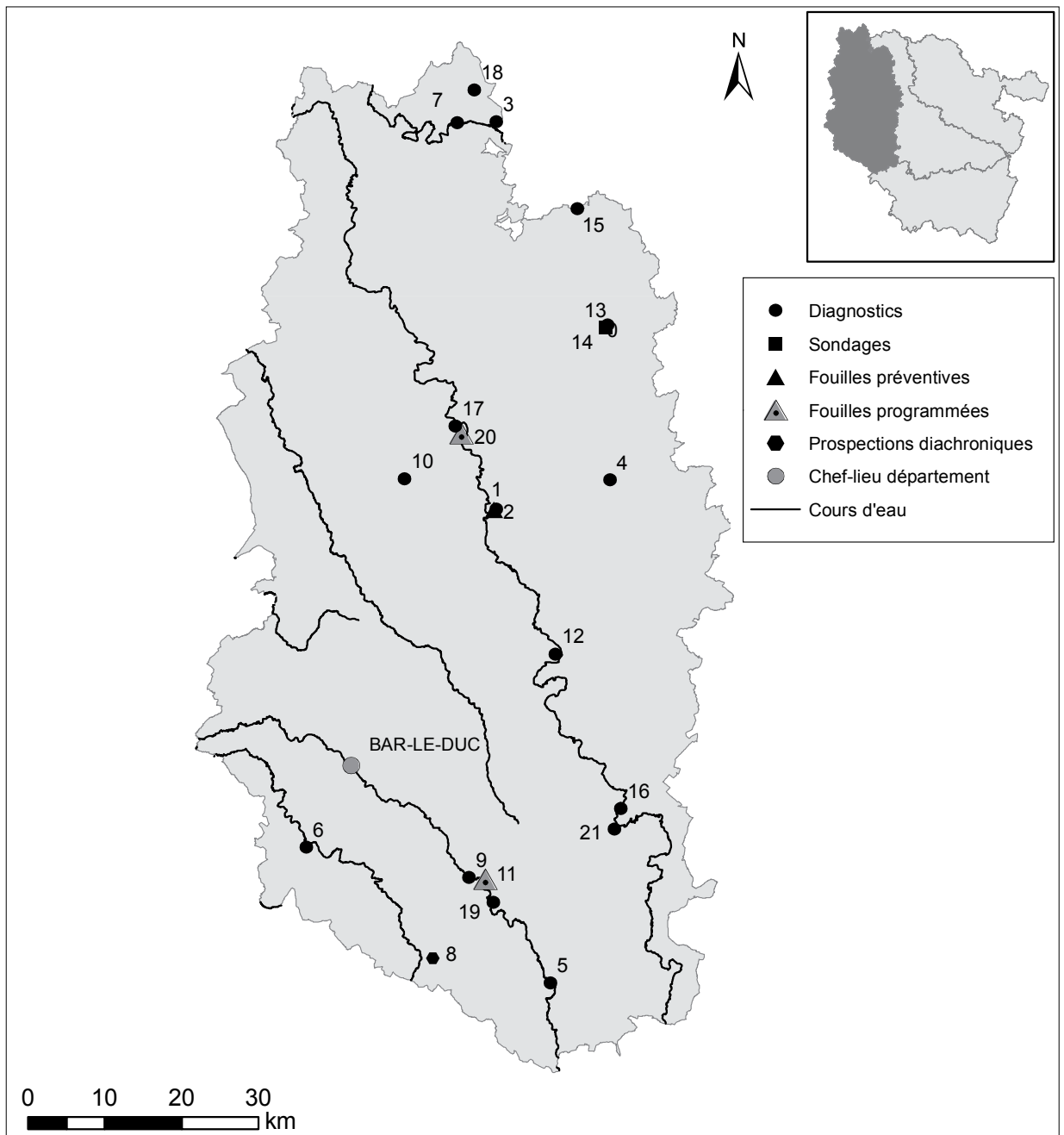
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEUSE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1



MEUSE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

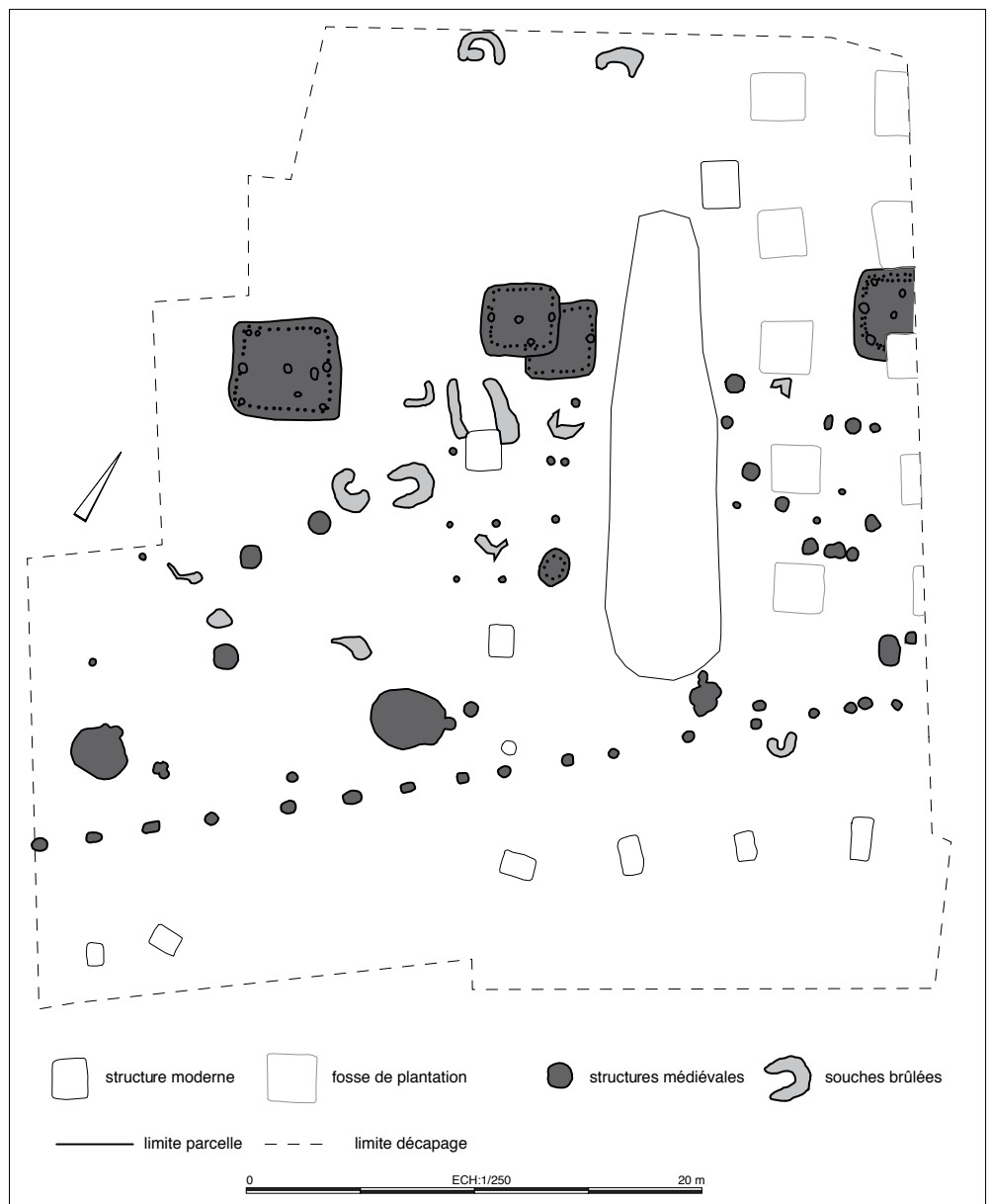
BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

Haut Moyen Âge - Moyen Âge

DIEUE-SUR-MEUSE
Grand Rattentout

DIEUE-SUR-MEUSE,
grand Rattentout
Plan général de la fouille
(DAO : P. MARTIN RIPOLL)



Le projet de construction d'une maison individuelle sur un terrain, à Dieue-sur-Meuse, situé au lieu-dit *grand Rattentout*, un secteur de la commune qui avait déjà livré de nombreux vestiges du haut Moyen Âge, a conduit à la prescription d'une fouille de sauvetage sur une surface d'environ 1 400 m². Au cours de l'opération, quatre fonds de cabane, trois bâtiments sur poteaux, deux puits, une clôture et plusieurs fosses ont pu être

fouillés. Ces vestiges s'organisent dans une bande large de vingt mètres qui se poursuit au-delà des limites de la fouille. Toutes ces structures datent du X^e-XI^e/XII^e s. d'après l'abondant mobilier céramique recueilli. Deux des fonds de cabane ont livré des centaines de pattes d'écureuil, ce qui semble indiquer un artisanat de fourrure sur le site.

Michiel GAZENBEEK

DIEUE-SUR-MEUSE

Chemin de la Bessonnerie

Moyen Âge - Indéterminé

Le projet de construction de logements sur un terrain à Dieue-sur-Meuse, situé au lieu-dit *chemin de la Bessonnerie*, a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique sur une surface d'environ 5 722 m². En effet, situés dans un contexte d'occupation du haut Moyen Âge, les travaux d'aménagement sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique.

Le diagnostic, conduit sur des parcelles de remblais de démolition, a révélé la présence de vestiges archéologiques de nature et d'époque différentes : une occupation probablement médiévale, révélée par la présence de solins en pierres associés à un niveau d'occupation ayant piégé des fragments de céramique et de faune, et des structures excavées d'époque indéterminée. Enfin, un petit paléochenal a pu être observé qui peut correspondre à l'ancien cours d'eau de la Dieue, situé actuellement en limite sud de l'emprise.

Nadège RAMEL

ÉCOUVIEZ

Lotissement Gerawe

Un diagnostic a été réalisé sur une surface 15 782 m² en amont d'un projet de lotissement sur la commune

d'Écouvies, au lieu-dit *Gerawe*. Celui-ci n'a pas révélé de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

FRESNES-EN-WOËVRE

Rue d'Étain

Un diagnostic, réalisé rue d'Étain, sur une surface de 10 476 m², en amont de la construction d'un lotissement,

n'a pas révélé de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU

Carpierre

À l'occasion d'un projet de construction d'une salle polyvalente, une surface de 10 000 m² a fait l'objet d'une campagne de diagnostic archéologique à Gondrecourt-

le-Château. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Myriam DOHR

HAIRONVILLE

Rue de Mervalle

Dans le cadre de la réalisation de la tranche 3 du lotissement d'habitation situé au lieu-dit *au Pré Marois*, rue de Mervalle, un diagnostic archéologique a été

prescrit sur une surface d'environ 9 800 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Virgile RACHET

MONTMEDY

Pré Bossu

Le projet de construction d'un lotissement, sur la commune de Montmédy, a fait l'objet d'une campagne de diagnostic archéologique. Les 17 747 m² de la surface

sondée n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

MONTIERS-SUR-SAULX

Projet d'Observatoire Pérenne de l'Environnement (OPE)

Protohistoire

Une télédétection lidar a été réalisée par l'ANDRA au cours de l'hiver, sur 230 km² au sud du département de la Meuse, dans le cadre du projet d'Observatoire Pérenne de l'Environnement (OPE), autour d'un centre de stockage souterrain de déchets radioactifs (Bure). Un des objectifs de cette campagne était de mieux comprendre le paysage de ce territoire et notamment ses empreintes topographiques d'origines anthropiques. Dans ce cadre, le service régional de l'Archéologie a entrepris une analyse des données lidar présentes sous couvert forestier, dont un échantillon de formes a pu être caractérisé sur le terrain.

Une première observation des images LIDAR permet de constater une abondance d'informations archéologiques en milieu forestier mais également en milieu ouvert. La majeure partie des zones boisées (81 km² environ, soit un peu plus d'un tiers de la surface totale) laisse apparaître des vestiges sur l'ensemble de leur surface, pour certains densément présents, notamment dans les deux grands massifs forestiers de la zone OPE (Monthier-sur-Saulx et Tréveray). Malgré tout, il reste difficile de discriminer et d'identifier la plupart des phénomènes en creux ou en relief parmi cette abondance d'anomalies, même s'il semble possible de les regrouper en plusieurs catégories d'après une morphologie commune. Ce n'est que par les observations de terrain que ces informations peuvent être mieux caractérisées. À cet effet, plusieurs zones ont été privilégiées pour leur intérêt historique/archéologique potentiel, pour la variété des anomalies

identifiées sur le MNT, mais également en fonction de leur condition d'accessibilité sur le terrain. Les indices présents à l'intérieur de ces zones ont été cartographiés de la manière la plus exhaustive possible afin de préparer et faciliter la prospection. Pour chaque secteur, une palette d'indices (système linéaire / creux / tas) a été sélectionné *a priori*, chaque indice étant décrit dans une fiche descriptive et ses coordonnées pré-enregistrées dans un GPS à correction différentielle. Sur le terrain, la caractérisation des indices consiste à réaliser leur repérage au sol et décrire leur morphologie. Le mobilier associé aux structures fait l'objet d'une photographie géo-référencée. Une caractérisation plus précise de certaines structures peut être réalisée grâce à des nettoyages de coupes à la truelle lorsqu'elles se situent dans les fossés forestiers. Une analyse des sols superficiels peut être réalisée à la carotteuse aux fins d'identifier des traces de charbons de bois ou pour analyser la nature du sol. Les opérations de terrain se sont déroulées sur une dizaine de jours. Dans les secteurs prospectés, il a été possible de caractériser des nécropoles tumulaires et des traces d'occupations protohistoriques. Néanmoins, on peut avancer que le cadre général de la zone OPE est un paysage fossile formé de terrasses et d'un parcellaire adossés à un réseau de voies et chemins. Cette organisation, que l'on peut qualifier *a priori* d'agraire, comporte de grands enclos et plusieurs établissements ruraux, mais inclut également un grand nombre de vestiges dédiés à l'activité minière et métallurgique.

Denis JACQUEMOT et Pierre MACHUT

NAIX-AUX-FORGES

Voie communale n° 2

Âge du Bronze - Moderne

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le projet de construction d'une maison particulière à Naix-aux-Forges. Une excavation contenant de la céramique du Bronze final a été mise au jour. Un fossé bordier ainsi qu'une structure circulaire pouvant être

un tombeau ont également été découverts. Enfin, un épandage de matériel moderne, à proximité du lieu-dit *les Forges de Naix*, fait partie des vestiges recueillis.

Laurent FORELLE

NIXÉVILLE-BLERCOURT

Le Cercueil

Le diagnostic de 11 441 m², réalisé au bas du versant de la colline où une nécropole mérovingienne a été

fouillée en 1884 par M. Le Bœuf, n'a pas révélé d'indice archéologique.

Sabine BACCEGA

SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN

Le Cul de Breuil

Gallo-romain

Cette nouvelle campagne de fouille apporte une série de compléments au sondage de 2010 (cf. *Bilan scientifique régional 2010*, p. 216-217), en même temps qu'elle pose de nouvelles questions. Si l'organisation générale du site se précise, notamment avec la mise en évidence du prolongement de la palissade, de nouveaux éléments sont apparus (puits, fours culinaires) qui mettent en avant des pratiques artisanales, tandis que l'ambiance funéraire, mise en évidence en 2010 (notamment par la présence d'ossements humains dans le niveau d'épandage de mobilier), semble s'éloigner. De plus, les prémices d'une chronologie relative de ce secteur est perceptible au travers du recoupement entre les deux fours culinaires et de la relation entre la palissade, une fosse et les niveaux d'épandage de mobilier. De même, le mobilier céramique indique une chronologie relative entre les comblements des différents puits fouillés. Enfin, l'importance de la présence militaire se confirme du travers d'un mobilier caractéristique dont l'étude devra faire l'objet d'un important travail en 2012.

Nature de l'occupation

1 – Les activités

La nature exacte de l'occupation reste encore imprécise en raison de la fenêtre réduite qui a été explorée. Le caractère funéraire qui a été mis en évidence en 2010 (dépôts en fosse, ossements humains) semble avoir été une fausse piste tracée par les indices des découvertes anciennes. Au contraire, ce secteur se révèle maintenant marqué par la présence d'une communauté dont les activités ont laissé des traces prégnantes, notamment du point de vue des activités artisanales. Si la métallurgie n'est attestée que par

des éléments mobiliers (scories à proximité de la voie, parois de fours dans le niveau d'épandage de mobilier, objets en fer en cours de fabrication), tout porte à croire que les structures associées sont situées à proximité. Si les puits, en eux même, ne peuvent pas être considérés comme des structures artisanales, leur concentration pourrait toutefois s'expliquer par l'importante consommation d'eau nécessaire à des activités de production. Par ailleurs, la présence des fours pourrait également renvoyer au domaine de l'artisanat, peut être en relation avec les rejets de boucherie récoltés dans un niveau d'épandage. Cette activité est attestée par un faciès faunique qui, bien qu'encore en cours d'étude, s'est révélé particulier dès sa mise au jour, avec une apparente fréquence des restes de crâne, de ceinture scapulaire et de pattes. La fréquence des extrémités de pattes en connexion, dont le nombre exact est encore à déterminer, indique un rejet à la suite du dépeçage de l'animal, ainsi qu'un pourrissement sur place. Toutefois, ces quelques éléments liés à l'artisanat ne trouvent pas encore d'organisation au sein de l'espace mis au jour, et nécessitent une extension de la fouille afin d'être appréhendés dans leur contexte.

Par ailleurs, au vu de la nature des vestiges mis au jour, il convient de ne pas totalement écarter la piste culturelle : rejets massifs de faune, vaisselle et d'ustensiles, présence de quelques objets à caractère rituel (notamment l'osselet en bronze), dépôts volontaires en fosse. Ces éléments sont, bien entendu, trop minces pour évoquer l'existence de pratiques culturelles au *Cul de Breuil* - et lesquelles ? -, mais il ne fait guère de doute que la fouille intégrale des puits, prévue pour 2012, apportera des éléments de réponse importants.

Si les activités exactes qui ont été mises en évidence doivent encore être précisées, la présence de l'armée romaine, déjà évoquée l'année dernière, ne fait que se confirmer à la suite des fouilles de 2011. C'est, avant tout, le mobilier qui permet d'avancer l'existence d'une telle occupation : outre les nombreux clous de chaussures militaires, on compte en effet plusieurs éléments qui trahissent la présence de légionnaires, que ce soit au travers de l'équipement (bouclettes en bronze, extrémité de fourreau de *gladius*, frette de fourreau, pointe de flèche à barbelure, etc.) ou d'éléments plus secondaires mais qui, pris dans leur ensemble, ne font guère de doute quant à leurs utilisateurs : sigillée italique, lampe à huile, osselet en alliage cuivreux, etc. Par ailleurs, il faut également s'interroger sur la nature de certaines structures mises en évidence : la présence de fours culinaires, notamment, renvoie aux occupations militaires mises en évidence à Gondole ou à *la Porte du Rebut* à Bibracte.

Bien que les indices d'une occupation militaire romaine aient déjà été mis évidence sur l'*oppidum* de *Nasium* - et, au demeurant, sur la plupart les *oppida* gaulois occupés après la Guerre des Gaules -, ceux du *Cul de Breuil* sont suffisamment nombreux et concentrés pour alimenter la question de la nature du site. S'il est encore trop tôt pour parler de véritable camp militaire, les indices ne sont pas rares, et l'argument chronologique apporte, en ce sens, un éclairage indirect mais peut-être décisif : en effet, la rapidité de cette occupation - elle ne dure sans doute qu'une vingtaine d'années - ne laisse pas d'étonner, surtout en ce lieu charnière du développement urbain de *Nasium*. Elle n'est probablement pas un faubourg de l'*oppidum* - même s'il existe de minces indices d'une occupation contemporaine entre les deux entités - mais elle ne constitue pas non plus le noyau de développement urbain de *Nasium* : sinon, comment expliquer que l'urbanisation du *Cul de Breuil* n'ait pas suivi celle du reste de l'agglomération ? Elle constitue ainsi une occupation « éclair », sans antécédents ni postérité, dans un contexte de mutation urbaine qui verra, en quelques dizaines d'années, le développement de l'une des agglomérations les plus importantes du nord-est de la Gaule.

La prudence s'impose toutefois sur cette question, en raison, d'une part, des limites de la fenêtre explorée, mais aussi de la période considérée : le règne d'Auguste permet en effet un séquençage chronologique extrêmement précis que n'autorisent pas les autres périodes, et cette finesse d'analyse permet d'apprécier une occupation courte impossible à évaluer pendant la période laténienne. D'ailleurs, malgré la courte durée de l'occupation du *Cul de Breuil*, un phasage du site est permis à partir des assemblages de mobilier.

Chronologie et phasage préliminaire

Le faciès chronologique mis en évidence cette année est identique à celui identifié l'année dernière : l'occupation, très courte, démarre au début de la période augustéenne, pour s'interrompre dans le courant de cette même période. Hormis quelques structures dont le mobilier est insuffisant pour être précis, aucun aménagement ne témoigne sans ambiguïté d'une occupation antérieure à la Guerre des Gaules. De même, les seuls éléments de mobilier postérieurs à la période augustéenne proviennent des niveaux de colluvions.

À l'intérieur de cette fourchette, une chronologie relative des structures peut être avancée, mais elle devra être précisée à la suite des études de mobilier. Le premier aménagement semble avoir été une fosse, peut-être déjà associée à un fossé. Elle présente en effet un faciès qui pourrait correspondre à celui mis en évidence sur l'*oppidum*, et dater de la fin de La Tène D2 : gobelets à parois fines à lèvre en gouttière, assiettes à bord redressé et coupes à lèvre pendante en *terra nigra*, etc. Le comblement de la fosse de travail des fours a aussi livré un mobilier à faciès relativement précoce et c'est également à cette période qu'a pu commencer à se constituer le niveau d'épandage.

Le puits a livré, quant à lui, un faciès légèrement plus récent et son mobilier représente, à ce titre, un second horizon chronologique. Les premières sigillées italiques sont mises au jour, associées à des *terra nigra*, dans lesquelles apparaissent des formes fermées, absentes de la fosse et de l'*oppidum*. C'est également lors de cette phase que pourrait apparaître la *terra rubra*, sous forme de gobelets à décor gaufré ou guilloché. Les plats en *terra rubra* sont également fréquents. Ce faciès correspond, de manière assez nette, à la chronologie des sépultures A et B de Goebange-Nospelt, et datées des années 30 à 15 av. n. è.

Un troisième horizon serait représenté par le comblement du puits. Il se caractérise avant tout par une multiplication des formes de sigillée italique. Elles s'accompagnent d'une diversification des *terra rubra*, notamment en termes du répertoire décoratif qui voit la multiplication des décors guillochés et estampés. Cet horizon peut-être daté, provisoirement, de la période augustéenne moyenne.

Cette structure, qui est, pour l'heure, la seule représentante de cet horizon, met un terme à l'occupation de ce secteur. Du point de vue des sigillées notamment, l'absence des formes du service paraît constituer un élément de poids pour signifier la fin de l'occupation au *Cul de Breuil*. À plus forte raison, l'absence totale de sigillées sud-gauloises indique que le site est abandonné avant le début du règne de Tibère.

Le Cul de Breuil entre l'oppidum et l'agglomération romaine

Il est désormais indéniable que *le Cul de Breuil* a joué un rôle important dans le phénomène de transition entre l'oppidum de Boviolles et l'agglomération antique de *Nasium*. Ainsi, les conclusions chronologiques avancées l'année dernière se confirment : l'occupation du *Cul de Breuil* prolonge bel et bien celle mise en évidence sur l'oppidum qui, en l'état des données, semble être abandonné dans les années 30-20 av. n. è. Même si quelques occupations postérieures peuvent être envisagées, le déclassement des ensembles structurants du site trahit selon toute certitude la fin de l'oppidum en tant que tel.

L'émergence de l'agglomération de *Nasium* est plus délicate à cerner en l'absence de fouilles ayant atteint les niveaux précoces. Tout au plus peut-on évoquer le temple de Mazerioie, en activité dès La Tène D2 et monumentalisé dans le courant du I^{er} s. de n. è. Le mausolée du *Cul de Breuil*, construit dès le règne de Tibère - voire à la fin de celui d'Auguste - paraît marquer une première phase de monumentalisation de l'agglomération. Aussi, les ensembles du *Cul de Breuil*

se situent à la charnière entre ces deux événements importants de l'histoire du site - abandon de l'oppidum et monumentalisation de *Nasium* -, et participent donc de la transition entre les deux. Sans considérer qu'il y ait eu un simple glissement géographique progressif entre le plateau et la plaine alluviale, il faut reconnaître que la situation topographique et chronologique du *Cul de Breuil* signale son importance dans l'émergence de l'agglomération antique. Le fait que l'armée romaine y joue un rôle de premier ordre doit mener à nous interroger sur son rôle dans le développement de *Nasium*. S'il n'est pas opportun de parler d'un véritable camp militaire, la multiplication des indices de présence militaire permet d'envisager l'existence d'une installation pérenne de l'armée qui n'aurait pas manqué d'influer sur le développement économique de l'agglomération. Faut-il pour autant identifier *le Cul de Breuil* à un camp - ou à sa périphérie ? - intégrant le dispositif mis en place par Rome aux lendemains de la Guerre des Gaules ? Il est trop tôt pour le dire, mais cette perspective doit être envisagée pour guider les explorations archéologiques futures sur ce site.

Bertrand BONAVENTURE

SAINT-MIHIEL Avenue de la 40^e division

Le projet d'aménagement d'une zone pavillonnaire, avenue de la 40^e Division, à Saint-Mihiel, a nécessité la prescription d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 4 792 m². Aucun site ou indice de site

archéologique n'a été mis en évidence lors de cette opération.

Franck GÉRARD

SENON 4 chemin de Lavaux, surveillance de travaux

Contemporain - Indéterminé

Une surveillance de travaux de creusement pour la construction d'une maison d'habitation a été réalisée à Senon. La zone, décaissée sur environ 560 m², a permis de mettre au jour les vestiges de deux murs partiellement conservés sur 7 m et 4 m de longueur. Ils étaient constitués par une seule assise de moellons

calcaires disposés sur deux rangs posés sur le substrat. Ces murs n'ont pu être datés. On observe aussi la présence de deux fosses remplies de terres anthropisées datant de la période contemporaine.

Jean-Claude SZTUKA

SENON

Terre la Ville, projet Artisson

Le diagnostic archéologique réalisé en amont d'un projet de construction d'un bâtiment agricole sur un terrain de 5 000 m² de la commune de Senon, au lieu-dit *terre la Ville*, n'a pas livré d'indice archéologique. Situé au nord-est du village actuel, ce secteur est en-dehors du périmètre d'extension de l'agglomération secondaire

antique. Les ouvertures effectuées témoignent de la faible sédimentation sur le substrat calcaire avec ponctuellement une séquence argileuse qui rend le terrain gorgé d'eau en période hivernale.

Lonny BOURADA

SORBEY

Forêt communale

Contemporain

Une sépulture ayant été localisée fortuitement sur une ligne forestière, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la commune de Sorbey (400 m²), préalablement aux travaux de coupe et de débardage d'une parcelle de la forêt communale.

Cette opération a permis d'observer la présence d'une seule sépulture primaire située au centre d'une ligne forestière et de confirmer l'absence de toute autre structure funéraire sur la dite ligne.

Frédéric ADAM

SORCY-SAINT-MARTIN

Croix de Mission

La construction d'une école communale, au lieu-dit *la Croix de Mission*, a fait l'objet d'une prescription archéologique sur une surface de 9 598 m². Les sondages ont révélé un dépôt alluvionnaire composé de sables et graviers de faible amplitude sur les parcelles

concernées. À l'exception de rares fragments de tuile moderne, aucun indice archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

THIERVILLE-SUR-MEUSE

Caserne Niel

Un diagnostic a été réalisé sur une surface d'environ 10 000 m² en amont d'un projet de réaménagement en logement de la Caserne Neil. Celui-ci n'a pas révélé de

vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

THONNE-LA-LONG

Le Clos du Jardin

Un diagnostic, qui a été réalisé au lieu-dit *les Paquis*, sur une surface de 17 000 m², en amont de l'extension

du lotissement existant, n'a pas révélé de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

TRÉVERAY

Pont des Vives Haies

Âge du Fer

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur la commune de Tréveray, au lieu-dit *les Vives Haies*, a permis de mettre en évidence un établissement structuré de La Tène finale, installé dans la vallée de l'Omain, à quelques kilomètres au sud du grand oppidum leuque de *Nasium/Boviolles* et donc vraisemblablement contemporain de celui-ci. Cette installation laténienne se caractérise par la présence de nombreuses structures fossoyées qui ont livré un mobilier archéologique relativement abondant (faune et

céramique).

Le site de Tréveray, *les Vives Haies*, représente une exceptionnelle opportunité de documenter une phase finalement très peu connue de la Protohistoire en Lorraine, celle de La Tène D, période de transition essentielle pour appréhender les modalités de la lente romanisation de l'est de la Gaule.

Virgile RACHET

VERDUN

Citadelle haute

La première campagne de fouille, prévue en juillet 2011, n'a pu avoir lieu, malgré l'autorisation délivrée, en raison des délais de mise en place de la dépollution

pyrotechnique du sol de la zone concernée.

Valérie SERDON-PROVOST

La réalisation de cette opération de diagnostic archéologique a été motivée par le projet d'aménagement de la zone dite *sous la Ville*, par la commune de Void-Vacon. Plusieurs sondages ouverts sur une surface totale de 11 300 m² ont permis de mettre au jour une occupation humaine diachronique.

Ainsi la période de la Tène D2 est illustrée par la présence de fosses et silos liés à une activité domestique et agropastorale. Cette découverte est à mettre en adéquation avec la très grosse occupation déjà observée à l'est

de la zone lors de sondages réalisés en 1993 (*cf. Bilan scientifique régional 1993*, p. 41-43).

D'autre part, la période du Bas-Empire est représentée par la découverte d'une nécropole constituée d'inhumations dont certaines présentent un important dépôt mobilier. Cette phase chronologique n'avait jusque-là pas été identifiée lors de précédentes opérations.

Énora BILLAUDEAU

MOSELLE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
9010	ABRESCHVILLER, Streitwald	Dominique HECKENBENNER (BEN)	SD	20	IND	1
8987	ACHAIN - MORHANGE, les Tilleuls, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt Eiffage	Philippe KLAG (Inrap)	OPD	6-7-8-10-11-14-15	PAL-MES-NEO-BRO-FER-GAL	2
8794	ALSTING, Rohrheck, lotissement Rohrheck	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	12	NEO	3
8995	ALSTING, Rohrheck, lotissement Rohrheck	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	FPREV	8-10-11-12-13	PAL-MES-NEO	3
9026	AMNÉVILLE, rue Clémenceau, collège la Source	Dimitri MATHIOT (COL)	OPD			4
9048	AMNÉVILLE, rue de la Ferme	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			5
9032	AMNÉVILLE, rue de la Gare	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			6
8803	ARS-SUR-MOSELLE, place du Général De Gaulle	Élise MAIRE (COL)	OPD			7
8897	ARS-SUR-MOSELLE, rue du Pont des Vaches	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			8
9001	AUDUN-LE-TICHE, avenue Paul Roef	Jean-Marie BLAISING (Inrap)	OPD	25-26	CON	9
9050	AUGNY, ruelle du Cimetière des Juifs	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	12-23-25-26	NEO-MA-MOD	10
9027	BERTHELMING - BETTBORN, Hagenbusch, Filtz Feld, carrière Beck, tranche 2	Sébastien JEANDE-MANGE (Inrap)	OPD			11
8881	BLIESBRUCK, ancienne église	Vianney RASSART (COL)	SD	23	MA-MOD	12
8980	BLIESBRUCK, Hermeskappel, R.D. 662 - R.D. 82B, carrefour	Myriam MARTIN (COL)	OPD	25	CON	13
8880	BLIESBRUCK, parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim, centre public de l'agglomération antique, Steinfelder	Jean-Paul PETIT (COL)	FP	19-21-27	GAL	14

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8862	BLIESBRUCK, rue Robert Schuman, quartier artisanal Est, restauration, phase 1	Déborah SEBAG (COL)	OPD	19-27	GAL	15
8895	BOULAY-MOSELLE, Klopp, lotissement des Peupliers	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			16
9019	BOUSSE, Hasenacht, lotissement Le Clos des Vignes	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	14-18	PRO-BRO-FER	17
8778	BOUZONVILLE, devant Stockholz, lotissement Le Stockholz	Franck GÉRARD (Inrap)	OPD	11-14-15	NEO-BRO	18
9052	BUHL-LORRAINE, Neunpemmert, zone d'activités de l'est	Nicolas MEYER (Inrap)	OPD	3-15-19-25	PAL-PRO-GAL-HMA-MA	19
8802	COINCY - MONTOY-FLANVILLE, sur les vignes de Coincy, zone artisanale La Planchette	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			20
9049	CORNY-SUR-MOSELLE, la Sente de Fey, rue du Fond des Prés	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			21
9072	DISTROFF, routes d'Inglange et de Valmestroff	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	20	GAL	22
8460	FAULQUEMONT, rue de la Piscine, lotissement Sur la Colline	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			23
8898	FAULQUEMONT, rue de la République, rue de la Mairie, rue des Halles, projet de Médiathèque, anciennes halles	Ivan FERRARESSO (Inrap)	OPD	25-26	MOD-CON	24
9020	FLEURY, lotissement rue Lucien Albert	Sabine BACCEGA (Inrap)	OPD	20-25-27	GAL-CON	25
8730	FLORANGE, Sainte-Agathe, grand Bitterfeld, rue Carnot, ZAC Sainte-Agathe, parcelle GKN	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			26
8973	FORBACH, Viereckig Loch	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			27
8732	FOSSIEUX, voie d'Aulnois, lotissement La Hayotte	André GLAD (Inrap)	OPD			28
8892	FRAQUELFING - HATTIGNY - NIDERHOFF, hameaux N, O et P, parking, base de vie et future piste de chantier, le Domaine des Trois Forêts, Center Parc, extension, phase 1	Nicolas MEYER (Inrap)	OPD	20	MOD-CON	29
8984	FRAUENBERG, Hohwald, lotissement du Haut Bois, tranche 1	Franck GÉRARD (Inrap)	OPD	25	CON	30
8943	FRIBOURG, Bensing	Laurent FORELLE (Inrap)	OPD			31
8945	GOSELMING, ferme d'Alzing, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt Guintoli	Laurent THOMASHAUSEN (Inrap)	OPD	20	GAL	32
8818	GRAVELOTTE, rue de Metz, musée départemental	Vianney RASSART (COL)	OPD			33
8985	GRAVELOTTE, rue de Metz, parking du nouveau Musée départemental de la Guerre de 1870 et de l'Annexion	Déborah SEBAG (COL)	OPD			34
8975	GROSTENQUIN, Pfuhl, lotissement Saint-Jean	Arnaud LEFEBVRE (Inrap)	FPREV	20-22	GAL	35

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8874	HAGONDANGE - MAIZIÈRES-LÈS-METZ - MARANGE-SILVANGE, la Voie Romaine, R.D. 112F, mise à 2 x 2 voies, phase 2	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			36
9005	HAMBACH - WOUSTVILLER, section Sarreguemines, A 4 - R.N. 61, mise à 2 x 2 voies	Jean-Marie BLAISING (Inrap)	OPD			37
8969	HAMBACH - WILLERWALD, Wasserwiese, ZAC Europôle II, phase 2	Laurent THOMASHAUSEN (Inrap)	OPD	20	GAL	38
8988	HAUT-CLOCHER, Volkroden, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt Forézienne d'Entreprises	Nicolas MEYER (Inrap)	OPD	20	GAL-MA	39
8940	HAYANGE, Marspich, Bannholz, lotissement Les Résidences de Marspich	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD	20-25	GAL	40
8913	HÉRANGE, gross Eichholtz, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt RFF	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	15	BRO	41
8877	HETTANGE-GRANDE, 30 rue du Maréchal Ney	Justine FRANCK (Inrap)	OPD			42
8981	HETTANGE-GRANDE, rue de la Culture	Sylvie THOMAS (Inrap)	OPD			43
8838	HETTANGE-GRANDE, rue Victor Hugo	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	FPREV	11-12	NEO	44
8733	HETTANGE-GRANDE, Soetrich, Jacobsfeld, rue de la Futaie	Sylvie THOMAS (Inrap)	OPD			45
8804	KÉDANGE-SUR-CANNER, Paffenbaum, collège	Dimitri MATHIOT (COL)	FPREV	14-15	BRO-FER	46
8731	KOENIGSMACKER, chemin du Wieserweg	Sylvie THOMAS (Inrap)	OPD	20	IND	47
8970	KOENIGSMACKER, Oberwohnacker, lotissement Sur Le Moulin	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD	14-15-25	BRO-FER	48
9054	LANGATTE, Werkerter, Hirten Platz, Etzel, LGV-Est européenne, phase 2, zone de dépôt A et C	Sébastien JEANDE-MANGE (Inrap)	OPD	20	PRO-GAL-MA-MOD	49
8976	LE BAN-SAINT-MARTIN, anciennes casernes Dupuis, rue du Nord, avenue de la Liberté	Élise MAIRE (COL)	OPD			50
8894	LEMBERG, Finsterbach	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD	15	FER	51
8982	LEMUD, lotissement Cugnot	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD	20-27	GAL	52
8851	LINDRE-BASSE, rue Principale	Vianney RASSART (COL)	OPD	20	IND	53
8974	LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD, Primenhof, sablières Longevilloises	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			54
8827	LORQUIN, pré du Seigle, les Grandes Raies, carrière Barlot, tranche 2011	Marie FRAUCIEL (Inrap)	OPD			55
9003	LORRY-LÈS-METZ, ruelle du Jeu de Quilles	Christian DREIER (COL)	OPD			56
8896	MAIZIÈRES-LÈS-METZ, rue du Vieux Château, rue du 4 Septembre	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD			57

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8972	MALLING, impasse des Primevères	Marie-Pierre PETITDIDIER (Inrap)	OPD			58
8861	MARIEULLES, terre en Vigne	Christian DREIER (COL)	FPREV	14-15-18	FER	59
8734	MARLY, derrière la Grande Rue, AFUA Les Jardins de la Mairie	Christian DREIER (COL)	OPD	14-15-20	BRO-HMA	60
8873	MARSAL, la Digue, le fort d'Orléans, briquetage de la Seille	Laurent OLIVIER (MUS)	FP	14-25	FER	61
8891	METZ, 2 rue Taison	Ivan FERRARESSO (Inrap)	OPD	19	MOD-CON	62
9021	METZ, 3-5 rue Serpenoise	Ivan FERRARESSO (Inrap)	OPD	19	MA-MOD	63
9022	METZ, 4 place Saint-Vincent	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD	19	MA-MOD-CON	64
8687	METZ, 36 place Saint-Louis	Ivan FERRARESSO (Inrap)	OPD	19	MA-MOD-CON	65
8776	METZ, 56-58 avenue André Malraux	Gaël BRKOJEWITSCH (COL)	OPD			66
8853	METZ, corvée Gondé, ZAC du Parc du Technopôle, site C	Rénata DUPOND (COL)	FPREV	16	FER	67
8729	METZ, entre les rues des Intendants Joba et de Méric, réseau Mettis, centre de maintenance, phase 2 de diagnostic	Élise MAIRE (COL)	OPD	14-15	BRO	68
8820	METZ, entre les rues des Intendants Joba et Théodore de Gargan, réseau Mettis, voie nouvelle	Élise MAIRE (COL)	OPD	16-20	BRO-GAL	69
8986	METZ, entre les rues des Intendants Joba et Théodore de Gargan, réseau Mettis, voie nouvelle	Élise MAIRE (COL)	FPREV	16-20	BRO-GAL-MOD-CON	69
8796	METZ, Falogne, terrain Sotrameuse, boulevard de la Solidarité	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			70
8854	METZ, petit Bois l'Eau, sur le Pré Gondé, le Nire, pont le Sot, ZAC du Parc du Technopôle, sites D et F	Gaël BRKOJEWITSCH (COL)	FPREV	14-15-20-22-25-27-31	PRE-PRO-GAL-MA	71
8983	METZ, place de Chambre	Lonny BOURADA (Inrap)	OPD	19	GAL-HMA-MA-MOS-CON	72
8953	METZ, route de Woippy, rue Nicolas Jung, suppression du passage à niveau de la Patrotte	Élise MAIRE (COL)	OPD			73
8826	METZ, rue Gaudrée, église Saint-Étienne-Le-Dépenné	Marie-Paule SEILLY (SDA)	SD	23	MA-MOD-CON	74
9033	METZ, Vallières, rue Jeanne Jugan, rue de Faultrier	Frédéric ADAM (Inrap)	OPD	23	CON	75
9025	MITTELBRONN, Kisseln, Furmatt, LGV-Est européenne, phase 2, site 1, extension	Patrice PERNOT (Inrap)	FPREV	20-27	GAL-MA-MOD	76
8950	MONTOIS-LA-MONTAGNE, le Bois Batty, la Forêt devant les Ponts, devant le Haut Bois, carrière Socoman Procatra, tranche 2011	Franck GÉRARD (Inrap)	OPD			77
8798	MONTOIS-LA-MONTAGNE, rue du Général De Gaulle, le presbytère	Rachel BERNARD (Inrap)	OPD			78

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8971	MONTOIS-LA-MONTAGNE, rue du Général Koenig, lotissement Le Pré Vermesson	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			79
9071	MORSBACH, rue des Roses, Hundsbockel	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			80
9002	MOULINS-LÈS-METZ, mauvaise Corvée, Canonpré	Gilles MANGIN (Inrap)	OPD			81
8949	MOYEUVRE-GRANDE, bois de Moyeuvre, carrière des Anges, extension 2005, phase 2	Jean-Marie BLAISING (Inrap)	OPD	20-25	GAL-MA	82
9018	PLESNOIS, les Chetrons, lotissement Les Chetrons, tranche 2	Nadège RAMEL (Inrap)	OPD			83
9073	PORCELETTE, lotissement Grunhof	Jean-Marie BLAISING (Inrap)	OPD	20-25	MOD-CON	84
8876	RETTEL, grosse Gemeindeteile, projet de Gendarmerie	Justine FRANCK (Inrap)	OPD			85
8911	RICHEMONT, devant le Pont, sites 2 et en partie 3, tranche 2011	Antoine MAMIE (AUT)	FPREV	14-15-16-20-25	BRO-FER-GAL-MOD	86
9000	RODEMACK, 98 rue du Luxembourg, Esinger Garten	Jean-Denis LAFFITE (Inrap)	OPD			87
8800	RODEMACK, Beuerplatz, lotissement Les Jardins du Castel, tranche 1	Jean-Charles BRÉNON (Inrap)	OPD			88
8828	RODEMACK, place Charles de Gargan, la Citadelle, phase 1	Jean-Denis LAFFITE (Inrap)	OPD	20-24	GAL-MA-MOD	89
9051	SARREBOURG, lang Almend, roeth Feld	Nicolas MEYER (Inrap)	OPD			90
8998	SARREBOURG, rue du Sauvage, îlot de la Paix, tranche 2	Nicolas MEYER (Inrap)	FPREV	12-19	NEO-GAL-MA-MOD	91
8941	SARREGUEMINES, Foldersviller, Mittelste Ahnung, lotissement du Forst	Franck GÉRARD (Inrap)	OPD			92
9004	TARQUIMPOL, rue de l'Étang, ouvrage épuratoire	Jean-Paul PETIT (COL)	OPD	19-25	GAL	93
8944	TÉTERCHEN, 118 rue du Couvent	Franck GÉRARD (Inrap)	OPD	20-23	GALL-MA-MOD	94
9034	THIONVILLE, Élange, lotissement Chemin du Colombier	Jean-Marie BLAISING (Inrap)	OPD	20-27	GAL-MA-CON	95
8875	THIONVILLE, place André Malraux	Olivier FAYE (Inrap)	OPD	25	MOD	96
9023	VALMESTROFF, Stolbusch, lotissement Stolbusch, tranche 1	Jean-Marie BLAISING (Inrap)	OPD	20-27	MA-MOD-CON	97
8942	VARIZE, la Grande Corvée, lotissement Le Clos des Mirabelliers	Émilie FIABANE (Inrap)	OPD	20-27	GAL	98
8801	VOLSTROFF, les Peupliers, lotissement Les Résidences de Volstroff, tranche 4	Sylvie THOMAS (Inrap)	OPD	15-20	FER-GAL	99
8824	VOLSTROFF, les Peupliers, lotissement Les Résidences de Volstroff	Jean-Charles BRÉNON (Inrap)	FPREV	3-10-13-15-16	PAL-MES-NEO-CHA-BRO-FER-GAL	99

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8799	WOIPPY, rue Corneille Agrippa, le Carré Saint-Éloi	Nadège RAMEL (Inrap)	OPD			100
8797	WOIPPY, rue du Docteur Charcot, phase 1	Sophie GALLAND (Inrap)	OPD	12-20	NEO-FER-GAL-MOD	101
9055	WOUSTVILLER, Roeder, Frohseyenwiese, ZAC de la Sapinière	Myriam MARTIN (COL)	OPD			102
8893	YUTZ, champ d'aviation, ZAC Aéroparc	Franck GÉRARD (Inrap)	OPD	14-15-20	PRO-FER-GAL	103
8994	YUTZ, champ d'aviation, ZAC Aéroparc	Franck GÉRARD (Inrap)	OPD	15	PRO	104
9024	YUTZ, champ d'aviation, ZAC Aéroparc, tranche 2	Jean-Marie BLAISING (Inrap)	OPD			105

* : cf. carte de répartition des sites.

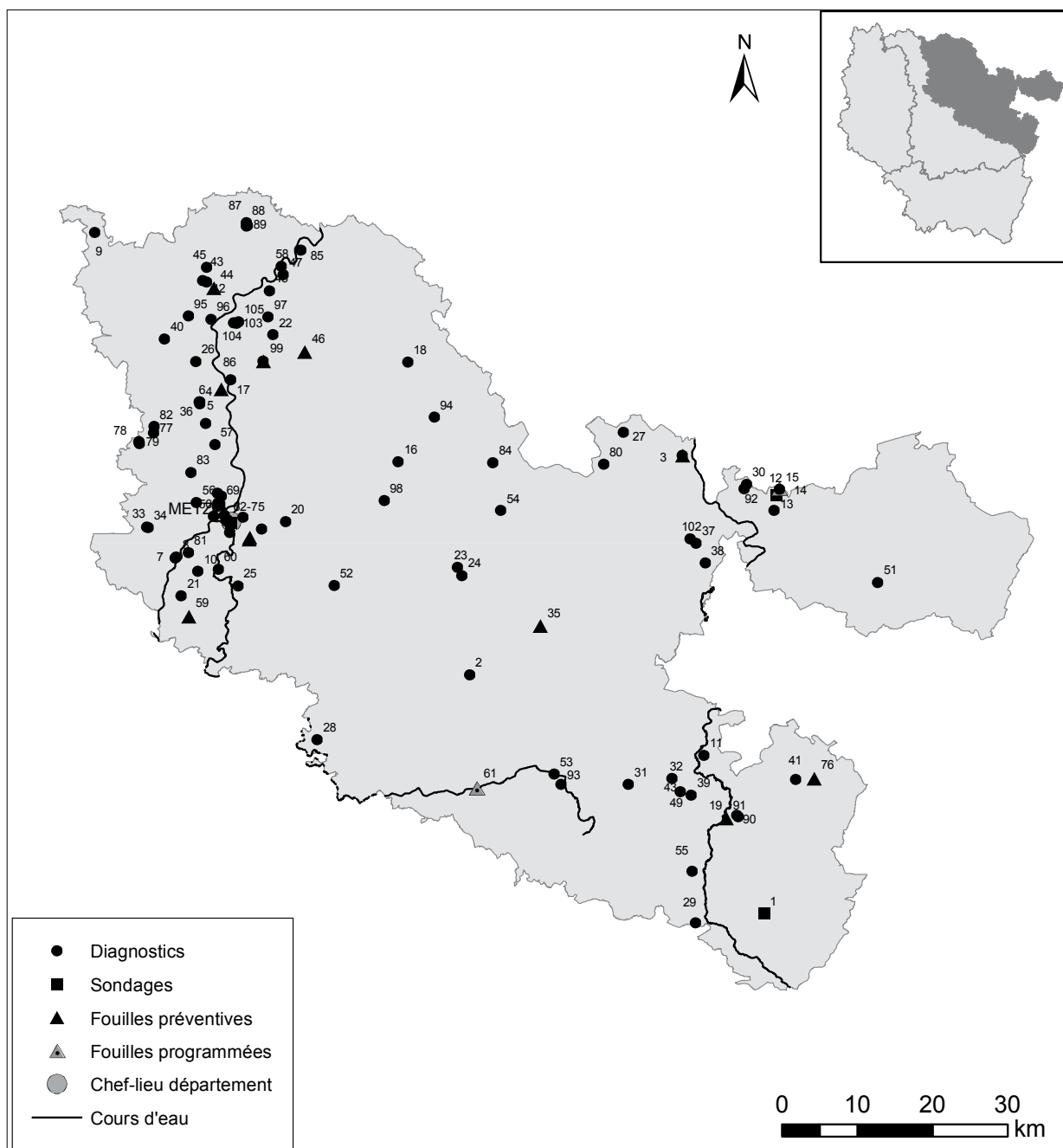
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1



MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

ABRESCHVILLER Streitwald

Indéterminé

Un sondage a été réalisé en deux phases (octobre 2011 et avril 2012) sur les carrières du Streitwald, à Abreschviller, dans le but de confirmer ou non l'hypothèse selon laquelle ces dernières auraient fourni les moellons pour la construction du Vieux-Château. Celle-ci semble donc vérifiée, les roches provenant de la carrière du Streitwald et les moellons du Vieux-Château étant en parfaite corrélation (subarkose à grain très fin), alors que les échantillons prélevés sur les autres secteurs, présentent des caractéristiques différentes.

L'absence d'éléments de datation pour les carrières incite cependant à la prudence. Toutefois, les prospections en cours à proximité des carrières montrent bien que l'exploitation du grès est postérieure à la construction des terrasses et des enclos que l'on date, pour l'instant, de l'époque gallo-romaine. En effet, les parcellaires ont

été particulièrement bouleversés dans ce secteur.

L'observation des déchets de forge, découverts sur le sol de la carrière nord, indique que certains fragments sont, de toute évidence, des éclats provenant d'outils (coins par exemple). L'écroûissage rapide des coins nécessitait en effet de les reforge quotidiennement. Ce travail se faisait vraisemblablement sur place.

Il est difficile de se prononcer davantage sur l'organisation du chantier d'extraction (commanditaire, type de commande, etc.) et du chantier de construction, en l'absence de documents d'archives. Il est probable qu'une commande importante en quantité de blocs ait été faite, ce qui explique que certains d'entre eux, qui avaient été extraits, n'aient jamais été utilisés.

Dominique HECKENBENNER

ALSTING Rohrheck, lotissement Rohrheck

Néolithique

Le projet de lotissement a fait l'objet d'une intervention archéologique préventive sur une surface de 22 197 m². Une petite zone archéologique a été mise au jour à l'est de l'emprise diagnostiquée. Les sondages positifs ont permis de mettre en évidence des éléments anthropiques apparaissant entre 0,30 et 0,60 m de profondeur dans une dépression naturelle du terrain. Il

s'agit d'une couche noire, riche en charbons de bois, renfermant également du mobilier lithique de taille et quelques céramiques très fragmentées. Ces indices pourraient correspondre à l'emplacement d'un petit atelier de taille ou éventuellement à un habitat. Le mobilier recueilli sur le site conduit à attribuer cette occupation au Néolithique.

Gilles MANGIN

ALSTING

Rohrheck, lotissement Rohrheck

Épipaléolithique -
Mésolithique - Néolithique

Un diagnostic archéologique a été réalisé en février 2011, préalablement à la construction d'un lotissement à usage d'habitation sur des terrains situés à Alsting (*cf. supra*). Au vu des résultats, une fouille a été prescrite et s'est déroulée du 22 septembre au 14 octobre 2011. Au total, 900 m² ont été décapés. L'opération a porté sur une doline qui s'est ouverte au Tardiglaciaire dans les marnes blanches du Muschelkalk moyen.

Après une première phase d'apports latéraux, la dépression a connu une alternance de phases de sédimentation et de stabilisation. Les horizons identifiés sont datés, par le radiocarbone, de l'Épipaléolithique, du Mésolithique ancien et de la fin du Néolithique moyen ou du début du Néolithique récent, du Néolithique récent et du Néolithique final. Ils correspondent à des niveaux d'extraction de chaille et de préformage de petits nucléus à lamelles ou à éclats. Près d'une tonne de chaille a été recueillie. La quasi-totalité des pièces a été abandonnée avant d'être exploitée et les quelques outils retrouvés, de facture sommaire, ont probablement été utilisés comme outils de fortune pendant les travaux d'extraction et de taille.

Les observations de terrain, comme l'absence quasi totale des outils généralement retrouvés dans les minières néolithiques des terrains crayeux (pics,

masses à encoches), permettent d'envisager que les blocs de chaille du Muschelkalk moyen (t4c) ont été prélevés, pour la plupart, sur les bords et au fond de la doline, après avoir été éventuellement dégagés par des creusements limités. À partir du Néolithique moyen/récent, les blocs et rognons du Muschelkalk supérieur (t5a), affleurant dans des éboulis aux abords de la doline, prennent une part significative.

Il n'est pas assuré que le site ait connu une occupation à l'Azilien ; si tel est le cas, elle a vraisemblablement été très ponctuelle. Au Mésolithique ancien, le gisement semble avoir pour seule vocation l'extraction de chaille et le préformage de nucléus, sans que l'on puisse déterminer s'il a été régulièrement exploité ou s'il correspond à une seule phase d'exploitation. À partir du Néolithique moyen/récent, la masse des déchets permet d'envisager une surproduction qui a pu alimenter le réseau de distribution observé durant le Néolithique sur la moyenne Moselle. Par ailleurs, à partir du Néolithique récent, la finalité du débitage semble plus diversifiée, tandis que la présence de quelques éléments exogènes, de petits tessons de céramique et de macrorestes carbonisés, signalent la présence d'habitats à proximité du site d'extraction.

Marie-Pierre PETITDIDIER

AMNÉVILLE

Rue Clémenceau,
collège la Source

Le projet de réaménagement du collège la Source à Amnéville a nécessité la réalisation d'un diagnostic couvrant une surface de 4 300 m², dont seuls 1 743 m² étaient réellement disponibles en raison de la concentration de réseaux souterrains de toutes sortes qui avaient affecté le sous-sol. Sept tranchées très concentrées ont été réalisées sur l'ensemble des

parcelles disponibles. Dans chacune d'entre elles, sous la terre arable, se trouvait une épaisseur variable de remblais très récents recouvrant un niveau de crassier industriel. Le terrain naturel apparaît ainsi à environ 0,80 m de profondeur environ. Aucun vestige n'a été identifié.

Dimitri MATHIOT

AMNÉVILLE
Rue de la Ferme

Un projet immobilier, réalisé sur la commune d'Amnéville, a fait l'objet d'une campagne de diagnostic. Il a été possible de constater que le terrain contenait des remblais industriels sur une épaisseur moyenne

de 1,50 m et qu'il a été décapé avant de recevoir ces dépôts. Les 4 482 m² de la surface sondée n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

AMNÉVILLE
Rue de la Gare

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 2 440 m² à l'occasion de l'aménagement d'un lotissement, rue de la Gare. Toute la parcelle a

pu être sondée. Cette opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

ARS-SUR-MOSELLE
Place du Général De Gaulle

En février 2011, un diagnostic, qui s'est révélé négatif, a été réalisé sur un terrain situé devant la gare, à Ars-sur-Moselle, sur une superficie de 9 000 m², dans le

cadre du réaménagement de la place De Gaulle et de la création d'un parking pour les usagers SNCF.

Élise MAIRE

ARS-SUR-MOSELLE
Rue du Pont des Vaches

Le projet de construction d'un immeuble sur la commune d'Ars-sur-Moselle a fait l'objet d'un diagnostic. À cette occasion, il a été possible de constater que le terrain a été fortement anthropisé et que celui-ci contenait des remblais industriels et de démolitions en tout genre

sur une épaisseur moyenne de 1,50 m. Les seuls limons sableux conservés en place étaient stériles. Les 2 561 m² de la surface sondée n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

AUDUN-LE-TICHE

Avenue Paul Roef

Un diagnostic a été réalisé dans la cour du collège. Pour tenir compte des diverses contraintes pratiques et techniques, une seule tranchée de 50 m de longueur a été réalisée dans l'axe longitudinal de la cour.

Cette tranchée a révélé, vers l'est de la cour, les fondations d'un bâtiment probablement antérieur à la construction du collège qui datait de 1939. Il s'agit de pierres et briques de laitier de haut fourneau qui peuvent dater au plus tôt de la fin du XIX^e s. Vers l'ouest, la tranchée a mis en évidence un remblai de 2,30 m de profondeur à l'extrémité ouest du sondage. L'étude géologique a révélé des profondeurs de remblais de l'ordre de 3 m au nord et a sud de la tranchée.

Ce remblai, qui tendait à aplanir le terrain qui est situé sur une pente, est constitué de matériaux mis en décharge : terre plus ou moins polluée, de débris de construction (tuiles mécaniques, ardoises) de minerai de fer oolithique, cendres et mâchefers, objets mis au rebut tels que de la vaisselle en tôle émaillée, des poteries du début du XX^e s., des seaux en fer blanc, des électrodes en graphite pouvant provenir de projecteurs à arc. D'après le mobilier présent, la constitution de cette décharge est datable de la fin du XIX^e s. et des premières décennies du XX^e s. et est antérieure à 1939, date de construction du collège. Cette décharge ne semble pas avoir laissé de traces écrites de son existence et a disparu de la mémoire des habitants.

Jean-Marie BLAISING

AUGNY

Ruelle du Cimetière des Juifs

Le projet de construction du lotissement (3 383 m²) est situé au centre de la commune d'Augny. Il se positionne sur une moyenne terrasse de la vallée de la Moselle dite terrasse de Frescaty. Six sondages positifs ont permis de mettre à jour une fosse isolée du Néolithique récent/final, une fosse datant du XVIII^e s., une sépulture

collective donnant une fourchette chronologique allant du XIII^e-XV^e au XVII^e-XVIII^e s., un ou deux fonds de cabane datant de la période médiévale (bas Moyen Âge). Deux autres sondages ont livré des fossés dont l'un date également de la période médiévale.

Gilles MANGIN

BERTHELMING - BETTBORN

Hagenbusch, Filtz Feld, carrière Beck, tranche 2

À l'occasion de l'exploitation d'une carrière de roche calcaire massive, sur la commune de Bettborn, portant sur une surface d'environ 64 313 m² (tranche 2), le service régional de l'Archéologie de Lorraine a

prescrit un diagnostic qui n'a révélé aucun vestige archéologique.

Sébastien JEANDEMANGE

Les prospections géophysiques menées en octobre 2009 et les deux campagnes de sondages effectuées en juin 2010 et juin 2011 (cf. *Bilans scientifiques régionaux 2009 et 2010*, p. 80 et p. 236-237) sur l'emplacement de l'ancienne église de Bliesbruck se sont attachées à rechercher les premiers indices de la construction de l'édifice puis d'en comprendre son évolution. L'ensemble des données a permis la mise au jour des deux états de l'église corroborant ainsi les textes du XII^e s. et les plans datés de 1815 et 1870.

Si les prospections géophysiques ont mis en évidence les plans de l'édifice construit en 1774, elles ont aussi fait ressortir des murs plus anciens. Le bâtiment le plus récent est connu par quelques clichés avant sa destruction en février 1945 alors que l'édifice antérieur est attesté, de manière succincte, par des sources écrites. Le travail sur les sources historiques de ce bâtiment a permis d'apprendre qu'en 1772, le curé de la paroisse avait décidé de détruire son église pour en reconstruire une plus grande. Cette décision entérinée, on détruisit l'édifice en 1772 et le nouveau fut édifié au même endroit mais sans respecter le cimetière paroissial initial. Les sondages, tout comme les prospections géophysiques, ont permis de retrouver le mur septentrional de l'église du XVIII^e s. qui suit parfaitement le plan cadastral de 1871. Cependant, ce mur semble avoir pour fondation un soubassement plus ancien. Cet aménagement n'a pas encore été parfaitement compris puisque les fondations de ce mur semblent avoir été montées en plusieurs phases. Il est possible d'imaginer que ces mêmes fondations correspondent à une autre structure plus ancienne.

Les deux campagnes de sondages ont été effectuées sur le même emplacement pour permettre une meilleure compréhension, des niveaux les plus anciens aux niveaux les plus récents. C'est à travers une fenêtre de 40 m² que l'intervention s'est déroulée. Les premières données archéologiques viennent confirmer les sources mais aussi apporter de nouveaux éléments sur l'édifice détruit en 1945 dont l'architecture intérieure avait été oubliée des paroissiens. De même, l'organisation des sépultures n'a pas encore pu être mise en évidence et de nombreux individus restent difficilement attribuables à une époque. Enfin, des soubassements en briques dont l'utilisation pose encore question, sont apparus lors de l'opération.

Quant à l'édifice le plus ancien, aucune datation sur sa construction n'avait encore pu être donnée. La

seule preuve de l'existence d'une église, remontant au Moyen Âge classique, était attestée dans la littérature médiévale grâce à la mention d'un *presbyter de Brücken* datée de 1131. Les deux campagnes de sondages ont permis d'apporter de nouvelles données sur la date de construction, notamment par la présence de fondations liées à des niveaux remontant au moins au XII^e s. Ces niveaux ont été datés par la présence du matériel archéologique, indicateur chronologique, mais aussi par une datation dendrochronologique possible par la présence de bois provenant d'un cercueil conservé dans les niveaux inférieurs, situé à l'extérieur de l'édifice primitif. Ces résultats, même s'ils demandent à être confirmés par d'autres prélèvements, viennent donc confirmer les sources qui font remonter la présence d'une église en 1131. La datation dendrochronologique a permis de proposer une date aux alentours de 1192. Les sondages ont apporté d'autres renseignements sur l'édifice primitif, notamment la présence d'enduits peints et de vitraux du XVII^e s. qui demande à être étudiés de manière plus approfondie.

Enfin, les résultats concernant les études funéraires soulignent un bon état de conservation des ossements mais révèlent aussi un potentiel d'information qui demande à être exploité. Les maladies et des carences sont autant de renseignements apportés par une étude d'anthropologie-biologique afin de mieux comprendre la vie quotidienne des habitants du village aux différentes époques. Ces études complémentaires apporteront de nombreuses données sur l'évolution du cimetière paroissial, les coutumes funéraires et le rapport entre le monde des vivants avec celui des morts.

Les découvertes dans ces deux petites campagnes de fouilles ont permis de prendre conscience des possibilités scientifiques qui s'offrent pour affiner trois problématiques fondamentales pour l'Époque médiévale. Tout d'abord, la fouille de l'église permettra de mieux comprendre l'évolution et le déplacement du noyau historique de Bliesbruck durant la période médiévale à travers l'histoire de sa paroisse. Puis, de comprendre et de tirer quelques enseignements sur la christianisation de la vallée de la Blies afin de replacer ces découvertes dans une problématique plus générale qui est de mieux comprendre le développement des villages médiévaux à travers l'histoire des églises et de leurs cimetières.

Vianney RASSART

BLIESBRUCK

Hermeskappel, R.D. 662 -
R.D. 82B, carrefour

Le projet d'aménagement du carrefour d'Hermeskappel, entre la R.D. 662 et la R.D. 82b, a nécessité la prescription d'un diagnostic archéologique. L'aménagement était en effet susceptible d'affecter d'éventuels vestiges archéologiques, ceux-ci étant assez denses dans les environs immédiats. Le projet, divisé en deux zones nord et sud, réparties de chaque côté de la R.D. 662, concernait une superficie totale de 1 183 m². Les tranchées couvrent environ 14 % du projet.

Bien que le secteur soit très riche archéologiquement, le décapage en tranchée n'a pas permis de découvrir le moindre indice archéologique. La présence d'un niveau de remblai de destruction, composé de fragments de tuiles, et d'un drain en pierre ne concerne que la période contemporaine.

Par conséquent, le résultat de ce diagnostic est négatif.

Myriam MARTIN

BLIESBRUCK

Parc archéologique de Bliesbruck-
Reinheim, centre public de
l'agglomération antique, Steinfeld

L'objet du programme tri-annuel de fouilles mis en place est l'identification de la fonction des bâtiments révélés par prospections géophysiques et aériennes au centre de l'agglomération secondaire de Bliesbruck. La campagne 2011 a porté, comme les années précédentes, sur trois bâtiments :

– le bâtiment à plan en hémicycle occupant le centre de l'espace situé entre les thermes et la voie principale de l'agglomération. Les fouilles de 2008 et 2009 et 2010 avaient permis de vérifier la pertinence des prospections et grâce à un dégagement en plan quasi exhaustif et des sondages localisés de restituer la chronologie absolue et relative de cet ensemble et de l'identifier comme une fontaine monumentale ou un nymphée (cf. *Bilans scientifiques régionaux 2008, 2009 et 2010*, p. 336, p. 80 et p. 237). La campagne de 2011 a permis de compléter la fouille de ce bâtiment en hémicycle en dégagant la seconde aile située au sud.

– le bâtiment de plan basilical placé du côté nord de l'espace situé entre les thermes et la voie principale. La partie occidentale de ce bâtiment avait été fouillée en 2009 et 2010. Les investigations suggéraient qu'il était de plan basilical, à espace central et déambulatoire, structuré par deux lignes de piliers massifs présents dans la partie explorée. Le sol n'était pas conservé dans cette partie. La fouille de 2010 avait permis de décaper la façade de ce vaste bâtiment et de fouiller partiellement une pièce d'angle qui apparaissait déjà

lors des prospections géophysiques.

La fouille de 2011 a permis d'achever la fouille de cette pièce qui a livré les vestiges d'une occupation structurée complexe (niveaux d'occupation, foyers, vestiges de structures en bois) datée du III^e s., peut-être en rapport avec des activités commerciales comme le suggère la découverte d'une série de poids sphériques métalliques.

L'exploration de l'espace principal du bâtiment s'est poursuivie en 2011. Elle a permis de confirmer qu'il était structuré par deux rangées de quatre piliers reposant sur des dés massifs en grès. Les données de 2011 confirment l'absence, dans cet espace, de conservation du sol correspondant à la phase principale d'occupation et suggère une réoccupation du bâtiment à la fin du III^e s. Elle se traduit par quelques traces d'occupation (résidus de travail de forge, amas de chaux) et l'installation dans la pièce d'angle d'un gros bloc calcaire établi au même emplacement que le dé de grès, déjà enfoui dans cette phase.

– le bâtiment interprété comme une aile de boutiques occupant le côté sud de l'espace devant les thermes. La fouille limitée avait permis de conforter cette identification. Une des petites pièces interprétées comme des boutiques a été fouillée en 2011. Mais l'état de conservation est peu favorable, en raison aussi d'une réoccupation de l'Antiquité tardive et la construction

d'un bâtiment qui se superpose à ces boutiques en s'appuyant sur le mur sud de fond de ces dernières.

Trois sondages ont également été réalisés pour compléter les données sur les chemins et les espaces

non bâtis de la place surtout connus par les sondages réalisés en 1991 et les différentes campagnes de prospections géophysiques.

Jean-Paul PETIT

BLIESBRUCK

Gallo-romain

Rue Robert Schuman, quartier artisanal Est, restauration, phase 1

En 2010, un nouveau secteur de fouille a été ouvert au lieu-dit *Hinterer Sand*. Là, les fouilles ont permis de mettre au jour un tronçon de la voirie romaine qui traversait l'agglomération antique de Bliesbruck, du nord au sud, ainsi qu'une vaste zone d'épandage et

une grande fosse (cf. *Bilan scientifique régional 2010*, p. 237). La fouille de cette grande fosse, très riche en matériel métallique et faunique, a été poursuivie en 2011 et achevée en 2012.

Déborah SEBAG

BOULAY-MOSELLE

Klopp, lotissement des Peupliers

Le projet de construction d'un lotissement sur la commune de Boulay a fait l'objet d'une campagne de diagnostic. À cette occasion, il a été possible de constater que le terrain était remblayé de terre (épaisseur moyenne de 0,30 m) sur la moitié est et

qu'il avait été décapé avant de recevoir ces dépôts. Les 19 840 m² de la surface sondée n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

BOUSSE

Protohistoire - Âge du Bronze - Âge du Fer

Hasenacht, lotissement Le Clos des Vignes

Le projet de construction du lotissement Le Clos des Vignes est situé au nord de la commune de Bousse, au lieu-dit *Hasenacht*. Il se situe sur une moyenne terrasse de la vallée de la Moselle. Deux sondages positifs ont permis de mettre au jour une fosse datée de la fin de l'âge du Bronze final/Hallstatt et une seconde attribuée à la Protohistoire. Ces deux structures se trouvent

isolées dans deux sondages distants l'un de l'autre de 65 m. Un paléochenal, découvert vers le sud-est de la parcelle, présentait une couche organique observée à plus de 3,50 m de profondeur. Celle-ci s'est avérée dépourvue de tout élément archéologique.

Gilles MANGIN

BOUZONVILLE

Devant le Stockholz,
lotissement Le Stockholz

Néolithique - Âge du Bronze

Le projet d'aménagement d'un lotissement, à l'ouest de Bouzonville, au lieu-dit *devant le Stockholz*, a conduit le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostic archéologique. La surface concernée par le projet couvre une superficie de 23 450 m². Quatre sondages, regroupant un total de

onze structures excavées de type poteaux, fosses et tranchées se rapportant aux phases du Néolithique ancien et du Bronze final IIIa-IIIb, se sont révélés positifs.

Franck GÉRARD

BUHL-LORRAINE - SARREBOURG

Neunpemmert, lang Almend, roeth
Feld, zone d'activités de l'est

Paléolithique - Protohistoire -
Gallo-romain - Moyen Âge

Un diagnostic archéologique de plus de 12 ha, nécessité par la création d'une zone commerciale sur les communes de Sarrebourg et de Buhl-Lorraine, a permis d'appréhender l'occupation ancienne de ce secteur à l'extérieur de la ville de Sarrebourg, l'ancienne *Pons Saravi* antique.

par l'homme découverte sur cette commune mais aucun site n'a été repéré. Deux habitats de la Protohistoire ou du début de la période gallo-romaine ont été mis au jour en bordure de la Bièvre. L'évaluation archéologique a également permis de mettre au jour les traces de deux parcelles agricoles successifs depuis l'Antiquité.

Un outil du Paléolithique moyen a été recueilli dans les colluvions. Il constitue la plus ancienne pièce réalisée

Nicolas MEYER

COINCY - MONTROY-FLANVILLE

Sur les vignes de Coincy,
zone artisanale La Planchette

Les sondages archéologiques préventifs ont été réalisés à l'occasion de la construction d'une zone d'entrepôt sur une surface de 120 000 m². Le projet se positionne dans une zone d'influence de la capitale gallo-romaine

des Médiomatrices. Toutes les parcelles ont pu être sondées et cette opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

CORNY-SUR-MOSELLE

La Sente de Fey,
rue du Fond des Prés

Le projet de construction d'un lotissement, sur la commune de Corny-sur-Moselle, a fait l'objet d'une campagne de diagnostic archéologique. À cette occasion, il a pu être observé que le terrain contenait des remblais modernes (tuile, brique, pierre et terre

noire) sur une épaisseur moyenne de 1 m dans le secteur sud de la parcelle sondée. Les 12 857 m² de la surface diagnostiquée n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

DISTROFF

Routes d'Inglange et de Valmestroff

Gallo-romain

Le projet de construction du lotissement est situé au nord-est de la commune de Distroff. Un sondage positif élargi a permis de mettre au jour un bâtiment rectangulaire bipartite comportant une petite et une grande pièce. Mis à part les éléments de terre cuite architecturale (*tegulae* et *imbrices*) aucun autre

mobilier archéologique n'a été découvert. Il est possible d'attribuer ce mobilier à la période gallo-romaine sans plus de précision. Une douzaine de sondages proches du bâtiment a également livré des fragments de tuiles romaines mais aucune structure archéologique.

Gilles MANGIN

FAULQUEMONT

Rue de la Piscine,
lotissement Sur la Colline

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction d'un lotissement, rue de la Piscine, d'une superficie de 80 113 m². Le projet se positionne entre un poste électrique et la nouvelle gendarmerie.

Toutes les parcelles ont pu être sondées. Cette opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

FAULQUEMONT

Rue de la République, rue de la
Mairie, rue des Halles, projet de
Médiathèque, anciennes halles

Moderne - Contemporain

Le projet de construction d'une médiathèque au cœur du centre historique de Faulquemont a fait l'objet d'une

prescription de diagnostic archéologique. L'emprise de la future construction regroupe plusieurs parcelles qui

bordent les rues de la République, de la Mairie et des Halles. Précédemment, les terrains étaient occupés par deux habitations et une ancienne halle convertie en annexe de la mairie.

Le diagnostic, réalisé sur une surface de 624 m², a principalement révélé d'anciens équipements associés à l'édifice public. L'ouverture de différentes fenêtres a permis d'observer son principe de fondation, de restituer une colonne qui supportait le plancher d'étage et un escalier à vis ainsi que de relever les niveaux de sol successifs. Le sous-sol n'a pas livré de mobilier datant la phase de construction. Cependant, l'étude archéologique des élévations, réalisée conjointement, prouve que l'édifice est érigé autour de 1732 (± 10 ans). Deux sondages ont, en outre, démontré la présence

d'une construction antérieure à la halle. Ce bâti est signalé par la présence d'un mur et d'un sol en limite est du projet d'aménagement.

De plus, les excavations dévoilent la faible épaisseur des niveaux anthropiques. L'occupation est néanmoins attestée sur l'ensemble de l'emprise prescrite. Deux caves, comblées dans la seconde moitié du XX^e s., ont été découvertes au sud. Plus au nord, les principaux vestiges mis au jour se résument à un niveau de sol abandonné vers la fin du XVIII^e s. ou dans la première moitié du XIX^e s., à une tranchée de récupération non datée et à une fosse consécutive à la transformation de la halle au XIX^e s.

Ivan FERRARESSO

FLEURY

Lotissement rue Lucien Albert

Gallo-romain - Contemporain

Le service régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic archéologique (7 893 m²) en amont de travaux qui pouvaient affecter les vestiges d'un axe routier antique situé à proximité. En effet, les sondages ont livré une partie de voie romaine. Il s'agit d'une voie

secondaire (voie vers la Meurthe) reliant Metz à Nancy. Des drains, probablement contemporains, ont été également mis au jour.

Sabine BACCEGA

FLORANGE

Sainte-Agathe, grand Bitterfeld,
rue Carnot, ZAC Sainte-Agathe,
parcelle GKN

Le projet d'extension de la zone industrielle sur la commune de Florange, rue Carnot, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. À cette occasion, il a été donné de constater que le terrain contenait des remblais modernes (terre et crasse) sur une épaisseur moyenne

de 1,50 m et qu'il a été décapé préalablement à ces dépôts. Les 31 713 m² de la surface sondée n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

FORBACH

Viereckig Loch

Gallo-romain - Contemporain

Le projet de construction de quatre bassins de décantation sur la commune de Forbach, et plus précisément sur l'ancien site du puits Simon 5, a fait

l'objet d'une campagne de diagnostic archéologique. À cette occasion, il a été donné de constater que la moitié nord du terrain a été décaissée sur plusieurs mètres

d'épaisseurs (1 à 5 m). La partie sud a été entièrement déboisée et ne contenait quasiment pas de couverture sédimentaire (0,10 m de terre végétale). Les 48 320 m²

de la surface diagnostiquée n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

FOSSIEUX
Voie d'Aulnois,
lotissement La Hayotte

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite sur la commune de Fossieux. La superficie concernée portait sur une surface totale de 11 065 m².

Aucun vestige ou indice de site archéologique n'a été mis au jour lors de cette opération.

André GLAD

**FRAQUELFING -
HATTIGNY - NIDERHOFF**
Hameaux N, O et P, parking, base
de vie et future piste de chantier, le
Domaine des Trois Forêts, Center
Parcs, extension, phase 1

Moderne - Contemporain

Dans le cadre de la première extension de Center Parcs, le Domaine des Trois Forêts, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique.

en évidence d'indice archéologique à l'exception de quelques traces liées à la fréquentation et l'exploitation des ressources forestières aux périodes moderne et contemporaine.

Cette opération, de 105 300 m², n'a pas permis de mettre

Nicolas MEYER

FRAUENBERG
Hohwald, lotissement du Haut Bois,
tranche 1

Contemporain

L'opération de diagnostic (21 795 m²) réalisée à l'emplacement du projet d'aménagement de la zone pavillonnaire dite du lotissement du Haut Bois, à Frauenberg, n'a pas permis de mettre en évidence de vestige archéologique. Aucun site ou indice de site n'a été identifié lors de cette campagne de diagnostic à l'exception de quelques impacts d'obus et d'un engin de guerre (obus allemand de la seconde Guerre Mondiale) ayant entraîné l'intervention rapide des services de déminage de la préfecture de la Moselle.

Le terrain était, préalablement à l'intervention archéologique, occupé par des prairies et de petites zones boisées et a subi une forte érosion. Le sol arable, d'une épaisseur de 0,20 m à 0,30 m, repose, en effet, directement sur les niveaux argilo-calcaires du Muschenkalk supérieur. Localement, quelques limons sableux de recouvrement ont été observés.

Franck GÉRARD

FRIBOURG

Bensing

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le projet de l'emprise d'une route forestière au lieu-dit *Bensing* à Fribourg. Le lieu des travaux est situé dans la zone d'implantation du village disparu de Bensing et de la voie romaine Strasbourg-Metz. Les sondages réalisés sur un linéaire de 750 m sur 10 m

de largeur se sont avérés vierges de vestige ancien exception faite d'un tesson protohistorique à proximité de la source traversant l'emprise

Laurent FORELLE

GRAVELOTTE

Rue de Metz, musée départemental

Le projet d'aménagement d'un musée dédié à la Guerre de 1870 et de l'Annexion, sur la commune de Gravelotte, rue de Metz, a suscité la prescription d'un diagnostic archéologique. La surface, estimée à 4 628 m², a été entièrement diagnostiquée. Le contexte immédiat de ce projet a, en effet, montré la richesse de ce secteur localisé au nord-est et à l'ouest de l'aménagement départemental.

Malgré le potentiel archéologique important de ce secteur, le diagnostic s'est révélé négatif. L'absence de donnée s'explique sans doute par la présence d'un aménagement contemporain sur plus de la moitié de la surface prescrite.

Vianney RASSART

GRAVELOTTE

Rue de Metz, parking du nouveau Musée départemental de la Guerre de 1870 et de l'Annexion

Le projet d'aménagement d'un musée dédié à la Guerre de 1870 et de l'Annexion a suscité la prescription d'un diagnostic archéologique sur la zone du futur parking.

La surface diagnostiquée, de 9 400 m², n'a pas révélé de vestige archéologique.

Déborah SEBAG

GROSTENQUIN

Pfuhl, lotissement Saint-Jean

Gallo-romain

Une fouille d'archéologie préventive (1 873 m²) a été réalisée à Grostenquin, du 07 juillet au 05 août 2011. Elle a permis de confirmer que la nécropole, qui renferme

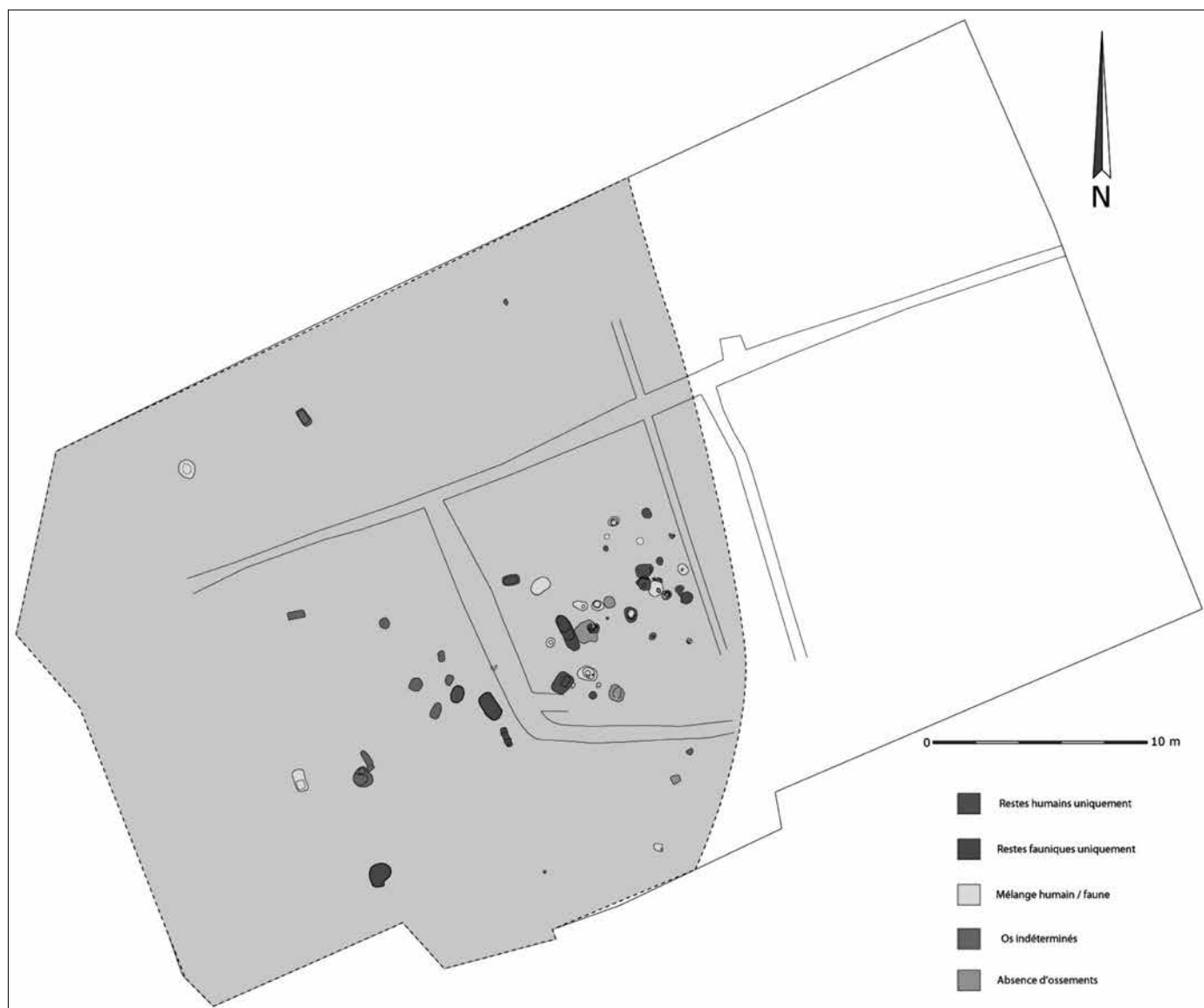
cinquante huit structures funéraires liées à la crémation humaine, a été utilisée durant le Haut-Empire, entre la fin du I^{er} et le début du III^e s. de n. è. Apparemment

bordée par un réseau de fossés, elle semble se développer en quatre phases. La première, vers la fin du I^{er} s., concerne uniquement des dépôts de restes fauniques (dans une fosse à offrande et en urnes). La seconde, dans la première moitié du II^e s., est marquée par de nombreux dépôts en urne concentrés sur une petite superficie, ainsi que par les derniers dépôts de restes fauniques dans des fosses à offrandes. Durant la troisième phase, vers la seconde moitié du II^e s., les dépôts en urne se poursuivent, mais apparaissent aussi des dépôts en fosses cendreuses et en pleine

terre. Enfin, la dernière phase, datée du début du III^e s., ne concerne plus qu'une seule structure, une fosse cendreuse, clairement attribuée à cette période.

L'étude de cette nécropole amène donc une réflexion sur l'évolution des rites et gestes funéraires durant le Haut-Empire et renforce également l'hypothèse émise par B. Hoerner, vers la fin des années quatre-vingts, faisant de Grostenquin un ancien *vicus* placé aux carrefours de plusieurs voies antiques.

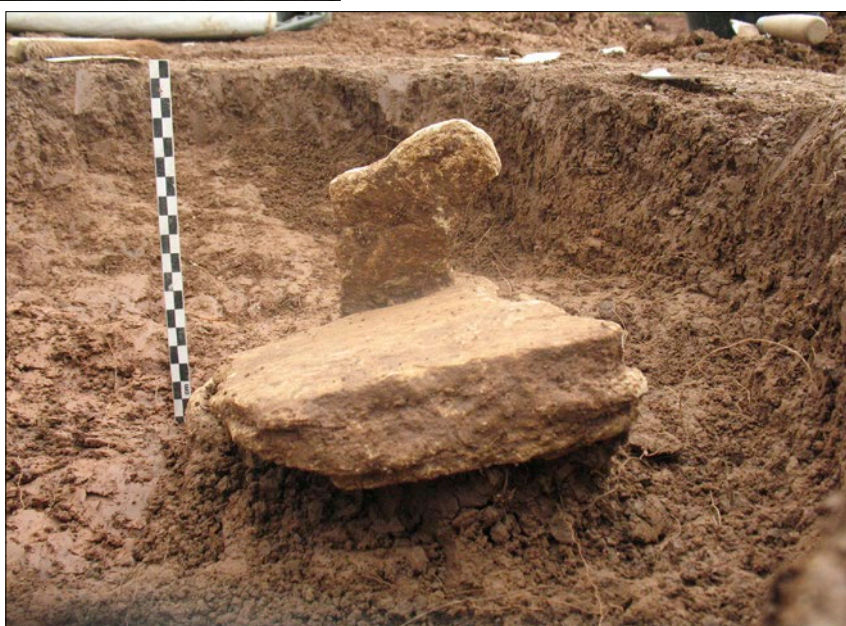
Arnaud LEFEBVRE



GROSTENQUIN,
Pfuhl, lotissement Saint-Jean
Plan général du site
(DAO : S. SIAFI)



GROSTENQUIN,
Pfuhl, lotissement Saint-Jean
Cliché du dépôt 1037
(cliché : F. VERDELET)



GROSTENQUIN,
Pfuhl, lotissement Saint-Jean
Cliché du dépôt 1094 avec son
système de fermeture
(cliché : N. RAMEL)



GROSTENQUIN,
Pfuhl, lotissement Saint-Jean
Cliché du dépôt 1094 après
suppression de la pierre
(cliché : N. RAMEL)

**HAGONDANGE -
MAIZIÈRES-LÈS-METZ -
MARANGE-SILVANGE**
La Voie Romaine, R.D. 112F,
mise à 2 x 2 voies, phase 2

Gallo-romain

Le projet de la mise en 2 x 2 voies de la R.D. 112F a fait l'objet d'une campagne de diagnostic archéologique. À cette occasion, il a été donné de constater que le terrain était recouvert, dans sa partie nord, de remblais

modernes (terre et crasse), sur une épaisseur moyenne de 0,40 m. Les 18 200 m² diagnostiqués n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

HAMBACH - WOUSTVILLER
Section Sarreguemines,
A 4 - R.N. 61, mise à 2 x 2 voies

Le projet concerne la mise à 2 x 2 voies de la R.N. 61, du rond-point de la sortie de l'autoroute A 4, au sud, au rond-point situé à proximité du village de Woustviller, au nord, soit une distance d'environ 3,5 km. Quatre zones ont fait l'objet de sondages archéologiques.

La zone 1 correspond à la sortie du rond-point nord du tracé. Les sondages, réalisés sur 2 000 m², n'ont pas révélé de vestige archéologique. L'horizon de labour est nettement marqué sur une épaisseur d'environ 0,40 m.

La zone 2, qui couvre 7 550 m², correspond à l'élargissement de la voie, à l'ouest du rond-point sud du projet, situé de part et d'autre du ruisseau Bentzerichgraben. Au sud du ruisseau, le terrain était profondément endommagé par des ornières comblées de matériaux routiers qui résultaient des travaux d'aménagement de la sortie d'autoroute réalisés vers 1976. La rive droite du cours actuel du ruisseau a été explorée sur une distance de 100 m qui correspond

au fond de vallon humide. La surface de l'eau du ruisseau, d'environ 0,20 m de profondeur, se situe à 0,80 m sous la surface actuelle du fond de vallon. Les sondages ont mis en évidence d'anciens cours du ruisseau avec des matériaux alluviaux et organiques (bois, brindilles, feuilles, etc.) jusqu'à 2,5 m sous le niveau actuel.

La zone 3, d'une surface de 11 550 m², se situe en bordure est de la R.N. 61, à 600 m au sud du rond-point de Woustviller, sur une colline qui était partiellement boisée et en prairie. Il est possible, qu'en raison du relief, ce secteur n'ait jamais été exploité pour la céréaliculture.

La zone 4, d'une surface de 9 600 m², se situe en fond d'une tête de vallon, en contrebas de la colline, juste au nord de la zone 3. Bien que cultivé, ce terrain présente un horizon de labour faiblement marqué.

Jean-Marie BLAISING

HAMBACH - WILLERWALD

Wasserwiese, ZAC Europôle II,
phase 2

Gallo-romain

Le projet de réalisation d'une ZAC, sur les communes de Hambach et de Willerwald, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique.

La première phase de celui-ci a été réalisée sur une emprise de 81,35 ha. Compte tenu de la surface sondée, le bilan archéologique de l'opération s'est avéré très limité, aucun site structuré n'ayant pu être identifié.

La seconde phase a elle-même été divisée en deux tranches, l'une portant sur 6,85 ha et l'autre sur 10,47 ha. Un secteur boisé, situé en bordure de la zone

prescrite, n'a pas pu être sondé à cette occasion et a été diagnostiqué début septembre.

Lors de cette intervention deux sondages ont livré des indices d'occupation gallo-romaine. Le premier a livré un niveau comportant essentiellement des fragments de tuiles et le second a permis de dégager une structure, vraisemblablement utilisée pour le séchage des grains.

Deux mardelles, stériles du point de vue archéologique, ont aussi été repérées.

Laurent THOMASHAUSEN

HAYANGE

Marspich, Bannholz, lotissement
Les Résidences de Marspich

Gallo-romain

Les vestiges mis au jour lors de ce diagnostic de 57 492 m² correspondent probablement à une occupation gallo-romaine plutôt précoce. Les trous de poteaux, avec des fantômes de fort calibre associés à du mobilier antique, se rencontrent généralement sur

les sites occupés de La Tène finale aux premières décennies du I^{er} s. de n. è. L'échantillonnage a livré des scories issues du travail du fer, ce qui peut être considéré comme ordinaire sur un site antique.

Marie-Pierre PETITDIDIER

HETTANGE-GRANDE

30 rue du Maréchal Ney

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée 30 rue du Maréchal Ney, à Hettange-Grande, préalablement à la construction d'une maison

d'habitation, sur une surface de 306 m². Les sondages se sont avérés vierges de vestige archéologique.

Justine FRANCK

HETTANGE-GRANDE

Rue de la Culture

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable au projet d'aménagement de quatre maisons individuelles, a été prescrit sur une surface de 550 m², dans un secteur situé à proximité d'une probable *villa* gallo-romaine.

Les sondages n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Sylvie THOMAS

HETTANGE-GRANDE

Rue Victor Hugo

Néolithique - Gallo-romain

Des sondages archéologiques portant sur une surface de 2 227 m² ont été réalisés au mois de juin 2010 préalablement à la construction d'un immeuble usage d'habitation sur des terrains situés à Hettange-Grande, rue Victor Hugo, au lieu-dit *la Chapelle* (cf. *Bilan scientifique régional 2010*, p. 245). Au vu des résultats, une fouille a été prescrite sur une surface de 1 280 m².

Des vestiges du Néolithique ancien et, possiblement, du Néolithique moyen, ont été mis au jour. Le site rubané de *la Chapelle* a été partiellement exploré à plusieurs reprises et l'emprise du site peut être estimée à 1,5 ha au moins. L'occupation la plus ancienne pourrait relever de la fin du Rubané moyen ou du début du Rubané récent et la plus récente, de la fin du Rubané récent.

Les fosses mises au jour lors de la fouille de 2011 témoignent de la présence d'une ou, plus probablement, deux unités d'habitat, datée pour la première du Rubané récent A (phase régionale 5/6 ; IIb de la séquence du Rhin inférieur et de la Meuse) et, pour la seconde, du Rubané récent B (phase régionale 6 ; IIc). La céramique comporte, sur un fonds de décors de style Main encore important, une part prédominante de décors de style Rhin-Meuse, les influences du style Oberrhein-Pflaz étant, quant à elles, faiblement marquées.

Par ailleurs, la présence d'un décor vraisemblablement de type Plaidt, dans la maison datée de la phase 5/6, pourrait confirmer l'apparition précoce de ce style régional. Pour ce qui est de l'outillage en silex, la série présente les traits classiquement observés en Lorraine,

avec une prédominance des pièces esquillées et de celles à retouche latérale. La part majoritaire des matériaux en provenance de Hesbaye confirme les relations privilégiées avec la région Rhin-Meuse observées sur la céramique. L'outillage macrolithique témoigne, quant à lui, de l'exploitation de ressources locales disponibles sur le site ou à moins de dix kilomètres, mais aussi d'approvisionnements à plus longue distance. L'élevage semble centré sur les caprinés et les bovins, le porc étant également représenté, tandis que l'agriculture est basée sur l'exploitation de deux blés vêtus, l'amidonner et l'engrain, complétée par la culture d'une légumineuse, le pois. Quelques éléments de « nouveau blé vêtu », espèce récemment décrite, ont également été recensés.

Postérieurement au Rubané, le site connaît éventuellement une occupation de la fin du Néolithique moyen, attestée par une structure de combustion, peut-être un four semi enterré. Elle est datée par radiocarbone de la fin du cinquième millénaire, ce qui pourrait correspondre à un stade récent ou final de la culture de Roessen.

Aucune structure postérieure au Néolithique moyen n'a été relevée mais quelques éléments du Haut-Empire ont été retrouvés au décapage. Ils peuvent être mis en relation avec le *vicus* d'Hettange-Grande, dont les plus proches constructions se situent rue des Romains, à 150 m environ au nord de la zone fouillée.

Marie-Pierre PETITDIDIER

HETTANGE-GRANDE

Soetrich, Jacobsfeld, rue de la Futaie

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable au projet de création d'un lotissement, a été prescrit sur une surface de 9 792 m². La présence de tranchées d'anciens drains récents a pu être observée aux abords du fossé actuellement en eau en limite nord de la zone sondée.

Les sondages n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Sylvie THOMAS

KÉDANGE-SUR-CANNER

Paffenbaum, collège

Âge du Bronze - Âge du Fer

Un projet de construction de collège par le Conseil Général sur la commune de Kédange-sur-Canner, avait nécessité la prescription d'un diagnostic archéologique sur la surface totale du projet, soit 4 ha (cf. *Bilan scientifique régional 2010*, p. 245-246). Cette opération avait alors permis de repérer une occupation domestique datée de l'âge du Bronze final IIIb et/ou du Hallstatt C1. La fouille, réalisée sur une surface de 1 ha autour de ce niveau de sol, s'est déroulée dans le courant du printemps 2011.

Malgré le potentiel envisagé à la lecture des données du diagnostic, seul un niveau de sol, déjà en partie appréhendé en 2010, a pu être reconnu ainsi qu'une deuxième fosse. Le niveau de sol présente une épaisseur variable dont le maximum est d'environ 0,50 m. Il contient un abondant mobilier céramique très fragmenté, dont le répertoire permet de préciser la typo-chronologie de la vaisselle de transition entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer. Le niveau de sol était matérialisé dans les couches superficiels d'un paléo-méandre de la Canner, rivière qui coule désormais à quelques dizaines de mètres à l'ouest du site. Ce paléo-méandre avait entaillé des terrasses plus anciennes de cette même rivière. Le paléosol présentait une apparente teneur en argile très importante. Les analyses de composition ont, au contraire, montré que ce niveau se composait en majeure partie de sable, identique aux niveaux inférieurs du paléo-méandre. Cet

aspect argileux, car gras, s'est expliqué par la richesse du niveau en matières organiques liées à l'occupation du sol. Il n'a malheureusement pas été possible de procéder à des analyses plus poussées en termes de composition en raison de la pollution entre les niveaux arables contemporains et les niveaux sous-jacents protohistoriques.

La fosse se trouvait au cœur du niveau de sol. Elle a également livré un mobilier céramique intéressant pour appréhender cette période. À sa base se trouvaient de nombreux charbons de bois pris dans un niveau relativement noir et cendreuse, mais dépourvu de mobilier anthropique. Ces deux éléments sont les derniers vestiges d'une occupation humaine datant des alentours de 800 av. n. è.

En outre, le réexamen des données du diagnostic a permis de réviser les datations de la fosse alors mise au jour. Cette structure date du courant du Bronze final II, c'est-à-dire d'une phase antérieure au niveau de sol.

Au nord de l'emprise, sous des niveaux colluviaux, un probable foyer ainsi qu'un négatif de trou de poteau complètent l'inventaire des structures archéologiques. Leur lien avec l'occupation de l'âge du Fer ne peut être établi, ces deux structures étant éloignées de près d'une centaine de mètres et n'ont pas livré de mobilier.

Dimitri MATHIOT

Indéterminé

KOENIGSMACKER

Chemin du Wieserweg

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur une surface de 17 640 m² à Koenigsmacker, chemin du Wieserweg, préalablement aux travaux d'aménagement d'une centrale photovoltaïque, a permis de mettre en évidence des vestiges d'une

occupation ancienne. Une fosse a livré de nombreux éléments de torchis. Cependant aucune structure n'a livré de mobilier archéologique permettant la datation de cette occupation.

Sylvie THOMAS

Âge du Bronze - Âge du Fer

KOENIGSMACKER

Oberwohnacker, lotissement
Sur Le Moulin

Les sondages réalisés à Koenigsmacker, au lieu-dit *Oberwohnacker*, préalablement à la réalisation d'un lotissement à usage d'habitation d'une surface de 5 596 m², ont montré la présence de deux habitats protohistoriques sur la majeure partie de l'emprise.

La première phase d'occupation relève du Bronze final. Les structures (fosses, trous de poteaux) apparaissent, pour la plupart, sous un niveau de sol comportant un mobilier (céramique, grès, galets) abondant, apparemment en place, tout au moins à la base. La céramique échantillonnée (écuelles à profil segmenté et vases à proto-épaulement, cannelures verticales légères, peigne mousse) permet de dater cet habitat du Bronze final IIa, probablement au début de la phase. Il n'existe à ce jour en Lorraine aucun plan de maison daté avec certitude pour toute la période comprise entre la fin du Bronze moyen et le Bronze final IIb. C'est pendant cette phase que les bâtiments à trois nefs et absides,

apparus au Bronze ancien, sont remplacés par des constructions à une nef. Le ou les bâtiments du début du Bronze final de Koenigsmacker pourraient permettre ainsi de préciser la datation de ces transformations architecturales dues à l'emploi, pour la charpente, de chevrons formant ferme. La vraisemblable association de plans de bâtiments avec un niveau de sol constitué, par ailleurs, en soi une découverte assez rare pour la Protohistoire en Lorraine, ce type de structure n'étant en général pas conservé.

La seconde phase d'occupation, attestée par une fosse et des trous de poteaux, relève, quant à elle, du second âge du Fer et peut être datée de La Tène D. Outre le mobilier d'habitat classique (céramique, probables éléments de mouture, galets), des fragments de culots témoignent d'une activité de forge sur le site.

Marie-Pierre PETITDIDIER

LE BAN-SAINT-MARTIN

Anciennes casernes Dupuis,
rue du Nord, avenue de la Liberté

Dans le cadre de la construction de bâtiments de logements et d'une place lors de la recomposition

urbaine du centre-ville, sur le site des anciennes casernes Dupuis, un diagnostic a été réalisé. Le terrain

visé, d'une superficie de 15 535 m², se situe dans la vallée alluviale de la Moselle, à environ 2 km à l'est des reliefs des Côtes de Moselle et à environ 800 m de l'actuel cours de la Moselle, situé au sud-est. Dans cette zone, le substrat est composé d'alluvions récentes et de limons mêlés en certains endroits aux alluvions anciennes. Le terrain naturel est recouvert sur toute

l'emprise par une couche de remblais (démolition des casernes) allant de 0,44 m à plus de 1,40 m d'épaisseur.

Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour sur l'emprise prescrite.

Élise MAIRE

Âge du Fer

LEMBERG Finsterbach

Dans le cadre de l'aménagement d'un haras et d'un club house sur la commune de Lemberg, au lieu-dit *Finstersbach*, un diagnostic archéologique a été prescrit sur une surface de 47 466 m². En limite orientale du projet, vu l'absence de vestige archéologique structuré, plusieurs parcelles destinées à rester en pâture pour les chevaux n'ont pas été diagnostiquées, en accord avec le service régional de l'Archéologie (surface cumulée : 6 116 m²). Au total, 41 350 m² ont donc été sondés.

Si aucune structure n'a pu être mise en évidence, des tessons appartenant à plusieurs récipients (deux jattes à bord légèrement rentrant, deux pots à petit bord droit, pour l'un à lèvre digitée) ont néanmoins été trouvés dans des chablis dans la partie orientale de l'emprise diagnostiquée et pourraient témoigner de la proximité d'un habitat du premier âge du Fer (Hallstatt).

Marie-Pierre PETITDIDIÉ

Gallo-romain

LEMUD Lotissement Cugnot

Un diagnostic archéologique d'une superficie de 35 950 m² a été réalisé à l'occasion de la construction d'un lotissement, au lieu-dit *Cugnot*. Le projet se situe le long d'une ancienne voie secondaire gallo-romaine qui longe la Nied (côté ouest) et la rue du stade. Toutes les parcelles ont pu être sondées. Cette opération s'est

révélée négative. Seuls quelques fragments d'un vase en sigillée ont été retrouvés *in situ* dans un sondage situé le long de l'ancienne voie romaine, au sud-est de l'emprise diagnostiquée.

Gilles MANGIN

Indéterminé

LINDRE-BASSE Rue Principale

Le projet d'aménagement d'un bâtiment d'exploitation et d'une salle multi-activités sur la commune de Lindre-

Basse, rue Principale, a nécessité la prescription d'un diagnostic archéologique. La surface, estimée à

4 000 m², a été diagnostiquée sur la quasi-totalité des parcelles. Seule la surface d'un bâtiment, encore en activité, n'a pu être sondée. Le contexte immédiat de ce projet a, en effet, montré la richesse de ce secteur localisé à l'est et au nord-ouest de l'aménagement

départemental. Seul un fossé cuvelé, dont la fonction reste indéterminée, a été dégagé sur la partie sud de l'aménagement.

Vianney RASSART

LONGEVILLE-LÈS- SAINT-AVOLD

Primenhof, sablières Longevilloises

L'extension de zone d'exploitation des sablières Longevilloises à l'est de la commune de Longeville-lès-Saint-Avold, au lieu-dit *Primenhof*, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur un terrain d'une superficie

de 27 799 m². La surface diagnostiquée n'a révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

LORQUIN

Pré du Seigle, les Grandes Raies,
carrière Barlot, tranche 2011

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur l'emprise du projet d'extension de la carrière Barlot, au lieu-dit *les Grandes Raies*, à Lorquin.

Les sondages, réalisés sur une surface d'environ 65 000 m², se sont avérés vierges de vestige ancien.

Dans l'angle nord-ouest de la parcelle, plusieurs tranchées de sondage ont révélé la présence d'une couche de limon argileux de couleur grise qui contient des petits fragments de charbons de bois et

quelques fragments de céramique modelée d'allure protohistorique. Une ébauche d'armature de flèche, probablement en silex du coniacien, a également été découverte dans la même couche. Cette couche anthropisée, localisée à une profondeur de 0,60 à 0,80 m de profondeur, correspond à une des séquences de comblement d'un petit vallon, et pourrait attester de la présence d'une occupation protohistorique indéterminée à proximité de la zone sondée.

Marie FRAUCIEL

LORRY-LÈS-METZ

Ruelle du Jeu de Quilles

Moderne - Contemporain

Le projet d'aménagement d'un accueil périscolaire à Lorry-lès-Metz, ruelle du Jeu de Quilles, situé à environ 60 m au sud-est de l'église Saint-Clément, a nécessité,

sur une surface d'environ 0,26 ha, une opération de diagnostic. Celle-ci s'est avérée négative car, mis à part quelques drains modernes ou contemporains et

une fosse dépotoir récente, aucun indice n'a été mis au jour. Le substrat naturel, formé d'argile, se trouve sous

environ 0,80 m de la terre végétale.

Christian DREIER

MAIZIÈRES-LÈS-METZ

Rue du Vieux Château,
rue du 4 Septembre

Dans le cadre de construction d'immeubles à usage d'habitation sur la commune de Maizières-lès-Metz, un diagnostic archéologique a été prescrit sur une surface de 7 056 m². Le terrain à sonder était occupé, dans sa partie nord, par une école édifiée au milieu des années 1950 et détruite peu avant l'intervention, ainsi que par la cour de cette dernière. La cour était recouverte d'un enrobé reposant sur un niveau de laitier pris en masse, l'épaisseur totale étant de 0,30 m à 0,40 m environ. La première journée de pelle

mécanique a été consacrée au prédécoupage des tranchées au brise-roche hydraulique. Sur la majeure partie du terrain exploré, le sous-sol était très perturbé par le bâti récent et les destructions de la seconde Guerre Mondiale.

Aucun vestige archéologique structuré n'a été mis en évidence lors de cette opération.

Marie-Pierre PETITDIDIER

MALLING

Impasse des Primevères

Un diagnostic archéologique a été prescrit à Malling, impasse des Primevères, sur une superficie de 2 124 m². La parcelle concernée est localisée à l'extrémité sud de l'agglomération. À cet endroit, le terrain présente un fort pendage orienté vers la Moselle qui coule en contrebas

et le substrat est composé de marnes du Pliensbachien (I4b). Les sondages ont montré l'absence de tout vestige.

Marie-Pierre PETITDIDIER

MARIEULLES

Terre en Vigne

Âge du Fer

En amont du projet de construction d'un établissement scolaire à Marieulles, au lieu-dit *terre en Vigne*, et considérant que la nature de ces travaux menace les vestiges archéologiques découverts lors d'une opération de diagnostic préalable (cf. *Bilan scientifique régional 2010*, p. 251-252), une fouille préventive a été réalisée sur une surface totale de 1 921 m². La fouille

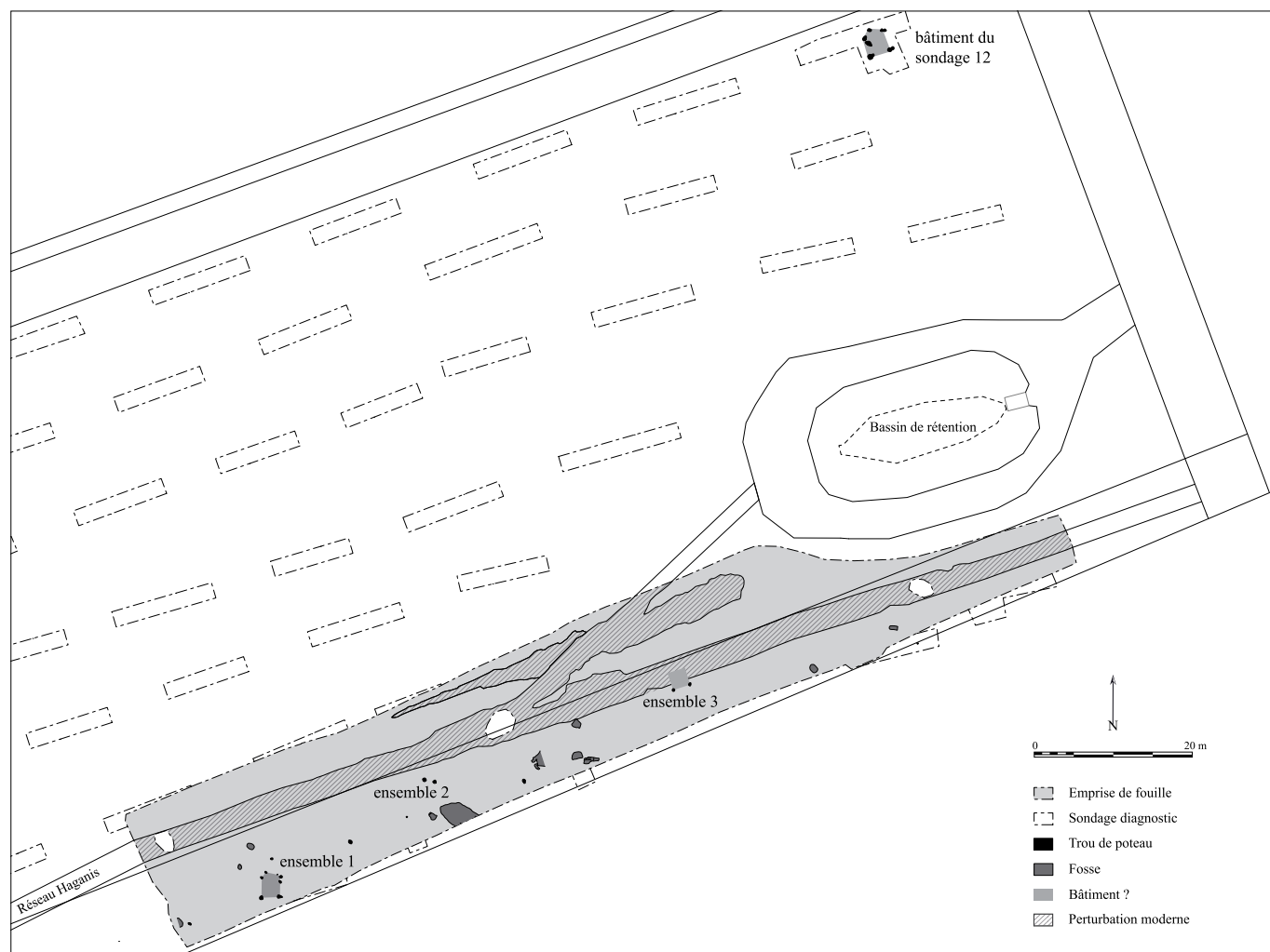
a permis de mettre au jour la périphérie septentrionale d'un habitat laténien, situé sur un léger versant de 6 % qui fait partie du Plateau Lorrain occidental, et qui s'oriente vers l'est. Le site est localisé au cœur d'un maillage de ruisseaux appartenant au bassin versant de la Seille, dont l'un, le ruisseau du Breuil, passe à 100 m au nord.

La fouille a révélé plusieurs trous de poteaux dont seul un ensemble de sept poteaux est assez caractéristique pour y reconnaître un bâtiment. Celui-ci est de plan carré, représentant un module inférieur à 10 m², composé de quatre poteaux corniers et de deux autres poteaux placés à 0,60 m de sa paroi nord, formant une sorte d'avancée, éventuellement un porche. Les profils de leurs avant-trous semblent indiquer qu'au moins les poteaux porteurs aient été inclinés vers l'intérieur. En effet, le même type s'applique à la construction d'un bâtiment similaire, situé à 130 m au nord-est, et ayant permis l'observation, lors du diagnostic du terrain en 2010, d'un fantôme de poteau oblique.

Plusieurs fosses ont également être identifiées, dont des fosses-silos, bien distinguables par leur creusement caractéristique en sape. L'une d'entre elles a livré une concentration de macrorestes végétaux, composée surtout de céréales dont un très grand nombre a été reconnue comme des caryopses d'orge vêtue.

La zone d'occupation est couverte d'une couche, dont l'épaisseur varie de 0,10 m, dans la partie supérieure du versant, à 0,40 m, dans le secteur inférieur. Celle-ci peut être qualifiée de sédiment anthropique lié aux activités d'habitat du site. C'est ce niveau d'occupation qui a livré l'essentiel du mobilier archéologique, entre autres de la céramique qui permet une datation de la période LTC2/LTD1. Cependant, les résultats des datations radiocarbone, exécutées sur une série de six échantillons de charbon, semblent pencher chronologiquement vers LTC2. Le fragment d'un bracelet en verre est également plus ancien, attribuable même à la phase LTC1 selon la chronologie actuelle. Certaines datations radiocarbone laissent présager l'existence, à proximité, d'une occupation plus ancienne, datant éventuellement de la période LTB, hypothèse qui reste à vérifier.

Christian DREIER



MARIEULLES,
terre en Vigne
Plan général du site
(DAO : F. VORREUX, C. DREIER)

MARLY

Derrière la Grande Rue,
AFUA Les Jardins de la Mairie

Âge du Bronze - Haut Moyen
Âge

Un projet d'aménagement à Marly a nécessité, sur une surface d'environ 1,62 ha, une opération de diagnostic archéologique. Sur plus de la moitié sud-ouest de l'emprise, de nombreuses structures en creux, en forte densité, dont la plupart peuvent être attribuées à une occupation du haut Moyen Âge (du VIII^e au X^e s.), ont été mises au jour. Parmi les trous de poteau et les probables résidus de tranchées de fondation, certains nous laissent reconnaître une organisation structurale permettant de supposer les emplacements d'au moins trois bâtiments. En outre, deux fonds de cabane ont

pu être identifiés avec certitude. Plusieurs fosses et quelques fossés ont également été enregistrés. L'habitat faisait vraisemblablement partie d'un petit village ou d'un hameau dont le centre se trouvait plus au sud-ouest et/ou vers le sud.

La découverte d'une fosse datée du Bronze final laisse présager l'existence d'une occupation qui serait implantée sous les niveaux d'occupation du haut Moyen Âge, hypothèse qui reste à vérifier.

Christian DREIER

MARSAL

La Digue, le fort d'Orléans,
briquetage de la Seille

Âge du Fer

Les recherches de terrain menées à l'emplacement d'un secteur d'atelier identifié sur le site de *la Digue*, à Marsal, ont pour but l'étude de la chronologie d'un secteur d'atelier de sauniers celtiques et la reconstitution de la technique de production des pains de sel à l'âge du Fer. Les fouilles ont permis d'identifier un ensemble très dense d'installations de production du sel (fosses, bassins à saumure, fourneaux à sel et nappes d'épandages de restes d'éléments techniques), qui témoigne d'une activité intensive datée du VI^e s. av. n. è.

La campagne 2011 a consisté en l'achèvement de la fouille stratigraphique des niveaux inférieurs de la stratigraphie, menée sur une surface de moins de 150 m². Elle a confirmé que la chronologie des accumulations de briquetage se développe sur une courte durée, qui correspond essentiellement au début de la période du Hallstatt récent (Ha D1), vraisemblablement dans la première moitié du VI^e s. av. n. è. Comme en 2010, les formations stratigraphiques rencontrées ont livré de riches échantillons de macrorestes végétaux (graines, branchettes, coquilles de noisette) et de bois travaillés (chutes de débitage).

Une dizaine de structures archéologiques nouvelles (fosses, structures de combustion, probables bassins

à saumure) ont été identifiées, dont une contenait un ensemble de barres cintrées et d'éléments support de type langues sub-complètes. Une grande barre de section carrée, longue d'environ 0,50 m, a pu être remontée entièrement, ainsi que plusieurs langues atteignant près de 0,40 m de longueur. Un nouveau type de fourneau à sel, partiellement observé en 2010, a été identifié : de forme ovalaire et de 0,50 à 0,60 m de dimensions, ces structures de chauffage de la saumure sont apparues fonctionner avec un type de récipient à fond plat et lèvres amincies en biseau externe, identifié sous le type générique dit des cuvettes. La stratigraphie des accumulations de déchets de production montre clairement que ce dispositif, daté du Hallstatt D1, précède le développement des assemblages techniques à barres, qui sont associés aux premiers moules à sel de type barquettes.

Un nouveau radier de madriers de bois et une paroi de clayonnage ont également été découverts à la base des accumulations de déchets de production, au contact direct du substrat alluvial. Ces assemblages de troncs équarris évoquent des espaces de circulation situés à la périphérie des zones de production artisanale.

Laurent OLIVIER

METZ

2 rue Taison

Moderne - Contemporain

Le diagnostic réalisé préalablement aux travaux de rénovation de l'immeuble situé 2 rue Taison a permis de mettre en évidence les vestiges d'un édifice datant de l'Époque moderne et de documenter les travaux de réfection qu'il a subi jusqu'en 2011.

Partiellement accolé à une élévation mitoyenne préexistante à droite, l'édifice le plus ancien a gardé sa cohérence architecturale du rez-de-chaussée au deuxième étage. Sa structure, bien lisible, se base sur l'installation de poutres de plancher transversales, logées dans les murs mitoyens et soutenues en partie médiane par une structure à poteaux et sablière longitudinale permettant un report de charge intermédiaire depuis le rez-de-chaussée. La circulation à l'intérieur du bâtiment est fondée sur l'implantation d'un couloir traversant axial, donnant accès à un corps adossé équipé d'un escalier rampe sur rampe à deux volées distribuant, dès l'origine, les deux premiers étages depuis la cour, en fond de parcelle. Un espace de dégagement à chaque palier permettait de distribuer deux logements par étage. Ces derniers se développaient en profondeur, éclairés par des baies ouvertes sur rue et sur cour. Les planchers formaient pour chaque niveau un plafond dit à la française comprenant des poutres principales, simplement amorties aux angles inférieurs de quart de rond, couplées à des solives perpendiculaires. L'ensemble était recouvert de badigeons blancs également relevés sur l'enduit mural. L'analyse dendrochronologique situe

la construction de cet immeuble de rapport au-delà de l'année 1713. Il s'inscrit dans un quartier déjà densément bâti depuis le Moyen Âge et témoigne de travaux conséquents de reconstruction ayant fait disparaître toute trace des probables édifices médiévaux ayant été bâtis à cet emplacement. L'immeuble du XVIII^e s. conserve par ailleurs des témoins partiellement lisibles de ses équipements de chauffage (cheminées à décors moulurés sur le manteau ou en couronnement de la hotte). Ces derniers ont été largement modifiés suivant les nécessités d'une importante réhabilitation au XIX^e s. Ce chantier d'envergure a pu être clairement documenté lors du diagnostic, en révélant des phases de reprises traduisant la réédification de la façade sur rue et le rehaussement de l'édifice d'au moins un étage carré et un étage de comble. L'ensemble des systèmes de chauffage a été adapté à ces nouvelles altimétries en traversant planchers et charpente, alors réalisés en grumes de sapin, selon les habitudes de la construction à Metz au XIX^e s.

Ce site illustre les programmes de rénovation de l'habitat urbain à Metz qui visaient, déjà au XVIII^e s., à améliorer les conditions d'accueil d'habitants, plus confortablement logés dans des appartements de rapport. Il signale par ailleurs les solutions d'optimisation de la surface disponible et habitable qui permettaient d'assurer un revenu confortable au propriétaire du bien foncier.

Ivan FERRARESSO

METZ

3-5 rue Serpenoise

Moyen Âge - Moderne

Préalablement à l'extension d'un local commercial situé en mitoyenneté, un diagnostic a été réalisé au rez-de-chaussée du bâtiment implanté au 3 rue Serpenoise. L'intervention, limitée à l'évaluation des vestiges potentiellement conservés au sein des murs latéraux et à l'enregistrement des indices architecturaux visibles en l'état, a permis de déceler les traces d'un édifice médiéval. Son emprise n'a pas été cernée en totalité mais elle doit au moins être perceptible au sein des

emprises actuelles des 3 et 5 rue Serpenoise. C'est au sous-sol de l'édifice soumis à prescription que des témoins du bâti du bas Moyen Âge (XII^e-XV^e s.) ont pu être mis en évidence. Il s'agit des vestiges du système de report de charge intermédiaire d'une cave composée d'une série d'arcs en plein cintre dont les retombées intermédiaires sont composées de piliers couverts de tailloirs carrés. Le couvrement initial de la cave a disparu, d'abord remplacé, dans la travée de

droite correspondant à l'actuel 3 rue Serpenoise, par un voûtement en berceau lors de la subdivision du bâtiment en deux lots (dans le courant de l'Époque moderne ou jusqu'à l'Ère industrielle), avant d'être redivisé en deux niveaux de sous-sol par un plancher hourdé en IPN et béton portland à l'Époque contemporaine. Au rez-de-chaussée, l'état médiéval du bâti est sensiblement indissociable des structures rattachées à l'Époque moderne au regard de la faiblesse des sondages archéologiques réalisés. L'information archéologique est trop peu cernée ; sinon pour déterminer la présence d'une porte de circulation intérieure réalisée dans

l'élévation latérale droite. Sa présence marque les modifications d'attribution de propriété et d'évolution des limites de propriétés *intra muros* qui pourraient être mises en relation avec la division de la cave en deux lots. Au sein de l'un des principaux axes de circulation de la ville, marqué d'un dynamisme commercial continu depuis le Moyen Âge, cette opération a pu révéler l'importance des recompositions, allotissements et perméabilités des propriétés foncières au regard des nécessités commerciales.

Ivan FERRARESSO

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

METZ 4 place Saint-Vincent

L'opération de diagnostic menée à Metz, 4 place Saint-Vincent, concerne l'évaluation du potentiel archéologique enfoui sur l'emprise de l'ancienne Manufacture des Tabacs. Cet établissement s'étend sur 15 300 m², entre la rue Belle-Isle à l'est et le lit de la Moselle à l'ouest, l'hôpital Belle-Isle au sud et la caserne Riberpray au nord.

Les nombreuses contraintes techniques ont fortement limité les possibilités de sondage. Malgré un faible taux d'ouverture, les investigations ont permis d'appréhender les différentes phases d'occupation d'ores et déjà établies à partir des sources historiques.

Le secteur de l'ancienne manufacture se développe en limite nord-ouest de l'île Chambière. Ce secteur constitue un faubourg intégré à la ville à la faveur de la construction d'une nouvelle enceinte à la fin du XII^e s. et dans le premier quart du XIII^e s. Le mur principal de l'enceinte, probablement situé dans l'axe de la rue Belle-Isle, sous la façade des bâtiments de l'ancienne manufacture, n'a pas été observé.

En revanche, des aménagements dont les travaux sont initiés à partir de 1324 occupent presque la totalité de la cour principale de la manufacture. Il s'agit du fossé et de la fausse-braie, revêtue du côté de son escarpe. À

l'avant de ces dispositifs, le glacis se prolonge jusqu'au lit de la Moselle. Entre 1672 et 1674, les sources mentionnent l'établissement d'un ouvrage détaché à cet emplacement. Cette phase n'a pas été directement appréhendée.

Entre 1728 et 1732, des travaux de grandes ampleurs sont entrepris pour moderniser le front bastionné qui protège la ville. Sur notre secteur d'étude, cela se traduit par la création du bastion Saint-Vincent. Il est obtenu en rattachant la demi-lune existante à la fortification. Des tronçons de son flanc et de sa face gauche ont été observés au sein des sondages pratiqués. Il est apparu que cette évolution des lignes de défense se traduit également par la récupération du mur de fausse-braie et le comblement du fossé au niveau de la gorge du bastion.

Cette situation va perdurer jusqu'en 1866 où la mise en place d'un nouveau front sur la rive méridionale de la Moselle s'accompagne du démantèlement du bastion Saint-Vincent. Les terrains libérés servent à l'installation de la Manufacture des Tabacs qui, progressivement, va s'étendre sur l'emprise des différentes phases de fortification.

Lonny BOURADA

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

METZ

36 place Saint-Louis

L'un des plus volumineux édifices de la place Saint-Louis de Metz, sis au 36, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. L'opération a porté sur le potentiel contenu sous le sol des caves mais également en élévation. La bonne conservation des vestiges permet d'établir sept phases d'évolution du site, avec, parfois, leurs niveaux d'occupation conservés en sous-sol.

Les premiers niveaux reconnus apparaissent à plus de 4,5 m sous le niveau de la place. Mal datée, cette occupation semble se développer antérieurement et au-delà des limites parcellaires attribuées au second Moyen Âge. Trois étapes de construction ou de remaniements ont été datées du second Moyen Âge. Au moins, deux caves, progressivement équipées d'arcades, ont été reconnues au sous-sol et deux maçonneries mitoyennes aux niveaux supérieurs. Au rez-de-chaussée, la maçonnerie mitoyenne nord est également équipée d'arcades médiévales. Aux alentours de 1570/1575, les structures bâties sont fortement bouleversées pour être réunies dans un édifice beaucoup plus vaste. Le corps

antérieur est redistribué à l'aide de nouveaux refends et lehaussement des planchers à poutres et solives. Deux systèmes de chauffages sont installés, dont une cheminée adossée au mitoyen nord. Une nouvelle salle voûtée sur croisée, ouverte de plain pied sur la rue de la monnaie, donne accès aux caves médiévales grâce à un couloir de raccordement. Au XVIII^e s., les travaux ont été moins bien documentés mais il semble qu'au moins une structure en pan de bois soit bâtie à l'étage, pour cloisonner l'espace intérieur. Enfin, les intérieurs sont fortement remaniés au début du XIX^e s. avec des plâtres qui recouvrent les anciens plafonds et les élévations. Au regard des éléments conservés au rez-de-chaussée, dans le couloir et dans une salle sud-est, mais également à l'étage, le décor apparaît très soigné.

L'opération d'archéologie a donc principalement confirmé la diachronie du site ainsi que la bonne conservation des vestiges médiévaux et Renaissance piégés au sein de l'édifice.

Ivan FERRARESSO

METZ

56-58 avenue André Malraux

Un diagnostic archéologique a été réalisé, en janvier 2011, sur une parcelle d'une superficie de 470 m². Deux sondages ont été pratiqués qui n'ont pas

permis la mise au jour de vertige archéologique.

Gaël BRKOJEWITSCH

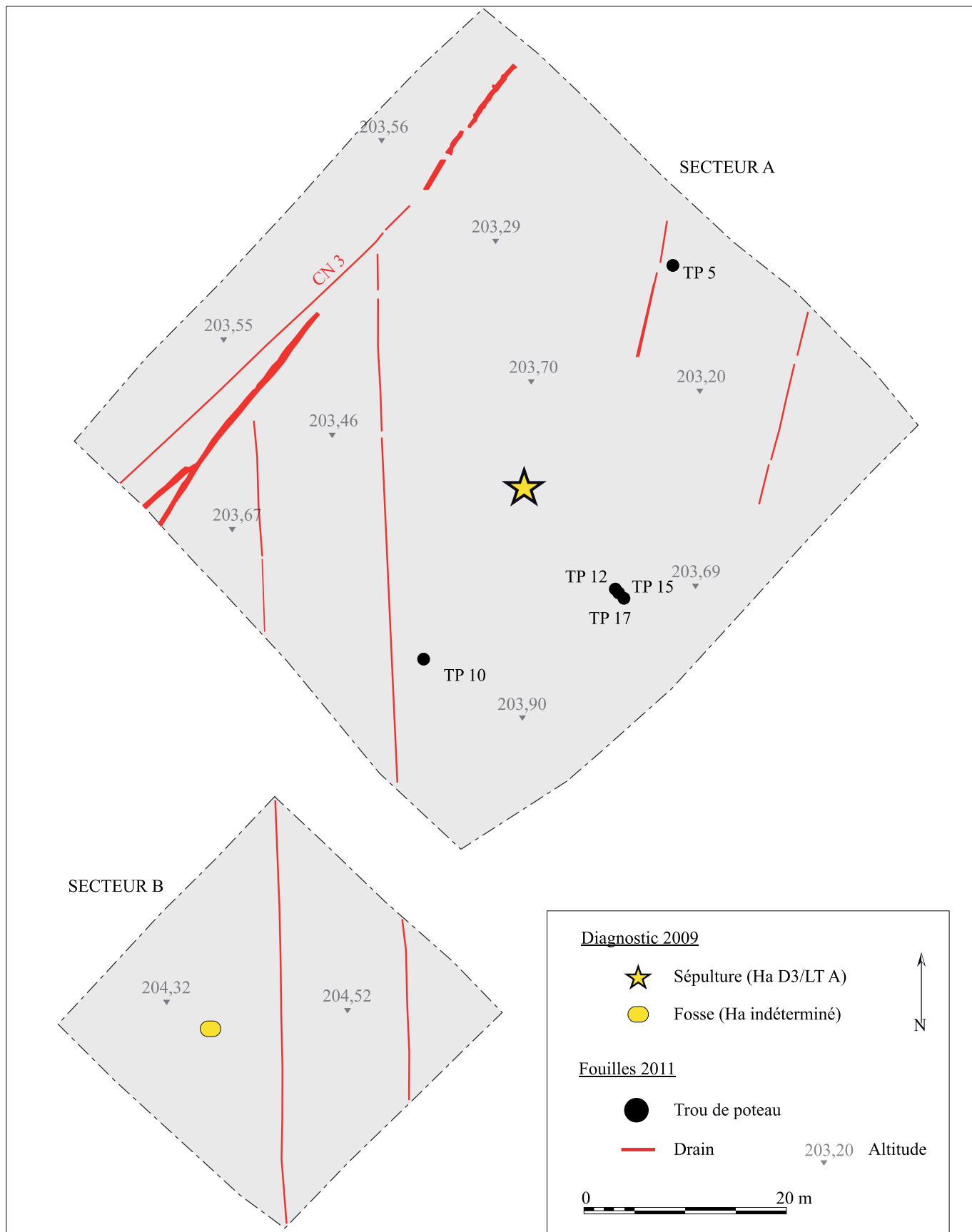
Âge du Fer

METZ

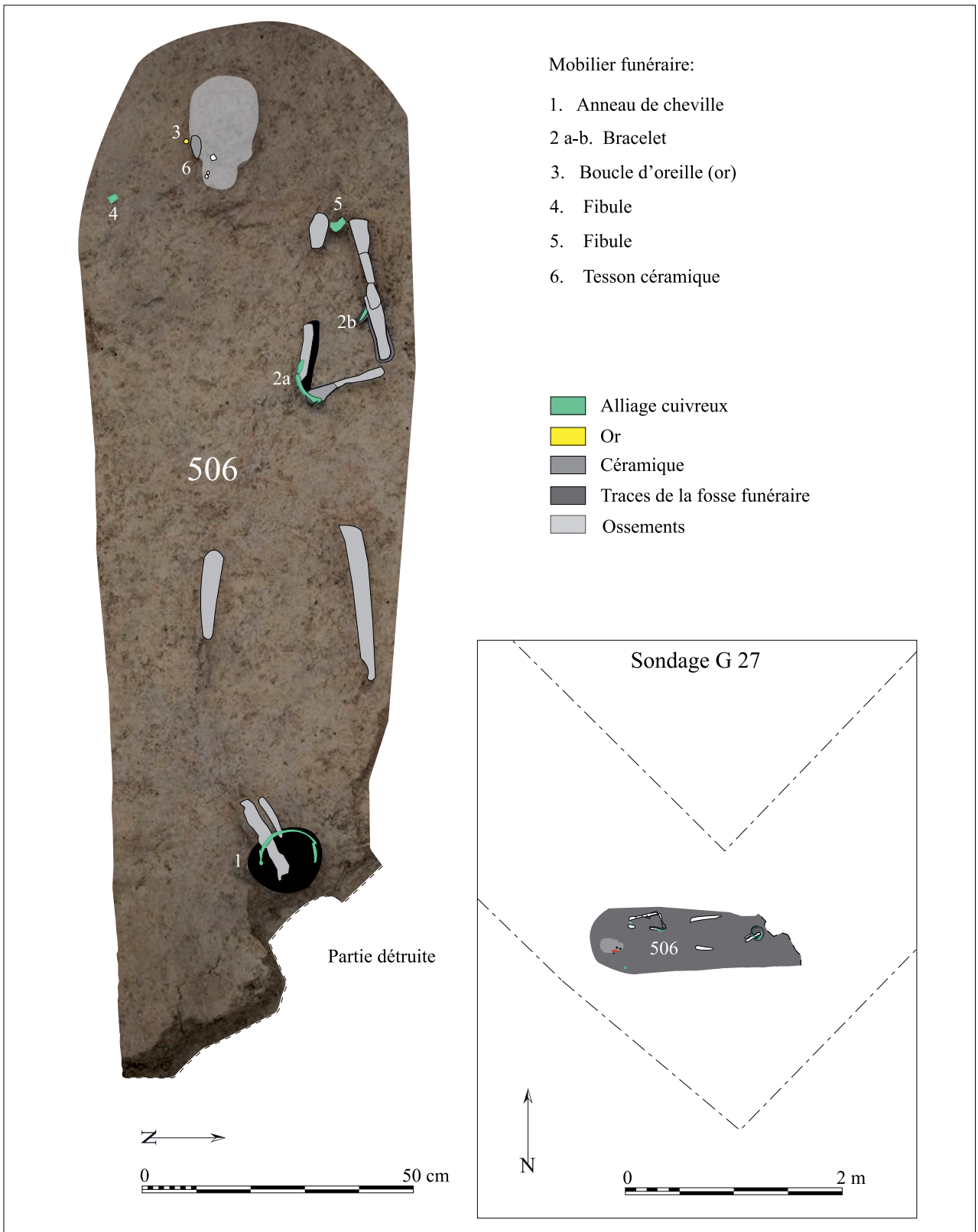
Corvée Gondé, ZAC du Parc du Technopôle, site C

Le site C de la ZAC du Parc du Technopole à Metz, implanté sur une partie du Plateau Lorrain occidental liasique bordant les vallées alluviales de la Seille et de

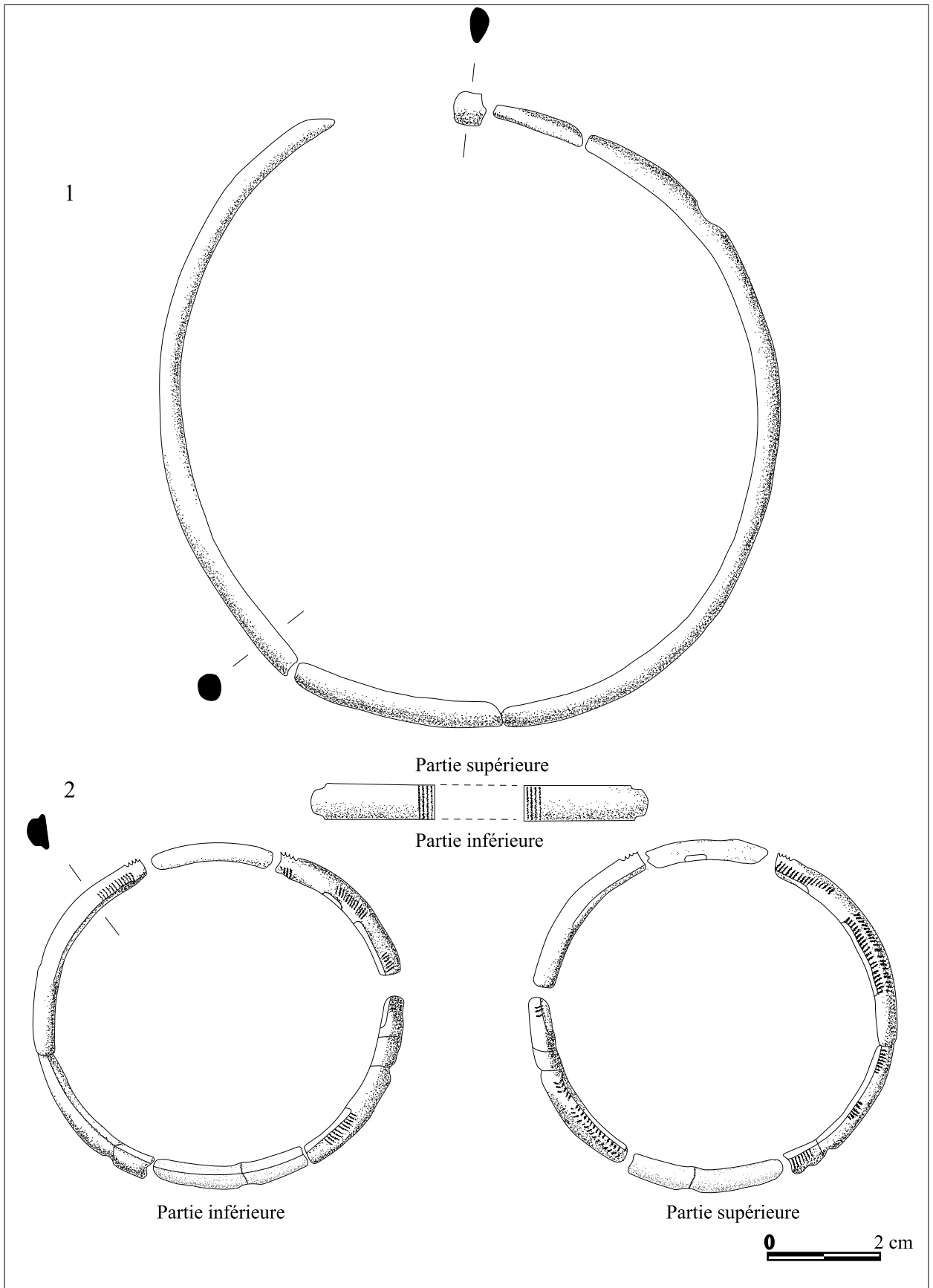
la Moselle, a été découvert lors de la réalisation d'un diagnostic en 2009 (*cf. Bilan scientifique régional 2009*, p. 93-94). La structure protohistorique la plus importante



METZ,
 corvée Gondé, ZAC du Parc du Technopôle, site C
 Plan général des relevés topographiques (secteurs A et B)
 (DAO : P. KREMER et R. LÉONARD)

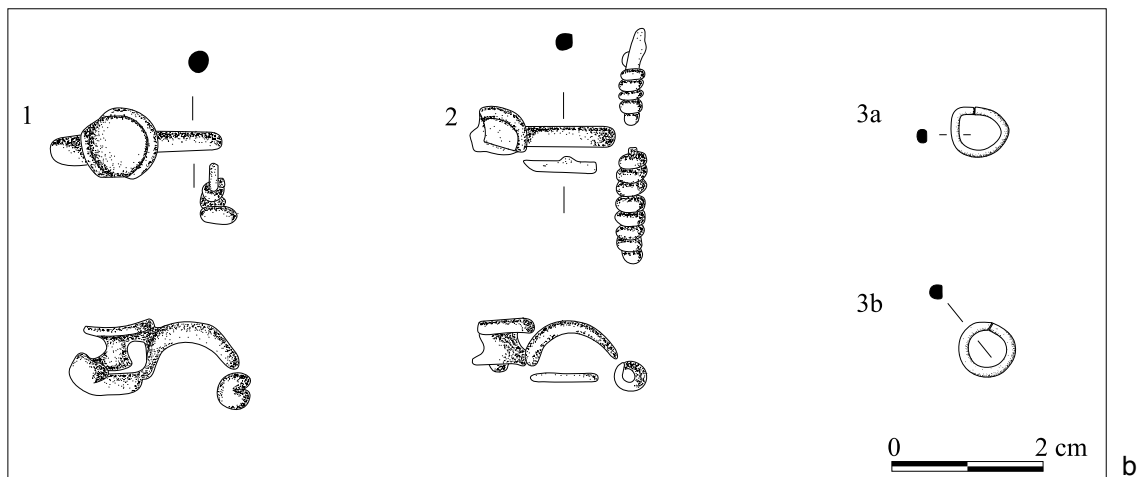


METZ,
 corvée Gondé, ZAC du Parc du Technopôle, site C
 Plan de la sépulture
 (cliché : C. MARTIN, DAO : Y. DAUNE)



a

METZ,
 corvée Gondé, ZAC du Parc du Technopôle, site C
 Objets de parure de la sépulture (a et b)
 (dessin : A. DUMONTET, DAO : Y. DAUNE)



qui ait été mise au jour lors de ce diagnostic, est une sépulture à inhumation. En 2011, la fouille préventive menée dans ce secteur devait permettre de mener des observations complémentaires autour de cette sépulture. Malgré un décapage de 4 693 m², aucune autre structure funéraire n'a pu être mise en évidence (enclos fossoyé, tertre, sépulture). L'assemblage de mobilier funéraire retrouvé dans la sépulture correspond vraisemblablement à un individu féminin à cause de la présence d'un anneau de cheville. Comme la parure funéraire le suggère, il s'agissait de la tombe d'un individu appartenant à une classe privilégiée. Une analyse isotopique du strontium, menée sur les ossements de la sépulture, a pu démontrer l'intérêt des études isotopiques en fournissant de nouveaux

éléments d'interprétation pour l'étude des groupes humains protohistoriques. On peut ainsi supposer que la défunte a vécu dans la vallée de la Moselle, vraisemblablement à proximité de Metz, au moment de la formation de la couronne dentaire, c'est-à-dire entre sa naissance et l'âge de deux ans et demi. Elle a résidé, au cours des dernières années de sa vie, dans une région caractérisée par une séquence du Keuper, c'est-à-dire dans une zone située à une quinzaine de kilomètres au minimum à l'est et au sud-est de Metz. Les objets de parure permettent une attribution chronologique à la fin du Hallstatt D3, voire au tout début de La Tène A1 (fibules et boucles d'oreilles), c'est-à-dire du début du V^e s. av. n. è.

Rénata DUPOND

METZ

Entre les rues des Intendants Joba
et de Méric, réseau Mettis, centre de
maintenance, phase 2 de diagnostic

Âge du Bronze

Un diagnostic a été réalisé fin 2010 et début 2011, en amont de la construction de centre de maintenance Mettis, à l'emplacement des anciens dépôts d'essence des armées et de l'entreprise Giraud, rue des Intendants Joba. Ce site, de 84 513 m² revêtait un fort potentiel archéologique puisqu'une importante nécropole à incinérations (Bronze final I à IIIa et Hallstatt C) a été fouillée sur les parcelles attenantes en 1993 (cf. *Bilan scientifique régional 1993*, p. 76-77). Malheureusement

les terrains se sont révélés très impactés par les constructions et destructions successives, arasant au passage les niveaux susceptibles de receler des vestiges archéologiques. Finalement, un seul sondage s'est révélé positif : il a livré un silo réutilisé en fosse-dépotier et un trou de poteau. Ces deux structures ont livré du mobilier céramique permettant de les dater au Bronze final IIIb.

Élise MAIRE

METZ

Entre les rues des Intendants Joba
et Théodore de Gargan,
réseau Mettis, voie nouvelle

Âge du Bronze - Gallo-romain

Un nouveau diagnostic a été réalisé en amont de la création d'une nouvelle voie entre les rues Gargan et Intendants Joba, dans le cadre du projet Mettis. Ce site, d'une superficie 8 114 m², se trouvait, lui aussi, à proximité immédiate de celui fouillé en 1993 (*cf. Bilan scientifique régional 1993*, p. 76-77).

Le diagnostic a mis en évidence l'extension vers le nord et l'est de la nécropole protohistorique et de l'occupation gallo-romaine (deuxième moitié du I^{er} s. de n. è.) fouillées en 1993.

Une urne contenant les restes incinérés d'au moins un défunt a été prélevée et fouillée en laboratoire : elle a révélé la présence d'offrandes secondaires métalliques exceptionnelles par le nombre, le poids et la diversité des objets. L'étude du mobilier permet de dater cette sépulture secondaire à incinération du

Bronze final IIa - IIIb. Cependant, cette datation ne permet pas de préjuger de celle précise des sept autres structures interprétées comme ayant une vocation funéraire mises au jour, qui peuvent s'échelonner du Bronze final I au Hallstatt C, d'après le rapport de l'opération précédente. La zone concernée par cette extension est d'une superficie estimée à 2 500 m².

Cette nécropole protohistorique à incinérations constitue un site de référence pour le quart nord-est de la France. Le site de la *voie nouvelle* est d'autant plus important qu'il constitue le dernier lambeau de nécropole conservé, puisqu'un autre diagnostic mené dans le cadre du projet Mettis (*cf. supra*) a mis en évidence la destruction d'une éventuelle extension occidentale de la nécropole.

Élise MAIRE

METZ

Entre les rues des Intendants Joba
et Théodore de Gargan,
réseau Mettis, voie nouvelle

Âge du Bronze -
Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

Dans le cadre du projet Mettis, un diagnostic, sur une surface de 8 114 m², a été réalisé en amont de celui-ci (*cf. supra*). En raison des résultats importants livrés au cours de cette opération, une fouille a été prescrite qui a été menée en deux temps.

Cette opération a permis de mettre au jour l'extension orientale de la nécropole en partie fouillée en 1993 (*cf. Bilan scientifique régional 1993*, p. 76-77). Les dix sépultures secondaires à crémation s'échelonnent du Bronze final I au Bronze final IIIb, soit des vestiges répartis sur sept siècles d'occupation, et sont constituées uniquement de dépôts en urne. L'espace funéraire est utilisé jusqu'au Hallstatt C avec une onzième sépulture qui n'a livré aucun ossement mais dont la vocation funéraire laisse peu de place au doute. L'étude du mobilier d'accompagnement, la réalisation de

nombreux prélèvements et les études pluridisciplinaires (anthropologie, anthracologie, carpologie) nous ont permis d'éclairer un peu les pratiques funéraires de l'époque, bien que cette démarche pâtisse du manque de données disponibles sur le sujet dans la région.

Cette nécropole est oblitérée partiellement par une occupation d'Époque romaine. Il s'agit d'une occupation rurale, dont le cœur se situe certainement plus à l'est, en bordure de voie. Il nous est impossible de préciser s'il s'agit d'une seule occupation continue de trois siècles ou si l'on est en présence d'occupations successives, s'échelonnant du I^{er} au III^e s. de n. è. Enfin, quelques structures en creux des XVIII^e et XIX^e s. ont été fouillées, sans qu'il soit possible d'en identifier la fonction.

Élise MAIRE



METZ,
entre les rues des Intendants Joba et Théodore de Gargan, réseau Mettis, voie nouvelle
Photographie du mobilier d'accompagnement (céramique, alliage cuivreux, or), déposé dans
une urne avec les défunts
(cliché : L. KIEFFER)



METZ,
entre les rues des Intendants Joba et Théodore de Gargan,
réseau Mettis, voie nouvelle
Urne en cours de fouille
(cliché : S. MARQUIÉ)

METZ

Falogne, terrain Sotrameuse,
boulevard de la Solidarité

Le projet d'aménagement sur la zone Actipôle Sébastopol à Metz-Borny, boulevard de la Solidarité, a nécessité la prescription d'un diagnostic portant sur une superficie de 46 000 m². La surface diagnostiquée

ayant subi une forte anthropisation, elle n'a révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

METZ

Petit Bois l'Eau, sur le Pré Gondé,
le Nire, pont le Sot, ZAC du Parc du
Technopôle, sites D et F

Préhistoire - Protohistoire -
Gallo-romain - Moyen Âge

La fouille a été réalisée sur une superficie de 48 890 m², pour le site D, et de 1 335 m², pour le site F. Cette opération archéologique a permis la mise au jour de mobilier archéologique préhistorique, de cinq structures protohistoriques, la reconnaissance intégrale d'une *villa* gallo-romaine, de ses annexes et des infrastructures connexes (fossé, ensemble funéraire, voirie) et le dégagement de deux fours à chaux et d'une mare datant de l'Époque médiévale. Les découvertes ont été réalisées à l'occasion de l'extension d'une zone d'activité commerciale, dans le quartier de Grigy, au sud-est de la ville de Metz, l'antique *Divodurum*.

La trace des premiers occupants de la *villa* a été relevée dans un petit enclos funéraire où au moins six sépultures secondaires à crémation avaient été ensevelies. Plusieurs fosses voisines des tombes témoignaient des cérémonies (fosse de rejets de banquet) et des pratiques funéraires (dépôt de résidus de crémation). Le mobilier archéologique, abondant dans ce contexte, permet de fixer la fréquentation de cet espace entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et la fin du I^{er} s. de n. è., voire le début du II^e s. de n. è.

À ces sépultures correspond probablement un premier état de la *villa* constitué, à l'époque, d'un bâtiment sur poteaux de 50 m² de surface et de quelques structures (plots de pierre, fosse, fossé).

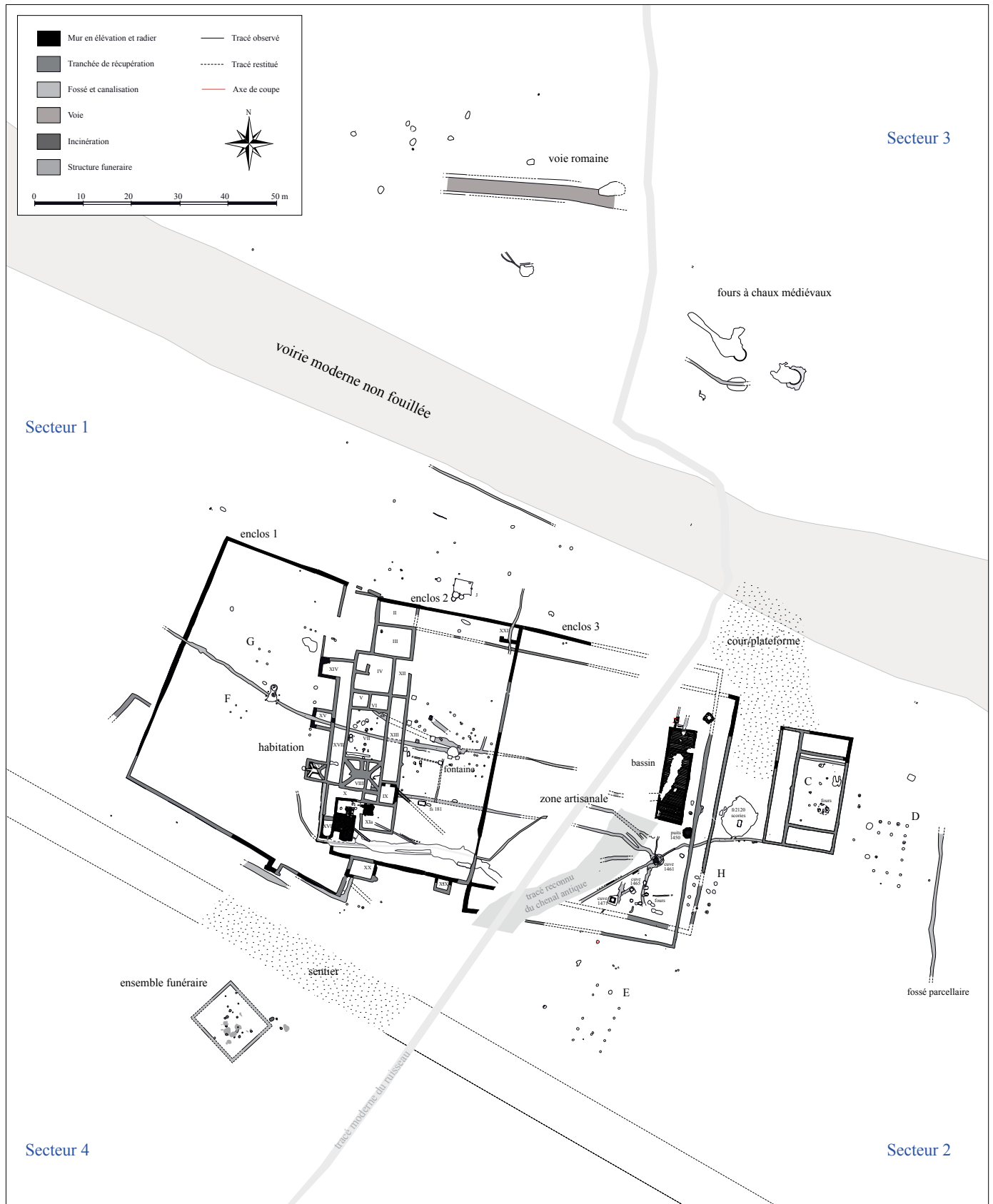
Dès le début du II^e s. de n. è., une habitation en pierre est édifiée sur le modèle des *villae* à galerie de façade et la cour agricole est dotée d'un puits et de trois, voire quatre, cuves en bois.

La demeure est embellie et agrandie au III^e s. de n. è. avec la construction des bains, des enclos sont créés, d'autres sont modifiés afin de séparer plus clairement la partie artisanale de la résidence. À ces modifications destinées au bien-être et à l'*otium*, ont probablement correspondu des transformations dans la *pars rustica* afin d'améliorer sa productivité. En 241 de n. è., ou très peu de temps après cette date, un bassin de 130 m², dont le fond est tapissé d'un plancher en madriers de sapin, est construit au nord-est de la cour. Il est probable qu'il ait contribué à suppléer ou à renforcer les productions qui étaient déjà traitées dans les cuves en bois. À ce sujet, plusieurs artisanats peuvent être envisagés car les cuves et les bassins étaient polyvalents dans les *villae rusticae*. Plusieurs études et analyses permettent de proposer que la transformation des fibres d'origine végétale, et dans une moindre mesure la vannerie, auraient pu y être pratiqués.

Il faut attendre la fin du IV^e s. pour voir les premières traces de récupération des matériaux de la *villa* qui semble toutefois avoir été fréquentée jusqu'au début du V^e s. de n. è.

Les ruines étaient probablement encore bien visibles dans le paysage au XIII^e s., lorsque les matériaux de la *villa* et de la voie ont été récupérés de manière systématique pour alimenter les chaudières. Il est tentant de mettre en relation cette production de chaux avec la construction du hameau médiéval de Grigey - connu aujourd'hui sous le nom de Grigy - dont la première évocation dans les archives remonte à l'an 1404.

Gaël BRKOJEWITSCH



METZ,
 petit Bois l'Eau, sur le Pré Gondé, le Nire, pont le Sot, ZAC du Parc du Technopôle, sites D et F
 Plan de masse diachronique de la fouille
 (DAO : Metz Métropole)



METZ,
petit Bois l'Eau, sur le Pré Gondé, le Nire, pont le Sot, ZAC du Parc du Technopôle, sites D et F
Restes de banquet funéraire du I^{er} s. de n. è.
(cliché : Metz Métropole)



METZ,
petit Bois l'Eau, sur le Pré Gondé, le Nire, pont
le Sot, ZAC du Parc du Technopôle, sites D et F
Détail d'une cuve en chêne
et de son système d'évacuation
(cliché : Metz Métropole)



METZ,
petit Bois l'Eau, sur le Pré Gondé, le Nire, pont le Sot, ZAC du Parc du Technopôle, sites D et F
Vue aérienne des bains de la résidence de la *villa*
(cliché : Metz Métropole)



METZ,
petit Bois l'Eau, sur le Pré Gondé, le Nire, pont le Sot, ZAC du Parc du Technopôle, sites D et F
Vue zénithale du bassin dans la cour agricole
(cliché : Metz Métropole)

METZ

Place de Chambre

Gallo-romain - Haut
Moyen Âge - Moyen
Âge - Moderne -
Contemporain

L'opération archéologique réalisée à Metz, place de Chambre, correspond à la surveillance des travaux de terrassements réalisés pour l'installation de conteneurs enterrés.

La place de Chambre se développe au nord-ouest de la place Saint-Étienne et de la cathédrale de Metz. Il s'agit donc d'un secteur appartenant au cœur du périmètre anciennement urbanisé, réputé être occupé en continu depuis au moins le I^{er} s. de n. è. Ce diagnostic concerne une tranchée de 10 m x 2 m située dans la partie ouest de la place de Chambre, en bordure de voirie et en contrebas des escaliers qui permettent l'accès à la place Saint-Étienne. Le potentiel archéologique a été affecté sur environ 3,50 m profondeur.

Cette opération a permis d'observer la stratification, d'échantillonner de puissantes séquences de terres noires et de relever des substructions. L'analyse des différents relevés et l'étude des prélèvements font

apparaître la présence, au travers d'une maçonnerie, d'une occupation antique, plus précisément du Bas-Empire. Elle a été appréhendée sous une accumulation de niveaux très organiques ayant fourni un mobilier céramique qui permet de distinguer deux phases de dépôt distinctes, tout d'abord entre le VIII^e s. et le IX^e s. (carolingien) et ensuite le bas Moyen Âge, entre le XIII^e s. et le XV^e s. Ces niveaux ont également révélé des restes osseux provenant de rejets de boucherie.

Des traces de l'Époque moderne, avec le bâti privé qui figure sur les sources iconographiques du XVIII^e s., ont été mises au jour dans les limites des travaux sous la forme de l'angle sud-ouest d'un volume excavé affectant presque toute la séquence stratigraphique antique et médiévale.

Enfin, un réseau d'évacuation d'eau souterrain traverse la tranchée sur un axe sud-ouest/nord-est.

Lonny BOURADA

METZ

Route de Woippy, rue Nicolas Jung, suppression du passage à niveau de la Patrotte

Un diagnostic a été réalisé en amont de la suppression du passage à niveau de la Patrotte et des réaménagements connexes, sur une superficie de 24 000 m². Compte

tenu des nombreuses constructions modernes ayant perturbé les niveaux antérieurs, les sondages n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Élise MAIRE

METZ

Rue Gaudrée,
église Saint-Étienne-le-Dépenné

Localisée dans le quartier Outre-Seille à Metz, entre les rues Gaudrée et Saint-Étienne, cette église est attestée dans les sources anciennes dès 1380. Bien qu'il ait conservé une grande partie de ses dispositions anciennes, cet édifice reste mal connu. Inutilisé dès 1791, il a été vendu en 1872 à un particulier qui l'a transformé en usine de meubles, le rendant inaccessible à toute étude.

Orienté, il présente un plan basilical à une nef flanquée de part et d'autre par un collatéral, celui situé au sud étant plus large que celui situé au nord. Ce dernier était par ailleurs doublé par un bas-côté en appentis disparu en 1810 et dont l'emprise a été réoccupée par une travée d'habitation. Les plans anciens attestent par ailleurs la présence d'un clocher sans doute au dessus de la nef et d'un chevet plat. Cependant, un plan réalisé au XVIII^e s. livre l'image d'un cœur en abside à cinq pans flanqué au nord et au sud par une petite chapelle latérale. Ce chevet a été démoli en 1872.

À l'occasion d'un projet de réhabilitation complet de l'édifice, des observations ont pu être recueillies sur les élévations extérieures des façades sud, est et ouest, l'étude intérieure étant reportée pour l'instant.

La façade sud, la plus remarquable, est bordée par la rue Gaudrée. Elle présente trois travées limitées par deux chaînes d'angle et séparées par deux contreforts. Chacune est percée par une haute fenêtre ogivale mais deux seulement (les plus étroites) ont conservé leur réseau, la troisième, plus large ne présente plus ni meneau ni réseau. Cette façade s'achève à l'est par un bras de transept très faiblement saillant percé également par une large fenêtre encore munie de ses deux meneaux et de son réseau. Ces ouvertures, qui ont été redécouvertes en 1918 après un bombardement, sont attribuables au XV^e s. La jonction de la façade et de la toiture est soulignée par une rangée de modillons qui semble antérieure. Au XIX^e s., le percement de trois fenêtres rectangulaires et d'une porte de garage dans l'axe des quatre ouvertures gothiques a fortement endommagé les maçonneries basses rendant difficile toute lecture des dispositions anciennes.

Le décrépissage de la façade a néanmoins fait apparaître plusieurs éléments insoupçonnés. D'une part, une série de trois ouvertures étroites a été repérée en partie haute. La première, située dans la première travée (à l'ouest), n'est attestée que par la présence d'un arc de décharge et d'une pierre de scellement. Les deux

autres sont disposées de part et d'autre de la fenêtre gothique de la deuxième travée ; l'une n'a conservé que son linteau et son appui et la seconde est presque intacte, seul son piédroit gauche est manquant. Il s'agit d'ouvertures de 3 m de haut pour 1 m de large (jour : 2,65 x 0,80 m), les deux premières sont surmontées d'un arc de décharge en hérisson tandis que la dernière en est dépourvue. Les linteaux monolithes présentent un arc en plein-cintre décoré d'un chanfrein présent également sur le piédroit et les assises conservés. Le fond des linteaux non dégagé n'a pas été reconnu. Bien que l'analyse des maçonneries soit rendue très difficile en raison du nombre important des reprises qu'elles ont connues, il semble que la création de ces trois ouvertures soit une reprise en sous-œuvre. Toutes trois ont été très endommagées par l'installation des fenêtres gothiques.

D'autre part, une grande porte (hauteur intérieure : 3 m) a également été repérée en partie basse de la façade dans la deuxième travée. Sans doute de forme ogivale, elle n'a conservé que son piédroit droit et une partie de l'arcature, le reste a été démonté lors de l'installation de la fenêtre gothique. De l'autre côté de cette dernière, un arc en plein-cintre a également été repéré, les deux piédroits ayant disparu. Cependant, l'amorce de celui de gauche est conservée et bien qu'elle ait été sauvagement retaillée, semble décorée par une colonnette. Ces deux éléments ne présentent aucune trace de reprise en sous-œuvre. La présence d'un porche central sur cette façade est, par ailleurs, attestée sur un plan de 1645. On peut également noter que les deux contreforts sont harpés dans le mur de façade.

Enfin, le transept, constituant la dernière travée, correspond à un aménagement de façade attribuable au XV^e s. En effet, cette élévation, à l'origine plus haute que la nef et encadrée par deux chaînes d'angle massives, a été accolée au mur ancien qui a alors été fortement évidé pour l'installation de la baie gothique. On compte un nombre important d'éléments en réemploi dans ces chaînes d'angle, en particulier un oculus.

Le décrépissage de la façade ouest est resté très partiel car une importante partie de celle-ci est intégrée, en tant que mur mitoyen, dans un bâtiment d'habitation construit au XIX^e s. Seul l'angle nord a pu être observé. Il apparaît que la moitié inférieure de la façade a été presque totalement modifiée aux XIX^e et XX^e s. et que seul le contrefort nord venant buter l'axe des piliers de

la nef est conservé, le second au sud est manquant. Il faut atteindre les parties hautes pour découvrir une fenêtre étroite de même type que celles découvertes sur la façade sud, à demi incorporée dans le mur gouttereau de la construction moderne.

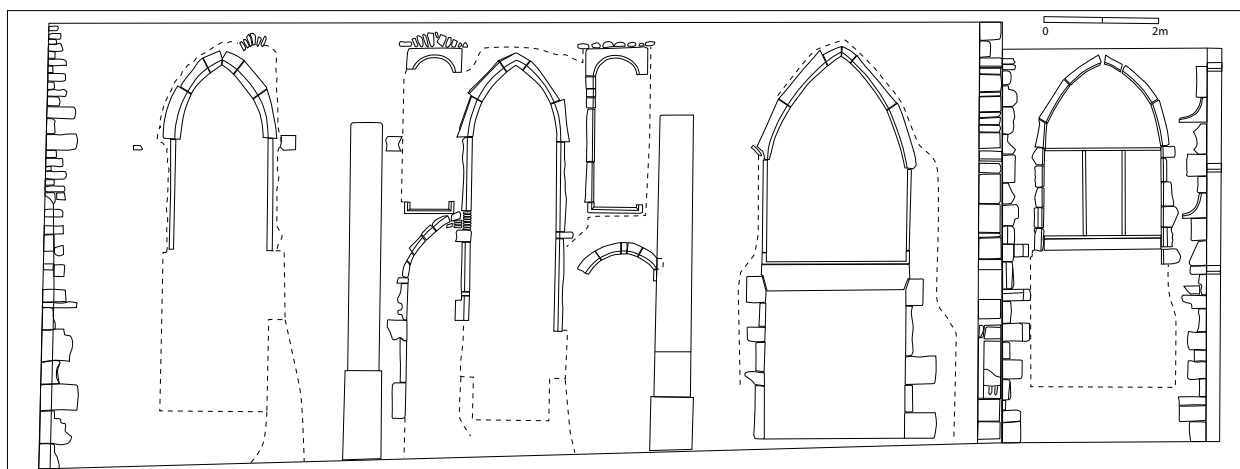
La façade est, élevée à l'extrémité du bras du transept, est une complète reconstruction du XIX^e s. après la démolition du chœur et des chapelles latérales. Cependant, une partie des dispositions intérieures de la chapelle nord est encore conservée dans le mur délimitant la parcelle. Il s'agit, en partie basse, d'un arc de décharge en plein-cintre de même type que celui découvert en façade sud et, en partie haute, du piédroit gauche d'une haute fenêtre, décoré d'une colonnette adossée (le piédroit droit doit être conservé dans les élévations intérieures). Cette fenêtre était, par ailleurs,

connue par un dessin de 1872. On peut enfin voir au sommet du mur deux niveaux de gouttière encastree, la première appartenant sans doute à l'église du XIV^e s. et la seconde, plus haute, à la surélévation déjà observée sur le bras du transept attribuable au XV^e s.

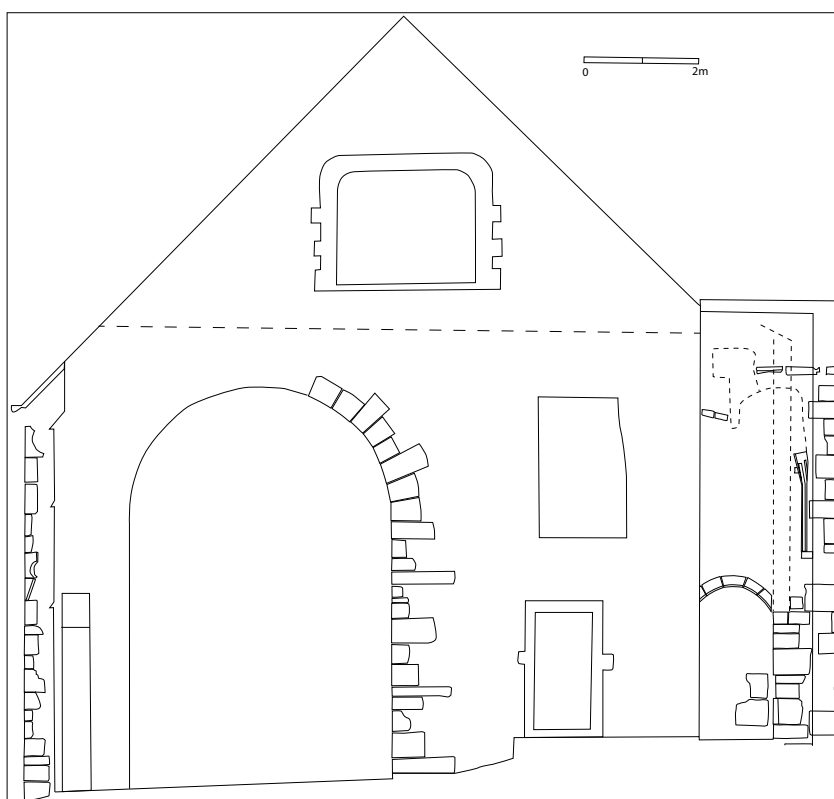
Un fragment de panne sablière a été daté par dendrochronologie de la première moitié du XV^e s.

Les observations réalisées sur les trois façades accessibles de cet édifice ont démontré l'importance du potentiel archéologique encore conservé. Elles présentent cependant de nombreuses incertitudes que seule l'étude des élévations intérieures peut être en mesure de lever.

Marie-Paule SEILLY



METZ,
rue Gaudrée, église
Saint-Étienne-le-Dépenne
Relevé de la façade sud
(DAO : M.-P. SEILLY)



METZ,
rue Gaudrée, église
Saint-Étienne-le-Dépenne
Relevé de la façade est
(DAO : M.-P. SEILLY)

METZ

Vallières, rue Jeanne Jugan,
rue de Faultrier

Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la commune de Metz, quartier de Vallières, préalablement aux travaux de construction d'un lotissement. Cette opération a permis d'observer la présence de nombreuses sépultures primaires encore en place sous un remblai récent.

Quinze sondages ont été ouverts, en retrait des murs d'enceintes, à l'intérieur de ce qui fut le cimetière des Petites Sœurs des Pauvres. Tous sont positifs. Le

niveau funéraire apparaît à 1,00 m de profondeur, sous la surface actuelle du sol. Il présente une densité importante de structures mais avec peu de recoupement. Le mobilier associé aux squelettes est attribuable aux XIX^e et XX^e s.

La parcelle extérieure à l'espace funéraire, également sondée, s'est révélée totalement vierge de structures archéologiques.

Frédéric ADAM

MONTOIS-LA-MONTAGNE

Le Bois Batty, la Forêt devant les
Ponds, devant le Haut Bois, carrière
Socoman Procatra, tranche 2011

L'opération de diagnostic archéologique (17 600 m²), réalisée à l'emplacement d'une extension de carrière, aux lieux-dits *le Bois Batty, la Forêt devant les Ponds et devant le haut Bois*, à Montois-la-Montagne, n'a pas

permis de mettre en évidence de vestige archéologique, aucun site ou indice de site n'ayant été identifié lors de cette campagne.

Franck GÉRARD

MONTOIS-LA-MONTAGNE

Rue du Général De Gaulle,
le presbytère

Moderne - Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite sur une superficie de 1 000 m². Les sondages 1 et 2 ont livré deux drains en pierres parallèles entre eux et orientés selon un axe nord-sud. Il s'agit de tranchées rectilignes et équidistantes de 2 m, dans lesquelles sont

disposés, pêle-mêle, des blocs calcaires non-calibrés (largeur moyenne : 0,30 m). Ce dispositif a permis le drainage des terrains concernés.

Rachel BERNARD

MONTOIS-LA-MONTAGNE

Rue du Général Koenig,
lotissement Le Pré Vermesson

Le projet de construction d'un lotissement sur la commune de Montois-la-Montagne a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Les 39 388 m² de la surface

sondée n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

MORSBACH

Rue des Roses, Hundsböckel

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction d'un lotissement, au lieu-dit *Hundsböckel*, sur une surface de 8 855 m². Il a été constaté une très faible couverture sédimentaire sur

l'ensemble de la superficie. Toutes les parcelles ont pu être sondées. Cette opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

MOULINS-LÈS-METZ

Mauvaise Corvée, Canonpré

Le projet de nouvelle zone commerciale sur la commune de Moulins-lès-Metz, route de Jouy (ZAC Actisud), a fait l'objet d'un diagnostic. Il a été constaté que le terrain contenait des remblais en tout genre sur une épaisseur

moyenne de 2 à 4 m. Les 174 426 m² de la surface sondée n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

MOYEUVE-GRANDE

Bois de Moyeuve, carrière des Anges, extension 2005, phase 2

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite sur une superficie de 70 000 m². Celle-ci a permis de mettre au jour un site de production de

charbon de bois, localisé dans une forêt, sur les côtes calcaires de Moselle qui sont coupées par la rivière Orne à cet endroit. La ville de Moyeuve-Grande se

situé en fond de vallée au nord du site.

Des indices d'occupation du site durant l'Antiquité se présentent sous la forme de fragments de tuiles visibles dans la couche de limon sous le niveau végétal actuel. Ces débris ont probablement été enfouis lors de travaux aratoires à l'occasion d'une mise en culture du site.

Treize traces de meules de charbonniers de 13 à 15 m de diamètre sont réparties sur toute la surface

de la zone sondée. Ces traces de meules peuvent correspondre aux charbonnages de la sidérurgie qui se sont développés de manière importante dans la vallée de l'Orne, et en particulier à Moyeuvre-Grande, depuis le XII^e s. Les seuls éléments de datation recueillis sont des charbons de bois qu'il conviendra de dater par la technique du ¹⁴C. Le site est destiné à être exploité en carrière de calcaire et détruit.

Jean-Marie BLAISING

PLESNOIS

Les Chetrons, lotissement
Les Chetrons, tranche 2

Le diagnostic archéologique, réalisé en prévention du projet de réalisation d'un lotissement, a été prescrit sur une surface de 22 800 m². Le projet se localise en périphérie du centre ancien de l'agglomération et

à proximité de vestiges attribuables au premier âge du Fer. Les sondages n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Nadège RAMEL

PORCELETTE

Lotissement Grünhof

Moderne - Contemporaine

Sur la commune de Porcellette, le diagnostic archéologique a porté sur environ 16 ha de la zone artisanale du Grünhof, du nom d'une ferme implantée à cet endroit sur un essart au milieu du XIX^e s. Il s'agit de terrains sablonneux et acides du Warndt issus de l'altération du grès du Trias.

Les sondages ont livré quinze fosses circulaires à bords verticaux et fonds plats ayant en moyenne 1,50 m de diamètre pour environ 0,30 m de profondeur. Leur remplissage est composé, en grande partie, de sables du substrat fortement pollués de poussières de charbon de bois. Il est probable qu'il s'agisse de restes de production de charbon de bois en fosses. Il n'y a pas d'éléments permettant une datation directe de ces structures qui peuvent être liées aux défrichages du milieu du XIX^e s., à l'industrie du verre (XVII^e-XVIII^e s.) ou encore à la sidérurgie (XVIII^e-XIX^e s.), voire être encore plus anciennes. Une datation par le radiocarbone pourrait apporter une réponse.

La partie basse du terrain est couverte de fossés de drainage et de drains en poterie. Huit des neuf fossés

relevés présentent des largeurs de 2 à 3 m, des profils en cuvette avec des profondeurs de 0,60 à 0,80 m. L'un des fossés a un profil en V, une profondeur de 1,50 m avec un fond garni de fascines.

Une partie de ces fossés servait de collecteurs à des réseaux de drainage composés de tranchées espacées d'environ 6 m, larges d'une quarantaine de centimètres et pourvus de tubes en terre cuite de 0,30 m de long pour 0,08 m de diamètre à environ un mètre de profondeur. Une de ces tranchées était garnie de mâchefers contenant de la houille brûlée. Ce réseau dense, et souvent remanié, est contemporain de la ferme de Grünhof fondée au milieu du XIX^e s. Il témoigne de la difficulté de coloniser ce fond humide et peut expliquer l'installation très tardive de la ferme.

Une fosse a livré des restes de pattes de bovins avec des découpes non conventionnelles pour la boucherie. Leur étude indique qu'il peut s'agir de vestiges liés à l'artisanat de l'os.

Jean-Marie BLAISING

RETTEL

Grosse Gemeindeteile, projet de Gendarmerie

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée, au lieu-dit *grosse Gemeindeteile* à Rettel, préalablement à l'aménagement d'un projet de construction d'une gendarmerie sur une surface de

10 855 m². Les sondages se sont révélés vierges de vestige archéologique.

Justine FRANCK

RICHEMONT

Devant le Pont, sites 2 et en partie 3, tranche 2011

Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne

L'opération d'archéologie préventive de Richemont, *devant le Pont*, première tranche, s'est déroulée entre les mois de mai et août 2011. Une surface de plus de 10 000 m² a été ouverte. Elle contenait quatre phases d'occupation s'étendant de l'âge du Bronze final à l'Époque moderne.

L'âge du Bronze final IIIa est représenté par trois sépultures à crémation découvertes dans la partie occidentale du site. Elles constituent certainement les ultimes vestiges d'une nécropole qui aurait été presque entièrement détruite. La structure la mieux conservée est composée d'un vase ossuaire et de neuf vases d'accompagnement, d'une épingle en bronze et de six perles en verre bleu-turquoise.

Au premier âge du Fer, un habitat s'est installé dans la partie occidentale du site, à proximité de l'ensemble funéraire précédent. Il a été daté de la transition Ha C/Ha D1. Sept bâtiments à quatre ou six poteaux correspondant à des habitats et à des greniers et plusieurs fosses d'extraction de limon, vraisemblablement destinés à la construction contenant de la céramique, ont été mis au jour. L'ensemble bâti semble être organisé selon un axe identique à celui de la *villa* gallo-romaine édifée plusieurs siècles après. Toutes les structures protohistoriques semblent être disposées au nord d'une ligne virtuelle correspondant à la continuité de sa façade nord. Cet état de fait pourrait être expliqué par la persistance d'une limite disparue (voie ? chemin ? limite parcellaire ?) organisant l'habitat.

Pour l'Antiquité, trois grandes phases ont pu être identifiées :

– IIIa : I^{er} s. de n. è. - milieu II^e s.,

– IIIb : II^e s.,
– IIIc : fin III^e s.- IV^e s.

Les phases IIIa et IIIb se succèdent probablement sans *hiatus* mais l'étude du mobilier n'a pas permis de le prouver et de préciser cet événement. Les vestiges se répartissent sur une zone de près d'un hectare, qui ne correspond pas aux limites de l'établissement.

La première période romaine est avant tout caractérisée par des bâtiments en bois. Elle est assez mal définie tant d'un point de vue structurel que chronologique. Aucun élément archéologique n'a permis de déterminer précisément la date du début de cette occupation. Quant à sa fin, elle se situe entre le début et le milieu du II^e s. Il s'agit d'un édifice à poteaux puissants et inclinés, de 120 m².

Une zone d'activité regroupant trois autres petits bâtiments, six foyers quadrangulaires et un puits entouré de quelques poteaux s'étendait au nord-est du bâtiment principal. Nous proposons de voir dans cette occupation le premier état d'un établissement rural à vocation agricole, qui prendra une forme beaucoup plus classique lors de la phase IIIb.

La phase IIIb constitue la dernière installation romaine pérenne sur le site. Son élément principal est un bâtiment à galerie et pavillons d'angles occupant une surface au sol de près de 627 m². La surface habitable devait être de 455 m² voire le double, s'il existait un étage. Des animaux étaient peut-être abrités dans la pièce occidentale en appui contre le bâtiment. La façade du corps principal s'ouvrait au sud et un petit chemin la reliait à un puits. Au sud de la fouille, une série de trous de poteaux correspond peut-être à

l'amorce d'un édifice annexe, à moins qu'il s'agisse d'une partie de palissade. La zone est parcourue par un réseau de fossés assez lâche. Malheureusement, en l'absence de mobilier, aucun n'a pu être relié à la phase IIIb. Ce manque de données archéologiques empêche d'appréhender l'étendue du site. L'abandon de cette petite *villa* ne semble pas lié aux effets de la crise du III^e s., car il semble que celui-ci intervient avant ces troubles, mais plutôt à un phénomène de recentrage autour de structures de plus grande ampleur.

La dernière phase romaine est de loin la moins bien représentée, sans doute parce qu'il s'agit juste d'une réoccupation fugace qui ne semble pas correspondre à une installation durable, mais plus à un passage sur le site.

Quarante-neuf structures ont été inventoriées pour l'Époque moderne, dont seize ont livré des éléments de datation supposant deux phases d'occupation :

- IVa (fin XVI^e s.-XVII^e s.) a livré vingt foyers et une fosse,
- IVb (fin XVII^e s.-XVIII^e s.) a livré neuf foyers, quatre puits et un petit fossé.

Les foyers de chaque phase semblent s'aligner suivant deux axes à l'orientation légèrement différente. À l'ouest, les foyers de la phase IVa et à l'est ceux de la phase IVb. Les vestiges découverts dans ces foyers semblent indiquer qu'ils sont liés à des pratiques culinaires. Le rapport de diagnostic avait conclu aux vestiges d'un campement militaire. Nous n'avons découvert aucun élément permettant de confirmer cette proposition.

Les prochaines tranches de fouille prévues sur l'emprise de la gravière permettront de préciser certains éléments, notamment en ce qui concerne l'extension de l'habitat Hallstatt C/D1 et celle des camps militaires modernes.

Antoine MAMIE

RODEMACK

98 rue du Luxembourg,
Esinger Garten

L'opération de diagnostic, réalisée sur l'emprise du projet de construction d'une habitation, sur une parcelle de 922 m², au lieu-dit *Esinger Garten*, n'a pas permis de mettre en évidence des vestiges archéologiques. Aucun élément défensif ou autre en relation avec les fortifications de la citadelle du château de Rodemack, localisées à moins de 50 m de la parcelle à bâtir, n'a été découvert dans ce secteur. Il s'agit aujourd'hui de jardins et vergers situés en pente dans le talus

gréseux qui domine l'entrée ouest de la localité fortifiée de Rodemack. Sur les anciens plans du XVIII^e s., les parcelles sont déjà occupées par des jardins et des vergers. Mais il est possible que ce secteur ait été plus anciennement taluté sous la forme d'un glacis avancé, au XVI^e ou au XVII^e s. pour dégager les abords aux pieds de la citadelle aménagée dès la fin du XV^e s. et au XVI^e s. sur le site du château médiéval.

Jean-Denis LAFFITE

RODEMACK

Beuerplatz, lotissement Les Jardins
du Castel, tanche 1

Le diagnostic archéologique, réalisé dans le cadre de la création d'un lotissement pavillonnaire, à 400 m au nord du château médiéval, a porté sur une surface de 28 300 m². Le résultat de l'opération s'est révélé

négatif. Aucun artefact résiduel n'a par ailleurs été mis au jour dans ce contexte de formation superficielle quasi arasée sur les grès de l'Hettangien.

Jean-Charles BRÉNON

RODEMACK

Place Charles de Gargan,
la Citadelle, phase 1

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

L'opération de diagnostic, qui a porté sur environ 32 000 m² en secteur castral, s'est révélée positive, avec l'ouverture de 21 sondages. Le site de la citadelle frontalière est implanté sur le plateau qui domine la ville de Rodemack, fortifiée au Moyen Âge ; celle-ci se trouve entre les places fortes de Thionville, à 13 km au sud, et de Luxembourg, à moins de 17,5 km au nord.

Le projet de valorisation et de restauration du site de la citadelle des XVI^e-XVIII^e s. permet de réviser l'histoire et les connaissances archéologiques de ce site castral attesté au XII^e s. L'étude experte d'histoire architecturale et d'archéologie monumentale, réalisée par Christian Corvisier, historien de l'architecture, a été réalisée à cette occasion. L'étude archéologique, réalisée à la demande de l'aménageur (CCCE) et de l'architecte en charge du projet (Christian Bottineau) apporte des renseignements sur les vestiges enfouis d'époques antérieures, qui sont susceptibles d'être affectés par le projet d'aménagements futurs.

La première occupation, observée à l'emplacement de la cour de l'ancien château médiéval, remonte à l'Époque gallo-romaine. Elle est matérialisée par la présence de fragments de tuiles et de briques romaines, en épandage sur le sol géologique, sous les niveaux médiévaux.

Le château médiéval a laissé des indices d'occupation pouvant remonter aux XII^e-XIII^e s. mais les vestiges bien datés remontent à une occupation des XIV^e et XV^e s. dans l'espace du noyau castral avec la découverte de fondations de bâtiments maçonnés et d'aménagements, jusqu'alors inconnus, dont la base d'un grand four avec son foyer (four de boulanger type four banal probable).

Le secteur de la basse cour à également fourni les vestiges de bâtiments arasés, antérieurs au XVI^e s.

Le secteur de l'avant-cour, située devant la porte du château, a livré les fondations d'une courtine non connue, remontant certainement au XV^e s., associée à une tour flanquante probable, arasées certainement lors du réaménagement de ce secteur au XVI^e s. Le corps de garde des XVII^e-XVIII^e s. a aussi été repéré.

L'occupation de la Renaissance est marquée par quelques débris lapidaires provenant du *château neuf* du XVI^e s. Ses fondations ont été observées ponctuellement. La tour bastionnée dite *le redent* a pu également faire l'objet d'observations dans ses fondations internes, avec des indices probables d'une tour carrée antérieure au XVI^e s.

Les fossés intérieurs et extérieurs, en grande partie comblés vers 1811-1821, lors du démantèlement de la place forte, ont fait l'objet d'une exploration archéologique qui a permis de remettre au jour les vestiges des escarpes et des contrescarpes, de jauger les fonds et d'analyser les comblements. Ils ont tous été surcreusés au XVI^e s. très probablement, parementés aux XVII^e s. et XVIII^e s. et comblés au XIX^e s.

Cette première opération archéologique, réalisée sur ce site militaire important du Pays des Trois Frontières, en préalable à des travaux sur Monument Historique et des projets de valorisation du site, apporte un complément d'informations inédites à l'étude historique et architecturale.

Jean-Denis LAFFITE

SARREBOURG

Rue du Sauvage, îlot de la Paix,
tranche 2

Néolithique - Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

En 2008, un terrain concerné par un projet immobilier de Moselis avait fait l'objet d'une fouille archéologique préventive de 880 m² (cf. *Bilan scientifique régional 2008*, p. 362-363). En 2011, la modification du projet a nécessité une fouille complémentaire de

110 m² dans un secteur qui ne devait initialement pas être terrassé.

Les remblais et vestiges archéologiques, conservés sur une épaisseur moyenne de 0,80 m, hors structures

en creux, ont été étudiés en un mois par une équipe de trois archéologues.

Ces découvertes de 2011 complètent les données recueillies dans les parcelles mitoyennes fouillées en 2000 (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 101) et 2008 et couvrent les deux mille ans d'histoire de l'agglomération de *Pons Saravi*-Sarrebouurg. La fouille a particulièrement porté sur un bâtiment résidentiel du II^e et III^e s. de n. è. déjà en partie dégagé en 2008.

Pour la période médiévale, un puits et des fosses ont été étudiés. Les sols contemporains étaient en grande partie détruits par la maison construite en 1735 et démolie en 1999 lors de la construction du nouveau musée du Pays de Sarrebouurg. La découverte de plusieurs outils et éclats de silex dans les niveaux les plus profonds attestent, pour la première fois, de l'existence d'un site préhistorique en place datant de la période néolithique (fin du Néolithique ancien, début du Néolithique moyen) sous cette partie de la ville.

Nicolas MEYER

SARREGUEMINES

Folpersviller, Mittelste Ahnung,
lotissement du Forst

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à l'emplacement du projet d'aménagement d'une zone pavillonnaire, dite du lotissement du Forst, à Sarreguemines, n'a pas permis la mise au jour de vestige archéologique. Aucun site ou indice de site n'a été identifié lors de cette campagne de diagnostic.

Au total, ce sont près de 90 sondages qui ont été réalisés sur lesdites parcelles, d'une superficie

totale de 38 541 m². Le terrain était, préalablement à l'intervention archéologique, occupé par des vergers et de petites zones boisées. Le terrain a subi de fortes érosions. Le sol arable, d'une épaisseur de 0,20 m, repose en effet directement sur les niveaux argilo-calcaires du Muschenkalk supérieur.

Franck GÉRARD

TARQUIMPOL

Rue de l'Étang, ouvrage épuratoire

Gallo-romain

Le projet d'aménagement d'un système d'assainissement, rue de l'Étang, à Tarquimpol, a suscité la prescription d'un diagnostic archéologique. Ce projet se caractérise par la création d'un ouvrage épuratoire et d'un réseau de transfert vers un bassin de décantation. Le contexte immédiat de ce projet a montré la richesse archéologique de tout ce secteur. En effet, durant l'Antiquité, Tarquimpol était le siège d'une importante cité dont le nom antique était *Decempagi*. De nombreuses recherches ponctuelles y ont été menées depuis les fouilles du XIX^e s. de Karl Wichmann jusqu'aux très récents travaux réalisés par le professeur J. Henning, de l'université de Francfort (cf. *Bilans scientifiques régionaux 2008, 2009 et 2010*, p. 364, p. 103-104 et p. 275).

Au total, la surface diagnostiquée est de 2 840 m². Les six tranchées explorées comportent des vestiges datés de l'Antiquité. Au nord de la parcelle 28, elles ont touché le rempart en terre, daté du Bas-Empire, et ont confirmé la présence de deux fossés parallèles situés en avant, présence que suggèrent les prospections géophysiques réalisées par l'équipe de l'université de Francfort. Ces fossés sont creusés dans le sol géologique composé de marnes. Sous les couches de l'Antiquité tardive, ont également été mis au jour des vestiges du Haut-Empire et notamment des traces d'habitat avec des murs, un niveau de sol et des structures (foyer, canalisation). Les couches du Haut-Empire contenaient du mobilier céramique.

Jean-Paul PETIT

TÉTERCHEN

118 rue du Couvent

Gallo-romain -
Moyen Âge - Moderne

Le projet d'aménagement d'un lotissement résidentiel sur la commune de Téterchen, à l'emplacement des jardins du couvent, a conduit le service régional de l'Archéologie de Lorraine, à prescrire une opération de diagnostic archéologique. La surface concernée par le projet couvrait une superficie de 3 471 m². Cette opération a permis d'identifier de nouveaux vestiges relatifs à un habitat antique (II^e-III^e s.) ainsi qu'un paléosol polycyclique antique et médiéval. Au Moyen Âge, après la fondation du couvent, entre le XIV^e et le XVI^e s., la topographie du terrain est transformée avec

l'aménagement de terrasses destinées à l'implantation des jardins du couvent (construction de murs de terrasse, apport sédimentaire, structures liées à la gestion de l'eau, fosses de plantation, etc.).

Enfin, les vestiges d'une ancienne aile du couvent, détruite après la Révolution française, ont été mis au jour. Avant l'intervention archéologique, les murs d'enclos des jardins étaient encore en élévation.

Franck GÉRARD

THIONVILLE

Élange, lotissement
Chemin du Colombier

Gallo-romain -
Moyen Âge - Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite à Thionville-Élange. Celle-ci a permis de confirmer que la ferme du Colombier est d'origine médiévale (*Domus Colombarum* : 1317) mais les bâtiments actuels sont tous datables d'une reconstruction en 1872 et au XX^e s. À l'est des bâtiments, une structure linéaire en creux orientée nord-sud, d'une largeur totale d'environ 4 m, correspond probablement à un chemin creux antique. Le comblement, d'une épaisseur de 0,40 m, est constitué de terre noire, de blocs de pierre épars et de fragments de tuiles antiques. Il est scellé par 0,55 m de limon résultant de l'érosion agricole et de terre végétale. Son orientation nord-sud diffère nettement de l'orientation du parcellaire qui est de 45° à 50° orienté au nord-est. À l'est des bâtiments, deux structures de combustion fortement rubéfiées présentent une longueur de 2 m et une largeur de 1,10 m à 1,30 m. Leur comblement ne comporte que du limon et du charbon de bois et leur profondeur est de 0,10 m à 0,15 m et ont été entamées par l'érosion agricole. La datation de ce type de structures se situe généralement dans l'Antiquité. Des profils de billons ont été partiellement fossilisés

sous la prairie, les largeurs relevées sont de 8 m, 9 m et 10 m. Les dénivelés sont de 0,30 à 0,65 m. Au nord des bâtiments, un fossé ancien assure l'évacuation de l'eau de pluie provenant du haut de la côte, un dénivelé de 0,80 m, assez abrupt, marque son bord ouest. Ce dénivelé résulte de l'accumulation de sédiments issus de l'érosion dans une haie située le long du fossé. Des tuiles médiévales à crochets fragmentées étaient présentes en quantité au bas de cette accumulation. Un parc paysager est aménagé à l'est des bâtiments de la ferme, une partie en est située dans le projet de lotissement. Les arbres les plus anciens sont âgés de 100 à 150 ans, leur plantation datant probablement de la reconstruction des bâtiments de la ferme vers 1872. Cet ensemble comprend des espèces indigènes (chêne, hêtre, bouleau, etc.) et importées (chêne rouge d'Amérique, catalpa, hêtre pourpre, buis, thuya, ifs, etc.). Une fusée d'obus américain de la seconde Guerre Mondiale témoigne des combats à proximité de Thionville liés au franchissement de la Moselle en 1944.

Jean-Marie BLAISING

THIONVILLE

Place André Malraux

Moderne

Les sondages réalisés place André Malraux à Thionville, sur le tracé envisagé des fortifications de Vauban, ont révélé la présence de vestiges liés à celui-ci. Il s'agit de segments de murs attribuables à l'escarpe de la

contre-garde du bastion VI et de sa contrescarpe sous le chemin couvert.

Olivier FAYE

VALMESTROFF

Stolbusch, lotissement Stolbusch, tranche 1

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Les 18 644 m² diagnostiqués se situent à la périphérie est du village de Valmestroff, à 7 km à l'est de Thionville. Le projet de lotissement occupe le versant nord d'un relief entre deux vallons secs, orientés est-ouest. Les traces des anciens labours en billons sont conservés sous prairie à l'ouest et au nord du projet. Au nord, l'érosion agraire a atteint la dalle calcaire qui, à cet endroit, est parallèle à la surface du sol. De fait, les parcelles y ont été converties en vergers. Au sud, dans les terrains remembrés, les reliefs des billons étaient encore perceptibles dans les labours actuels.

Sur la crête du relief entre les deux vallons, sur une largeur d'environ 30 m, les sédiments résultant de l'érosion en nappe se sont accumulés sur un tracé matérialisé par une haie en bordure ouest d'un chemin nord-sud. Cette accumulation est de 1,60 m au dessus du niveau végétal ancien. Près de la base de cette accumulation, le chemin ancien a été rechargé à l'aide de résidus de métallurgie, probablement de forge, sur une épaisseur d'environ 0,30 m. Cet état du chemin est recouvert par 1,40 m de sédiments. Les restes de

métallurgie contiennent de la houille et ne peuvent donc pas être antérieurs au XIX^e s. L'accumulation se répercute jusqu'à 30 m en remontant la pente où elle finit par rejoindre l'épaisseur de 0,40 m de l'horizon de labour qui repose sur les marnes et calcaires à gryphées. La pente du terrain naturel est de 6 % dans la partie sondée, les terrains sont labourés sur une distance de 600 m. De part et d'autre de la bande de crête de 30 m, les matériaux d'érosion ont été évacués par le chemin pour aller se déverser dans le fond du vallon sec au sud. Vers le nord, le chemin vire vers l'ouest où il longe des parcelles le long du fond du vallon sec. Ces parcelles qui étaient bordées de haies au nord et à l'ouest ont également vu leur niveau être rehaussé d'environ 1,60 m près de la limite nord. Cette accumulation s'est également faite au droit des haies. Ces observations montrent que les haies, en limites de parcelles ou en bordures de chemins, peuvent être des facteurs importants dans la constitution de modelés agraires involontaires qui, dans ce cas, peuvent présenter des analogies avec les crêtes de labour.

Jean-Marie BLAISING

VARIZE

La Grande Corvée, lotissement Le Clos des Mirabelliers

Gallo-romain

Hormis de très nombreuses anfractuosités géologiques naturellement comblées, un chablis et quelques

creusements, dont la nature, la fonction et/ou la datation demeurent difficiles à déterminer, faute de

matériel archéologique découvert, cette opération de diagnostic se distingue par la mise au jour des vestiges d'une *villa* antique partiellement dégagée entre 1904 et 1907 et d'un chemin à l'orientation identique. Au total, sur 31 052 m², ce sont 22 segments de murs (tranchées de récupération et/ou radiers de fondation), associés à plusieurs niveaux dont un dit de démolition, qui ont

été observés. Les substructions et négatifs de murs mis en évidence lors de cette opération pourraient dévoiler une partie de la *pars urbana* (partie résidentielle) de la *villa*, notamment de l'ensemble balnéaire, ainsi qu'une partie de ses annexes agricoles (*pars rustica*).

Émilie FIABANE

VOLSTROFF

Les Peupliers, lotissement Les Résidences de Volstroff, tranche 4

Âge du Fer - Gallo-romain

Les sondages archéologiques (13 743 m²) réalisés à Volstroff, préalablement aux travaux d'aménagement d'un lotissement, ont permis de compléter les données obtenues lors de l'opération d'évaluation réalisée en 1990 par J. Vanmoerkerke sur la zone sportive et scolaire et de l'opération de diagnostic réalisée par J. Franck en 2009 (cf. *Bilan scientifique régional 2009*, p. 111).

Ces deux opérations avaient permis de mettre en évidence la présence d'une zone d'habitat datée du Bronze final, matérialisée par des trous de poteaux et un niveau d'occupation.

Un niveau d'occupation, tel que celui retrouvé dans les précédentes opérations, formé de limon argilo-sableux gris, incluant des fragments de terre cuite, de céramique et de nombreux charbons de bois, a été observé dans un sondage. La céramique recueillie permet de le dater de l'âge du Fer (Hallstatt D-La Tène). Une fosse, un trou de poteau et une probable sablière pourraient également dater de cette période.

Dans d'autres sondages ont été mis en évidence des fosses, des trous de poteaux et deux fossés datés de la période augustéenne. À cette période, la présence de deux fossés, de fosses et de trous de poteaux, dont quatre sont alignés et équidistants, indique l'existence d'un bâtiment et donc d'une zone d'habitat organisé.

Contrairement aux opérations réalisées en 1990 et 2009, aucun indice de la période du Bronze final n'a été découvert.

Cette opération a permis de cerner, probablement, la limite ouest du site de l'âge du Bronze final découvert lors des précédentes opérations. Elle confirme l'existence du site de l'âge du Fer, qui correspond à une zone d'habitat qui semble plutôt diffuse, ainsi que le développement d'une occupation précoce gallo-romaine.

Sylvie THOMAS

VOLSTROFF

Les Peupliers, lotissement Les Résidences de Volstroff

Paléolithique - Mésolithique -
Néolithique - Chalcolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain

L'opération archéologique de 13 743 m², réalisée en amont d'un projet de lotissement pavillonnaire à Volstroff, a permis d'obtenir des données significatives afférentes à un site polyphasé occupé du Néolithique final jusqu'au milieu du 1^{er} s. de n. è.

La Préhistoire est illustrée par quelques indices résiduels du Paléolithique moyen et du Mésolithique. Un lot de soixante-huit pièces de silex, attribué au Néolithique final, a été exhumé d'un sol d'occupation daté de la fin de l'âge du Bronze. Ce sol ancien scelle le comblement d'un puits dont la datation relative est connue par le résultat

radiocarbone 2836 BC - 2480 BC. Le Campaniforme est identifié au travers d'une sépulture fortement altérée qui contenait les fragments d'un récipient typique de la phase finale de cette période.

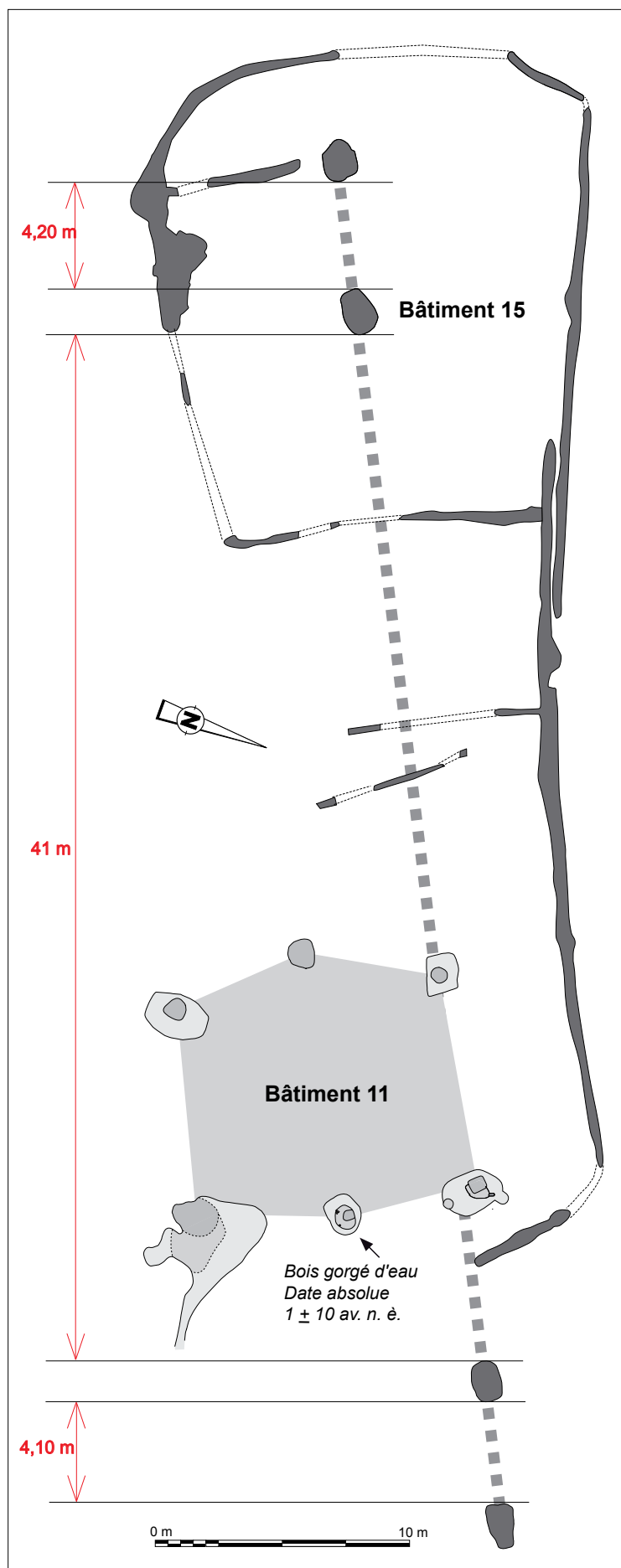
Les vestiges de l'âge du Bronze sont principalement caractérisés par un sol d'occupation piégé dans une dépression. L'étude céramologique a permis d'identifier des éléments résiduels du Bronze moyen et un mobilier céramique conséquent daté du Bronze final IIb-IIIa. Sur le plan paléoenvironnemental, l'agriculture est attestée pour cette époque par une polyculture de céréales d'hiver et de céréales d'été ainsi que de légumineuses. Trois crémations humaines en urne et deux déposées en pleine terre constituent les vestiges d'une petite nécropole datée du Bronze final IIIb ou du Hallstatt C.

Pour la période antique, l'implantation d'un établissement à vocation agro-pastorale connaîtrait au moins deux dynamiques d'installation. Établi vers l'extrême fin de La Tène ou au cours de la période augustéenne, un premier groupe de bâtiments révèle deux infrastructures à quatre poteaux massifs d'environ 95 m² de surface, potentiellement associées à un groupe de fosses d'extraction et à un puits dont ce dernier livre un spectre botanique compatible avec la fin de La Tène.

Une seconde phase d'occupation serait identifiée à travers un autre groupe d'édifices. Deux de ces bâtiments disposent d'infrastructures massives, notamment un édifice à six poteaux de plan hexagonal, daté par la dendrochronologie de 1 ± 10 av. n. è. Le second bâtiment dispose d'une infrastructure à deux gros poteaux porteurs ceinturée de fossés périphériques probablement destinés à la récupération et à l'écoulement des eaux pluviales provenant de la toiture. Cet édifice pourrait être contemporain de la première moitié du 1^{er} s. de n. è. La fondation de ces installations vers le début de notre ère est aussi confortée par les résultats carpologiques d'un puits qui témoignent de l'essor de la fructiculture et du jardinage, fait lié à la romanisation. Les résultats des analyses polliniques attestent, pour leur part, d'un paysage bien déboisé où se développe une activité humaine importante.

Jean-Charles BRÉNON

VOLSTROFF,
les Peupliers, lotissement
Les Résidences de Volstroff
Fondation d'une architecture particulière
(bâtiment 15) du début de la romanisation
(DAO : S. THOMAS)



WOIPPY

Rue Corneille Agrippa,
le Carré Saint-Éloi

Le diagnostic archéologique, réalisé en amont d'un projet de création de 22 logements individuels, a été prescrit sur une surface de 11 659 m². Les sondages

n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Nadège RAMEL

WOIPPY

Rue du Docteur Charcot, phase 1

Néolithique - Âge du
Fer - Moderne

La phase 1 d'un diagnostic, prescrite sur 9 764 m², a été réalisée dans le cadre d'un projet de réhabilitation urbaine, au lieu-dit *secteur Charcot*.

Les coupes stratigraphiques observées dans les sondages sont caractéristiques des comblements de fonds de versants et de la plaine alluviale entaillés par les chenaux. Au nord, les sondages ont révélé des niveaux sableux stériles. À l'ouest, les indices d'occupation semblent très disparates, au plus quelques micro nodules de terre cuite et quelques charbons. En revanche, sur quelques 3 000 m², dans le secteur sud-est, les sondages montrent une succession de dépôts stériles, trois couches archéologiques ainsi que des sections de chenaux conservés sur 0,20 à 1,30 m d'épaisseur.

La première couche, située entre 0,70 et 1,55 m de profondeur, se caractérise par la présence de tessons de céramiques du Hallstatt C/D à La Tène D2 ainsi que par quelques fragments d'amphores et tuiles gallo-romaines plus un tesson d'Époque moderne.

La seconde couche comble la partie supérieure d'un chenal situé entre 1,55 et 2 m de profondeur. Elle est composée d'une concentration de fragments d'os de bovidé et de bois de cerf (dont un scié) juxtaposée ou bordée par un niveau d'occupation (avec essartage ?) préservé sur berge et daté du Néolithique moyen à final, peut être du Michelsberg par un tesson et un outil sur lame de silex. Enfin, un niveau, constitué d'une concentration d'une soixantaine de tessons et de plusieurs vases, s'apparente à la conservation ou au piégeage d'un lambeau de niveau de sol protohistorique Hallstatt D2/La Tène CD.

Sophie GALLAND

WOUSTVILLER

Roeder, Frohseyenwiese,
ZAC de la Sapinière

Le projet de construction, entrepris par la société SEBL, dans la zone d'activité de Woustviller, a nécessité la prescription d'un diagnostic archéologique. Le projet, divisé en plusieurs parcelles non attenantes, concernait initialement une superficie de 40 067 m² mais, quelques jours avant le début de l'opération, l'aménageur a fait part de sa volonté de retrait de certaines parcelles, pour

une surface d'environ 11 000 m². Seuls les 29 000 m² restants ont fait l'objet d'un sondage systématique. Lors du décapage, du matériel céramique concernant toutes les périodes a été récupéré en position d'épandage mais aucune structure n'a été mise au jour, si ce n'est un creusement linéaire très arasé.

Myriam MARTIN

YUTZ

Champ d'aviation, ZAC Aéroparc

Protohistoire - Âge du Fer - Gallo-romain

Le projet d'aménagement de la ZAC Aéroparc sur la commune de Yutz à l'emplacement de l'aérodrome a conduit le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostic archéologique. La surface concernée par le projet couvrait une superficie de 177 978 m².

Au total, ce sont 19 sondages qui se sont révélés positifs. Ils ont permis de mettre en évidence deux

sites archéologiques se rattachant à l'âge du Fer (fosse d'extraction Hallstatt D-La Tène ancienne) et à l'Antiquité (habitat et parcellaire datés de la fin du II^e s. de n. è. ou de la première moitié du III^e s.). Quelques vestiges, difficilement datables, ont également été reconnus mais il est impossible de les rattacher à une période plus précise que la Protohistoire ou le début de l'Antiquité (habitat et parcellaire).

Franck GÉRARD

YUTZ

Champ d'aviation, ZAC Aéroparc

Protohistoire

Le projet d'aménagement de la ZAC Aéroparc a nécessité la prescription d'un second diagnostic qui a couvert une superficie de 89 000 m². Cette opération a permis d'identifier de nouveaux vestiges se rattachant à la Protohistoire. L'absence de mobilier significatif ne permet toutefois pas d'affiner la datation. Au total, ce sont six sondages qui se sont révélés positifs. Ils ont permis de mettre en évidence les vestiges d'au

moins un bâtiment sur poteaux ainsi que deux fosses à caractère détritique.

Un fossé contenant des fragments de *tegulae* peut être rattaché à l'espace agraire mis au jour lors de la précédente campagne de diagnostic (*cf. supra*).

Franck GÉRARD

YUTZ

Champ d'aviation, ZAC Aéroparc, tranche 2

Un troisième diagnostic a été prescrit sur la ZAC Aéroparc. Le terrain concerné était occupé depuis plusieurs décennies par des entreprises de travaux publics (Schnitzler, Eurovia) qui ont rehaussé le niveau de circulation par des dépôts de matériaux provenant principalement de démolitions. L'épaisseur de ces dépôts est de 1,50 m près de la limite ouest et de plus de 3,50 m près de la limite est. À la base de ce remblai,

le terrain naturel a été fortement perturbé et poinçonné par les circulations d'engins et le compactage des remblais. L'absence de site archéologique peut résulter de la destruction de la surface du terrain lors de ces travaux de remblais.

Jean-Marie BLAISING

MOSELLE

Ligne à Grande Vitesse (LGV), Est Européenne, phase 2

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

BAUDRECOURT - DANNE- ET-QUATRE-VENTS

ACHAIN - MORHANGE

Les Tilleuls, zone de dépôt Eiffage

Paléolithique - Mésolithique -
Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain

Le projet d'une zone de dépôt de la société Eiffage TP, pour les travaux de la LGV-Est européenne, a fait l'objet d'une intervention archéologique préventive sur les communes d'Achain et de Morhange. Au total, une surface de 143 800 m² a été diagnostiquée.

De nombreux éclats et outils en silex ont été recueillis dans les limons. Leur étude technique permet d'attribuer ces artefacts aux périodes allant du Paléolithique supérieur au Néolithique. Plusieurs zones d'occupations structurées protohistoriques ont pu être mises en évidence à l'intérieur de l'emprise du projet.

Un site fortement érodé a livré des éléments mobiliers d'une phase de transition Bronze final-Hallstatt. Le plan d'un bâtiment à entrain, datable du Bronze final a également été mis au jour. Son architecture rappelle celle de bâtiments de la même période découverts à Rosières-aux-Salines (54).

Des empièvements, recelant du mobilier de La Tène C-D, ont aussi été mis au jour. Les investigations menées sur ces structures n'ont pas permis de les caractériser. Les vestiges de rejets domestiques semblent être l'interprétation à privilégier. Toutefois, la richesse du mobilier découvert n'exclut pas la possibilité de dépôts culturels.

Dans l'angle nord-est de la zone sondée, un niveau de sol a été rencontré dans plusieurs sondages entre 2,00 m et 3,00 m de profondeur.

Bien qu'un important mobilier y soit piégé, aucune structure n'a pu être observée. La profondeur des sondages et des niveaux anthropiques n'a pas simplifié leur étude. Les concentrations de mobilier issu de ces niveaux, remontés par la pelle mécanique, permettent d'envisager néanmoins la possibilité d'un site structuré occupé entre le Bronze final et le second âge du Fer.

Trois fosses ainsi qu'un foyer sont peut-être à rattacher à cette occupation.

Des tessons et des fragments de tuiles antiques, échantillonnés dans les colluvions, attestent de la présence, en position dominante, d'un éventuel établissement gallo-romain.

La corrélation entre d'anciens ruisseaux et les secteurs d'implantation humaine a pu être mise en évidence

grâce aux sondages et à l'imagerie LiDAR. Les sondages ont aussi révélé d'anciennes traces de mise en exploitation des sols. Elles sont matérialisées par des fossés parcellaires, un chemin et des systèmes de drainage.

Philippe KLAG

Gallo-romain

GOSSELMING

Ferme d'Alzing,
zone de dépôt Guintoli

Dans le cadre de l'aménagement d'une zone de stockage de terre liée à la construction de la LGV-Est européenne, sur la commune de Gosselming, au lieu-dit *ferme d'Alzing*, un diagnostic archéologique a été prescrit, portant sur une surface de 120 000 m². Le terrain concerné par le diagnostic correspond à une prairie installée sur les marnes irisées du Keuper inférieur (t7a). La parcelle est localisée à l'ouest du village de Gosselming, à la limite de la commune de Haut-Clocher. Elle correspond au versant est d'un vallon formé par le ruisseau de Wassermatt qui alimente le

ruisseau de Phulmatt, affluent de la Sarre. L'altitude de la parcelle varie de 269 m à 253 m.

Aucun vestige structuré n'a été reconnu, seul un fragment de céramique, probablement d'Époque gallo-romaine, a été recueilli dans un ancien sillon. Au nord est de l'emprise, les sondages ont permis de découvrir une doline d'environ 50 m de diamètre. Le comblement de cette dernière contenait des branches et des troncs d'arbres. Un échantillon a été prélevé à cette occasion pour une éventuelle datation dendrochronologique.

Laurent THOMASHAUSEN

Gallo-romain - Moyen Âge

HAUT-CLOCHER

Volkroden, zone de dépôt
Forézienne d'Entreprises

Le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit un diagnostic archéologique à l'emplacement d'un dépôt de terre de la Forézienne d'Entreprises, dans le cadre de la réalisation de LGV-Est européenne, d'une superficie de 127 777 m². Aucun site archéologique n'a été mis en évidence. Un éclat de silex taillé a été recueilli dans les labours. Deux mardelles comblées ont également été repérées mais elles ne sont pas

menacées par les travaux projetés. Quelques petits fragments de tuiles gallo-romaines ont été rencontrés dans une toute petite zone dans l'horizon pédologique de surface mais aucune structure n'a été repérée : le site est à chercher en dehors de l'emprise. Des drainages et des structures agraires remontant, au plus tôt, à la fin du Moyen Âge ont également été rencontrés et relevés.

Nicolas MEYER

HÉRANGE

Gross Eichholtz, zone de dépôt RFF

Âge du Bronze

Le projet d'une zone de dépôt, aménagée dans le cadre de travaux liés à la réalisation de la LGV-Est européenne, a fait l'objet d'une intervention archéologique à l'est de la commune d'Hérange. Une surface de 123 316 m² a été diagnostiquée, permettant la mise au jour d'une petite zone archéologique au nord-est de l'emprise.

Une fosse polylobée et un foyer rectangulaire ont été repérés dans une dépression naturelle du terrain. Ces indices pourraient correspondre à l'emplacement d'un habitat. L'abondant mobilier recueilli sur le site conduit à attribuer cette occupation à l'âge du Bronze final I.

Gilles MANGIN

LANGATTE

Werkterter, Hirten Platz, Etzel,
zone de dépôt A et C

Protohistoire - Gallo-romain -
Moyen Âge - Moderne

Suite à la création d'un dépôt définitif de terres stériles provenant des travaux de construction de la LGV-Est européenne, une opération de diagnostic, réalisée en deux tranches, a été prescrite sur la commune de Langatte, sur une superficie d'environ 385 469 m². La tranche 1 de diagnostic, présentée dans cette notice, concerne une superficie de 295 290 m².

L'intervention archéologique a permis l'observation de quelques indices anthropiques : deux poteaux isolés dont la fonction et la datation restent inconnues (Protohistoire ?), une terrasse fossilisée, un talweg comblé, deux structures de combustion de type foyers d'essartage, quelques formes céramiques antiques. Les sondages archéologiques ont mis en évidence le résultat suivant : la topographie actuelle correspond à une surface essentiellement marquée par les micro

ondulations des structures agricoles de type sillons-billon. L'orientation des sillons-billons dans le sens de la pente favorise le drainage du secteur. Ces structures caractéristiques de l'agriculture médiévale à moderne sur terrain argileux attestent de la préservation du sol et de sédiments au cours des périodes récentes. Cela est principalement dû à l'utilisation actuelle depuis le remembrement sous la forme de pâturage, favorable à la préservation des sols et des sédiments. À partir de ces observations montrant la préservation des dépôts sédimentaires à l'échelle du secteur d'étude depuis un millier d'années, la quasi absence de vestiges archéologiques peut donc être considérée comme un fait et non un *hiatus* dû à des processus d'érosion.

Sébastien JEANDEMANGE

MITTELBRONN

Kisseln, Furmatt, site 1, extension

Gallo-romain - Moyen
Âge - Moderne

Dans le cadre de l'aménagement de la LGV-Est européenne, phase 2, l'opération de diagnostic archéologique prescrite sur la partie lorraine du tracé a permis la reconnaissance ou la confirmation de neuf

sites structurés en Moselle. Le site de Mittelbronn, lieux-dits *Kisseln* et *Furmatt*, le plus oriental de tous, a révélé la présence de vestiges de l'Époque gallo-romaine, caractérisés notamment par un établissement rural du

Haut-Empire, avec un bâtiment à plan quadrangulaire, des sols aménagés, des foyers domestiques, ainsi que par des niveaux de démolition.

La fouille a été réalisée en deux tranches adjacentes entre le 5 octobre et le 5 novembre 2009 (24 jours) et du 17 octobre au 2 novembre 2011 (11 jours). La phase étude n'étant pas achevée à la date de rédaction de cette notice, les éléments proposés ici ne sont donc pas définitifs.

L'essentiel des aménagements occupe un gros tiers sud-ouest de l'emprise fouillée. Les éléments céramiques de tradition indigène sont assez nombreux, mais paraissent apparemment en position résiduelle car il n'a pas été identifié d'occupation bâtie pérenne antérieure à la seconde moitié du II^e s. de n. è.

La première phase concerne plusieurs bâtiments agricoles en matériaux légers et quelques aménagements dispersés sur le terrain. Au sud-ouest se distingue une aire délimitée par deux fossés drainants d'axe nord-sud, le fossé oriental servant à évacuer le trop-plein d'une petite marre. Ces fossés encadrent une grande construction (16 m de long par 10 m de large) à peu près alignée sur eux. À une trentaine de mètres au nord, un petit édifice carré à quatre poteaux est présent (vraisemblablement un grenier), sans bâtiment intermédiaire identifiable. L'espace les séparant n'est occupé que par des tronçons de creusements fossoyés et par des groupements lâches de poteaux, qui dessinent parfois des lignes incomplètes (clôtures ?) d'orientation sud-ouest/nord-est ou perpendiculairement. Quelques creusements plus conséquents sont interprétés comme des fosses dont la fonction n'est pas déterminée.

La phase suivante voit la reconstruction, sur le même emplacement, d'un nouveau bâtiment de même facture. L'orientation n'est pas conservée et se désaxe vers le nord-ouest.

La troisième phase montre des changements radicaux. Elle peut prendre place dans le courant du III^e s. de n. è. La marre et les fossés sont comblés, l'ancienne construction démolie. Leurs emplacements sont équipés d'aires de travail à ciel ouvert qui bordent par le sud un nouveau bâtiment en pierres orienté est-ouest, long de 11 m et large de 8 m.

La désertion de ce terrain n'est pas précisément datée, mais elle doit être intervenue dans le courant du IV^e s., une seule structure en creux ayant livré des artefacts de cette époque.

De nouvelles traces d'utilisation sont sensibles à partir de la fin du Moyen Âge et au début de l'Époque moderne. Le maillage régulier de sillons de labour atteste d'une vocation agricole du sol. Parallèlement, un chemin venant de l'est donnait accès à un puits. Il s'agit d'un aménagement rural isolé, qui permettait, entre autres, d'abreuver les chevaux (plusieurs fers retrouvés dans les ornières du chemin). Il a peut-être été comblé lors de la mise en place, non datée, de la R.N. 38. Le virage très serré qu'elle marquait à cet endroit sera rectifié et adouci à une époque récente, pour occuper le tracé qu'elle connaissait encore avant les travaux liés à la LGV-Est européenne.

Patrice PERNOT

VOSGES

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
8789	BAZOILLES-SUR-MEUSE, route de Liffol-le-Grand, lotissement La Charmaille, tranche 2	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			1
8951	CHÂTEL-SUR-MOSELLE, 2 rue de la Résistance, création du HLM Vogelis	Sébastien JEANDE-MANGE (Inrap)	OPD			2
9061	CLAUDON, le haut du Mai	Sylvie COCQUERELLE (Inrap)	OPD			3
8978	CONTREXÉVILLE, ancienne Base Aérienne 902, ZAC B.A. 902	Laurent FORELLE (Inrap)	OPD	25	CON	4
8902	CONTREXÉVILLE, le Chêne de la Vierge, lotissement Les Terrasses du Chêne de la Vierge	Laurent FORELLE (Inrap)	OPD			5
8740	CORCIEUX, aux Prés de l'Épine	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			6
8741	DOGNEVILLE, devant la Voivre et les Travaux Dououreux, lotissement Les Abbesses II	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			7
8707	ÉPINAL, ZAC de Laufromont, phase 1	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			8
8903	GÉRARDMER, le Haut, création d'une retenue d'altitude	Myriam DOHR (Inrap)	OPD			9
8947	GRAND, le Pré Laguerre, lotissement de la Fontainotte	Michiel GAZENBEEK (Inrap)	FPREV	19	GAL	10
8908	GRAND, rue du ruisseau	Thierry DECHEZLE-PRÊTRE (COL)	FP			11
8915	LAMARCHE, 4 rue Bellune, restructuration de l'hôpital local, tranche 2	Sébastien JEANDE-MANGE (Inrap)	OPD	20	MOD-CON	12
8883	LE THILLOT, les mines, tranchée d'accès à un travers-bancs de la mine Saint-Charles	Francis PIERRE (AUT)	FP	25	MOD	13
8919	LERRAIN, haut de Chaume	Pierre FETET (SUP)	SD	23	HMA	14
8738	MONTHUREUX-SUR-SAÔNE, R.D. 2, devant le Bois, construction d'un lotissement communal	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			15

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
8737	MONTHUREUX-SUR-SAÔNE, R.D. 2, devant le Bois, création d'un EHPAD	Virgile RACHET (Inrap)	OPD			16
8952	NEUFCHÂTEAU, le Champs Fauvé, construction d'un EHPAD	Laurent FORELLE (Inrap)	OPD	15	PRO	17
8912	POUSSAY, rue de Mirecourt	Laurent FORELLE (Inrap)	OPD	20-25-27	GAL-CON	18
9057	RAON-L'ÉTAPE, vieux Champs, haut Port, carrière de Trapp, tranche 2	Laurent FORELLE (Inrap)	OPD	20	GAL-MOD	19
8914	ROUVRES-LA-CHÉTIVE, les Vieilles Vignes, carrière Boulanger	Rémy JUDE (Inrap)	OPD			20
8821	SAINT-DIÉ-DES-VOSGES, la Croisette, ZAC de l'écoparc des Grandes Croisettes, tranche 1	Jacky DOLATA (Inrap)	OPD			21
9056	SAINT-ÉTIENNE-LÈS-REMIREMONT, la Coliche	Laurent FORELLE (Inrap)	OPD			22
8849	SANS-VALLOIS, Fueuchamp	Sylvie COCQUERELLE (Inrap)	OPD	20	GAL	23
8850	THAON-LÈS-VOSGES - IGNEY - VAXONCOURT, basse Claude D'Oncourt, la Paume, carrière SAGRAM, tranche 2	Laurent FORELLE (Inrap)	OPD			24
8790	VILLONCOURT, grande Fontaine	Sylvie COCQUERELLE (Inrap)	OPD			25
8736	VITTEL, 145 avenue des Tilleuls, hôtel des Thermes	Myriam DOHR (Inrap)	OPD	25	CON	26
8977	VITTEL, Brahaut Voignon Roussel, ZAC des Collines, tranche 2, phase 1	Laurent FORELLE (Inrap)	OPD			27

* : cf. carte de répartition des sites.

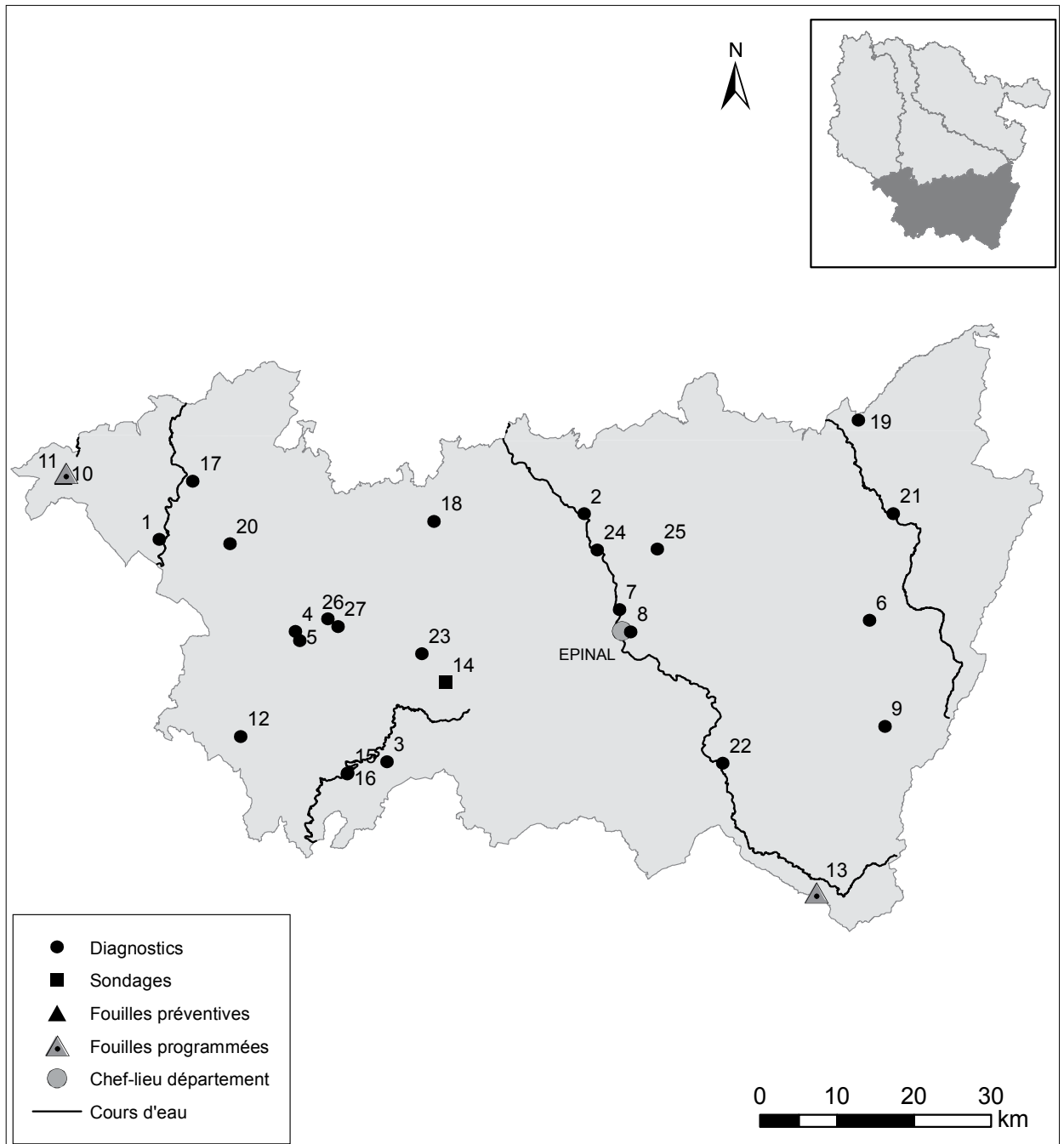
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

VOSGES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1



VOSGES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

BAZOILLES-SUR-MEUSE

Route de Liffol-le-Grand, lotissement
La Charmaille, tranche 2

Suite au projet de réalisation de la tranche 2 du lotissement La Charmaille, sur la commune de Bazoilles-sur-Meuse, un diagnostic archéologique préventif a été

réalisé sur une surface d'environ 16 700 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Virgile RACHET

CHÂTEL-SUR-MOSELLE

2 rue de la Résistance,
création du HLM Vogelis

À l'occasion de la création d'un bâtiment de dix-sept logements et de parkings, sur la commune de Châtel-sur-Moselle, portant sur une surface d'environ 2 015 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a

prescrit un diagnostic qui n'a révélé aucun vestige archéologique.

Sébastien JEANDEMANGE

CLAUDON

Le haut du Mai

Un total de 42 tranchées a été réalisé sur une superficie totale de 24 850 m². Aucune n'a révélé de

structure archéologique. La dalle de grès apparaît à 0,90 m maximum. Il faut toutefois signaler que la

parcelle est bordée au nord et à l'ouest d'un front de taille d'anciennes carrières d'extraction qui semblent être liées à la construction du village, début XVI^e s.

(information orale d'un habitant).

Sylvie COCQUERELLE

CONTREXÉVILLE

Ancienne Base Aérienne 902,
ZAC B.A. 902

Contemporain

Le diagnostic réalisé sur de 260 000 m² n'a pas permis de mettre en évidence une occupation ancienne. L'implantation de la BA 902 a détruit toute trace d'une occupation antérieure, si elle a existé. La présence de

drains en verre contemporains est une particularité de la région de Contrexéville.

Laurent FORELLE

CONTREXÉVILLE

Le Chêne de la Vierge, lotissement
Les Terrasses du Chêne de la Vierge

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur l'emprise du projet de lotissement Les Terrasses du Chêne de la Vierge à Contrexéville.

Les sondages, réalisés sur une surface de 80 560 m², se sont avérés vierges de vestige ancien.

Laurent FORELLE

CORCIEUX

Aux Prés de l'Épine

Un projet de construction d'un lotissement d'habitation a fait l'objet d'une prescription archéologique sur une surface de 23 528 m². Aucun vestige archéologique n'a été repéré dans ce contexte d'épandage

fluvioglaciaire. Le diagnostic a été orienté vers une étude géoarchéologique permettant d'établir un profil évolutif des paysages anciens.

Rémy JUDE

DOGNEVILLE

Devant la Voivre et
les Travaux Douloureux,
lotissement Les Abbesses II

Un projet de construction d'un lotissement d'habitation a fait l'objet d'une prescription archéologique sur une surface de 46 193 m². Aucun vestige archéologique n'a

été repéré dans ce contexte particulièrement érodé.

Rémy JUDE

ÉPINAL

ZAC de Laufromont, phase 1

Lors du diagnostic sur le ban communal d'Épinal, *sous Laufromont*, situé sur la rive droite de la terrasse moyenne de la Moselle, une série de sondages profonds a été réalisée dans le but de caractériser d'éventuelles occupations anciennes.

Nos sondages ont permis de mettre au jour l'ancien lit mineur de la Moselle ou d'un paléochenal. Des tranchées longues de plusieurs mètres ont été réalisées afin de rechercher d'éventuelles berges anciennes ou paléosols conservés.

Les résultats de ces recherches se sont avérés infructueux même si certaines séquences semblent bien similaires à celles décrites par Vincent Lhomme

et Christine Chaussé, mises en évidence en 1999, à Chavelot, *sur la Maix Nicolas Barry (cf. Bilan scientifique régional 1999, p. 117)*.

Le projet d'aménagement de la zone couvre une superficie de 600 000 m². La même vigilance doit donc être appliquée au cours des opérations futures dans le but d'appréhender au mieux les types de vestiges et les niveaux d'une occupation contemporaine aux sites nommés précédemment, la présence d'un géomorphologue et d'un lithicien sera nécessaire pour la recherche de stratigraphies conservées au sein des parcelles restant à diagnostiquer.

Virgile RACHET

GÉRARDMER

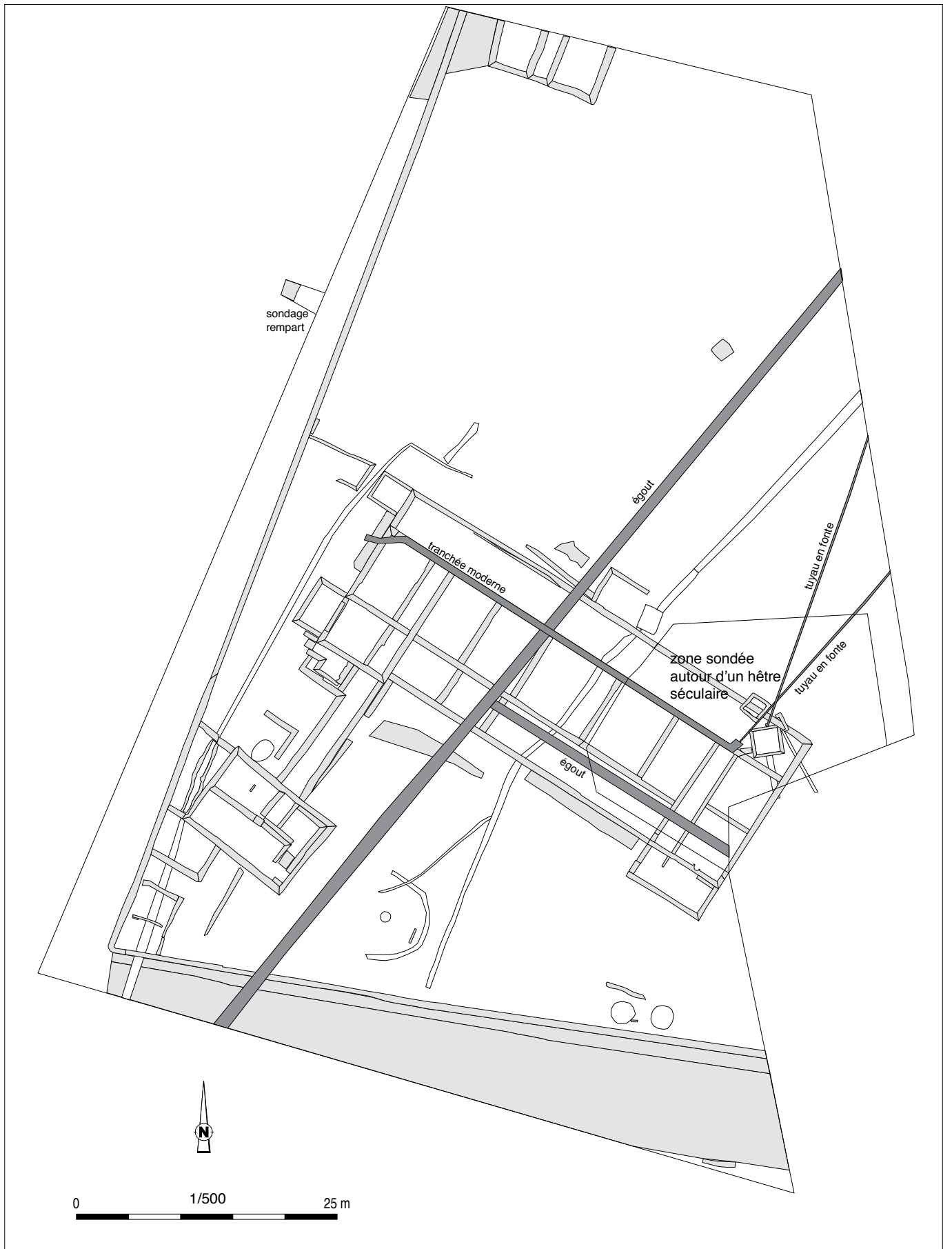
Le Haut, création
d'une retenue d'altitude

La commune de Gérardmer projette la construction d'une retenue d'eau, au lieu-dit *le Haut*, dans la forêt domaniale. L'emprise concernée par les travaux a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. La position haute de ce terrain (1100 m NGF) pouvait laisser supposer la présence d'éventuels vestiges pré ou protohistoriques. Les sondages archéologiques

réalisés représentent environ 8 % des 26 770 m² de l'emprise totale du projet.

Cette surface boisée depuis peu, autrefois occupée par les chaumes, n'a révélé aucun vestige archéologique.

Myriam DOHR



GRAND,
 le Pré Laguerre, lotissement de la Fontainotte
 Plan général simplifié de la zone fouillée et les structures modernes la traversant
 (DAO : P. MARTIN RIPOLL)

GRAND

Le Pré Laguerre, lotissement de la Fontainotte

À l'occasion de la construction d'un lotissement à Grand, sur une superficie de 6 000 m², une *domus*, située au pied même du rempart de l'agglomération gallo-romaine, a été mise au jour (cf. *Bilan scientifique régional 2010*, p. 304). La maison occupe le centre d'un vaste espace clos d'environ un hectare. La partie résidentielle, de 45 m de long sur 17 m de large, est enserrée entre les cours et les bâtiments de service au sud et, au nord, le jardin. Cette propriété urbaine, créée durant le dernier quart du I^{er} s. de n. è. ou le tout début du II^e s., perdure, avec quelques changements architecturaux, jusqu'à la première moitié du III^e s. seulement.

L'ensemble des murs de la partie résidentielle, et au moins une partie des plafonds, étaient recouverts d'enduits peints et de stucs moulurés, retrouvés effondrés sur place. Tous les sols sont en mortier. Leur état de conservation a permis de restituer précisément le chauffage de chaque pièce (braseros, cheminées, hypocauste). Le bâtiment, qui ne comptait qu'un rez-de-chaussée, était couvert par une toiture de dalles sciées.

Le centre du jardin a été agrémenté par un petit monument représentant probablement un Jupiter cavalier. Dans l'angle nord-ouest du jardin, un bâtiment annexe, également orné d'enduits peints, est doté d'une cave semi-enterrée.

Les bâtiments et aires de service englobent les pièces de vie de la domesticité, la cuisine, qui a gardé toute sa batterie de cuisson en élévation (âtre, plan de travail, foyer), une chaufferie aménagée en sous-sol desservait le *praefurnium* d'une pièce à hypocauste ayant gardé une partie de sa voûte en berceau, des latrines collectives, une écurie et deux glacières. Un puits se trouve au centre de la cour. Le mobilier abondant (céramique, monnaies, faune, macrorestes) permet de cerner la durée d'occupation et les habitudes alimentaires des occupants de cette *domus*. La faune indique une prédilection pour la viande d'animaux jeunes, tandis que les nombreux restes carpologiques couvrent un large spectre de légumineuses, de fruits, d'herbes et même d'épices. L'anthracologie met en avant l'utilisation préférentielle du hêtre, espèce forestière dominante à l'époque comme aujourd'hui dans la région.

Michel GAZENBEEK

GRAND

Rue du ruisseau

Voir la notice *infra*, p. 471-474

Thierry DECHEZLEPRÊTRE

Moderne - Contemporain

LAMARCHE

4 rue Bellune, restructuration de l'hôpital local, tranche 2

Préalablement à la restructuration de l'hôpital local de Lamarche, une première opération de diagnostic

archéologique a été organisée en 2008, au 4 rue de Bellune (cf. *Bilan scientifique régional 2008*, p. 391).

Une seconde phase de diagnostic a été réalisée en 2011 sur les parcelles non accessibles lors de la première intervention.

L'un des quatre sondages a permis la découverte de trois murs maçonnés au mortier de chaux, d'un puits maçonné et de deux niveaux de sol. Le niveau d'apparition des vestiges varie de 0,50 m à 0,65 m de profondeur, soit sous 0,20 m de terre végétale et 0,30 m à 0,45 m de remblais récents.

Les remblais, venant sceller les structures archéologiques, attestent d'un abandon récent de

ces dernières, peut-être dans les années 1970 au moment de la construction de nouveaux bâtiments pour l'hôpital. Ces remblais se composent d'une matrice de terre contenant de nombreux fragments de tuiles mécaniques, de briques creuses et de carrelage. En revanche, le sondage réalisé n'a pas permis de connaître l'origine des structures exhumées. La superposition du sondage sur le plan cadastral de 1829 nous donne un *terminus post-quem* des fondations maçonnées rencontrées. Elles correspondent à celle d'un bâtiment portant le numéro 523.

Sébastien JEANDEMANGE

LE THILLOT

Les mines, tranchée d'accès à un travers-bancs de la mine Saint-Charles

Le projet portait sur l'étude d'une tranchée d'accès à un travers-bancs de la mine Saint-Charles et d'une plate-forme aménagée associée, l'ensemble pouvant être daté du XVI^e s.

Selon l'hypothèse, le travers-bancs devait constituer le débouché principal de la période antérieure à l'utilisation de la poudre. En raison de l'altitude des premiers travaux (735 m), cette galerie a dû être le principal accès durant une période de plusieurs dizaines d'années. L'importance de la halde, au débouché de la galerie, en témoigne. Les niveaux d'occupation étaient plus en profondeur que prévu.

L'étude de la tranchée d'accès

Ce couloir d'accès est long de 18 m. Le dégagement du comblement, sur les 8 m en partie aval, a permis de trouver à 0,35 m au-dessus du fond de la tranchée, le niveau d'occupation terminal d'installation d'une voie de roulage dont les seuls éléments subsistant sont quatre traverses en bois en mauvais état, le niveau inférieur est constitué de limon témoignant de l'évacuation d'eau. La tranchée était bordée d'un parement en planches dont un élément a été trouvé, cette planche était maintenue par des étais de 0,20 m de diamètre (deux trous et un reste d'étais retrouvés). Le comblement de la partie amont de la tranchée atteint environ 2 à 3 m d'épaisseur, ce comblement est dû à la descente gravitaire des terres de chaque côté de la tranchée.

L'étude de la plate-forme

Un important volume de terre a été déplacé sur les pentes pour trouver les limites extérieures et le

niveau d'occupation. Celui-ci n'était pas horizontal et seulement identifiable par un placage de charbon de bois, les blocs rocheux présents ne présentaient pas d'organisation, seule une table de concassage en granite était à relier à une activité minière.

Le bord de chemin croisant la tranchée était souligné par un muret non construit de pierres de 0,20 m à 0,30 m recouvert de 0,10 m de terre, la fouille a montré la présence d'une ancienne bordure identique située plus bas à 0,10 m du niveau de la voie de roulage, plus proche de la tranchée et présentant une orientation différente témoin de la descente générale des terres.

Ensemble chemin - plate-forme - travers-bancs

L'examen de plusieurs arguments a permis de considérer l'ensemble dans l'hypothèse d'un aménagement lié à l'exhaure. Le travers-bancs a connu une période initiale d'écoulement d'eau, la plate-forme se trouve sur le trajet supposé d'un train de tirants d'une machinerie hydraulique, la taille et l'emplacement de la plate-forme sont compatibles avec la surface d'installation de relais linéaire ou angulaire connus ; l'intérieur du travers-bancs comporte, à la jonction avec les travaux, la trace d'un dispositif de renvoi angulaire du mouvement des tirants. Enfin, les textes comportent les mentions d'installations de ce type sans toutefois localiser les points d'accès.

Francis PIERRE

LERRAIN

Haut de Chaume

Haut Moyen Âge

Le sondage, réalisé sur 11 m² dans un terrassement au sommet d'une colline, a permis d'attester de la présence d'un cimetière mérovingien avec deux tombes datées

des VI^e-VII^e s.

Pierre FETET

MONTHUREUX-SUR-SAÔNE

R.D. 2, devant le Bois, construction d'un lotissement communal et création d'un EHPAD

Suite à un projet de construction d'un lotissement et d'un EHPAD sur la commune de Monthureux-sur-Saône, au lieu-dit *devant le Bois*, un diagnostic archéologique

préventif a été réalisé sur une surface totale d'environ 44 500 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Virgile RACHET

NEUFCHÂTEAU

Le Champs Fauvé, construction d'un EHPAD

Protohistoire

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le projet de construction d'un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), au lieu-dit *le Champ Fauvé*, à Neufchâteau. Les sondages ont été réalisés sur la totalité de l'emprise d'une superficie de 26 359 m². Ils ont permis de mettre en évidence une occupation

de la période protohistorique. Le niveau d'érosion des sols n'a pas permis la conservation de structures anthropiques, excepté à l'emplacement d'un talweg où le colluvionnement a fossilisé un fond de fosse polylobée contenant de la céramique protohistorique.

Laurent FORELLE

POUSSAY

Rue de Mirecourt

Gallo-romain - Contemporain

Une opération de diagnostic a permis la mise au jour de deux sites de nature et d'époques différentes.

Une voie romaine orientée est-ouest d'environ 6 m de largeur a été reconnue. Son niveau de circulation est limité au nord par un fossé relativement bien conservé.

La partie sud de la voie est fortement dégradée par une série d'ornières. Le matériel retrouvé est constitué de fers à chevaux, d'une clavette, de divers fragments indéterminés en fer et de quelques tessons de céramique romaine.

L'emplacement d'un camp de prisonnier français de 1940 a également été mis en évidence par la présence, directement dans la terre végétale, d'objets de la vie quotidienne et d'éléments d'uniformes de l'armée française. Une recherche rapide sur Internet a

permis d'identifier le camp de prisonniers français de Poussay dont l'adresse était « camp de Mirecourt » (Erntstalags 120)

Laurent FORELLE

RAON-L'ÉTAPE

Vieux Champs, haut Port,
carrière de Trapp, tranche 2

Gallo-romain - Moderne

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le projet d'extension d'une carrière par la SNC, carrière de Trapp, situées aux lieux-dits *vieux Champs* et *haut Pont*, à Raon-L'Étape. Un parcellaire agricole fossile s'est révélé sous le couvert forestier.

Il se présente sous la forme de sillons-billons qui viennent buter sur une terrasse. Une Vénus en terre cuite a également été mise au jour. Aucun lien n'a pu être établi entre les structures agricoles et la figurine.

Laurent FORELLE

ROUVRES-LA-CHÉTIVE

Les Vieilles Vignes,
carrière Boulanger

Le projet d'exploitation d'une carrière a fait l'objet d'une prescription archéologique qui a porté sur une surface de 53 708 m². Bien que l'activité humaine soit reconnue dans le secteur du Paléolithique au Moyen Âge, aucun

vestige archéologique ou indice d'occupation n'a été repéré.

Rémy JUDE

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

La Croisette, ZAC de l'écoparc des
Grandes Croisettes, tranche 1

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur une surface de 21 062 m². Aucun vestige

archéologique n'a été mis au jour à cette occasion.

Jacky DOLATA

SAINT-ÉTIENNE- LÈS-REMIREMONT

La Coliche

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur un projet de bâtiment commercial à Saint-Étienne-lès-Remiremont. L'emprise de celui-ci est

de 15 410 m². Les sondages n'ont livré aucun vestige archéologique.

Laurent FORELLE

SANS-VALLOIS

Fueuchamp

Gallo-romain

Localisé sur le ban de la commune de Sans-Vallois, le GAEC Claude a déposé une demande de permis de construire un bâtiment agricole devant recevoir des panneaux photovoltaïques. La surface concernée par le projet était de 6 340 m² et se situait dans un environnement riche en indices archéologiques.

Le diagnostic s'est avéré positif et a permis de mettre au jour un petit bâtiment de stockage qui prend la forme d'une cave, de sa cage d'escalier et d'une pièce de

service accolée. Cette découverte permet de confirmer la présence de structures antiques à Sans-Vallois, à proximité du village actuel. Dans la mesure où ce type de bâtiment n'est jamais isolé, il est possible de supposer que d'autres vestiges devaient être présents, soit dans le secteur sondé mais qu'ils ont été totalement arasés, soit au nord et à l'ouest, hors de l'emprise, à condition que l'érosion s'avère limitée. Ils devraient appartenir à un site structuré de type *villa* ou auberge.

Sylvie COCQUERELLE

THAON-LÈS-VOSGES - IGNEY - VAXONCOURT

Basse Claude D'Oncourt, la Paume,
carrière SAGRAM, tranche 2

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur l'emprise du projet d'exploitation de carrière de la SAGRAM, pour les terrains situés aux lieux-dits *basse Claude D'Oncourt* et *la Paume*, sur les

communes d'Igney, Thaon-lès-Vosges et Vaxoncourt. Les sondages, réalisés sur une surface de 197 880 m², se sont avérés vierges de vestige ancien.

Laurent FORELLE

VILLONCOURT

Grande Fontaine

Un diagnostic a été réalisé pour une superficie totale de 24 000 m², à Villoncourt. La terre végétale reposait directement sur les niveaux géologiques. Aucune anthropisation des sédiments n'a été aperçue, aucun artefact n'a été ramassé. Une rapide prospection pédestre aux alentours n'a pas permis de relever le moindre indice de site archéologique. Il semblerait même que l'hypothèse de *tumuli* protohistoriques ne soit pas fondée. Si la forêt, au nord-est, fait état de

reliefs qu'on ne trouve pas au nord-ouest, la cause ne peut être imputée à des structures funéraires. On envisagera plutôt une extraction de matériaux dont il ne subsiste aucune trace dans les textes et qui serait antérieure au XIX^e s. L'existence d'une voie romaine n'a pas été confirmée. Nous pensons plutôt que l'affleurement de la dalle calcaire à l'est et à l'ouest du village induit les habitants en erreur.

Sylvie COCQUERELLE

VITTEL

Contemporain

145 avenue des Tilleuls,
hôtel des Thermes

L'hôtel des Thermes de Vittel fait l'objet d'un important projet d'agrandissement et de rénovation. La parcelle diagnostiquée, jusqu'alors utilisée comme parking et occupée par un petit bâtiment voué à la démolition, est située à l'ouest de l'hôtel. C'est sur ce terrain qu'est prévue la réalisation d'un parking souterrain ainsi que d'un vaste bâtiment de trois niveaux.

L'opération de diagnostic n'a révélé aucun vestige ancien. Cependant, l'ensemble de la parcelle est traversé par un fossé est-ouest, plusieurs bases de

fondation en béton et un réseau de canalisations en terre cuite.

Ces vestiges récents, de la fin du XIX^e s ou du XX^e s, contiennent, dans les tranchées d'implantation, les restes d'un important vaisselier en faïence fine. Ce mobilier, qui pourrait provenir d'un des nombreux hôtels de la station thermale, témoigne de l'industrie d'une vaisselle de luxe de la fin du XIX^e s.

Myriam DOHR

VITTEL

Brahaut Voignon Roussel, ZAC
des Collines, tranche 2, phase 1

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur l'emprise du projet de zone d'aménagement concertée, pour les terrains situés aux lieux-dits *vieille Ringue* et *quartier de Lignéville*, sur une surface de 61 043 m².

La phase 1 de cette opération de diagnostic a concerné une surface de 23 931 m². Cinquante et un sondages ont été réalisés sur cette surface. D'une profondeur moyenne de 0,60 m, ils se sont avérés vierges de vestige ancien.

Laurent FORELLE

LORRAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

Prospections inventaires (PI), projets collectifs de recherche (PCR) et prospections thématiques (PT)

Autorisations de prospections délivrées en 2011 pour le département de la Meurthe-et-Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Julien BARBESANT		Secteur de Conflans-en-Jarnisy
Bruno BONATO		Secteur de Pont-à-Mousson
Marc GRIETTE		Secteur d'Homécourt
Robert HABAY		Secteur de Villerupt
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Ensemble du département de la Meurthe-et-Moselle
Gilles POPLINEAU		Secteur de Longuyon
Jean-Claude SZTUKA		Prospection aérienne sur l'ensemble du département de la Meurthe-et-Moselle

Autorisations de prospections délivrées en 2010 pour le département de la Meuse

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Jean-Marc BALDAUF		Ensemble du département de la Meuse
Adolf BUCHNER		Secteur des Éparges
Philippe FRIGERIO		Secteurs de Boviolles, Naix-aux-Forges et Saint-Amand-sur-Ornain
Dominique HERBINET		Secteurs de Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Saint-Mihiel et Fresnes-en-Woëvre
Denis JACQUEMOT		Secteur de Montiers-sur-Saulx
Denis MELLINGER		Secteurs de Saint-Mihiel et Vigneulles-lès-Hattonchâtel

Michel REEB		Secteurs de Verdun et Saint-Mihiel
Jean-Claude SZTUKA		Prospection aérienne sur l'ensemble du département de la Meuse
Sabine TYLCZ		Ensemble du département de la Meuse

Autorisations de prospections délivrées en 2011 pour le département de la Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Mickaël ATTON		Secteurs de Guenviller, Saint-Avoid, Macheren, Hombourg-Haut et Barst
Marcel GÉBER		Secteurs de Brulange, Destry, Marthille et Viller
Danièle GÉRARD		Secteur de Lorquin
Francis GOUBET		Secteur de Phalsbourg
Lily GUILLAUME		Secteur de Saint-Quirin
Marc GRIETTE		Secteurs de Marange-Silvange, Metz et Vigy
Robert HABAY		Secteurs d'Ottange et Audun-le-Tiche
Bernard HAMON	D. GRANDATI, Y. GÉRARD, G. ZAGARRIO	Secteurs de Boulay-Moselle, Vigy, Longeville-lès-Saint-Avoid et Pange
Philippe HARDY		Ensemble du département de la Moselle
Dominique HECKENBENNER		Secteur de Sarrebourg
Bertrand HONNERT		Secteur de Lorquin
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Ensemble du département de la Moselle
Jacques MANGIN		Secteur de Cattenom
Richard MICHLER		Secteur de Bitche
Christian PECORARO		Secteur de Vitry-sur-Orne, Neufchef et Moyeuvre-Grande
Jean-Louis PHILIPPE		Secteur de Longeville-lès-Saint-Avoid, Faulquemont et Créhange
Bastien PRÉVOT		Secteur d'Albestroff
Muriel ROHMER		Secteurs de Lorquin
Sébastien SCHMIT		Secteurs de Bitche et Volmunster
Jean-Pierre TONDON		Secteur de Cheminot

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Olivier BERTIN		Secteurs de Darney et Bains-les-Bains
Alain CLAUDE		Secteur de Saint-Dié-des-Vosges
Vincent DECOMBIS		Secteurs du Thillot et Remiremont
Jean-Jacques GAFFIOT		Ensemble du département des Vosges
Philippe HONNERT		Arrondissement de Neufchâteau
Patrick MILLOT		Secteurs de Lamarche et Monthureux-sur-Saône
Olivier ROUER		Secteur de Mirecourt
Gilbert SALVINI		Secteurs de Neufchâteau, Moyémont et Badménil-aux-Bois

Peuplements et territoires en Lorraine du Paléolithique ancien au Mésolithique (Lorraine) (PCR)

Cette nouvelle première année du PCR sur un calendrier triennal a permis, d'une part, de poursuivre l'enregistrement informatique des sites préhistoriques lorrains et, d'autre part, d'asseoir les bases d'une recherche pluridisciplinaire.

Inventaire-cartographie des sites lorrains

Grâce aux prospections assidues des bénévoles, de nouveaux sites ont pu être découverts au cours de l'année pour compléter l'inventaire, notamment dans la haute vallée de la Moselle, à la confluence de l'Orne et de la Moselle, ainsi que sur les moyennes et hautes terrasses de la Moselle, de Metz à Thionville (prospections de M. Griette sur les occupations paléolithiques), dans le nord du département de la Moselle (prospections J.-Y. Ringenbach), dans la région de Verdun (Meuse - prospections de J.-M. Baldauf, M. Reeb, D. Henry et G. Hansen). De nouveaux prospecteurs se rattachent chaque année à notre PCR, de par l'émulation, ou bien aussi grâce au forum « Préhistoire en Lorraine ».

Une fiche d'enregistrement de sites a été préparée, de façon à ce que chaque prospecteur ait un support de prise de notes, ainsi que pour obtenir une présentation finale uniformisée.

Jean-Yves Ringenbach poursuit, de son côté, l'inventaire photographique de toute sa collection d'armatures.

L'inventaire des sites lorrains est toujours en cours, cette année ayant été marquée par le dépouillement des écrits d'André Janot, qui a prospecté durant des dizaines d'années dans la région située au sud de Nancy et a collecté au moins cinq tonnes de quartzites et de quartz taillés.

Recherche / communications

Les professeurs de géomorphologie à l'Université de Nancy 2, André Weisrock et Serge Occhietti, se chargent de la réhabilitation de la collection Janot qui est stockée dans les caves du Musée de Toul (Meurthe-et-Moselle). L'année passée, toutes les pages des carnets de prospection d'A. Janot avaient été numérisées puis avaient été reportées sur un tableur, afin de pouvoir

réorganiser les 490 contenants en fonction des numéros de stations indiquées par A. Janot. Un plan de situation avait été dressé, avec numérotation des contenants. Cette année a été marquée par la mise à disposition du Musée de Toul d'étagères dédiées, et environ un tiers du matériel lithique a déjà été déplacé et rangé par ordre numérique.

Cette année a été l'occasion de reprendre le matériel lithique et osseux issu des fouilles de sauvetage de Christine Guillaume dans le piégeage karstique de Belleville-sur-Meuse (Meuse). Patrick Auguste, paléontologue, a déjà déterminé la grande faune mammalienne et Hervé Beaudouin, préhistorien, a débuté l'étude du matériel lithique, ce qui donnera lieu à publication d'ici un an ou deux.

Hervé BEAUDOUIN

Les enduits peints gallo-romains sur les territoires des Leuques et des Médiomatiques (PCR)

Le programme collectif de recherche sur les enduits peints bénéficie d'une deuxième triennale pour la poursuite de ses travaux. Au terme de la première triennale, la moitié des ensembles à étudier a été traitée donnant lieu à plusieurs monographies et à des synthèses présentant aussi bien des décors que des techniques.

Ce programme de recherche concerne tous les enduits peints découverts sur les territoires des Leuques et des Médiomatiques à l'Époque gallo-romaine. Cependant, pour des raisons multiples, l'étude des ensembles mis au jour dans l'agglomération de Metz est la plus aboutie. Nous avons donc concentré une grande partie des travaux conduits en 2011 à la préparation de la publication des ensembles mis au jour dans l'agglomération antique de Metz. Aussi avons-nous procédé à la finalisation d'une partie de ces monographies et à un important travail d'homogénéisation des plans de localisation et des restitutions, complété par l'élaboration de tableaux analytiques sur les décors à réseau et les bordures ajourées.

Parallèlement, le remontage de nouveaux ensembles et l'intégration des résultats de leur étude dans la base de données ont été poursuivis.

De plus, un relevé photogrammétrique a été réalisé sur les plaques d'enduits *in situ* des thermes et du quartier oriental de Bliesbruck. Un état des lieux des enduits peints de Grand provenant de fouilles anciennes, conservés au dépôt du service régional de l'Archéologie, sis dans les locaux du Conseil général des Vosges, a été réalisé. Il a permis le réexamen des fragments de stucs de la *villa de la Violette*. Par ailleurs, une première notice sur la fouille programmée menée par le Conseil général des Vosges, réalisée rue du Ruisseau à Grand, inaugure le travail de remontage et d'étude à mener dans un avenir proche. Comme chaque année, nous avons procédé à la sélection d'échantillons de fragments d'enduits en vue de procéder à des analyses sur les mortiers. Cette campagne d'analyse était consacrée aux ensembles de Metz que nous avons été amenés à étudier et se place dans l'objectif de la première publication. Enfin, afin de répondre à la problématique que nous avons soulevée sur les pigments bleus, nous avons amorcé l'inventaire des boulettes de bleus qui entrent dans la mise en œuvre des peintures. L'analyse d'une partie d'entre elles permettra peut-être de déterminer s'il s'agit bien de bleu égyptien ou bien si l'on est en présence d'azurite.

Dominique HECKENBENNER et Magali MONDY

La pierre aux périodes historiques en Lorraine : de l'extraction à la mise en œuvre (Lorraine) (PCR)

Ce PCR, initié en 2008, a pour but de synthétiser des données visant à la compréhension de l'économie de la pierre. Il fédère des chercheurs de l'université de Lorraine, de l'Inrap et du musée de Sarrebourg, autour de différents sites de l'archéologie préventive ou programmée. Le projet parcourt une chronologie qui va de l'Époque gallo-romaine au début de l'Époque moderne, dont une thématique s'articule principalement autour de la pierre des édifices seigneuriaux du Moyen Âge (X^e-XV^e s.).

Quatorze sites y sont traités, en privilégiant la diversité géographique et la répartition chronologique mais seul le bâtiment de prestige de ceux-ci est généralement pris en compte. Ces derniers sont préférentiellement établis sur des gisements de calcaire ou des bancs de grès. La construction de ces édifices utilise soit du grand appareil soit des moellons, en calcaire ou en grès. En 2011, cinq nouveaux sites ont fait l'objet d'une étude.

Karine BOULANGER et Cédric MOULIS

Les formes d'organisation de la production du fer en métallurgie ancienne. Systèmes de production et chaîne opératoire dans les ateliers de l'est du Bassin parisien, de l'âge du Fer au haut Moyen Âge en Lorraine, Bourgogne, Île-de-France et Champagne-Ardenne (PCR)

La phase en cours du programme de recherche concerne l'étude d'un panel de sites livrant des vestiges d'activité de production et de travail du fer au sein des deux aires géographiques étudiées, d'une part le bassin de la moyenne Moselle en Lorraine centrale et d'autre part, les plaines de la confluence Seine-Yonne et les plateaux du Sénonais, entre la fin du premier âge du Fer et à la fin du haut Moyen Âge. Le panel de sites retenus pour chacune des périodes chronologiques couvre différents niveaux de statut, aussi bien en termes de type d'habitat (habitats ruraux, domaines agricoles, petites agglomérations ouvertes ou fortifiées, agglomérations urbaines, etc.), qu'en termes de formes d'atelier (unités de production spécialisées, isolées ou au sein d'un habitat, ateliers en contexte urbain, ateliers au sein d'unités agricoles, ateliers de transformation du minerai, ateliers de forge de fer, etc.). Les types d'investigations réalisées sur chacun

des sites sont fonction des éléments d'informations disponibles à l'issue de la phase de post-fouille. Dans tous les cas, ces travaux visent à déterminer la nature des activités pratiquées sur les sites étudiés et de restituer, lorsque cela est possible, les éléments de la chaîne opératoire. Une procédure d'enregistrement et de quantification des données, de description des déchets, commune à chacun des sites, a été mise en place. Un classement typo-morphologique basé sur une identification archéométrique des déchets, couplée à un enregistrement quantitatif, est systématiquement réalisé. Cette grille commune d'étude permet un traitement de l'information ouvrant la possibilité de comparaison inter-sites à l'échelle des régions d'étude, et, à terme, entre celles-ci.

Les sites étudiés au cours de l'année 2011 sont au nombre de sept. L'accent a été mis sur les sites de

la période gallo-romaine qui avait été peu abordée jusqu'à présent. Un site de petite agglomération (Hettange-Grande, Moselle, fouilles archéologiques des années 1980), un site de *pars rustica de villa* (Laquenexy, Moselle, fouille archéologique réalisée en 2008), un site d'habitat rural (Bertrange-Immeldange, Moselle, fouille archéologique de 1996) et deux sites d'habitat routier (Gondreville, Meurthe-et-Moselle, prospection archéologique de 2005, et Lesménils, Meurthe-et-Moselle, fouille archéologique de 2002) ont été étudiés ou réexaminés. S'y ajoutent deux sites de l'âge du Fer, l'un de la transition premier – second âge du Fer (Velaine-en-Haye, Meurthe-et-Moselle, fouille archéologique en 2009), l'autre de La Tène finale (Woippy, Moselle, fouille archéologique en 1994).

À Velaine-en-Haye, *Herbue-Chalin*, la majorité des déchets scorifiés sont des rebuts d'opération de réduction du minerai de fer en bas fourneau. Il s'agit d'un des plus anciens sites de production primaire du fer connus à ce jour en Lorraine avec celui tout proche de Gondreville, *Au Loup*. L'habitat de Woippy, *le Pollieux*,

a livré essentiellement des déchets de travail du fer (forgeage), dont la répartition spatiale permet d'identifier l'emplacement de l'atelier. Les sites de la période romaine ont tous livré exclusivement des déchets de travail du fer (forgeage). Ces déchets sont dispersés dans de nombreuses unités stratigraphiques et dans le comblement de structures excavées, et sont parfois réutilisés, comme à Lesménils, pour la construction du sol de circulation d'une cour ou dans les fondations de bâtiments. Le cas des deux sites découverts dans le massif forestier de Haye (Gondreville, parcelle forestière n° 14 et Maron, parcelle forestière n° 412) est particulier, puisqu'il s'agit de ramassage dans les chablis des arbres renversés par la tempête de 1999. La quantité non négligeable de matériel récupéré dans ces conditions, ainsi que la nature des déchets (scories et chutes de forgeage), indiquent clairement que ces sites, installés sur le bord d'une voie, abritent chacun une forge qui pourrait peut-être avoir un caractère routier.

Marc LEROY

L'organisation de la partie occidentale du territoire leuque entre le II^e s. av. n. è. et le II^e s. de. n. è. (Meuse et Vosges) (PCR)

À la veille de la conquête romaine, l'Est de la Gaule se caractérise par la présence de peuples gaulois de taille variée. Les Leuques et les Médiomatriques se partagent à cette époque les régions qui se développent autour des vallées de la Meuse et de la Moselle. Si le nom des Leuques apparaît pour la première fois dans le récit de la *Guerre des Gaules*, leur mode d'organisation était peu connu avant que l'archéologie ne dévoile la présence, dès le II^e s. av. n. è., d'un réseau d'habitat composé d'installations agricoles, d'habitats groupés et d'enceintes fortifiées. Le secteur qui se développe entre la Meuse et la vallée de la Marne se caractérise par la présence d'enceintes, notamment Sorcy-Saint-Martin, Moncel-sur-Vair et Boviolles, qui contrôlent des axes de communication majeurs. Ces *oppida* devaient posséder un rôle structurant si l'on considère les recherches actuelles sur les formes d'organisation territoriale de l'âge du Fer.

Cependant, l'état de nos connaissances sur la société gauloise ne permet pas, dans la région considérée, de préciser si une relation hiérarchique existait entre ces différents lieux et s'il s'agissait d'un espace juxtaposé -

où chaque enceinte contrôle un territoire spécifique -, ou d'un espace emboîté caractérisé par une hiérarchie entre les sites. À l'Époque gallo-romaine, la cité des Leuques se caractérise par une assise territoriale délimitée à l'est par le massif des Vosges et à l'ouest par les vallées de la Saulx et de la Marne, si l'on considère les limites retenues actuellement. Cette cité est donc ouverte sur le centre du bassin parisien, via les affluents de la Marne, et vers l'Europe du Nord par les vallées de la Meuse et de la Moselle, affluents du Rhin. Un réseau d'agglomérations dense se développe dans l'ensemble de cette zone directement au contact de l'axe Rhône-Saône dont il constitue le prolongement naturel vers le nord. Dans la partie occidentale de la cité des Leuques, les sites de *Nasium* et de Grand semblent polariser l'espace géographique entre Ornain et Meuse.

Ainsi, l'étude de ce territoire peut constituer une bonne échelle d'analyse dans le cadre d'une recherche plus générale sur l'évolution de l'organisation spatiale entre la fin de l'âge du Fer et le début de l'Époque gallo-romaine. Les travaux menés ces dernières années

sur l'*oppidum* de Boviolles ont démontré l'existence d'une agglomération très structurée avec un ensemble de voies découpant l'espace interne - estimé à environ 60 ha - en îlots d'habitation. Les ensembles archéologiques étudiés permettent d'envisager sa mise en place dès la fin du II^e s. av. n. è. tandis que cet habitat semble complètement abandonné avant la fin de l'époque augustéenne.

Les premières prospections géophysiques réalisées en 2010 et en 2011 dans la zone de contact entre le site de hauteur et l'agglomération de plaine laissent envisager la présence d'une voie est-ouest assurant une liaison entre les deux sites. L'antériorité de la voie est-ouest qui traverse l'*oppidum* suggère que la présence de cet axe a pu jouer un rôle dans la mise en place du schéma urbain de la ville gallo-romaine organisée de manière classique pour la partie septentrionale selon une trame orthonormée. Il ne s'agit cependant que d'une hypothèse dans la mesure où ces éléments de voiries ne sont pour l'instant pas datés avec précision. Par ailleurs, l'existence présumée d'une nécropole à proximité de cette voie soulève la question de l'articulation topographique entre ces deux entités, tandis que la découverte de *fana* au pied de l'*oppidum* permet de s'interroger de manière plus générale sur la nature exacte de cette interface (thème 1). Des prospections géophysiques, couplées à une campagne de fouille (coordination B. Bonaventure, M. Pieters et G. Encelot), ont été mises en place pour tenter de répondre à certaines de ces questions.

Au-delà des problématiques relatives à la chronologie et d'organisation urbaine, on peut s'interroger sur la fonction de ces agglomérations. Alors que *Nasium* a été considérée jusqu'à ces dernières années comme un simple *vicus* et Grand comme un site à vocation essentiellement religieuse, les derniers acquis de la recherche tendent à remettre en cause ces postulats. En effet, les recherches archéologiques menées à *Nasium*, confrontées à une documentation épigraphique qui s'est considérablement enrichie ces dernières années, suggèrent que cette importante agglomération a pu bénéficier, dans les décennies

qui ont suivi la conquête, du statut de capitale de cité, avant d'être supplantée, dès la fin du I^{er} s. de. n. è., par *Tullum/Toul*, située sur l'axe de la Moselle, alors en plein développement. L'agglomération de Grand a été interprétée, quant à elle, comme un sanctuaire des eaux, sur la base essentiellement de données issues de prospections géophysiques. Les données archéologiques sont toutefois très indigentes et, en l'absence de plans bien établis d'un sanctuaire, les différentes hypothèses développées doivent être aujourd'hui soumises à vérification. Bien que les recherches menées actuellement sur l'agglomération antique de Grand ne soient pas directement intégrées à ce Projet Collectif de Recherche, ces deux programmes sont menés en parallèle, compte tenu de l'existence de problématiques communes. Aussi, une mise en perspective de la documentation de ces deux sites sera réalisée à l'occasion de la dernière année du PCR.

Le Projet Collectif de Recherche sur l'ouest du territoire leuque a notamment comme ambition de procéder à un changement d'échelle de manière à pouvoir mieux appréhender la complémentarité de fonction de ces centres urbains situés à environ 30 km l'un de l'autre. L'étude de sites considérés actuellement comme des agglomérations intercalaires, en particulier Liffol-le-Grand, Soulosse-sous-Saint-Élophé et Bar-le-Duc, constitue un corolaire à cette problématique (thème 2).

Parallèlement, il a été poursuivi en 2011 l'étude des indices d'habitats de la fin de l'âge du Fer à l'Époque gallo-romaine de manière à appréhender l'occupation du sol autour des axes structurants que sont *a priori* les différentes vallées qui sillonnent ce territoire (thème 3). Un master, réalisé en 2009 à l'Université de Nancy 2 par G. Encelot, a d'ores et déjà permis l'établissement d'une base de données et d'un outil de gestion cartographique dynamique (SIG), indispensables pour ce type de démarche. Ce travail est en cours d'approfondissement dans le cadre du Projet Collectif de Recherche au travers, notamment, de l'étude des archives cartographiques et de l'étude critique de la documentation ancienne.

Thierry DECHEZLEPRÊTRE

BLIESBRUCK - REINHEIM (Moselle)

Recherches archéologiques sur un site transfrontalier (PCR)

L'objet du programme tri-annuel de fouilles mis en place est l'identification de la fonction des bâtiments révélés par prospections géophysiques et aériennes

au centre de l'agglomération secondaire de Bliesbruck. La campagne 2011 a porté, comme les années précédentes, sur trois bâtiments.

Le bâtiment à plan en hémicycle occupant le centre de l'espace situé entre les thermes et la voie principale de l'agglomération

Les fouilles de 2008, 2009 et 2010 avaient permis de vérifier la pertinence des prospections et, grâce à un dégagement en plan quasi exhaustif et des sondages localisés, de restituer la chronologie absolue et relative de cet ensemble et de l'identifier comme une fontaine monumentale ou un nymphée. La campagne de 2011 a permis de compléter la fouille de ce bâtiment en hémicycle en dégagant la seconde aile située au sud.

Le bâtiment de plan basilical placé du côté nord de l'espace situé entre les thermes et la voie principale

La partie occidentale de ce bâtiment avait été fouillée en 2009 et 2010. Les investigations suggéraient qu'il était de plan basilical, à espace central et déambulatoire, structuré par deux lignes de piliers massifs présents dans la partie explorée. Le sol n'était pas conservé dans cette partie. La fouille de 2010 avait permis de décaper la façade de ce vaste bâtiment et de fouiller partiellement une pièce d'angle qui apparaissait déjà lors des prospections géophysiques.

La fouille de 2011 a permis d'achever la fouille de cette pièce qui a livré les vestiges d'une occupation structurée complexe (niveaux d'occupation, foyers, vestiges de structures en bois) datée du III^e s. de n. è., peut-être en rapport avec des activités commerciales, comme le suggère la découverte d'une série de poids sphériques métalliques.

L'exploration de l'espace principal du bâtiment s'est poursuivie en 2011. Elle a permis de confirmer qu'il était structuré par deux rangées de quatre piliers reposant sur des dés massifs en grès. Les données de 2011 confirment l'absence, dans cet espace, de conservation du sol correspondant à la phase principale d'occupation et suggère une réoccupation du bâtiment à la fin du III^e s. Elle se traduit par quelques traces d'occupation (résidus de travail de forge, amas de chaux) et l'installation, dans la pièce d'angle, d'un gros bloc calcaire établi au même emplacement que le dé de grès, déjà enfoui dans cette phase.

Le bâtiment interprété comme une aile de boutiques occupant le côté sud de l'espace devant les thermes

La fouille limitée avait permis de conforter cette identification. Une des petites pièces, interprétées comme des boutiques, a été fouillée en 2011. Mais l'état de conservation est peu favorable, en raison d'une réoccupation de l'Antiquité tardive et la construction d'un bâtiment qui se superpose à ces boutiques en s'appuyant sur le mur sud de fond de ces boutiques.

La fouille de 2011 a permis de montrer que ce corps de boutiques a été agrandi à l'est, vers la voie principale, par un sous-sol, mis hors d'usage à la fin du III^e s. et comblé progressivement au IV^e s.

Trois sondages ont également été réalisés pour compléter les données sur les chemins et les espaces non bâtis de la place, surtout connus par les sondages réalisés en 1991 et les différentes campagnes de prospections géophysiques réalisées de 2005 à 2007.

Jean-Paul PETIT

L'agglomération antique de Grand (Vosges) (PCR)

Le Projet Collectif de Recherche 2009-2011 était organisé autour de quatre axes visant à établir un bilan des connaissances et à réaliser de nouvelles études.

Le programme 1 « bilan documentaire et archéologique » a permis de constituer un fonds documentaire de référence, en collectant notamment des archives de fouille. Les différents contacts établis avec les chercheurs ayant travaillé sur le site de Grand ont permis de compléter la documentation existante sur l'histoire des recherches. Des premières synthèses ont été également réalisées dans le cadre de la préparation

de l'ouvrage *Sur les traces d'Apollon, Grand la gallo-romaine* (Somogy éditions d'Art, 2010).

Parallèlement, les collections anciennes ont fait l'objet de nouvelles études : l'épigraphie par Pascal Vipard (université de Lorraine), les collections numismatiques du site de Grand par Ludovic Trommenschläger (Master recherche de l'université de Dijon, sous la direction de L. Popovitch), la céramique de la rue du Ruisseau par Marion Legagneux (Master recherche de l'université de Paris IV, sous la direction de M. Joly), *l'instrumentum* en fer et alliage cuivreux par Anthony Leclerc (Master

recherche de l'université de Lorraine, sous la direction de P. Vipard).

Le programme 2 « topographie de Grand » a porté notamment sur l'exploitation du relevé LiDAR réalisé en 2009. Une première exploitation de ce LiDAR pour l'étude de l'habitat de l'agglomération a été menée en 2010 par J.-M. Tur, dans le cadre d'un Master recherche de l'université de Besançon, sous la direction de P. Nouvel. Aline Resch a réalisé, quant à elle, une étude sur l'environnement du site de Grand (Master recherche sous la direction de L. Laüt, université de Paris I). Ce travail a permis une première étude sur l'environnement archéologique de l'agglomération de Grand en s'appuyant sur ce relevé LiDAR et en confrontant également les cartes des anomalies aux cadastres du XIX^e s., ainsi qu'aux différentes données cartographiques et photographiques disponibles.

Le programme 3 « hydrologie du site de Grand » a été conduit en particulier par Claire Brinon, dans le cadre d'un doctorat de l'université Pierre et Marie Curie (UMR 7619 Sisyphe). À cette occasion, a été dressé un bilan détaillé sur la question centrale des ressources en eau du site, vingt ans après les recherches réalisées dans le cadre du mécénat technologique d'Électricité de France. Ce travail a permis de reconnaître l'environnement géologique de l'agglomération, ce qui fournit de nouvelles pistes quant à la provenance de l'eau qui était drainée par les aqueducs souterrains présents sous l'agglomération antique. En dépit d'un

système karstique qui ne retient pas l'eau en surface, les Gallo-romains ont su tirer parti des ressources en eau d'un sol calcaire traversé par des failles qui drainent l'eau de surface.

Le programme 4 « prospections géophysiques et sondages archéologiques dans le cadre de la reconnaissance topographique de l'agglomération antique » s'est appuyé notamment sur les possibilités d'investigation qu'offre la prospection géophysique en termes de méthodes non destructrices. Ces prospections ont permis de reconnaître la présence d'habitats dans des secteurs où aucun indice n'avait été relevé jusqu'à présent.

Parallèlement, une fouille programmée a été mise en place dans la parcelle de la rue du Ruisseau située devant l'une des portes principales de l'agglomération et le long de la voie la reliant à l'amphithéâtre. Ces recherches ont révélé la présence d'un vaste espace ouvert délimité au nord et à l'est par des bâtiments qui se distinguent par la richesse de leur décoration constituée de marbres et d'enduits peints (étude Y. Maligorne, A. Guillem, N. Nikiforoff, O. Romanenko). Parallèlement, cette fouille a comme objectif de préciser les modalités de la circulation de l'eau en aval de la résurgence mise en évidence sous l'église Sainte-Libaire. Il s'agit notamment de préciser le lien entre cette conduite hydraulique et les vestiges interprétés comme des thermes qui ont été repérés au XIX^e s. dans la parcelle voisine.

Thierry DECHEZLEPRÊTRE

Les occupations du Paléolithique au Mésolithique de la vallée de l'Orne à la moyenne vallée de la Moselle entre Metz et Thionville (PT)

À l'issue de cette nouvelle année de prospection, les données continuent à s'enrichir avec la découverte de nouveaux gisements et de nombreux objets lithiques isolés. Les prospections se sont aussi concentrées sur le nouveau gisement de Moineville, *Fond de Fagneux*, découvert en 2010. Ces nouvelles investigations ont livré 98 nouveaux objets portant le corpus à 144 artefacts lithiques. Le mobilier archéologique a été essentiellement ramassé sur une très petite superficie de quelques ares offrant une grande homogénéité à la série. La concentration apparaît sur un replat en début de pente, à un endroit où les outils agricoles

accrochent peut-être le niveau archéologique. En l'état actuel des données, il est impossible d'indiquer si le site est totalement ou partiellement érodé. De même, la préservation de niveaux archéologiques encore en place n'est pas à exclure dans les marges de la concentration. La matière première mise en œuvre est essentiellement en chaille d'origine locale, probablement issue des calcaires siliceux du bajocien de la vallée de l'Orne. Dans l'ensemble, les objets sont dans un bon état de conservation avec un certain nombre d'éléments portant des concrétions ferro-manganiques, caractéristiques des sols lessivés hydromorphes. Du

point de vue typologique et technologique, la série lithique est composée par un ensemble d'objets laissant transparaître tous les éléments d'une activité de plein débitage fondée sur la présence de plusieurs nucléus et de nombreux déchets de débitage. Une première analyse technologique semble indiquer la coexistence de deux chaînes opératoires distinctes orientées vers la production de supports laminaires et lamellaires à partir de nucléus prismatiques à deux plans de frappe opposés et sur fragment de blocs de petits nodules. Un des nucléus évoque une pièce carenoïde. L'outillage, très faiblement représenté, est documenté par quelques pièces retouchées dont une pièce à dos. Malgré la cohérence et l'homogénéité typo-technologique de cette série, son attribution culturelle reste délicate et l'outillage n'est pas d'un grand secours. L'observation générale montre toutefois des caractéristiques de style qui évoquent le Paléolithique supérieur au sens général mais cette hypothèse reste à vérifier.

En limite des territoires des communes de Fameck et Gandrange, au lieu-dit *derrière la Fontaine*, un nouveau gisement a été découvert au niveau du soubassement des côtes de Moselle. Le mobilier ramassé dans les labours était réparti aléatoirement sans réelle concentration sur une superficie d'environ 6 000 m². L'industrie lithique est hétérogène tant du point de vue technologique, typologique que lithologique avec des éléments s'échelonnant du Paléolithique au Néolithique. Toutefois, un ensemble constitué de 43 pièces présente une certaine cohérence dans sa constitution technotypologique permettant de l'attribuer au Paléolithique moyen. La composition générale de cette série montre une domination des nucléus ainsi que d'éclats issus de différentes phases de débitage. La matière première utilisée est essentiellement représentée par des quartzites issus de galets associés à de la chaille bajocienne locale. Le débitage est illustré par plusieurs nucléus dont la majorité présente une gestion récurrente centripète unifaciale dont au moins un exemplaire, en chaille, est de modalité Levallois. Le ramassage de plusieurs éclats en quartzite et en chaille semble aussi confirmer des activités de débitage. Parmi ceux-ci, deux ont été retouchés en racloirs. Les prospections ont aussi permis de découvrir d'autres ensembles lithiques avec des éléments de technologie plus récente

pouvant s'intégrer dans des phases comprises entre le Paléolithique supérieur et le Néolithique.

Sur le territoire de Rurange-lès-Thionville, au lieu-dit *bois de Logne*, un nouveau gisement a livré, sur une importante superficie, un ensemble de 46 pièces lithiques avec une répartition diffuse du mobilier. La matière première exploitée fait apparaître une très nette domination des quartzites issus de galets. Plusieurs objets présentent une éolisation prononcée de leur surface. La série est provisoirement représentée par une dizaine de nucléus laissant percevoir un débitage unifacial centripète ainsi que par des éclats de débitage à talons majoritairement corticaux et de l'outillage. Les outils, très représentatifs du Paléolithique moyen régional, sont documentés par cinq racloirs et par deux denticulés. Dans l'ensemble, cette série présente des caractéristiques typo-technologiques assez similaires aux ensembles du Paléolithique moyen rencontrés dans la moyenne vallée de la Moselle. On notera aussi la découverte sur ce gisement d'un galet aménagé de type chopper réalisé sur un galet de quartzite massif de section dièdre transversal. Cet objet à l'allure archaïque pourrait suggérer la présence d'un Paléolithique très ancien sur ce gisement.

L'intensification des prospections en 2011 a aussi permis l'identification, sur l'ensemble du territoire, d'un certain nombre d'indices paléolithiques représentés par des découvertes isolées. Dans l'ensemble, il s'agit essentiellement d'objets caractéristiques du Paléolithique moyen en quartzite avec une forte représentativité des racloirs. L'objet le plus significatif est la découverte à Norroy-le-Veneur, au lieu-dit *bois de Forêt*, d'un biface obtenu à partir d'un galet de quartzite. L'objet, de bonne facture, présente un façonnage bifacial complet avec une base corticale résiduelle plano-convexe. Sa morphologie permet de le classer dans les bifaces sub-triangulaires. Son attribution culturelle est délicate mais une attribution large au Paléolithique moyen est probable d'autant plus que les bifaces triangulaires à sub-triangulaires sont assez représentatifs du Moustérien de tradition acheuléenne.

Marc GRIETTE

Prospection subaquatique vallée de la Moselle : Dieulouard *sur le Vieux Pont et le Spitz* et étude d'une pirogue découverte à Lunéville (Meurthe-et-Moselle)

Sur le Vieux Pont et le Spitz

En 2005, 850 blocs de pierre taillée ont été fortuitement trouvés par une pelle de dragage à la sortie nord-est de l'agglomération gallo-romaine de Scarpone, qui devient au haut Moyen Âge le chef-lieu du *pagus Scarponensis*. La ville antique traversée par la grande voie impériale Langres-Trèves est installée sur le lieu stratégique d'un franchissement de la Moselle (cf. *Bilan scientifique régional 2005*, p. 172-174).

Les blocs ont été découverts à 6 m de profondeur, en deux points distincts, séparés d'une dizaine de mètres. Ils appartiennent à deux piles d'un pont en grand appareil enjambant un ancien chenal de la Moselle inconnu à ce jour.

Cette année, la recherche a permis de recenser les derniers blocs de pierre taillée qui constituaient les piles du pont carolingien. Cette étude permet de recenser 81 blocs d'origine funéraire en réemploi. Les coffres funéraires sont au nombre de 29, complets ou fragmentaires. Le lot attribuable aux grands monuments est plus restreint (23 blocs) mais beaucoup plus varié. Issus d'au moins trois mausolées, ils ont été réemployés systématiquement dans le parement des deux piles.

Entre la fin de l'Époque gallo-romaine et la construction du pont médiéval, les blocs antiques ont vraisemblablement connu un premier réemploi. On suppose que, dans un premier temps, ces blocs ont été réintégrés dans le rempart du Bas-Empire de Scarpone. En effet en 1970, une opération de sauvetage urgent a permis d'observer un tronçon du rempart, en partie constitué de stèles-maisons funéraires comparables à celles intégrées dans les piles du pont. L'analyse des traces d'outils et des prélèvements de mortier effectués sur le rempart du *castrum*, d'une part, et sur les blocs du pont, d'autre part, permettront peut-être de confirmer cette hypothèse.

Étude d'une pirogue

En mai 2006, Monsieur Bersani a déclaré au service régional de l'Archéologie la découverte fortuite d'une embarcation sur la rive droite de la Meurthe. L'embarcation en partie conservée, en position secondaire, reposait à l'air libre sur une

grève de sable à Lunéville, au lieu-dit *le Haut Rivage* (Meurthe-et-Moselle). Monsieur Jean-Pierre Legendre s'est rendu sur place pour attester la découverte et prélever plusieurs fragments de l'embarcation. La localisation de la découverte permet également de mieux appréhender plusieurs zones de provenance potentielles de l'embarcation. L'étude approfondie en a été faite en 2011.

Cette pirogue monoxyle en chêne est caractérisée par une section transversale rectangulaire (fond plat et flancs verticaux). En plan, la pirogue possède deux flancs qui semblent rectilignes. Cette embarcation est conservée sur 2,27 m de long pour une largeur de 0,42 m. Le flanc bâbord est conservé sur 0,35 m de hauteur à l'extérieur et de 0,30 m à l'intérieur. Le flanc tribord est absent, seul son emplacement est repérable par une cassure au niveau du fond. La largeur maximale disponible à l'intérieur de l'embarcation est de 0,34 m. Le flanc bâbord comporte un évidement semi-circulaire de 0,05 m de diamètre qui pourrait correspondre à un orifice lié à l'ancrage, à l'amarrage ou à un support de rame.

Le fond plat mesure 0,07 m d'épaisseur au maximum dans sa partie centrale pour une épaisseur de 0,03 m aux deux extrémités. À l'arrière de l'embarcation, le fond est marqué par une série de trois trous de chevilles espacées de 0,05 m dont le diamètre varie de 0,015 à 0,018 m. Ils correspondent vraisemblablement au système d'attache d'un élément plat disposé verticalement (le tableau). Les extrémités de la pirogue s'achèvent en levée. L'embarcation ne dispose d'aucun autre aménagement interne comme des ressauts (réserves) ou des aménagements de confort comme des gradins ou des cale-pieds. Aucune réparation ne semble être présente sur l'embarcation.

Un évidement quadrangulaire de 0,10 m de haut et de 0,12 m de large est visible à la jonction entre le fond et le flanc bâbord sur le bord extérieur du flanc. Celui-ci délimite un espace plus restreint à l'intérieur de l'embarcation de 0,05 m de haut pour 0,12 m de large. La fonction de cet évidement est indéterminée mais pourrait correspondre à l'abandon de l'embarcation et éventuellement son réemploi dans un aménagement de berge. La pirogue a pu servir dans un second temps de renfort de berge ou de vivier.



Prospection subaquatique vallée de la Moselle :
 Étude d'une pirogue découverte à Lunéville (Meurthe-et-Moselle)
 (Cliché D. GUCKER)

L'extrémité avant de l'embarcation est partielle et érodée, cependant la courbure marquée par l'infléchissement du flanc bâbord permet de déterminer une longueur originelle de l'embarcation qui avoisine les 2,60 m.

avec une datation sur bois du cœur « après 1156 ». Il est donc fort probable que l'arbre utilisé pour construire la pirogue a été abattu pendant la deuxième moitié du XII^e s.

L'étude dendrochronologique a permis de déterminer que le dernier cerne du bateau date de 1146 de n. è.

David GUCKER

BLÂMONT

Le donjon (Meurthe-et-Moselle) (PT)

Le château de Blâmont se situe à la confluence de la Vezouze et de la Voise, à 30 km à l'est de Lunéville, sur les derniers contreforts du Bassin Parisien. Il se perche à 292 m d'altitude à l'extrémité sud-ouest d'un éperon calcaire du Muschelkalk.

Le donjon, dont il ne reste que trois pans, est établi en barrage de l'éperon, protégé par un fossé sec qui fit office de carrière. Il a une emprise au sol de 11,6 m de côté pour une hauteur de 15,7 m. L'espace intérieur offre pour chacun des niveaux une surface de 49 m². Les angles extérieurs du bâtiment sont arrondis, caractéristique relativement commune sur les édifices bâtis en moellons calcaires. Il est jusqu'à présent daté de la fin du XII^e ou des toutes premières années du XIII^e s.

Le bâtiment s'agence selon trois niveaux : une pièce aveugle au niveau du sol, haute de 6 m, un premier étage muni de deux fenêtres, haut de 3,6 m, et un second étage également percé de deux fenêtres et de la porte d'entrée. Depuis la courtine sud-est, une passerelle en bois donne accès à un petit pont-levis. Deux portes se succèdent ensuite avant d'entrer. Entre ces portes, on remarque une trappe, qu'un plancher amovible rendait opérationnel.

Le parement est constitué de moellons grossièrement équarris, dont la hauteur d'assise varie entre 0,09 et 0,20 m, pour une profondeur de 0,20 à 0,50 m et qui sont manipulables par une personne seule. D'autres modules présentent des hauteurs d'assises de 0,25 à 0,45 m. Il faut le concours de plusieurs ouvriers et d'engins de levage pour les manipuler. Le blocage du donjon est principalement constitué de pierres plates disposées en épi, mais ce procédé n'est pas respecté sur l'ensemble de la maçonnerie. À la chaux et au

sable du mortier sont adjoints des matériaux grossiers. La face nord-est présente, à sa base, un enduit où l'on devine des joints tirés au fer, témoins d'un intérêt esthétique notoire.

On dénombre quatre séquences de construction. L'option retenue est de monter parement et blocage simultanément avec des moellons. Cette technique contraint à reprendre l'horizontalité des assises à intervalles rapprochés, tous les 0,50 m. Toutefois, tous les deux mètres environ, les niveaux de réglage sont beaucoup plus marqués, notamment par l'utilisation de gabarits plus importants. Cette première séquence fonctionne jusqu'à 6,50 m de hauteur, où un retrait semble traduire un arrêt de chantier. La seconde séquence prolonge ce procédé jusqu'au milieu du premier étage. Pour la troisième séquence, l'augmentation de la hauteur des assises est peut-être due au changement de strate dans la carrière. Cette séquence s'achève au milieu du second étage. On retrouve ensuite une dernière séquence aux spécificités identiques à la première.

Blâmont offre les caractéristiques d'un petit donjon résidentiel à défense passive. Son étude met en évidence un chantier d'extraction et de mise en œuvre de la pierre non standardisé. Si des contraintes financières ont pu jouer un rôle, les ressources locales ne permettaient pas l'approvisionnement régulier du chantier en beaux blocs taillés. Les pierres sont alors posées selon leur arrivée sur l'atelier de maçonnerie, en essayant de respecter au maximum les hauteurs d'assises, ce qui est facilité par leur petite taille et des joints gras. On réserve quand même les pierres les plus hautes pour les assises de réglage et pour créer comme un cerclage.

Cédric MOULIS

PIERRE-PERCÉE

Le donjon (Meurthe-et-Moselle) (PT)

Le château de Pierre-Percée est situé à 495 m d'altitude dans le massif des Vosges. Il contrôle l'un des accès au col du Donon, voie de communication très fréquentée

entre Lorraine et Alsace. Les vestiges sont posés sur une plateforme longue de 130 m et large de 18 m au maximum, constituée de grès vosgien du Buntsandstein

(t1b), feldspathique et de couleur rose.

Le donjon est construit à l'extrémité ouest de la plateforme. Il surplombe une seconde terrasse qui faisait office de seconde basse-cour, la première étant située sur le flanc nord. Le donjon est un rectangle de 8 m x 7,60 m de côté. Les murs présentent une épaisseur qui varie de 1,75 m à 2,15 m. L'ensemble repose sur une base légèrement plus large que le reste de l'élévation, séparée par un larmier. Outre le rez-de-chaussée, deux autres niveaux sont décelables, accessibles par des échelles, le plus élevé présentant des ouvertures. Les parements extérieurs possèdent un bossage sur la quasi-totalité des pierres.

La face est, la mieux conservée du donjon, est haute de 14,35 m. Une fenêtre en plein cintre, très étroite, s'ouvre sur le deuxième étage et une brèche tardive permet l'accès au rez-de-chaussée. La face sud a une hauteur de 13,90 m. La porte d'entrée voûtée en plein cintre de l'édifice offre un accès direct au second étage. Une coursive en bois le long du mur menait à cette porte depuis l'enceinte castrale. Les élévations présentent très peu d'indices suggérant l'échafaudage du chantier. L'épaisseur des murs laisse suggérer que la circulation des ouvriers et des matériaux se faisait sur ceux-ci.

L'ensemble de l'édifice est constitué de pierres posées en lits réguliers. On ne dénombre que de très rares entorses à cette organisation, la plupart correspondant à des ajustements liés aux chaînes d'angle ou à la couture d'une assise faisant le tour du bâtiment. Nous

pouvons estimer que les assises les moins hautes servent à régler la maçonnerie, tant en horizontalité qu'en verticalité. On remarque une nette différence entre les gabarits utilisés pour le parement extérieur (0,33 m x 0,54 m) et ceux employés dans le parement interne (0,28 m de hauteur maximale). Cela montre bien la logique de construction sur le bâtiment : les gros gabarits sont placés en extérieur pour « prévenir » les mouvements de maçonnerie, alors qu'à l'intérieur, le rôle architectonique étant moindre, on peut donc utiliser des gabarits plus petits et plus maniables. Selon les typochronologies alsaciennes, les modules extérieurs sont datables du premier quart du XIII^e s. Cette constatation ne s'accorde pas complètement avec l'analyse historique et doit permettre le réexamen des conditions d'apparition de ce bâtiment.

Les maçonneries sont liées avec un mortier de chaux. La présence de quelques pierres calcaires disposées dans le blocage des murs laisse penser que la fabrication de la chaux se faisait directement sur le chantier.

L'utilisation de ce donjon s'oriente vers la fonction de stockage et de retrait provisoire en cas de conflit. Son exigüité et les niveaux aveugles permettent de le faire entrer dans la catégorie des *Bergfried*, donjon-refuges, qui sont légion sur le versant alsacien du massif vosgien.

Cédric MOULIS

METZ

L'enceinte fortifiée (Moselle) (PT)

D'une longueur originelle de 5 500 m, l'enceinte médiévale de Metz n'est conservée aujourd'hui que sur 1 100 m, au nord-est du centre historique de la ville, le long de la Seille. N'existant aucune étude exhaustive sur le sujet, qu'elle soit historique ou archéologique, l'association Historia Metensis a effectué un relevé topographique, complété d'une étude en archives sur un premier tronçon long de 135 m partant de l'actuel pont Demange jusqu'au pont des Grilles de la Basse-Seille. Cette portion, postérieure à l'enceinte du premier quart du XIII^e s., comprenait une bretèche, qualifiée jusqu'à aujourd'hui de tour des Chandeliers de cire, la tour des Esprits, ainsi que le pont des Grilles de la Basse-Seille, et venait se raccrocher au premier mur d'enceinte au niveau de l'ancienne porte en Chandellerue, aujourd'hui murée.

D'une part, le relevé a permis de constater que le mur a été construit à l'origine en moellons équarris en calcaire de Jaumont. Les quelques endroits constitués de moellons en calcaire bleu, matériau utilisé pour la construction de l'enceinte du XIII^e s., seraient en réalité les zones réparées durant les siècles suivants. En effet, les documents iconographiques du début du XX^e s., réalisés lors du démantèlement des fortifications de la ville, montrent ces mêmes zones dans un état de délabrement.

D'autre part, une étude des trois principaux éléments de ce tronçon a été entreprise, notamment à l'aide de documents d'archives, parmi lesquels les visitations effectuées par les Gouverneurs des Murs entre les XV^e et XVI^e s. En mêlant ces sources à des

comparaisons architecturales, il a été constaté que ce qui est qualifié de « tour des Chandeliers » serait en réalité une bretèche qui protégeait une poterne, de nos jours noyée sous plus de 3 m de remblais et visible sur plusieurs plans des XVI^e et XVII^e s. La tour des Chandeliers de cire et des Barbiers serait alors la tour des Esprits, qui est une dénomination de l'Époque moderne.

Il faut ajouter que le pont des Grilles de la Basse-Seille constitue, à part entière, la continuité du mur d'enceinte avant d'être un élément de franchissement de la Seille. La partie visible de nos jours n'est en réalité qu'une petite partie de l'état d'origine du pont, puisque toute sa partie inférieure est plongée sous plus de 6 m de remblais. Il semblerait que les deux arches encore visibles accueilleraient le mécanisme de levée des grilles du pont. Quasiment chaque voussoir de ces arches comporte des marques de tâcherons, dont l'étude est encore en cours. Elle tendrait à montrer que les tailleurs de pierre de ce tronçon seraient soit

des artisans locaux, soit des ouvriers originaires de la région de Vienne (Autriche).

Enfin, cette partie de l'enceinte, traditionnellement datée du début du XIV^e s., aurait, plus probablement, été construite dans le dernier tiers du XV^e s., en raison de plusieurs indices. On note par exemple la présence de trois canonnières sur la tour des Barbiers et des Chandeliers de cire, élément d'architecture qui n'apparaît pas avant la fin du XIV^e voire le début du XV^e s., d'autant plus qu'aucune trace d'ancienne meurtrière n'est observable. En outre, dans les archives des visitations des Gouverneurs des Murs de Metz, on ne trouve aucune mention du pont en 1465, alors qu'il est cité dans celles de 1508.

L'apport des sources au relevé topographique de ce tronçon de l'enceinte médiévale de Metz est donc important et ce travail devra être étendu au reste des murs, compris entre la porte des Allemands et le pont des Grilles de la Moselle.

Julien TRAPP

RODEMACK

Le château et la Citadelle (Moselle) (PT)

Le site est implanté sur le plateau qui domine la ville de Rodemack, fortifiée au Moyen Âge. Celle-ci se trouve entre les places fortes de Thionville, à 13 kilomètres au sud, et de Luxembourg, à moins de 17,5 kilomètres au nord.

Une étude complémentaire à l'opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Inrap Moselle (*cf. supra*, p. 438) a été faite sur les carrières de grès local issu des bancs de l'Hettangien ayant servi aux fortifications médiévales et modernes de Rodemack. Lors du renforcement de la place forte, un grand fossé a été élargi et surcreusé en bordure du plateau qui domine la ville médiévale à la fin du XV^e et au début du XVI^e s., et qui a servi de carrière principale. Des traces d'exploitations *in situ* ont été observées (emboîture, traces de pointerolle, exploitation en gradins) et deux coins en fer de carrier ont été découverts en place au fond de

ce fossé datant probablement de ce surcreusement. Quatre autres gisements de grès, potentiellement exploités en carrières, ont été repérés dans un rayon de 50 à 400 m du site castral et de la courtine de l'enceinte urbaine du XV^e s. Plusieurs parements de tours et de courtines des fortifications du XV^e-XVI^e s. ont aussi été relevés, construits en moyens et gros appareils de grès comportant une face dressée au pic ou à la pointerolle.

Cette première opération archéologique, réalisée sur ce site militaire important du Pays des Trois Frontières, apporte un complément d'informations inédites à l'étude historique et architecturale de ce site, comparable sur plusieurs points à la citadelle de Sedan et à son château.

Cédric MOULIS

BEAUFREMONT

Château de Beaufremont (Vosges), chantier d'étude du bâti (PT)

L'année 2011 permet de dresser le bilan des opérations d'étude du bâti conduites en 2009 et 2010 sur le logis du château de Beaufremont et les plates-tombes conservées à l'intérieur de l'église du village.

Deux chantiers de bénévoles d'une semaine se sont déroulés en 2009 et 2010. Ces chantiers, autorisés par le service régional de l'Archéologie de Lorraine,

ont accueilli en tout quinze bénévoles, pour la plupart étudiants en histoire, qui ont pu ainsi se former aux techniques du relevé archéologique en élévation et à son traitement informatique. Une autorisation de prospection thématique annuelle a permis, en 2011, de compléter, par des observations de terrain, les relevés effectués lors de ces chantiers.

Jean-François PROQUIN

RUGNEY

Commanderie des Templiers de Xugney (Vosges) (PT)

Cette dernière année d'intervention sur la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Xugney a permis de compléter les données recueillies depuis 2006 sur différents points.

Structuration de la nef

La présence de trous de boulins sur l'élévation sud est très fluctuante d'une travée à l'autre. Ils témoignent ainsi d'une étape de chantier importante, où les maçonneries des trois travées, à l'intérieur comme à l'extérieur, sont mises à niveau.

Sur l'élévation nord, nous ne remarquons aucune cohérence dans les niveaux de platelage mais ils sont quelquefois en concordance avec l'extérieur, notamment sur la travée 3. Ces éléments montrent la complexité du développement du chantier sur ce pan de mur.

La base du gouttereau nord présente une série d'assises d'un module semblable aux parties hautes. Le mortier est un liant beige qui s'apparente à celui observé dans les autres parties du bâtiment datées de la seconde moitié du XII^e s. Il est associé à un enduit blanc semblable à celui observé sur deux des pans du chevet pentagonal.

Armature dans les élévations de la nef

Une prospection radar *intra muros* n'ayant pu fournir d'information significative, trois sondages ont été

pratiqués au-dessus de la corniche haute.

Le premier, dans la première travée du gouttereau nord, a permis la découverte, à 0,28 m de profondeur, d'une poutre en chêne observée sur 0,83 m de long et dont la section (0,12 m) et l'alignement sont identiques à celle observée en 2010 dans la seconde travée. L'analyse dendrochronologique effectuée sur ce nouvel élément indique un terminus *post quem* après 1138. Le deuxième sondage, situé dans la seconde travée du gouttereau sud, ne montre plus que le négatif de la poutre. Le troisième, dans le mur pignon, s'est révélé négatif jusqu'à 0,53 m de profondeur.

La nef semble donc toutefois armée par une structure ligneuse, posée au niveau de la corniche haute, à la retombée des voûtes du bâtiment. Reliées entre-elles, elles maintiennent les sommiers destinés à recueillir la retombée des arcs formerets, doubleau et des arêtes. Ce renfort est une réponse pour endiguer la poussée de la voûte d'arêtes, ce qui *de facto* privilégie l'hypothèse d'un voûtement dès l'apparition de la chapelle.

Voûtement de la nef

La faible épaisseur des murs, la largeur des travées et le parement au-dessus des formerets laissent présager que le bâtiment ne fût jamais voûté.

Après analyse fine de la structure, de nombreux arguments militent en faveur d'un voûtement dès la construction de la chapelle : découverte d'un vousoir

torique avec une marque de tâcheron identique à celles retrouvées sur la chapelle, chapiteaux des pilastres engagés conçus pour accueillir la retombée en sifflet de voûtes d'arêtes, un probable vestige du remplissage des voutains. Il nous faut toutefois valider l'hypothèse par l'analyse en lame mince des mortiers prélevés.

Traces et signes lapidaires

À partir d'exemples observés à Xugney, nous avons réalisé des tests d'archéologie expérimentale sur la mise en place d'un layage et des signes lapidaires afin d'étudier les gestes et microgestes du tailleur de pierre. Nous avons quantifié le nombre d'impacts visibles sur une face travaillée à la laye par rapport au nombre de coups réels porté par le tailleur. Des phénomènes de latéralité ont également été mis en évidence, mais pour la taille brettelée.

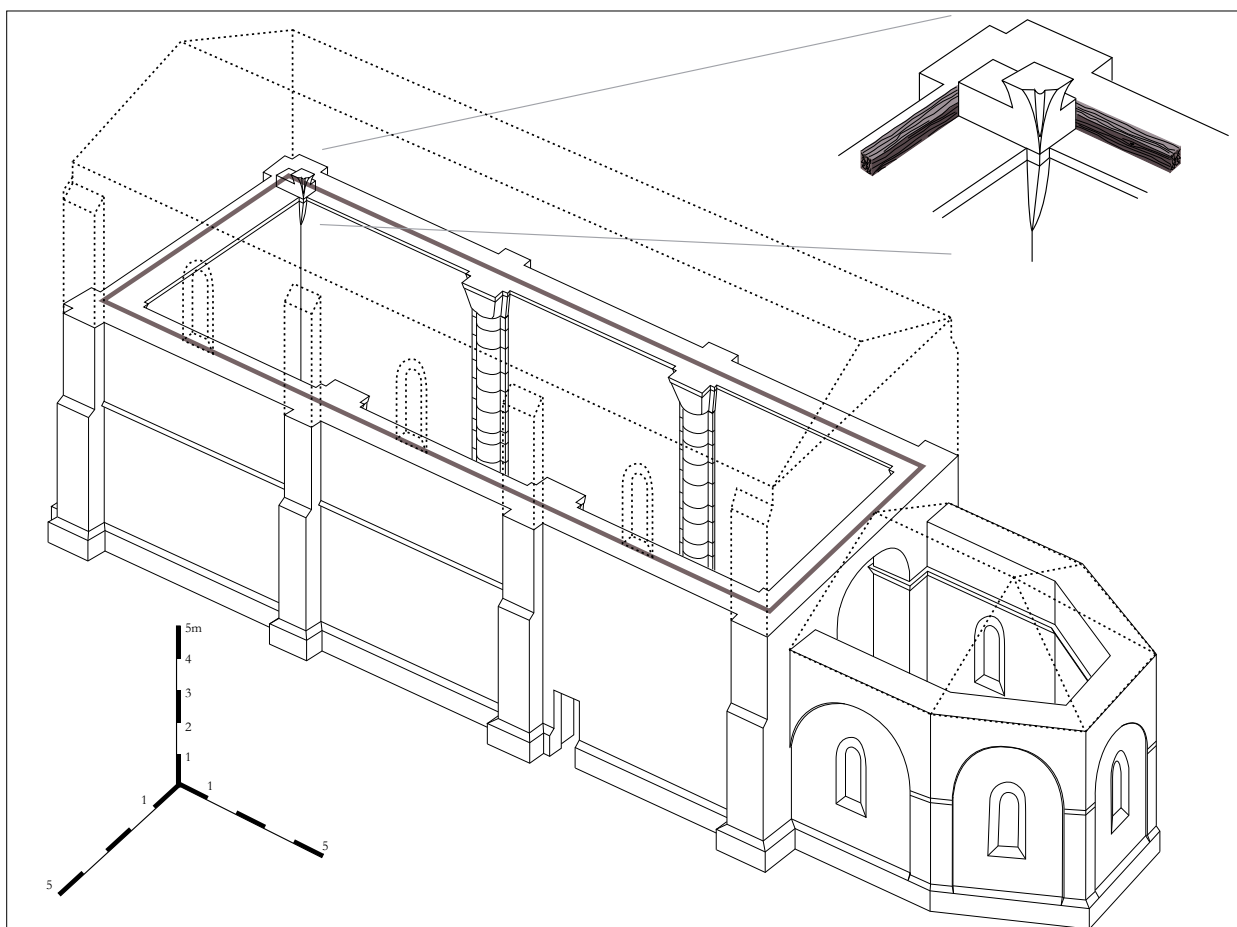
Pour les signes lapidaires, une fiche spécifique a été créée. La spirale fourchée, présente 17 fois à Xugney, a été analysée. Le sens de giration de la spirale, les à-coups portés au tracé, les stigmates du pivotement du ciseau, permettent de démontrer que ce symbole n'est pas utilisé par un tailleur, mais bien par une équipe.

L'ensemble de ces données amène à mieux appréhender le travail du tailleur de pierre, le temps qu'il peut mettre à la réalisation d'un module et, par là même, l'organisation du chantier.

Relevé de la tour d'entrée de la commanderie

La tour sud-est est conservée sur une hauteur de 6 m pour un diamètre de 4,50 m et présente un parement composé de moellons calcaires et dolomitiques assisés dont les couleurs varient du beige au rouge. L'épaisseur des murs ne dépasse pas 0,65 m. L'ensemble est lié au mortier de chaux mais l'édifice a été repris en sous-œuvre, ou rejointoyé, avec un ciment gris. Elle possède trois arquebuseries monolithiques au rez-de-chaussée, composées d'une fente verticale de 0,21 m de haut, au centre de laquelle est percé un trou de 0,08 m de diamètre. La niche ne permet pas une large couverture des côtés, le tir est donc essentiellement perpendiculaire à l'ouverture. L'ensemble de cette construction, datée des XVI^e-XVII^e s., répond, selon toute vraisemblance, aux impératifs de défense légère face aux troubles liés aux guerres de religion puis à la guerre de Trente ans.

Cédric MOULIS



RUGNEY,
commanderie des Templiers de Xugney (Vosges)
Proposition pour l'armature en bois ceignant la nef sur une axonométrie de la chapelle
(DAO : C. MOULIS)

AMEL-SUR-L'ÉTANG - SENON

Prospection géophysique (Meuse) (PMS)

Amel-sur-l'Étang

La prospection magnétique a été effectuée en août 2011 sur la commune d'Amel-sur-l'Étang sur la zone ouest de la *Petite Hayette* et au nord de la route allant à Ornel. Bien que la prospection aérienne de cette année montre la présence de bâtiments dans ces deux secteurs, ceux-ci n'ont pas été détectés par les capteurs.

Senon

La prospection magnétique a été effectuée au cours des mois de juillet-août sur plusieurs zones autour du *Bourge* et au nord du village. Les résultats qui se basent sur des données en cours de traitement se sont montrés très satisfaisants.

Au sud du *Bourge*, on remarque que le *vicus* s'étend le long de deux ou trois voies orientées nord-sud (200 m) et d'une voie orientée nord-est/sud-est. La limite sud du *vicus* serait aux environs du chemin rural dit de La Falouche. On remarque des structures d'allure quadrangulaire pouvant matérialiser la cave de maisons et d'autres plutôt arrondies. Au sud du chemin

de La Falouche, on trouve un petit habitat (*villa* ?) et des structures linéaires ; la voie nord-sud devient moins visible.

Au nord du *Bourge*, au-delà de la route communale n° 5 allant à Maucourt-sur-Orne, on remarque la présence de très nombreux bâtiments serrés autour d'une place publique (50 m par 10 m). À la limite sud de cette place, il existe un enclos cultuel entourant deux *fana*. Une partie d'un bâtiment en demi-cercle outrepassé d'environ 20 m de diamètre (odéon ?) apparaît sur l'emplacement de ce que la tradition locale désigne comme les thermes.

La zone au nord du village, au plus près des habitations actuelles, révèle l'existence de murs.

Il est intéressant de remarquer que l'on a, pour ce site, une étude de la périphérie d'un *vicus*. Nous trouvons en effet deux petites *villae* (10 à 15 m de longueur) isolées au nord-ouest, un habitat (à confirmer) à l'ouest, à la limite de l'étang et une petite *villa* (10 à 15 m de longueur) au sud-ouest au sud du chemin de La Falouche.

Jean-Claude SZTUKA

VERDUN

Abbaye de Saint-Vanne, prospection géophysique radar (Meuse) (PMS)

La première campagne de fouilles, prévue en juillet 2011, n'a pu avoir lieu malgré l'autorisation délivrée en raison des délais de mise en place de la dépollution pyrotechnique du sol de la zone concernée.

Par contre, la société Oolite a réalisé, du 19 au 24 septembre 2011 une prospection géophysique radar afin de détecter et de localiser les vestiges archéologiques dans une zone correspondant, d'après la documentation cartographique ancienne, à l'emprise des bâtiments abbatiaux principaux ainsi qu'à leurs abords immédiats.

Méthode

Deux modes d'acquisition ont été réalisés en fonction de l'intérêt supposé de la zone à prospecter et du temps disponible :

– la zone d'implantation de l'église abbatiale et du cloître, correspondant à 0,38 ha environ, a fait l'objet d'une acquisition d'une couverture complète par mesure le long de lignes unidirectionnelles espacées de 0,70 m à 1 m. Il en résulte une image continue complète du sous-sol.

– la zone d’implantation des autres bâtiments conventuels, de leurs abords et de secteurs périphériques (localisation présumée du bourg abbatial, de la voie romaine), correspondant à une superficie de 1,9 ha, a, quant à elle, fait l’objet d’une acquisition moins dense : le relevé a suivi des lignes unidirectionnelles ou croisées (quadrillage) espacées, selon les cas, de 1,50 à 5 m. Il en résulte une image plus ou moins discontinue du sous-sol, selon l’écartement adopté pour les transects.

La prospection n’a pu être menée sur la totalité de l’emprise prévue au départ (3,5 ha), notamment parce que celle-ci intégrait des constructions et des zones non praticables pour l’investigation radar.

Durant la période de mesure, la mairie de Verdun a fait nettoyer certaines parties de terrain envahies par la végétation. Des grillages ont également été déposés. Néanmoins, l’état de surface est resté parfois difficile (pierres, mottes de terre, souches) et a gêné la prospection. De surcroît les abords des bâtiments militaires comportent des aménagements rendant la prospection impossible : murets, cuves et débris divers.

Une difficulté supplémentaire affectant l’interprétation des résultats tient à ce que les services de l’Armée, ancien propriétaire du site, n’ont communiqué aucun plan des nombreux réseaux enterrés présents sur le site : conduites d’eau, galeries militaires et autres.

Résultats

Malgré ces difficultés, la prospection a mis en évidence une densité importante d’infrastructures formant des alignements très nets qui peuvent être interprétés comme des canalisations modernes et contemporaines. Des réflecteurs plus massifs, d’emprise plus importante et moins nettement hyperboliques, pourraient toutefois correspondre à des fondations de mur. Leurs caractéristiques (orientation, dimensions) paraissent compatibles avec la localisation de l’église abbatiale et des édifices antérieurs dont on peut supposer

l’existence, peut-être d’une part avec le mur gouttereau et d’autre part avec les piliers de la nef.

Plus à l’ouest, une zone grossièrement quadrangulaire de fortes anomalies indique, selon toute vraisemblance, le massif de fondations de la tour sud de l’église. À l’extrémité opposée de l’édifice, qui a visiblement été très perturbée par la construction des deux édifices militaires contemporains et par la pose des conduites qui leur sont associées, certaines données de la prospection indiquent probablement la présence de sépultures. Elles confirment les résultats d’un sondage limité réalisé antérieurement à cet endroit et la présence vraisemblable du cimetière abbatial autour du chevet de l’église. Ce dernier n’est pas encore clairement repérable dans les résultats.

Dans les secteurs périphériques de la prospection, les données n’ont pas la densité nécessaire pour permettre la restitution des structures enfouies mais la détection générale de ces dernières est néanmoins assurée : une nouvelle campagne de prospection faisant intervenir d’autres méthodes ou bien des sondages ponctuels pourront s’appuyer sur ces résultats préliminaires pour restreindre le champ d’intervention.

Sans permettre de restituer le plan détaillé de l’église abbatiale et de ses annexes, la prospection permet à tout le moins de recalibrer la riche documentation cartographique existante et de planifier, comme il avait été envisagé, l’implantation de sondages stratigraphiques : eux seuls permettront de vérifier la validité de l’interprétation et, par analogie, d’affiner l’exploitation des données géophysiques pour le reste de la zone prospectée. En l’absence d’indication précise sur la nature et la position des éléments anthropiques anciens et récents contenus dans le sous-sol du terrain étudié, il est délicat de pousser trop loin l’interprétation. L’absence d’un plan des réseaux modernes est particulièrement préjudiciable. Des confusions peuvent être ainsi faites entre les vestiges datant de l’occupation abbatiale et des aménagements plus récents.

Valérie SERDON-PROVOST

BASSING et CONTHIL La Tête d’Or et le Guéren, prospection géophysique (Moselle) (PMS)

Suite aux fouilles préventives réalisées en 2009 (Conthil) et 2010 (Bassing) par l’Inrap dans le cadre des travaux du tracé de la LGV-Est européenne, en Moselle centrale (secteurs de Dieuze et Bénestroff),

les sites situés aux lieux-dits *la Tête d’Or*, à Bassing, et *le Guéren*, à Conthil, ont fait l’objet d’une opération de prospection géophysique et de cartographie de site par procédé magnétique, réalisée par la société Geocarta,

opération réalisée par les archéologues de l'Inrap, avec le financement du service régional de l'Archéologie de Lorraine (cf. *Bilans scientifiques régionaux 2009 et 2010*, p. 119-120 et p. 285-287).

Cette recherche a été menée sur 2,4 ha à Conthil et 4,3 ha à Bassing dans le but principal de compléter les plans des sites essentiellement d'Époque gallo-romaine (*villae* rustiques de dimensions moyennes), issus des opérations de fouilles préventives sur le tracé des travaux ferroviaires.

En ce qui concerne le site de Conthil, le contact du plan magnétique avec celui des vestiges de la fouille n'a pas pu être réalisé car un cordon de stockage de terre a été disposé sur 15 m de large le long de la limite sud du tracé et du site fouillé en 2009. Malgré cela, on a pu recréer par prolongement la continuité de l'aile sud de la *pars urbana* de la *villa* mais il reste une incertitude sur le plan des bâtiments dans la zone centrale de cette partie (existence d'un bassin, d'un portique ?). La prospection a également permis de localiser l'angle nord-est de la cour rustique avec la présence de deux bâtiments rectangulaires, du type des annexes rustiques, établis le long d'un mur de clôture est. Plusieurs murs de clôture de grandes cours ou de jardins ont été mis en évidence à proximité.

On a pu également repérer plusieurs anomalies liées à la géologie marneuse du site, au relief et à l'épandage des débris de ruines (tuiles, moellons) des bâtiments arasés. Ce site est apparu, en prospection au sol et en prospection magnétique, comme très érodé, où les murs des bâtiments semblent arasés jusqu'au niveau des fondations et leurs traces magnétiques sont très irrégulières mais restent suffisamment nettes pour être interprétables, dans la globalité de chaque unité bâtie. On a pu constater cette évidence lors de la fouille de la partie nord du site sur le tracé de la LGV. Il est clair que les 2,4 ha prospectés ne couvrent pas l'ensemble de la cour rustique qui semble se poursuivre vers le sud et le sud-ouest du site mais ils apportent une précision sur l'extension est et sud-est de la partie nord de l'habitat principal de la *villa*, et sur le commencement de la *pars rustica* qui caractérise cet établissement rural antique.

Pour ce qui est du site de Bassing, la prospection a été réalisée sur une surface plus importante qui a permis de cerner l'essentiel du site dans son extension nord, en contact avec la limite nord de l'emprise de la fouille de 2010, la continuité du site de la zone sud fouillée avec la zone nord cartographiée magnétiquement a été établie. Le site étant moins en situation d'érosion que le site de Conthil, les structures enfouies sont apparues beaucoup plus distinctement et plus facilement interprétables. Mais l'érosion joue également un rôle dans la moitié nord de la surface prospectée avec

des zones érodées marquées sur des microreliefs du substrat géologique marneux. Plusieurs types d'anomalies ont pu être détectés, avec des auréoles diffuses d'affleurements marno-calcaires, en relation avec le ruisseau de Nalving et des micro-reliefs. Les paléo-ruisseaux, comblés avant l'Époque romaine ou drainés à cette époque, sont également visibles, marqués par des zones gris clair.

Sont clairement distincts les fossés comblés nord et est de l'enclos, daté de La Tène finale ou de l'Époque augustéenne, qui forment un carré avec ceux relevés sur la fouille au sud. Le tronçon nord, large de 3 à 4 m, est cartographié sur 81 m, son retour est repéré sur 38 m de long. Une anomalie fossoyée de plan en U ouvert vers le nord peut correspondre à un éventuel bâtiment sur sablière, orienté de manière identique au fossé d'enclos. Sur la *pars rustica* de la *villa*, qui a été fouillée par moitié au sud et qui se prolonge nettement au nord, on retrouve une forte concentration de points révélateurs magnétiques qui correspondent au sol, en prospection, aux débris de tuiles et de pierres des bâtiments arasés. Trois bâtiments de plans rectangulaires ou carrés sont distinctement lisibles à l'opposé de la *pars urbana* de la *villa* sud datée des II^e et III^e s. Un premier bâtiment imposant, de plan rectangulaire (22 m x 16 m), est marqué par des murs bien rectilignes et des partitions internes, ainsi que la présence d'une grosse anomalie magnétique que l'on interprétera comme la présence d'un four ou d'une forge possible. Un deuxième bâtiment central rectangulaire (15 m x 10 m), plus modeste, est moins net, et un troisième, de plan sub-carré (14 m x 12 à 14 m), est présent en bordure du fossé drainant actuel à l'est. La continuité de l'aqueduc souterrain ponctué de ses puits est également détectable, certes faiblement, mais on peut distinguer trois puits intermédiaires qui aboutissent à un puits circulaire, situé à l'angle nord-ouest du premier bâtiment. Les chemins, quant à eux, sont moins nets, seul l'axe central sud-nord de la *pars rustica* peut être repéré par endroits. Peu de fossés de cette période sont détectables.

Le parcellaire surimposé encore visible sur le cadastre du XIX^e s. a laissé quelques traces linéaires. Les indices de sites du haut Moyen Âge, récoltés dans la partie nord-ouest du site nord, n'ont pas fourni de traces révélatrices magnétiques interprétables avec certitude. Un complément d'étude concernant le mobilier métallique et céramique récolté en 2010 et 2011 est en cours d'analyse et corrélé avec les données de cette prospection géophysique, pour mieux cerner et dater les différentes occupations de cette zone.

Jean-Denis LAFFITE

L O R R A I N E

Personnel du service régional de l'Archéologie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 1

Conservateur régional de l'Archéologie par intérim

Murielle LEROY

Secrétariat

Jacqueline DUBARRY
Martine LOEDEL
Dominique ZAFFUTO

Corps scientifiques et techniques

Vincent BLOUET	Isabelle CLÉMENT-GÉBUS, Cellule carte archéologique
Marielle DORIDAT-MOREL, Bibliothèque, rapports, bilans scientifiques, infographie	Stéphanie JACQUEMOT, Meuse, cellule carte archéologique
Jean-Pierre LEGENDRE, Meurthe-et-Moselle	Murielle LEROY, Meurthe-et-Moselle
Stéphane MARION, Moselle, LGV-Est phase 2	Florence MOUSSET, Dépôt archéologique
Gwenola ROBERT, Vosges	Marie-Paule SEILLY, Moselle
Rolande SIMON-MILLOT, Dépôt archéologique	Pierre THION, Moselle

ADAM, A.-M., DEFFRESSIGNE, S., KOENIG, M.-P., LASSERRE, M. (éds.), *La céramique d'habitat du Bronze final IIIb à La Tène A en Alsace et en Lorraine : essai de typo-chronologie*, supplément 29 à la *Revue Archéologique de l'Est*, Dijon, Société archéologique de l'Est, 2011.

ADAM, F., « La sépulture multiple de Noisseville, un témoin inédit de la guerre de 1870 », dans *Cahiers d'études et de recherches du musée de l'armée (CERMA)*, hors-série n° 5, Paris, Éditions du Musée de l'Armée, 2011, pp. 129-145.

ADAM, F., « Traumatismes, soins et guérison, de l'observation archéologique à l'interprétation anthropologique », dans *Soigner et sauver à Verdun. Le Service de Santé dans la Grande Guerre. Actes du colloque de Verdun, 4-5 novembre 2006*, Verdun, Éditions Italiques, 2009, pp. 171-177.

ADAM, F. et PROUILLET, Y., « Les sources archéologiques de la Grande Guerre dans les Vosges », dans *La Grande Guerre dans les Vosges : sources et état des lieux. Actes du colloque d'Épinal, 4-6 septembre 2008*, Conseil général des Vosges, 2009, pp. 49-58.

ALIX, S., GÉBUS, L., GAMA, F., GEORGES-LEROY, M., THION, P., « [Quartiers] périphériques de Metz antique. L'apport des recherches récentes », *Archéopages*, n° 24, 2009, pp. 6-13.

ARWEILER, V., BOULANGER, K. et CABART, H., « La coupe en verre gravé avec un décor de poissons. », dans *Sur les traces d'apollon : Grand la gallo-romaine*, Paris ; Épinal, Somogy éditions d'art, 2010, pp. 120-123.

AYACHE, L. (éd.), *Archéologie & usages du verre : l'en-verre du décor [exposition, 18 novembre 2011-27 février 2012, musée de la Cour d'Or, Metz Métropole]*, Metz, Éditions Serpenoise, 2011.

BET, P., CABART, H., DELAGE, R., FELLER, M., GAMA, F., « La

céramique domestique et la verrerie de l'Antiquité tardive issues de la fouille de la "ZAC de l'Amphithéâtre 2006-2008" à Metz : premières observations », dans KASPRZYK, M. et KUHNLE, G. (éds.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule I. La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises limitrophes : actualité de la recherche. Actes du colloque international de Strasbourg, 20-21 novembre 2008*, supplément 30 à la *Revue Archéologique de l'Est*, Dijon, Société archéologique de l'Est, 2011, pp. 69-81.

BLAISING, J.-M., « La goutte de pluie et le laboureur, modelage du paysage lorrain durant le dernier millénaire », *Villages lorrains*, vol. 135, 2011, pp. 12-22.

BLOUET, V., « Le développement de l'archéologie préventive en Lorraine », dans *La fabrique de l'archéologie en France*, Paris, La Découverte Éditions, 2009, pp. 200-209.

BLOUET, V., BOUR, J.-Y., GANAR, V., KLAG, T., LAFFITE, J.-D., PETITDIDIER, M.-P., THOMASHAUSEN, L., VANMOERKERKE, J., « Le Néolithique moyen de la moyenne Moselle française », dans LEBRUN-RICALENS, F., VALOTTEAU, F. et HAUZEUR, A. (éds.), *Relations interrégionales au Néolithique entre Bassin parisien et Bassin rhénan. Actes du XXVI^e colloque interrégional sur le Néolithique, Archaeologia Mosellana 7, Luxembourg, 8-9 novembre 2003*, 2009, pp. 319-342.

BLOUET, V., DECKER, E., PETITDIDIER, M.-P., THOMASHAUSEN, L., « L'approvisionnement en matériaux silicieux du Rubané de Lorraine », dans LEBRUN-RICALENS, F., VALOTTEAU, F. et HAUZEUR, A. (éds.), *Relations interrégionales au Néolithique entre Bassin parisien et Bassin rhénan. Actes du XXVI^e colloque interrégional sur le Néolithique, Archaeologia Mosellana 7, Luxembourg, 8-9 novembre 2003*, 2009, pp. 89-98.

BONAVENTURE, B., *Céramiques et société chez les Leuques et les Médiomatiques (II^e-I^{er} siècles avant J.-C.)*, Montagnac, Éditions Monique Mergoïl, 2011.

- BONAVENTURE, B. et DECHEZLEPRÉTRE, T., « Chronologie de l'oppidum de Nasium (Boviolles, Meuse) d'après l'analyse de quelques ensembles clos », dans BARRAL, P. et FICHTL, S. *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e-I^{er} siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne : actes de la table ronde tenue à Bibracte, Glux-en-Glenne, 15-17 octobre 2007*, *Bibracte 22*, Glux-en-Glenne, 2012, pp. 157-165.
- BONNAIRE, E. et WIETHOLD, J., « L'alimentation médiévale dans l'Est de la France à travers des études carpologiques de sites champenois et lorrains », dans DELHON, C., THÉRY-PARISOT, I. et THIÉBAUT, S. (éds.), *Des hommes et des plantes, exploitation du milieu et gestion des ressources végétales de la préhistoire à nos jours. XXX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, Édition APDCA, 2010, pp. 161-192.
- BONNIE, E., « Contested origins : French and German views of a shared archaeological heritage in Lorraine », *Multiple antiquities, multiple modernities*, 2011, pp. 305-333.
- BOUCHER-BOULANGER, K., GUCKER, D. et MOITRIEUX, G., « La sculpture de Scarponne-Dieulouard (Meurthe-et-Moselle) », dans GAGGADIS-ROBIN, V. et al. (éds.), *Les ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographie. Actes du X^e colloque international sur l'art provincial romain, Arles - Aix-en-Provence, 21-23 mai 2007*, Arles ; Aix-en-Provence, Musée départemental Arles antique ; centre Camille Jullian, 2009, pp. 581-590.
- BOULANGER, K., « Les "qanâts" gallo-romains de Lorraine », dans ABADIE-REYNAL, C., PROVOST, S. et VIPART, P. (éds.), *Les réseaux d'eau courante dans l'antiquité, réparations, modifications, réutilisation, abandon, récupération. Actes du colloque international de Nancy, 20-21 novembre 2009*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, pp. 133-144.
- BOULANGER, K. et ELTER, R., « Corpus lapidaire funéraire en Lorraine. Les découvertes inédites de Cutry (Meurthe-et-Moselle) », dans GAGGADIS-ROBIN, V. et al. (éds.), *Les ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographie. Actes du X^e colloque international sur l'art provincial romain, Arles - Aix-en-Provence, 21-23 mai 2007*, Arles ; Aix-en-Provence, Musée départemental Arles antique ; centre Camille Jullian, 2009, pp. 575-580.
- BOULANGER, K. et GUCKER, D., « Le bloc à trois figurations de Dieulouard-Scarponne : des représentations inédites d'Achille et Dédale », dans GAGGADIS-ROBIN, V. et al. (éds.), *Les ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographie. Actes du X^e colloque international sur l'art provincial romain, Arles - Aix-en-Provence, 21-23 mai 2007*, Arles ; Aix-en-Provence, Musée départemental Arles antique ; centre Camille Jullian, 2009, pp. 581-590.
- Musée départemental Arles antique ; centre Camille Jullian, 2009, pp. 587-590.
- BOULANGER, K., JUDE, R. et CABART, H., « Le mobilier en verre de Cutry "La Hache" (Meurthe-et-Moselle) », *Bulletin de l'AFAV*, 2009, pp. 27-30.
- BRINON, C. et KESSOURI, P., « Geophysical prospection of an archaeological site (Grand, France): Characterization of a hydraulic system in a karstic context », dans *Mémoire du sol, espace des hommes. Archéosciences - revue d'archéométrie*, Presses universitaires de Rennes, 2009, pp. 39-42.
- BURNAND, Y. et VIPARD, P., « Hadrien et la cité des Leuques », *Latomus*, vol. 70, n° 4, 2011, pp. 1068-1080.
- CABART, H., *La verrerie archéologique : Dieulouard et l'Est de la France aux XVI^e et XVII^e siècles*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2011.
- CABART, H., « La verrerie du château de Dieulouard (Meurthe-et-Moselle), première présentation », *Bulletin de l'AFAV*, 2011, pp. 95-99.
- CABART, H., « Le verre de la nécropole à incinérations de Metz, avenue Malraux (Moselle) », *Bulletin de l'AFAV*, 2010, pp. 49-54.
- CABART, H., « Une composition chimique particulière : les verres d'Arcis-sur-Aube (Aube) et de Pontpierre (Moselle) », *Bulletin de l'AFAV*, 2009, pp. 5-10.
- CASADEBAIG, S., ACHKOYAN, M.-C., BRUNELLA, P., MATHIOT, D., RASSART, V., *Présents du passé, des objets archéologiques, des histoires. Exposition, Bliesbruck, Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim, 4 juillet - 1^{er} novembre 2009*, Parc archéologique européen de Bliesbruck-Rheinheim, 2009.
- CASTORIO, J.-N., « Les épitaphes de la cité des Leuques : répartition, supports, structure et datation », dans DEROUX, C. (éd.), *Corolla Epigraphica. Hommages au professeur Yves Burnand*, *Latomus*, vol. 331, Bruxelles, Éditions Latomus, 2011, pp. 56-75.
- CASTORIO, J.-N., « Les nécropoles. La Lorraine », dans REDDÉ, M. (éd.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, *Bibracte 21*, vol. 2, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, pp. 673-684.
- CASTORIO, J.-N. et MALIGORNE, Y., « Les monuments funéraires précoces dans le sud de la Gaule mosellane », dans REDDÉ, M. (éd.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, *Bibracte 21*, vol. 2, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, pp. 791-802.
- COLLECTIF, *Sainte-Ruffine*, Le Ban-Saint-Martin, Imprimis, 2010.

- COQUET, N., « Les agglomérations du Nord-Est de la Gaule. Bilan critique des données », dans REDDÉ, M. (éd.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule, Bibracte 21*, vol. 1, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, pp. 75-90.
- COUBEL, S., « Nouvelles découvertes du Bronze ancien tardif (Bz-A2) à Chanteheux et Velaine-en-Haye (Meurthe-et-Moselle) », dans JEUNESSE, C. et DENAIRE, A. (éds.), *Du Néolithique final au Bronze ancien dans le Nord-Est de la France, actualité de la recherche. Actes de la table ronde internationale de Strasbourg, 9 juin 2009*, Zimmersheim, Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, 2010, pp. 149-155.
- COULON, G., DEMAROLLE, J.-M., GOLVIN, J.-C., LONTCHOV, F., PETIT, J.-P., BRUNELLA, P., *Pérégrinations dans l'Empire romain de Bliesbruck-Reinheim à Rome avec Jean-Claude Golvin, peintre de l'Antiquité [exposition au Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim du 5 juin au 31 octobre 2010]*, Arles, Actes Sud ; Conseil général de la Moselle, 2010.
- DECHEZLEPRÊTRE, T. (éd.), *Sur les traces d'Apollon : Grand la Gallo-Romaine*, Paris ; Épinal, Somogy éditions d'art ; Conseil général des Vosges, 2010.
- DECHEZLEPRÊTRE, T., DABAS, M. et GRUEL, K., « Automatic magnetic mapping of the oppidum of Boviolles (Meuse, France) », dans *Mémoire du sol, espace des hommes. Archéosciences - revue d'archéométrie*, supplément 33, Presses universitaires de Rennes, 2009, pp. 51-53.
- DECHEZLEPRÊTRE, T., TOUSSAINT, P. et BONAVENTURE, B., « "Nasium". De l'oppidum à l'agglomération gallo-romaine », dans REDDÉ, M. (éd.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule, Bibracte 21*, vol. 1, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, pp. 129-142.
- DECOMPS, C. et BOURADA, L., « Des vestiges de l'ancien ghetto de Metz », dans SALMONA, P. et SIGAL, L., *L'archéologie du judaïsme en France et en Europe*, Éditions La Découverte, 2011, pp. 177-190.
- DEFFRESSIGNE, S., KOENIG, M.-P. et ZEHNER, M., « La céramique en Alsace et Lorraine du Hallstatt D1 à La Tène B », dans CHAUME, B. (éd.), *La céramique hallstattienne : approches typologiques et chrono-culturelles. Actes du colloque international de Dijon, 21-22 novembre 2006*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2009, pp. 249-293.
- DEFFRESSIGNE, S., LANDOLT, M. et MILLET, E., « Premier bilan sur les nécropoles de la région Lorraine de la fin du VI^e siècle à la fin de l'indépendance », dans BARRAL, P., DEDET, B., DELRIEUVF., GIRAUDVP., LE GOFF, I., MARION, S., VILLARD-LE TIEC, A. (éds.), *Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer. Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF, Caen, 20-24 mai 2009*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2011, pp. 189-206.
- DEFFRESSIGNE, S., TIKONOFF, N. et VILLER, S., « Approche évolutive du peuplement dans le bassin de Nancy », dans REDDÉ, M. (éd.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule, Bibracte 21*, vol. 1, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, pp. 445-452.
- DEMAROLLE, J.-M., « Recherches sur le travail du lapicide à partir d'une nouvelle dédicace à Hercule "Saxsetanus" », dans CHARDRON-PICAULT, P. (éd.), *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain. Actes du colloque international d'Autun, 20-22 septembre 2007, Revue Archéologique de l'Est*, supplément 27, Dijon, Société archéologique de l'Est, 2010, pp. 269-279.
- DEMAROLLE, J.-M., « Les Médiomatrices et leur "ciuitas" au miroir de l'archéologie mosellane (1871-1918) », *Les cahiers lorrains*, vol. 2009-1/2, 2009, pp. 6-21.
- DEMAROLLE, J.-M. et PETIT, J.-P., « Les structures architecturales des métiers de bouche et de l'artisanat alimentaire en milieu urbain : l'exemple de quelques petites villes de Gaule Belgique et des Germanies », dans BEDON, R. (éd.), *Macella, Tabernae, Portus. Les structures matérielles de l'économie en Gaule romaine et dans les régions voisines, Caesarodunum XLIII-XLIV*, Limoges, Pulim, 2010-2009, pp. 299-324.
- DENAIRE, A. et JEUNESSE, C., *Du Néolithique final au Bronze ancien dans le Nord-Est de la France : actualité de la recherche : actes de la table ronde internationale de Strasbourg organisée par l'UMR 7044 du CNRS, Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA), 9 juin 2009*, Zimmersheim, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, 2010.
- DREIER, C., « Zwischen Kontinuität und Zäsur : Zwei aktuelle Befunde zur Entwicklung der Stadt Metz nach der Mitte des 3. Jahrhunderts », dans SCHATZMANN, S. et MARTIN-KILCHER, S. (éds.), *L'empire romain en mutations. Répercussions sur les villes dans la deuxième moitié du III^e siècle. Actes du colloque de Bern/Augst (Suisse), 3-5 décembre 2009*, Montagnac, Éditions Monique Mergoil, 2011, pp. 167-179.
- DUPOND, R., *Metz, place de la république : 2000 ans d'histoire. Recherches & fouilles archéologiques [exposition, musée de la Cour d'Or, Metz]*, Metz, Éditions Serpenoise, 2010.
- DUVAL, H., GÉBUS, L. et KUCHLER, P., « L'enceinte urbaine de Saint-Avold d'après les interventions archéologiques récentes », *Les cahiers Naboriens*, vol. 23, 2009, pp. 5-18.

- ETIENNE, D., RUFFALDI, P., GOEPP, S., RITZ, F., GEORGES-LEROY, M., POLLIER, B., DAMBRINE E., « The origin of closed depressions in Northeastern France : A new assessment », *Geomorphology*, vol. 126, n° 1, 2011, pp. 121-131.
- FARGET, V. et FRONTEAU, G., « Les carrières de meules des Fossottes, La Salle (Vosges) », dans *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'An Mil : actes des III^e rencontres archéologiques de l'Archéosite gauloise, Aquitania*, supplément 23, Saint-Julien-sur-Garonne, Fédération Aquitania, 2011, pp. 137-145.
- FAVORY, F., « Les parcelles antiques de l'Est de la Gaule », dans REDDÉ, M. (éd.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule, Bibracte 21*, vol. 1, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, pp. 385-416.
- FETET, P., « Des éperons barrés à la frontière des cités leuque et des séquane dans Rothiot, J.-P. (éd.), *La vallée du Côney. Métallurgie et thermalisme. Journées d'études vosgiennes 15-17 octobre 2010, Bains-les-Bains et Fontenoy-le-Château*, Nancy, 2011, pp. 209-220.
- FETET, P., « Les inscriptions du sanctuaire de "La Pille" à Vioménil (Vosges) », DEROUX, C. (éd.), *Corolla Epigraphica. Hommages au professeur Yves Burnand*, Latomus, vol. 331, Bruxelles, Éditions Latomus, 2011, pp. 128-134.
- FETET, P., « Fouille d'un four à verrier à la Bataille (Vioménil) », dans MICHEL, J.-F. (éd.), *La forêt de Darney. Des arbres et des hommes*, Langres, Éditions Guéniot, 2009, pp. 239-241.
- FETET, P., « La voie de Corre à Escles », dans MICHEL, J.-F. (éd.), *La forêt de Darney. Des arbres et des hommes*, Langres, Éditions Guéniot, 2009, pp. 101-104.
- FRANCK, J., « Les sépultures campaniformes de Pouilly "ZAC Chèvre Haie" (Moselle) », dans JEUNESSE, C. et DENAIRE, A. (éds.), *Du Néolithique final au Bronze ancien dans le Nord-Est de la France, actualité de la recherche. Actes de la table ronde internationale de Strasbourg, 9 juin 2009*, Zimmersheim, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, 2010, pp. 5-29.
- FRANCK J., LEFEBVRE A., VÉBER C., DUVAL H., « Les sépultures individuelles campaniformes en Lorraine : l'exemple de Pouilly (Moselle) et d'Hatrize (Meurthe-et-Moselle) », dans SALANOVA, L. et TCHÉRÉMISSINOV, Y. (éds.), *Les sépultures individuelles campaniformes en France, Gallia Préhistoire*, supplément 61, CNRS Éditions, 2011, pp. 97-114.
- GEHARDT, A., GEORGES-LEROY, M., ROHMER, P., TRIBOULOT, B., « Apports de la micromorphologie des sols à l'interprétation de trois séquences pédo-sédimentaires lorraines fossiles bien datées », dans SCHWARTZ, D. (éd.), *Archives pédologiques : pédoarchéologie et dynamique des paysages. Actes des dixièmes Journées d'Étude des Sols. Strasbourg, 11-15/05/08. Session 1*, Strasbourg, 2009, pp. 39-40.
- GEORGES-LEROY, M., « Airborne Laser Scanning for the management of archaeological sites in Lorraine (France) », dans COWLEY, D.C. (éd.), *Remote Sensing for Archaeological Heritage Management. Proceedings of the 11th EAC Heritage Management Symposium, Reykjavik, Iceland, 25-27 March 2010, EAC Occasional Papers Series n° 5*, Bruxelles, European Archaeologia Consilium, 2011, pp. 229-234.
- GEORGES-LEROY, M., « Une seconde dédicace du centurion G. Appius Capito découverte dans le bois communal de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) », dans DEROUX, C. (éd.), *Corolla Epigraphica. Hommages au professeur Yves Burnand*, Latomus, vol. 331, Bruxelles, Éditions Latomus, 2011, pp. 148-156.
- GEORGES-LEROY, M., BOCK, J., DAMBRINE, E., DUPOUEY, J.-L., « Le massif forestier, objet pertinent pour la recherche archéologique. L'exemple du massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle) », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 49, n° 2-3, 2009.
- GEORGES-LEROY, M., HECKENBENNER, D., HOERNER, B., LANSIVAL, R., MEYER, N., PEYREMAN, E., PRÉVOT, M., ROHMER, P., « La production céramique médiévale en Lorraine : état de la recherche archéologique », dans MEYER-RODRIGUÉS, N. et BUR, M. (éds.), *Les arts du feu. Actes du 127^e congrès des sociétés historiques et scientifiques, Nancy, 15-20 avril 2002*, Paris, Éditions du CTHS, 2009, pp. 163-191.
- GEORGES-LEROY, M. et LAFFITE, J.-D., « Voies et dessertes à l'ouest de Nancy », *Archéopages*, vol. 27, 2009, pp. 26-27.
- GÉRARD, F., « Un exemple d'architecture en pan de bois sur solin de pierres à Vallange (XIII^e-XV^e s.). Les fouilles archéologiques de la ZAC de la Plaine à Vitry-sur-Orne en Moselle (2001-2007) », dans *La construction de maisons au XV^e siècle en Alsace et dans la région du Rhin supérieur. Actes du colloque de Wissembourg, septembre 2007, Arbeitskreis für Hausforschung*, Jonas Verlag, 2009, pp. 183-197.
- GIULIATO, G., *Le Château de l'Avant-Garde à Pompey. Tome 1 : Céramiques et verres du Moyen Âge et de la Renaissance*, Nancy, Presses Universitaires Nancy, 2010.

- GIULIATO, G. (éd.), *Habitats princiers et seigneuriaux en Lorraine médiévale. Recueil d'articles*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2009.
- GRICOURT, D., NAUMANN, J. et SCHAUB, J., *Le mobilier numismatique de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle). Fouilles 1978-1998, Blesa 5*, Paris, Éditions Errance, 2009.
- GUCKER, D. et LEGENDRE, J.-P., « Dieulouard, Meurthe-et-Moselle, Les ponts de Scarpone », dans BARRUOL, G., FICHES, J.-L. et GARMY, P. (éds.), *Les ponts routiers en Gaule romaine. Actes du colloque tenu au Pont du Gard du 8 au 11 octobre 2008*, Revue Archéologique de Narbonnaise, supplément 41, Montpellier, Lattes, 2011, pp. 99-106.
- GUILLAUME, J., LEFEBVRE, C. et COLARDELLE, M., *La nécropole médiévale du Mont-Saint-Germain (VI^e-XV^e siècle) à Châtel-Saint-Germain (Moselle)*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2011.
- HAMON, B., « Utilisation de la chaille du Bajocien par les hommes préhistoriques de la région de Courcelles-Chaussy. État des connaissances en 2010 », *Cahiers des Pays de la Nied*, vol. 56, 2011, pp. 7-22.
- HAMON, B., « Les chailles du Bajocien en Lorraine du Nord entre Orne et Fensch : les industries préhistoriques », *Moyeuivre. Entre Orne et Conroy*, vol. 14, 2009, pp. 4-9.
- HAMON, B., « Les minières antiques du Fond Veimut à Neufchef », *Moyeuivre. Entre Orne et Conroy*, vol. 15, 2010, pp. 4-9.
- HANNELORE, R., « Die Grabstelen vom Ilot-St.-Jacques (Metz) als Beispiel für einen ikonographisch und stilistisch homogenen Befund innerhalb einer Nekropole », dans GAGGADIS-ROBIN, V. et al. (éds.), *Les ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographie. Actes du X^e colloque international sur l'art provincial romain, Arles - Aix-en-Provence, 21-23 mai 2007*, Arles ; Aix-en-Provence, Musée départemental Arles antique ; centre Camille Jullian, 2009, pp. 591-599.
- HECKENBENNER, D. (éd.), *D(is) M(anibus), pratiques funéraires gallo-romaines. Catalogue de l'exposition du musée du Pays de Sarrebourg, 27 juin 2009 au 03 janvier 2010*, Sarrebourg, 2009.
- HECKENBENNER, D., MONDY, M., FRENZEL, M., BOULANGER, K., « Enduits peints et espaces architecturaux en milieu urbain et rural chez les Médiomatriques », dans BALMELLE, C., ERISTOV, H., MONIER, F. (éds.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, mosaïque, peinture, stuc. Actes du colloque international, Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008, Aquitania*, supplément 20, Bordeaux, 2011, pp. 553-565.
- HENIGFELD, Y., « Le verre du XVI^e et du début du XVII^e siècle des fouilles du palais de justice d'Épinal (Vosges) », dans MEYER-RODRIGUÉS, N. et BUR, M. (éds.), *Les arts du feu. Actes du 127^e congrès des sociétés historiques et scientifiques, Nancy, 15-20 avril 2002*, Paris, Éditions du CTHS, 2009, pp. 9-22.
- IZRI, S. et NOUVEL, P., « Les sanctuaires du nord-est de la Gaule. Bilan critique des données », dans REDDÉ, M. (éd.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule, Bibracte 21*, vol. 2, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, pp. 507-532.
- JACCOTEY, L., JODRY, F., BOYER, F., DEFFRESSIGNE, S., FARGET, V., « Le matériel de mouture de la fin de la période gauloise et du début de l'époque romaine », dans REDDÉ, M. (éd.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule, Bibracte 21*, vol. 2, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, pp. 917-928.
- JACQUEMOT, S. et LEGENDRE, J.-P. (éds.), *Vestiges de guerres en Lorraine : le patrimoine archéologique des conflits mondiaux*, Metz, Éditions Serpenoise, 2011.
- JEANDEMANGE, S., « Archéologie des châteaux de Lunéville : premiers résultats », *Lunéville. Les cahiers du Château*, vol. 6, 2010, pp. 46-49.
- JEANDEMANGE, S., CAILLAT, P., FRAUCIEL, M., PROUTEAU, R., WIETHOLD, J., « Une ferme seigneuriale (XIII^e-XV^e s.) à Laquenexy Entre Deux Cours (Moselle) », *Revue archéologique de l'Est* 60, 2011, pp. 423-485.
- KLAG, T., KOENIG, M.-P. et THIERIOT, F., « Le Bronze final en Lorraine : aspects typologiques et culturels », *Archéopages*, vol. 29, 2010, pp. 76-85.
- KRAEMER, C., « Les villes neuves du comté de Vaudémont. Urbanisme dirigé et planification agraire », dans GIULIATO, G. (éd.), *Autour des comtes de Vaudémont. Lieux, symboles et images d'un pouvoir princier au Moyen Âge*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2011, pp. 53-76.
- KRAEMER, C., « Entre textes et archéologie : recherches sur la topographie historique de Bonmoutier et Saint-Sauveur. Pour une archéologie du monachisme médiéval en Lorraine », *Annales de l'Est*, 2010, pp. 191-204.
- KRAEMER, C., « Céramique culinaire et céramique de poêle du haut Moyen Âge en Lorraine du sud : l'apport des fouilles du Saint-Mont (88) », dans MEYER-RODRIGUÉS, N. et BUR, M. (éds.), *Les arts du feu. Actes du 127^e congrès des sociétés historiques et scientifiques, Nancy, 15-20 avril 2002*, Paris, Éditions du CTHS, 2009, pp. 141-162.

- KRAEMER, C., « Entre Woëvre et Argonne : les grands et les petits châteaux du Verdunois médiéval (XI^e-XVI^e siècle) et leurs relations avec le peuplement », dans CORBET, P. et LUSSE, J. (éds.) *Ex Animo. Mélanges d'histoire médiévale offerts à Michel Bur*, Langres, Éditions Dominique Guéniot, 2009, pp. 318-376.
- KRAEMER, C. et POIRIER, C., « Du cloître au quartier canonial. Approche historique et archéologique de l'abbaye de Bouxières-aux-Dames (X^e-XVIII^e siècles) », *Annales de l'Est*, vol. 2-2010, 2011, pp. 117-140.
- KRIER, J., « Un pilier à couples de divinités conservé à Longuyon (Meurthe-et-Moselle) », dans GAGGADIS-ROBIN, V. et al. (éds.), *Les ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographie. Actes du X^e colloque international sur l'art provincial romain, Arles - Aix-en-Provence, 21-23 mai 2007*, Arles ; Aix-en-Provence, Musée départemental Arles antique ; centre Camille Jullian, 2009, pp. 601-608.
- LACHICHE, C., « Les restes de banquets du sanctuaire de Mazeroie, Naix-aux-Forges, Meuse (I^{er} s. av. - I^{er} s. apr. J.-C.) », dans REDDÉ, M. (éd.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule, Bibracte 21*, vol. 2, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, pp. 633-638.
- LAFFITE, J.-D., « La mosaïque géométrique du porche de la villa de Larry à Liéhon (Moselle) dans BALMELLE, C., ERISTOV, H., MONIER, F. (éds.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, mosaïque, peinture, stuc. Actes du colloque international, Université de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 octobre 2008, Aquitania*, supplément 20, Bordeaux, 2011, pp. 635-646.
- LAFFITE, J.-D., « Hiérarchisation des réseaux de voies romaines. L'exemple lorrain », *Archéopages*, n° 27-octobre 2009, 2010, pp. 16-23.
- LAFFITE, J.-D. et FLAUS, P., « Un habitat aristocratique des XV^e, XVI^e et XVIII^e siècles à l'angle des rues Poincaré et de la Mertzelle à Saint-Avold », *Le Cahier du Pays Naborien*, n° 23, 2009, pp. 27-48.
- LAFFITE, J.-D. et GAMA, F., « Metz-*Divodurum* au centre du réseau », *Archéopages*, vol. 27, 2009, pp. 24-25.
- LAFFITE, J.-D. et LEFÈVRE, A., « Deux sépultures de jeunes enfants inhumés au bord de la voie romaine Lyon-Trèves, au sud de Metz à Cuvry », dans HECKENBENNER, D. (éd.), *D(is) M(anibus), pratiques funéraires gallo-romaines. Catalogue de l'exposition du musée du Pays de Sarrebourg, 27 juin 2009 au 03 janvier 2010*, Sarrebourg, 2009, pp. 134-135.
- LANDOLT, M. et MATHIEU, F., « Le système de suspension à anneaux et garnitures tubulaires métalliques des armes de poing du V^e siècle avant J.-C. de la culture Aisne-Marne », dans BARRAL, P., DEDET, B., DELRIEUVF., GIRAUDVP., LE GOFF, I., MARION, S., VILLARD-LE TIEC, A. (éds.), *Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer. Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF, Caen, 20-24 mai 2009*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2011, pp. 155-161.
- LAUBRY, N., MAIRE, É. et BRKOJEWITSCH, G., « Des stèles funéraires gallo-romaines en remploi dans un aqueduc antique à Marly (Moselle) », *Revue Archéologique de l'Est*, vol. 60, 2011, pp. 569-580.
- LEFÈVRE, A., « Les sépulture du Néolithique final / Bronze ancien en Lorraine : vers l'émergence de nouvelles problématiques », dans JEUNESSE, C. et DENAIRE, A. (éds.), *Du Néolithique final au Bronze ancien dans le Nord-Est de la France, actualité de la recherche. Actes de la table ronde internationale de Strasbourg, 9 juin 2009*, Zimmersheim, Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, 2010, pp. 103-118.
- LEFÈVRE, A., GAZENBEEK, M. et PERNOT, P., « Les sépultures campaniformes du site de Mondelange "La Sente" (Moselle). Résultats préliminaires », *Internéo*, vol. 7-2008, 2009, pp. 187-201.
- LEGENDRE, J.-P., « Archéologues et historiens de l'art au service du nazisme : l'exemple de la Moselle annexée au Troisième Reich (1940-1944) », dans ARCHAMBAUD DE BEAUNE, S. (éd.), *Écrire le passé, la fabrique de la Préhistoire et de l'Histoire à travers les siècles*, Paris, CNRS Éditions, 2010, pp. 165-180.
- LENDA, S., NICOLAS, T. et TURÉ, I., « Une nécropole du Bronze final IIb à Saint-Epvre "Le Bois de Saint-Epvre" (Moselle) », *Revue archéologique de l'Est*, vol. 59-2, 2011, pp. 645-655.
- LEROY, M., « Le choix de la minette : les acquis de la recherche récente sur le développement de la sidérurgie ancienne en Lorraine avant le haut fourneau », dans MEYER-RODRIGUÈS, N. et BUR, M. (éds.), *Les arts du feu. Actes du 127^e congrès des sociétés historiques et scientifiques, Nancy, 15-20 avril 2002*, Paris, Éditions du CTHS, 2009, pp. 85-100.
- LEROY, M. et MERLUZZO, P., « Les déchets des activités de métallurgie du fer dans les agglomérations de Gaule romaine : ateliers, dépotoirs et rebuts déplacés », dans CHARDRON-PICAULT, P. (éd.), *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain. Actes du colloque international d'Autun, 20-22 septembre 2007*, *Revue Archéologique de l'Est*, supplément 28, Dijon, Société archéologique de l'Est, 2010, pp. 305-321.
- LEROY, M. et MERLUZZO, P., « Un protocole d'expérimentations de réduction en bas fourneau d'un minerai calcique (la minette de Lorraine) », *Les nouvelles de l'archéologie*, vol. 116, 2009, pp. 17-22.

- MALIGORNE, Y., « Le style dit du Second Triumvirat et la première parure monumentale des cités du Centre-Est. Remarques sur la valeur chronologique de l'acanthé à découpage symétrique », dans REDDÉ, M. (éd.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule, Bibracte 21*, vol. 1, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, pp. 253-264.
- MANISSE, P.-D., « Les monnaies des fouilles du temple de Mazeriole, site de *Nasium* », dans REDDÉ, M. (éd.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule, Bibracte 21*, vol. 1, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, pp. 143-144.
- MARC, F., « Amphores réutilisées dans un bassin », *Archéopages*, vol. 29, 2010, p. 37.
- MARGARIT, X., ADAM, F. et LEFEBVRE, A., « Les sépultures mégalithiques de Lorraine : bilan documentaire et nouvelles données », dans LEBRUN-RICALENS, F., VALOTTEAU, F. et HAUZEUR, A. (éds.), *Relations interrégionales au Néolithique entre Bassin parisien et Bassin rhénan. Actes du XXVI^e colloque interrégional sur le Néolithique, Archaeologia Mosellana 7, Luxembourg, 8-9 novembre 2003*, 2009, pp. 551-565.
- MENGUS, N., « Au temps des Médiomatiques, au Pays de Bitche et ses environs », *La revue du pays de Bitche*, vol. 12, 2011, pp. 20-43.
- MILLEREUX-LE BECHENNEC, J. et DE DECKER-SZABÓ, K., « Une cœnochoé en bronze provenant de Bliesbruck (Moselle) », *Antiquités Nationales* 41, Saint-Germain-en-Laye, 2010, pp. 57-69.
- MOITRIEUX, G., *Nouvel Espérandieu : recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule ; Tome III. Toul et la cité des Leuques*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2010.
- MOULIS, C., « Le donjon, ou tour carrée "Godefroy de Bouillon" de Fontenoy-le-Château (XI^e siècle) », dans ROTHOT, J.-P. (éd.), *La vallée du Cône. Métallurgie et thermalisme. Journées d'études vosgiennes 15-17 octobre 2010 Bains-les-Bains et Fontenoy-le-Château*, Nancy, 2011, pp. 221-242.
- MOULIS, C., « Raon-l'Étape au Moyen Âge. Anthropisation et fortification d'une confluence sur la Meurthe », dans ROTHOT, J.-P. et HUSSON, J.-P. (éds.), *Eau, flottage et industries à Raon-l'Étape. Journées d'études Vosgiennes 16-18 octobre 2009*, Moyenmoutier, EDHISTO Diffusion, 2010, pp. 287-316.
- MULLER, V., « L'enceinte urbaine de Fontenoy-le-Château », dans ROTHOT, J.-P. (éd.), *La vallée du Cône. Métallurgie et thermalisme. Journées d'études vosgiennes 15-17 octobre 2010 Bains-les-Bains et Fontenoy-le-Château*, Nancy, 2011, pp. 243-256.
- MUSÉES DE LA COUR D'OR (METZ) et KIEFFER, L., *L'en-verre du décor : archéologie et usages du verre : [exposition, 18 novembre 2011-27 février 2012]*, Metz, Éditions Serpenoise, 2011.
- NICOLAS, T., « Les Croissants d'argile et les pseudo "tuiles faïtières" de l'âge du Bronze : à travers quelques exemples lorrains », *Revue Archéologique de l'Est*, vol. 60, Dijon, Société archéologique de l'Est, 2011.
- NOUVEL, P., BARRAL, P., DEFFRESSIGNE, S., RIQUIER, V., SÉGUIER, J.-M., TIKONOFF, N., ZEHNER, M., « Rythme de création, fonctionnement et abandon des établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer dans l'Est de la France », dans BERTRAND, I., DUVAL, A., GOMEZ DE SOTO, J., MAGUER, P. (éds.), *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique. Actes du XXXI^e colloque international de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, 2009, pp. 109-151.
- NÜSSLEIN, P. et PETIT, J.-P., « La vallée de la Sarre et de la Blies dans l'Antiquité. De Sarre-Union à Schwarzenacker et Sarrebruck en passant par Bliesbruck-Reinheim », *Les cahiers lorrains*, n° 1-2/2010, 2010, pp. 6-21.
- OLIVIER, L., « Moselle : des objets en bois d'époque celtique à Marsal », *Archéologia*, 2010, p. 482.
- OLIVIER, L., « Nouvelles recherches sur le site de sauniers du premier âge du Fer de Marsal "la Digue" (Moselle) », *Antiquités Nationales* 41, Saint-Germain-en-Laye, 2010, pp. 127-160.
- OZOULIAS, P., « La "villa" dans l'est des Gaules. Un témoin de la "romanisation" ? », dans REDDÉ, M. (éd.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule, Bibracte 21*, vol. 1, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2011, pp. 475-486.
- PAUTROT, C., « Un site du Néolithique ancien à Hargarten-aux-Mines en Moselle », *Les cahiers lorrains*, n° 3-4/2010, 2010, pp. 6-15.
- PETIT, J.-P., « Le cadre de vie des artisans commerçants d'une petite ville de Gaule Belgique au Haut-Empire : l'exemple de Bliesbruck (département de Moselle) », dans MOREL, J.-P. (éd.), *Les travailleurs dans l'Antiquité : statuts et conditions*, Éditions du CTHS, Paris, 2011, pp. 140-153.
- PETIT, J.-P., « Le développement de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle, F) au III^e et au début du IV^e siècle », dans SCHATZMANN, R. et MARTIN-KILCHER, S. (éds.), *L'Empire romain en mutation. Répercussions sur les villes romaines dans la deuxième moitié du III^e siècle ; colloque international, Bern/Augst (Suisse), 3-5 décembre 2009 = Das römische Reich im Umbruch: Auswirkungen auf die Städte in der zweiten Hälfte des*

3. *Jahrhunderts ; internationale Kolloquium, Bern/ Augst (Schweiz) 3. - 5. Dezember 2009*, Montagnac, Éditions Monique Mergoïl, 2011, pp. 181-200.

PETIT, J.-P., « Les estampilles sur céramique sigillée des quartiers artisanaux de Bliesbruck », DEROUX, C. (éd.), *Corolla Epigraphica. Hommages au professeur Yves Burnand, Latomus*, vol. 331, Bruxelles, Éditions Latomus, 2011, pp. 274-300.

PETIT, J.-P., « Auberge ou lieu de réunion d'une association professionnelle ou religieuse. Le bâtiment 5 du quartier Est de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (F) », dans *Festschrift für Stefanie Martin-Kilcher zu ihrem 65. Geburtstag*, Antiqua 47, Bâle, 2010, pp. 161-193.

PIERRE, F., « Étude de l'évolution des procédés de percement de la roche en mine », dans *Aufbruch unter Tage: Stand und Aufgaben der montanarchäologischen Forschung in Sachsen : internationale Fachtagung, Dippoldiswalde, 9. bis 11. September 2010*, Dresden, Landesamt für Archäologie, 2011, pp. 223-231.

PIERRE, F. et WEBER, A., « Le Thillot/Château-Lambert : 150 ans d'histoire minière sur la frontière », dans ROTH, F. (éd.), *Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté. Mille ans d'histoire*, Metz, Comité d'histoire régionale ; Edistho, 2011, pp. 223-245.

PIERRE, F. et WEBER, A., « The use of gunpowder in 1617 in the mines of Le Thillot (Vosges-France) », dans CLAUGHTON, P. et MILLS, C. (éds.), *Mining perspectives. Proceedings of the eighth international historic mining congress 2009*, Cornwall (England), 2011, pp. 30-41.

PIERRE, F. et WEBER, A., « 1617 cierny trhaci prach v bani Thillot (Vogézy- Francuzsko). Revolucia alebo vyvoj techniky rozpojovania hornin. 1617, la poudre noire en mine au Thillot : révolution ou évolution des techniques d'attaque de la roche », dans LABUDA, J. (éd.), *Argenti Fodina 2008: Zborník prednášok z medzinárodnej konferencie Argenti fodina 2008, konanej v dňoch 3.-5. Septembra 2008 v Banskej Štiavnici*, Banská Štiavnica, Slovenské banské múzeum, 2009, pp. 47-59.

PIERRE, F., WEBER, A. et OUDENOT, C., « Héritage de deux siècles de production de cuivre et d'argent dans le paysage de la Haute-Moselle (Vosges) », *Bulletin d'information des géologues du Bassin de Paris*, vol. 47-1, 2010, pp. 35-40.

PRÉVOT, M., « Une bouteille à la terre », dans JACQUEMOT, S. et LEGENDRE, J.-P. (éds.), *Vestiges de guerres en Lorraine : le patrimoine archéologique des*

conflits mondiaux, Metz, Éditions Serpenoise, 2011, pp. 114-115.

ROGNANT-BÉNA, I., « Analyse critique des méthodes d'attribution des productions sigillées de l'atelier de La Madeleine (Laneuville-devant-Nancy, Meurthe-et-Moselle) », *Revue Archéologique de l'Est*, vol. 60, 2011.

SALVINI, G., « Le thermalisme chez les Gallo-romains à Bains-les-Bains, données archéologiques », dans *La vallée du Cône. Métallurgie et thermalisme. Journées d'études vosgiennes 15-17 octobre 2010 Bains-les-Bains et Fontenoy-le-Château*, Nancy, 2011, pp. 209-220.

SCHMIT, S., « Le Mésolithique et le Néolithique de la Haute vallée de la Bickenalbe », *La revue du pays de Bitche*, vol. 12, 2011.

SCHMIT, S., « Découverte de nouveaux sites gallo-romains au Pays de Bitche », *La revue du pays de Bitche*, vol. 10, 2009.

TCHÉRÉMISSINOFF, Y., « Les sépultures individuelles campaniformes en Lorraine : l'exemple de Pouilly (Moselle) et d'Hatrize (Meurthe-et-Moselle) », *Gallia Préhistoire*, supplément 41, 2011, pp. 97-113.

TRAPP, J., « Le marchand d'huile de Bétique C. *Ivlivs Protogenes* attesté à Bliesbruck (Moselle). Un *titulus pictus* sur Dressel 20 mis au jour », dans *Actes de la SFECAG. Congrès de Colmar*, Marseille, 2009, pp. 791-794.

WEBER, C., *Métallurgie des dépôts de bronzes à la fin de l'âge du Bronze final (IX^e-VIII^e av. J.-C.) dans le domaine Sarre-Lorraine : essai de caractérisation d'une production bronzière au travers des études techniques : formage et analyses élémentaires*, BAR International Series 2024, Oxford, Archaeopress, 2009.

VERMARD, L., ADAM, F. et THIÉRIOT, F., « Le site funéraire du Bronze final de Void-Vacon « le Vé » (Meuse, Lorraine) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, vol. 107, n° 2, 2010, pp. 353-370.

VILLER, S., « Hiérarchisation des réseaux de voies romaines : l'exemple Lorrain », *Archéopages*, vol. 27, 2009.

WEBER, A., « Le fer et ses minerais jusqu'au XIX^e siècle. Apport des archives, de la documentation, de l'archéologie et de la recherche. Éléments de comparaison avec la Lorraine », *Spéléo L*, vol. 19, 2010, pp. 30-80.

WEBER, A., « Archéologie minière dans le massif vosgien hercynien : le cas des mines du ban de Ramonchamp », *Spéléo L*, vol. 18, 2009, pp. 17-46.

L O R R A I N E

Liste des abréviations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9 2 0 1 0 2 0 1 1

Chronologie

BRO	:	Âge du Bronze
CHAL	:	Chalcolithique
CON	:	Contemporain
FER	:	Âge du Fer
GAL	:	Gallo-romain
HMA	:	Haut Moyen Âge
IND	:	Indéterminé
MA	:	Moyen Âge
MES	:	Mésolithique
MOD	:	Moderne
NEO	:	Néolithique
PAL	:	Paléolithique
PRO	:	Protohistorique

Organisme de rattachement des responsables de fouille

ASS	:	Association
AUT	:	Autre
CNR	:	CNRS
COL	:	Collectivité territoriale
INR	:	Inrap
EN	:	Éducation Nationale
SDA	:	Sous direction de l'Archéologie
SUP	:	Enseignement Supérieur
BEN	:	Bénévole
MAS	:	Musée d'association
MCT	:	Musée de collectivité territoriale
MET	:	Musée d'État
MUS	:	Musée

Nature de l'opération

OPD	:	Opération préventive de diagnostic
FPREV	:	Fouille d'archéologie préventive
FP	:	Fouille programmée
SD	:	Sondage
PI	:	Prospection inventaire
PT	:	Prospection thématique
ETU	:	Étude
PMS	:	Prospection avec matériel spécialisé
PCR	:	Projet collectif de recherche

Liste des programmes de recherche nationaux

2 0 0 9 2 0 1 0 2 0 1 1

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques
- 3 : Les peuplements néandertaliens
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien
- 7 : Magdalénien, Epigravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique
- 10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire (de la fin du III^e millénaire au I^{er} s. av. n.è.)

- 14 : Approches spatiales, interactions hommes/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire et techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- 30 : L'art postglaciaire
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène
- 32 : L'outre-mer